QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. Ier.) (1er. Janvier 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — *Secte Méthodique* (Suite) : Cœlius Aurelianus.

> *Phlebotomare convenit laxamenti causâ; non ut Hippocrates affectandum putat, ob frigidandum corpus.*
> (COEL. AUR., *Acut.*, l. III., c. 17.)

LES méthodistes, ne reconnaissant que deux genres de maladies, *le genre relâché* et *le genre resserré*, n'attribuaient non plus que deux sortes de propriétés aux remèdes. Tous leurs soins étaient appliqués à distinguer ceux *qui relâchaient* et ceux *qui resserraient*, et à les administrer ensuite convenablement.

Le principal de leurs remèdes relâchans était *la saignée*, et, comme on le voit dans le mauvais latin de Cœlius, ils blâmaient Hippocrate et ses partisans d'avoir regardé la saignée comme *rafraîchissante*. Les méthodistes saignaient dans toutes les maladies *avec resserrement*, ou même *du genre mixte*, lorsque le resserrement prédominait. Conformément à la règle du *Diatriton*, ils ne saignaient que le troisième jour, à moins de cas extraordinaires. Ils s'élevaient contre la pratique des médecins qui laissaient couler le sang jusqu'à ce qu'on tombât en défaillance. Cœlius condamne la saignée aux veines de la base de la langue, comme superstitieuse, et parce qu'on ne peut arrêter le sang que difficilement.

Les méthodistes, d'ailleurs, différaient des médecins hippocratiques, en ce que ceux-ci ne saignaient que les jeunes gens; tandis que les autres saignaient à tous les âges, en n'ayant égard qu'à l'état des forces : il paraît encore qu'ils ne saignaient qu'une seule fois dans une maladie; du moins, Cœlius ne parle que d'un cas (la manie), dans lequel on pourrait répéter la saignée, si elle avait d'abord été insuffisante.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 décembre au 20 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	21
Fièvres bilieuses ou gastriques.	66
Fièvres adynamiques ou putrides.	19
Fièvres ataxiques.	1
Phlegmasies internes ou externes, dont 58 des voies de la respiration.	107
Phthisies pulmonaires.	16
Paralysies récentes.	9
Varioles.	4
Anasarques.	10
Coliques métalliques.	4
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	140
Galeux.	92
TOTAL GÉNÉRAL.	489

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

CONTINUATION de la température douce, mais excessivement humide. Le thermomètre marque assez régulièrement 3, 4, 5 ou 6 degrés centigrades au-dessus de la glace fondante. Les vents de sud-ouest règnent constamment : ils ont quelquefois beaucoup de violence.

En poursuivant les réflexions auxquelles nous nous sommes livrés dans le dernier No., nous ferons remarquer qu'on observe dans le temps présent une contradiction apparente très-marquée entre l'état de l'atmosphère et le caractère des maladies régnantes. La disposition aux fluxions sanguines qui a existé vers le commencement de l'été passé nous a paru se montrer de nouveau avec beaucoup

d'intensité : nous avons été obligés, dans le cours de la semaine dernière, d'employer l'application brusque et réitérée d'une très-grande quantité de sangsues pour des maladies qui débutaient avec une violence qui les eût promptement rendues mortelles. Tel a été notamment un cas d'inflammation des parties du péritoine qui recouvrent l'utérus et ses annexes sur une femme de trente-huit ans, mère de onze enfans. Le matin cette femme, en parfaite santé, vaquoit aux soins de son ménage, seulement elle éprouvait quelque douleur dans l'hypocondre gauche; vers les deux heures après midi elle fut saisie d'un frisson violent : il se manifesta alors dans toutes les parties inférieures de l'abdomen des douleurs aiguës qui prirent une marche si rapide, que déjà, à quatre heures, la malade, qui avait été mise au lit, ne pouvait endurer le poids de ses couvertures, ni le moindre attouchement; la figure était décomposée, le pouls petit, serré et fréquent; il était facile de pronostiquer que, si l'on n'arrêtait pas ces accidens, ils amèneraient, en moins de vingt-quatre heures, la gangrène et la mort. Vingt-quatre sangsues appliquées sur-le-champ, moitié sur le ventre, moitié aux parties génitales, ont coupé court à la maladie : les douleurs lancinantes ont cessé, le pouls est redevenu souple, et la malade a passé une assez bonne nuit. Le lendemain matin, dix autres sangsues ont encore produit une abondante évacuation de sang. Les douleurs, dès-lors, ont entièrement cessé, et l'on s'est borné à continuer l'application d'un catasplasme émollient sur l'abdomen, jointe à une boisson d'eau de tilleul sucrée, aux bains et aux lavemens anodins. Tout fait penser que le grand danger est maintenant complètement dissipé, et que le régime et la continuation des moyens simples que l'on a mis en usage suffiront pour amener avant peu le rétablissement de la santé. Nous en avons encore usé d'une façon à peu près analogue dans des cas de catarrhes et de douleurs rhumatismales; cependant, nous en faisons de nouveau la remarque, le temps est très-doux, et l'humidité dont l'atmosphère est pénétrée ne semblerait pas devoir disposer à ces accidens causés par le sang. L'apparition de ces phénomènes serait-elle un indice de froids très-rigoureux prêts à venir, et serait-ce à l'influence de l'état qui précède ces temps rigoureux, plutôt qu'à ces temps eux-mêmes, qu'il faudrait attribuer les faits que nous venons de signaler? L'avenir nous l'apprendra, et il nous sera facile d'en faire l'observation.

☾ Premier quartier, le 7 janvier.

Depuis le 20 décembre jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{6}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 5 l. $\frac{6}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 7 d. $\frac{4}{10}$. — Le *minimum* de 1 d. $\frac{2}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 98 d. — Le *minimum* de 89 d.

Chevalier, *ingénieur-opticien*.

Considérations sur les changemens proposés dans l'organisation de la médecine.

La France a gémi de la perte de son musée; mais ce n'est pas elle-même qui s'est fait ce mal; et si des étrangers, abusant de la force, nous ont privés de cette portion de notre splendeur, n'aggravons pas notre mal en désorganisant les institutions les plus recommandables de notre gloire scientifique. On pourrait avoir cette crainte en lisant un écrit récemment publié, qui ne tendrait à rien moins qu'à bouleverser l'enseignement de la médecine, mais qui nous paraît sans authenticité. L'auteur y vient, sans mission, expliquer les intentions du Roi à sa méthode, et verse de dégoûtantes injures contre des corps estimés et considérés.

La France, et je dirais presque l'Europe, est convaincue de l'amélioration que l'enseignement de la médecine a éprouvée chez nous depuis vingt ans, et cela par la nouvelle organisation qu'il a reçue. Ces innovations n'ont point été dirigées par des vues révolutionnaires; car on n'a fait qu'adapter à nos écoles ce qui existait et ce que l'Europe admirait dans les universités de Vienne, de Pavie, de Goettingen, d'Édimburg, etc.

L'expérience avait prouvé aux gens impartiaux de presque toutes les nations, qu'il était utile au chirurgien d'avoir des connaissances médicales, au médecin d'en avoir de chirurgicales; l'Allemagne, l'Angleterre, les réunissaient dans les mêmes écoles; la France les a imitées.

L'expérience avait prouvé à tous les gens de l'art, sans exception, l'utilité des cours de clinique; les médecins et chirurgiens en sollicitaient depuis long-temps l'établissement en France; ils l'ont obtenu.

L'analogie de toutes les autres institutions et les succès même de l'université de Montpellier avaient prouvé qu'au lieu de faire donner des cours par des praticiens choisis presque au hasard, et pour un temps très-court, il était avantageux d'avoir des professeurs voués spécialement, et pour leur vie, à une des branches de l'art; on n'a fait, en l'établissant, que généraliser l'exemple de la plus anciennement célèbre de nos écoles.

L'opinion publique avait, avec raison, tourné en ridicule les petites écoles, qui recevaient des docteurs avec une facilité scandaleuse, et qui manquaient de tous les moyens d'enseignement. On restreignit le nombre des écoles à trois; on donna à chacune d'elles tous les moyens personnels et matériels qui pouvaient favoriser leur enseignement.

L'opinion publique, enfin, avait dès long-temps réprouvé le patronage et l'énorme revenu que les premiers chirurgiens du Roi s'étaient peu à peu arrogés en permettant, à prix d'argent, au moindre barbier la pratique de la chirurgie; on a cru qu'on aurait une meilleure garantie pour la société en exigeant, de tous les prétendans, des examens publics devant des hommes de l'art, choisis eux-mêmes au concours, liés par des règles sévères et par leur véritable intérêt.

Qu'y a-t-il à tout cela de révolutionnaire? Sans doute, on peut faire quelques améliorations à l'enseignement de la médecine, et je ne doute point que les écoles elles-mêmes, que les chefs éclairés de l'instruction publique ne puissent en indiquer; mais pourquoi lier à cette discussion des idées politiques et des insinuations calomnieuses? Ne peut-on pas être un fidèle sujet du Roi, quand même on croirait, par exemple, qu'un chirurgien a quelquefois besoin de connaissances médicales?

G. D. P.

EXPÉRIENCES SUR LE SUC DE CAROTTES ROUGES, suivies *d'observations sur l'emploi de cette substance dans les ulcères cancéreux*, par E.-J.-B. Bouillon-Lagrange, docteur en médecine, etc.

LES expériences dont il s'agit prouvent: 1°. que les carottes sont composées d'un sucre liquide, de malate acide de chaux, d'une fécule blanche, d'une matière jaune, insoluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcohol et les huiles, comparable aux huiles fixes, solides, et donnant à la carotte sa couleur;

2°. Que les graines renferment une huile volatile d'un jaune pâle; la décoction contient du muriate de chaux, un principe amer et du tannin;

3°. Enfin, qu'on a retiré de leurs cendres du carbonate de chaux et du carbonate de magnésie.

Voilà pour la partie chimique du travail de M. Bouillon-Lagrange: celle-là est positive, nette et concluante. Malheureusement, il ne peut en être ainsi du reste de ce mémoire ou de la partie médicale qui le termine. On y lit deux observations. Dans la première il est question d'une femme de vingt-six ans, qui avait aux deux mamelles un gonflement depuis quelque temps douloureux: deux mois après une des mamelles s'ouvrit; c'est alors que M. Bouillon-Lagrange fut appelé. La plaie présentait, dit-il, un ulcère chancreux fort douloureux, dont la sanie avait la couleur et la fétidité ordinaires en pareil cas. Il existait de plus trois indurations à la même mamelle. » Quand on veut constater l'efficacité d'un remède, il importe avant tout de bien établir le caractère de la maladie que l'on traite; et, si j'ose le dire, c'est ce qui manque ici. Ce que rapporte M. Bouillon-Lagrange ne caractérise nullement une maladie cancéreuse, ou chancreuse comme il l'appelle. 1°. Les tumeurs cancéreuses se développent rarement à vingt-six ans; 2°. plus rarement encore elles attaquent les deux seins en

même temps ; 3°. elles ne sont pas douloureuses, seulement quelque temps avant d'abcéder ; 4°. enfin, elles ne marchent point si rapidement qu'en deux mois elles se transforment naturellement en un ulcère. Tout cela du moins n'est pas la marche ordinaire des cancers ; tandis que c'est la marche constante des inflammations simples des mamelles, quelle que soit la cause accidentelle qui les ait produites. De plus, les ulcères de ces organes ont presque toujours des bords renversés, saignans et sanieux, ce qui ne suffit pas pour en faire des ulcères chancreux : en sorte que je crois pouvoir conclure, en sûreté de conscience, que ce n'était pas une affection vraiment cancéreuse que l'on avait à combattre. — L'auteur faisait bassiner quatre fois par jour la plaie avec du suc de carottes ; il la recouvrait de charpie imbibée de ce suc, et la malade en prenait en se couchant un demi-gros réduit en extrait. Elle ne buvait d'ailleurs qu'une forte décoction de cette racine ; mais, indépendamment, elle prenait tous les jours des pilules composées d'extrait de ciguë et de clématite ; elle usait de petit-lait, de purgatifs périodiques, de rafraîchissans, de lait d'ânesse, et surtout de l'air de la campagne ; de plus elle avait un cautère au bras. On voit que la carotte n'est, dans tout cela, pas pour grand'chose.

La seconde malade paraît bien avoir eu un cancer de l'utérus ; mais, comme elle est morte, on ne peut point attribuer au suc de carottes l'honneur de l'avoir guérie. — Si les douleurs furent diminuées par l'effet des injections du suc de cette racine, c'est un résultat que devaient produire des injections émollientes et détersives de toute espèce. — En définitif, je conclurais des observations de M. Bouillon-Lagrange, qu'il faut laisser la carotte dans les cuisines, et que la pharmacie en tirera peu de profit. J'ai connu un M. Bridault, médecin à la Rochelle, lequel fit un gros livre en l'honneur de la carotte, comme autrefois Pythagore, Dieuchès, Caton, en firent chacun un sur le chou. M. Bridault guérissait dans son livre toutes les maladies avec des carottes. Malheureusement depuis ce temps-là la carotte a perdu ses grandes vertus, et les maladies n'ont cessé d'aller leur train. Je crains bien qu'il en soit encore de même du cancer. Au demeurant, M. Bouillon-Lagrange s'y est pris en homme sage qui expérimente pour savoir à quoi s'en tenir ; et souvent il n'est pas moins utile de constater l'inefficacité d'un remède proposé, que d'en démontrer les grands avantages. M. Bouriat, habile pharmacien, rue du Bac, n°. 58, a préparé, conformément aux instructions de M. Bouillon-Lagrange, du fort bel extrait de suc de carottes. Les praticiens qui seront curieux de répéter ces essais sont sûrs du moins de le trouver convenablement préparé.

NOTICE SUR LE DOCTEUR MENURET.

A Monsieur DE MONTEGRE, *docteur en médecine, rédacteur de la* Gazette de Santé.

MONSIEUR,

JE viens d'apprendre avec douleur la mort du docteur Ménuret de Chambaud, mon compatriote, mon ancien ami, mon médecin ; et comme je vais tâcher de répandre quelques fleurs sur sa tombe, je vous prie de permettre qu'elles soient insérées dans votre intéressant journal.

Jean-Jacques Ménuret de Chambaud naquit à Montelimart en 1733. Il commença fort jeune l'étude de la médecine à l'école de Montpellier, école devenue depuis si célèbre : c'est là qu'il fit ses premiers cours ; il y endossa la robe de Rabelais, comme c'était l'usage, usage alors respecté, et qui n'en est pas moins respectable quoiqu'il soit aboli ; l'on y rendait hommage à la fois à un grand homme et à la médecine. Le docteur Fise était à cette époque très à la mode, ou plutôt très en vogue dans la province du Languedoc. Ce docteur était un homme très-savant, mais un peu singulier ; en tâtant le pouls d'un malade il devinait sa maladie ; et il lui disait franchement et quelquefois brusquement : *Vous en reviendrez ou vous n'en reviendrez pas ;* et jamais ou presque jamais, il ne se trompait. Il était né enfin avec l'instinct de la médecine ; instinct qu'il avait perfectionné par l'étude ; et c'est sous lui que le docteur Ménuret apprit la médecine-pratique ; je dirai plus, c'est d'après les

leçons de ce grand-maître, qu'il composa et publia son *Traité sur le Pouls*, en 1768. Le docteur Ménuret était encore jeune à cette époque, et son ouvrage fit beaucoup de sensation. Il publia ensuite un *Avis aux mères sur la petite-vérole et la rougeole*, maladies qui alors faisaient beaucoup de ravages, parce qu'on n'avait pas encore découvert la vaccine. Mais, peu content de s'occuper de la santé des enfans, il voulut s'occuper de celle des hommes, et donna son *Essai sur l'action de l'air dans les maladies contagieuses*. Ces deux ouvrages prouvent combien le docteur Ménuret était pénétré du saint amour de l'humanité; amour qui est, selon moi, la première vertu d'un médecin. Son essai sur l'*Histoire Médico-Topographique de Paris* parut enfin, et c'est le plus connu de tous. Les Parisiens doivent pour cet ouvrage quelque reconnaissance à sa mémoire; et voici comment.

Les préjugés, qui s'étendent partout, avaient fait croire à quelques personnes, et principalement aux étrangers, que le climat de Paris était fort malsain. Le docteur Ménuret prouve invinciblement le contraire; il prouve que cette humidité qui y règne durant quatre ou cinq mois de l'année, bien loin d'être la cause des maladies, en est le préservatif; et il fait voir que l'air ambiant ne pouvant, à cette époque ni dans aucune autre, infecter les individus à cause des vents qui succèdent à l'humidité; la ville de Paris est la digne capitale de la France, puisqu'elle en est à peu près la plus salubre. Il donne beaucoup d'autres raisons solides que je ne puis pas développer dans une simple lettre, mais que je vous invite à lire dans son ouvrage.

Je ne dois pas oublier de dire qu'avant de publier cet ouvrage, le docteur Ménuret était un des collaborateurs les plus laborieux de l'*Encyclopédie*, et qu'il y fit insérer l'article *mort*, l'article *somnambulisme*, et plusieurs autres articles aussi intéressans que bien écrits. La société d'agriculture couronna, en 1790, son *Mémoire sur les Jachères*, et il pouvait en parler plus savamment qu'un autre, puisqu'il était né dans le pays des jachères. Ses *Observations sur le débit du sel* furent utiles à ses concitoyens, et peu de personnes y prirent garde, parce qu'en général les Français préfèrent l'agréable à l'utile. Le docteur Ménuret, cependant, quoique s'occupant de l'utile, ne négligeait pas l'agréable; on le verra dans un de ses derniers ouvrages, intitulé : *Essai sur l'art de former les bons médecin*. L'auteur, dans cet Essai, donne des préceptes dont il avait déjà donné l'exemple; il recommande aux jeunes médecins d'être doux, affables, polis avec tout le monde, et surtout avec les malades. Comme je suis depuis quelque temps du nombre de ces derniers, je me rappellerai toujours avec reconnaissance une de ses maximes favorites. « Mon ami, me disait-il, quand on ne peut pas guérir un malade, il faut chercher à le consoler; » et c'est ce qu'il faisait toujours.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Cubières-Palmézeaux.

Note du rédacteur. — Qu'il nous soit permis d'associer nos regrets à ceux de M. de Cubières pour la perte du savant médecin, du citoyen recommandable qui nous honora de son amitié, et jusqu'à son dernier jour voulut prendre part à nos travaux.

On doit ajouter à la liste des ouvrages de M. le docteur Ménuret, donnée par M. de Cubières : 1°. un *Mémoire sur la topographie de Montelimart*, inséré dans le Recueil des observations sur les hôpitaux par Richard; 2°. un *Essai sur la ville de Hambourg, considérée dans ses rapports avec la santé*, ou *Lettres sur l'histoire médico-topographique de cette ville*. Cet écrit, composé en 1797, fut le fruit de l'exil et un tribut payé à l'hospitalité. Les circonstances qui forcèrent M. le docteur Ménuret à s'expatrier, ont un caractère historique et méritent d'être recueillies. Il était médecin de Dumourier, lorsque les commissaires de la convention vinrent signifier à ce général l'ordre de se rendre à Paris pour y faire juger sa conduite : cet ordre équivalait à celui de porter sa tête à l'échafaud. Dumourier, assez embarrassé de sa

position, et peut-être n'ayant pas encore pris son parti, voit entrer son médecin dans sa chambre. « *Eh bien! docteur,* lui dit-il, *avez-vous* » *quelque remède contre ce mal là? — Eh oui,* » *général*, répond celui-ci, *un petit récipé de* » *désobéissance.* » On sait comment le général usa du récipé. Mais il publia l'anecdote; et M. Ménuret, compromis, fut obligé de chercher un asile en pays étranger. Il y porta un cœur toujours rempli de l'amour de sa patrie, qu'il n'accusa jamais des maux qu'il endurait. « L'homme de bien, disait-il avec Platon, quelque maltraité qu'il soit par sa patrie, conserve toujours dans son cœur un intercesseur pour elle, et cherche les occasions de la ramener et de la servir. » (*Essai sur Hambourg,* p. 5.)

Ces nobles sentimens n'ont point cessé de diriger sa conduite jusqu'à la fin de sa vie. Sans accuser personne des malheurs qui lui avaient enlevé le fruit de ses longs travaux, il déployait à quatre-vingt-deux ans une activité que possèdent peu de jeunes gens. Médecin des pauvres, et membre des comités de bienfaisance de son arrondissement, son temps, ses conseils et ses soins étaient à la disposition des malheureux. Il a fini au milieu de ces exercices honorables, ayant, il est vrai, rempli de nombreuses années, mais éternellement regrettable, car sa vie était toujours consacrée à l'humanité. Ainsi finit l'honnête homme, l'homme utile à ses semblables, et la mémoire de ses vertus reste comme un parfum sur sa race.

Molliter ossa cubent:
Et sit humus cineri non onerosa suo!

BIBLIOGRAPHIE.

Manuel du garde-malade, *des gardes des femmes en couche et des enfans au berceau;* par F. L. Foderé, docteur et professeur à la faculté de médecine de Strasbourg, etc. Publié par ordre de feu M. de Lezay-Marnésia, préfet du Bas-Rhin, 1 vol. in-12. Prix 1 fr. 50 c., et 2 fr. par la poste. A Paris, chez Foucault, Gabon et Colas.

M. de Lezay-Marnésia, dont les amis de l'humanité regretteront long-temps la mort prématurée, avait demandé à M. le doyen de la faculté de Strasbourg le manuel en question, dont il envoyait le programme. M. Foderé, avantageusement connu par son savant Traité de Médecine Légale, se chargea de répondre au désir de M. le préfet; et cet habile professeur ne crut point indigne de lui de tracer aux garde-malades des conseils qui devaient tendre au soulagement des malades.

Avant d'entrer en matière, il fait observer aux parens qu'ils sont les premiers et les plus naturels garde-malades; il leur rappelle qu'ils ont, par rapport à leurs proches indisposés, des devoirs relatifs, 1°. à la santé, 2°. à la disposition des affaires spirituelles, 3°. à celle des affaires temporelles.

Ce manuel est divisé en quatre sections sous-divisées en chapitres:

Dans la première section on trouve tout ce qui concerne la personne des garde-malades, ce qui peut éclairer sur le choix qu'on en doit faire, les qualités qui leur sont indispensables, les défauts que l'on doit craindre en eux; il leur donne ensuite des conseils sur leur conduite, soit relativement au malade, soit dans leur propre intérêt.

La deuxième section enseigne aux garde-malades tout ce qu'ils doivent savoir relativement à leur service, par rapport à la chambre, au lit, à la personne, aux évacuations.

La troisième section est consacrée aux préceptes de conduite qui se rapportent à l'administration des remèdes et des alimens, suivant ce qui est prescrit par le médecin: l'auteur donne ici à ses élèves des instructions qui peuvent être fort utiles à tout le monde, sur les diverses particularités de la préparation des remèdes simples et des boissons, les pansemens de vésicatoires, cautères, le service des bains, etc.

Enfin, la section quatrième traite *des soins des garde-malades dans plusieurs cas particuliers de maladies, et envers les femmes en couche et les petits enfans.*

Ce petit ouvrage, dans lequel l'auteur s'est prescrit de ne point sortir du cercle des connaissances nécessaires aux garde-malades, peut être

fort utile; il n'est pas fait pour accroître beaucoup la réputation distinguée à laquelle M. le professeur Foderé a déjà tant de titres ; mais il prouve que rien de ce qui peut être utile aux malades ne lui est étranger, et qu'il n'est pas moins praticien soigneux qu'écrivain savant.

Essai sur l'érysipèle chronique qui règne d'une manière endémique a Rio-de-Janeiro, présenté et publiquement soutenu à la Faculté de médecine de Montpellier, le 1er. décembre 1809; par *Amato-Baptista Pereira, Brésilien*, chirurgien, professeur royal de chirurgie à Rio-de-Janeiro, docteur en médecine, etc.

Plusieurs circonstances s'unissent pour donner de l'intérêt à cette dissertation : le pays de l'auteur; la nature de la maladie qu'il a décrite et qui est inconnue en Europe; enfin, la marche sage et méthodique qu'il a suivie. M. Pereira, en faisant preuve dans cet ouvrage d'un talent d'observation fort distingué, donne un éclatant démenti aux auteurs du préjugé qui refuse aux hommes de couleur de l'aptitude aux sciences. Il n'est aucun pays, aucune société savante de l'Europe, qui n e pût s'honorer de l'auteur de cet écrit.

La maladie dont il s'agit débute par un frisson général, puis fièvre durant deux jours, après lesquels il se déclare, en quelque partie du corps, une douleur obscure avec pesanteur, suivie d'une inflammation érysipélateuse. Au bout de six ou huit jours, les symptômes diminuent et disparaissent peu à peu, pour revenir bientôt avec une plus grande intensité. Les rechutes devenant de plus en plus intenses et fréquentes, l'inflammation est enfin remplacée par l'œdème, signe *pathognomonique* de la chronicité. Cet œdème remplace alors l'érysipèle, et croît sans cesse, au point de mettre les parties qui en sont attaquées, hors d'état de remplir leurs fonctions naturelles. En général, les malades sont affectés de douleurs dans les hypocondres, et de dérangement des fonctions digestives.

Le scrotum et les jambes sont les parties le plus souvent attaquées chez les hommes. Les femmes sont, dans leur jeunesse, exposées à en être atteintes aux bras et à la tête, quelquefois encore, aux seins et au ventre : ce n'est qu'après trente-cinq ou quarante ans que chez elles la maladie se montre aux jambes et devient chronique.

Cette maladie n'est dangereuse que lorsqu'elle survient après l'accouchement; dans les autres cas, elle n'est fâcheuse que par sa durée et l'œdème qu'elle occasione. On ne l'observe que dans la ville de Rio-de-Janeiro, et elle n'existe en aucune autre partie du Brésil.

Pour mettre le lecteur en état de reconnaître les causes de cette affection endémique, M. Pereira présente un aperçu topographique de Rio-de-Janeiro. Cette ville, située dans un climat brûlant, n'est accessible à aucun vent; les maisons sont construites de manière à augmenter la stagnation de l'air ; des inhumations dans les églises, et des cimetières nombreux au sein de la ville, augmentent l'insalubrité. Le régime des habitans consiste en chair de poisson et en viandes très-grasses, assaisonnées avec des épices très-violens; ils sont dans l'usage de boire abondamment de l'eau-de-vie, de prendre continuellement des demi-bains, et surtout, des bains de jambes tièdes : et c'est si évidemment à ces conséquences qu'il faut attribuer la maladie, qu'il suffit, pour en guérir, de changer pendant quelque temps ces habitudes, ou de s'éloigner de la ville. Il est vrai aussi que ceux qui se sont guéris par ces moyens, sont promptement attaqués de nouveau, lorsqu'ils reviennent à leur ancienne manière de vivre.

Le traitement que l'on met communément en usage dans le pays, a des suites fâcheuses : ce sont des applications émollientes ou saturnines, dont les unes favorisent les progrès de l'œdème, et les autres disposent à la gangrène. M. Pereira déclare n'avoir pu encore rassembler assez de faits pour déterminer une méthode assurée de traitement; mais il insiste sur cette vérité, que c'est presque uniquement des moyens hygiéniques qu'il faut user : et ces moyens sont assez indiqués par l'exposé que nous avons fait des causes du mal. Il suffit d'éviter ces causes, pour ne jamais être atteint de la maladie, laquelle

n'attaque ni les étrangers résidant passagèrement dans la colonie, ni les malheureux nègres qui y sont apportés par l'esclavage. A l'occasion de ces tristes victimes des faux calculs et de la cupidité des hommes blancs, M. Pereira fait quelques réflexions très-sages sur le régime auquel ils sont soumis au Brésil, et unit sa voix à celle de tous les amis de l'humanité, pour demander qu'on écoute à leur égard le cri de la raison et de la justice.

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS.

Prix de chimie. — *Programme.*

En 1814, la Société avait proposé, pour sujet d'un prix de chimie fondé par M. Parmentier, les questions suivantes :

1°. Existe-t-il dans les végétaux une substance *sui generis* différente des matériaux immédiats connus, et qu'on puisse nommer *extractif* ?

2°. Si l'extractif existe, quel moyen a-t-on de l'isoler, et quelles sont ses propriétés caractéristiques ?

3°. Quelles sont les substances auxquelles il est le plus souvent uni dans les extraits pharmaceutiques : et, dans le cas où l'extractif n'existerait pas, quelles sont les substances dont la réunion constitue les principaux extraits ?

4°. Si l'extractif existe, quels sont ses rapports et ses différences avec les principes colorans?

5°. Quel rôle joue-t-il dans les arts chimiques et économiques dans lesquels on emploie les végétaux ?

Deux mémoires seulement ont été envoyés à la Société, et l'un d'eux surtout contient des observations très-intéressantes; mais les auteurs n'ont point embrassé la question dans son ensemble ; leurs recherches, quoique savantes et lumineuses, ne leur ont donné que des preuves incomplètes, et la société a le regret de ne pouvoir décerner le prix à l'un d'eux ; mais, pour l'intérêt de ces mêmes concurrens, et pour laisser à ceux qui n'ont pas eu le temps de terminer leurs travaux les moyens d'entrer dans la lice, elle proroge le concours jusqu'au mois de janvier 1817.

L'extractif existe-t-il ou n'existe-t-il pas? voilà la question principale et essentielle. Si les concurrens croient qu'il existe, ils sont invités à le caractériser, à donner des procédés certains pour l'isoler, et à démontrer sa présence dans un assez grand nombre de végétaux. Si les concurrens pensent au contraire qu'il n'existe pas, la société désire que, par des analyses exactes et claires, ils démontrent :

1°. Que ce qu'on a appelé jusqu'ici *extractif*, n'a point les propriétés qu'on lui avait attribuées ;

2°. Que cette substance, jusqu'à présent indécomposée, est formée par l'union de principes immédiats déjà connus.

Comme il est possible que cette question très-importante ne soit pas résolue, et que la société a le plus grand désir d'accomplir le vœu du fondateur, elle ajoute au prix de *six cents francs* offert par feu M. Parmentier, un second prix de *trois cents francs*, à celui qui, s'occupant de la question des extraits, et *sans l'avoir résolue*, aura le plus avancé l'analyse végétale, soit en faisant connaître des principes nouveaux, soit en indiquant des procédés qui simplifient ou perfectionnent l'analyse. Ce second prix sera décerné, soit que le premier ait été remporté, soit que la question principale reste indécise.

Les mémoires doivent être envoyés, *francs de port*, avant le 15 janvier 1817, au secrétaire général de la société, M. le chevalier *Cadet de Gassicourt.*

Les auteurs mettront une devise à leurs mémoires non signés. Ils y joindront un billet cacheté renfermant leur nom et leur demeure, et portant pour suscription la même devise que le mémoire. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire serait couronné.

Le prix sera décerné par la société de pharmacie, dans sa séance publique de 1817.

Les personnes dont l'abonnement finit avec l'année, sont priées de le renouveler pour ne pas éprouver de retard.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. II.) (11. Janvier 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — *Secte Méthodique* (Suite) : Cœlius Aurelianus.

Omnis motus viarum efficit raritatem.

(COEL. AUREL. Acut. L. II. c. 40.)

LES méthodiques appliquaient très-fréquemment les *ventouses* dans l'intention de relâcher. Elles étaient communément de cuivre : mais pour les parties très-délicates ils en avaient de verre, d'argile, ou même de corne. Celles qui étaient destinées à agir avec force, avaient l'ouverture étroite ; les autres en avaient une plus large, et les bords en étaient quelquefois renversés en dehors. Le plus souvent ils scarifiaient la partie avant de les appliquer. Comme ils employaient beaucoup les sangsues, ils s'en servaient quelquefois à la place des scarifications avant d'appliquer les ventouses.

Les autres moyens de relâcher qu'ils mettaient en usage, étaient les cataplasmes émolliens, les applications d'éponges trempées dans l'eau tiède ou l'huile chaude. Ils tiraient aussi des moyens de relâcher *de l'air*, *de la nourriture*, *du sommeil*, *de la veille*, *des exercices*. C'était principalement à la fin des maladies qu'ils employaient l'exercice, en le diversifiant de toutes les manières possibles : ainsi Cœlius fait mention de l'escarpolette comme d'un exercice propre à ceux qui relèvent de la léthargie.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 décembre au 31 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	17
Fièvres bilieuses ou gastriques.	53
Fièvres muqueuses.	5
Fièvres adynamiques ou putrides.	36
Fièvres ataxiques.	2
Fièvres catarrhales.	18
Phlegmasies internes ou externes, dont 27 des voies de la respiration.	51
Phthisies pulmonaires.	14
Apoplexies.	8
Varioles.	3
Coliques métalliques.	4
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	132
Galeux.	37
TOTAL GÉNÉRAL.	380

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

DANS les premiers jours de janvier, les vents ont été le plus souvent au NORD, inclinant tantôt vers L'EST, tantôt vers L'OUEST. Pendant un jour ou deux l'on a ressenti de faibles gelées qui se sont terminées par la chute d'un peu de neige fondue et d'une grande quantité d'eau. La température à présent est assez régulièrement de trois, quatre et cinq degrés centigrades au-dessus du zéro, l'air constamment humide et le ciel nébuleux.

L'épidémie catarrhale continue, ou même croît en intensité. J'ai consigné à dessein, dans le relevé des admissions aux hôpitaux, l'expression *fièvres catarrhales*, sous laquelle on désigne ces affections maintenant si communes, dans lesquelles les membranes muqueuses sont intéressées presque

en totalité. Je fais néanmoins la remarque qu'en général, quoique la maladie actuellement régnante se transmette le plus souvent de l'un des deux systèmes formés par les membranes muqueuses à l'autre, la muqueuse intestinale seule en est communément exempte.

Plusieurs de ces fièvres prennent aussi le caractère d'ataxie, ou de malignité, *mali moris.* Des symptômes nerveux plus ou moins graves, mais toujours fort inquiétans, viennent en embarrasser la marche. M. le professeur Chaussier a traité un jeune homme vigoureux, chez lequel une fièvre de cette nature a déterminé une hydrophobie symptomatique qui, durant plusieurs jours, a résisté aux saignées locales, aux pédiluves et à tous les calmans possibles. Le moindre effort que faisait le malade pour avaler lui causait des convulsions terribles. Cet accident qui, selon toute apparence, aurait amené promptement un résultat funeste, a enfin cédé à un bain tiède un peu prolongé, et de ce moment tout étant rentré dans l'ordre naturel, le malade a été bientôt après hors de danger.

☉ Pleine lune, le 15 janvier.

Depuis le 30 décembre jusqu'au 10 janvier, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 7 l. $\frac{4}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. $\frac{6}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 4 d. au-dessous de 0. — Le *minimum* de 8 d. au-dessus.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 75 d. — Le *minimum* de 69 d.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

FAIT DE PRATIQUE MÉDICALE.

CAROLINE, âgée de quinze à seize ans, au corps élancé, à la taille svelte, à la fibre douée de la plus grande excitabilité, est réglée pour la première fois le 18 ou 19 du mois de novembre dernier. Quelques gouttes de sang marquèrent seulement cette première apparition des menstrues : aussi la santé de cette jeune demoiselle en fut bientôt dérangée ; en effet, au bout de trois à quatre jours, se manifestèrent successivement un certain malaise, une inquiétude inusitée, une altération sensible dans les traits de la figure, une diminution d'appétit, *puis* des maux d'estomac, de nausées, des vomissemens de matières bilieuses et glaireuses ; *enfin* la fièvre qui obligea la malade à garder le lit.

A cette dernière époque de l'invasion de la maladie, c'est-à-dire, le 24 ou 25 du mois, un homme de l'art qui fut appelé, ne voyant dans cette série de symptômes maladifs qu'un appareil saburral et bilieux, proposa et administra l'ipécacuanha. Les résultats de ce remède furent des nausées et deux vomissemens d'un peu de bile mêlée de glaires et d'eau qu'on donnait de temps en temps à la jeune malade pour favoriser les effets de cet émétique végétal ;... il y eut aussi deux selles.

Ces évacuations ne diminuèrent pas les accidens ci-dessus mentionnés ; la malade fut plus agitée, et perdit par le nez quelques gouttes de sang. La fièvre devint aussi plus violente, et le lendemain même il se manifesta un léger trouble dans les fonctions du cerveau.

Cet état de souffrance dura, à quelque chose près, jusqu'au 27. Comme à cette période de la maladie on craignit qu'elle ne dégénérât en fièvre *maligne*, on prescrivit une potion éthérée, avec addition de quelques gouttes de laudanum liq. de *Sydenham*, le quinquina rouge en substance, et l'eau de camomille romaine pour tisane.

Le 28, augmentation rapide de tous les symptômes. La nuit fut très-orageuse, et le quinquina se précipita par les selles.

Le lendemain, 29, on appliqua les vésicatoires aux jambes........ Sur ces entrefaites, on appela un nouveau conseil..... Voici quel était alors l'état exact des choses.

Inquiétude, agitation extrêmes ; rougeur aux pommettes ; mal de tête ; peau sèche, aride, chaude; yeux fixes, hagards, animés; parole brève, prompte, inaccoutumée ; respiration gênée, courte, élevée; tension; douleur à la région hypogastrique ; urines rares et chargées ; fièvre continue et vive; pouls petit, concentré, accéléré, irré-

gulier; soif; langue plutôt sèche qu'humide, mais non bilieuse, ni gastrique; enfin précipitation fréquente du quinquina par les selles qui étaient tellement colorées de cette substance exotique qu'on aurait dit qu'elles n'étaient qu'un mélange de sang et de matières fécales.

Après quelques instans assez prolongés de délibération, les gens de l'art, réunis en comité, décidèrent d'éloigner tout purgatif; de suspendre l'usage du quinquina; de substituer le sirop diacode à la teinture anodine de Sydenham; de donner, pour boisson, de l'eau de veau ou de poulet nitrée, et pour nourriture de la crème de riz à la place du bouillon de viande; enfin d'avoir recours à l'application des sangsues, sinon à la vulve, du moins aux extrémités inférieures.

Tous ces moyens avaient pour but de modérer la fièvre, la soif et la chaleur interne, de solliciter la sécrétion des urines, de rompre le spasme de l'hypogastre, et de calmer l'excitation excessive de tout le système.

Dans la soirée du même jour, 29, on leva l'appareil des vésicatoires, et, quoique cette opération se fît avec beaucoup de ménagement, et que, d'après le précepte de *Stoll*, l'épiderme ne fût point enlevée, on ne saurait se faire une idée de l'agitation, des plaintes et des souffrances de la malade.

Cependant, elle éprouva un peu d'amendement dans la nuit. Il y eut environ deux heures de bon sommeil...... Deux selles de quinquina....... les urines moins rares et moins chargées.

Le lendemain, on appliqua les sangsues aux malléoles, et on laissa couler le sang jusque vers la soirée.... La nuit fut beaucoup meilleure, et le sommeil assez paisible et assez soutenu. Il y eut une petite selle qui entraîna encore du quinquina.

Le 1er. décembre, le calme de la nuit se soutint pendant tout le cours de cette journée; mais le pouls était encore fiévreux, quoiqu'il fût plus souple, plus développé et plus régulier. Continuation des mêmes moyens curatifs, c'est-à-dire, eau de veau nitrée, crème de riz, potion éthérée et calmante....... Point de selles...... Les urines plus libres, plus abondantes, et presque naturelles.

La nuit de ce même jour fut encore meilleure que la précédente, et l'on peut dire que dès-lors la convalescence et même la guérison furent assurées, puisqu'à la visite du lendemain, 2 du mois, la malade fut trouvée sans fièvre, sans inquiétude, sans douleur, demandant à sortir du lit et à prendre des alimens.

Tel est le tableau circonstancié, mais fidèle, de cette maladie qui, par sa gravité apparente, avait jeté l'alarme dans la famille, et qui a été aussi promptement que solidement combattue par le traitement secondaire mis en usage.

Réflexions.

Doit-on regarder cette affection morbide comme une fièvre essentiellement bilieuse ou gastrique? Devait-on craindre qu'elle ne dégénérât en fièvre maligne (ataxique) comme semblaient l'indiquer et l'ensemble des symptômes concomitans, et l'emploi des stimulans tant internes qu'externes, administrés, pour ainsi dire, de prime abord? Doit-on, au contraire, considérer cette affection fébrile comme symptomatique, déterminée et développée par la première apparition des menstrues qui, en agaçant et stimulant *l'utérus*, ont sympathiquement affecté l'estomac et porté le désordre dans tout le système? Le désordre a-t-il été augmenté par l'usage du vomitif, du quinquina, et par l'application des vésicatoires qui, dans une constitution aussi sensible qu'irritable, ont agi si violemment?

Quoiqu'on ne doive pas toujours juger des choses par les événemens, ni de la vertu des remèdes par les effets qu'ils produisent quelquefois; néanmoins comme, par le changement subit de la méthode curative, cette maladie, dont les accidens avaient été portés brusquement à un haut degré d'intensité, s'est, pour ainsi dire, tout à coup dissipée, il semble qu'on ne peut se refuser à adopter cette dernière opinion, et que, malgré les nausées et les vomissemens qui se sont déclarés dans les premiers jours de son invasion, il était bien plus raisonnable de recourir aux demi-bains, aux pé-

diluves chauds, à l'usage de l'eau de veau, du petit-lait, des calmans antispasmodiques proprement dits, à l'appplication des sangsues, etc., etc.

A., *Méd.* à B.

Note du Rédacteur de la Gazette.

Je vais essayer de répondre aux questions de M. A., ou plutôt de commenter les réflexions qu'il ajoute au récit du fait précédent. 1°. Aucun symptôme n'indiquait ici une maladie bilieuse ou gastrique ; 2°. après quelques jours, rien ne manquait plus à cette maladie, pour devenir maligne ou ataxique, et bientôt mortelle, que quelques nouvelles doses de quinquina, et la prolongation du système de traitement d'abord adopté; 3°. il ne paraîtra douteux à aucun praticien exercé, que tout l'appareil de ces phénomènes alarmans n'ait été développé par un système si déraisonnable de médication; les heureux effets du changement de la conduite qu'on tenait avec la malade donnent une plus grande force aux raisons qui font penser que les accidens dépendaient primitivement de cette conduite ; mais on ne doit pas ignorer que les choses pouvaient en être arrivées au point de rendre inutile le plus sage traitement, et la jeune malade alors serait morte uniquement par la faute du premier médecin qui la traitait. Il n'est que trop commun de rencontrer ainsi des malades dont l'état se trouve aggravé d'une manière irremédiable par l'impéritie de ces donneurs de remèdes qui semblent faits pour justifier les sarcasmes que l'on adresse, de temps immémorial, aux médecins. L'on peut croire qu'il n'est pas besoin d'aller en chercher des exemples en province, et que Paris en présente d'assez nombreux.

MORT CAUSÉE PAR LA PEUR.

Cet événement, qui doit paraître horrible à tous les pères de famille, est arrivé le 23 decembre dernier dans la rue Traversière Saint-Honoré : Voici comment il est rapporté par le *Constitutionnel*.

« Un petit garçon, âgé de quatre ans et demi, d'une bonne santé, doué d'une intelligence au-dessus de son âge, et d'une douceur qui le faisait aimer de tous les voisins, mais que chez ses parens on frappait souvent de verges, et que l'on menaçait de faire manger par *Croque-Mitaine*, avait été confié aux soins d'une bonne et d'une cuisinière. Les deux domestiques l'ont couché de bonne heure dans une chambre où elles couchent elles-mêmes, et l'y ont laissé seul et sans lumière. Trois fois l'enfant s'est levé, est parvenu à ouvrir la porte, est descendu nu-pieds à l'étage inférieur, a supplié les domestiques de ne pas le laisser seul dans une chambre noire, de le garder auprès d'elles, et a dit en tremblant qu'il avait peur de *Croque-Mitaine*. Les domestiques sont allés trois fois le recoucher après l'avoir fouetté, l'ont de nouveau menacé de *Croque-Mitaine* s'il se relevait encore, et l'ont enfin enfermé à la clef. Deux heures après elles ont eu la curiosité d'aller voir s'il était endormi..... il était mort ! »

Quel épouvantable récit! Puisse-t-il corriger quelqu'une de ces personnes qui, par irréflexion plutôt qu'à dessein prémédité, se rendent les bourreaux de misérables enfans ! Combien de ces petits êtres passent par cette cause, dans le malheur, des années qui pourraient être les plus heureuses de leur vie ! combien d'entre eux deviennent épileptiques par suite de frayeurs, à l'effet desquelles on les avait préparés en ébranlant leur imagination ! Les exemples en sont si communs, qu'il est inutile d'en rapporter. Interrogez ces infortunés épileptiques, qui sont le désespoir de leurs familles et l'effroi de toute la société; les neuf-dixièmes vous répondront qu'ils le sont devenus par cette cause. Un homme de lettres, recommandable à plus d'un titre, a publié des réflexions très-sages sur ce sujet, qui fait assurément une partie sacrée du devoir des parens : (*Discours sur la maladie de la peur dans les enfans; par J.-F. Sobry*). Il donne aux parens, comme aux instituteurs, d'utiles préceptes; il leur montre les suites fâcheuses de la sotte habitude d'effrayer les enfans pour les faire obéir. Que les leçons de cet homme de bien ne soient pas perdues ! que le déplorable événement que nous rapportons soit au moins une leçon utile !

SÉANCE DE L'INSTITUT.

Déglutition de l'air.

M. le professeur Hallé a rendu compte d'un Mémoire présenté à la première classe, par M. Magendie, sur la déglutition de l'air atmosphérique. M. Magendie, dont nous avons plus d'une fois fait connaître les intéressans travaux, ayant reconnu, dans le cours de ses expériences, que les animaux qui y étaient soumis avalaient d'assez grandes quantités d'air en faisant effort pour vomir, donna une attention spéciale à ce phénomène ; il parvint alors à constater, par des essais répétés, qu'à chaque nausée, quelle que soit la cause qui la produise, une bouffée d'air est poussée dans le pharynx et l'œsophage, d'où elle passe dans l'estomac qui s'en trouve distendu ; ce qui suffit souvent pour exciter le vomissement. L'air ainsi avalé ressort ordinairement par la bouche, en produisant des éructations ; mais quelquefois aussi il franchit le pylore, remplit les intestins et les gonfle au point de permettre de simuler une *tympanite*, comme l'avait fait un jeune conscrit qui usait de ce moyen pour obtenir son congé.

M. le professeur Hallé déclare, en terminant son rapport, que ce nouveau Mémoire est digne de ceux que M. Magendie a déjà présentés à la classe, qu'il mérite l'approbation de l'institut ; et conclut à ce qu'il soit imprimé parmi ceux des savans étrangers.

Mémoire sur les œufs des quadrupèdes, par M. Cuvier.

M. Cuvier rend compte, dans ce Mémoire, des recherches auxquelles les observations de M. Dutrochet (1) lui ont donné l'idée de se livrer. Il commence par l'examen des opinions professées à ce sujet par les anatomistes de tous les âges, et nous amène à cette conclusion que, parmi les faits qu'il a reconnus, il en est peu qui n'aient déjà été dits quelque part, mais que jamais ils n'ont été observés dans une série aussi complète, saisis sous un point de vue aussi général et présentés dans un ordre aussi naturel que notre grand naturaliste est en état de le faire.

« Nous croyons, dit M. Cuvier, pouvoir établir, en thèse générale, que les œufs des mammifères, comme ceux des oiseaux et des reptiles à poumons, se composent :

» 1°. D'une enveloppe générale qui dans l'œuf des oiseaux porte le nom de membrane de la coque, et dans ceux des mammifères celui de chorion ;

» 2°. D'un fœtus enveloppé dans un amnios qui n'est que la réflexion de la membrane extérieure du cordon ombilical ;

» 3°. D'un sac tenant par un pédicule à la vessie de ce fœtus, et que l'on a appelé allantoïde ;

» 4°. D'un autre sac tenant par des vaisseaux au mésentère du fœtus, et fixé par un ou par deux ligamens à quelques points du chorion : ce sac, appelé dans les animaux mammifères vésicule ombilicale, répond à ce que l'on nomme dans les oiseaux le *vitellus*, ou le sac du jaune, et les ligamens aux chalazes de ce *vitellus*.

» Ces deux sacs varient à l'infini en position et en grandeur relative. L'un des deux a quelquefois l'air de prendre la place de l'autre ; mais ils existent toujours et sont toujours placés en dehors de l'amnios et en dedans du chorion, en sorte que le chorion est une membrane commune qui en renferme trois autres, l'amnios, l'ombilicale et l'allantoïde.

» Les différences entre les animaux mammifères et les ovipares sont : 1°. que, dans ces derniers, les vaisseaux ombilicaux se distribuent entièrement sur la surface de l'allantoïde sans aller au chorion, encore moins sans le traverser, et sans éprouver par conséquent d'autre influence du dehors que celle qui peut s'exercer au travers de la coquille et de la membrane qui le double ; tandis que dans les mammifères, après avoir formé un réseau plus ou moins marqué autour de

(1) Voyez les numéros XXXIII et XXXIV de 1815.

l'allantoïde, ces vaisseaux percent le chorion et s'enracinent pour ainsi dire dans la matrice soit de toutes parts, soit à certains endroits, où ils forment d'épais plexus appelés placentas ou cotylédons, selon qu'il n'y en a qu'un ou qu'on en compte plusieurs.

» 2°. Cette communication, plus ou moins étroite avec l'utérus, procure de la nourriture au fœtus; ses enveloppes et tout son œuf grandissent avec lui; tandis que dans les ovipares, qui ne tirent rien du dehors, le fœtus ne grandit qu'aux dépens de quelques-unes des parties de l'œuf: toutes ces parties ont donc déjà leur grandeur, que le fœtus est encore invisible.

» 3°. La vésicule ombilicale des quadrupèdes ne leur paraît nécessaire que pour un certain temps, et dans le plus grand nombre elle se flétrit et disparaît long-temps avant la naissance; jamais elle n'entre dans l'abdomen; le jaune, au contraire, s'accroît d'abord par l'absorption du blanc; il diminue ensuite à mesure qu'il fournit au fœtus, et il en reste souvent au moment de la naissance une portion considérable qui rentre dans le ventre et y est encore visible pendant quelques jours.

» 4°. L'allantoïde des ovipares, d'abord invisible, grandit presque à vue d'œil, au point d'envelopper tout l'œuf à une certaine époque. Celle des mammifères, si elle varie en grandeur, prend son accroissement dès les premiers momens de la gestation, et sitôt qu'on la voit elle a déjà l'étendue relative et les connexions qu'elle doit conserver, connexions qui varient beaucoup selon les espèces. »

Telles sont les propositions que démontre M. Cuvier en décrivant successivement les structures particulières aux fœtus des divers mammifères.

(La suite au numéro prochain.)

NÉCROLOGE.

M. Guyton de Morveau, ancien conseiller au parlement de Dijon, l'un des restaurateurs de la chimie, est mort à Paris, le 2 janvier dernier, à 79 ans. Parmi les principaux titres de gloire de cet homme célèbre, on compte surtout la grande part qu'il a prise à la création de la nomenclature chimique moderne, dont il présenta le premier le plan à l'académie des sciences; et l'application des fumigations acides à la destruction des miasmes infects ou contagieux. On sait que cette découverte, dont il usa d'abord à Dijon pour purifier des caveaux qui servaient aux sépultures, fut mise en oubli jusqu'à ce qu'un médecin anglais, M. Carmicaël Smith, l'ayant fait servir à arrêter une contagion qui détruisait les équipages d'une flotte, reçut de son gouvernement une récompense magnifique.

Tous les savans de l'Europe réclamèrent alors la priorité de l'invention pour M. Guyton, et l'on commença à donner quelque importance à un procédé qui nous revenait de l'étranger. Des expériences nombreuses et très-variées ont prouvé que ces fumigations étaient utiles dans un très-grand nombre de cas, quoiqu'il se trouvât aussi des circonstances où leur efficacité était douteuse, et d'autres enfin où elles étaient inutiles. C'est ce que semblent ignorer quelques personnes qui ont écrit depuis peu contre l'emploi des fumigations, et qui, faute d'une expérience assez étendue, ont conclu que ce moyen était toujours inutile, parce qu'il avait échoué dans quelques cas particuliers. Les plus actives de ces fumigations sont celles d'acide muriatique oxigéné, ou de chlore. Pour les obtenir, on met dans une capsule de verre, de porcelaine, de grès ou de faïence vernissée, un mélange d'une partie d'oxide noir de manganèse avec six ou huit parties de sel marin; on humecte ce mélange avec de l'eau, et après avoir placé la capsule sur des cendres chaudes on y verse un poids d'acide sulfurique à peu près égal à celui du sel: on se retire alors de l'appartement en fermant soigneusement les portes et fenêtres. Quoique l'odeur de ces fumigations soit désagréable, on a beaucoup exagéré le danger qu'il pouvait y avoir à les respirer: si la vapeur est trop épaisse, elle irrite à la vérité la gorge et le poumon et fait tousser; mais en ne la laissant échapper qu'avec mesure elle ne cause aucune

incommodité. Nous pouvons sur ce point citer notre propre expérience et celle de beaucoup d'autres médecins. Quelques personnes aiment mieux employer les fumigations nitriques qui se font en jetant de temps en temps une pincée de sel de nitre en poudre dans de l'acide sulfurique que l'on tient sur des cendres chaudes ; mais ces dernières vapeurs, étant plus pesantes que l'air, ne se répandent point comme les autres dans toute l'atmosphère d'une chambre, et doivent être moins efficaces. On peut encore substituer à toutes ces fumigations celles que l'on obtient en jetant de temps en temps, sur des charbons allumés, une pincée du mélange de parties égales de soufre et de sel de nitre. Ce dernier moyen, le plus simple de tous, est celui que le savant Chaussier emploie de préférence.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité de Chimie élémentaire théorique et pratique; *par* L.-J. Thénard, *membre de l'Institut, professeur de chimie au Collége de France, etc. etc.* 4 vol. in-8°., avec 31 planches; chez *Crochard* et chez *Colas*. Prix, 24 f. et 32 par la poste.

Le premier volume de ce bel ouvrage a paru depuis plus de deux ans; et le dernier, prêt à paraître, est imprimé à peu près en totalité; c'est l'ensemble des faits et de la doctrine dont l'exposition publique fait déjà depuis bien des années la gloire de M. Thénard.

Les progrès immenses de la chimie depuis environ un quart de siècle, sont dus non-seulement aux changemens heureux que l'on introduisit à cette époque dans son langage, mais surtout à ce que les plus savans maîtres de cette science en rédigèrent alors les élémens. C'est en effet dès les premiers pas que l'on essaye, dans le temple encore obscur des sciences, qu'il importe d'être dirigé par un guide éclairé : on peut s'en passer plus facilement lorsque, familiarisé avec les détours du sanctuaire, l'on se trouve en état de tenter quelque route nouvelle. Le traité de M. Thénard, enrichi de toutes *les découvertes* que l'on doit à ses devanciers, à ses nobles rivaux, à lui-même, complète pour l'époque actuelle la série des connaissances chimiques. L'importance d'un tel ouvrage, et les fruits que nos lecteurs peuvent en tirer, nous portent à nous départir de notre usage commun, en consacrant successivement un article à chaque volume: nous tâcherons d'abord de donner un analyse succincte des matières que renferme le premier.

Après les notions générales sur la nature des corps et sur la force qui unit leurs parties constituantes, l'auteur passe à l'examen de tous les corps divisés en deux grandes classes.

Première, corps impondérables, au nombre de quatre; le *calorique*, la *lumière*, le *fluide électrique*, le *fluide magnétique*. Il expose avec soin les propriétés de ces corps, et les lois suivant lesquelles ils se comportent; lois si bien connues, tandis que (chose étrange) l'existence même de ces substances singulières, comme êtres distincts, est loin d'être prouvée.

La deuxième classe comprend les corps pondérables, simples ou composés. Les corps simples, c'est-à-dire que jusqu'à présent on n'a pu décomposer, sont au nombre de quarante-cinq, sans compter le *chlore* et l'*iode* qui, n'ayant été découverts que postérieurement à la publication du premier volume, sont décrits dans le suivant. Trente-huit de ces substances sont de nature métallique; c'est de leur combinaison entre eux et avec les neuf autres que résultent tous les corps composés; et la chimie s'occupe de déterminer les conditions et les lois de ces combinaisons. Voici l'ordre suivant lequel M. Thénard les examine, procédant du simple au composé, réunissant dans un même groupe ceux dont les propriétés sont analogues, et ne parlant jamais en traitant de l'action d'un corps quelconque, que de celle qu'il exerce sur les groupes précédemment étudiés.

Première partie. Étude des corps inorganiques.

Deuxième partie. Étude des corps organiques; c'est-à-dire des végétaux et des animaux.

Troisième partie. Analyse chimique, et ap-

plication des propriétés des divers corps à l'art de l'analyse.

L'auteur parle d'abord de l'oxigène cet être dont la combinaison rapide avec les autres produit la combustion ; il décrit ce phénomène, et montre combien sur ce point la théorie moderne l'emporte sur l'ancienne. Tous les autres corps désignés sous le nom de combustibles, viennent ensuite dans l'ordre suivant lequel ils tendent à se combiner avec l'oxigène. Ce sont, l'*hydrogène* qui, dans de certaines proportions avec l'oxigène, constitue l'eau ; le *bore*, base de l'acide borique ou boracique ; le *carbone*, ou charbon, dont les usages sont si multipliés ; le *phosphore* qui est un des principes des os des animaux ; le *soufre*, dont la combinaison avec l'oxigène forme l'acide sulfurique ; l'*azote*, l'un des deux élémens de l'air que nous respirons. A l'occasion de ce gaz, M. Thénard fait connaître l'air atmosphérique, et donne le tableau de la pesanteur spécifique des gaz et de quelques vapeurs, comparée à celle de l'eau prise pour unité. Viennent ensuite les trente-huit métaux, dont six ne sont encore appelés ainsi que par analogie : ce sont le *silicium* (base de la silice) ; le *zirconium* (base du zircon) ; l'*aluminium* (base de l'alumine) ; l'*yttrium* (base de l'yttria) ; le *glucinium* (base de la glucine) ; le *magnesium* (base de la magnésie).

M. Thénard divise les métaux en six sections, fondées sur l'affinité que ces corps ont pour l'oxigène.

Dans la première, il place ceux qu'on vient de nommer, c'est-à-dire ceux dont les oxides n'ont point encore pu être réduits, etc.

Tous les métaux sont examinés successivement sous le rapport de leurs propriétés physiques. Plusieurs tableaux sont destinés à faire connaître l'ordre dans lequel ils sont placés entre eux, en ayant égard soit à leur couleur, soit à leur pesanteur, soit à leur ductilité, soit à leur fusibilité, soit enfin à l'ancienneté de la découverte qu'on en a faite.

L'auteur traite ensuite de la combinaison des corps combustibles entre eux, et divise en trois classes les composés qui en résultent. Il décrit après cela *les corps brûlés binaires*, c'est-à-dire formés par la combinaison des corps combustibles un à un avec l'oxigène ; ce sont les acides et les oxides ; les premiers, distingués par leur saveur, ou du moins par la propriété de rougir la teinture de tournesol, et par la faculté de se diriger vers le pôle positif de l'appareil galvanique lorsqu'ils y sont soumis. Les propriétés des oxides sont toutes différentes de celles-ci.

La description de ces corps, de leur nature, de leurs propriétés, complète ce volume, sur lequel l'abondance et l'importance des matières nous forceront de revenir dans un article prochain.

Traité des poisons tirés des règnes minéral, végétal et animal, ou Toxicologie générale, considérée sous les rapports de la physiologie, de la pathologie et de la médecine légale ; par M. P. Orfila, naturaliste, pensionnaire d'Espagne, docteur en médecine, membre correspondant de l'Institut, etc. — Tome second, première et deuxième parties. Deux volumes in-8°. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. francs de port. Chez *L. Colas* et chez *Crochard*.

Nous avons fait connaître le premier volume de cet ouvrage ; le second paraît, comme le premier, sous la garantie des éloges les plus flatteurs de la première classe de l'Institut. Nous en rendrons un compte détaillé.

Les personnes dont l'abonnement finit avec l'année, sont priées de le renouveler pour ne pas éprouver de retard.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. III.) (21. Janvier 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — *Secte Méthodique* (Suite) : Cœlius Aurelianus.

Quæ medicamenta potu exhibentur, neque bilem neque pituitam purgare solent, ea cùm corpus subierint, vim suam exibeant oportet, aut refrigerando, aut calefaciendo, aut siccando, aut humectando, aut cogendo, aut diffundendo. (HIPP. de affection. Lib.)

Les remèdes resserrans employés par les méthodiques étaient surtout l'air frais, l'eau et les huiles froides ; les frictions d'oxicrat ou de décoctions de plantain, de pourpier, de myrte, de roses, etc. Ils cherchaient à modérer les sueurs excessives en saupoudrant légèrement le corps avec de la craie en poudre, du plâtre, de l'alun ou d'autres matières semblables. Quelquefois ils faisaient aussi des cataplasmes avec ces substances.

Ils secondaient l'action de ces remèdes par l'emploi d'alimens qui devaient aussi resserrer ; comme la *farine d'orge* bouillie dans de l'eau ; du *pain rôti* et trempé dans du *vinaigre* ; des *coings*, etc. Ils faisaient boire à leurs malades de *l'eau froide*, mais en petite quantité, de peur qu'elle ne ramollît au lieu de resserrer. Ils mêlaient quelquefois du vin en petite quantité, mais il fallait que ce fût du *gros vin rouge*.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. janvier au 10 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées	34
Fièvres bilieuses ou gastriques	62
Fièvres adynamiques ou putrides	12
Phlegmasies internes ou externes, dont 54 des voies de la respiration	114
Phthisies pulmonaires	16
Paralysies récentes	5
Coliques métalliques	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	164
Galeux	142
TOTAL GÉNÉRAL	550

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

RIEN n'a changé dans les apparences de la constitution médicale : des pluies abondantes sont entre-coupées de momens de sérénité durant lesquels on aperçoit un soleil de printemps. Dans le thermomètre centigrade le mercure n'a point approché, depuis dix jours, de plus de 2° du zéro ; assez constamment dans la journée il en marque 5 et 6 ; il a même été jusqu'à 8°.

La lettre suivante contenant des réflexions qui nous paraissent de nature à intéresser beaucoup de nos lecteurs, nous croyons devoir la publier en entier à la place de notre article ordinaire, nous réservant d'y répondre dans le numéro prochain.

A Selles-sur-Cher, département de Loir-et-Cher, le 5 janvier 1816.

Monsieur,

Je lis dans la *Gazette de Santé* du 1er. janvier 1816, art. *Constitution Médicale*, l'énoncé du rapport qui existe entre la constitution atmosphérique des dix derniers jours de novembre et le caractère des maladies dominantes à cette époque. Vous y dites : « Nous ferons remarquer qu'on trouve dans le temps présent une » contradiction apparente très-marquée entre » l'état de l'atmosphère et le caractère des maladies régnantes ». Sous une constitution douce et humide, ajoutez-vous plus loin, il existe une disposition marquée aux fluxions sanguines les plus intenses; et vous citez, à l'appui de votre assertion, un cas de péritonite exquise ou aiguë, dans lequel vingt-quatre sangsues appliquées moitié sur le ventre, moitié aux parties génitales, secondées de quelques autres moyens anti-phlogistiques, ont ramené l'excitement vital au degré moyen qui constitue la santé. Vous terminez cet article par deux propositions émises avec le doute qui caractérise le médecin sage et instruit. Voici en quoi elles consistent : « L'apparition de ces phénomènes (les fluxions sanguines) serait-elle un indice de froids très-» rigoureux prêts à venir? Et serait-ce à l'influence de l'état qui précède ces temps rigoureux, plutôt qu'à ces temps eux-mêmes, qu'il » faudrait attribuer les faits que nous venons » de signaler? » Encouragé par l'extrême bienveillance avec laquelle vous accueillez les observations de vos correspondans, je m'abandonne au désir irrésistible d'exposer mon opinion sur ce point, et d'y ajouter même quelques autres réflexions analogues à ce sujet, que l'occasion me suggère, et sur lesquelles j'appellerai votre attention.

J'ai trop de déférence pour vos opinions, et trop peu de confiance dans les miennes, pour me permettre de faire aucune objection contre vos articles : c'est seulement une ampliation que je propose; ampliation d'ailleurs qui ne fait que rappeler les principes que vous avez exposés dans l'excellent article *constitution* du Dictionnaire des Sciences Médicales, qu'il eût été bon de citer comme un complément nécessaire de l'article *constitution médicale*, derniers jours de décembre, qui fait le sujet de cette lettre. Voici mon opinion : Les idées que nous avons sur l'influence des constitutions atmosphériques dans la production des maladies, sont journellement démenties par les faits, et tous les bons médecins sentent depuis long-temps la nécessité de secouer hardiment le joug qui leur a été imposé sur ce point par des autorités respectables, il est vrai, mais dont les explications attestent plus encore la subtilité des raisonnemens que la justesse des opinions.

En admettant même cette influence, il faudrait bien se garder de croire que ce soit dans la constitution atmosphérique d'une décade de jours, d'un ou de plusieurs mois même, qu'on découvrirait les causes de la production ou du développement des maladies. L'école de Montpellier pensait que c'était dans une série de constitutions atmosphériques de plusieurs années qu'il fallait rechercher les causes des maladies dominantes; opinion plus spécieuse encore peut-être que vraie, qui offre un champ vaste à l'arbitraire et aux contradictions. On ne peut se dissimuler entièrement les influences de certains changemens brusques de l'atmosphère sur le caractère des maladies; nous avons trop d'occasions de les observer pour les nier. Mais ce n'est là qu'une modification et non pas une production de maladies. En admettant l'influence nécessaire de plusieurs constitutions pour la production des maladies, il faut également admettre des accidens de ces constitutions qui les affaiblissent; puis des constitutions contraires même, intercalaires, qui les détruisent. Dans le nombre infini des combinaisons que l'esprit se verrait obligé de faire en admettant cette hypothèse, qui oserait garantir de ne point s'égarer?

Pour moi, je crois pouvoir défier qui que ce soit de prédire d'avance les maladies qui ré-

gneront à Paris, ou ailleurs, dans une suite d'années données (1).

Je sais que les temps froids et secs contribuent prochainement au développement des maladies inflammatoires; et c'est là, je crois, un des points les mieux éclaircis de l'influence des constitutions. Je sais encore qu'une partie du corps affaiblie par une maladie intérieure, est la première à ressentir les influences atmosphériques les plus légères; que les personnes qui se trouvent dans ce cas, présagent d'ordinaire les changemens de temps; mais cette susceptibilité ne me paraîtra jamais pouvoir être assez grande pour déterminer des maladies aiguës; ainsi donc, je me persuaderai difficilement qu'une constitution médicale inflammatoire régnante soit l'indice précurseur d'une constitution froide de l'atmosphère; et, quand bien même nous aurions prochainement des froids très-rigoureux, je ne les croirais pas sous la dépendance des fluxions sanguines spontanées qui règnent à Paris.

Il me reste à vous faire une observation qui a quelque rapport avec le sujet que je viens de traiter : c'est que le froid, qui s'étend communément du nord au sud, ne suit pas cet hiver sa direction la plus ordinaire. Je fais depuis longtemps des observations météorologiques, et j'ai constamment remarqué que le froid commençait quatre à cinq jours plus tôt à Paris qu'à Selles. Souvent j'ai été informé de son arrivée par votre gazette; je l'ai prédit sur ce fondement à mes malades; et jamais jusqu'ici je n'y avais été trompé. Non-seulement le froid ne nous vient pas du nord cette année, mais il est plus vif ici qu'à Paris.

Je trouve dans mes observations météorologiques de l'année 1815, que le plus grand froid du mois de novembre a été de sept degrés au-dessous de zéro dans la commune de Selles-sur-Cher, et de deux degrés et demi au-dessous de zéro à Paris. Cette différence est assez frappante pour être notée.

Pendant le mois de décembre, le plus grand froid a été de 5°, 8 au-dessous de zéro dans la commune de Selles, et de 5°, 4 seulement dans la capitale. Les divers avis que j'ai pu recueillir dans les journaux confirment tous mon opinion, que le froid vient du midi cette année, ce qui est contre la règle générale.

Je conclus, de ce qui précède, que nos observations météorologiques considérées sous le rapport de leur influence dans la production des maladies sont fautives, soit par le manque de précision de nos instrumens de physique, soit par les fausses applications que nous faisons de nos méthodes de raisonnement. Il y a là, comme dans beaucoup d'autres phénomènes, quelque chose qui échappe à notre pénétration.

Vos talens bien connus, et les circonstances particulières dans lesquelles vous vous trouvez, vous mettent plus à même que qui ce soit d'éclairer ce point de doctrine médicale.

J'ai l'honneur de vous saluer avec la plus parfaite considération,

Bourovouin-Duffour, D.-M.

(1) Je n'entends point nier l'existence des maladies sporadiques, ce serait une hérésie médicale; mais je nie qu'on puisse prédire certainement, à l'inspection des temps, quelles maladies régneront nécessairement.

⊙ Nouvelle lune, le 29.

Depuis le 10 janvier jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 27 p. 11 l. $\frac{9}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 5 l. $\frac{6}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 8 d. au-dessous de 0.

— Le *minimum* de 1 d. au-dessus.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 90 d. $\frac{5}{4}$. — Le *minimum* de 70 d.

Chevalier, *ingénieur-opticien.*

Mémoire sur les œufs des quadrupèdes, par M. Cuvier.

(Suite et fin de l'extrait. Voyez le N°. précédent.)

Parmi ces animaux, les carnassiers, comme les chiens, les chats, sont ceux dont l'œuf présente le plus d'analogie avec celui des oiseaux; en sorte que, si l'on fait abstraction du placenta et de

ce qui en résulte, il n'en diffère que par la figure allongée du *vitellus*, et parce que la vésicule ombilicale croît moins à proportion que le fœtus et ses enveloppes ; de façon que vers la fin de la gestation elle n'occupe plus toute la longueur de l'œuf, et qu'elle prend une forme triangulaire.

Les animaux *pachydermes* sont ceux qui ressemblent le plus aux *carnassiers* par les organes que nous examinons ; les *ruminans* s'en éloignent davantage; puis les *rongeurs*, dans lesquels, par une inversion qui a fort embarrassé les anatomistes, c'est la vésicule ombilicale qui l'emporte en grandeur sur l'allantoïde et tapisse le chorion par dedans et l'amnios par dehors.

« Au fond, toute la différence que présentent ces parties se réduit à une autre proportion des deux vessies qui sortent de l'abdomen de tous les animaux à poumon, et l'on trouve dans deux ordres d'une même classe les deux arrangemens que les oiseaux nous offrent à deux époques de leur incubation.

» L'œuf des rongeurs présente l'œuf des oiseaux au commencement de l'incubation, lorsque l'allantoïde, encore très-petite, reste renfermée dans un creux du vitellus, qui à lui seul remplit presque tout le chorion et enveloppe encore l'amnios ; tandis que l'œuf des carnassiers represente ce même œuf des oiseaux lorsque l'allantoïde, ayant pris un très-grand accroissement, enveloppe à son tour l'amnios et le vitellus lui-même, et tapisse de son feuillet extérieur toute la concavité du chorion, c'est-à-dire de la membrane de la coque. »

Il résulte de toutes les recherches de M. Cuvier que l'analogie, et l'on peut même dire l'identité de structure entre l'œuf des quadrupèdes et celui des oiseaux, est complètement démontrée : leur seule différence essentielle, c'est que dans les uns la membrane ombilicale contient la quantité de substance nutritive nécessaire pour les alimenter jusqu'à ce qu'ils éclosent, et que dans les autres les vaisseaux ombilicaux percent le chorion pour aller chercher cette nourriture en s'enracinant dans la matrice.

Je reviens vers le milieu du Mémoire où M. Cuvier, parlant de l'homme, s'exprime ainsi :

« On a beaucoup disputé sur l'existence ou la non existence de l'allantoïde de l'homme : quoique je n'aie pas eu d'occasion de vérifier le fait par moi-même, je ne doute presque pas que, si l'on s'y prenait bien on ne découvrît aussi une membrane double, recouvrant d'une part l'amnios et doublant de l'autre le chorion, qui serait une véritable allantoïde analogue à celle du cheval et des carnassiers ; seulement l'ouraque de l'homme paraît oblitéré, et ne rien verser dans l'allantoïde ; c'est pourquoi le chorion et l'amnios sont plus serrés l'un contre l'autre dans l'homme que dans les animaux ; on sait d'ailleurs aujourd'hui que la vésicule ombilicale de l'homme, qui ne s'aperçoit que pendant les premier mois, est globuleuse et située tantôt dans l'épaisseur des parois du cordon, tantôt à l'endroit où sa membrane externe s'épanouit pour former l'amnios, tantôt enfin un peu plus loin entre l'amnios et le chorion, et, selon notre hypothèse, dans un creux de l'allantoïde ; ce sont des rapports de plus de l'homme avec le cheval. »

M. Cuvier promet, dans une troisième partie, de traiter de l'œuf des animaux à branchies, qui est beaucoup plus simple que les autres.

INSTITUT DE FRANCE.

La première classe a tenu le 8 janvier sa séance publique annuelle, devant un nombreux et brillant auditoire qui s'y était rendu, dans l'espoir de voir paraître une dame qui vient de remporter le grand prix de mathématiques. La question proposée était : *donner la théorie mathématique des vibrations des surfaces élastiques*, *et la comparer à l'expérience*. Proposée déjà pour l'année 1814, cette question, n'ayant pas été résolue, avait été remise au concours : la classe n'a reçu qu'un seul mémoire, faisant suite à celui qui avait obtenu une mention honorable en 1814, et que l'auteur a représenté cette fois avec de nouveaux développemens ; la devise était : *felix qui potuit rerum cognoscere causas*. L'auteur est mademoiselle Sophie Germain, de Paris ; son nom a été proclamé au milieu des applaudissemens que mérite

un tel succès ; mais l'auditoire a été privé du plaisir de l'applaudir elle-même.

Nous rendrons un compte détaillé de ce qui s'est passé d'intéressant pour nos lecteurs à cette séance, et surtout du rapport présenté par M. Cuvier sur les travaux de la classe pendant l'année qui vient de s'écouler.

PRIX *proposés au concours dans la séance publique du* 8 *janvier* 1816.

PRIX DE GALVANISME.

PROGRAMME

« IL n'est rien parvenu à l'Institut qui mérite le prix annuel fondé pour récompenser les travaux entrepris dans le dessein de contribuer à l'avancement de cette partie importante de la physique.

» Ce n'est pas cependant que la matière soit épuisée ; la classe a pensé qu'il était peut-être nécessaire d'appeler l'attention des physiciens sur quelques-uns des sujets qui manquent encore au complément de cette théorie.

» On a porté très-loin les expériences sur l'action des deux pôles de la pile de Volta et sur son influence dans les combinaisons et les décompositions des corps. Au milieu de ces recherches, on a trop oublié peut-être un autre objet que celui-là rappelle naturellement. Il y a long-temps qu'on avait remarqué que dans les combinaisons chimiques, faites sans le concours direct des actions électriques et entre des substances qui, avant d'être combinées, ne donnent aucun signe très-sensible d'électricité, les composés obtenus se trouvaient dans un état électrique très-évident et susceptible d'être cumulé et évalué au moyen d'un condensateur.

» Il serait donc important, de même qu'on a déterminé dans beaucoup de cas, quelles combinaisons résultent de l'intervention d'une action électrique calculable, qu'on pût établir quel genre et quelle mesure d'électricité résultent au contraire des diverses combinaisons dans lesquelles les corps passeraient à un état électrique apparent et calculable. Une suite un peu complète d'expériences ordonnées dans cette vue, ne serait peut-être pas sans intérêt et sans utilité.

» Un autre phénomène non moins intéressant, et qui concerne spécialement l'économie animale, est celui qui se manifeste dans l'expérience par laquelle des parties alternativement nerveuses et musculaires d'un même animal ou de plusieurs, suffisent pour former un cercle dont les contacts produisent les mêmes excitations qui résultent d'un cercle composé de métaux intermédiaires aux organes musculaires et nerveux.

» Cette expérience, due originairement à Galvani, puis répétée par plusieurs physiciens, à laquelle semble évidemment se rapporter le phénomène de la torpille, analysée enfin et rapportée à la théorie des couples électriques de la pile par Volta, pourrait peut-être, par ses développemens et l'art des expériences, être étendue et appliquée à différentes circonstances de l'économie animale, de manière à jeter de nouvelles lumières sur la théorie encore si obscure de l'influence nerveuse sur les actions organiques et sur les résultats de ces actions.

» On s'abstiendra de donner plus d'extension à cette idée ; mais il a paru qu'il était à propos de reporter l'attention des physiciens et des physiologistes sur une expérience première dont on a paru jusqu'à cette heure négliger les développemens, et qui est encore à peu près bornée à un premier fait dont les conséquences semblent devoir être beaucoup plus étendues. Les premières expériences de M. Humboldt sur les changemens que les liqueurs animales, immédiatement au sortir de leurs canaux, éprouvent sous l'action des excitans galvaniques, sont un indice de ce que les physiologistes peuvent espérer d'une nouvelle suite d'expériences entreprises dans les vues qui viennent d'être indiquées.

» La Classe invite les physiciens à s'occuper des deux séries d'expériences dont on vient de leur rappeler le premier anneau, et qui peuvent donner une nouvelle et importante extension à la théorie de l'électricité. »

Conditions générales des concours.

TOUTE personne, à l'exception des membres de l'Institut, est admise à concourir. Aucun ouvrage

envoyé au concours ne doit porter le nom de l'auteur, mais seulement une sentence ou devise : on pourra, si l'on veut, y attacher un billet séparé et cacheté, qui renfermera, outre la sentence ou devise, le nom et l'adresse de l'auteur : ce billet ne sera ouvert que dans le cas où la pièce aura remporté le prix. »

Rapport fait à la Classe par les membres de la section de chimie.

PRIX DE CHIMIE.

» Feu M. Ravrio ayant eu souvent occasion d'observer combien l'art de dorer par le mercure, tel qu'on le pratique aujourd'hui presque partout, est nuisible à la santé, a fait un legs de trois mille francs en faveur de celui qui parviendra à trouver un procédé au moyen duquel on pourra employer le mercure sans aucun danger dans la dorure. Sa volonté est que le prix reste au concours pendant cinq ans, et que, si au bout de ce temps la question n'est point résolue, les 3,000 francs soient remis aux indigens de son arrondissement.

» Le Gouvernement, d'après l'avis de la première Classe de l'Institut, ayant approuvé ce legs, nous allons vous présenter le programme que nous croyons le plus convenable, en le faisant précéder d'une courte description de l'art, pour que l'on puisse mieux saisir les divers inconvéniens dont il est accompagné.

» L'espèce de cuivre que l'on dore est le laiton.

» La première opération à laquelle on le soumet, consiste à le calciner ou le recuire jusqu'au rouge; elle a pour objet de détruire les corps gras dont il pourrait être recouvert; mais comme il s'oxide en même temps que la graisse se brûle, il faut nécessairement le décaper, et c'est l'objet de la seconde opération; celle-ci se fait dans l'acide nitrique ou dans l'acide sulfurique faible : après quoi, on lave le métal, et on le sèche, en le frottant avec du son ou de la sciure de bois.

» Le laiton étant ainsi préparé, on se procure du nitrate de mercure par les procédés ordinaires, et de l'amalgame d'or, en chauffant dans un creuset du mercure et de l'or laminé. Alors on le mouille avec la dissolution mercurielle qui le recouvre tout à coup de mercure, et l'on applique dessus et partout de l'amalgame avec un gratte-brosse. Certains doreurs, au lieu d'employer la dissolution, ne font usage que d'amalgame mêlé d'un peu d'acide nitrique. Dans tous les cas, on chauffe ensuite progressivement la pièce pour pouvoir étendre plus facilement l'amalgame, et pour vaporiser le mercure.

» Au sortir du feu, les uns font bouillir la pièce dans l'eau, d'autres dans la décoction de réglisse, d'autres dans celle de farine de marron-d'inde; tous en même temps la frottent pour la nettoyer.

» La pièce sort toujours de cette opération d'un jaune sale. On ne parvient à lui donner la couleur de l'or qu'en la couvrant d'une bouillie composée d'eau, de sel, de nitre, d'alun, l'exposant au feu, la traitant par l'eau chaude, et l'essuyant.

» Enfin, on la passe à la dent de loup, lorsqu'on veut la brunir, et on la livre au commerce.

» Il est facile de voir que, parmi toutes ces opérations, celles qui offrent plus ou moins d'inconvéniens ou de dangers sont :

» La préparation de la dissolution mercurielle; la préparation de l'amalgame, et la calcination de la pièce couverte d'amalgame.

La préparation de la dissolution donne lieu à des exhalaisons de gaz nitreux, qui est l'un des gaz les plus actifs et les plus délétères; à la vérité, il s'en produit peu; et par cette raison, ce gaz est peu à craindre.

» Il se forme de la vapeur mercurielle pendant la préparation de l'amalgame; il s'en forme surtout pendant la calcination de la pièce couverte d'amalgame. Une partie de cette vapeur se répand dans l'atelier, si la cheminée tire mal, atteint les ouvriers, et finit par les faire périr : c'est cette dernière opération qui est de beaucoup la plus dangereuse.

» Quoique ces opérations n'aient jamais été faites, du moins dans presque tous les ateliers de Paris, de manière à éviter la vapeur mercurielle, il ne faut pas croire qu'il soit difficile de les perfectionner à ce point. Il y a même si peu de difficultés

à vaincre, que la section de chimie se serait bien gardée de mettre, de son propre mouvement, une semblable question au concours, surtout après les essais heureux que nous devons à M. Gosse, et à M. Robert Guedin, de Genève. Mais consultée sur la question de savoir, si le gouvernement devait autoriser le legs de M. Ravrio, qui désirait qu'elle y fût mise; considérant d'ailleurs, que l'appareil de M. Gosse, et celui de M. Robert Guedin, sont encore susceptibles de perfectionnement, elle n'a pas hésité à se décider pour l'affirmative, parce qu'elle espère que ce sera un moyen d'éveiller l'attention des maîtres doreurs sur les dangers dont leurs ouvriers sont sans cesse menacés, et qu'ils ne sont point assez insoucians pour rejeter un appareil simple qui les en préserverait, lorsqu'ils le verront en activité.

» En conséquence du rapport ci-dessus, et conformément au désir de M. Ravrio, autorisé par le gouvernement, la classe propose pour sujet du prix dont cet estimable artiste a fait les fonds par son testament, la question suivante :

» *Trouver un moyen simple, et peu dispendieux, de se mettre à l'abri, dans l'art de dorer sur cuivre par le mercure, de tous les dangers dont cet art est accompagné, et particulièrement de la vapeur mercurielle.*

» On exige que les concurrens pratiquent à Paris, dans un atelier disposé à cet effet, les procédés qu'ils proposeront; que leurs appareils soient plus parfaits qu'aucun de ceux qui sont connus jusqu'à ce jour; et l'on désire en même temps qu'ils soient tels qu'on y puisse recueillir le mercure vaporisé.

» Le prix sera de 3,000 francs.

» Le terme du concours est fixé au premier octobre 1816.

» Le résultat en sera publié le premier lundi de janvier 1817.

» Les mémoires devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée, avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté joint au mémoire.

» Les concurrens sont prévenus que l'Institut ne rendra aucun des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies s'ils en ont besoin.

NÉCROLOGE.

L'Art de guérir vient de perdre en peu de temps plusieurs personnages marquans. Avant que nous eussions parlé de M. le professeur de l'École de Médecine, Petit-Radel, enlevé depuis environ un mois aux sciences qu'il aurait cultivées encore long-temps suivant le cours ordinaire de la nature, nous avons à annoncer la mort de son collègue, M. le professeur Alphonse Leroi, qui a péri dans la nuit du 14 au 15 janvier, victime d'un horrible assassinat, dont le but paraît avoir été le dessein de voler. M. Alphonse Leroi, âgé de soixante-six à soixante-huit ans, occupait à l'École de Médecine la chaire d'accouchemens. Son premier titre à la célébrité, avait été la part qu'il avait prise à l'invention de la symphisotomie ou section de la symphise du pubis, pratiquée pour la première fois en 1777 par Sigault de Lafond et lui. Il en reçut une récompense éclatante, puisque son nom fut dans tous les rapports associé à celui de l'inventeur, et fut inscrit sur la médaille que la Faculté de Paris fit frapper à cette occasion. C'était un homme de beaucoup d'esprit et d'un grand savoir, qui se distinguait par des opinions singulières et peut-être même fort bizarres. Il avait été long-temps un des plus ardens antagonistes de la vaccine, et plus d'une fois on eut à lui reprocher ou beaucoup de crédulité ou de grandes préventions dans le choix des moyens par lesquels il combattit cette belle découverte. Il a publié d'assez nombreux ouvrages que nous ferons connaître à nos lecteurs, dès que nous aurons pu en rassembler la liste.

A ces pertes il faut ajouter celle du vénérable Tenon, le patriarche de la chirurgie française,

mort le 15 janvier, à l'âge de quatre-vingt douze ans. Ses titres de gloire sont solides; ses travaux lui avaient ouvert l'entrée de l'ancienne Académie des Sciences et celle de l'Institut. Les plus connus, sont des Mémoires sur les hôpitaux de Paris, sur l'ossification, et spécialement le développement des dents. Les peines que lui ont causées nos derniers malheurs publics, et des persécutions personnelles dont son grand âge, au défaut même de son mérite distingué, devaient le préserver, l'ont fait descendre dans la tombe probablement plus tôt qu'il ne devait, malgré son âge très-avancé. Dépouillé de tout par des officiers ennemis, dans une petite maison qu'il habitait auprès de Paris, la perte à laquelle il avait été le plus sensible, était celle de collections d'anatomie rassemblées avec un soin infini, et de manuscrits qui étaient le travail de toute sa vie. Le chagrin qu'il en éprouvait était tel, que plusieurs fois il avait été sur le point d'y mettre fin en terminant lui-même son existence. Bon et courageux vieillard, il était aimé et honoré de tous ceux dont il était connu. Heureux comme il avait mérité de l'être pendant tout le cours d'une longue vie, il a vecu seulement une année de trop :

Malheur à qui le ciel accorde de longs jours!

CHOCOLAT AU CAFÉ.

Nous avons plus d'une fois exprimé le désir, que l'on parvînt à réunir dans une combinaison habile, les qualités nutritives et balsamiques du chocolat, au principe aromatique et vivifiant du café. Plusieurs fabricans rénommés nous ont fait connaître des essais qu'ils avaient tentés pour parvenir à ce but : mais leurs efforts n'avaient pas été heureux; et nous ne connaissons que M. Debauve, rue Saint-Dominique, qui ait jusqu'à présent complètement réussi dans cette entreprise. Ce succès est propre à lui concilier les suffrages de toutes les personnes dont l'estomac ne s'accommode point du chocolat pur, soit par suite d'une délicatesse d'organes assez commune, soit à raison d'une susceptibilité particulière qui fait trouver cet aliment indigeste, quand d'ailleurs on digère sans peine les alimens les plus lourds.

M. Debauve, que nous avons plus d'une fois cité avec éloge dans la *Gazette de Santé*, a composé du mélange dont nous parlons une ambroisie, comparable, et peut-être même préférable à celle dont se faisaient fête les hôtes peu gourmets de l'antique Olympe.

Les avantages que de nombreux convalescens ou des personnes épuisées par de grandes déperditions ont retirés du chocolat au salep de Perse, ont valu à M. Debauve une juste réputation; son chocolat au café doit y ajouter encore; et nous signalons avec plaisir à nos lecteurs, cette invention parmi plusieurs autres du même fabricant, qui ne sont pas moins des ressources de régime sanitaire que des moyens de sensualité.

NOSOGRAPHIE CHIRURGICALE, ou *Nouveaux Élémens de Pathologie*; par M. le chevalier RICHERAND, professeur de la faculté de médecine de Paris. Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée. Quatre vol. in-8°. Prix, 24 fr., et 31 fr. francs de port. Chez *Caille* et *Ravier*, rue Pavée; et *L. Colas*, rue du Petit-Bourbon-St.-Sulpice, en face de la rue Garencière.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. IV.) (1er. Février 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — *Secte Méthodique* (Suite) : Règle cyclique ou circulaire.

Ut merito Hippocratem naturalis diœtæ in morbis primum dicas auctorem, artificiosæ vero methodicos.
(ACKERMAN, Hist. med. inst. c. XVII. § 231.)

Pour guérir les maladies graves, et particulièrement les maladies chroniques, les méthodiques employaient ce qu'ils nommaient *règle cyclique ou circulaire*, dont la première partie, *le cercle resomptif* (*circulus résumptivus*), est ainsi appelée, dit Cœlius, « parce qu'elle aide les malades à se *reprendre*, ou à se remettre des fatigues que leur ont causées les remèdes précédens. » On y avait recours après avoir fait usage des moyens que l'art possède contre le mal, en commençant toujours par les plus simples suivant l'esprit de la méthode, et en se conformant au précepte du diatriton, soit pour la nourriture, soit pour les remèdes actifs, comme la saignée, par exemple.

Suivant ce *cercle résomptif*, toutes les parties de la diète et du régime se trouvaient réglées de manière que le malade était conduit avec les plus grands ménagemens depuis une très-petite quantité d'alimens les plus simples jusqu'aux substances les plus nourrissantes, telles que la chair de porc, la viande salée, le thon, la sardine, etc., en même temps qu'il passait graduellement des exercices les plus doux aux mouvemens les plus violens. On se proposait par ces moyens d'accoutumer le convalescent à toutes les causes qui, sans ces précautions, renouvelleraient sa maladie : mais la deuxième partie de cette singulière règle n'était pas moins extraordinaire que la première.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 janvier au 20 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	10
Fièvres bilieuses ou gastriques.	36
Fièvres muqueuses.	11
Fièvres catarrhales.	26
Fièvres adynamiques ou putrides.	16
Phlegmasies internes ou externes, dont 26 des voies de la respiration.	72
Phthisies pulmonaires.	17
Hydropisies.	12
Paralysies récentes.	7
Varioles.	1
Coliques métalliques.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	87
Galeux.	190
TOTAL GÉNÉRAL.	486

CONSTITUTION MÉDICALE.

LA température chaude et humide a continué jusques au 28 inclusivement. Le thermomètre n'avait guère approché de plus de deux degrés du zéro. Tout à coup dans la nuit il est descendu à cinq et six degrés au-dessous de la glace, et s'y est maintenu depuis.

Nous avons pris l'engagement de répondre à la lettre qui, dans notre dernier numéro, formait l'article *Constitution médicale*. Nous allons tâcher de le faire en peu de mots.

Les réflexions de l'auteur de cette lettre décèlent assurément un médecin très-habile, très-soigneux, et, ce qui n'est pas moins louable, très-consciencieux; mais il nous semble qu'il porte un peu trop loin le scepticisme à l'occasion des influences atmosphériques sur la santé, ou de ce qu'on appelle

constitution médicale, quand il est conduit à nier que *l'on puisse*, *à l'inspection des temps*, *prédire avec certitude quelles maladies régneront dans un lieu donné*.

Quand on songe à l'immensité des causes dont les influences se combinent pour agir sur nous, on reconnaît promptement l'extrême difficulté qu'il doit y avoir à décider, avec quelque précision, à laquelle de ces causes sont dus de préférence tels ou tels effets déterminés ; par exemple, les influences atmosphériques ne doivent point avoir les mêmes résultats, toutes choses même égales d'ailleurs, dans un lieu sec que dans un lieu humide, dans une exposition septentrionale que dans une exposition australe, dans une région ouverte à l'action des vents que dans une autre qui s'en trouve défendue, etc., etc. : aussi n'est-ce jamais que pour une localité bien déterminée que l'on peut se promettre quelque résultat pratique de ses observations ; et le premier précepte donné par Hippocrate lui-même, resté jusqu'à présent et sans comparaison notre modèle sous ce rapport, est-il d'étudier avec soin le pays où l'on veut pratiquer avec fruit la médecine. A l'influence des localités, il faut associer celle des constitutions personnelles qui en sont à la longue un résultat. Le simple aspect des peuples des différens pays de l'Europe, ou même des diverses provinces de notre France, suffit pour prouver qu'il existe entre les hommes de très-grandes différences sur ce point, et que par conséquent les résultats des mêmes causes ne sauraient être les mêmes dans des êtres si divers. Viennent ensuite les considérations d'âge, de sexe, de professions, de régime habituel, de vêtemens, celles qui se rapportent aux mœurs, au gouvernement, etc., etc.

Si, après avoir envisagé toutes ces difficultés, on réfléchit à la nécessité où sont les médecins praticiens de consacrer au traitement des maladies tout le temps que leur demanderaient des observations si mutipliées, on n'est plus étonné de la lenteur des progrès de cette partie des connaissances médicales. Il est néanmoins deux conditions particulières dans lesquelles il serait possible de recueillir des matériaux pour la construction de ce bel édifice. La première est celle de la réunion périodique de la plupart des praticiens d'une grande ville comme Paris, à des conférences où chacun rendrait compte, avec franchise, de tous les cas qui se seraient offerts à lui, rapportés aux espèces d'une division nosographique bien choisie. Aux mêmes réunions, des observateurs exacts exposeraient pareillement toutes les remarques qu'ils auraient pu faire, à l'aide de bons instrumens, sur les variations de température, d'humidité, d'électricité ou d'influences générales quelconques. Tous ces résultats devaient être combinés en tableaux que l'œil et l'esprit pussent saisir tout à la fois; et ces tableaux, dans lesquels seraient rappelées les variétés de conditions locales ou personnelles des diverses parties de la grande ville dans laquelle je suppose que serait exécutée une telle entreprise, porteraient également l'indication des quartiers dans lesquels chaque cas aurait été observé.

Il est inutile que je m'arrête à prouver que les résultats généraux d'une telle observation, continuée sur une nombreuse population, conduiraient à des conséquences que l'on pourrait, après un certain nombre d'années, regarder comme entièrement assurées. Malheureusement il me serait aussi facile de faire voir que, d'après la nature des choses, un semblable projet ne sera jamais exécuté, et, s'il faut le dire, le bouleversement dont on menace notre organisation médicale le rendrait même totalement impraticable. Il faut donc abandonner ce roman de perfectibilité auquel l'amour de l'humanité doit nous faire donner de continuels regrets.

Ce que l'on ne peut faire d'une manière aussi générale que nous venons de le dire, nous tentons de l'exécuter sur quelques classes de la société, en rapportant avec soin le tableau décadaire des admissions dans tous les hospices civils de Paris ; mais l'on sent assez que l'on ne peut tirer de ces observations tous les avantages qu'on obtiendrait des autres : les résultats d'ailleurs en sont modifiés par tant de causes accessoires, que ce n'est qu'après les avoir multipliées d'une manière presque infinie que l'on peut espérer d'en déduire

des règles suffisamment probables pour qu'on doive en faire des applications.

La deuxième condition, dans laquelle nous voulions dire qu'il serait possible de rassembler d'excellens matériaux de constitution médicale, est celle d'un bon praticien chargé à peu près seul du soin de la santé des habitans d'une petite ville; et telle doit être la condition où se trouve M. le docteur Bourovouin Duffour. Mais, avant d'entrer dans de nouveaux développemens, nous demandons la permission de terminer cet article déjà trop long pour l'espace dont nous pouvons disposer : heureux si le désir de dire brièvement les choses ne nous a pas fait tomber dans l'inconvénient signalé depuis long-temps par le législateur du Parnasse latin quand il dit : *Brevis esse laboro. — Obscurus fio.*

☾ Premier quartier, le 6 janvier.

Depuis le 20 janvier jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{4}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 2 l. $\frac{8}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 5 d. $\frac{8}{10}$ au-dessus de 0.

— Le *minimum* de 5 d. $\frac{6}{10}$ au-dessous.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 69 d.

— Le *minimum* de 55 d.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

MEDECINE LÉGALE.

Cas de médecine légale, porté devant le tribunal de Strasbourg.

LE cas dont il s'agit, après avoir été l'objet de plusieurs mémoires, a été soumis au jugement de trois professeurs de la faculté de médecine de Montpellier, MM. les docteurs Baumes, Vigaroux, Delpech. Comme on devait s'y attendre, M. le professeur Baumes, rapporteur, a montré dans son mémoire un profond savoir, et a développé avec beaucoup de logique les motifs sur lesquels est fondée l'opinion qu'il partage avec ses savans confrères. En adoptant entièrement les conséquences auxquelles ces médecins sont arrivés ; comme la tournure différente des esprits peut faire prendre, pour y parvenir, une autre voie que celle que les médecins de Montpellier ont suivie, et que cette discussion peut n'être pas sans intérêt, je prends la liberté de m'y livrer, malgré le désavantage que doit me donner la nécessité où je suis de renfermer mes raisonnemens en très-peu de paroles.

État de la question :

Le sieur Fried, âgé de soixante-deux ans, passe un contrat de rente viagère le 11 mars 1809. Le lendemain 12, à la suite d'un accès de colère, il éprouve une attaque d'apoplexie, dont il meurt le jour suivant 13. Le sieur Fried, dix ans auparavant, avait eu une première attaque par suite de laquelle il était resté hémiplégique, c'est-à-dire, paralysé de tout le côté droit. A un intervalle de neuf mois et demi avant sa mort, puis de deux mois et demi, il avait eu deux légères attaques qui s'étaient dissipées sans rien changer à son état de santé ordinaire. Il jouissait, d'ailleurs, depuis le premier accident, de ses facultés physiques et intellectuelles à un tel point, qu'il s'était marié deux fois, et avait eu un enfant; enfin, qu'il faisait toutes ses affaires par lui-même, si bien qu'il avait soigneusement discuté celle qu'il avait terminée l'avant-veille de sa mort. *On demande si, dans ces conditions, on doit juger qu'il était atteint, le 11 mars, de la maladie dont il est mort le 13.* Cette question tend, comme on sait, à faire annuler ou à faire confirmer le contrat; en vertu de l'article 1975 du code civil, ainsi conçu : *Tout contrat de rente viagère par lequel la rente a été créée sur la tête d'une personne atteinte de la maladie dont elle est décédée dans les vingt jours de la date du contrat, ne produit aucun effet.*

Trois professeurs de la faculté de Strasbourg ont prononcé affirmativement; nos trois professeurs de Montpellier décident le contraire : le cas est donc embarrassant. Les premiers disent que l'apoplexie, ou, pour employer une expression vulgaire, énergique, le coup de l'apoplexie est, à la vérité, un accident brusque et violent, mais qu'il est précédé par des symptômes assez remarquables, tels que des douleurs de tête, des vertiges, la somnolence, le bégaiement, etc. Je

répondrai, conformément à l'avis des seconds, qu'en effet ces symptômes précurseurs existent quelquefois, et que, dans le cas d'un homme aussi évidemment disposé à l'apoplexie que celui dont il s'agit, s'ils avaient été observés, il serait tout simple de les considérer, en effet, comme le début, et, par conséquent, le commencement de la maladie; mais qu'il est très-commun que ces symptômes précurseurs, ou, comme on dit, ces *prodromes* n'existent point, et que rien ne prouve qu'ils existassent; qu'on doit même conclure le contraire de ce qu'on voit le sieur Ried discuter ses affaires avec une entière liberté d'esprit.

Messieurs de Strasbourg répliquent que l'apoplexie, ayant pour phénomènes *concomitans et subséquens*, (c'est-à-dire, qui marchent avec ou après elle), l'hémiplégie, l'engourdissement des sens, l'affaiblissement des facultés intellectuelles, etc., ils sont en droit de conclure que le malade était antérieurement atteint d'apoplexie, puisqu'il éprouvait la plupart de ces symptômes. Ici, MM. les professeurs de Montpellier établissent une distinction fort sage entre l'apoplexie et la paralysie. Celle-ci est fort souvent une suite de l'autre. Mais j'ajouterai à ce qu'ils ont dit, que la paralysie une fois décidée, les causes qui l'ont produite étant éloignées, n'est plus une maladie, à proprement parler, mais une manière d'être, comparable, sous plus d'un rapport, à la perte d'un membre ou d'une partie. L'individu qui se trouve dans ce cas reste mutilé; mais, à part les désordres que peut entraîner la lésion des fonctions des parties dont il est privé, il n'est pas en état de maladie. L'engourdissement des sens du côté affecté, étant une conséquence de la paralysie, ne prouve pas davantage. Quant à l'affaiblissement des facultés intellectuelles, il ne pouvait être très-marqué, puisque l'homme dont il s'agit faisait bien ses affaires; d'ailleurs, quand cet affaiblissement eût existé, il n'aurait pu donner lieu qu'à une autre question, celle de l'interdiction.

Je ferai de plus remarquer, avec le savant rapporteur de Montpellier, que l'homme dont il s'agit a été attaqué de l'apoplexie qui a terminé ses jours à la suite d'un violent accès de colère, événement fort commun, qui ne suppose point de maladie préexistante, puisque l'on voit fréquemment les personnes les mieux portantes y succomber.

Enfin, je dois conclure, avec M. le professeur Baumes, que le sieur Ried s'étant marié deux fois depuis la première apoplexie, ayant eu un enfant, et ayant continué dix ans à bien conduire ses affaires, ne pouvait point, le 11 mars, être considéré comme atteint de la maladie à laquelle il a succombé le 13 suivant.

La question dont il s'agit me conduirait à en traiter une seconde qui lui est accessoire, mais qui présente un grand intérêt; je veux parler de la prédisposition à quelque maladie ou à quelque accident mortel, dans le sens suivant lequel la loi citée plus haut considère les maladies commencées.

L'expérience fait voir qu'un individu qui une fois a éprouvé les accidens d'une attaque d'apoplexie, par exemple, reste beaucoup plus exposé à les éprouver de nouveau que tout autre. Cette prédisposition aux récidives d'un accident toujours mortel à la longue, diminue beaucoup pour lui les chances communes de longévité. Cependant la loi ne prévoyant point ce cas, ne peut-il pas arriver que des gens sans délicatesse en abusent pour dépouiller des familles par des marchés dans lesquels ils auraient l'air d'accorder des conditions avantageuses, tandis qu'ils seraient effectivement à peu près sûrs d'avoir toutes les chances pour eux? Je sais aussi néanmoins qu'il n'est pas rare de voir des personnes frappées une fois d'apoplexie pousser ensuite leur carrière assez loin, soit à force de précautions, soit par des changemens naturels qui se sont opérés dans leur constitution, en sorte que le trompeur pourrait fort bien être dupe lui-même, ce qui établit une sorte de compensation. Cependant il me paraît certain que dans de pareilles circonstances le délai de vingt jours fixé par la loi n'est pas suffisant.

Mais je sens aussi qu'une telle question, pour être traitée à fond, demanderait de grands déve-

loppemens, dans lesquels je ne puis entrer ici, et que je dois me borner à en rappeler les divers élémens à l'attention publique.

Fièvre intermittente avec hémorragie utérine à chaque paroxysme, *par M.* Routtier, D. C. *à Amiens.*

Mad. J., âgée de trente-six ans, mère de six enfans, fit, le 19 février 1806, une fausse couche à trois mois et demi ou quatre mois. Le produit de la conception fut rendu entier avec une hémorragie assez considérable pour laisser la femme quelque temps affaiblie. Elle était parfaitement rétablie lorsque le 14 avril, sur les onze heures du matin, elle ressentit un frisson avec tremblement et tous les symptômes d'un accès de fièvre. Dans ce moment même, elle éprouva une perte d'un sang rouge sortant abondamment par le vagin, qui continua jusques au soir, que la chaleur et la sueur commençaient à s'établir. Je ne vis la malade qu'à cet instant de la fièvre; l'hémorragie s'arrêtait. Au toucher, le col de la matrice se trouvait très-peu distendu et dans l'état naturel. Je fis garder le lit à la malade, appliquer des compresses de vinaigre sur le ventre, et je prescrivis une infusion de fleurs de camomille.

Le 15, santé parfaite; la malade se lève, vaque à ses affaires.

Le 16, dans la matinée, nouveau frisson de fièvre avec les symptômes ordinaires; mais surtout nouvelle hémorragie utérine. Je ne prescris rien de nouveau.

Le 17, apyrexie complète : la malade prend vingt-quatre grains d'ipécacuanha et un grain de tartre stibié. La journée se passe sans accidens.

Le 18, troisième frisson de fièvre avec hémorragie assez considérable pour aller jusqu'à la syncope. Appelé dans ce moment, j'appliquai le tampon; je fis ajouter à chaque tasse d'infusion de camomille quelques gouttes d'élixir de propriété. Les accidens se terminent, comme dans les autres accès, par la chaleur et la sueur.

Le 19, tranquillité parfaite; la malade est seulement affaiblie; elle prend un peu de nourriture: j'ôte le tampon. Le soir j'en substitue un nouveau. Peut-être ici pourrait-on m'accuser d'avoir trop tardé à employer le spécifique; il m'était certainement bien prouvé que son emploi était indiqué, il n'existait plus de doute sur le genre de maladie; mais l'accident ne me parut pas assez grave pour emporter, comme dans bien des espèces de fièvres intermittentes pernicieuses, la malade, du troisième au quatrième accès : le cas était assez rare pour être bien observé et pour remarquer complètement la coïncidence de la perte avec l'invasion du paroxysme : d'ailleurs, l'efficacité connue du tampon me fit attendre sans inquiétude le quatrième accès.

Le 20, quatrième accès avec hémorragie et syncope : du reste, même terminaison que dans les autres. Sur la fin du paroxysme, je vis la malade avec mon honorable collègue M. Lemerchier. Nous convînmes d'employer le quinquina. La malade répugnait à le prendre en substance. Nous lui fîmes prendre dans le jour d'apyrexie, le 21, deux gros d'extrait dans une potion appropriée. Nous ne crûmes point les accidens assez graves pour forcer absolument l'emploi du quinquina en substance, et nous fûmes d'accord sur l'utilité de sacrifier un peu à l'observation d'un fait neuf.

Le 22, cinquième accès, mêmes accidens : seulement l'hémorragie n'est point aussi abondante. La fièvre diminue un peu d'intensité et de longueur.

Le 23, intermittence parfaite; nous déterminâmes la malade à prendre un peu de quinquina en substance.

Le 24, la malade n'éprouve qu'un léger ressentiment de fièvre sans perte de sang. Nous continuâmes l'extrait de quinquina, ce jour et les suivans, et la malade n'eut point le sixième accès : elle entra en convalescence.

Vers le 15 mai, la malade eut encore trois accès de fièvre tierce simple, contre lesquels on n'employa aucun médicament, mais qui peuvent servir à confirmer le genre de la maladie.

ACCIDENS CAUSÉS PAR LA GRATIOLE.

M. le docteur Bouvier a rapporté à la Société académique de médecine cinq exemples effrayans d'accidens causés par l'emploi de la décoction des feuilles fraîches de la *gratiole* (*gratiola officinalis* L., *herbe au pauvre homme*). Dans les quatre premiers cas, cette décoction, prise en lavemens, a occasioné, après des évacuations très-abondantes et très-douloureuses, une nymphomanie hideuse et cruelle qui a duré plusieurs mois; dans le cinquième cas la même préparation, administrée en boisson, a déterminé une inflammation du péritoine, devenue mortelle après plusieurs mois de souffrance, malgré tous les secours de l'art.

Ce médicament, dont les effets ont été si funestes, avait été, dans tous les exemples rapportés par M. le docteur Bouvier, prescrit par des empiriques: c'est un des purgatifs qu'ils emploient le plus souvent, et que ses propriétés actives rendent des plus dangereux dans leurs mains ignorantes.

INSTITUT DE FRANCE.

Analyse des travaux de la classe des Sciences physiques et mathématiques pendant l'année 1815; partie physique; par M. le chevalier Cuvier, *secrétaire perpétuel.*

Les malheurs qui ont désolé notre patrie n'ont point arrêté la marche des sciences; et on verra, dit M. Cuvier, que la liste des travaux de cette année ne le cède en rien à celle des temps les plus paisibles.

Chimie. M. Gay-Lussac a constaté que l'on devait ranger dans la classe des *hydracides*, c'est-à-dire, des acides sans oxigène, ce que M. de Morveau avait appelé acide prussique, parce qu'il entre dans la composition du bleu de prusse, et que, son radical n'étant point connu, il n'était pas possible d'en dériver sa dénomination. Après avoir obtenu l'acide prussique pur, M. Gay-Lussac l'a décomposé, et a reconnu qu'un volume de vapeur de cet acide résulte de la combinaison et de la concentration d'un volume de vapeur de carbone, d'un demi-volume d'azote et d'un demi-volume d'hydrogène; ou, en exprimant ces volumes en poids d'après la densité de chacune de ces vapeurs, que 100 parties d'acide contiennent:

44,39 de carbone.
51,71 d'azote.
3,90 d'hydrogène.

Ainsi, l'acide prussique renferme plus d'azote et moins d'hydrogène que les autres substances animales, dont il se distingue surtout par l'absence totale d'oxigène.

C'est le premier hydracide connu, dont le radical soit décomposable; et ce radical, M. Gay-Lussac est aussi parvenu à l'obtenir débarrassé de son hydrogène. Obligé de changer son nom, il lui a donné celui de *cyanogène* (c'est-à-dire, *produisant du bleu*). L'acide prussique prendra donc désormais la dénomination d'acide *hydrocyanique*; ses combinaisons avec les bases, celle d'*hydrocyanates*; et les combinaisons de son radical, celle de *cyanures*.

Le cyanogène a offert des propriétés fort remarquables; c'est un fluide élastique, permanent, dont la densité est à celle de l'air, comme 1,8064 à 1, d'une odeur particulière très-vive, qui donne à l'eau une saveur piquante, et brûle avec une flamme purpurine. L'eau en absorbe quatre fois son volume, et l'alcohol vingt-trois fois; son analyse a donné le même résultat que celle de l'acide hydrocyanique, c'est-à-dire, un volume de vapeur de carbone pour un demi-volume d'azote.

Le même savant a présenté des mémoires sur le froid qui résulte de l'évaporation, et sur l'évaporation dans l'air à différens degrés de température et de pression; mais il a l'intention de donner à ce travail un nouveau degré de perfection.

M. Dulong, professeur d'Alfort, a présenté, sur l'acide oxalique et ses combinaisons, un travail fort important, d'où il conclut que les métaux peuvent s'unir directement aux acides sans être oxidés, ce qui est contraire au principe que l'on

regardait comme général. Ce chimiste a promis de nouveaux développemens sur son opinion.

M. Vogel a constaté l'action chimique de la lumière solaire sur plusieurs corps, notamment sur les mélanges d'ammoniaque et de phosphore, ou de phosphore et de potasse. Ces substances n'ont d'action l'une sur l'autre que lorsqu'elles sont exposées aux rayons du soleil. Ces rayons agissent encore diversement; ainsi, les rouges ne produisent pas d'effet sur une dissolution de sublimé corrosif dans l'éther, tandis que les bleus et la lumière complète y opèrent une décomposition mutuelle. Les muriates métalliques très-oxidés sont ramenés par la même voie au minimum d'oxidation.

M. Chevreul, aide naturaliste du Muséum d'histoire naturelle, a poursuivi les travaux qu'il avait entrepris sur le savon et la saponification. Il a reconnu que la potasse, la soude, les terres alcalines et divers oxides métalliques, produisaient, entre les principes constituans de la graisse, de nouveaux modes de combinaisons, d'où résultent des substances qui n'y existaient pas toutes formées auparavant, et dont deux, la *margarine* et une sorte d'huile ou de graisse fluide, acquièrent toutes les propriétés des acides : il est enfin parvenu à rendre les savons, dont l'étude avait été négligée jusqu'à présent, presque aussi connus que les sels dont les chimistes se sont le plus occupés. Il a encore constaté la différence qui existe entre l'adipocire, la matière cristalline des calculs biliaires et le spermacéti.

M. Bidault de Villiers a présenté une matière résineuse jaune, qui sort des crevasses de l'écorce des bûches de hêtre exposées à l'humidité; l'analyse chimique a fait voir qu'elle tenait de très-près à la nature des substances animales, ce qui doit exciter la curiosité des savans.

En parlant des efforts par lesquels la chimie a trouvé les moyens de tirer de notre sol les substances que nous avons été long-temps dans l'impossibilité d'acheter de l'étranger, M. le secrétaire perpétuel rappelle l'art d'extraire la soude du sel marin; celui de former de toutes pièces l'alun et la couperose; de rendre fixes des couleurs qu'on regardait comme faux teint; de remplacer l'indigo de l'anil par celui du pastel, la cochenille par la garance; et surtout celui de remplacer le sucre de canne par celui de betterave. M. le comte Chaptal prouve actuellement, par son expérience, que dans les manufactures bien conduites, leur produit pourra toujours rivaliser avec le sucre des colonies. Ce savant chimiste a décrit ses procédés d'une manière assez claire pour qu'ils puissent être saisis par tous les fabricans; et l'on doit espérer que son ouvrage aidera à conserver à la France une industrie précieuse, dont mille événemens pourraient faire de nouveau une industrie nécessaire.

(*La suite au numéro prochain.*)

BIBLIOGRAPHIE.

TRAITÉ DE CHIMIE ÉLÉMENTAIRE THÉORIQUE ET PRATIQUE; *par* E. J. THÉNARD, *membre de l'Institut, professeur de chimie au Collége de France, etc., etc.* 4 vol. in-8°., avec 31 planches; chez *Crochard* et chez *Colas*. Prix : 24 fr. et 32 fr. par la poste.

ARTICLE II.

UN des points traités dans le premier volume, sur lequel nous croyons devoir revenir, est ce qui a rapport aux premières additions que les progrès de la science ont déjà forcé de faire à la nomenclature chimique. Lorsqu'on a constaté que les *oxides* (c'est-à-dire, les substances qui, étant formées par la combinaison des corps brûlés avec l'oxigène, ne sont cependant point acides) étaient

susceptibles de contenir l'oxigène dans des proportions diverses, il a bien fallu inventer des noms pour exprimer ces différences de combinaisons. On a, en conséquence, appelé *protoxide*, la première ou celle qui en contient le moins; *deutoxide*, la seconde; *tritoxide* et *peroxide*, la troisième, ou celle qui en contient le plus.

M. Thénard applique la méthode que nous avons indiquée à l'examen des nombreux oxides métalliques. Il expose d'abord en général leurs propriétés physiques et chimiques; l'action de la lumière sur eux; celle de l'électricité, du fluide magnétique, de l'oxigène, de l'air, de l'hydrogène, du carbone, du phosphore, du soufre, de l'azote; celle des métaux, puis celle des corps combustibles composés. Un tableau indique à la fois le nom et le nombre des oxides, le procédé à suivre pour les obtenir, leur couleur, la quantité d'oxigène qu'ils contiennent, le nom des chimistes auxquels on en doit l'analyse, etc.

Il passe ensuite à la description de l'ammoniaque ou alcali volatil, substance singulière qu'on suppose formée par le moyen d'une base métallique, d'après une hypothèse qui demande encore des preuves directes. Viennent ensuite les cinq acides métalliques; savoir : les acides arsenique, chromique, molybdique, colombique et tungstique.

Le nom d'*hydrate* est une autre addition faite à la nomenclature. M. Proust, et, depuis lui, tous les chimistes ont ainsi appelé des oxides métalliques qui ont absorbé et solidifié une certaine quantité d'eau, au moyen de quoi ils jouissent de propriétés particulières.

Après les objets dont nous venons de parler, sont les détails sur la décomposition des acides les uns par les autres, ou par les oxides. Viennent, enfin les *sels* ou la combinaison des oxides métalliques avec les acides.

Le chapitre douzième est consacré à l'extraction des métaux, divisés en deux classes.

Première. Métaux qui sont sans usage dans les arts.

Deuxième. Ceux qui sont employés.

Le deuxième volume, auquel cet article est spécialement consacré, est terminé par des additions importantes relatives à l'iode et à ses combinaisons, et à quelques autres particularités découvertes pendant le temps de la rédaction de l'ouvrage. On peut juger, par le nombre et l'importance des matières dont ce volume est rempli, de l'intérêt toujours croissant qu'inspire l'étude d'un tel ouvrage.

Histoire philosophique et médicale *des causes essentielles immédiates ou prochaines des hémorragies, sur laquelle reposent immédiatement la division méthodique, la bonne théorie, et le traitement convenable de cette classe de maladies; par* D. Latour, *docteur médecin, médecin honoraire, et ci-devant en chef de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, etc. etc.* 2 vol. in-8°.; chez *Gabon* et *Colas*; 12 fr. et 18 par la poste. (Nous rendrons incessamment compte de cet ouvrage.)

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. V.) (11. Février 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — *Secte Méthodique* (Suite) : Règle cyclique ou circulaire.

(Recorporatio :) *Ut vehementi motu corpus apertum despuat, ut ita dixerim, passionis carnem, quâ depulsâ naturalis atque nova succedat.*

CÆL. AUREL. de tard. pass.

La seconde partie de la règle cyclique était, à proprement parler, la *métasyncrise* ou *cercle métasyncritique*. C'est ce que Cælius, dans son latin barbare, appelle *recorporatio*, renouvellement du corps. On peut prendre une idée des procédés employés pour cela, dans le traitement que Cælius indique pour la douleur de tête chronique. Suivant cet auteur, on faisait d'abord jeuner le malade en lui donnant quelques alimens choisis, puis on le faisait vomir, après quoi il devait se baigner pour vomir encore. On lui rasait la tête tantôt à contre poil, tantôt autrement; on lui appliquait des ventouses au dos, à la nuque, à la tête; on lui arrachait le poil en diverses parties des membres et du corps, au moyen du *dropax* qui est une sorte d'emplâtre fort adhérente. On devait cependant, faire exercer la voix, exciter l'éternuement, donner des gargarismes de moutarde, injecter des substances irritantes dans les narines: produire enfin de toutes les manières possibles quelque trouble dans le corps, en laissant calmer celui qu'on venait de produire avant d'en exciter un autre. On usait, dans cette vue, du *cataclysme*, qui n'était autre chose qu'une affusion violente, sur la tête, d'eau d'abord chaude, puis froide. On employait encore la natation; enfin, si le mal résistait à tous ces remèdes, on administrait à diverses reprises l'ellébore, en laissant des intervalles pour que le malade reprît des forces; on prenait des eaux minérales, on usait d'étuves sèches, on entreprenait quelque grande navigation par mer, et l'on choisissait les alimens de telle sorte qu'ils pussent refaire une chair nouvelle au lieu de celle qu'on avait cherché à expulser.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 janvier au 31 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	30
Fièvres bilieuses ou gastriques.	57
Fièvres adynamiques ou putrides.	9
Phlegmasies internes ou externes, dont 57 des voies de la respiration.	134
Phthisies pulmonaires.	19
Hydropisies.	7
Paralysies récentes.	14
Apoplexies.	1
Varioles.	2
Rougeole.	3
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	150
Galeux.	205
TOTAL GÉNÉRAL.	631

CONSTITUTION MÉDICALE.

DEPUIS notre dernier numéro la température a éprouvé plusieurs changemens brusques et très-remarquables. Le froid, qui était survenu tout à coup a été jusqu'à 8 degrés centigrades au-dessous de zéro. Sous son influence, les rivières sont ren trées dans leur lit, et l'atmosphère s'est dégagée des brouillards dont elle était surchargée. Ce froid néanmoins n'a pas été de longue durée, et les pluies chaudes ont recommencé jusques au sept, que les vents tournés vers le nord ont refroidi de nouveau l'air et nous ont amené de la neige dans la nuit. La saison est déjà assez avancée pour que nous ayons peu de chose à craindre du froid, et celui que nous avons éprouvé depuis quelques jours suffit pour modérer la végétation trop hâtive.

Les malades ont éprouvé, d'une manière assez marquée, l'influence de ces variations subites de température. J'en ai vu plusieurs qui, n'ayant pas quitté le lit et ne s'étant pas le moins du monde exposés au froid, ont été saisis de violens maux de gorge, avec gonflement des amygdales, sans liaison avec leur première maladie. Ce nouvel ensemble de symptômes n'a cédé qu'après plusieurs jours aux gargarismes adoucissans.

Ce témoignage récent des influences atmosphériques me ramène naturellement à la fin de la réponse que je dois aux doutes émis par M. le docteur Bourovouin Duffour. (Voy. les deux numéros précédens.)

Je disais que la seconde des conditions dans lesquelles il fût possible de tracer un tableau à peu près complet de constitution médicale était celle où se trouverait un médecin habile exerçant son art au milieu d'une population peu nombreuse dont il aurait toute la confiance. Mais l'immensité des détails à réunir est telle, que ce n'est qu'en simplifiant son travail le plus qu'il serait possible que ce médecin pourrait parvenir à quelques résultats positifs.

Je suppose donc qu'ayant construit un grand tableau *mensuel*, il y enregistrerait jour par jour d'une part toutes les variations atmosphériques relatives à la température, à l'humidité, à la nature et à la direction des vents ; de l'autre part serait indiqué le début de toutes les maladies rapportées aux espèces d'un cadre nosologique bien choisi ; et cette dernière condition est d'une importance absolue, puisqu'à défaut d'une détermination exacte des maladies tout le travail deviendrait inutile. On comprend bien que, pour compléter ce tableau, on devrait y indiquer le sexe et l'âge des sujets : Des considérations moins importantes dans le cas présent sont relatives aux professions, aux petites différences que présente la position des habitations ; celles des tempéramens ; ce qui se rapporte à la gravité des maladies, à leur durée, à leur terminaison : mais ici, la conduite du médecin ayant une influence très-marquée sur les résultats, les conséquences que l'on en pourrait déduire deviendraient moins générales.

C'est par des procédés analogues que l'illustre Sydenham avait été conduit à l'idée de diviser l'année en deux constitutions générales (*vernale* et *automnale*), que des constitutions intercurrentes venaient ensuite modifier. Le grand observateur que je viens de nommer aurait aujourd'hui, pour achever ce travail, bien plus de facilité qu'il n'en avait alors, et l'on pourrait trouver beaucoup d'imperfections dans ses conceptions : toutefois, c'est à lui qu'appartiendra toujours la gloire d'avoir ramené les modernes à cette partie importante de leur art.

Il me paraît certain qu'en procédant de cette manière, on obtiendrait des résultats positifs propres à confirmer ou à détruire des opinions admises sans preuves suffisantes parmi le peuple des médecins ; car je ne dois pas négliger de faire remarquer qu'un grand nombre des observations dont il s'agit se présentent si naturellement, qu'elles ont été faites, bien ou mal, par tout le monde ; et que plusieurs d'entre elles, pour faire loi, manquent seulement d'un enchaînement de preuves capables de contenter un bon esprit. Tels sont, par exemple, les résultats généraux de l'influence des saisons lorsqu'elles sont bien tranchées ; et ceux des climats, qui doivent être à peu près les mêmes. Sans doute aussi, dans cette liaison de causes et d'effets, quelque chose nous échappera toujours ; mais du moins nous pouvons, en attendant mieux, en constater la coïncidence ; et nous sommes si souvent réduits à une ignorance complète, que nous aurions encore à nous féliciter ici, de connaître dans cet ordre d'événemens ce qu'il nous importe le plus de savoir.

Par exemple, je ne pense pas qu'aucun médecin fût actuellement en état de dire pourquoi un si grand nombre de personnes étaient affectées, il y a environ un mois, de douleurs au poignet, exclusivement : on ne voit point de liaison connue entre les influences dans lesquelles nous vivons et cette espèce de douleurs qui ont été très-communes : mais, dans l'impossibilité d'expliquer ce fait, il était du moins très-utile de le constater, afin que,

si des observations semblables se renouvelaient, on pût en déduire des conséquences pratiques, ce qui doit être le but de nos efforts.

Je me résume. — Les considérations générales sur les constitutions médicales sont dans la tête de tout le monde, mais n'ont ni précision, ni certitude, ni peut-être même d'utilité bien positive.

Dans les conditions les plus favorables pour dresser un tableau complet de constitution médicale, ce travail est mêlé de tant de difficultés que peu de personnes sont capables de l'achever. S'il est impossible qu'un même observateur en vienne à expliquer tous les cas particuliers d'influences constitutionnelles, on peut espérer au contraire que tout ce qui se rapporte à l'ensemble des individus pourrait être assez bien déterminé pour en déduire des règles positives de conduite.

☽ Dernier quartier, le 13 février.

Depuis le 30 janvier jusqu'au 10 février, le *maximum* du baromètre a été de 27 p. 10 l. $\frac{1}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 7 l.

Le *maximum* du thermomètre a été de 5 d. $\frac{8}{10}$ au-dessous de o. — Le *minimum* de 7 d. au-dessus.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 90 d. $\frac{1}{4}$. — Le *minimum* de 83 d.

Chevalier, *ingénieur-opticien.*

Extrait *d'un rapport fait au Cercle médical, sur le Cours de botanique médicale de M. le docteur* Bodard, *par M.* P.-G. Forestier, *trésorier de la Société.*

Le but que se propose M. le docteur Bodard est de nous faire convenablement apprécier nos substances médicamenteuses indigènes; de venir ainsi au secours de la classe peu fortunée en lui faisant connaître les remèdes qui sont à sa portée; et de prévenir la perte du numéraire exporté chaque année, pour cet objet : la somme en est évaluée par M. Bodard à douze millions de francs.

Depuis plusieurs années M. Bodard a publié ses leçons en deux volumes in-8°. ; il n'a pas cessé depuis de perfectionner son travail et de l'enrichir de tous les faits nouveaux qu'il a pu découvrir ou que des correspondances très-étendues lui ont fait connaître.

Ce médecin n'a point borné ses recherches aux applications que l'on peut faire des plantes indigènes à la médecine; il se propose de faire connaître, dans son premier cours, les avantages que les arts peuvent en retirer. Il indique maintenant plus de trente couleurs bon teint fournies par les espèces qui croissent naturellement en France. Les expériences que le besoin nous a portés à faire depuis quelques années ont assez prouvé qu'il n'était presque aucun produit des diverses parties du monde que nous ne pussions retirer du sol heureux où la nature nous a placés; et comme bons français, nous devons de la reconnaissance à M. Bodard pour les soins qu'il met à nous en donner de nouvelles démonstrations.

Lampes *destinées à prévenir les explosions de gaz hydrogène carburé dans les mines, par* Sir Humphry Davy.

On connaît les accidens fréquens occasionnés principalement dans les mines de houille par l'explosion du gaz hydrogène carburé, qui s'enflamme aux lampes dont les mineurs se servent pour leur travail. On n'avait jusqu'à présent de moyen d'éviter ce danger, que l'emploi peu commode et peut-être même infidèle des briquets à roue, sorte de machine dans laquelle une roue d'acier tournait en frottant contre un caillou taillé, et produisait une scintillation qui jetait quelque clarté sans produire en général une chaleur suffisante pour embraser les gaz.

Sir Humphry Davy, célèbre chimiste anglais, s'est beaucoup occupé des moyens d'éclairer les mineurs sans les exposer aux dangers dont ils ont été souvent les victimes; il avait imaginé d'abord d'employer une lanterne exactement close, ayant seulement des orifices assez étroits pour n'admettre précisément que la quantité d'air nécessaire à l'entretien de la flamme; en sorte que, s'il arrivait que du gaz inflammable s'y introduisît et prît feu, l'oxigène de la portion d'air renfer-

mée serait tout de suite consumé : la flamme alors n'étant plus entourée que par l'azote restant et par le gaz acide carbonique formé, elle s'éteindrait à l'instant, ce qui préviendrait l'embrasement du *mélange explosif* dont le mineur serait environné.

On a fait contre cette invention diverses objections : la principale paraît être qu'il faudrait un soin trop minutieux pour donner aux orifices destinés à admettre l'air de justes dimensions ; car, s'ils étaient trop étroits, la flamme serait languissante ou même s'éteindrait, tandis que, s'ils étaient trop larges, ils communiqueraient l'inflammation aux gaz répandus dans la mine.

M. Davy continuant ses expériences sur ce sujet, est enfin arrivé à ce résultat qui n'était soupçonné par personne, qu'une gaze métallique pouvait empêcher la flamme d'une lampe ou d'une chandelle de se communiquer au *mélange explosif* d'hydrogène carburé et d'air ; il a sur-le-champ appliqué cette découverte à la construction d'un instrument qu'il a nommé *cage-lampe :* la flamme s'y trouve renfermée dans une cage métallique qui a de largeur seulement trois ou quatre fois le diamètre de cette flamme, et six ou huit pouces de haut. L'air qui doit entretenir la combustion de la mèche pénètre par des orifices situés au fond de la cage ; la fumée et l'air altéré s'échappent par le sommet. Lorsque cette machine avec la lampe allumée est plongée dans un mélange explosif, la flamme s'enfle de manière à remplir ou à peu près toute la cage ; mais elle ne passe point par les interstices de la gaze métallique, et ne se communique en aucune manière au mélange environnant. L'auteur de cette invention avait d'abord pensé qu'il fallait nécessairement employer des tissus d'un fil très-fin, dont les interstices fussent aussi fort serrés ; mais il a ensuite reconnu qu'on pouvait employer des fils d'un vingt ou vingt-cinquième de pouce d'épaisseur, tissés de façon à laisser entre eux des intervalles de mêmes dimensions. Maintenant il emploie dans ses expériences deux de ces cages renfermées l'une dans l'autre, avec un intervalle d'environ un pouce entre elles, précaution qui lui paraît nécessaire à cause de la grande chaleur produite. Cette raison lui fait penser aussi qu'une gaze de fil d'acier est préférable à celle qui serait formée de tout autre métal plus fusible.

La communication de l'embrasement du gaz contenu dans la cage avec celui qui est au-dehors, est interceptée par le froid que produit la toile métallique ; ce froid ne permettant pas au gaz qui touche la toile de s'échauffer assez pour s'enflammer avant que celui qui brûle soit éteint.

La description de cet appareil forme l'objet d'un mémoire qui vient d'être imprimé et qui est accompagné de dessins.

Anus artificiel *guéri par les seules forces de la nature. — Observation recueillie par M. le docteur* Dabry, *médecin à Lyon.*

M. le Rédacteur, les réflexions que vous avez ajoutées à l'observation contenue dans votre dernier numéro de l'année 1815, sur la guérison d'un anus artificiel produit par une maladie que l'on appelait colique vermineuse, m'engagent à vous communiquer un fait analogue qui s'est présenté dans ma pratique.

Une femme de campagne, nommée Brolès, de l'âge de quarante-huit ans, d'une constitution forte et robuste, me fit appeler. Elle éprouvait, depuis plusieurs jours, des vomissemens continuels, des coliques très-vives, une constipation opiniâtre et une douleur interne dans l'aîne gauche, avec augmentation de volume de la partie ; je reconnus de suite une hernie inguinale étranglée ; je proposai l'opération ; les momens étaient précieux ; la peau qui recouvrait la hernie avait déjà pris une teinte noirâtre, et tout faisait craindre la gangrène (ces symptômes alarmans existaient depuis quatre jours, et c'était dans le mois d'août). J'éprouvai une résistance invincible de la part de la malade et des assistans. J'abandonnai alors cette pauvre infortunée dans la presque conviction qu'elle périrait dans la nuit ; et je me croyais d'autant plus fondé à porter un tel pronostic, que le pouls était très-faible, que déjà des sueurs froides circulaient sur tout le corps, et qu'un délire taciturne s'était manifesté dans la soirée.

Le lendemain matin ma surprise fut extrême lorsqu'on vint m'apprendre que la malade allait mieux, qu'elle avait recouvré sa raison, et que les envies de vomir avaient cessé dès le moment où la tumeur avait donné issue à deux grands vers et à des matières fécales. Je m'assurai du fait, et je trouvai l'intestin perforé et une plaie ayant un caractère gangréneux, de la largeur d'un écu de trois francs. Je pansai avec le baume de Geneviève, j'entretins la liberté du ventre par des demi-lavemens, et je prescrivis un régime tonique; j'administrai en même temps quelques anthelmintiques, mais infructueusement, la malade n'ayant rendu aucun autre ver. Ce mode de traitement, suivi pendant trois semaines, donna de l'énergie à la constitution, la plaie en ressentit les bons effets, les bords devinrent rouges et se couvrirent de bourgeons charnus; dès lors le contour de l'escarre contracta des adhérences avec les parties circonvoisines, la plaie se rétrécit, et au bout de deux mois elle fut entièrement cicatrisée. Les matières stercorales ont toujours coulé avec facilité par les voies naturelles.

Je lui ai fait porter habituellement un bandage, afin de consolider la partie.

Voilà quatre ans que cette guérison est obtenue, la santé de la femme Brolès a toujours été parfaite; et chose à noter, depuis cette époque elle n'a jamais éprouvé aucune colique.

F. Dabry, D. M.

Note *sur la quantité de matière ligneuse existante dans quelques racines et dans quelques fruits, présentée à la Société Philomatique par M.* Clément.

Je vais communiquer à la Société une petite observation qui ne sera peut-être pas sans intérêt, parce qu'elle ajoute quelque chose à nos connaissances sur la merveilleuse organisation des êtres vivans, et parce qu'elle peut avoir son utilité dans quelques arts.

On croit généralement que la matière ligneuse des fruits, et des racines qui servent à notre nourriture forme une partie assez considérable de leur poids; un quart ou un cinquième. Dans la fabrication du cidre, par exemple, on croit que le marc, au sortir de la presse, ne contient presque plus de liquide. Tous les fabricans de sucre de betteraves ont eu la même croyance, et parce que sous les pressions les plus grandes qu'ils pouvaient produire, la pulpe de ces racines ne laissait plus écouler une seule goutte de liquide, ils étaient persuadés qu'il n'y en avait plus. Tout récemment encore, un chimiste célèbre a écrit que le marc de betteraves était d'autant plus propre à la nourriture des animaux, que c'était une substance presque sèche. Cependant il suffit de regarder ce marc avec la plus légère attention pour voir qu'il n'est formé que de petits morceaux de betteraves en tout semblables à ceux qu'on pourrait obtenir en coupant la betterave entière avec un instrument bien tranchant, et sans laisser répandre une seule goutte de liquide. Il est impossible de méconnaître la ressemblance parfaite, qui d'ailleurs est confirmée par l'expérience.

J'ai coupé un morceau de betterave en tranches très-minces, et celles-ci ont été divisées et hachées à peu près au même degré que se trouve le marc qu'on obtient dans la fabrication; et en soumettant cette betterave à la même pression que le marc avait éprouvé, je n'ai pas pu en tirer plus de liquide que de celui-ci.

Ainsi c'est une erreur grande et funeste que d'imaginer que le marc de betteraves rejeté dans cette fabrication est une substance presque sèche; elle ne l'est pas plus que la betterave toute entière. On s'en assure d'ailleurs par la dessiccation au soleil ou dans une étuve; l'un et l'autre perdent autant. On pourrait donc, dans le cas où la fabrication du sucre de betteraves serait convenable, chercher avec certitude de succès les moyens d'employer à la production du sucre cette portion considérable de la racine qui en forme le tiers environ, et que l'on croyait composée presque entièrement de matière ligneuse. La division mécanique, dans les procédés suivis jusqu'à ce jour, a rompu assez de membranes, ouvert assez de cellules pour que les deux tiers du poids de la racine puissent être extraits par la pression; il

suffit de diviser encore le tiers restant pour que tout devienne liquide.

Ce que je viens de dire est applicable aux fruits employés à faire du cidre. Ce que l'on regarde comme marc, comme déchet, n'est pas autre chose que la même matière que le cidre, à très-peu près.

Mais, d'après tous ces faits, la partie ligneuse qui sert d'enveloppe, de soutien, à la partie liquide des fruits ou des racines dont j'ai parlé, serait donc en quantité excessivement petite, puisque la division mécanique suffirait pour la faire disparaître et la faire flotter dans le liquide de manière à ne pas y être aperçue.

C'est en effet ce que j'ai confirmé par l'expérience. J'ai enlevé la peau à des pommes-de-terre et je les ai râpées très-fin; j'ai lavé la pulpe sur un tamis pour entraîner la fécule; j'ai pris le marc que j'ai mis dans de l'eau chaude, et j'ai ajouté un peu d'acide sulfurique (un deux-centième) pour liquéfier la colle qui résultait de la cuisson de la fécule restée dans le marc; j'ai filtré après une coction de quelques heures, et je n'ai trouvé sur le filtre de papier, en tissu ligneux sec, que trois quarts pour cent du poids de la pomme-de-terre. J'avais d'ailleurs reconnu que la peau de cette racine ne formait guère que demi pour cent, de sorte qu'elle nous offre le singulier phénomène d'un solide très-dur, très-compact, et qui n'est composé que d'un et un quart pour cent de matière ligneuse, ayant isolément elle seule l'apparence solide; et d'environ trente centièmes d'amidon en poudre avec soixante-huit centièmes et plus de liquide.

Les pommes, les poires, les betteraves sont encore plus étonnantes dans leur organisation, puisqu'elles ne contiennent pas plus de matière ligneuse, c'est-à-dire environ un pour cent, et que tout le reste de leur substance se trouve liquide.

INSTITUT DE FRANCE.

Analyse des travaux de la classe des Sciences physiques et mathématiques pendant l'année 1815; par M. le chevalier CUVIER, *secrétaire perpétuel.*

(IIe. ARTICLE.)

DE beaux et grands travaux de minéralogie et de géologie ont été soumis cette année au jugement de l'Institut; telles sont les recherches de M. Cordier, dont les conséquences principales sont, 1°. qu'un examen rigoureux fait disparaître toute l'analogie que l'on avait cru reconnaître entre les *trapps* et les *basaltes*, tandis qu'il ne fait que confirmer celle de ces derniers avec les laves; 2°. que les cristaux renfermés dans les laves s'y sont formés au même instant que le reste de leur masse a durci.

M. Mesnard de la Groye (d'Angers), d'après beaucoup de recherches sur les volcans, les divise en deux classes : 1°. ceux où le soufre joue un rôle essentiel; 2°. ceux où domine l'acide muriatique : c'est parmi ces derniers qu'il range le Vésuve, qu'il a visité avec beaucoup de soin. il explique la lenteur du refroidissemement de la lave, dont la chaleur n'approche point d'ailleurs de celle du verre fondu, par la supposition qu'elle doit sa fluidité à quelque principe qui se consume par le fait même de la fusion; et il croit que c'est à cela que tient la difficulté de refondre celle qui est refroidie.

M. Brongniart, directeur de la manufacture de Sèvres, aujourd'hui membre de l'Institut, a présenté un mémoire sur des empreintes d'animaux d'une singulière forme, composés d'une sorte de corcelet et d'un abdomen formé de plusieurs segmens dont chacun est divisé en trois lobes. Les naturalistes leur ont donné les noms d'*entomolithes* et de *trilobites*. M. Brongniart a démontré qu'il existe au moins sept espèces de ces êtres dont on ne retrouve plus les analogues vivans; la plupart appartiennent aux plus anciens, c'est-à-dire aux plus profonds des terrains qui recèlent des dépouilles animales.

Nous avons rapporté, dans *la Gazette*, le mémoire de M. Gillet de Laumont sur les figures de polypiers produits artificiellement dans les agathes.

M. Cordier a présenté un second mémoire fort important sur les houillères de France et leur exploitation. — Enfin nous avons parlé des aérolithes tombés cette année près de Langres.

(*La suite au numéro prochain.*)

AU RÉDACTEUR DE LA GAZETTE SANTÉ.

MONSIEUR, j'ai fait un rapport à l'Institut sur la structure des œufs, telle que la développaient

les observations contenues dans un mémoire présenté à la première classe par M. Dutrochet ; et j'ai fait suivre ce rapport d'un mémoire sur les œufs de quadrupèdes en particulier, d'après mes propres observations. Vous avez bien voulu rendre compte de ces deux écrits dans votre feuille, et j'en suis très-reconnaissant ; mais vous avez oublié de faire remarquer, ce que je disais expressément dans le second, qu'il n'était qu'une suite et un développement de ce que M. Dutrochet avait dit sur l'œuf de la brebis. Comme il pourrait résulter de cette omission que l'on m'attribuerait des observations qui appartiennent à ce savant distingué, je vous prie de vouloir bien rétablir les faits. M. Dutrochet a constaté, dans ce qu'il a dit de l'œuf de la brebis, les détails d'analogie que je n'ai fait que suivre dans les œufs des autres quadrupèdes.

Je vous prie d'agréer la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.,

G. Cuvier, *secrétaire perpétuel.*

Le 30 janvier 1816.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité de chimie élémentaire théorique et pratique ; *par* E. J. Thénard, *membre de l'Institut*, *professeur de chimie au Collége de France*, *etc.*, *etc.* 4 vol. in-8°., avec 31 planches ; chez *Crochard* et chez *Colas*. Prix : 24 fr. et 32 fr. par la poste.

(IIIe. Article.)

Au troisième volume commence la seconde partie de l'ouvrage ; l'auteur traite des corps organisés et d'abord des végétaux.

La chimie végétale a pour but de rechercher les principes particuliers dont les végétaux sont composés, d'examiner comment ces principes s'associent pour former les diverses substances végétales, de faire l'histoire de chacune d'elles, de déterminer celles qui entrent dans la composition des parties des plantes, et d'étudier successivement toutes ces parties.

Ici les objets présentés à notre examen sont plus composés et bien plus intéressans : ici le chimiste ne peut plus reproduire ce qu'il a décomposé : il peut tout au plus, en faisant varier les principes des substances qui lui sont soumises, les transformer les unes dans les autres. Il étudie ce qui se passe dans le grand laboratoire de nature, et tantôt par le moyen d'observations attentives, tantôt à l'aide d'expériences ingénieuses, tantôt enfin, appuyé sur des analogies problables, il essaye d'expliquer les mystères de la végétation.

M. Thénard distribue toutes les substances végétales non azotées en trois sections : 1°. substances dans lesquelles la quantité d'oxigène est à la quantité d'hydrogène dans un rapport plus grand que dans l'eau ; elles sont toutes acides ; 2°. substances dans lesquelles l'hydrogène est par rapport à l'oxigène, plus abondant que dans l'eau : elles sont huileuses, résineuses, alcoholiques ou éthérées : 3°. enfin substances dans lesquelles l'oxigène et l'hydrogène sont entre eux dans le même rapport que dans l'eau : elles sont analogues au sucre, à la gomme, à la fibre ligneuse, etc. Notre auteur fait une quatrième classe des matières colorantes, dont on connaît encore peu la nature ; une cinquième, de celles dont l'existence est douteuse ; enfin une sixième, de celles qui contiennent de l'azote et qui forment le passage de la chimie végétale à la chimie animale. — L'objet de celle-ci est de rechercher quels sont les principes des substances animales, d'examiner comment ils s'associent, de faire l'histoire de chaque substance, de déterminer celles qui entrent dans la composition de toutes les parties solides et liquides des animaux, et d'étudier successivement toutes ces parties. Tel est l'objet du IIe. livre dont le troisième volume est composé. Il est difficile de se faire une idée du nombre et de la variété des connaissances qui s'y trouvent accumulées : l'auteur a mis à contribution, en traitant chaque objet, toutes les parties des connaissances humaines.

Les trente-une planches ajoutées à l'ouvrage représentent les instrumens, appareils ou prépa-

rations qu'il n'est pas possible de faire connaître autrement : elles sont dessinées et gravées avec beaucoup de soin.

Enfin ce bel ouvrage est le plus complet et le meilleur qui existe sur l'ensemble de la chimie : il est en tout digne de la grande réputation de son auteur.

Nous annocerons le quatrième volume dès qu'il sera mis en vente.

TRAITÉ D'ANATOMIE DESCRIPTIVE, *rédigé d'après l'ordre adopté à la faculté de Paris; par* J. HIPPOL. CLOQUET, *docteur en médecine, prosecteur et aide clinique en la faculté, professeur d'anatomie, de physiologie, de chirurgie, etc., etc.* Deux vol. in-8°. Chez *Crochard* et *L. Colas*. Prix, 12 fr., et 15 fr. 75 cent. par la poste.

ON a tant publié de traités d'anatomie, que c'est maintenant une grande hardiesse que d'en publier un nouveau; mais quand cette hardiesse est justifiée par le succès, on doit sans balancer reconnaître beaucoup de mérite à l'ouvrage. Tel est le cas de celui-ci que nous avons déjà annoncé depuis long-temps : le mérite particulier de ce traité, c'est une grande concision et beaucoup de netteté dans les descriptions. L'auteur les a restreintes à ce qui doit intéresser l'élève, sans les embarrasser, comme on a coutume de faire, par des détails historiques déplacés, ou par des discussions physiologiques insuffisantes; aussi a-t-il renfermés en deux volumes ce qu'on a coutume d'étendre en quatre ou six, et c'est déjà un titre à l'estime des élèves et des personnes qui cherchent une instruction solide et abrégée.

Le premier volume contient la description des os, des ligamens, et des muscles. La pagination des deux volumes continue de l'un à l'autre, en sorte qu'on peut sans inconvénient les faire réunir. La description des organes de la sensibilité commence, comme de raison, par celle du cerveau qui est à la fois claire et brève, malgré la complication des objets. L'auteur a fait sur les nerfs des recherches qui lui ont fait découvrir des filets inconnus avant lui, ou du moins qui étoient mal décrits : tels sont ceux du larinx et des ramifications des nerfs olfactifs. On lui doit pareillement la découverte d'un ganglion qu'il a nommé *naso-palatin*, et se trouve au point de réunion des deux branches du trou-palatin antérieur.

La description de l'œil, celle de l'oreille, sont très-remarquables par le talent avec lequel l'auteur a su débrouiller la complication de ces parties. M. Cloquet a fait preuve d'un très-bon esprit en rejetant de son livre un vain étalage d'érudition, lorsque d'ailleurs il a fait voir assez combien il était pourvu de savoir. Il s'est contenté de mettre, pour toute synonymie, les anciens noms, ceux que le professeur Chaussier a composés, et les noms latins de l'Anatomie de Sœmmering.

M. Cloquet annonce un supplément contenant l'anatomie comparée des âges et des sexes, et les points les plus saillans de celle des animaux, avec des considérations physiologiques et pathologiques. Ce que nous connaissons de lui doit nous faire juger très-favorablement de ce qu'il nous promet.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. VI.) (21 Février 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — *Secte Méthodique* (Suite) : Règle cyclique ou circulaire.

Ad extremos morbos, extrema exquisitè remedia optima.
(HIPPOG. Aphor. 6. sect. I).

En réfléchissant sur le singulier genre de traitement dont nous venons de parler, on ne peut manquer de reconnaître qu'il est fondé sur l'observation très-délicate des phénomènes de la vie, et qu'il devait amener des succès que l'on n'obtient plus guère maintenant. Mais, quel médecin oserait aujourd'hui le mettre en pratique dans toute sa rigueur, et quel malade voudrait s'y soumettre avec les inconvéniens et même les périls qui s'y trouvent attachés ? Il faut remarquer aussi que les méthodiques ne s'inquiétant en aucune manière de la nature des maladies qu'ils avaient à traiter, devaient commettre d'étranges bévues dans l'application de ces moyens perturbateurs. Il me semble encore que le choix des viandes qu'ils prescrivaient aux diverses époques de leur *règle cyclique* est fondé sur des préjugés absurdes. Je ne doute pas néanmoins qu'un praticien habile ne pût trouver dans leur exemple quelque modèle de conduite dans un de ces cas difficiles où le malade ne peut être sauvé qu'en le conduisant par des voies inconnues au vulgaire.

Au demeurant, les méthodiques, conformément à leur doctrine, avaient beaucoup d'égard aux *convenances temporaires* dans la conduite de la *règle cyclique*, c'est-à-dire, qu'ils mettaient tous leurs soins à discerner les époques où il convenait de commencer, d'interrompre, ou de finir chacune des parties de ce grand traitement.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. février au 10 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	23
Fièvres bilieuses ou gastriques.	60
Fièvres adynamiques ou putrides.	7
Fièvres catarrhales	14
Phlegmasies des voies de la respiration.	43
Phlegmasies de divers organes.	35
Phthisies pulmonaires.	9
Apoplexies et paralysies récentes.	13
Dyssenteries.	15
Ophthalmies.	15
Hydropisies.	7
Coliques métalliques.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	115
Galeux.	136
TOTAL GÉNÉRAL.	493

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

L'ÉTAT de l'atmosphère dans les dix jours qui viennent de s'écouler, a été tout-à-fait semblable à celui des dix qui précédaient. Durant les cinq ou six premiers, des vents du nord avec des froids, de six, sept et huit degrés, des raffales de neige, puis en quelques heures un changement subit; le vent tourne, la neige commence à tomber, elle est remplacée par la pluie, et la température se trouve à cinq et six degrés au-dessus de zéro.

Une partie très-curieuse des influences constitutionnelles est celle qui se rapporte aux fluxions sanguines : il faut convenir aussi qu'elle est singulièrement obscure. Depuis quelques jours ces

sortes d'accidens sont devenus fort communs ; ils compliquent plus souvent les maladies qu'ils ne le faisaient, et on les observe aussi très-fréquemment chez les personnes d'ailleurs bien portantes. Les hémorroïdaires, par exemple, les femmes mal réglées, celles qui ne le sont point encore, ou qui ont cessé de l'être, ont éprouvé divers accidens qui en général ont rendu nécessaires soit les bains de pieds, sinapisés ou autres, soit l'application des sangsues. Il est impossible de rapporter exclusivement l'apparition de ces phénomènes au froid et aux vents du nord ; car nous avions déjà éprouvé, cette année même, des vicissitudes analogues de température qui n'avaient pas produit de semblables résultats. Ne paraît-il pas certain qu'il s'y joint une influence propre à la saison où nous allons entrer? Mais qu'est-ce que c'est que cette influence printanière? est-ce autre chose que la chaleur, que la lumière et tout ce que nous pouvons mesurer et apprécier? Voilà un grand *que sais-je!*

Au reste, les poitrines délicates et les organisations faibles sont plus que jamais aujourd'hui sous l'influence des catarrhes qui se prolongent ; et cette disposition aux fluxions sanguines doit faire porter dans leur traitement plus de circonspection qu'on n'a coutume d'en mettre.

☉ Nouvelle lune, le 28.

Depuis le 10 février jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 5 l. $\frac{4}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{8}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 5 d. au-dessus de 0.
— Le *minimum* de 8 d. $\frac{4}{10}$ au-dessous.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 90 d. $\frac{1}{4}$.
— Le *minimum* de 70 d. $\frac{3}{4}$

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

Prospetto delle letture, etc. *Analyse des travaux de l'Institut royal des sciences, lettres et arts en Italie, pour l'année* 1815. — *Section de Padoue.*

Nous ne ferons mention que de la partie de ces travaux qui se rapporte aux nôtres : nos lecteurs trouveront sans doute quelque intérêt à pouvoir comparer, sous ce point de vue, les travaux des savans d'Italie à ceux des savans français.

Le rapporteur n'a point classé les matières d'après leur nature ; son travail est simplement divisé par séances, qui comprennent depuis celle du 24 novembre 1814 jusqu'à celle du 27 juillet 1815 inclusivement. « Dans la quatrième, le 5 janvier 1815 ; M. le professeur, chevalier V. L. Brera, secrétaire suppléant, a entretenu la section de la théorie de la toux convulsive et des moyens de la guérir. Il a fait voir que cette maladie, 1°. est contagieuse par contact ; 2°. qu'elle parcourt des périodes distinctes d'invasion, d'accroissement, de déclin ; 3°. qu'elle met le système nerveux dans un état d'irritation prédominante qui peut être mêlé à la diathèse *hypersthénique* ou *hyposthénique*; 4°. qu'elle n'attaque pas tous les individus exposés à l'infection, parce qu'il en est plusieurs qui manquent de prédisposition à la contracter ; 5°. que le plus souvent elle n'attaque qu'une seule fois le même individu ; 6°. qu'elle suspend sa marche à l'apparition d'une autre affection contagieuse plus grave, et ne la reprend que lorsque celle-ci est terminée.

« Les conclusions de M. le chevalier L. Brera, sont que la toux convulsive est due à l'action d'un principe contagieux spécifique, agissant principalement sur le tissu organique du poumon, et que cet organe en éprouve les effets pernicieux seulement lorsqu'il a contracté antérieurement une prédisposition morbide.

» Après avoir ainsi développé *la cause, l'essence* et *les conditions pathologiques* de la toux convulsive, l'auteur expose la méthode curative, qui doit tendre, 1°. à borner la prédisposition dans *l'assimilation* organique pulmonaire à entrer dans la sphère d'action physico-chimique des molécules contagieuses mises en contact avec le poumon dans l'inspiration de l'air rendu par une personne infectée (1) ;

---

(1) Cette phrase est tout-à-fait inintelligible dans l'original, et me paraît un bel exemple de ce galimatias double dont on se contentait autrefois dans les écoles : je la rapporterai, afin que toutes les personnes qui entendent l'italien puissent en juger : *a limi-*

» 2°. A rendre expansive et à diriger vers la peau la matière contagieuse reproduite dans le poumon des personnes qui ont contracté la maladie par la communication dont on vient de parler;

» 3°. A abattre, par les moyens appropriés, les diathèses *hypersthénique* ou *hyposthénique* qui pourraient se développer ou se succéder dans le cours de la maladie, par l'effet des dispositions individuelles ou des causes accidentelles capables de faire survenir l'une ou l'autre, et à détruire les complications constitutionnelles qui sont la *gastrique*, la *vermineuse*, la *rhumatismale*, etc., lesquelles souvent rendent plus grave ou plus longue la marche ordinaire de la toux convulsive. Ce régime curatif, exposé avec étendue et détails, est ensuite étayé par une série d'observations cliniques du plus heureux résultat, et (s'il en faut croire le rapporteur) partout où l'auteur a pu le mettre en pratique, ses espérances n'ont point été trompées. »

Suspendons ici l'examen de ces travaux, certainement moins instructifs par eux-mêmes que par les réflexions qu'ils peuvent inspirer. La première qui se présente, et qui frappera sans doute tous ceux qui connaissent l'esprit des études dans nos écoles modernes, est l'incontestable supériorité de notre façon d'étudier les faits et d'en tirer des conséquences pratiques, sur celle qu'ont adoptée les médecins italiens. D'abord, le nom même de la maladie est tout-à-fait vicieux, puisqu'il désigne d'une manière générale une foule d'affections très-différentes par leur nature et leur marche; quoique la *toux convulsive* en soit le symptôme commun. La Société italienne des sciences de Vérone avait mis au concours, pour l'année 1814, une question sur *la théorie et le traitement de cette maladie*, mais sans la désigner non plus autrement que par le nom de toux convulsive (*Voy*. notre n°. du 1er. mai 1813); en sorte que, pour remplir les conditions du programme, il aurait fallu traiter de toutes les espèces de toux convulsives : or il n'est point de médecin qui ne sache que ce symptôme peut dépendre de toutes les maladies sans exception qui exercent quelque influence sur notre économie. On peut néanmoins supposer que la maladie dont il s'agit est analogue à celle qu'on nomme en France *coqueluche*; mais avec la méthode employée par les médecins dont nous examinons l'ouvrage il est impossible d'en avoir l'assurance, puisqu'ils ne décrivent rien.

Nous n'attaquerons point ici les expressions de diathèses *hypersthénique* et *hyposthénique* mises en usage par l'auteur, parce que probablement il les emploie pour exprimer certains états réels ou supposés de l'économie, dont il peut être bon de prendre connaissance sous quelque dénomination qu'on les désigne; mais nous ferons remarquer cette facilité à se contenter de mots vides de sens, qui lui fait dire que *toutes les personnes exposées à l'infection ne sont pas atteintes de la maladie, parce qu'il en est plusieurs qui manquent de la prédisposition nécessaire pour la contracter*. L'absence de cette prédisposition ne pouvant être qu'une supposition déduite du fait même, que la contagion n'a pas lieu, c'est ne rien exprimer de positif que de dire que l'on ne prend pas la maladie quand on n'a pas la prédisposition à la contracter; et l'on dirait tout aussi bien, ou tout aussi mal, que l'on n'a pas de prédisposition à la maladie quand on ne la contracte pas. Cette façon de raisonner s'appelle, en bon français, *mâcher à vide*. Mais nous en trouvons bien un autre exemple dans l'exposition des principes du traitement. Je ne citerai pas pour cela le paragraphe premier, puisqu'il me semble inintelligible; mais le second, où l'auteur dit très-clairement *qu'il faut pousser vers la peau cette matière contagieuse qui se reproduit dans le poumon* : de façon qu'il considère le poumon comme un foyer toujours actif d'une infection qui se répand dans tout le corps, et que le médecin pourrait, à sa volonté, rendre *expansive* et chasser vers la *peau*. Ne semblerait-il pas qu'en partant de cette idée on devrait bien se garder de pousser le venin à la peau (si toutefois on en avait le pouvoir), dans la crainte d'infecter d'une

tare la predisposizione, nell'assimilazione organica polmonare ad entrare nella sfera di fisico-chimica azione colle molecole contagiose portate a contatto del polmone istesso coll'uopo dell'inspirazione dell'aria espirata da un infetto.

manière irrémédiable toutes les parties que ce venin aurait à traverser ? Mais arrêtons-nous : je serais honteux de combattre une supposition que je n'ose appeler de son véritable nom, et à laquelle je ne me serais point arrêté si elle n'était exposée dans un écrit publié par l'une des plus célèbres Sociétés d'Italie : du moins qu'il me soit permis de conclure de ce qui précède, que la gloire des faits éclatans n'est point la seule à laquelle notre nation doive prétendre, et que la seule réponse que nous ayons à faire aux calomnies honteuses de nos ennemis, c'est de leur montrer l'état des sciences chez nous et dans l'étranger.

Nous rendrons compte, dans un prochain numéro, de la suite des travaux de l'Institut royal d'Italie qui ont rapport à la médecine.

INSTITUT DE FRANCE.

Analyse des travaux de la classe des Sciences physiques et mathématiques pendant l'année 1815 ; par M. le chevalier CUVIER, *secrétaire perpétuel.*

(IIIe. ARTICLE.)

Botanique. M. de la Billardière a présenté la description et les figures de vingt-neuf espèces de fougères dont douze sont entièrement inconnues, qu'il a trouvées dans la Nouvelle-Calédonie. M. le baron de Beauvois est le premier qui soit parvenu à recueillir des graines mûres de la lentille d'eau ou *lemma*. Il les a fait germer et a étudié les développemens de ce végétal mobile, qui couvre de ses tapis verts les eaux dormantes dans presque tous les pays. Suivant M. de Beauvois, la fleur de la lentille d'eau est hermaphrodite, à enveloppe d'une seule pièce, à deux étamines qui se développent successivement, à style unique. Les semences germent à la manière des monocotylédones, mais avec des circonstances fort particulières, dont la plus remarquable est que les parties que l'on peut regarder comme la radicule et la plumule, se détachent de la première feuille qu'elles ont produite et la laissent pousser à elle seule des racines et d'autres feuilles.

M. Leclerc, de Laval, membre de la chambre des députés et observateur très-assidu, a présenté un mémoire d'après lequel il paraîtrait que les filets que l'on voit attachés aux nœuds des conferves sont toujours des plantes parasites, en sorte que les espèces où l'on en trouve ne méritent pas le nom de *prolifères* que leur avait donné M. Vaucher. Il paraît convenable en conséquence de désigner ce genre sous le nom de *cyrtinus*, qui a été proposé, l'année dernière, par M. Desvaux.

M. Henri de Cassini a communiqué un nouveau mémoire fort important sur l'organisation de la fleur des plantes *synanthérées*. Il divise cette grande famille en dix-sept tribus. M. le baron de la Peyrouse, professeur de botanique à Toulouse, et correspondant de l'Institut, a donné un mémoire sur quatre plantes du genre *orobus*, trouvées dans les Pyrénées. M. Desvaux, de Paris, s'est occupé de la subdivision des genres *cerastium*, *arenaria*, et de la grande famille des *crucifères*. M. Kuhnt, botaniste prussien, a proposé, après les travaux récens de MM. de Beauvois et Robert Brown, une nouvelle classification des *gramens*.

Depuis long-temps les cultivateurs croient avoir remarqué que le voisinage de l'épine-vinette nuit au blé, et lui donne, ou du moins favorise cette maladie qu'on nomme la *rouille*. Les savans se sont toujours moqués de cette opinion ; cependant M. Yvart a communiqué à la classe des essais qui, sans être décisifs, tendraient à confirmer l'opinion que l'on regardait comme un préjugé. Le blé planté autour d'un buisson d'épine-vinette a été rouillé, tandis que celui du reste du même enclos est demeuré intact. Malheureusement les pays où l'on ne trouve pas d'épine-vinette ne sont pas pour cela exempts de la rouille.

Nous avons fait connaître le mémoire de M. de Candolle sur l'ergot du blé, dans notre n°. du 1er. novembre 1815. Le même savant a découvert des particularités fort curieuses dans l'organisation des fleurs doubles. Ce ne sont point les étamines seules qui se métamorphosent en pétales, mais plusieurs autres parties de la fleur peuvent également subir ce changement, comme les pistils ou quelques parties seulement des étamines. Par la méthode qu'il emploie, M. de Candolle parvient

à ramener ces organisations, en apparence irrégulières, à des lois certaines de classification et à une nomenclature précise.

M. de Beauvois, dans le dessein de prévenir les accidens causés par les champignons, a composé un *Manuel à l'usage des amateurs de champignons*, où il décrit les espèces dont on peut se nourrir sans danger, en indiquant les précautions à prendre, même avec ces espèces innocentes, pour n'avoir pas à en souffrir; il paraît néanmoins que la plus sûre de ces précautions sera toujours de ne manger que des champignons de couche, et de n'en point trop manger. Nous avons parlé (Gazette du 11 novembre 1815) du bel ouvrage de M. de Mirbel, sur la physiologie végétale et la botanique. M. le secrétaire perpétuel rend à l'auteur ce témoignage, « que tout ce qui peut se dire d'important sur l'anatomie des végétaux, sur la marche de leurs fonctions, sur leurs produits et sur la variété de structure de leurs diverses parties, y est exposé avec clarté, et rendu par un très-grand nombre de belles figures dessinées par l'auteur lui-même. »

Zoologie, anatomie, physiologie. M. Cuvier, à qui l'on doit tant de découvertes en histoire naturelle, a fourni quelques éclaircissemens sur des passages de Pline: M. Cuvier pense que le lynx des anciens, qui est indiqué comme venant des pays chauds, n'est pas notre lynx actuel, ou loup-cervier, mais le caracal qui présente tous les caracères attribués par les anciens à leur lynx. Il pense encore que la *léon-crocutte* et le *catoblépas*, deux animaux auxquels les anciens attribuent une conformation monstrueuse et des qualités funestes, ne sont que cet animal de l'intérieur de l'Afrique, auquel on donne le nom de *gnou* (*antilope gnu* L.), dont les formes bizarres, le regard farouche, les poils qui hérissent son museau et sa crinière ont dû souvent faire un objet d'horreur pour des voyageurs ignorans.

M. Cuvier croit encore que parmi les cinq animaux unicornes dont les anciens ont parlé, les quatre premiers, savoir: l'âne des Indes, le cheval unicorne, le bœuf unicorne, et le monocéros proprement dit, ne sont que le rhinocéros diversement défiguré par les relations des voyageurs ou des marchands. Il prouve que tout ce que les anciens ont dit de l'*aspic* d'Égypte appartient à cette espèce de vipère à cou élargi, que l'on nomme *coluber haje*, dont l'histoire a été si bien exposée par M. Geoffroy dans le grand ouvrage sur l'Égypte. Il fait voir encore que les contradictions des anciens sur le dauphin, viennent de ce qu'ils ont donné ce nom à deux poissons très-différens, l'un qui est notre dauphin d'à présent (*delphinus delphis* L.), l'autre qui appartient au genre des squales ou chiens de mer. Enfin M. Cuvier explique la plupart des fables relatives à l'hyène et à l'ichneumon, en montrant la singularité de la conformation de ces animaux. Il n'est pas jusqu'à la prétendue continuité des vertèbres du cou dans l'hyène qui ne soit vraie quelquefois, puisqu'il se forme entre ces os des ankyloses dont M. Cuvier a observé des exemples.

(*La suite au numéro prochain.*)

OBSERVATION D'ÉPILEPSIE GUÉRIE PAR MÉTASTASE.

Un jeune homme de dix-huit ans fut surpris, le 15 août, d'une fièvre violente, qui dura quarante-huit heures, et se termina sans aucun traitement par un accès d'épilepsie, que le malade attribua à une grande frayeur qu'il avait eue quelques jours avant.

On lui pratiqua d'abord deux saignées du bras, puis deux du pied; on administra ensuite des vomitifs, des purgatifs; on lui appliqua des vésicatoires et on le fit user de la poudre de Saint-ange (poudre sternutatoire).

Les accès d'épilepsie se réglèrent périodiquement de six en six semaines (ils commençaient par des éblouissemens, et ensuite perte de la vue durant tout le paroxisme); ensuite ils se rapprochèrent et devinrent si violens qu'il fallait quatre hommes pour tenir le malade. Pendant l'accès il poussait des cris semblables à des aboiemens, et se donnait sur la poitrine des coups à poing fermé, ce qui donnait lieu aux gens simples de le croire possédé.

Quatre ans après, il fit au mois de mai un pèlerinage à la chapelle d'un saint fameux dans le pays. Depuis ce temps, il ne fut plus question de son épilepsie ; il se crut complètement guéri, et l'on ne manqua pas de crier au miracle. Mais voici ce que c'était que ce miracle. Le jour même de sa prétendue guérison, tout à coup il ne put plus se soutenir sur le pied et la jambe gauches, sans cependant y ressentir aucune douleur ; il éprouvait seulement un engourdissement et une pesanteur à toute l'extrémité, qui changea peu à peu de couleur, devint d'abord livide et insensible, et enfin s'atrophia complètement. Cette sorte de gangrène sèche, apparente, s'étendait depuis l'extrémité des orteils jusqu'à la partie supérieure de la jambe, et deux travers de doigt au-dessous de la tubérosité du tibia. Les poils de toute cette partie tombèrent. Cet état a duré trois ans et demi, le malade marchant avec une jambe de bois. Un célèbre chirurgien de Paris, consulté à cette époque, prononça qu'il n'y avait point de guérison à attendre, et qu'il fallait pratiquer l'amputation ; mais le malade refusa de s'y soumettre, et préféra de porter une jambe de bois avec laquelle il essayait à marcher.

Quelques mois après cette époque, le sujet de cette observation commença à sentir des douleurs à son membre malade : bientôt l'épiderme ou plutôt une pellicule noirâtre se détacha en entier de la jambe et du pied, et la peau qui était dessous parut de couleur naturelle. On aperçoit encore la ligne de séparation à la partie extérieure de la jambe, et on y remarque quelques impressions à la peau, semblables à celles d'une brûlure. Peu à peu la jambe et le pied ont repris nourriture et se sont fortifiés.

Enfin, un mois après, il essaya de quitter la jambe de bois, et s'exerça chaque jour à marcher avec sa jambe malade. Il faisait pendant ce temps des embrocations huileuses sur la partie. Au bout de quelques mois il quitta sa jambe de bois, et marcha en faisant usage d'un soulier à haut talon, dont il diminuait progressivement la longueur, au point de pouvoir bientôt s'en passer entièrement et de reprendre toute la force et l'agilité convenables à son âge.

Cependant, après quelque temps, sa tête parut s'embarrasser : il la sentait pesante ; il devint sourd. Il avait les yeux hagards et la voix rauque. Une difficulté de respirer qu'il avait toujours conservée, augmenta ; il lui survint de la toux avec oppression et douleur à la poitrine et au dos ; il crachait quelquefois du sang. Tous ces accidens se sont dissipés par l'emploi réitéré de la saignée et par l'établissement d'un cautère à chaque jambe.

La santé du malade se soutient depuis, avec l'attention de recourir ainsi périodiquement aux saignées auxquelles on a joint l'usage des bains et des frictions sèches sur les membres inférieurs.

G., *Chirurgien à* N***.

NOUVELLES DES SCIENCES.

M. Biot a communiqué à l'Institut une lettre de Sir Blagden, secrétaire de la Société royale de Londres, qui annonce que dans des expériences sur des animaux vivans, après avoir coupé tous les nerfs qui se rendent à l'estomac, en faisant traverser ce viscère par un courant galvanique la digestion s'est opérée comme si les nerfs eussent été dans leur intégrité.

Lorsque nous aurons des détails plus circonstanciés sur cette curieuse expérience, nous nous empresserons de les faire connaître.

TRAVAIL DE L'ENFANTEMENT.

Un de nos souscripteurs, M. Sarazin, chirurgien accoucheur, retiré à Bellenglize, près Saint-Quentin, nous demande instamment d'annoncer qu'il a trouvé le moyen de *diminuer la durée du travail de l'enfantement*. Quelque défiance que nous devions avoir et que nous ayons en effet contre une telle assertion, dont nous ne concevons en aucune manière la possibilité ou les moyens, nous n'avons pas de motif suffisant pour refuser cette satisfaction à M. Sarazin ; cette annonce d'ailleurs ne doit tirer à aucune conséquence pour la

réalité du fait qui sera publié, dit M. Sarazin, lorsqu'il aura été examiné par des commissaires nommés à ce sujet.

BIBLIOGRAPHIE.

Relation *d'un voyage fait à Londres en* 1814, ou *Parallèle de la chirurgie anglaise avec la chirurgie française, précédé de considérations sur les hôpitaux de Londres; par* Philib.-Jos. Roux, *docteur en chirurgie, chirurgien en second de l'hôpital de la Charité, membre de la Légion d'Honneur*, etc., etc. Un vol. in-8°. Prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste. Chez *Méquignon-Marvis* et chez *L. Colas.*

M. Roux ayant visité Londres en 1814, a été reçu par les chirurgiens anglais avec toute l'affabilité que des hommes instruits doivent mettre dans leurs relations réciproques : il rend compte aujourd'hui de ce qu'il a vu parmi eux, et présente ainsi le tableau de la chirurgie en Angleterre, ou plutôt à Londres. Il trouve souvent l'occasion de louer, et paraît la saisir avec empressement; il blâme quelquefois, et toujours avec toute la modération possible. Sa conclusion générale, à laquelle je suis pressé de venir, c'est que pour la chirurgie, comme pour ses mœurs et ses institutions, l'Angleterre est le pays des contrastes : « à côté de traits des plus brillans la chirurgie anglaise offre les plus grandes imperfections. La chirurgie française est plus généralement bonne. »

La chirurgie anglaise est, suivant la remarque de M. Roux, la seule qui de tout temps ait pu rivaliser avec la nôtre : il n'est peut-être pas possible de décider à laquelle des deux nations cet art doit le plus de découvertes utiles ou brillantes. M. Roux fait de ces découvertes une récapitulation abrégée sans porter sur ce point de jugement. Il remarque qu'on trouve à Londres un très-grand nombre de chirurgiens habiles, à cause du goût assez général que les Anglais ont pour cette profession, et de la considération dont elle jouit parmi eux, ce qui tient assurément à ce que l'esprit de leurs institutions les porte à n'estimer que ce qui est vraiment utile.

M. Roux passe en revue successivement chacun des hôpitaux de Londres, et l'examen qu'il en fait est pour lui l'occasion de rappeler une foule de faits chirurgicaux tirés le plus souvent de sa propre pratique, ce qui donne à son ouvrage une toute autre utilité que celle d'une simple relation historique.

Le désir des améliorations est si commun chez nous, qu'il nous fait le plus souvent méconnaître les avantages réels dont nous jouissons, et nous porte à élever les usages étrangers que nous connaissons très-peu au-dessus des nôtres que nous dédaignons d'étudier. La comparaison que fait M. Roux de nos hôpitaux à ceux de l'Angleterre, prouve que nos malades sont infiniment mieux logés, mieux couchés, qu'ils reçoivent des soins bien mieux combinés. Imaginerait-on, par exemple, que dans tous les grands hôpitaux de l'Angleterre les maladies chirurgicales soient confondues avec les autres, que les médecins ou chirurgiens n'y fassent de visites que deux fois par semaine, etc.! A l'occasion de l'admission des malades, M. Roux me semble ne pas relever assez fortement cet inconvénient de la nécessité des recommandations particulières pour chaque malheureux qui désire être admis dans un hospice; inconvénient qui résulte de ce que ces fondations sont toutes le produit de la charité des particuliers. J'avoue que je ne partage point l'opinion de M. Roux sur le bureau central chargé à Paris de recevoir et de distribuer les malades ; il en désire la suppression, et affirme que cet établissement n'offre aucun des avantages dans l'espérance desquels il avait été fondé. Cependant, les inconvéniens qu'on reproche à la formation de ce bureau, auquel tous les malades sont obligés de se présenter, ne sauraient, ce me semble, être réels, ou du moins dépendre exclusivement de l'organisation suivant laquelle il est établi; car si l'on a des hôpitaux spéciaux, il faut bien des médecins qui jugent de la nature des cas et les distribuent en conséquence; sans quoi nous éprouverons l'inconvénient que M. Roux a observé à Londres, savoir : que toutes sortes de maladies sont réunies dans des maisons, destinées exclusi-

vement à quelques-unes; 2°. si l'ensemble des hôpitaux de Paris ne peut pas toujours admettre sans distinction tous les malades qui se présentent, il faut bien encore que le degré de l'importance de leur admission soit décidé par des médecins qui les voient tous, et sont dans les conditions les plus propres à faire éviter les erreurs, quoique par la nature même des choses il puisse y en avoir quelquefois; 3°. le grand inconvénient de faire faire une longue course à tous les malades n'est point tel qu'on le suppose; en effet, pour tous ceux qui habitent une moitié de la ville opposée à celle où se trouve l'hospice dans lequel ils doivent être admis, le trajet n'est pas sensiblement augmenté par la nécessité de faire une pause au bureau central; mais de plus il en résulte pour tous des avantages très-notables dont voici les principaux. On leur évite le désagrément qui leur serait arrivé quand le premier hôpital auquel ils se seraient adressés n'ayant pas de place vacante, ils auraient été obligés d'aller avec la même incertitude se présenter à un autre, où pareillement ils pourraient être refusés : dira-t-on que les malheureux auraient prévenu ce désappointement en envoyant à l'avance quelqu'un pour apprendre s'il existait une place vacante; mais indépendamment de ce que les malheureux n'ont pas toujours ou un voisin complaisant, ou un commissionnaire à leurs ordres, l'intervalle de temps qui s'écoulerait nécessairement entre le moment où le commissionnaire aurait pris ses informations et celui où le malade pourrait arriver, serait plus que suffisant pour que deux ou trois autres se présentassent et remplissent toutes les places vacantes dans le moment, ce qui mettrait le nouveau venu dans la plus cruelle situation du monde. M. Roux n'exposant point en détail ses griefs contre le bureau central d'admission, je ne sais si j'ai répondu à tous : si j'en connaissais d'autres, je les discuterais volontiers, malgré l'estime et l'affection que je porte aux médecins qui sont à la tête de cet établissement, dans la conviction où je suis qu'ils mettraient eux-mêmes tous leurs soins à les faire disparaître. Le temps où nous sommes est très-favorable aux propositions de réformes et de suppressions; mais c'est assurément une raison pour n'en parler qu'avec beaucoup de retenue.

Il ne m'est point possible de faire mention des nombreux objets que M. Roux a soumis à son examen; je rappellerai les principaux : l'enseignement de la chirurgie, comparé à celui de Paris; ce qui donne à l'auteur l'occasion très-naturelle de s'élever contre les entraves mises chez nous, depuis quelques années, à l'enseignement particulier, contre lequel des prétentions exclusives ont fait intervenir l'autorité; comme si le seul moyen légitime d'attirer les étudians n'était pas de mieux faire que personne. Un des articles les plus remarquables de l'ouvrage dont il s'agit est celui qui est intitulé : *Doctrine et pratique chirurgicales des Anglais*; la manière de panser les plaies, le système d'après lequel la cure en est conduite, tout ce qui tient aux dispositions générales d'une grande opération fait le sujet d'un tableau très-vif dans lequel je ne pense pas qu'on puisse rien ttouver à notre désavantage.

Je m'arrête ici. La chirurgie anglaise a été pour M. Roux l'occasion de composer un très-bon ouvrage, où sont développées des vérités aussi nombreuses qu'utiles : enfin il a présenté ces vérités de la manière la plus intéressante, et avec une impartialité qui pourra servir de modèle à ceux dont il a parlé.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. VII.) (1er. Mars 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — *Secte Méthodique* (Suite) : Cornélius Celse.

Nostrorum temporum Cornelius Celsus totum corpus disciplinæ quinque libris complexus est. (COLUM. de Re rusticâ. l. I. c. I.)

POUR faire connaître la secte méthodique, il m'a fallu déranger l'ordre chronologique et parler de Cœlius Aurélianus, qui en présente le tableau, avant de rappeler les autres hommes qui ont été attachés à cette secte, et qui pour la plupart ont vécu avant Cœlius. L'un des plus remarquables, tant sous le rapport de la pureté et de l'élégance du style que sous celui de la sagesse des préceptes, est Cornélius Celsus, qui, selon toute apparence, a commencé à écrire sous l'empire d'Auguste. On a disputé sur son nom, sur sa patrie et sur sa profession; car plusieurs savans ont prétendu qu'il n'était pas médecin; mais cette opinion nous paraît réfutée par le bon goût qui se fait généralement remarquer dans les écrits de Celse sur la médecine, et par les jugemens qu'il porte sur des parties délicates de cet art, comme aussi par ce qu'il dit de sa propre expérience. Il avait écrit sur presque tous les arts libéraux, ainsi que l'atteste Quintilien, qui le traite d'homme d'un esprit médiocre (*Inst. Orat. lib. ultimo*). Il ne nous reste de tous ses ouvrages que ceux qui concernent la médecine, et quelques fragmens de sa Rhétorique.

Toute la médecine de Celse est contenue en huit livres, dont les quatre premiers traitent des maladies *internes* ou de celles qui se guérissent principalement par la diète. Le cinquième et le sixième sont pour les maladies *externes*, et contiennent diverses formules de médicamens tant pour le dehors que pour le dedans. Le septième et le huitième renferment les maladies qui dépendent de la chirurgie. — Nous verrons dans l'article suivant les raisons que l'on peut avoir de considérer Celse comme appartenant à la secte méthodique.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission, Du 11 février au 20 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	31
Fièvres bilieuses ou gastriques. . .	61
Fièvres adynamiques ou putrides. . .	13
Fièvres ataxiques..	1
Fièvres catarrhales.	41
Phlegmasies internes ou externes. . .	45
Phlegmasies des org. de la respiration.	28
Phthisies pulmonaires.	17
Coliques métalliques.	7
Apoplexies et paralysies récentes. . .	7
Hydropisies..	7
Diabetès.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	118
Galeux.	108
TOTAL GÉNÉRAL. . . .	485

CONSTITUTION MÉDICALE.

Solvitur acris hyems : Le printemps, les zéphyrs, ne sont point encore arrivés; mais l'hiver a cédé : bientôt tout va s'animer et renaître autour de nous; *grata vice veris et Favoni.*

Les dix derniers jours ont été généralement beaux et tempérés. La chaleur s'est maintenue à six, sept et huit degrés. Ce soir 28 l'air se refroidit, et nous sommes menacés d'avoir de la gelée dans la nuit.

Indépendamment des congestions sanguines, toujours très-communes, principalement chez les personnes habituées à quelque hémorragie périodique, on voit un grand nombre d'esquinancies, surtout dans les enfans. Presque toujours il est nécessaire de leur faire appliquer dès le début quatre à cinq sangsues au cou. Lorsque la

congestion sanguine se fait vers la tête, il ne faut pas balancer à appliquer deux ou trois sangsues derrière chaque oreille. On emploie au surplus comme moyens adjuvans les bains de pieds simples ou sinapisés, les boissons chaudes et miellées. Je n'ai pas vu un cas de cette nature qui, à l'aide de moyens aussi simples, ne se soit terminé promptement et sans accident.

☾ Premier quartier, le 7 mars.

Depuis le 20 février jusqu'au 29, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{5}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 5 l. $\frac{2}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 2 d. $\frac{5}{10}$ au-dessous de 0.
— Le *minimum* de 8 d. $\frac{3}{10}$ au-dessus.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 85 d. $\frac{1}{4}$.
— Le *minimum* de 78 d.

Chevalier, *ingénieur-opticien.*

Prospetto delle letture, etc. *Analyse des travaux de l'Institut royal des sciences, lettres et arts en Italie, pour l'année* 1815. — *Section de Padoue. Par M. le professeur, chevalier* V. L. Brera, *secrétaire suppléant de la section.* (Suite.)

M. Vincent Malacarne, directeur et professeur, a communiqué à l'assemblée un *discours sur quelques altérations, et sur les propriétés de la membrane pituitaire.* Un chancre malin placé dans la narine d'un jeune et vigoureux campagnard, et qui avait été imprudemment traité, porta l'auteur à quelques expériences sur lui-même et sur quelques animaux pour étudier la délicatesse extrême des sensations de la membrane pituitaire; une légère irritation de cette membrane excitant, par un *consensus* merveilleux, le système nerveux de presque toutes les parties molles, internes et externes du corps. L'observateur en décrit avec soin les phénomènes, et en donne l'explication au moyen des communications multipliées des nerfs olfactifs avec ceux des yeux, de la face, de la bouche, avec le nerf intercostal et avec la paire vague. Il expose ensuite des considérations sur les odeurs, sur la manière dont elles arrivent à la membrane pituitaire; il parle de l'utilité des fosses nasales, destinées surtout à animaliser l'air qui pénètre dans la gorge et la trachée, et à rendre la voix plus sonore. Il finit son mémoire en parlant des avantages que les animaux retirent de respirer la bouche fermée.

Le même objet est achevé dans une séance suivante, et M. le directeur professeur décrit les ravages que causa la maladie du jeune homme qui faisait le sujet de l'observation, la membrane pituitaire, par le progrès du mal, perdit toute sa sensibilité. L'auteur cite à ce sujet plusieurs exemples de cancer et de polypes qui, formés dans quelques cavités du corps, occasionaient en croissant des douleurs atroces, tandis que, lorsqu'ils s'étaient enfin dégagés et que leur substance intime pouvait se développer, ils devenaient insensibles: cette observation est applicable aux polypes utérins.

M. Fanzago, professeur de pathologie, de médecine légale et de police judiciaire, a lu l'observation rare et curieuse d'un bout d'intestin grêle sorti par les voies inférieures dans un malade tourmenté de *passion iliaque*. Le sujet de cette observation étant mort, plus de deux ans après, d'une autre maladie, on a retrouvé sur son cadavre les traces de cette perte de l'intestin. Le professeur a présenté à la section les pièces pathologiques; et comme ce cas avait donné lieu à une contestation entre deux médecins qui avaient vu le malade, la section, sur la demande de l'auteur, nomme pour examiner les faits et lui en rendre compte, MM. Malacarne, Brera et Rénier, auquel est adjoint M. Flor. Caldani, professeur d'anatomie humaine à l'université.

Cette commission, augmentée encore de M. le professeur Ant. Manzoni, de Vérone, qui se trouvait à Padoue, a déclaré, dans la séance suivante, que l'intestin sorti était vraiment un bout (*pezzo*) d'intestin *ileum*, manquant en effet parmi les intestins du sujet qui l'avait rendu, lors de l'examen qui avait été fait à sa mort,

survenue par suite d'une autre maladie, deux ans après la première (1).

M. le professeur Brera fait connaître un cas de *singulière monstruosité d'un fœtus humain, avec des conjectures sur l'organisation primitive du fœtus.* L'organisation de ce fœtus dépourvu de cœur, prouve que le système vasculaire sanguin a dû se développer conformément à la disposition étrange des parties où il se dirigeait; et que partout où existaient des portions du système nerveux, on trouvait les organes qui lui sont assujétis; au lieu que ces organes manquaient dans les parties où manquaient les portions nécessaires des nerfs. L'auteur croit pouvoir conclure de ce fait, que le système nerveux est le premier à s'organiser dans l'embryon, et qu'il préside à l'organisation des autres systèmes sans en excepter le cœur (2).

Les deux derniers objets qui concernent la médecine, parmi ceux que contient ce rapport, sont un Mémoire de M. le docteur Penada, sur la formation de cent six calculs trouvés entre le prépuce et le gland d'un individu affecté de phymosis. Ces calculs étaient formés par l'urine, qui s'écoulait difficilement, en raison de l'extrême étroitesse de l'ouverture du prépuce. L'auteur, qui en a fait l'analyse, les rapporte à la seconde des quatre classes de calculs urinaires établies par Wollaston. Il s'applique à prouver qu'ils n'ont pu venir ni des reins ni de la vessie.

(1) Nous devons nous plaindre et nous étonner que M. le secrétaire de la section n'ait pas donné quelques détails de plus sur ce fait extraordinaire, et que, si la nécessité d'être fort concis ne lui permettait pas de décrire exactement ce morceau d'intestin, il n'en ait pas au moins donné les dimensions; n'ait pas expliqué si le tube entier de l'intestin s'y trouvait, avec toutes ses tuniques, etc., etc.; enfin ne nous ait pas dit un mot de la cicatrice qui le remplaçait. Les faits étranges ont toujours besoin d'être racontés avec tous leurs détails pour ne pas faire des incrédules.

(2) Il est assez singulier que l'auteur de cette hypothèse, admettant une première force, capable d'organiser les nerfs, partie la plus importante selon ses idées, regarde ensuite cette force comme insuffisante pour organiser le reste du corps; en sorte qu'il faut, selon lui, que ce soient les nerfs qui président au développement de ce reste. Il serait bien plus philosophique d'abandonner des explications aussi vaines et aussi inutiles.

(*Notes du Rédacteur de* la Gazette.)

Enfin le rapport est terminé par l'annonce d'une lecture à faire à l'assemblée par M. le docteur Montesanto, de l'histoire intéressante d'un cas de cardialgie très-violente, causée par l'usage du quinquina, guérie par l'administration de l'eau à la glace en boisson.

Observations *sur la contagion siphilitique, dans les rapports des nourrices avec les nourrissons; communiquées à la Société de médecine de Paris par M.* Cullerier.

M. Cullerier, que son grand savoir et son immense expérience rendent en quelque sorte un oracle sur le fait des maladies vénériennes, est souvent consulté dans les cas de communication de ces maladies des nourrices aux enfans, ou au contraire de ceux-ci à leurs nourrices, pour décider lequel des deux individus a infecté l'autre. Ces décisions présentent parfois d'extrêmes difficultés, parce que la maladie ne se manifeste souvent dans les enfans que plusieurs jours, plusieurs semaines, ou plusieurs mois, et quelquefois même, suivant M. Cullerier, plusieurs années après l'accouchement. Le but des observations dont nous parlons est d'éclairer les médecins appelés à prononcer dans de semblables cas, et de les rendre très-circonspects quand les faits sont contestés et qu'il y a demande en indemnités devant la justice.

Voici les conclusions des faits rapportés par M. Cullerier:

« 1°. Si les seins de la nourrice et la bouche de l'enfant sont seuls malades, on doit rester dans le doute jusqu'à ce que l'on puisse acquérir d'autres éclaircissemens;

» 2°. Si les seins sont seuls malades et si l'enfant a des symptômes ailleurs qu'à la bouche, il est très-probable que celui-ci a été le premier malade;

» 3°. Si l'enfant n'a du mal qu'à la bouche et si la nourrice en a ailleurs qu'aux seins, il est très-probable que cet enfant a sucé le virus en suçant le lait;

» 4°. Si la nourrice a des symptômes consécutifs et l'enfant des symptômes primitifs, il est

très-probable que le mal vient de la nourrice ou d'une autre personne avec laquelle cet enfant aura été en rapport ;

» 5°. Si c'est l'enfant qui a les symptômes consécutifs, la maladie est très-probablement héréditaire ;

» 6°. Dans les cas douteux, il ne faut rien négliger pour découvrir la vérité, souvent enveloppée d'un voile épais. En observant bien toutes les circonstances concomitantes, on parvient le plus souvent à déchirer ce voile ; mais il est nécessaire de temporiser et de ne rien précipiter ;

» 7°. La moralité, la simplicité, ne doivent être alléguées que comme de légères présomptions : le vice prend souvent le masque de la vertu ; et un air simple n'est pas incompatible avec un cœur gâté. Combien n'ai-je pas vu de femmes du peuple et des campagnes déconcerter d'honnêtes gens par leur astuce et leurs mensonges ! »

NOTE *sur la contagion de la morve dans les chevaux.*

DANS la séance publique tenue à l'école royale vétérinaire d'Alfort, le 12 novembre 1815, M. Huzard, inspecteur-général des écoles vétérinaires, présidant le jury, a lu une notice sur M. N. César, vétérinaire à Paris, ancien professeur à Alfort, décédé cette année. « C'est moins, a-t-il dit, Messieurs, l'éloge de M. César que j'ai eu l'intention de mettre sous vos yeux aujourd'hui, qu'un exemple que j'ai voulu vous proposer à imiter. Arrivé dans cette école orphelin et sans fortune, c'est à son application au travail, c'est à sa bonne conduite qu'il a dû son avancement, et je ne dirai pas sa fortune, mais l'aisance dans laquelle il a vécu. C'est à ses qualités ainsi qu'à ses talens qu'il doit la réputation bien acquise qu'il a laissée en mourant, d'honnête homme et de bon vétérinaire. »

M. Huzard a su donner à la notice dont il s'agit un intérêt plus général que celui qu'on devait y trouver, en y faisant entrer les réflexions suivantes, dans lesquelles il s'est étayé de l'expérience de l'artiste estimable dont il regrettait la perte.

« Depuis quelques années, des professeurs sortis de cette école ont émis l'opinion que la morve n'était point contagieuse. Cette opinion, qui ne pouvait être que le résultat d'observations faites sur des chevaux qui n'étaient pas morveux, et de ce que l'on n'avait pas su distinguer, dans les divers flux qui ont lieu par les naseaux, ceux qui sont contagieux de ceux qui ne le sont pas, comme l'ont observé, il y a déjà long-temps, de bons hippiatres, a été répandue par des officiers de cavalerie et par des élèves, tous écoliers, plus accoutumés à croire qu'à observer, et a fait un mal incalculable, que leurs auteurs sont hors d'état de réparer.

» Ces hommes ont fait plus, ils ont osé profaner le nom de notre maître en l'associant au leur ; et ils ont imprimé (tout récemment encore) que *Chabert* avait partagé leur opinion, et s'était rétracté de ce qu'il avait dit sur la contagion de la morve. Quoi ! Messieurs, le savant qui a si bien décrit cette maladie et tous les progrès de sa contagion, l'homme qui a rendu tant de services en en arrêtant si souvent la marche désastreuse, se serait rétracté !...... Je l'ai déjà dit sur sa tombe, et je le répète sur celle de M. César, qui fut du petit nombre de ses plus sincères et meilleurs amis, on a abusé de la vieillesse de cet homme respectable ; mais que l'on me montre les écrits où l'on prétend qu'il s'est rétracté. Je signalerai bientôt les faussaires qui ont osé prostituer son nom ; je dirai, avec le vétérinaire que nous regrettons aujourd'hui, et avec les véritables amis de *Chabert*, ce qu'il nous a répété plusieurs fois : *Ils m'ont fait dire ce qu'ils ont voulu, et ils m'ont souvent fait dire des sottises.* »

INSTITUT DE FRANCE.

Analyse des travaux de la classe des Sciences physiques et mathématiques pendant l'année 1815 ; par M. le chevalier CUVIER, *secrétaire.*

(IVe. ET DERNIER ARTICLE.)

Suite de la zoologie. — Les *musaraignes* sont de petits animaux qui ressembleraient extérieurement aux souris sans leur long museau pointu

et de très-petites oreilles. M. Geoffroy-Saint-Hilaire a découvert, sur leurs flancs, de chaque côté, sous la peau, une glande particulière qui répand au-dehors une humeur gluante, par une série de pores entourés de poils plus gros et plus roides que les autres.

M. Cuvier, qui a repris ses recherches sur l'anatomie des mollusques, a lu cette année un Mémoire sur celle des anatifes et des balanes, et plusieurs genres de coquillages. Ses travaux ont éclairci ceux de M. Savigny, qui a découvert des animaux composés dont l'organisation individuelle est beaucoup plus compliquée que celle des polypes. Ce sont, pour ainsi dire, de vraies ascidies réunies en masses par une chair commune, et participant en conséquence à une même vie. Ces sortes d'agrégations animales avaient été confondues jusqu'ici avec les alcyons; elles sont nombreuses, et M. Savigny en a déjà observé huit genres différens. MM. Desmarets et Lesueur ont aussi présenté sur le même objet des observations propres à confirmer celles de M. Savigny. M. Lamouroux, professeur d'histoire naturelle à Caen, a communiqué à la classe, sur les mêmes animaux, des faits très-intéressans, ainsi qu'une nouvelle rédaction de son travail général sur ces zoophytes composés.

M. Leclerc de Laval a présenté ses observations sur les animaux microscopiques. Il en a découvert un, qu'il a nommé *Diflugie*, à peine du diamètre d'un dixième de ligne, enveloppé d'un étui membraneux enduit d'un sable très-fin. Il fait sortir de cet étui des espèces de bras qui sont des extensions de sa propre substance, en sorte que leur nombre, leur forme et leurs proportions varient presque à sa volonté, ce qui lui permet de prendre en peu d'instans mille formes diverses. Nous avons rapporté ce que le même naturaliste a publié sur le *psile de Bosc* (genre du *diapria* de Latreille).

M. Latreille a donné une description très-détaillée de certains crabes de la Méditerranée dont les yeux sont portés, non pas comme ceux des crabes ordinaires sur une seule articulation mobile, mais sur un long tube à deux articulations, en sorte que l'animal les meut comme les branches d'un télégraphe; leurs pieds de derrière sont d'ailleurs placés sur le dos comme ceux des doripes. M. Latreille en a fait un genre sous le nom d'hippo-carcinus.

M. Savigny avait fait voir, l'année passée, qu'il existait une analogie de structure infiniment plus grande qu'on ne le supposait entre les bouches des insectes ailés, soit suceurs, soit masticateurs, etc. Il a présenté cette année un grand travail, d'où il résulte qu'une partie des mâchoires de certains genres de ces animaux sont de véritables pieds qui prennent plus ou moins la forme et les fonctions de mâchoires, viennent se joindre aux mâchoires proprement dites, ou même les expulser et les remplacer tout-à-fait. Ainsi l'auteur regarde les lèvres extérieures de la mâchoire des scolopendres, qui leur servent à saisir leurs alimens, comme les deux premières paires de pates métamorphosées. Dans les écrevisses et les crabes, les mâchoires surnuméraires sont manifestement formées par les premiers pieds; et même dans les scorpions, les araignées et autres genres sans antennes, où il ne reste presque plus de traces de tête, les vraies mâchoires ont disparu, il ne subsiste que des mâchoires surnuméraires, c'est-à-dire, des pieds transformés en mâchoires.

M. de la Billardière, en continuant d'observer ses ruches, a remarqué que la destruction annuelle des mâles dure quelquefois plusieurs semaines, et même qu'ils sont épargnés dans les ruches où il n'y a plus de reine, ou dont la reine, comme il arrive de temps en temps, ne produit que des mâles. Nous avons rendu compte dans *la Gazette* (N°. 23 de 1815) du Mémoire où M. de la Billardière confirme l'observation de M. de Latreille sur l'insecte qui produit, en frappant le vieux bois, ce bruit appelé *horologium mortis*. Nous avons pareillement fait connaître le beau travail par lequel M. Dutrochet, de Château-Renaud, a démontré l'extrême analogie de l'œuf des animaux ovipares et vivipares, ainsi que les développemens ajoutés à ce travail par ceux de M. Cuvier (N°s. XXXIII et XXXIV de 1815, et II 1816) nous avons aussi parlé du Mémoire de M. Magendie sur la

déglutition de l'air dans l'action du vomissement.

M. le rapporteur cite ensuite un Mémoire que nous avons présenté à la classe, sur la cause des illusions du *ventriloquisme*, et sur les moyens de les produire. Nous avons écrit ce mémoire en quelque sorte sous la dictée, ou du moins avec les instructions du célèbre M. Comte. Notre but était de démontrer que non-seulement, pour être bon ventriloque, on n'a pas besoin d'une organisation particulière, mais que les illusions que l'on produit par ce moyen sont fondées sur l'art avec lequel on déguise les mouvemens de sa bouche; tandis que, d'une part, en parlant du fond de la gorge, on donne à la voix un son obscur et étouffé, qui paraît venir de loin, et que de l'autre on fixe, par un moyen quelconque, l'attention des auditeurs sur le lieu d'où l'on veut faire croire que vient la voix.

Nous avons fait connaître dans le courant de l'année tous les objets de médecine et de chirurgie présentés successivement à la classe, tels que le Mémoire de M. le baron Percy sur les entes ou réunions animales; le procédé indiqué par M. Lisfranc de Saint-Martin, pour l'amputation partielle du pied. M. l'Évcillé a lu un Mémoire sur les maladies dont le cours est interrompu momentanément par l'intervention d'autres maladies. Nous donnerons incessamment l'extrait du dernier volume du Traité général des poisons, que M. Orfila a présenté à la classe, qui lui en a témoigné sa reconnaissance en l'inscrivant parmi ses correspondans.

Thermomètre *approprié à l'économie rurale et domestique, ainsi qu'à l'hygiène de l'homme et des animaux, et instruction sur ses applications; communiqué à la Société royale d'agriculture, par* M. Cadet-de-Vaux, *membre de cette Société, censeur royal honoraire; construit par* Chevallier, *ingénieur de S. A. R. Monsieur, frère du Roi, etc.*, quai de l'Horloge du Palais, vis-à-vis le Marché aux fleurs. Prix, au mercure, 10 fr.; à l'esprit-de-vin, 8 fr.

Le thermomètre dont il s'agit ne présente aucune particularité remarquable, soit par la délicatesse de la construction, soit par la comparaison des diverses échelles: on doit même faire au constructeur ce reproche, que dans un thermomètre *approprié à l'économie rurale et domestique, ainsi qu'à l'hygiène de l'homme et des animaux*, il n'a point indiqué les divers degrés de température les plus convenables à certaines opérations de l'économie rurale et domestique, etc. que l'on trouve notés sur presque tous les thermomètres les plus communs; comme la température qui convient à la chambre d'un malade, à une serre, à l'éducation des vers à soie, etc., etc. Il n'a pas même indiqué l'échelle d'après laquelle son thermomètre est gradué; en sorte que, comme cette échelle ne va pas au-dessus de 44°, si je n'avais pas sous les yeux un autre thermomètre, de ceux que l'on nomme *suivant Réaumur*, dans lequel la chaleur du Sénégal est notée, comme dans celui dont il s'agit, à 38° ½, je ne pourrais apprécier la valeur des signes fournis par celui-ci, et par conséquent en tirer aucun secours réel.

Mais dans l'épaisseur de la planche qui porte ce thermomètre, est pratiquée une petite case dans laquelle on trouve l'instruction de M. Cadet-de-Vaux; et voilà la partie intéressante. C'est une chose vraiment étrange que la quantité prodigieuse d'objets dont l'auteur de cette instruction a trouvé le moyen de traiter en vingt-quatre pages, du plus petit format allongé. Je ne pourrais ici en donner même la simple récapitulation; j'indiquerai toutefois une des plus importantes applications des sciences à la salubrité, proposée par M. Cadet-de-Vaux; c'est l'usage des ventilateurs. La construction en est, aussi bien que l'emploi, la chose la plus simple du monde: ce sont deux cônes ou entonnoirs en fer blanc, en tôle, cuivre étamé, ou tout simplement percés dans l'épaisseur des murs. Ces cônes, ayant six pouces d'ouverture à l'une de leurs extrémités, et trois à

l'extrémité opposée, sont destinés à établir une communication entre l'air extérieur et celui d'un appartement. On place l'un au niveau du plafond, l'autre au niveau du plancher. M. Cadet-de-Vaux prescrit de tourner en dehors le large orifice de celui qui est en haut, et de mettre au contraire en dedans la grande ouverture de celui qui est au niveau du plancher. Le premier (le supérieur) est destiné à faire entrer dans l'appartement de l'air pur venant de l'extérieur, tandis que l'autre versera en dehors l'air vicié qui se trouverait dans l'appartement. Je me permettrai à ce sujet une réflexion que je soumets à l'auteur : Je ne sais si ce n'est pas l'illustre Franklin qui a remarqué que dans une chambre où l'on n'a pas de feu allumé, il s'établit toujours deux courans en sens opposés, qui tendent à en mettre la température en équilibre avec celle de l'air extérieur. Si l'air au dehors est plus frais, comme c'est le cas le plus ordinaire, le courant qui afflue dans la chambre arrive par les ouvertures inférieures, par-dessous les portes, par exemple, tandis que celui qui sort s'échappe par les ouvertures les plus élevées ; et la cause de ce mouvement circulaire de l'air est bien évidemment la raréfaction de ce fluide, qui se dilate et monte à mesure qu'il s'échauffe. Les choses se passeraient autrement si du feu était allumé dans une bonne cheminée qui *tirât bien* ; elles se passeraient d'une façon toute contraire si l'air extérieur était plus chaud que celui de l'intérieur ; mais, comme c'est moins pour ces deux cas que pour le premier seulement que les ventilateurs sont placés, il serait peut-être préférable de les tourner dans le sens opposé à celui qui est prescrit. M. Cadet-de-Vaux jugera mieux que personne des avantages ou des inconvéniens de cette modification, de ses propres vues, et du degré d'utilité que pourraient dans de telles conditions avoir ses ventilateurs. Peut-être même l'expérience lui aura déjà appris quelle importance il peut accorder à cette remarque, et que je fais ici de la science en pure perte.

Je rapporterai les conclusions de l'auteur de cet écrit :

« L'idée de ce thermomètre, en motivant l'instruction qui l'accompagne, aura servi de passeport à des vérités qui, tout intéressantes qu'elles soient pour l'économie, mais surtout pour l'hygiène de l'homme et des animaux en santé et en maladie, n'en sont pas moins pour cela méconnues ou négligées.

» En effet, s'il est vrai qu'un air pur et salubre soit le premier aliment de la vie, nos ventilateurs ne sont-ils pas le flambeau vivifiant qui, transmettant ce fluide, de l'atmosphère dans l'intérieur des habitations, le porte au berceau de l'enfant, au lit du malade, à la crêche des animaux, enfin dans tout lieu où les êtres animés ont à respirer ? C'est un tribut que chaque seconde du jour et de la nuit acquitte, en substituant ainsi l'air vital à un air délétère. De quel nom qualifier alors la non-adoption de ce moyen salutaire ? »

BIBLIOGRAPHIE.

Essai sur la philosophie médicale, *contenant l'examen des principes qui servent de bases aux diverses théories, leur application à la pratique* ; par Auguste Roullier, *docteur médecin de Montpellier et ancien médecin des armées.* Un vol. in-8°. Prix, 4 fr. et 5 fr. par la poste. Chez *Crochard* et *L. Colas.*

La philosophie d'un art doit être, si toutefois cette expression moderne a quelque valeur, l'exposition générale des principes sur lesquels cet art est fondé, du but qu'il se propose, et des moyens qu'il peut mettre en usage pour atteindre ce but. En faisant à la médecine l'application de cette définition, on doit entendre par philosophie médicale le développement analytique des données sur lesquelles la médecine est fondée ; ce qui suppose, d'une part, la connaissance de l'homme physique et moral, dans l'état de santé et de maladie ; de l'autre part, la connaissance des moyens d'agir sur lui de manière à obtenir des résultats déterminés d'avance. Tels sont les deux grands titres généraux sous lesquels viennent se placer toutes les parties de la science médicale : ici,

c'est l'objet et le sujet de la médecine, c'est-à-dire l'homme et sa santé ; là, ce sont les moyens d'action, c'est-à-dire, en termes généraux, tout ce qui peut modifier l'homme d'une manière quelconque. Les développemens de toutes les parties de la science doivent, ce me semble, se classer facilement d'après ce premier point de départ, et s'enchaîner très-conséquemment les uns aux autres. Le talent de l'auteur d'un semblable ouvrage consisterait à s'attacher exclusivement aux objets importans, à déduire rigoureusement les unes des autres les vérités qu'il aurait à exposer ; et, en se tenant soigneusement à une grande hauteur d'idées, il devrait éviter également soit de ne point donner à ses pensées tout le développement nécessaire pour les rendre intelligibles, soit de montrer trop d'objets de détail au milieu desquels on ne pourrait le suivre, et où peut-être il s'égarerait lui-même.

M. Roullier a divisé son ouvrage en quatre parties. La première, à laquelle il a donné le plus d'extension, est subdivisée en trois sections, et comprend presque la moitié du volume. L'auteur, il faut en convenir, prend un point de départ trop élevé, puisqu'il se croit obligé de traiter d'abord de l'existence de Dieu, vérité première et fondamentale ; il passe ensuite à l'exposition des principales théories et de l'organisation et de la vitalité ; et l'on doit convenir que ses raisonnemens manquent assez souvent de solidité, et que la presque totalité des vérités qu'il veut établir ne sont encore d'aucune application à l'art de guérir. M. Roullier témoigne beaucoup d'estime et d'attachement à l'hypothèse de Stahl sur l'âme, directrice des mouvemens intérieurs du corps, et conduisant avec intelligence ces mouvemens de la façon la plus convenable. Il fait connaître les suppositions par lesquelles on a remplacé celle de Stahl, ou qui l'avaient précédée, depuis Hippocrate jusqu'aux magnétiseurs modernes. Il soumet ensuite successivement à son examen les principes de la physiologie et les applications que l'on en peut faire à la médecine, et après avoir fait le même travail pour la pathologie et la thérapeutique, il tire de ses recherches cette conclusion générale, que tous les phénomènes que présentent les forces vitales « sont en liaison immédiate avec les grandes lois primitives de l'univers. » On peut prendre par ce léger aperçu une idée des dispositions d'esprit dans lesquelles son livre est composé.

Au demeurant, si l'on peut désirer que dans cet ouvrage l'auteur se fût restreint à montrer à son lecteur le tableau positif des phénomènes apparens de la vie, et de la manière dont le médecin doit s'aider de cette connaissance pour régler sa conduite, du moins il faut rendre à M. Roullier cette justice, que, même en traitant les questions les plus ardues et les plus embrouillées de la métaphysique, son style est toujours élégant et clair, et qu'il a fait preuve des connaissances les plus variées et les plus étendues.

PILE MAGNÉTIQUE.

Au Rédacteur de la Gazette de Santé.

« Monsieur, j'ai reconnu, par une suite d'expé-
» riences, qu'il y avait la plus grande analogie
» entre le *fluide magnétique* et le *fluide électrique*;
» je suis même parvenu à construire une *pile ma-*
» *gnétique*, dont les résultats sont analogues à
» ceux de la pile de Volta. Je me propose de
» faire un Mémoire sur cette découverte impor-
» tante, et de le présenter à la première classe de
» l'Institut de France, aussi-bien que le travail
» que j'ai fait pour résoudre la question : *Est-il*
» *possible de diminuer la longueur du travail de*
» *l'enfantement dans l'accouchement naturel?* et
» qu'un très-grand nombre d'autres découvertes,
» inventions, perfectionnemens, expériences et
» observations relatives à l'art des accouche-
» mens, la médecine, la chirurgie, la chimie,
» la physique, l'histoire naturelle, etc., dont
» je vous donnerai des fragmens, que je vous
» prie d'insérer dans la Gazette dont vous êtes
» le rédacteur.

» J. L. Sarrazin,

» *Chirurgien et accoucheur, retiré à Bellenglize,*
» *près Saint-Quentin (Aisne).* »

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S. Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. VIII.) (11. Mars 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — *Secte Méthodique* (Suite) : Cornélius Celse.

Cur potiùs aliquis Hippocrati credat, quàm Herophilo? Cur huic potius, quàm Asclepiadi?

(CORN. CELS. l. I. præfat.)

Bien qu'on ait assez généralement classé Celse parmi les méthodiques, l'estime qu'il fait d'Asclépiades, principal auteur de cette secte, est à peu près le seul motif qu'on en puisse alléguer. Celse ne fait pas moins de cas de plusieurs médecins qui vivaient avant lui, et notamment d'Hippocrate, dont il avait recueilli plusieurs préceptes importans : mais il paraît ne s'être attaché exclusivement à aucun; et, tour à tour, il approuve ou condamne avec indépendance les opinions de tous ses prédécesseurs. La préface de son premier livre annonce un esprit fort sage, et entièrement dégagé de tout assujétissement au nom ou au parti de quelque secte que ce soit : il rejette les opinions d'Hippocrate sur les jours critiques, mais ne partage point les préventions d'Asclépiades contre les purgatifs; il recommande une grande attention aux causes des maladies dont la recherche était négligée par les méthodiques, et d'un autre côté blâme les empiriques pour leur ignorance en anatomie. Le premier livre de son ouvrage traite des moyens de conserver la santé; et il examine avec soin, à cette occasion, les différentes conditions de sexe, d'âge, de manière de vivre, pour diversifier ses préceptes. L'on doit remarquer d'ailleurs que presque tous les remèdes qu'il emploie sont des moyens extérieurs, et qu'il prescrit très-rarement des remèdes à prendre à l'intérieur.

Mais c'est principalement par les parties de son ouvrage qui se rapportent à la chirurgie, qu'il mérite la grande réputation dont il jouit encore.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 février au 29 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	31
Fièvres bilieuses ou gastriques. . .	41
Fièvres adynamiques ou putrides. . .	13
Fièvres catarrhales.	29
Phlegmasies internes ou externes. . .	40
Phlegmasies des org. de la respiration.	39
Phthisies pulmonaires.	10
Apoplexies et paralysies récentes. . .	8
Hydropisies et anasarques.	3
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	88
Galeux.	56
TOTAL GÉNÉRAL. . . .	358

CONSTITUTION MÉDICALE.

LA température douce et humide continue; le thermomètre marque habituellement six ou sept degrés centigrades au-dessus de zéro le matin, et monte jusqu'à onze et douze degrés lorsque le soleil est élevé sur l'horizon. Cependant il ne s'est pas écoulé un seul jour sans pluie : des vents impétueux de l'ouest l'accompagnent, ou plutôt la préparent. Encore quelques jours d'une température semblable, et la verdure va commencer à égayer nos campagnes.

Nous avons remarqué la même disposition aux fluxions sanguines que nous avons signalée dans nos deux précédens numéros. L'organe vers lequel ces fluxions se dirigent varie suivant l'âge et suivant les habitudes. Les personnes

sédentaires, nourries d'alimens succulens, souffrent de maux de tête et sont menacées d'apoplexies. Chez les femmes, la poitrine est plus généralement affectée que chez les hommes ; ce qui nous paraît tenir principalement à la différence de la disposition des habillemens dans les deux sexes, les femmes ayant habituellement le cou et le haut de la poitrine à découvert. Beaucoup de personnes, à la suite de fatigues légères auxquelles elles n'étaient pas accoutumées, éprouvent de ces dérangemens de la santé, accompagnés de perte d'appétit, de brisement de membres, qu'on nomme *courbatures*.

Les enfans ressentent encore de fréquens maux de gorge, des rhumes violens, des toux convulsives.

Les sangsues, les bains de pieds, simples ou sinapisés, sont les moyens dont la médecine peut à présent tirer le plus de parti, en les modifiant suivant les individus, et leur associant les remèdes que des indications particulières peuvent rendre nécessaires.

☉ Pleine lune, le 13 mars.
☽ Dernier quartier, le 20.

Depuis le 29 février jusqu'au 10 mars, le *maximum* du baromètre a été de 27 p. 9 l. — Le *minimum* de 27 p. 3 l.

Le *maximum* du thermomètre a été de 8 d. au-dessous de o.
— Le *minimum* de 8 d. $\frac{9}{10}$ au-dessus.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 96 d.
— Le *minimum* de 80 d.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

Expériences sur l'empoisonnement par le VERRE PILÉ.

On a cru long-temps, et le vulgaire croit encore, que quelques pincées de verre réduit en poudre fine, étant avalées avec des alimens, peuvent causer la mort. On ne s'est pas contenté de cela, et l'on a supposé que cette poudre, rendue impalpable par la trituration, n'en était pas moins mortelle. On a bâti, sur cette supposition, des contes très-dramatiques, qu'il est inutile de répéter, mais qui sont évidemment dénués de tout fondement. Cependant, depuis quelques années, le désir de détruire ce préjugé a porté les médecins à faire des expériences pour savoir jusqu'à quel point le verre, réduit en fragmens plus ou moins gros, pouvait être dangereux à avaler. Toutes les expériences que l'on a faites sur ce point ont eu pour résultat commun, que tous les animaux qu'on y a soumis n'ont été nullement incommodés pour avoir avalé des quantités assez grandes de verre réduit en petits fragmens (de demi-ligne à une ligne). On en a conclu trop tôt, peut-être, que jamais le verre, quelles que fussent les dimensions des fragmens avalés, ne pouvait occasioner dans l'estomac et les intestins de graves accidens.

Cependant on vient de répéter ces expériences à l'école vétérinaire de Lyon, et les animaux qu'on y a soumis en sont morts. Les détails de ces faits sont contenus dans le procès-verbal de la séance tenue le 5 octobre 1815, pour la distribution des prix aux élèves : nous allons les copier.

« Nous avons donné à deux chiens de taille moyenne et dans la force de l'âge, en cinq fois environ, sept hectogrammes (20 onces) de verre de bouteille, réduit en fragmens qui avaient à peu près le volume d'une fève de marais. La pâte à faire du pain ou la viande ont servi à masquer cette substance. Les deux chiens sont morts après avoir donné des signes d'une violente irritation intérieure, et n'ont vomi ni l'un ni l'autre. A l'ouverture, on a trouvé l'inflammation et l'érosion de plusieurs portions du tube alimentaire. Un des deux avait l'œsophage déchiré dans une étendue de cinq centimètres (environ deux pouces), près de son insertion dans la poitrine.

» Un troisième chien, plus fort que les précédens, prit de la même manière, en treize fois, plus de cinquante-cinq hectogrammes (dix livres six onces) de verre. Les fragmens étaient plus gros que ceux qui avaient été employés pour les expériences dont il vient d'être parlé ; il n'en fut

que légèrement incommodé, et il vivait encore quatre mois après.

» On peut conclure, il nous semble, de ces essais, que le verre donné en fragmens un peu gros irrite, déchire plus ou moins les tuniques des premières voies, et qu'il est capable de donner la mort à quelques animaux; mais qu'administré en poudre même grossière, il ne produit aucun accident. »

Les faits que l'on vient de lire font voir qu'on s'est trop pressé d'affirmer que le verre, introduit en gros fragmens dans les voies digestives, *ne pouvait jamais produire d'accidens*; cette conséquence avait été déduite de faits négatifs qui ne peuvent ôter la moindre authenticité à un seul fait positif bien établi. Il faut convenir cependant que la quantité de verre avalée par les trois chiens était si grande, et que les fragmens étaient si gros que l'on aura bien rarement l'occasion de rencontrer sur des hommes des faits semblables, à moins que le verre n'ait été avalé exprès, comme dans l'exemple cité par M. Portal.

Rappelons, en terminant cet article, ce que dit le père de la médecine dans le premier de ses aphorismes : *Experientia fallax, judicium difficile.*

Engorgement chronique du foie *guéri par l'application du* moxa ; *par* M. Morel, *chirurgien à Lyon.*

Nous avons fait connaître le mémoire publié par M. Morel sur les grands avantages qu'on peut retirer de l'application du feu dans les maladies les plus graves et les plus tenaces. Il est peu d'exemples aussi concluans que celui de la guérison obtenue par ce respectable praticien sur lui-même : nous allons en rappeler les principales circonstances.

A la suite de deux fièvres quartes très-graves, M. Morel, sexagénaire, portait depuis cinq ans un engorgement au foie dont les progrès, rendant les digestions de plus en plus difficiles, avaient amené un dépérissement graduel et presque les derniers degrés du marasme. Tous les ans, durant la belle saison, l'usage des eaux minérales ferrugineuses de Charbonnières apportait au mal des adoucissemens momentanés. Toutes les ressources ordinaires de la pharmacie avaient été successivement employées sans aucun succès. Depuis long-temps M. Morel voulait employer, pour son mal, la cautérisation : non qu'il en attendît l'entière guérison d'une maladie si ancienne; mais il espérait du moins que la marche en serait ralentie et les symptômes affaiblis.

Au mois de juin, il fit en conséquence brûler un premier moxa, de moyenne largeur, sur l'épigastre, en face du petit lobe du foie. Depuis cinq ans, M. Morel ne pouvait se coucher que sur le dos, en s'inclinant seulement sur l'un des côtés. Quand il se mettait du côté droit, les côtes comprimaient le foie et lui faisaient éprouver un malaise, bientôt suivi d'étourdissemens qui le forçaient à changer de position. S'il se couchait sur le côté gauche, le poids du viscère malade causait un tiraillement et une gêne fort incommode dans l'hypocondre et l'épigastre.

« Voici, dit-il, bien positivement quels furent les effets du moxa au moment qu'il agissait et dans les premiers instans qui suivirent. L'action fut telle, que, m'étant levé un quart d'heure après, non-seulement je ne sentis plus le poids incommode que causent toujours le foie et la rate lorsqu'ils sont engorgés; mais il me sembla que je n'avais plus rien dans l'hypocondre, tant je me trouvai libre et dégagé dans cette partie. Le soir, quand je fus au lit, je pus me tenir indifféremment sur l'un et l'autre côté sans aucun sentiment incommode. Si cela eût pu continuer toujours ainsi, j'aurais été quitte à bon marché. Cela ne se passa pas tout-à-fait de même. La suppuration qui succéda à la chute de l'escarre fut abondante, et se prolongea environ six semaines. Pendant tout ce temps je ressentis très-peu de douleur au foie ; il en revint insensiblement dans le grand lobe, mais beaucoup moins fatigantes qu'auparavant. Quant au petit lobe, il a été, par le fait d'un seul moxa, entièrement débarrassé. Il y a sept ans à présent, et je n'y ai plus éprouvé ni douleur, ni gêne, ni embarras. »

Un second moxa produisit ensuite l'heureux effet de remettre à peu près dans un état de santé parfaite : les digestions se faisaient bien, et aucun aliment n'incommodait. Ce n'est qu'après plusieurs années que M. Morel, ressentant encore quelques douleurs profondes dans l'hypocondre, se mit un troisième moxa, qui dissipa complètement ces restes d'embarras, au point qu'il a depuis engraissé et repris un aspect de santé qui semble le rajeunir. Enfin, quelques mois avant de publier son mémoire, ce praticien ayant éprouvé pendant trois semaines des étourdissemens, il avait encore recouru à l'application d'un moxa sur l'hypocondre; et ce moyen lui avait aussi complètement réussi que les autres fois.

« J'avoue, dit M. Morel, que lorsque je me résignai à la cautérisation, j'y fus poussé par la crainte des accidens funestes qui sont ordinairement la suite des maladies des organes principaux : je n'espérais pas obtenir une guérison entière par ce moyen, mais je me flattais de ralentir la marche de la maladie. Je regardais comme impossible que l'action du feu, quoique supérieure à tout le reste, eût encore assez d'énergie, après avoir pénétré la peau, les muscles, les côtes, le péritoine, pour imprimer au foie un mouvement capable d'opérer des effets aussi considérables que ceux que j'ai ressentis de la brûlure du premier moxa; surtout en considérant que la maladie existait depuis cinq ans. »

M. Morel proteste, d'après sa propre expérience, que l'emploi du moxa est très-peu douloureux; il dit même avoir observé que les personnes auxquelles on l'applique sans qu'elles sachent ce qu'on leur fait, semblent n'éprouver que de légères douleurs : nous pouvons, de notre côté, certifier la même chose pour en avoir plusieurs fois été témoins. Il pense, de plus, que ce moyen ne peut, en aucun cas, porter dans l'économie une irritation dangereuse. Il finit en engageant les médecins à profiter de l'exemple qu'il leur offre, et à ne pas négliger un remède qui peut être si efficace quand tous les autres sont insuffisans.

Luxation des vertèbres cervicales, *réduite par* W.-B. Newman, *chirurgien.* (*The London medic. repository*, *by* G.-M. Burrows, W. Royston, A.-T. Thomson. N°. XIV.)

La luxation des vertèbres cervicales est un accident assez commun, auquel les hommes de l'art se trouvent le plus souvent hors d'état de porter un remède efficace. Elle arrive toutes les fois que le mouvement de rotation de la tête est porté assez loin pour que les apophyses articulaires des vertèbres, qui, dans l'état ordinaire, sont appliquées les unes contre les autres, perdant, par un mouvement trop étendu, leurs rapports respectifs, l'une des deux passe devant l'autre, tandis que du côté opposé la chose arrive en sens inverse. La rupture de quelqu'un des ligamens articulaires cause ordinairement une douleur subite et très-vive, et l'aitiologie de l'affection n'offre point d'incertitude; car la tête ne peut plus être ramenée dans sa direction ordinaire, mais demeure tournée de côté et inclinée vers l'épaule. Il peut arriver que la luxation, ayant lieu entre la première et la seconde vertèbre, produise tout à coup la mort par la compression de la moelle épinière à sa sortie du trou occipital : et tel fut le cas d'un enfant dont parle J.-L. Petit, dans son *Traité des maladies des os*. Cet enfant, âgé de six ou sept ans, entrant dans la boutique d'un voisin, celui-ci, en badinant, lui mit une main sous le menton, l'autre derrière la tête, puis l'enleva ainsi en l'air en lui disant, suivant une façon de parler basse et populaire, qu'il allait lui faire voir son grand-père. A peine l'enfant eut il perdu la terre, qu'il se mutina en l'air, se disloqua la tête et mourut à l'instant. Les personnes qui ont lu l'ouvrage de Petit savent comment cet habile chirurgien raconte que le père de l'enfant, transporté de douleur, lança un marteau de sellier, qu'il tenait à la main, au voisin qui s'enfuyait, et le tua subitement aussi en lui coupant encore la moelle épinière entre la première et la seconde vertèbre : notre but à nous, en rapportant ce fait, est : 1°. de montrer le danger extrême de ce

sot badinage ; 2°. de rappeler que, lorsque la luxation est une fois produite, comme il faut, pour la réduire, faire exécuter aux vertèbres un mouvement au moins aussi grand que celui par lequel le dérangement a eu lieu, on court toujours le risque de tuer subitement le patient en voulant opérer ce mouvement.

M. Petit-Radel en rapporte un exemple dans le *Dictionnaire de chirurgie de l'Encyclopédie* : Un enfant, qui était dans ce cas, resta mort dans les mains des chirurgiens de la Charité, qui tentaient la réduction. Un enfant qui s'était ainsi luxé une vertèbre du cou, en faisant des culbutes sur un lit, fut amené à Desault : cet habile chirurgien avertit la mère des dangers de l'opération, et celle-ci ne voulut plus qu'on l'essayât. J'ai vu un cocher qui avait eu le cou tordu par le choc d'une botte de foin qui lui était tombée de haut sur la tête : il s'adressa à un de ces charlatans qu'on nomme *rhabilleurs*, ou *renoueurs*. Celui-ci, conduit par d'assez bonnes inductions sur la disposition des parties, mais ne se doutant nullement des dangers qu'il faisait courir à son malade, le fit tenir debout, se plaça derrière lui, et, après être monté sur le premier échelon d'une échelle, fit perdre terre à son homme au moyen des deux pouces qu'il lui mit sous les oreilles. L'opération cette fois réussit, et le malade fut guéri.

Voici maintenant le cas rapporté par M. W.-B. Newman :

« Une dame de vingt-quatre ans, récemment accouchée, ayant tourné précipitamment la tête dans un moment d'inquiétude pour son enfant, entendit un craquement dans son cou, et ressentit une vive douleur qui s'apaisa lorsqu'elle eut remis la tête sur l'oreiller. Une demi-heure après, elle s'habilla avec beaucoup de peine, se leva et s'évanouit aussitôt. M. Newman alors arriva, trouva cette dame la tête penchée sur l'épaule gauche, offrant une *singulière apparence* qui semblait tenir à une luxation de l'extrémité sternale de la clavicule ; cependant cet os n'était point dérangé. La malade disait que son bras droit était mort et sans mouvement. En examinant les vertèbres cervicales, le chirurgien reconnut quelque déplacement entre la cinquième et la sixième de ces vertèbres. Il fit porter la dame sur son lit, la plaça en travers et sur le dos, et lui appuyant les genoux sur les épaules, lui étendit graduellement la tête, jusqu'à ce que la luxation fût réduite. Le bruit qui résulta du replacement des parties fut entendu de toutes les personnes présentes. La malade se sentit soulagée aussitôt, et ne voulut pas permettre qu'on lui appliquât aucun bandage pour maintenir sa tête dans une position droite. Elle fut pendant cinq à six jours indisposée, et conserva quelque temps de la roideur dans le cou. »

On peut apprendre, par la conduite du chirurgien anglais, comment il faudrait agir dans un cas où l'on croirait devoir essayer la réduction ; et, dans celui dont il s'agit, la paralysie du côté droit, produite par la compression des troncs nerveux, semblait faire une nécessité de recourir à l'opération. En plaçant le malade dans une position horizontale, on peut graduer à volonté la traction, qui est nécessairement brusque et violente quand on soulève l'individu par la tête : de cette manière on ne court pas risque de comprimer la moelle d'une façon bien nuisible, puisque l'on peut toujours s'arrêter ; et probablement c'est faute d'avoir songé à placer les malades dans une position horizontale, qu'on a toujours redouté de si grands dangers de ces tentatives.

Il faut noter aussi que cette opération doit toujours être beaucoup plus dangereuse sur les enfans que sur les adultes, ceux-ci souffrant avec patience et sans faire de mouvemens : tandis que les enfans, en s'agitant brusquement, courent risque de se tuer par des mouvemens inconsidérés.

NOUVELLE TABLE

DES PESANTEURS SPÉCIFIQUES DES FLUIDES ÉLASTIQUES,

CELLE DE L'AIR ÉTANT PRISE POUR L'UNITÉ.

(*Journal de Pharmacie*, *Mars* 1816.)

NOMS DES FLUIDES ÉLASTIQUES.	DENSITÉS déterminées par l'expérience.	DENSITÉS calculées.	NOMS DES OBSERVATEURS.
Air atmosphérique.	1,0000	. . . .	. . . .
Vapeur d'iode.	. . . .	8,6195	*Gay-Lussac.*
Vapeur d'éther hydriodique. . . .	5,4749	. . . .	Idem.
Vapeur d'essence de térébenthine. .	5,0130	. . . .	Idem.
Gaz hydriodique.	4,4430	. . . .	Idem.
Gaz fluo-silicique.	3,5735	. . . .	*John Davy.*
Gaz chloro-carbonique.	. . . .	3,3894	Idem.
Vapeur de carbure de soufre. . . .	2,6447	. . . .	*Gay-Lussac.*
Vapeur d'éther sulfurique.	2,5860	. . . .	Idem.
Chlore.	2,4700	2,4216	*Gay-Lussac* et *Thénard.*
Gaz euchlorine.	. . . .	2,3782	*John Davy.*
Gaz fluoborique.	2,3709	. . . .	Idem.
Vapeur d'éther hydrochlorique. . .	2,2119	. . . .	*Thénard.*
Gaz sulfureux.	2,1204	. . . .	*Thénard* et *Gay-Lussac.*
Gaz chlorocyanique.	. . . .	2,1110	*Gay-Lussac.*
Cyanogène.	1,8064	1,8011	Idem.
Vapeur d'alcohol absolu.	1,6133	. . . .	Idem.
Protoxide d'azote.	1,5204	1,5209	*Colin.*
Acide carbonique.	1,5196	. . . .	*Biot* et *Arrago.*
Gaz hydrochlorique.	1,2474	. . . .	Idem.
Gaz hydrosulfurique.	1,1912	. . . .	*Thénard* et *Gay-Lussac.*
Gaz oxigène.	1,1036	. . . .	*Biot* et *Arrago.*
Deutoxide d'azote.	1,0388	1,0364	*Bérard.*
Gaz oléfiant.	0,9780	. . . .	*Théodore de Saussure.*
Gaz azote.	0,9691	. . . .	*Arrago et Biot.*
Gaz oxide de carbone.	0,9569	0,9678	*Cruikshancks.*
Vapeur hydrocyanique.	0,9476	0,9360	*Gay-Lussac.*
Hydrogène phosphoré.	0,8700	. . . .	*Humphry Davy.*
Vapeur d'eau.	0,6235	0,6240	*Gay-Lussac.*
Gaz ammoniacal.	0,5967	. . . .	*Biot* et *Arrago.*
Gaz hydrogène carboné.	0,5550	. . . .	*Thomson.*
Gaz hydrogène arsénié.	0,5290	. . . .	*Trommsdorff.*
Gaz hydrogène.	0,0732	. . . .	*Biot* et *Arrago.*

NOUVELLES DES SCIENCES.

Potion contre le tœnia lata (ver solitaire).

Nous ayons plusieurs fois parlé des grands succès que l'on a obtenus depuis quelques années, en Angleterre, de l'administration à haute dose de l'huile volatile de térébenthine, contre *le tœnia*.

Cette substance, administrée jusqu'à la dose de trois ou quatre onces par jour, ne produit pas l'irritation et les accidens qu'elle a fait souvent naître lorsqu'on l'a donnée à des doses bien moindres. Le *Journal de Pharmacie* a rapporté dernièrement la formule suivante pour l'administration de cette huile :

» Huile volatile (essence) de térébenthine. . . . . 3 onces.
» Miel. . . . . 6 gros.
» Eau distillée de menthe. . . . . 3 gros.
» *Mélez.* On prendra le tiers de cette potion le matin, et les deux autres tiers un peu après. »

On peut cependant se passer de cette formule, dont l'effet ne doit être que de diminuer le dégoût que peut inspirer le remède. Dans presque tous les cas qui nous sont connus, les malades ont avalé sans difficulté l'huile de térébenthine tout-à-fait pure.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de la Médecine, *depuis son origine jusqu'au dix-neuvième siècle; par* Kurt Sprengel; *traduite de l'allemand, sur la seconde édition, par* A.-J.-L. Jourdan, *chevalier de l'ordre de la Réunion; et revue par* L.-F.-M. Bosquillon, *D. R. de la Faculté de médecine de Paris*, etc. — Sept vol. in-8°. Chez *Déterville*, rue Hautefeuille, n°. 8; et *L. Colas*, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — Prix, 42 fr.

Cet ouvrage, le plus important que la littérature médicale ait produit depuis un assez grand nombre d'années, était vivement désiré en France. Un premier traducteur avait fatigué la patience du public par la lenteur de son travail, car dans un intervalle de sept ans il n'avait publié que deux volumes; mais il avait contribué à faire connaître cette mine de science qu'un autre plus habile ou plus diligent vient de lui enlever.

L'auteur s'est proposé de tracer une histoire complète et philosophique de la médecine, comme science et comme art, et quatorze années de sa vie ont été consacrées à ce pénible travail. Il s'était d'abord arrêté à l'année 1790, par un sentiment de délicatesse qui le portait à se défier de son impartialité au sujet des opinions du temps où il écrivait; mais ensuite, encouragé par de nouveaux motifs, il poursuivit la tâche qu'il avait si glorieusement avancée, et traça l'histoire complète de la médecine jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Ce n'est pas tout encore, Sprengel était loin de croire la matière épuisée; quoiqu'il fût étranger à la pratique de la chirurgie, il entreprit l'histoire de la chirurgie, et M. Jourdan a joint à la traduction de l'Histoire de la médecine le seul volume publié de l'Histoire de la chirurgie. Il n'est donc guère possible d'avoir un ensemble plus complet des parties les plus importantes des doctrines médicales.

L'immensité des matières embrassées dans un semblable travail ne nous permet point d'en entreprendre un examen détaillé, et les articles que nous publions dans l'ordre chronologique, à la tête de chacun de nos numéros, peuvent en quelque sorte suppléer à ce compte détaillé que nous ne pouvons rendre; mais nous tâcherons de faire connaître le plan suivant lequel le savant professeur de Halle a présenté tant d'objets divers.

L'histoire de la médecine embrasse tout l'ensemble des changemens survenus, à différentes époques, dans cette science. Elle s'attache à l'examen des systèmes qui ont régné successivement, des méthodes sur lesquelles on a basé le traitement des maladies, en y comprenant la connaissance de l'état progressif de l'anatomie et de la physiologie, et même, d'une manière générale,

celle de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle; enfin de la matière médicale et de la pharmacie. On ne saurait néanmoins, dans une histoire générale de l'art, entrer dans les détails de ce qui est relatif à quelqu'une des branches particulières dont il se compose; ces détails doivent être abandonnés à ceux qui en font l'objet spécial de leurs recherches. L'ordre chronologique doit être adopté, parce qu'il indique la liaison des faits entre eux; mais la nécessité de poursuivre la recherche des résultats de quelques opinions dominantes, doit porter à déroger quelquefois à cet ordre. On ne doit pas, en formant le tableau d'une science telle que la médecine, omettre de faire connaître et l'état de la civilisation et celui de la philosophie, qui l'une et l'autre ont eu tant d'influence snr la marche de la médecine. L'impartialité, une sorte d'abnégation de ses propres opinions, sont des qualités essentielles pour l'auteur d'une telle entreprise; il doit puiser les faits aux sources originales et les plus authentiques; un esprit de critique judicieuse lui devient donc indispensable : enfin il n'aurait rien encore s'il ne joignait à toutes ces qualités le talent de former, de tout ce qu'il aperçoit, un vaste tableau qui réunisse la clarté à la fidélité. Alors son ouvrage nous met en état de juger sainement les hommes, les choses, les opinions. Nous devenons plus tolérans parce que nous reconnaissons la cause des erreurs où sont tombés les hommes qui nous précédèrent; plus modestes, parce que nous avons de nombreux sujets de nous défier de nos propres lumières; et cependant nous apprenons à éviter les erreurs où les autres sont tombés, et notre esprit reçoit des connaissances à la fois certaines et utiles, ce qui doit être le but de tous nos travaux.

Sprengel a divisé son *Histoire de la médecine* en huit périodes marquées, d'après les époques principales de l'histoire générale du monde ou celles de l'art en particulier. Ire. Premières traces de la médecine grecque; répondant à l'expédition des Argonautes. IIe. Médecine d'Hippocrate; coïncidant avec la guerre du Péloponèse. IIIe. École des méthodistes; formée vers le temps de l'établissement de la religion chrétienne. IVe. Décadence de la science; coïncidant avec l'invasion des hordes barbares. V^e^. La médecine arabe au plus haut point de splendeur; ce qui a lieu vers le temps des croisades. VIe. Rétablissement de la médecine grecque et de l'anatomie; ce qui arrive au temps de la réforme de Luther. VIIe. Découverte de la circulation et réforme de Vanhelmont; époque de la guerre de trente ans. Enfin VIIIe. Existence de Haller; coïncidant avec celle de Frédéric II, de Prusse.

(*La suite au numéro prochain.*)

FLORE DU DICTIONNAIRE DES SCIENCES MÉDICALES, *décrite par* F.-P. CHAUMETON, *docteur en médecine; peinte par* Mme. E.-P. *et* J.-F. TURPIN. De la 13e. à la 18e. livraison inclusivement.

Ce charmant ouvrage se continue avec activité, et bientôt aura atteint la partie du Dictionnaire que l'on imprime. Les plantes représentées et décrites dans ces livraisons sont : L'*aunée*, l'*avoine*, l'*azédarach*, le *baguenaudier*, le *balisier*, le *balsamier de la Mecque*, le *bananier*, arbre et fruit; le *baobab*, arbre et fruit; la *bardane*, le *basilic*, le *baume du Pérou*, le *bécabunga*, la *belladone*, la *belle mandragore*, le *ben*, la *benoite*, le *berberis*, la *berce*, la *berle*, le *bétel*, la *bétoine*, la *bette*. Si les gravures sont pleines de grâce et de vérité, les descriptions sont exactes et remplies de détails du plus grand intérêt.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE REDACTION.

(No. IX.) (21. Mars 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — *Secte Méthodique* (Suite) : Chirurgie de Celse.

Ipse autem huic parti (chirurgiæ), ea reliqui, in quibus vulnus facit medicus, non accipit; et in quibus vulneribus ulceribusve, plus profici manu quàm medicamento credo.

(CORN. CELS. lib. VII. præfat.)

CELSE réduisait la chirurgie aux cas où le médecin *fait lui-même la plaie* et à ceux de *blessures et d'ulcères où la main est plus utile que les médicamens.* Les deux derniers livres de son ouvrage sont consacrés à cette partie de l'art; il en trace l'historique, expose les qualités que doit posséder celui qui veut s'y distinguer, puis fait connaître les divers accidens ou cas maladifs, avec les moyens d'y remédier. Parmi les opérations qu'il décrit, nous remarquerons principalement celles qui ont pour but de réparer des parties emportées, comme le nez, les oreilles, les lèvres ; celles que l'on pratique pour guérir les fistules; pour recouvrir le gland de la verge, soit que l'individu ait été circoncis, soit que le gland se trouve naturellement à découvert; l'opération de la pierre sur les hommes et sur les femmes; le trépan; les sutures, etc. Il propose de guérir les fistules à l'anus au moyen d'une ligature en fil très-lâche, qui ne cause aucune douleur et n'empêche pas le malade de vaquer à ses affaires. Trois fois par jour on aura soin de remuer le fil, en faisant entrer dans la fistule la portion qui était au-dehors. On doit au surplus le changer assez souvent pour qu'il ne pourisse pas. De cette manière, la chair et la peau comprises dans l'anse du fil se coupent peu à peu, pendant que la plaie se guérit derrière le fil. Cette méthode, ajoute Celse, est longue, mais elle ne cause aucune douleur. Il n'en est pas de même lorsque l'on veut guérir en très-peu de temps le malade : alors on serre la ligature qui coupe promptement les chairs, etc., etc.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. mars au 10 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	38
Fièvres bilieuses ou gastriques. . .	36
Fièvres adynamiques ou putrides. . .	12
Fièvres catarrhales.	22
Phlegmasies internes ou externes. . . .	25
Phlegmasies des org. de la respiration.	28
Phthisies pulmonaires.	10
Ophthalmies.	10
Apoplexies et paralysies récentes. . .	7
Hydropisies et anasarques.	2
Coliques métalliques.	1
Varioles.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	138
Galeux.	114
TOTAL GÉNÉRAL. . . .	444

CONSTITUTION MÉDICALE.

BIEN que la température soit douce depuis assez long-temps, la végétation est moins avancée qu'elle n'a coutume d'être à l'époque où nous sommes. Il n'est pas rare à Paris de voir en fleurs, au milieu du mois de mars, non-seulement l'*imprudent* amandier, mais encore l'abricotier. Cette année, à peine les boutons commencent-ils à paraître dans les meilleures expositions; le temps est constamment humide, et depuis long-temps nous n'avons pas un seul jour sans pluie. Le thermomètre centigrade marque le matin trois et quatre degrés au-dessus de zéro : vers midi il en marque sept et huit.

Les dérangemens des fonctions digestives sont fort communs ; les fièvres gastriques ou bilieuses attaquent beaucoup de personnes ; elles débutent

en général par un mal assez violent au-dessus des yeux ; la bouche est pâteuse, puis amère ; des nausées se font sentir avec une douleur profonde au *creux de l'estomac*, ou dans la région du foie ; quelquefois on éprouve un frisson plus ou moins marqué, et en même temps un point de côté.

Lorsque les symptômes d'embarras gastriques sont évidens, le point de côté est loin de contre-indiquer l'administration d'un vomitif ; c'est même en général le seul remède que l'on doive appliquer, et son action est à peine terminée que la douleur de poitrine est dissipée. Ce sont là ces maladies que l'on a long-temps appelées *fausses pleurésies*, que Stoll nommait *pleurésies* ou *péripneumonies bilieuses*. Il peut arriver néanmoins que l'inflammation de la plèvre ou du poumon soit réelle, et nécessite des moyens directs, comme la saignée générale, mais surtout les sangsues appliquées sur le point douloureux, et quelquefois un vésicatoire à la suite.

Un grand nombre de jeunes femmes ont été affectées de maux de nerfs ou de mouvemens convulsifs : la cause en était des dérangemens ou des retards de l'évacuation menstruelle. Les bains de pieds, et surtout les sangsues au haut des cuisses, sont encore dans ce cas le remède souverain.

⊙ Nouvelle lune, le 28.

Depuis le 10 mars jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. — Le *minimum* de 27 p. 3 l. $\frac{4}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 12 d. au-dessous de 0.
— Le *minimum* de 1 d. $\frac{6}{10}$ au-dessus.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 95 d. $\frac{1}{2}$
— Le *minimum* de 88 d.

CHEVALIER, *ingénieur-opticien.*

EXTRAIT *d'une note sur le principe colorant du sang des animaux, par* M. VAUQUELIN (Annales de Chimie et de Physique, janvier 1816) ; *et Historique des opinions émises par les médecins et les chimistes sur la nature du principe colorant du sang, jusqu'aux expériences de* M. BRANDE.

« IL paraît que Lémery est le premier qui, par des expériences, a démontré la présence du fer dans le sang. Menghini a cherché ensuite à déterminer le rapport de ce métal avec le fluide animal.

» Depuis cette époque, la plupart des médecins et des chimistes ont attribué la couleur du sang au fer ; mais, ce métal n'étant pas soluble par lui-même dans les fluides animaux, les chimistes ont cherché dans le sang quelque corps qui fût susceptible de remplir cette fonction, et les uns ont cru l'avoir découvert dans l'alcali minéral ou soude qui existe en effet en petite quantité dans le sang (*MM. Deyeux et Parmentier*). Les autres, fondés sur ce que le sang fournit, par l'incinération, du sous-phosphate de fer, ont attribué cette fonction à l'acide phosphorique (*MM. Sage, Gren, Fourcroy et Vauquelin*).

» Mais, ces opinions étant susceptibles de beaucoup d'objections que leurs auteurs ne se dissimulaient pas eux-mêmes, on a soumis ce point de doctrine intéressant à un nouvel examen, et M. Brande, chimiste anglais, a eu l'honneur de démontrer le premier, par des expériences directes, que la cause de la couleur du sang réside dans une matière animale particulière, et non dans le fer, comme on l'avait cru.

» J'ai pensé qu'une découverte qui intéresse d'aussi près la chimie et la physiologie, méritait d'être confirmée par des expériences, et j'espère qu'on ne me saura pas mauvais gré, lors même que je n'ajouterais rien de nouveau à ce qu'a dit M. Brande, de l'avoir rappelée à l'attention des savans. J'ai d'abord répété la plupart des expériences de M. Brande, que j'ai trouvées exactes. J'en ai fait quelques nouvelles, et j'ai surtout cherché un moyen simple d'obtenir le principe colorant du sang à l'état de pureté.

Procédé pour obtenir à l'état de pureté le principe colorant du sang.

» PRENEZ le caillot du sang bien égoutté sur un

tamis de crin, écrasez-le dans une terrine avec quatre parties d'acide sulfurique étendu de huit parties d'eau, et faites chauffer à 70° centigrades pendant cinq à six heures.

» Filtrez la liqueur encore chaude, et lavez le résidu avec autant d'eau chaude que vous avez employé d'acide; concentrez les liqueurs jusqu'à ce qu'elles soient réduites à moitié : alors versez-y de l'ammoniaque jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un léger excès d'acide. Après avoir agité la liqueur, laissez-la reposer, et vous aurez un dépôt de couleur rouge pourpre.

» Vous décanterez la liqueur quand elle sera claire, et vous verserez de l'eau sur le résidu, ce que vous répéterez jusqu'à ce que les derniers lavages ne précipitent plus le nitrate de baryte.

« Le précipité ainsi lavé sera jeté sur un filtre, et, lorsqu'il sera égoutté sur du papier Joseph, on l'enlevera avec un couteau d'ivoire, et on le mettra dans une capsule, où on le laissera sécher : ce sera la partie colorante pure du sang.

» Ce procédé me paraît plus simple et plus certain que ceux qui ont été proposés par MM. Brande et Berzélius.

Propriétés de la partie colorante du sang.

» 1°. Elle n'a ni odeur ni saveur sensibles.

» 2°. Délayée dans l'eau, elle a une couleur rouge vineuse, mais ne se dissout point.

» 3°. Sèche, elle paraît noire comme du jayet, dont elle présente la cassure et le brillant.

» 4°. Ainsi desséchée, elle se dissout très-bien dans les acides et les alcalis, et communique une couleur rouge pourpre à ces dissolutions.

» 5°. L'acide gallique pur et le prussiate de potasse n'apportent aucun changement dans la couleur des dissolutions acides de cette matière, *ce qui annonce qu'elle ne contient point de fer*; tandis que, dans la liqueur de laquelle ce principe a été précipité, ces deux réactifs montrent à l'instant l'existence du fer en quantité notable, etc., etc.

» D'après les expériences de M. Brande et les miennes, le sang doit sa couleur à une matière particulière, de nature animale, produite par les forces vitales, et particulièrement par l'influence de la respiration; et l'opinion des médecins et des chimistes, qui jusqu'à ces derniers temps attribuaient à la présence du fer cette propriété, doit être abandonnée au moins comme en étant la seule cause, puisque l'on peut obtenir cette substance isolément exempte de ce métal.

» On doit avouer que la couleur de cette matière diffère beaucoup de celle du sang, qui a, comme on sait, une teinte rouge vif, analogue à l'écarlate; tandis que ce principe, lorsqu'il a été séparé du sang, a une couleur rouge pourpre et même violacée, qui paraît verdâtre par réfraction. Le sang, privé pendant quelque temps de l'influence de l'air, prend, à la vérité, une couleur analogue; mais aussitôt qu'il est de nouveau exposé à l'air, il redevient vermeil comme avant, ce qui n'arrive point au principe colorant. Ce principe aurait-il subi quelque altération par les acides et la chaleur que l'on est obligé d'employer pour le séparer des autres substances qui l'accompagnent dans le sang? ou est-ce au mélange ou à la combinaison de ce principe avec les autres élémens du sang que ce liquide doit sa couleur?

» Le sang paraît composé de quatre principes constitutifs, qui sont : 1°. l'albumine; 2°. la fibrine; 3°. la matière colorante; 4°. une huile grasse et douce.

» J'ai, à l'exemple de M. Brande, essayé de fixer sur le coton, à l'aide de différens mordans, la matière colorante du sang dissoute soit dans les acides, soit dans les alcalis; mais je n'ai rien obtenu de beau ni de solide. Je doute que cette matière puisse jamais être employée avec succès pour la teinture. »

EXERCICE DE LA VOLONTÉ.

Note sur un moyen d'arrêter l'embonpoint progressif.

Au Rédacteur de la Gazette de Santé.

« Nous nous sommes souvent entretenus de la puissance de la volonté, et votre opinion est, comme la mienne, qu'il n'est rien d'impossible à celui qui *sait*, ou *peut* vouloir; la difficulté se

réduit à *pouvoir* ou à *savoir* former avec ténacité cette volonté puissante, pour laquelle il n'est point d'obstacles. Rien n'est plus difficile et plus fatigant ; aussi, rien (heureusement peut-être) n'est-il plus rare, à moins qu'on ne soit excité par une passion forte qui vous soutient : cependant la fatigue, l'affaissement qu'on éprouve à la fin d'une passion violente, peuvent servir à confirmer ce que je viens de dire.

» Vous savez que je n'entends point la *volonté*, à la manière des *magnétiseurs*; et que je n'attribue pas, comme eux, à cette faculté, le pouvoir de *transporter les montagnes* (1). Je la considère comme un acte de notre intelligence qui nous agrandit, nous fortifie et nous rend capables d'efforts auxquels nous ne semblions pas d'abord être en état de nous élever. Après cet exorde, un peu fastueux sans doute pour ce qui me reste à vous dire, je vais vous raconter quel parti j'ai tiré dernièrement de cette puissance de volonté, que par malheur je ne puis encore exercer sur moi que dans un petit nombre de cas.

» J'ai de trente-cinq à trente-six ans, c'est l'âge où le corps commence à se surcharger d'embonpoint : il y a deux ans environ que je commençai à engraisser à vue d'œil. A cette époque, les personnes qui me revoyaient après quinze jours, me faisaient compliment de cet embonpoint qui m'élargissait le visage : moi-même je sentais avec dépit que mes vêtemens devenaient trop étroits, que mon ventre commençait à faire saillie, et je ne songeais pas sans chagrin qu'avant peu, me trouvant enseveli dans une masse de graisse inerte, je deviendrais à peu près inhabile à tous les exercices qui demandent quelque activité ou quelque énergie physique et morale. Cependant, un régime toujours très-sobre, une manière de vivre assez pénible, dans laquelle entrent des veilles ordinairement prolongées jusqu'à trois et quatre heures du matin, ne donnaient point la raison suffisante de cet accroissement malencontreux. Je pris donc la résolution positive d'y porter remède, et il me suffit pour cela de savoir endurer la faim. Je réduisis tout d'un coup ma nourriture journalière à deux ou trois onces au plus d'alimens solides de toute espèce; ce qui faisait, je pense, la vingt ou vingt-quatrième partie de ce que je mangeais auparavant, et, comme je persistai dans mon entreprise, malgré les représentations nombreuses dont elle fut l'objet, je ne tardai pas à en recueillir les fruits. Durant les deux ou trois premiers jours j'avais fréquemment la bouche pâteuse ; mais bientôt cet état se dissipa, j'eus constamment ensuite la bouche fraîche et pure : ma salive me semblait savoureuse, et je ne l'avalais qu'avec une sorte de sensualité. Je n'eus guère à souffrir réellement que pendant cinq ou six jours, après quoi le sentiment continuel d'appétit que j'éprouvais n'eut plus rien de pénible, à moins qu'il ne fût exalté par l'aspect des alimens. Du reste, j'éprouvais habituellement un tel état de bien-être, une telle fraîcheur d'idées et tant de facilité au travail, que je désirai plus d'une fois que les assujétissemens de la vie de Paris me permissent de rester attaché à un régime qui me paraissait si avantageux. Je n'avais d'ailleurs rien changé à mes autres habitudes de travail et de dissipations. On conçoit que ce moyen devait me réussir ; et en effet, quinze jours s'étaient à peine écoulés que j'avais déjà maigri d'une manière notable : bientôt je fus revenu à mon état ordinaire, et j'y suis à peu près resté. J'ai vécu de cette manière pendant un mois et demi environ, après quoi je me suis remis à manger comme tout le monde, sans que la disposition à l'obésité, que j'avais voulu combattre, ait reparu depuis.

» Je vous épargne toutes les explications que l'on pourrait donner à cette dernière partie de mon aventure ; je me contente de vous exposer le

(1) Si les magnétiseurs *ne transportent pas encore les montagnes*, comme dit notre correspondant, ils ne laissent pas d'opérer des merveilles. L'un (M. Ducommun), de son salon au milieu de Paris, vous fait voir ce qui se passe à Nantes : un second (M. Faria) vous fait voyager à son choix dans le soleil, dans la lune, dans les étoiles : un troisième (M. de Puységur) veut qu'on lise dans votre pensée aussi couramment que dans un livre : il en est enfin (la société *exégétique* de Stockholm) qui se trouvent en relation avec les intelligences de l'autre monde, et en reçoivent, quand il leur plaît, des nouvelles fort détaillées. Tout cela vaut certainement bien le miracle vulgaire de *transporter des montagnes*.

fait avec tous ses détails : puisque vous en avez vous-même vérifié l'authenticité, vous pourrez, si vous le jugez convenable, le citer comme un exemple à suivre.

Votre affectionné, A. J. *Doc.-Méd.* P.

EMPOISONNEMENT PAR L'OPIUM, *guéri au moyen du sulfate de zinc, par* M. ROWE, *membre du collége royal des chir. de Londres.* (*Medic. and physic. journ. by sam. Fothergill N°.* 193).

LE sulfate de zinc (couperose blanche) a été long-temps employé comme vomitif. On l'a généralement abandonné en France, parce que c'est un remède infidèle, et qui ne peut par conséquent être comparé au *tartrate de potasse antimonié*, ou émétique proprement dit. On l'emploie, à ce qu'il paraît, encore assez fréquemment en Angleterre, et les succès que l'on en obtient dans quelques cas extraordinaires méritent d'être connus. Dans l'observation rapportée par M. Rowe, il s'agit d'une dame, âgée de 23 ans, qui, dans l'intention de s'empoisonner, avait avalé une quantité de laudanum évaluée à seize gros. Au bout d'une demi-heure elle était dans un état d'insensibilité complète : on lui fit boire alors en plusieurs fois une solution d'un scrupule de *tartrate antimonié* dans une pinte d'eau ; on répéta même cette dose mais sans aucun succès. Alors on lui fit avaler en une seule dose un demi-gros de sulfate de zinc dissous dans une once d'eau, à laquelle on avait ajouté un gros d'acide sulfurique. La malade sortit de l'état de torpeur où elle était plongée ; elle eut des vomissemens abondans que l'on facilita à l'aide d'une infusion de fleurs de camomille, contenant quelques grains de *tartre émétique*, acidulée avec l'acide sulfurique (dont l'effet devait être de décomposer complètemeut l'émétique) : le traitement fut terminé par un purgatif qui produisit quatre ou cinq évacuations. La malade fut très-promptement rétablie.

Nous avons déjà cité un exemple analogue, dans lequel le vomissement fut excité par le sulfate de cuivre (couperose bleue). Il serait assez important de tenter sur les animaux des expériences pour reconnaître si, dans les cas d'empoisonnemens par l'opium, les sulfates, ou du moins les deux que nous venons d'indiquer, sont plus propres à exciter le vomissement que n'est le tartre émétique.

EXPÉRIENCES SUR L'EMPLOI DE L'OPIUM.

Nous avons rapporté précédemment quelques-uns des faits importans contenus dans le procès verbal de la séance publique de l'école vétérinaire de Lyon (octobre 1815). Il est plusieurs autres particularités de nature à intéresser nos lecteurs que nous ferons successivement connaître.

« L'opium a déjà été donné plusieurs fois aux animaux à titre d'expérience ; néanmoins les observations faites jusqu'à ce jour ne sont point encore assez nombreuses pour pouvoir en inférer quelques résultats positifs. On sait que les effets de l'opium varient selon le véhicule qui a servi à le dissoudre (1), et ces effets sont encore en raison du degré de pureté de cette substance (2).

» Nous l'avons fait prendre à un gros chien à la dose d'environ six décagrammes (dix-sept gros), en commençant par quatre grammes (un gros) jusqu'à vingt-quatre grammes (cinq gros). Nous

---

(1) Cette particularité est d'une telle importance, que, d'après les expériences de M. Orfila, dont nous rendrons compte incessamment, l'opium dissous dans le vinaigre est beaucoup plus vénéneux que de toute autre manière ; et même que le vinaigre qu'on fait avaler tandis que l'opium est encore dans l'estomac tend à augmenter les accidens de l'empoisonnement, tandis que cet acide devient un excellent remède à ces accidens lorsque l'opium n'est plus dans l'estomac : cette différence dépend de ce que le vinaigre est un des meilleurs dissolvans possibles de l'opium. (*Note du Rédacteur.*)

(2) Cette assertion rend quelques développemens nécessaires. L'opium dissous dans l'eau, c'est-à-dire la partie gommeuse seulement de cette substance, a beaucoup moins d'activité que l'opium brut du commerce : celui-ci cependant est souillé de beaucoup de particules étrangères qui en diminuent la force parce qu'elles en diminuent la quantité réelle. Il n'est pas douteux qu'une préparation d'opium qui réunirait les deux parties, dont l'une est soluble dans l'alcohol et l'autre dans l'eau, ne fût plus active, à poids égal, que l'opium brut lui-même. Tel serait le cas du laudanum, s'il était complètement desséché : car à l'état liquide il faut tenir compte de la quantité de dissolvant que l'on emploie. Tel est aussi le cas de l'opium employé dans les expériences qu'on va lire. (*Note du Rédacteur.*)

le donnions dans un décilitre d'alcohol aqueux. Il en est résulté une salivation des plus abondantes, la dilatation de la pupille, et l'état soporeux; la respiration était stertoreuse, le pouls petit et intermittent. A la troisième dose, l'appétit a cessé, l'amaigrissement était sensible; et, à la cinquième dose, l'animal est mort. A l'ouverture du cadavre, nous avons trouvé une couche de matière noirâtre assez épaisse, dans le fond de la gueule, l'œsophage enflammé sur plusieurs points, et parsemé de taches rouges et blanches; l'estomac était aussi phlogosé vers sa petite courbure, ainsi que le duodénum.

» Un cheval hors d'âge, très-maigre, a pris, en deux fois, quatre décagrammes (une once et demie) d'opium dans l'alcohol aqueux. On a seulement observé la dilatation de la pupille, la marche chancelante, l'érection des oreilles, un peu de météorisme, et le balancement de la queue. Après la mort, l'estomac fut trouvé plein d'alimens durcis; sa tunique interne était enflammée près de l'orifice pylorique; la tunique blanche, dans le lieu de sa terminaison, était corrodée dans un espace de la grandeur d'un écu de trois livres; les intestins colon et cœcum étaient aussi enflammés. L'inflammation et l'érosion des tuniques du tube alimentaire des deux animaux qui sont le sujet de ces expériences, est-elle due, comme l'assure M. Nysten, à l'alcohol et non à l'opium? C'est ce que de nouvelles expériences pourront nous apprendre. »

MÉDECINE LÉGALE.

Soupçon d'empoisonnement.

M. Léon-Gagné, docteur en médecine à Neuilly près Paris, a rapporté à la Société de Médecine pratique le fait suivant, qui nous paraît un de ceux auxquels on ne saurait donner trop de publicité.

Une femme âgée de cinquante ans, mariée depuis cinq jours, après avoir pris du café au lait avec son mari et une de ses nièces, éprouva des coliques violentes, accompagnées d'efforts considérables pour vomir. Malgré les secours qui lui furent aussitôt administrés, elle expira au bout de vingt-six heures. Le mari fut soupçonné d'avoir empoisonné sa femme; et, sur la réquisition du magistrat, le corps de la défunte fut ouvert et soumis à un examen juridique.

M. Léon-Gagné, chargé de cette opération, demanda à voir les matières vomies ou rejetées par les selles. On ne put lui représenter ni les unes ni les autres. Ayant ouvert les cavités abdominales, il vit la membrane villeuse de l'estomac injectée d'un sang brun, mais sans aucune trace d'érosion. En suivant le tube intestinal, il trouva dans la fosse iliaque droite une portion de l'intestin iléon remplie d'une matière dure, du volume d'un gros œuf d'oie, et cet intestin noir et sphacelé; il y avait un étranglement et plusieurs adhérences avec le tissu cellulaire de la fosse iliaque. Le médecin, en prenant des renseignemens sur l'état habituel de la santé de cette femme, apprit qu'elle ressentait souvent des coliques du côté droit, et qu'elle avait même plusieurs fois rejeté des matières stercorales: il conclut, avec raison, qu'il n'y avait point eu d'empoisonnement.

Il n'est pas un homme instruit qui ne doive applaudir à la sage conduite de M. le docteur Léon-Gagné; et l'on ne saurait s'empêcher de frémir, en songeant qu'on n'eût guère manqué autrefois de conclure l'empoisonnement, précisément de ce qui prouvait qu'il n'existait point. Une opinion assez générale faisait croire que toutes les gangrènes, que toutes les érosions que l'on trouve si fréquemment sur les cadavres n'étaient jamais produites que par le poison, et l'on décidait en conséquence. Malheureusement il est encore des hommes assez peu instruits pour commettre la même faute, surtout lorsque la clameur publique et quelques premières circonstances supposent un commencement de preuves. On ne saurait trop répéter que tous les désordres possibles peuvent être produits spontanément, et sans être annoncés d'avance par des signes constans; en sorte qu'il n'est rigoureusement possible de prononcer qu'il y a empoisonnement que *lorsque le poison en nature est retrouvé dans le corps, et que l'on a l'assurance qu'il n'y a point été introduit après la mort, ainsi qu'on en a des exemples.*

INSTITUT DE FRANCE.

Botanique : *Distribution des formes végétales.*

Tel est le titre d'un mémoire présenté à la première classe de l'Institut, par M. de Humboldt ; mémoire dans lequel ce savant voyageur fait connaître le rapport numérique constant d'après lequel les différentes familles de plantes sont réparties sous différentes zones et à différentes hauteurs. Ainsi, par exemple, les *graminées* forment en Angleterre un douzième de toutes les plantes *phanérogames ;* en France, un treizième ; dans l'Amérique du Nord, un dixième. Les *glumacées* sont en Allemagne un septième ; en France, un huitième ; dans l'Amérique du Nord, un huitième, des plantes *monocotylédones* et *dicotylédones.* On voit certaines formes devenir plus communes en allant de l'équateur vers le pôle, comme les *glumacées* et les *cruciferes ;* d'autres formes augmentent des pôles vers l'équateur, comme les *rubiacées*, les *malvacées* et les *composées :* d'autres encore atteignent leur maximum dans la zône tempérée même, et diminuent vers le pôle et l'équateur, comme les *labiées* et les *amentacées :* de sorte que, si l'on connaît sous un parallèle quelconque le nombre des *légumineuses*, on peut déterminer par approximation le nombre des espèces de toutes les phanérogames (*à fructification apparente*) et des autres familles.

Trépan d'un nouveau genre.

Aussi ancienne que la chirurgie, l'opération du trépan est de nos jours regardée comme indispensable, dans des circonstances qu'il serait trop long de décrire et inutile d'énumérer ; elle était déjà connue et appréciée par Hippocrate et ceux qui l'ont suivi.

L'instrument nécessaire pour faire cette opération a subi des changemens nombreux en traversant une longue suite de siècles ; mais, en voyant les quatorze pièces nécessaires pour faire une aussi petite ouverture, on ne peut s'empêcher de reconnaître le luxe instrumental du quatorzième siècle (1).

Notre instrument est des plus simples ; il se réduit à trois pièces, si l'on veut se servir d'un *tréfine* ; à quatre, si l'on veut le monter comme le trépan ordinaire ; et à cinq, si l'on veut le monter à archet. Pour satisfaire nos lecteurs, nous allons donner une légère idée du *tréfine.* Au lieu d'une couronne faite en forme de cône, c'est deux pièces plates, semblables à peu près à l'instrument des boutonniers, ayant trois pointes ; celle du milieu dans l'une est une demi-ligne plus longue que les deux autres, et sert de pyramide : dans l'autre, elle est plus courte, afin de ne pas blesser les membranes du cerveau. Les extrémités des deux pointes des côtés sont terminées par deux dents. A l'une des extrémités du manche qui est semblable à ceux des tréfines ordinaires, se trouve le *couteau lenticulaire*, et à l'autre, la rugine (2).

Pour se servir de cet instrument, il faut placer la couronne, dont la pointe du milieu est plus longue que les autres, dans le manche, et la faire agir en tournant et détournant, comme si on se servait du tréfine des Anglais. Lorsqu'on a perforé le crâne d'environ une ligne, on démonte cette couronne, qu'on remplace par l'autre, pour finir l'opération. Lorsque la pièce d'os ne tient presque plus, on l'enlève, en faisant faire

---

(1) Jean Scultet, qui vivait dans la première moitié du dix-septième siècle, est celui qui ajouta surtout de nouvelles pièces aux instrumens déjà fort compliqués dont se servaient les anciens pour pratiquer le trépan ; mais les chirurgiens modernes ont beaucoup simplifié ces instrumens. Depuis environ vingt ans Bichat a proposé un trépan dont la couronne s'abaisse sur la pyramide à mesure que la section de l'os s'effectue, en sorte que l'on peut achever l'opération sans retirer l'instrument de la rainure circulaire qu'il s'est tracée. (*Note du Rédacteur.*)

(2) Le *tréfine* ou *tréphine* est maintenant rejeté par les plus habiles chirurgiens anglais comme il l'a été par les Français. Cet instrument exige l'emploi d'une plus grande pression que le trépan ordinaire ; en sorte qu'au moment où l'on achève la section de l'os on court risque d'enfoncer l'instrument dans le crâne, de déchirer la dure-mère et le cerveau. La réunion du *couteau lenticulaire* et de la *rugine* au manche de l'instrument rend l'usage de ces diverses pièces très-incommode, et ne peut avoir aucun avantage. Le célèbre Cheselden s'était déjà élevé contre cette prétendue simplification. (*Note du Rédacteur.*)

à l'instrument un mouvement de bascule, plus aisé à exécuter qu'à décrire. Le reste de l'opération se fait comme dans la méthode ordinaire.

Nous ne ferons aucune réflexion sur les avantages de cet instrument, que les bons praticiens sauront apprécier, et nous nous offrons d'en faire construire à ceux qui en désireront, ou de leur donner les renseignemens nécessaires à ce sujet.

Sarrazin, *chirurgien accoucheur, retiré à Bellenglize, près Saint-Quentin.*

BIBLIOGRAPHIE.

Dictionnaire des sciences médicales, *par une société de médecins et de chirurgiens. Chez* C. L. F. Panckoucke, *rue et hôtel Serpente.* — XIIIe. et XIVe. volumes.

Cette grande entreprise est poursuivie avec chaleur : au moment où nous annonçons ces deux volumes, le XVe. vient de paraître.

Le XIIIe. commence par l'article *épizootie*, à l'occasion duquel M. Guersent a fait en quelque sorte un traité complet sur cette matière ; il finit par le mot excrément, par MM. Chaussier et Adelon. Ce volume contient des parties fort importantes de notre art : les objets dont j'ai été le plus frappé, sont les deux articles *érudition* (médicale) et *évacuation* (sous le rapport chirurgical), par M. le professeur baron Percy. Personne ne pouvait faire sentir les avantages de l'érudition, mieux que celui qui en possède une si vaste et si bien digérée. On trouve dans le second des deux articles que j'ai cités, les préceptes les plus judicieux sur la conduite à tenir dans les cas de grandes collections purulentes ou d'infiltration purulente des membres. Des grandes ouvertures deviennent presque toujours la cause d'accidens mortels, aussi bien que l'évacuation subite et complète de tout le liquide. M. Percy conseille de commencer l'évacuation au moyen d'un très-petit trocar qui ne permet au fluide de s'écouler qu'avec lenteur ; l'on ne saurait prendre des règles de conduite plus sages que celles qui sont données par M. Percy, l'honneur de la chirurgie française, le principal *instaurateur* de la chirurgie militaire, et le père aussi bien que le maître de tous ceux qui suivaient la carrière qu'il a tant illustrée.

Le tome XIVe. se termine par les mots *femme*, par M. Virey, et *maladies des femmes*, par M. Fournier. L'un et l'autre articles contiennent une foule de particularités instructives. J'ai été frappé cependant d'une assertion échappée à M. Virey, et qui porte à croire qu'il ne critique point assez les ouvrages dont il s'aide dans ses travaux. « Chez les plantes dioïques (dit cet auteur), les femelles seules se peuvent multiplier de bouture sans union sexuelle ; ce que ne peuvent pas faire les individus mâles. » Un peu de réflexion aurait pu montrer à M. Virey que cette assertion est tout-à-fait dénuée de fondement; car, sans compter tous les *osiers* dont on multiplie également les deux sexes par boutures, il doit savoir que nous ne possédons en France que l'individu mâle de quelques espèces de peuplier, notamment celui d'Italie, dont la multiplication par boutures est cependant si facile et si commune. On doit au même écrivain le mot *exhalaison*, rempli de choses intéressantes. Ne pouvant m'arrêter à tant d'objets divers, je nommerai du moins deux articles très-importans de M. Rullier, sur les mots *équilibre* et *faculté ;* tous ceux de M. Barbier d'Amiens, qui joignent au mérite d'une sagesse extrême, celui d'être éminemment *pratiques.* M. Bérard a fait *extase ;* M. Esquirol, *érotomanie ;* M. Mérat, *exhalation*, à l'occasion duquel il a exposé des idées tout-à-fait différentes de celles des physiologistes français, puisqu'il attribue à l'exhalation une foule de phénomènes que l'on rapporte aux sécrétions. M. Renauldin a donné beaucoup d'intérêt aux articles *ergot, ergotisme, erreurs populaires, facial* (angle), *faiblesse, fébrile, férine.* M. Vaidy, aux articles *escarpolette, évanouissement, exploration, extrait, etc.* — *Claudite jam rivos......*

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE REDACTION.

(No. X.) (1er. Avril 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — *Secte Méthodique* : Médecins qui l'ont suivie.

> *Languebam : sed tu comitatus protinùs ad me*
> *Venisti, Centum, Symmache, discipulis ;*
> *Centum me tetigére manus aquilone gelatæ :*
> *Non habui febrem, Symmache ; nunc habeo.*
> (Martial. Épig. 9. L. V.)

Je suis obligé de revenir sur mes pas pour faire connaître les principaux d'entre les autres médecins qui furent attachés à la secte méthodique. On compte d'abord parmi les disciples de Thémison un *Proculus*, et un *Eudème*, médecin et amant de Livie, belle-fille de Tibère. On remarque ensuite *Vectius Valens*, qui fut encore l'amant de Messaline. Cœlius Aurélianus a fait connaître *Chrysippe*, *Niceratus*, *Magnus*, *Agathinus*, *Archigène*. Galien nomme encore *Olympicus*, de Milet, *Apollonides*, de Cypre, et son disciple *Julien*, qui avait écrit contre Hippocrate. Les auteurs nomment encore sept ou huit médecins méthodiques du nom de *Dionysius*. Le philosophe *Sextus Empiricus* doit aussi être rangé parmi les méthodiques, ainsi que *Moschion*, nom qui paraît avoir été commun à plusieurs médecins ; *Vindicianus*, médecin de l'empereur Valentinien Ier. ; et *Theodorus Priscianus*. Nous citerons, pour en finir avec la secte méthodique, un médecin nommé *Gariopontus* qui, vers la fin du dixième siècle, a écrit dans le sens de cette secte ; et enfin le célèbre *Prosper Alpin* qui, en 1611, fit imprimer son livre intitulé : *De Medicinâ methodicâ*, destiné à faire revivre cette secte.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 mars au 20 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	28
Fièvres bilieuses ou gastriques.	45
Fièvres adynamiques ou putrides.	3
Fièvres catarrhales	31
Phlegmasies internes ou externes.	59
Phlegmasies des org. de la respiration.	27
Phthisies pulmonaires.	11
Ophthalmies.	14
Dyssenteries.	8
Apoplexies et paralysies récentes.	5
Hydropisies et anasarques.	5
Coliques métalliques.	2
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	134
Galeux.	150
Total général.	522

CONSTITUTION MÉDICALE.

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, dit un commun proverbe, toujours plus vrai aux temps des équinoxes qu'à tous les autres : nous en faisons maintenant l'épreuve. Depuis plus d'un mois nous étions soumis à une température douce, mais excessivement humide. Tout à coup le ciel est devenu serein, l'air sec, et des vents impétueux de Nord, de Nord-Est, de Nord-Ouest et de tous les points intermédiaires viennent nous rappeler les rigueurs de l'hiver. Le contraste d'un soleil chaud et d'une atmosphère froide se fait sentir d'une façon très-pénible, et qui n'est pas sans danger pour la santé.

Des rhumes terribles, des fluxions de poitrine très-nombreuses ont été occasionés par les variations de température que nous venons de

signaler. On désigne par ce nom générique de fluxions de poitrine toutes les affections aiguës et graves de cette partie; ce sont tantôt des catarrhes très-intenses, accompagnés de douleur entre les épaules et de fièvre générale, avec brisement des membres, pâleur, horripilations et sentiment de froid habituel à la peau; tantôt des pleurésies avec point de côté très-douloureux à la moindre inspiration; rougeur aux pommettes et invasion par un frisson général assez vif; tantôt enfin des pneumonies avec douleur profonde, mais peu intense; difficulté de respirer, fièvre générale avec des redoublemens tous les soirs; visage allumé, le pouls haut et dur. Presque toujours ces deux dernières maladies sont associées, l'une des deux seulement dominant par l'intensité de ses symptômes. Il est des époques où les maladies dont je viens de parler sont presque toujours compliquées d'embarras des premières voies, ou d'un état bilieux que l'on reconnaît à la teinte jaune des yeux et de la peau, à l'amertume de la bouche, à l'encroûtement de la langue et des dents. Depuis le changement de température, je n'en ai pas observé un seul exemple, quoique cet état fût très-commun dans les jours précédens. Pauvres baromètres que nous sommes!

Les saignées, et surtout les saignées locales par les sangsues, sont très-fréquemment nécessaires. Souvent faites à propos et dès le début de la maladie, elles ont enlevé des pleurésies qui auraient été très-graves, ou du moins en ont rendu la marche facile et sans danger.

Les enfans éprouvent beaucoup d'éruptions au visage, à toute la tête: des accidens nerveux de diverses espèces. Le travail de la dentition, activé par l'impulsion que tous les actes de la vie reçoivent de la saison, en est fréquemment la cause. Rien au monde ne dissipe plus sûrement ces accidens que l'application d'une ou deux sangsues derrière chaque oreille. C'est à présent surtout qu'il convient d'envoyer à la campagne les enfans, surtout ceux qui sont faibles, pâles, et dont les chairs sont molles; mais qu'on leur couvre le cou en les exposant à l'air, si l'on veut les conserver.

Nous rappellerons à cette occasion l'annonce que nous avons faite de la maison qu'une bonne mère de famille, établie sur les bords de la Seine, a ouverte pour des enfans auxquels on voudrait faire prendre l'air de la campagne, et de l'exercice. Madame Nicolle demeure à Chatou, en face du pont, près de la forêt du Vésinet, à un myriamètre et demi de Paris, route de Saint-Germain, par Nanterre. Sa maison est belle, et située entre deux jardins. Elle partage ses soins entre une petite fille de quatre à cinq ans, qui lui appartient, et les enfans qui lui sont confiés: elle se conforme d'ailleurs avec soin aux intentions des parens et au traitement indiqué par les médecins.

☾ Premier quartier, le 5.

Depuis le 20 mars jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 5 l. — Le *minimum* de 28 p. 2 l. $\frac{5}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 12 d. $\frac{5}{10}$ au-dessous de 0.
— Le *minimum* de 8 d. au-dessus.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 70 d. $\frac{1}{4}$.
— Le *minimum* de 75 d.

Chevalier, *ingénieur-opticien.*

Bandage *destiné à maintenir la tête dans le traitement des plaies transversales du cou, ou dans les cas de torticolis; par M.* Cavalier, *chirurgien en chef d'armée, membre de la Légion d'Honneur.*

M. Cavalier rappelle aujourd'hui qu'il a présenté à l'académie royale de chirurgie un bandage, qui a servi de modèle à ceux que l'on emploie depuis pour contenir la tête toutes les fois que cela est nécessaire, comme dans les cas de plaies transversales ou de distorsion du cou. Un malheureux aliéné s'étant coupé la gorge avec un couteau, pour empêcher le mouvement de la tête et l'écartement des bords de la plaie qui n'était point mortelle par sa nature, Sabatier fit construire une machine de fer qu'il supposait propre à cet usage; mais la fatigue qu'en éprouvait le malade la fit bientôt rejeter. Ce fut alors que M. Cavalier imagina son appareil, qui consiste, 1°. en

un bandeau qu'on serre autour de la tête avec une boucle; 2°. en une ceinture pareillement armée d'une boucle destinée à la fixer sous les aisselles; 3°. enfin, en quatre chefs de bande qui, attachés au bandeau, sont fixés à des boucles que porte la ceinture dans le lieu le plus convenable, selon la direction à donner à la tête. Si l'appareil analogue qu'on pratique ordinairement avec de simples bandes suffit lorsque l'on n'a pas à craindre des mouvemens violens de la part du malade, celui-ci doit être préféré dans les cas contraires, parce qu'il est plus solide, plus facile à placer, et doit mieux prévenir les mouvemens désordonnés.

Ce bandage peut être fort convenable dans les cas de torticolis causé par l'affection des muscles, ou par le tiraillement de la peau, comme cela arrive quelquefois après les brûlures du cou.

NÉCROSE *complète du Tibia, suivie de la réparation de cet os.*

CETTE observation, recueillie par le vénérable M. Chizeau, ancien chirurgien en chef de l'hôpital de Nantes, est extraite d'un Mémoire présenté l'année dernière à la Société de médecine de Paris, par M. le docteur Fréteau.

« A la suite d'une piqûre profonde qu'un enfant de six ans se fit à la plante du pied gauche, il survint une tuméfaction considérable à cette partie qui n'abcéda point; mais, au bout de quelques jours, le gonflement s'étendit le long de la jambe, surtout en devant; une fluxion inflammatoire s'y établit lentement, et il se forma un énorme dépôt.

» Quatre mois après le premier accident, le tibia était entièrement dénudé, à l'exception de ses extrémités; le corps de l'os nécrosé dans toute son épaisseur; sa face antérieure découverte; la face postérieure et les parties latérales ne tenaient plus qu'à quelques portions du périoste et du ligament interosseux; on pouvait faire vaciller le séquestre dont les extrémités étaient libres. Quelques jours après, l'extraction en fut facile, il comprimait toute la longueur et toute l'épaisseur du corps du tibia.

» Le vide qui résulta de l'extraction du séquestre était très-grand; M. Chizeau aperçut aux extrémités du tibia une surface rougeâtre qui lui sembla annoncer qu'il s'était déjà fait un développement de bourgeons charnus. Dans les autres points, et surtout vers le centre, il ne put reconnaître qu'un enduit albumineux: toute la jambe était molle et sans soutien. »

» Quoique M. Chizeau ne connût point alors les reproductions dont on a depuis fourni beaucoup de preuves, et qu'il ne fût point rassuré sur ce que pouvait devenir cette jambe, il rejeta sagement toute idée d'amputation, et confia le malade aux forces de la nature.

» Il plaça la jambe et la partie inférieure de la cuisse dans une gouttière en bois, garnie de flanelle, dont les côtés s'ouvraient par des charnières, pour rendre les pansemens plus faciles. Ces pansemens consistaient en légers plumasseaux de charpie, dont les plus superficiels, enduits de cérat, étaient maintenus par des bandelettes agglutinatives placées de distance en distance; un appareil à bandelette recouvrait le tout. De cette manière la jambe, ainsi que la plante du pied qui était soutenue par une semelle, se trouvaient placées solidement et sans gêne.

» M. Chizeau put bientôt apercevoir que le vide se remplissait peu à peu, surtout vers les extrémités. Au bout de deux mois la jambe avait repris de la rondeur et de la fermeté; le pansement était alors entièrement superficiel, les régions supérieures et inférieures avaient pris la consistance osseuse, le centre seul avait de la mollesse et s'offrait dans un état d'apparence cartilagineuse, de couleur rougeâtre.

» A cette époque M. Chizeau perdit de vue le petit malade, qui fut emmené à la campagne. Ses parens ne tinrent aucun compte du conseil qui leur fut donné de laisser encore pendant deux mois la jambe dans la gouttière. La plaie extérieure étant bientôt cicatrisée, ils crurent l'enfant assez bien pour le faire tenir sur ses jambes et le faire marcher. Mais par les frottemens des parties régénérées l'une sur l'autre, vers le milieu de la jambe, il s'établit une fausse articulation, qui s'est

conservée, et a été accompagnée d'une légère courbure, ainsi que d'une petite diminution dans la longueur du membre. Cependant avec l'âge il a pris le même développement que l'autre, et s'est fortifié au point de permettre sans appui des marches prolongées. »

M. Fréteau rapproche de ce fait ceux qui sont rapportés par divers auteurs, et concourent à prouver la régénération d'os dont le calibre entier avait été détruit. J'en ai vu moi-même un exemple sur l'os de la cuisse, chez une paysanne de dix-huit ou vingt ans.

Lorsque je la vis, le corps entier du fémur nécrosé faisait au côté externe de la cuisse une saillie de plus d'un pouce. Il avait été poussé en dehors par l'ouverture spontanée d'un dépôt purulent; la partie supérieure en était encore engagée dans les chairs, d'où elle fut retirée après une vingtaine de jours : le fragment avait en tout une longueur de plus de quatre pouces. Quoique le cylindre entier de l'os fût enlevé dans cette étendue, la malade marchait déjà; mais comme elle n'avait reçu aucune espèce de soins, et qu'elle n'avait pas gardé le repos convenable, la cuisse était notablement raccourcie. Une disposition scrophuleuse paraissait être la cause première de cet accident.

OBSERVATIONS *sur l'usage médicamenteux de la glace et de l'eau très-froide.*

Nous avons très-souvent rapporté des exemples d'empoisonnement par l'opium; et la conséquence générale qu'on peut tirer de tout ce que nous avons exposé à diverses époques, c'est que les accidens produits par cette substance, sont de ceux auxquels il est le plus facile de porter remède, puisque, dans aucun des cas que nous avons cités, l'événement n'est devenu fatal, quelle qu'eût été d'ailleurs la quantité d'opium avalée.

Il suffit presque de faire vomir, ce à quoi l'on parvient toujours en variant les moyens soit mécaniques, soit médicamenteux.

M. Charles Porta, médecin italien, a présenté à la Société médicale d'émulation, une observation traduite par M. G. Breschet, de laquelle il résulterait que la glace peut avoir beaucoup d'efficacité dans les cas d'empoisonnement par l'opium, indépendamment même du vomissement.

Une dame de 22 ans, d'une très-bonne constitution, mère de deux enfans et enceinte de trois mois, éprouva un soir des nausées, des vertiges et des mouvemens convulsifs dans le bas-ventre; à ces accidens se joignirent bientôt les symptômes hystériques les plus prononcés. Trois médecins appelés, après s'être accordés sur le caractère de la maladie, prescrivirent la décoction de quinquina pour boisson, et la poudre de cette écorce en lavement. Mais par malheur il y eut une méprise qui pouvait être funeste; trois onces d'opium en poudre, destinées à un pharmacien étranger, avaient été laissées imprudemment sur la table où se trouvait le quinquina; les personnes qui soignaient la malade lui donnèrent indistinctement et alternativement de l'une et de l'autre poudre pendant les sept jours que dura encore la maladie. Toutes les fois que la malade devait prendre la décoction d'opium, elle témoignait beaucoup de répugnance, en disant que ce remède lui donnait de violentes nausées et finirait par la tuer; mais les assistans la forçaient à boire pour suivre l'ordonnance des médecins. Peu d'heures après avoir commencé à prendre la décoction d'opium, la malade perdit connaissance; le pouls était à peine sensible, la peau presque froide; les yeux renversés, ne laissaient apercevoir que la sclérotique; les mouvemens volontaires s'affaiblirent; la déglutition devint difficile; l'urine et les selles se supprimèrent. Cet état dura six à sept jours, malgré l'administration de vingt-deux lavemens; les quatre derniers ne purent être introduits dans les intestins, parce que les matières fécales durcies obstruaient l'orifice du rectum. Le sixième jour les médecins, voyant la gravité et l'opiniâtreté des symptômes, déclarèrent que la mort était inévitable. Dans l'après-midi du huitième jour, un autre médecin, étant venu par hasard dans la maison, examina la malade et proposa l'application de la neige sur l'abdomen pour essayer si ce moyen releverait un peu les forces. Il ignorait

comme les autres la funeste méprise. Son avis fut suivi à l'instant. Quelques minutes après, la malade fit de légers mouvemens, soupira et tourna les yeux; le médecin ordonna un lavement à la glace, qui fit sortir beaucoup de vents et quelques matières très-dures. Un second lavement à la glace provoqua une excrétion abondante de matières également dures, et d'urine. La malade exécuta alors quelques mouvemens généraux, et dit en soupirant : « Je sens tout ce qu'on me fait, je reconnais la voix de ceux qui me parlent, mais je ne les aperçois pas. » Au bout d'une demi-heure on administra un troisième lavement, après lequel la malade dit, d'une voix assez forte : « Levez-moi, je veux aller à la garde-robe. » Elle eut deux selles, dont la dernière, de matières molles, exhalait une odeur d'opium : elle rendit aussi une grande quantité d'urine trouble et colorée. Remise sur son lit, elle continua de converser, et elle reconnaissait la voix de tous les assistans; mais elle ne voyait encore les objets que d'une manière confuse. On lui donna du bouillon et un peu de bon vin; elle prit encore quelques lavemens d'eau commune pendant la nuit. La vue et les autres fonctions se sont rétablies peu à peu dans leur état naturel, et cette dame est accouchée au terme naturel d'une fille qui paraissait bien portante, et qui mourut cependant au bout de trois jours.

Il est fâcheux qu'on n'ait pas noté avec soin la quantité précise d'opium qui avait été employée sur les deux onces.

Les autres observations d'heureux emploi de la glace sont extraites du journal allemand de Médecine et de Chirurgie, par MM. Hufeland et Himly; elles ont été recueillies par M. le docteur Klefeld de Dantzick. Un homme avancé en âge et goutteux, était au dernier stade d'une fièvre aiguë, que l'auteur regardait d'abord comme rhumatismale, et qui était devenue bilieuse par l'effet d'un accès de colère. Depuis trois jours le malade était dans l'état suivant : face hippocratique, pouls presque nul, sueurs froides, extrémités froides; perte de connaissance. On plongea les mains et les bras dans des bains de moutarde, et on fit avaler deux cuillerées de glace pilée auxquelles on avait ajouté vingt gouttes d'éther sulfuré et dix gouttes de laudanum. Ces derniers moyens avaient déjà été administrés antérieurement à de plus fortes doses, mais sans succès. A l'instant même le hoquet, la respiration, et, pour ainsi dire la vie, cessèrent. Les assistans crurent que le malade venait de succomber; mais le changement avantageux du pouls, qui en même temps devenait plus large et plus lent, rassura les médecins. La sueur, de froide qu'elle était, devint chaude, la face se colora, et après une demi-heure n'était plus hippocratique; enfin, le malade tomba dans un sommeil naturel, dont il se réveilla en pleine connaissance. On donna encore deux cuillerées à café de glace avec l'éther et le laudanum, et, un quart d'heure après, une soupe de vin froide. Le malade se rétablit complètement.

Le deuxième cas rapporté par M. Klefeld est celui d'une femme affectée durant sa grossesse de vomissemens continuels; elle en fut guérie tout à coup par une glace à la framboise.

La troisième observation est relative à l'application extérieure de la glace, au moyen de laquelle M. Klefeld fit cesser une retention d'urine chez une femme enceinte.

MÉDECINE LÉGALE.

Notice *sur la couleur des taches produites dans le tube digestif par les acides minéraux*. (Extrait du procès-verbal de la séance publique de l'école vétérinaire de Lyon. Octobre 1815.)

« Selon le docteur Foderé, les taches et les escarres que les acides minéraux déterminent sur les parois du tube digestif des personnes empoisonnées diffèrent par leur couleur. Celles de l'acide nitrique sont, dit-il, jaunâtres, tandisque les autres acides produisent des taches blanches, grises ou noires. Pour nous assurer de la justesse de ces observations, nous avons donné à un chien de moyenne taille, âgé de deux ans environ, très-fort et très-vigoureux, en trois fois,

plus de quatre décagrammes (treize gros) d'acide muriatique du commerce : nous mêlions cette dose d'acide à un décilitre d'eau. Après chaque breuvage, l'animal éprouvait de violentes anxiétés, et il écumait beaucoup. Il vomissait d'abord les alimens contenus dans l'estomac, unis à du mucus écumeux et sanguinolent, et ensuite du sang noirâtre. A l'ouverture, la membrane muqueuse de l'œsophage s'est offerte jaunâtre dans toute son étendue : la masse intestinale était réduite à un très-petit volume; la tunique intérieure de l'estomac, fortement plissée, noirâtre, se déchirait facilement; enfin les intestins étaient pleins de mucus sanguinolent durci.

» Cette ouverture ne confirme pas ce que dit l'auteur très-éclairé que nous avons cité; car la couleur des taches, qui aurait dû être blanche, grise ou noire, s'est trouvée jaune comme celles qu'occasione l'acide nitrique. Toutefois nos expériences n'ont pas été assez répétées pour être concluantes : nous nous disposons à les poursuivre avec persévérence, et nous en ferons connaître les résultats dans un des prochains comptes rendus. »

Essai des pignons d'Inde; danger de ces fruits (id.).

« Nous avons voulu essayer comme purgatif les pignons d'Inde, fruit du *croton tiglium* L. Donnés en substance, même à des doses très-légères, ils n'ont jamais produit l'effet qu'on en attendait sans enflammer fortement l'estomac et les intestins. Dix-huit à vingt de ces fruits, concassés et administrés dans du miel, ont quelquefois suffi pour donner la mort à des chevaux de moyenne taille après leur avoir occasioné une diarrhée très-forte. Les principaux symptômes qui ont été remarqués sont : des coliques violentes, la perte de l'appétit, la gêne de la respiration, beaucoup d'écume à la bouche, le grincement des dents, la petitesse et la concentration du pouls, surtout lorsque l'animal approchait de sa fin. Cependant, si on met ces baies ou fruits en digestion dans de l'eau-de-vie, leurs propriétés délétères sont beaucoup moins actives. Nous espérons pouvoir en faire quelque usage de cette manière. »

TABLE DE LA DILATATION DE L'EAU.

La dilatation des corps solides entre 0° et 100° est presque exactement proportionnelle à la température. Les liquides s'éloignent beaucoup de cette loi.

Nous donnons ici la table détaillée de ces dilatations pour l'eau, telle que le savant docteur Thom. Young l'a insérée dans le tome II de son Traité de *Natural Philosophy*, page 392, ramenée par interpolation aux degrés du thermomètre centigrade par les auteurs des *Annales de Physique et de Chimie*.

DEGRÉS du thermomètre centésimal.	DILATATIONS observées.	DILATATIONS calculées.
— 12°.	0,00185 Dalton. .	0,00190.
— 1°.	0,00019 Gilpin. . .	0,00017.
0°.	0,00012 G.	0,00011.
+ 1°.	0,00006 G.	0,00006.
+ 2°.	0,00003 G.	0,00003.
+ 3°. 89 *maxim.*	0,00000 G.	0,00000.
+ 5°.	0,00001 G.	0,00001.
+ 6°.	0,00003 G.	0,00003.
+ 7°.	0,00007 G.	0,00007.
+ 8°.	0,00013 G.	0,00012.
+ 9°.	0,00020 G.	0,00019.
+ 10°.	0,00027 G.	0,00026.
+ 11°.	0,00037 G.	0,00036.
+ 12°.	0,00047 G.	0,00046.
+ 13°.	0,00059 G.	0,00057.
+ 14°.	0,00072 G.	0,00070.
+ 15°.	0,00086 G.	0,00085.
+ 16°.	0,00103 G.	0,00100.
+ 17°.	0,00120 G.	0,00117.
+ 18°.	0,00137 G.	0,00135.
+ 19°.	0,00157 G.	0,00154.
+ 20°.	0,00176 G.	0.00174.
+ 21°.	0,00198 G.	0,00196.
+ 22°.	0,00218 G.	0,00219.
+ 23°.	0,00243 G.	0,00243.
+ 24°.	0,00268 G.	0,00268.
+ 25°.	0,00292 G.	0,00294.
+ 26°.	0,00318 G.	0,00321.
+ 27°.	0,00346 G.	0,00349.

DEGRÉS du thermomètre centésimal.	DILATATIONS observées.	DILATATIONS calculées.
+ 28°.	0,00374 G.	0,00378.
+ 29°.	0,00402 G.	0,00409.
+ 30°.	0,00420 G.	0,00441.
+ 35°.	0,00598 G.	0,00613.
+ 40°.	0,00809 Kirwan. .	0,00810.
+ 45°.	0,01012 K.	0,01026.
+ 50°.	0,01258 K.	0,01264.
+ 55°.	0,01517 K. . . .	0,01523.
+ 60°.	0,01776 K.	0,01796.
+ 65°.	0,02060 K.	0,02083.
+ 70°.	0,02352 K. . . .	0,02382.
+ 75°.	0,02661 K. . . .	0,02692.
+ 80°.	0,02983 K. . . .	0,03010.
+ 85°.	0,03319 K.	0,03336.
+ 90°.	0,03683 K. . . .	0,03964.
+ 95°.	0,04043 K. . . .	0,03998.
+100°.	0,04333 K. . . .	0,04332.

MM. Gay-Lussac et Dalton ont reconnu que l'air, et en général tous les fluides élastiques, se dilatent de la même manière, et proportionnellement à la température,

De 0° à 100° cette dilatation (en volume. . . . . = 0,375

Pour 1° . . . . = 0,00375 = $\frac{1}{266{,}6}$

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de la Médecine, *depuis son origine jusqu'au dix-neuvième siècle ; par* Kurt Sprengel ; *traduite de l'allemand, sur la seconde édition, par* A.-J.-L. Jourdan, *chevalier de l'ordre de la Réunion ; et revue par* L.-F.-M. Bosquillon, *D. R. de la Faculté de médecine de Paris*, etc. — Sept vol. in-8°. Chez *Déterville*, rue Hautefeuille, n°. 8 ; et *L. Colas*, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — Prix, 42 fr.

(IIe. Article.)

Dans notre premier article, nous avons essayé de faire connaître l'ensemble du bel ouvrage que nous annonçons. Nous chercherons maintenant à donner l'idée du mérite particulier qu'a montré le traducteur. Dans une préface qu'il a mise en tête de l'ouvrage, M. Jourdan attaque sans aucun ménagement le premier traducteur de Sprengel : ce procédé manque de générosité, puisque l'entreprise de ce premier traducteur avait échoué ; de plus, il est maladroit, car il dispose le lecteur à critiquer sévèrement un censeur si impitoyable, que le malheur de ses rivaux ne saurait l'engager à retenir sa bile. J'avoue cependant que, dans les nombreuses comparaisons que j'ai faites de quelques passages des deux traductions, l'avantage m'a semblé plus constamment du côté du nouveau traducteur ; mais c'était une raison de se modérer, et le vainqueur devait, ce me semble, jouir modestement de son triomphe.

Faut-il assassiner celui qu'on déshérite ?

Dans l'impossibilité de comparer la traduction à l'original, je me suis assuré que M. Jourdan n'est point tombé dans les fautes qui se trouvent relevées dans un écrit publié par un de nos plus savans médecins, sur la partie botanique de l'histoire de la médecine, celles du moins qui ne dépendaient pas de l'auteur allemand. Le docte médecin de Fontainebleau, que l'anonyme n'a point couvert (*ex ungue leonem*), verra avec satisfaction que plusieurs des erreurs, dont il était choqué, ont disparu de la nouvelle traduction. Nous ne doutons cependant nullement qu'il ne s'en trouve encore dans un ouvrage de si longue haleine. Le premier traducteur avait adopté la méthode de numéroter ses paragraphes : nous regrettons que M. Jourdan n'en ait pas fait autant, car rien ne facilite davantage les recherches. Mais, que dirons-nous de la diatribe contre la médecine, aussi absurde que déplacée, que ce nouveau traducteur a fait entrer dans sa préface d'une histoire de la médecine : « Le savant professeur de Halle (dit-il), en s'occupant de l'histoire de la chirurgie, sentit sa vénération augmenter dans la même proportion qu'il trouvait l'histoire de la médecine dégoûtante pour lui, comme pour tout ami sincère de la vérité. Pendant que les médecins, *soit anciens, soit modernes*, méconnaissaient assez la nature de leur art pour faire de vains efforts tendant à l'élever au rang des sciences

exactes ; jamais les vrais chirurgiens n'outre-passèrent les bornes du leur, et des connaissances qui s'y rattachent. » Comment un homme, doué d'autant de connaissances qu'en montre M. Jourdan, peut-il se rendre l'écho de vaines déclamations ? Comment, d'ailleurs, manque-t-il de sens, au point d'affirmer que l'ouvrage qu'il s'est donné la peine de traduire, et qu'il veut vendre, n'est qu'un tissu de choses dégoûtantes ? « La chirurgie, dit-il, mérite toute notre estime, à cause de l'évidence des moyens et de la certitude expérimentale des procédés qu'elle emploie pour rétablir la santé et conserver la vie de l'homme. » Qu'est-ce que cela signifie ? Meurt-on moins des suites de l'opération de la pierre, par exemple, que de celles d'une fièvre ordinaire ? ou bien, M. Jourdan veut-il réduire la chirurgie au manuel des opérations ? Je conviendrais alors qu'en effet elle serait à peu près assurée du résultat de ses procédés ; mais il faudrait bien avouer aussi qu'elle ne le serait pas davantage, que la médecine ne peut l'être de l'action d'un vomitif ou de celle d'un purgatif. Il me semble entendre un ignorant maçon s'enorgueillir, sous le prétexte qu'il est bien plus sûr de donner à sa pierre une forme ronde ou carrée, que les plus habiles architectes ne sauraient l'être d'élever un palais admirable en tous ses points. Malheureux, lui dirait-on, que serait ton grossier mécanisme, si des esprits élevés n'en dirigeaient l'emploi ? N'est-ce pas à celui qui détermine l'emplacement et l'usage de tous ces matériaux qu'il doit en revenir quelque gloire, ou du moins quelque applaudissement ? Et n'est-ce pas aussi à cette partie de la médecine qui juge de la nécessité d'une opération, qui sait la rendre inutile, ou en détourner le danger, qu'il faut rendre gloire des succès obtenus par les applications mécaniques de l'art ? Que si, d'un autre côté, on donne à cette partie de la médecine le nom de chirurgie, comme je crois qu'on doit le faire, on avouera qu'elle se confond avec toutes les connaissances de cet art immense, et qu'il est absolument impossible de l'apprendre seule. Mais ce n'est pas tout, après avoir attaqué la médecine, M. Jourdan injurie les médecins, on l'a vu, *anciens et modernes*. « Alexandrie, Paris, Copenhague, et différens lieux de l'Allemagne, ne nous ont-ils pas fourni mille exemples des suites funestes de la vanité des médecins et de leur passion pour les titres ? » Il est assez singulier d'entendre ces paroles de la bouche d'un homme qui, en tête de son ouvrage, a complètement oublié sa qualité de chirurgien, pour ne prendre que le *titre* de CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA RÉUNION ? *(quod jam fuit !)*.

Il est fâcheux, comme on voit pour M. Jourdan, d'avoir mis une semblable préface à sa traduction ; mais cela n'empêche point que son ouvrage ne soit très-bon et très-louable, et qu'il n'ait droit à beaucoup de reconnaissance pour le service qu'il a rendu aux médecins, et même à tous les hommes de lettres de notre nation.

NOUVELLES MÉDICALES.

M. le docteur Lemercier, médecin de l'hôpital et des prisons de la ville de Mayenne, médecin des épidémies du même arrondissement, est nommé membre du jury médical du département de la Mayenne, en remplacement de M. de la Choltière, décédé.

Nos lecteurs connaissent déjà M. le docteur Lemercier qui, plus d'une fois, a bien voulu enrichir nos feuilles des fruits de sa pratique. Ils s'intéresseront sans doute, comme nous le faisons nous-mêmes, au succès si bien mérité qu'il vient d'obtenir.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. DE MONTÈGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE REDACTION.

(No. XI.) (11 Avril 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — État de l'anatomie pendant cette période.

Priùs debes ad dissectiones accedere, ibique accuratè admodum spectare.
(Galen. de semine, l. 1 c. 16.)

Les méthodiques négligèrent l'anatomie à laquelle s'était appliquée l'école d'Alexandrie : cependant on trouve à cette époque quelques médecins spécialement attachés à l'anatomie. Un des principaux est Rufus, d'Éphèse, qui vivait sous Trajan. Il paraît avoir disséqué des cadavres humains : il reconnut que l'origine des nerfs est dans le cerveau. Il distingue les nerfs en deux classes, ceux de la sensibilité et ceux du mouvement : il a décrit l'entre-croisement des couches optiques, et parle avec justesse de la membrane du crystallin, aussi-bien que de la différence que présentent dans leurs dimensions respectives les ventricules du cœur. Il n'avait probablement étudié les organes de la génération que sur des animaux, car il décrit les cotylédons qu'il a vus sur la matrice d'une brebis. Un autre anatomiste célèbre de la même époque est Marinus : Galien le nomme le restaurateur de l'anatomie. Ses écrits sont perdus, et l'on ne connaît ses découvertes que par les ouvrages de Galien. Il étudia spécialement la névrologie : c'est lui qui fixa à sept le nombre des paires de nerfs, qui aperçut le premier le nerf palatin : il découvrit encore le nerf grand hypoglosse, en donna la description sous le nom de nerf de la sixième paire, et indiqua les différences qu'il présente chez les animaux.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 mars au 30 inclusivement.

Fièvres non caractérisées	24
Fièvres bilieuses ou gastriques	50
Fièvres adynamiques ou putrides	8
Fièvres catarrhales	25
Phlegmasies internes ou externes	38
Phlegmasies des org. de la respiration	37
Phthisies pulmonaires	11
Ophthalmies	8
Dyssenteries	6
Apoplexies et paralysies récentes	3
Hydropisies et anasarques	6
Coliques métalliques	5
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	110
Galeux	100
Total général	431

CONSTITUTION MÉDICALE.

Plus de quinze jours de suite d'un temps constamment serein sont presque un phénomène dans cette saison et dans le pays que nous habitons. Malgré la sérénité de l'air, la température n'est devenue douce et agréable que depuis huit jours. Le 7, le temps a été couvert et froid, il a continué de même le 8, et le soir une pluie abondante s'est établie.

Parmi les phénomènes causés par l'influence de la saison, aucun ne m'a semblé si remarquable que la grande quantité de maux de nerfs, portés à tous les degrés d'intensité, depuis un simple malaise, une oppression dont on se soulage en soupirant, jusqu'aux convulsions les plus violentes. J'en ai observé dans les deux sexes et à tous les âges : il ne m'a point semblé que chez les femmes

ce dérangement se trouvât immédiatement lié aux évacuations menstruelles ; c'est surtout durant les deux jours qui ont précédé la pluie que ces symptômes se sont manifestés. Je voudrais beaucoup que l'on pût m'en indiquer la raison *suffisante* : j'entends bien qu'on parle de l'état électrique de l'air, etc. ; *mais*, ...

Les médecins consciencieux sont fort embarrassés dans ces cas : on n'a guères à administrer que des remèdes doux, de peu d'efficacité ; l'infusion de tilleul, de feuilles d'oranger, de mélisse, des bains tièdes et de peu de durée, de l'exercice modéré, mais soutenu, surtout après le repas. En général ces accidens sont passagers et n'ont pas de suites facheuses ; je n'en ai vu du moins aucun exemple.

☉ Pleine lune, le 12.

☽ Dernier quartier, le 19.

Depuis le 30 mars jusqu'au 10 avril, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{8}{12}$ — Le *minimum* de 27 p. 2 l. $\frac{11}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 11 d. $\frac{4}{10}$ au-dessus de 0.

— Le *minimum* de 2 d. $\frac{8}{10}$ au-dessous.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 96 d.

— Le *minimum* de 79 d.

Chevalier, *ingénieur-opticien.*

Sirop antiscorbutique du docteur Portal.

Le sirop antiscorbutique ordinaire est un médicament précieux ; mais il devient trop irritant pour beaucoup de personnes. Nous avons administré à un très-grand nombre d'enfans délicats la préparation suivante, publiée par M. Portal, sous le nom de *sirop antiscorbutique dépuratif*, dans son ouvrage intitulé : *Considérations sur la nature et le traitement des maladies de famille et des maladies héréditaires, et sur les moyens les mieux éprouvés de les prévenir.* Les grands avantages que nous avons obtenus de cette préparation sur les enfans scrophuleux, rachitiques ou seulement pâles et débiles, comme sont souvent les enfans des grandes villes, nous portent à le recommander à tous les praticiens et aux chefs de famille ; car ce médicament est un de ceux dont l'emploi ne peut guère devenir dangereux.

Prenez :

Racines de gentiane. . . . . . demi-once.
Racines de garance. . . . . . deux gros.
Quinquina. . . . . deux gros.
Raifort sauvage. . . . . demi-once.
Cresson de fontaine. . . . . . quantité suff.
Cochléaria. . . . . quantité suff.
Sublimé corrosif (muriate mercuriel suroxidé). . . . . . deux grains.

On fait bouillir les racines avec le quinquina dans deux livres d'eau réduites à une : on passe la décoction, on ajoute une livre et demie de sucre ou de cassonade ; on clarifie avec deux blancs d'œufs ; on fait cuire le mélange jusqu'à consistance de sirop ; on le passe.

D'une autre part, on pile dans un mortier les feuilles de cresson, de cochléaria et la racine de raifort ; on exprime pour avoir six onces de suc que l'on filtre à froid ; on ajoute onze onces de sucre réduit en poudre grossière ; on chauffe au bain marie jusqu'à ce que le sucre soit dissous ; on passe et on ajoute ce sirop au premier.

Enfin on fait dissoudre le sublimé dans environ un gros d'alcohol, et on le mêle exactement au sirop.

La dose est, pour un enfant, d'une demi-cuillerée ordinaire, et, pour un adulte, d'une cuillerée entière : on la peut répéter deux et trois fois par jour, en continuant pendant une, deux ou trois semaines.

Observation d'Hydrophobie ; inutilité de la saignée ; par M. R. Bellingham, de Bourn (Lancashire).

Nous avons rapporté plusieurs exemples des heureux effets de la saignée *jusqu'à défaillance* dans l'Hydrophobie déclarée : voici un fait qui tend à prouver que ce moyen n'est pas toujours efficace contre l'affreuse maladie dont il s'agit.

« W. Perceval, âgé de trois ans et demi, doué d'une vivacité et d'une intelligence peu ordinaires, fut mordu, le 13 octobre, à la partie interne de la

lèvre supérieure par un chien qui n'avait encore donné aucun signe de maladie, mais que l'on soupçonnait avoir été mordu quelque temps avant par un autre chien enragé. L'enfant fut aussitôt porté par son père chez M. Holland, chirurgien, dont il recevait habituellement les soins. Comme la blessure était très-légère et très-superficielle, au point que c'était plutôt une érosion de l'épiderme délicat de cette partie, qu'un déchirement véritable, et que d'ailleurs on n'avait aucune preuve que l'animal qui l'avait fait fût enragé; M. Holland, étayé de l'opinion d'un autre chirurgien qui se trouvait présent, appliqua largement de la potasse fondue au point de produire une grande escarre. Cette application fut répétée plusieurs fois durant le mois suivant, toujours de manière à produire une nouvelle escarre, et l'enfant ne cessa point de jouir d'une santé parfaite jusqu'au 16 novembre.

» Le 17, vers huit heures du matin, le père accourut fort effrayé chez M. Holland. A neuf heures, quand ce chirurgien arriva, on lui apprit que la veille l'enfant avait été de mauvaise humeur, et s'était plaint du mal de tête, ce que l'on avait attribué à un coup qu'il s'était donné précédemment, et par suite duquel il avait une grande ecchymose à l'œil : il avait passé la nuit sans dormir, avec des symptômes généraux de fièvre, on n'avait cependant eu d'abord aucune inquiétude; mais à sept heures on avait été effrayé de voir qu'en essayant de boire un peu de thé il éprouvait de la difficulté à avaler, et montrait beaucoup de répugnance. L'enfant présentait alors les symptômes suivans : il paraissait abattu et assoupi, les yeux appesantis; le pouls petit et donnant 120 pulsations par minute; la langue moite, mais couverte d'un enduit brunâtre; le ventre dans l'état naturel. Quand on lui demandait ce qui le faisait souffrir, il indiquait constamment la gorge près du cartilage thyroïde, et quelquefois aussi la tête. Il refusa d'abord un peu de potage (gruel) qui lui fut offert; cependant il céda aux instances qu'on lui fit et en avala avec quelques efforts à peu près une cuillerée; on remarqua avant et pendant la déglutition un léger mouvement spasmodique des muscles qui servent à cette fonction.

» On ouvrit alors une veine du bras et on le saigna par un large orifice jusqu'à défaillance (*ad deliquium*); la quantité de sang tiré était de onze onces. Le pouls aussitôt tomba à 60 pulsations. Un bain chaud avait été préparé, mais la prostration était si grande, qu'on ne put l'employer.

On prescrivit de lui donner toutes les deux heures le mélange suivant :

Mercure doux, } de chaque un grain,
Poudre antimoniale (1), }
Jalap en poudre. . . . deux grains.

» Le chirurgien le revit à trois heures et demie: il avait pris quatre fois de la poudre, mais sans aucun effet, et avait refusé constamment toute espèce d'alimens ou de boisson. Les spasmes étaient un peu plus fréquens et plus forts. Le pouls battait 140 fois, il était plus plein : le sang précédemment tiré n'offrait aucune apparence inflammatoire. On apporta de l'eau et on témoigna au malade le désir qu'il y trempât les mains; il l'essaya aussitôt, mais à peine eut-il touché l'eau, qu'il se retira avec beaucoup d'agitation; et l'une de ses mains y ayant été plongée par force, les organes de la déglutition furent évidemment plus agités qu'avant. Du reste, la partie blessée n'offrait aucune altération, et semblait dans l'état le plus naturel. Comme il n'y avait pas eu d'évacuation, on prescrivit de donner un lavement avec une demi-once de sulfate de magnésie et autant d'huile de ricin; on continua l'emploi de la poudre.

Visité à minuit et demi, il avait été agité durant trois heures, mais alors il était calme; ceux qui le soignaient avaient cru plus d'une fois le voir expirer. Le pouls était encore plus plein et battait 144 fois. On lui présenta de l'eau, en le pressant de boire; mais il la refusa, comme il avait coutume de le faire. L'agitation de cette eau au

(1) La poudre antimoniale est formée d'une partie de sulfure d'antimoine et de deux parties de râpures de corne, soumises ensemble à un feu violent et prolongé.

moyen d'une cuiller, le troublait, quoique l'on fût entièrement éloigné de ses regards. La poudre n'avait produit aucun effet, et l'on avait négligé de donner le lavement; on en administra un sur-le-champ. On ôta ensuite la ligature du bras et on laissa sortir huit onces de sang, qui coula avec force et liberté, sans qu'il fût nécessaire de mettre une bande au-dessus de l'ouverture de la veine. L'action artérielle paraissait fort augmentée. L'enfant rapportait toutes ses souffrances à la gorge et à la tête, il semblait n'éprouver aucune douleur à l'estomac et n'éprouvait aucun sentiment pénible par la pression sur cette partie, quoique l'on fît beaucoup de recherches sur ce point, et que les essais fussent fréquemment réitérés. Après la saignée il éprouva, pendant l'espace d'une minute, une convulsion violente et générale; mais, étant replacé dans son lit, il se trouva parfaitement quitte de toute douleur.

On prescrivit alors de lui donner toutes les heures le mélange de

Mercure doux, } de chaque un grain,
Poudre antimoniale, }
Poudre d'opium. . . trois grains.

On devait répéter le lavement au bout de deux heures si la chose paraissait convenable: le pouls battait 120 fois. L'urine était pâle et déposait un sédiment blanchâtre; le lavement ayant été donné une heure après, opéra très-fortement. L'enfant fut alors tranquille jusqu'à cinq heures que les mouvemens spasmodiques devinrent violens et généraux, puis se répétèrent, en se rapprochant, jusqu'à neuf heures qu'il expira. Deux doses de poudre qui avaient été avalées avec une extrême difficulté, n'avaient produit aucun effet. L'usage des sens se conserva dans son intégrité jusqu'au dernier moment; il n'y eut ni salivation ni altération des organes de la respiration.

» On doit regretter qu'il n'ait pas été possible d'obtenir la permission d'ouvrir le corps; car cet exemple aurait pu servir à confirmer ou à détruire l'idée d'identité ou du moins d'analogie de cette maladie avec un gastritis. Néanmoins, durant le cours de cette affection, cette considération ne fut pas oubliée, et, en examinant attentivement tous les symptômes, on est éloigné d'adopter cette supposition par les raisons suivantes:

» 1°. Jamais l'enfant n'a dit éprouver de sentiment pénible à l'estomac, quoiqu'on lui ait fait souvent des questions à ce sujet; 2°. les pressions les plus soigneuses n'ont jamais causé de douleur; 3°. les boissons et les remèdes n'ont point été vomis, et il n'y a pas eu même de nausées; 4°. la figure n'avait point cette expression particulière, ce regard d'anxiété et d'angoisse qui caractérisent le gastritis: toute la contenance exprimait plutôt l'abattement que l'anxiété. On a omis de dire que la seconde portion de sang n'offrait aucune apparence d'inflammation (1), quoique le *coagulum* fût plus dense que celui de la première saignée.

» C'est une chose digne de remarque qu'après l'évacuation de onze onces de sang, ce qui est une fort grande quantité pour l'âge du malade, le pouls ait encore augmenté en force et en vivacité. La chaleur de la peau n'a jamais été plus grande que dans l'état ordinaire. Chacun, dit M. Bellingham, peut se faire une idée particulière du fait que je viens de rapporter; je confesse néanmoins que, si un autre cas se présentait à moi avec un tel accroissement de la circulation et une pareille tendance à l'inflammation, je serais disposé à tenter encore la saignée, quoiqu'elle n'ait pas eu d'efficacité: *meliùs est anceps remedium experiri quàm nullum*. Quant à la propriété soit prophylactique, soit curative du mercure, elle me paraît fort douteuse, et je suis assez disposé à craindre que cette substance n'augmente l'irritabilité maladive générale, au lieu de la diminuer. Mais il faudrait savoir si l'emploi énergique de l'opium ou de quelque autre puissant narcotique pourrait être compatible avec l'usage de saignées très-abondantes. »

(1) On sait depuis long-temps en France que les caractères qu'on voudrait tirer de la couleur, de la fluidité ou de la consistance du sang pour apprécier l'état inflammatoire, dépendent de causes qui ne s'y rapportent nullement, et présentent d'ailleurs tant de variétés de la plus faible importance, qu'on n'y peut attribuer aucune confiance.

FILTRE-PRESSE DE M. RÉAL.

Le *Journal de Pharmacie* contient, sous ce titre, la description d'un appareil dont les chimistes, les pharmaciens, les distillateurs, etc., tireront sans doute un grand parti.

« Depuis long-temps on savait en physique que la pression des liquides se fait en tous sens, et qu'elle se mesure, lorsqu'un vase les renferme, sur la surface de sa base multipliée par sa hauteur, quelle que soit d'ailleurs cette dernière dimension. Ainsi, dans ses cours de physique, l'abbé Nollet faisait voir qu'un tonneau rempli d'eau, et auquel on adaptait un tuyau perpendiculaire d'un petit diamètre, mais de trente à quarante pieds d'élévation, ne pouvait résister à la pression d'une colonne d'eau de cette hauteur. Il crevait ordinairement, parce que l'effort contre les douves était aussi considérable que si la colonne d'eau avait eu un diamètre égal à celui du tonneau.

» Les Anglais ont fait une application de ce principe à la purification des huiles. Au moyen d'un appareil qu'ils nomment levier hydraulique, et qui est formé d'une caisse de fonte surmontée d'un long tuyau, ils forcent l'huile à traverser une couche épaisse de charbon qui lui sert de filtre, et la purifie.

» M. le comte Réal, ami zélé des arts, a fait construire un appareil analogue dont il a déjà obtenu des résultats fort intéressans. Il s'en sert pour préparer des extraits de café, de thé, de quinquina, de tan, de houblon, etc., ou des teintures alcoholiques très-chargées avec lesquelles il compose des liqueurs de table.

» L'appareil est très-simple. Il consiste dans une boîte cylindrique d'étain qui s'ouvre à vis, et renferme la poudre végétale dont on veut extraire les principes solubles dans l'eau. Du centre de cette boîte s'élève un tuyau perpendiculaire, auquel on peut donner une hauteur indéterminée, cinquante ou soixante pieds, par exemple : (on sait qu'une colonne d'eau de trente-deux pieds exerce une pression égale à celle de l'atmosphère). Un premier robinet est destiné à intercepter la communication entre le tuyau et la boîte ; un second, placé à la partie inférieure de cette boîte, sert à faire écouler le liquide qu'elle contient. Pour éviter le tassement des poudres qu'on y introduit, on place dans cette boîte deux diaphragmes aussi en étain, percés de petits trous qui laissent passer le liquide et retiennent seulement les poudres grossières. »

Pour les cas où l'on ne pourrait établir un tuyau très-élevé, M. Réal a imaginé de substituer une colonne de mercure à une colonne d'eau : (vingt-huit pouces environ de mercure exercent une pression égale à celle de trente-deux pieds d'eau ;) pour cela il fixe sur sa boîte le bout d'un tuyau courbé en arc, dont l'autre extrémité s'adapte exactement à un réservoir en fer, sur lequel est placé un second tube fait avec des canons de fusil soudés l'un au bout de l'autre. L'arc du premier tuyau porte à son sommet un entonnoir et un robinet ; on verse par l'entonnoir de l'eau destinée à remplir les deux branches de l'arc, communiquant l'une avec la boîte où sont les substances soumises à l'opération, l'autre avec le réservoir de fer plein de mercure. Lorsque ces deux branches sont pleines d'eau, on ferme le robinet, et on remplit de mercure le tuyau ascendant, de façon à graduer la pression comme on le désire, le mercure exerçant contre l'eau une pression que celle-ci reporte dans toutes les parties de la boîte d'étain.

« Avec son filtre-presse, M. Réal a obtenu des teintures aqueuses ou solutions de matières extractives végétales, qui donnaient jusqu'à trente degrés à l'aréomètre. On sent de quelle importance peut être un pareil instrument pour préparer des extraits pharmaceutiques sans le secours du feu (1). Comme moyen d'analyse végétale, le filtre-presse serait encore d'une grande utilité ; car on peut en attendre des produits nouveaux. Nous avons par ce moyen obtenu une solution de noix de galle si chargée, que l'acide gallique s'est déposé en cristaux par le simple effet du repos.

(1) Si ce n'est celui d'une étuve pour faire évaporer l'eau des dissolutions très-chargées, et réduire les extraits à l'état sec.

» M. Réal s'occupe en ce moment d'une série d'expériences sur l'application de cet instrument à différens arts. Aussitôt que nous aurons connaissance des résultats, nous nous empresserons de les publier. » C. L. C.

PHÉNOMÈNE *observé au mont Ethna, communiqué par M.* MARIO GEMMELLARO *à son frère, étudiant en médecine à Paris* (1).

« DEUX Anglais furent hier visiter le mont Éthna : ils éprouvèrent un phénomène entièrement nouveau pour nous et pour nos physiciens.

» L'atmosphère, près de la cime du mont, était chargée de nuages qui menaçaient d'un orage accompagné de grêle; et comme nos maisonnettes étaient encore couvertes de neige, les Anglais descendirent du mont avec précipitation. En arrivant près du mont Frumento, ils virent briller des éclairs sous leurs pieds (ce qui n'est point rare dans ces lieux) : mais la colonne d'air dans laquelle ils se trouvaient devint sonore de la manière la plus curieuse et la plus éclatante.

» Nos trois curieux marchaient à pied sur la neige; leurs habits de drap étaient humides : leur marche produisait un son constant, uniforme, monotone et continu, semblable à un sifflement ou à un bruit perçant qui pouvait être entendu à cent pas de distance. Leurs têtes devinrent engourdies comme si elles eussent été entourées d'un bandage sur le front et sur les tempes, et leurs cheveux se hérissèrent comme des soies de cochon.

» Le guide croyait avoir sous son bonnet quatre cents mouches de cheval; il leva la main pour les chasser; mais, élevée verticalement, elle produisit un son plus aigu et plus fort. Un Anglais, ayant observé ce prodige, leva son bras plus haut et produisit un son plus aigu; enfin, remuant ses doigts en l'air, il fit de la musique. Le guide se mit aussi à faire de la musique, tantôt avec la main droite, tantôt avec la main gauche; mais avec ses deux mains il ne produisait aucun son. L'autre Anglais pouvait produire des sons avec sa main droite, tandis qu'il ne pouvait y parvenir aucunement avec sa main gauche.

» S'étant éloignés de quelques pas de l'endroit où ils étaient, ils se trouvèrent hors de la colonne sonore, et ils n'observèrent plus rien. En y rentrant, au contraire, ils produisaient la même musique. Après quelques minutes la colonne sonore se mit en équilibre, et tous les phénomènes disparurent entièrement.

» Nos voyageurs anglais me promirent de consulter les physiciens de leur pays sur un phénomène si singulier, et d'en faire imprimer ensuite une relation. Je vous prie de consulter vos savans et de me rendre compte de l'explication qu'ils vous en auront donnée. — Je rendrai compte de ce phénomène dans mon ouvrage (*des Phénomènes de l'Ethna*).

Nota. *Cette lettre est arrivée à Paris il y a environ huit jours.*

(1) M. Mario Gemmellaro demeure à la ville de Catania, distante du mont de huit milles; il s'occupe de l'histoire naturelle de l'Ethna, sur lequel il a fait bâtir, à grands frais, une maisonnette où les curieux sont toujours sûrs de trouver un refuge. Il tient les faits qu'on va lire des voyageurs eux-mêmes.

EXTRAIT *de l'ouvrage de M.* G.-J. GUTHRIE, *membre du Collége royal des chirurgiens de Londres, inspecteur des hôpitaux militaires, sur les* BLESSURES D'ARMES A FEU, *aux extrémités.*

LE but pricipal de l'auteur a été d'établir l'avantage des amputations faites sur le champ de bataille, le plus tôt possible après la blessure, sur celles qu'on ne pratique qu'après un certain délai. Il ne se contente point d'alléguer des preuves tirées de sa propre expérience, il discute encore sur cet objet les opinions des principaux chirurgiens de l'Europe. En France, cette opinion est soutenue par le célèbre baron Larrey, dans plusieurs endroits de *ses Mémoires de chirurgie militaire*, ouvrage, selon l'expression de l'auteur anglais, digne de l'attention particulière des chirurgiens militaires. Cependant elle est combattue par des praticiens également illustres, à la tête desquels nous mettrons M. le Baron Percy, qui s'étaye de l'autorité du plus grand nombre des anciens chirurgiens.

Sans entrer dans le détail des raisons apportées

par les deux partis, je ferai remarquer qu'on peut conclure de l'opposition qui se trouve entre des hommes d'un si grand mérite et dont l'expérience est égale, que la décision absolue de cette question n'est pas aussi importante qu'on pourrait le croire, ou du moins qu'il est tant de cas particuliers qui doivent la modifier, qu'on peut indifféremment adopter l'une ou l'autre opinion, et que l'essentiel est de n'en user qu'avec prudence et habileté.

M. Guthrie traite aussi avec beaucoup de détail de l'amputation de la cuisse dans son articulation, opération terrible, repoussée d'abord comme une cruauté inutile, et cependant admise aujourd'hui par de grands chirurgiens, qui ont reconnu qu'elle offrait quelques faibles chances de succès quand toute autre voie de salut était fermée. M. le baron Larrey est encore ici celui qui a présenté le plus de faits en faveur de cette opération; il l'a pratiquée sept fois différentes, et quoique un seul malade ait survécu, comme l'on doit tenir compte des conditions très-fâcheuses dans lesquelles la plupart des autres se trouvaient on ne saurait nier que cette tentative ne puisse être quelquefois un moyen de salut. L'amputation de la cuisse dans l'article a été pratiquée une fois à Londres sans succès par M. Brodie; elle l'a été encore à Paris, suivant le procédé de M. Larrey, par M. Baffos. L'enfant sur lequel elle fut pratiquée dans ce dernier cas, mourut malheureusement de la dyssenterie après la cicatrisation complète de la plaie résultant de l'opération.

M. Guthrie n'a pas été plus heureux dans les tentatives qu'il a faites de cette opération; mais il déclare que, les chirurgiens militaires anglais étant maintenant convaincus de la possibilité de sauver les blessés par cette opération, il ne doute pas que l'on ne puisse en citer à l'avenir d'heureux exemples lorsque les occasions se présenteront.

L'auteur dont nous examinons l'ouvrage invoque encore l'expérience de M. le baron Larrey au sujet de l'amputation du bras dans l'article; opération que cet habile chirurgien a pratiquée plus souvent qu'aucun autre, et dont il a aussi perfectionné le procédé. M. Larrey est d'avis d'y recourir toutes les fois qu'on ne peut pas couper l'os au-dessous de l'insertion du tendon du muscle grand pectoral. M. Guthrie pense, au contraire, qu'on peut sans inconvénient couper jusqu'à un pouce et demi au dessus des tubérosités de l'humérus.

L'auteur discute ensuite avec sagacité et savoir les différens cas qui peuvent nécessiter l'amputation de quelqu'un des autres membres. Presque partout son expérience lui fournit des exemples nombreux sur lesquels il fonde la doctrine qu'il professe. La manière honorable dont il parle de nos grands chirurgiens militaires, et notamment de M. Larrey, l'un de ceux qui ont rendu le plus de services à nos armées, prouve combien il est juste appréciateur du mérite.

BIBLIOGRAPHIE.

Description of the district of Columbia, etc. *Description statistique du district de Columbia, siége du gouvernement général des États-Unis d'Amérique, avec une carte du pays et une vue du Capitole, par M.* D. B. WARDEN. — 1 vol. in-8°. Paris, chez *Théophile Barrois* et *Delaunay*. — Prix, 10 fr., pris à Paris.

Le peuple américain, à peine sorti du berceau, marche si rapidement vers une civilisation perfectionnée, qu'avant un siècle sans doute il aura laissé derrière lui les vieilles nations européennes aussi loin que celles-ci ont pu laisser les peuplades esclaves de l'Asie. Des institutions sages et simples, ce qui peut-être est synonyme, ont assuré le bonheur de ces heureuses contrées : l'étude de ces institutions, et des influences qu'elles exercent, est donc une des plus intéressantes auxquelles on puisse se livrer. C'est au centre même de ce pays favorisé que M. Warden nous transporte; il nous en fait connaître toutes les particularités avec une méthode et une clarté parfaites.

Le district de Columbia ne forme qu'une surface de dix milles carrés; il s'étend sur les deux rives du Potomac, partie dans l'état de Virginie

et partie dans celui de Maryland; il comprend la ville de Washington, devenue depuis 1801 le siége du gouvernement général des États-Unis, et deux autres petites cités, Georgestown et Alexandria. Notre auteur a décrit le climat et le sol de ce district avec toutes leurs productions; puis il s'applique à nous en faire connaître les habitans. Je remarque d'abord que, de 1800 à 1810, le nombre en a presque doublé : on peut croire que cette progression n'a pas diminué depuis cette époque. Tout ce qui est relatif à l'organisation sociale est examiné successivement; et, comme l'auteur de cet ouvrage paraît éminemment doué du talent de ne dire que ce qu'il est utile de dire, on ne saurait se faire une idée de l'immensité des connaissances qu'on peut puiser dans son livre. Familiarisé avec toutes les sciences, il a donné le catalogue des plantes, des arbres, celui des animaux des divers genres; et son ouvrage enfin doit être regardé comme une excellente statistique de la portion la plus curieuse d'un pays dont toutes les parties sont si intéressantes à étudier.

Je m'arrêterai spécialement à ce qu'il dit de la médecine ou de ce qui en tient lieu à Washington.

A Washington on compte neuf médecins, et deux apothicaires qui exercent aussi la médecine (la population de la ville est de 8,208 personnes, celle du district entier de 24,023). Une visite dans la ville est payée un dollar (environ six francs); il n'existe aucun règlement pour l'admission au droit d'exercer cette profession.— Toute personne, à quelque degré qu'elle soit ignorante, peut s'y livrer malgré un acte de l'assemblée de Maryland qui, en 1798, avait réglé les conditions d'admission et prononcé des peines contre les infracteurs. Le désordre qui en résulte avilit la profession; et, ce qui est plus important, l'ignorance fait un grand nombre de victimes : les jeunes gens, sans études classiques préliminaires, se mettent à suivre les médecins praticiens; plusieurs de ces derniers nient d'un air capable l'utilité des études théoriques de médecine, de botanique, de chimie, et même (dit l'auteur) témoignent une horreur *mahométane* pour la dissection d'un corps mort. Ils autorisent leurs élèves à visiter des malades sous leur propre nom, et partagent avec eux le salaire. Les accouchemens sont livrés aux vieilles femmes, à qui l'on suppose des inspirations particulières pour cette profession; aussi ne saurait-on imaginer les accidens qui résultent de ces usages; les malades et les femmes en couche sont livrés à toutes les superstitions les plus grossières, et le charlatanisme cause plus de malheurs que n'en pourraient causer ensemble toutes les maladies suivant l'ordre de la nature. M. Warden témoigne le désir que, dans un pays gouverné par des lois si sages, on mette promptement un terme à de semblables excès. Les médecins recommandables qui se trouvent à Washington pourraient, en se formant en société, trouver facilement un remède à ces maux, dont ils sont les premiers à gémir.

Nous croyons devoir recommander la lecture de cet ouvrage à tous ceux qui veulent acquérir des connaissances précises sur le chef-lieu des États-Unis.

Cours de pathologie interne.

F.-J.-V. Broussais, docteur en médecine de la Faculté de Paris, ancien médecin principal d'armée, etc., commencera ce cours le mardi 2 avril, à cinq heures du soir, dans le second amphithéâtre de l'hospice de perfectionnement de la Faculté, première cour, et le continuera tous les jours, excepté les dimanches et jeudis.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE N, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE REDACTION.

(No. XII.) (21 Avril 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. —État de l'histoire naturelle et de la matière médicale pendant cette période.

Hœc sola naturœ placuerat esse remedia parata vulgo; inventu facilia, ac sine impendio, ex quibus vivimus. Posteà fraudes hominum et ingeniorum capturœ officinas invenêre istas, in quibus sua cuique homini venalis promittitur vita.
(Plin. Hist. nat. L. XXIV, c. 1.)

Les princes et les savans avaient cessé de se livrer à des recherches sur les poisons et les antidotes : chaque médecin se piquait d'inventer de nouveaux remèdes, et l'on suivait ordinairement dans l'appréciation de leurs vertus les théories les plus absurdes. Parmi ceux qui acquirent par ce moyen quelque réputation, on cite Apuléius Celsus, né en Sicile, qui vivait à Rome sous Auguste; Tibérius Claudius Ménécrate, qui inventa le *diachylon*, emplâtre fort usité encore de nos jours ; Servilius Damocrate ; Hérennius Philon, qui donna son nom à la célèbre préparation du *philonium;* Asclepiade Pharmacion, qui employa les excrémens des animaux, qu'Hippocrate lui-même, ou du moins les auteurs de quelques-uns des ouvrages qui lui sont attribués, avait mis en usage dans plusieurs maladies. (*Vid. lib. de Superfœt. id. de naturâ muliebri.*) On remarque encore parmi ces médecins Apollonius Archistrator, de Pergame; Criton; Pamphile, surnommé *Migmatopoles* (faiseur de mélanges). Ce dernier gagna une fortune immense à guérir la *mentagra*, sorte de dartre devenue épidémique parmi les gens riches à Rome. Nous citerons encore Scribonius Largus, qui vivait sous l'empereur Claude, et paraît avoir été attaché à quelque corps d'armée; Andromaque de Crète, inventeur de la fameuse thériaque à laquelle on donne encore son nom; un second Andromaque, médecin de Néron comme le premier; enfin Xénocrate d'Aphrodisée, dont les écrits, conservés en partie par Galien, attestent à quel degré de superstition et de crédulité les médecins s'étaient abaissés. Deux hommes célèbres marquent néanmoins cette époque, et méritent chacun un article à part : c'est Dioscoride et Pline.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. avril au 10 inclusivement.

Fièvres non caractérisées	39
Fièvres bilieuses ou gastriques	68
Fièvres adynamiques ou putrides	6
Fièvres catarrhales	28
Phlegmasies internes ou externes	37
Phlegmasies des org. de la respiration	32
Phthisies pulmonaires	8
Ophthalmies	11
Dyssenteries	11
Apoplexies et paralysies récentes	8
Hydropisies et anasarques	8
Coliques métalliques	8
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	173
Galeux	136
Total général	573

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Jamais les variations de température ne furent plus brusques et plus bizarres qu'elles ne l'ont été dans les dix jours qui viennent de s'écouler. Jusqu'au 13 au soir le temps était humide, mais doux; tout à coup l'atmosphère s'est refroidie; il a tombé de la neige pendant deux jours : le matin la gelée était forte, et les arbres à fruit dont les fleurs étaient épanouies ont beaucoup souffert : ce retour de l'hiver n'a cependant pas duré ; car après une journée entière de pluie abondante le temps s'est radouci, et, quoique le ciel soit toujours *nuageux*, la température est remontée à 12° et 15° centigrades.

Les apoplexies, dont nous avions signalé la fréquence il y a environ un mois, ont recommencé :

cette semaine et la précédente en ont offert une multitude d'exemples. Cette disposition aux fluxions sanguines vers le cerveau doit rendre attentives les personnes habituées aux saignées ou aux hémorragies printanières. En aucun temps les excès de la table ne peuvent être plus nuisibles qu'au printemps, et en particulier quand il règne de semblables dispositions. C'est alors qu'un peu de diète, qu'un léger exercice après les repas, que l'usage continué pendant plusieurs jours de boissons rafraîchissantes, comme le petit-lait, la limonade légère; ou bien doucement laxatives, comme une solution de crème de tartre, une décoction de chicorée, peuvent prévenir de fort tristes événemens.

On voit encore une autre espèce d'accidens également produits par des fluxions sanguines; ce sont des péritonites et entérites, ou inflammations du bas-ventre, tellement aiguës qu'elles dégénèrent en gangrène et sont mortelles en huit, dix, seize, vingt-quatre ou quarante-huit heures. Un des plus habiles praticiens de Paris, M. le professeur Dupuytren, nous écrit que depuis un mois il a en observé plus de vingt exemples. On comprendra facilement que, lorsqu'il existe, par l'effet des dispositions atmosphériques, une tendance générale à des fluxions sanguines quelconques, elles se feront de préférence sur la partie la plus faible, ou qui sera la plus irritée : ainsi donc les femmes en couches, celles dont les évacuations menstruelles s'établissent difficilement sont plus exposées aux péritonites que les autres personnes. Les amis de la bonne chère, et par contre-coup les malheureux obligés de se nourrir d'alimens insalubres, en doivent encore être plus fréquemment attaqués. Rien n'y dispose davantage que l'emploi intempestif des purgatifs dits *de précaution*.

On prévient ces maladies par les attentions que nous avons indiquées plus haut; en favorisant les évacuations habituelles, soit des hémorroïdes, soit des menstrues. On pense bien que, dès l'instant que ces accidens se déclarent, on doit se hâter d'appeler un médecin habile, en état de vous arracher à une mort imminente. D'abondantes, d'excessives saignées locales en sont alors à peu près le seul moyen. Nous avons exposé dernièrement les détails d'un cas de cette nature, pour lequel nous avons fait appliquer, en quelques heures, trente-six sangsues.

Ce serait ici le cas d'exposer quelques considérations sur l'ensemble de ces accidens, tous analogues aux apoplexies; nous en ferons l'objet d'un prochain article.

☉ Nouvelle lune, le 27.

Depuis le 10 avril jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 27 p. 10 l. $\frac{4}{12}$ — Le *minimum* de 27 p. 1 l. $\frac{3}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 2 d. $\frac{4}{10}$ au-dessous de 0.

— Le *minimum* de 15 d. $\frac{8}{12}$ au-dessus.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 98 d.

— Le *minimum* de 89 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

Guérison de la NÉVRALGIE FACIALE *ou tic douloureux.*

LA Névralgie faciale, *tic douloureux*, *prosopalgie*, etc., est une des plus cruelles maladies qu'on puisse éprouver. Trop souvent elle résiste au traitement le mieux combiné, et fréquemment le malade, vaincu par les douleurs, met par le suicide un terme à des souffrances intolérables. Malgré le peu de succès du grand nombre de moyens qu'on peut avoir employés, on ne doit jamais perdre l'espoir de guérir cette cruelle maladie : car, ainsi que la plupart des affections nerveuses, celle-ci disparaît quelquefois sous l'influence d'un remède assez peu actif, quoiqu'elle ait résisté à une foule d'autres. Il n'est point facile de donner une raison satisfaisante de cette singularité : heureusement la chose est peu nécessaire, et il vaut mieux en conclure qu'on ne doit point se lasser de tenter de nouveaux remèdes, tant qu'on n'en a pas rencontré qui agissent sur la sensibilité du malade, de manière à le guérir. C'est principalement par cette dernière considération que nous allons rappeler quelques-uns des remèdes dont on a retiré le plus d'avantages.

Les premiers moyens mis en usage, et ceux dont on peut d'abord se promettre le plus de succès, sont les applications irritantes sur le lieu de la douleur, soit la simple rubéfaction par l'électricité, le galvanisme, des frictions sèches, ou avec l'eau-de-vie et les linimens camphrés, l'ammoniaque liquide, la moutarde, la pulpe de raifort, d'ognon, d'ail, et tout ce qui peut remplacer ces agens auxquels nous ne supposons pas de propriété spécifique; soit l'érosion par l'action des vésicatoires, de l'eau chaude, d'un fer rouge, et surtout du moxa qui produit souvent alors des miracles. Plusieurs fois on a coupé transversalement le nerf auquel on supposait que la douleur était attachée : mais, indépendamment de la paralysie locale qui résulte de cette section, il est arrivé aussi que les douleurs n'ont point cessé, parce qu'on n'avait pas attaqué le nerf où était la cause du mal. Lorsqu'on a pratiqué cette opération sur le nerf maxillaire supérieur, à sa sortie du trou sous-orbitaire, on a vu, après quelque temps, l'œil de ce côté perdre complètement la faculté de voir. Voilà donc bien des motifs de rechercher des moyens moins douloureux, et dont l'emploi soit accompagné de moins de dangers.

En conséquence, on a employé alternativement, quelquefois d'après des indications positives, d'autres fois dans des vues hypothétiques, les purgatifs, les vomitifs, et tout le système de traitement qui composait ce que les anciens méthodiques appelaient une *métasyncrise* (*recorporatio*).

Il n'est peut-être pas un seul poison dont on n'ait essayé l'efficacité contre cette maladie. Ainsi, la ciguë, l'aconit, la jusquiame, la belladone, ont produit plusieurs guérisons dans les mains de différens médecins : quelques praticiens ont préconisé l'emploi de l'oxide blanc de bismuth à l'intérieur.

En 1813, M. Bonnet, médecin de Montpellier, a publié le récit d'une cure très-remarquable de névralgie faciale sur un homme de soixante-cinq à soixante-six ans, au moyen d'applications de gaz acide muriatique oxigéné (chlore). On avait employé inutilement pour ce malade un grand nombre de remèdes, et l'on croyait n'avoir plus de ressources que dans la section du nerf; mais le malade s'y était toujours refusé : M. Bonnet, ayant appris que M. J.-P. Westring, médecin suédois, avait guéri la maladie dont il s'agissait au moyen de l'acide muriatique oxigéné, résolut de le mettre en usage, quoiqu'il ignorât complètement la manière dont M. Westring l'avait employé. Il imagina en conséquence de mettre dans un petit matras une demi-once d'oxide noir de manganèse pulvérisé, et une once et demie d'acide muriatique concentré : le matras était fermé par un bouchon de liége percé de deux trous, dans l'un desquels s'engageait un tube un peu coudé vers sa partie supérieure, où se trouvait ajusté un petit entonnoir de dix à douze lignes de diamètre, destiné à être appliqué sur la partie souffrante pour y maintenir le gaz médicamenteux. Dans le second trou du bouchon était engagé un autre tube droit, de vingt à vingt-quatre pouces, destiné à évacuer l'excédant de gaz formé et à le verser par-dessus la tête du malade, qui n'en devait pas être incommodé.

Pour employer cet appareil, on plaçait le matras sur un bain de sable chauffé par un réchaud portatif : au moment où le dégagement de gaz commençait, on appliquait le petit entonnoir contre la partie malade, en même temps que l'on bouchait avec le doigt l'orifice supérieur du second tube. Il est facile d'imaginer que l'on avait soin de temps en temps de lever ce doigt pour donner une issue au gaz qui, sans cette précaution, se serait échappé entre la peau et l'orifice de l'entonnoir, ou aurait fait éclater le matras si le tout eût été exactement bouché.

M. Bonnet rapporte que dès que l'application du gaz eut commencé, les douleurs, qui ordinairement étaient excitées par le simple attouchement d'un mouchoir, cessèrent; que le malade rendit une assez grande quantité de salive et put se moucher sans douleur après la première séance, qui dura trente minutes. Deux autres applications du même remède suffirent pour compléter la guérison.

Nous ne connaissons pas d'autre exemple de

l'emploi d'un remède si simple et qui paraît avoir été si efficace : nous invitons fortement tous les médecins à l'essayer dans l'occasion.

Dans la même année, un médecin allemand, M. Herber, avait guéri une dame de trente-huit ans du tic douloureux par l'emploi de la racine de belladone en poudre, continué pendant long-temps à la dose d'un, deux, trois et jusqu'à six grains par jour; cependant, au bout de deux mois, la maladie reparut. Alors M. Herber, d'après l'avis d'un autre médecin, employa le muriate suroxigéné de potasse. On divisa UN GROS de ce sel en dix parties égales, dont la malade prit de deux à trois doses par jour. Après quelques jours de ce traitement, les accès douloureux devinrent moins forts et moins fréquens, et bientôt disparurent tout-à-fait. Dans les premiers mois qui suivirent la guérison, la douleur semblait vouloir se reproduire de temps à autre; mais une ou deux doses de muriate suroxigéné suffisaient à chaque fois pour la faire disparaître. A l'époque à laquelle M. Herber écrivait ces détails, la malade, guérie depuis trois ans, n'avait plus éprouvé de ressentimens de sa maladie. Il rapporte aussi que, cette dame ayant conseillé ce remède à une femme âgée, qui depuis douze ou quinze ans souffrait du tic douloureux, celle-ci en avait éprouvé beaucoup de soulagement, quoiqu'elle ne fût pas entièrement guérie.

M. Herber raconte encore qu'il a souvent réussi à guérir la maladie dont il s'agit par l'application sur la joue de compresses imbibées d'ammoniaque liquide. Ces applications doivent être continuées jusqu'à la production d'une escarre. Ce moyen avait été indiqué par le docteur Thilenius.

DANGERS *de la saignée dans l'empoisonnement par l'opium*; *par* J.-C. YEATMAN, *chirurgien*.

PLUSIEURS médecins ont pensé que l'opium causait la mort, en produisant une violente congestion sanguine dans le cerveau. Cette opinion était appuyée par l'observation, qui fait voir que les vaisseaux sanguins du cerveau sont communément très-pleins dans les cadavres des personnes mortes par l'effet de fortes doses d'opium. On en avait tiré la conséquence que la saignée est un remède favorable dans ces sortes d'accidens : Cullen en fait lui-même un précepte. — Deux observations, rapportées par M. Yeatman, prouvent combien cette pratique peut être dangereuse, et combien il est préférable de lui substituer (au moins en quelques cas) l'emploi des stimulans et des acides.

M. Myers, de Philadelphie en Amérique, d'un âge moyen, d'un caractère emporté, portait habituellement de l'opium sur lui, et en avalait quelques grains de temps en temps *pour apaiser*, disait-il, *la colère*. Une après-midi, dans une querelle avec sa femme, il en prit trois gros à la fois. Le lendemain, entre onze heures et minuit, le père de M. Yeatman, étant appelé près du malade, le trouva dans un état d'insensibilité complète; les yeux fermés, les pupilles dilatées, le visage pâle et défait, les mâchoires serrées, les poings fermés, la peau froide, le front couvert d'une sueur visqueuse, le pouls petit et intermittent, la respiration peu sensible et ne s'exécutant qu'à de longs intervalles. Il lui ouvrit la bouche de force, lui fit avaler une solution de deux gros de sulfate de zinc (couperose blanche), et lui chatouilla la gorge avec une plume, ce qui le fit un peu vomir. Une cuillerée de moutarde, délayée dans de l'eau tiède et aiguisée de vinaigre, procura des vomissemens abondans. Le pouls se releva, la chaleur revint, le malade put se tenir debout, et même marcher dans sa chambre avec un aide. A huit heures du matin, il parlait très-raisonnablement, et ne se plaignait que d'un léger mal de tête, d'étourdissemens et de faiblesse. On lui prescrivit une potion purgative, l'usage des acides acétique et citrique et du fort café. Dans l'après-midi, M. Yeatman retourna le voir; mais il le trouva mourant. Un prétendu médecin, qui l'était venu visiter, lui avait tiré quatorze onces de sang de l'artère temporale : il expira peu après dans une syncope.

Deuxième observation. Un homme est réçu dans un hôpital pour une maladie peu importante. Il tombe quelques jours après dans un état voisin de l'apoplexie, que l'on prend pour cette maladie.

On lui fait, en conséquence, une saignée à la jugulaire, de seize onces; il s'évanouit, et meurt immédiatement après sans aucun retour à lui-même. On sut ensuite que cet homme avait pris une trop forte dose de laudanum.

M. Yeatman conclut, de ces faits, que l'opium agit comme un *sédatif direct*, et qu'il ne compromet point l'existence, en déterminant une congestion sanguine dans le cerveau ou dans les poumons, mais en affaiblissant ou en détruisant même l'action du système nerveux. Il en résulte que les substances les plus propres à réveiller cette action nerveuse sont indiquées dans ce cas, et que la saignée doit être dangereuse, puisqu'elle contribue à augmenter la faiblesse directe, en diminuant l'afflux du stimulant par lequel les mouvemens du cœur et des poumons sont entretenus.

Conformement à cette théorie, on peut citer un grand nombre d'exemples de guérisons d'empoisonnemens par l'opium, obtenues au moyen des stimulans et des vomitifs, lorsqu'on n'a pas employé la saignée. — L'auteur de ces deux premières observations en cite plusieurs autres.

Un homme, âgé de trente-cinq ans, avait pris deux gros et demi d'opium; il dut son salut à de l'eau-de-vie et du vin étendus d'eau que lui fit prendre M. Sheppard de New-Yorck, trois heures après l'introduction du poison dans l'estomac.

Thomas Whately rapporte que, dans un cas de mort apparente, produite par une très-grande dose d'opium, le retour à la vie suivit l'emploi répété de l'émétique et de l'insufflation des poumons.

John Danvers, âgé de soixante ans, avala six gros de laudanum : on lui fit avaler, au bout de quelques heures, une solution de sulfate de zinc, mais inutilement, et il mourut avant que l'on eût tenté d'autres moyens. A l'ouverture du corps, on trouva les vaisseaux du cerveau pleins sans distension; l'estomac et les intestins n'offraient rien de remarquable.

Nous devons rappeler, en terminant cet article, qu'il résulte, des expériences de M. Orfila, que les acides, et particulièrement le vinaigre, augmentent beaucoup la propriété vénéneuse de l'opium, lorsqu'on les administre pendant que cette substance est encore dans l'estomac, parce qu'elles le dissolvent parfaitement, et multiplient ainsi ses points de contact avec les parois du viscère. Cependant ces acides sont réellement eux-mêmes des contre-poisons de l'opium; mais il ne faut les administrer que lorsque l'estomac a été débarrassé par des vomissemens.

Nous devons surtout rappeler que le même auteur a trouvé, dans ses expériences, que la saignée n'est pas nuisible dans l'empoisonnement par les narcotiques, et qu'il vaut mieux la pratiquer à la veine jugulaire qu'ailleurs; il pense même que cette opération a suffi pour rétablir des animaux plétoriques qui auraient péri sans cela.

Pour concilier ces contradictions apparentes, il faut remarquer que les chiens, qui servaient aux expériences de M. Orfila, sont des animaux plus vivaces que l'homme, dans lesquels l'influence nerveuse ne paraît pas s'affaiblir ou s'éteindre aussi facilement; enfin, comme un fait, quel qu'il puisse être, ne saurait en détruire un autre, il faudrait conclure, de cette diversité de résultats, qu'on ne peut point avoir ici de règle générale applicable à tous les cas, et qu'il faut laisser la chose au jugement du praticien habile et expérimenté : *mitte sapientem et nil dicas*.

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS.

Extrait de la séance du 15 novembre 1815.

PRIX PROPOSÉ PAR LA SOCIÉTÉ.

Le secrétaire général, au nom de la commission nommée pour l'examen des mémoires envoyés au concours du prix fondé par feu Parmentier, annonce que deux mémoires ont été envoyés à la Société : l'un, n°. 1, est intitulé : *Sur le principe extractif et sur les extraits en général.* Il porte pour devise : « Dans tout ce que j'ai dit, » je n'ai cherché que le vrai. Non pas uniquement » pour l'honneur de dire, mais parce que le » vrai est utile aux hommes. » Helvétius. —

L'autre, n°. 2, a pour titre : *Considérations sur les extraits pharmaceutiques et sur les principes*

des végétaux qui les constituent : « Cette matière » pendant long-temps sera l'écueil où viendront » se briser les efforts de la chimie, PARMENTIER. » — Le jour où la mort frappe un homme de » bien, est un jour de deuil pour tous ceux qui » l'ont connu. C. DE G. »

La commission, après avoir lu et discuté chaque mémoire, dont elle a présenté l'analyse à la société, a d'abord proposé d'écarter du concours le n°. 2, parce que ce mémoire ne contient que quelques bonnes observations purement pharmaceutiques, et que la question n'y est pas abordée à fond. L'auteur paraît être un pharmacien attentif et zélé, mais qui n'a envisagé le sujet proposé que sous l'une de ses faces.

Le mémoire n°. 1 offre des recherches plus longues, plus méthodiques, plus détaillées; mais il n'est pas fondé sur un assez grand nombre d'expériences concluantes.

L'auteur propose une classification des extraits qui est tout-à-fait systématique, et qu'on ne saurait admettre, parce qu'elle ne peut comprendre tous les extraits. Son travail est celui d'un chimiste exercé; mais, ayant été obligé d'accumuler une foule d'analyses pour appuyer ses assertions, il n'a pu accorder à chacune d'elles tous les soins qu'elles eussent exigés pour fournir une solution satisfaisante de la question proposée. En conséquence, la commission regarde cette question comme n'ayant pas été suffisamment approfondie, et encore indécise.

La société a arrêté qu'il n'y avait pas lieu à décerner le prix: mais, considérant que le sujet proposé est vraiment un des plus intéressans à approfondir pour la pharmacie, et que les recherches qu'il nécessitera peuvent avancer l'analyse végétale, elle a prorogé le concours jusqu'au 1er. janvier 1817. Comme il est possible que la question ne soit pas encore complètement résolue, et que la société a le plus grand désir d'accomplir le vœu du fondateur, elle se propose de donner un second prix de 300 fr. à celui qui, s'occupant de la question des extraits, et *sans l'avoir résolue*, aura le plus avancé l'analyse végétale.

Un nouveau programme fera connaître les détails de cette proposition : nous l'insérerons dans un de nos prochains numéros.

Les auteurs des mémoires envoyés au précédent concours sont invités à les faire retirer.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Identité des fluides magnétique et électrique.

M. Sarrazin, chirurgien accoucheur, retiré à Bellenglize, près Saint-Quentin, nous avait adressé, il y a environ deux mois, des détails sur une machine de son invention, composée de plaques de fer aimantées, superposées, séparées par des plaques de carton, avec laquelle il produisait des phénomènes semblables à ceux que l'on obtient de la pile galvanique. Frappés de l'importance de ce fait, nous engageâmes l'auteur à le communiquer directement à l'Institut avant que nous le rendissions public ; préférant ainsi l'intérêt de l'inventeur à celui que nous pouvions avoir de publier les premiers une chose intéressante.

M. Sarrazin a donné communication de sa découverte dans la dernière séance de l'académie. Cette savante société, désirant se convaincre de la réalité des faits énoncés, a résolu de prier M. Sarrazin de vouloir bien lui confier la machine qu'il a fait construire, afin d'opérer précisément dans les mêmes conditions que lui; attendu que des tentatives analogues qui ont été faites déjà plusieurs fois n'ont jamais eu de succès, et qu'il serait à craindre qu'on ne réussît pas mieux si on construisait une machine sans voir celle de M. Sarrazin. Les faits annoncés par ce dernier tendent à prouver que le fluide magnétique et le fluide électrique ou galvanique ne sont qu'un seul et même agent.

Nous ferons connaître le jugement que l'académie portera sur cette question.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité des Poisons tirés des règnes minéral, végétal et animal, ou TOXICOLOGIE GÉNÉRALE *considérée sous les rapports de la physiologie, de la pathologie et de la médecine légale, par M.* P. ORFILA, *naturaliste, pensionnaire d'Espagne, docteur-médecin de la faculté de Paris, etc.* — Tome second, première et deuxième parties, 2 vol. in-8°. — Chez CROCHARD, libraire, rue de l'École de Médecine;

et chez L. Colas, au Bureau de *la Gazette*. — Prix, 6 fr., et 8 fr. francs de port. Les 4 vol., 15 fr., et 19 fr. 50 cent. francs de port.

La réputation de cet ouvrage est faite depuis la publication des premiers volumes : ceux-ci sont dignes de ce qui les avait précédés. Nous allons faire connaître le jugement qu'en ont porté M.M. Percy, Pinel et Vauquelin, désignés par la première classe de l'Institut pour lui faire un rapport à ce sujet.

« Depuis environ deux ans, nous avons rendu compte à l'Institut de la première partie de cet ouvrage. M. Orfila a poursuivi avec une constance et un courage dignes d'éloges les recherches sur les effets des poisons végétaux et animaux; et ce sont les résultats de ce nouveau travail qu'il soumet aujourd'hui au jugement de l'Institut. Quoique l'action plus complexe des poisons végétaux et animaux sur l'économie vivante soit beaucoup plus difficile à apprécier que celle des minéraux, leur nature étant moins bien connue, et que, conséquemment, le moyen de remédier à leurs effets fût plus difficile à découvrir; cependant l'auteur, en multipliant et variant ses essais, est parvenu à des résultats plus satisfaisans qu'on n'aurait d'abord osé l'espérer. Ces deux parties comprennent : 1°. la classe des poisons *âcres*; 2° celle des *narcotiques*; 3° celle des *narcotico-âcres*; 4° celle des poisons *septiques*; 5° enfin les généralités, composées de plusieurs articles.

» Les poisons âcres peuvent se diviser en deux sections. A : Les un sagissent en irritant fortement les tissus sur lesquels on les a appliqués, déterminent une vive inflammation et une action sympathique sur le cerveau, action qui est la principale cause de la mort..... Nous rappellerons seulement, au sujet de ces poisons, ce que l'auteur dit du nitrate de potasse, ou sel de nitre : 1° il peut déterminer la mort lorsqu'il a été avalé à la dose de deux ou trois gros et qu'il n'a pas été vomi; 2° il paraît agir immédiatement sur le tissu muqueux du canal digestif, et, par suite, sur le système nerveux, à la manière des stupéfians; 3° il n'est pas absorbé lorsqu'on l'applique sur le tissu cellulaire, et, par conséquent, il se borne dans ce cas à produire des effets locaux. B : L'autre section comprend les poisons qui, étant absorbés, sont portés dans le torrent de la circulation et agissent directement sur le cerveau, tantôt en l'excitant, tantôt en le stupéfiant : ils déterminent en outre une inflammation plus ou moins vive.

La classe des narcotiques renferme l'opium, la jusquiame, l'acide prussique, et toutes les substances qui en contiennent, la laitue vireuse, l'if, etc.

» Celle des narcotico-âcres comprend les upas, la noix vomique, la fève de St.-Ignace, le camphre, la coque du Levant, les champignons, l'alcohol, l'éther, la belladone, le stramonium, le tabac, la ciguë.

» A l'article des poisons septiques, l'auteur décrit avec le plus grand soin les expériences de Fontana et de Paulet sur la vipère, etc.; d'Amoreux sur les insectes; il ajoute plusieurs faits nouveaux relatifs à l'inoculation des fluides putréfiés et à la rage.

» Les principaux articles, rangés sous le titre de généralités : sont, 1°. une description des maladies spontanées que l'on peut confondre avec l'empoisonnement; 2°. l'examen de ce problème important, *une substance vénéneuse ayant été introduite dans l'économie animale, déterminer sa nature au moyen de procédés chimiques et de l'observation médicale*; 3°. un article, entièrement neuf, ayant pour objet de distinguer si le poison a été introduit dans l'économie animale pendant la vie de l'individu ou après sa mort. »

Si l'on fait attention qu'aux recherches dont nous venons de parler, il faut joindre toutes celles dont le but était de reconnaître le traitement convenable à tous les genres d'empoisonnement, on concevra l'étendue des travaux que comprend cet ouvrage.

» Pour en composer les deux dernières parties, M. Orfila a fait plus de huit cents expériences : il s'est constamment occupé de ce travail difficile pendant trois ans; il lui a fallu souvent passer des nuits entières pour soigner les animaux soumis

aux essais, et beaucoup de courage pour surmonter le dégoût qui accompagne un aussi triste métier; enfin, faire la dépense de sommes considérables pour acheter les animaux et préparer les poisons dont il a fait connaître les effets. Les deux premières parties de cet ouvrage intéressant ont obtenu le plus grand succès en Allemagne, en Angleterre et en Italie : ces nations ont confirmé le jugement que l'Institut en avait porté.

» Nous espérons que ces deux dernières parties, non moins intéressantes et qui ont exigé encore plus de sagacité et de soins, ne seront pas moins bien accueillies des savans, et augmenteront l'estime que mérite l'auteur.

» C'est pourquoi nous proposons à la classe d'approuver le nouveau travail de M. Orfila, et de permettre qu'il paraisse avec son approbation. »

Signé, Percy, Pinel,
Vauquelin, *rapporteur*.

L'Institut a donné depuis à M. Orfila une nouvelle preuve de son estime en lui accordant le titre de membre correspondant dans la section de médecine et de chirurgie.

Formulaire magistral et mémorial pharmaceutique, *recueilli par le chevalier* Cadet de Gassicourt, *docteur ès sciences*; *membre de la Légion d'Honneur*, *pharmacien*, etc.; *enrichi de notes par M.* Pariset. — *Troisième édition,* revue et augmentée. — Un vol. in-18. — Chez *L. Colas*, impr.-libr., rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice. — Prix, 3 fr. 50 cent.; et 4 fr. 25 cent., franc de port.

Je connais peu de médecins instruits qui ne montrent du dédain pour une collection de formules. Cependant, à peine un livre bien fait en ce genre a-t-il paru, que les éditions se sont succédées avec rapidité. Cela vient-il de ce que les prétendus dédaigneux veulent étudier ce livre méprisé, ou bien tout simplement de ce que, les médecins instruits ne faisant pas le grand nombre, les éditions s'épuisent sans qu'ils aient besoin de s'en mêler? Je laisse à d'autres le soin de résoudre cette difficulté; je me contente d'établir ma remarque.

M. Cadet, dans sa préface, présente un aperçu historique de l'art de préparer les médicamens, et surtout de celui de les associer entre eux; il blâme les médecins novateurs qui voudraient bannir la *polypharmacie*, et s'il permet quelque réforme, elle ne doit être opérée qu'avec tant de maturité et de lenteur qu'il a lieu d'espérer n'en pas être témoin: *vous êtes orfévre, monsieur Josse!* Au reste, on ne saurait l'être avec plus d'esprit. Notre adroit auteur prend les médecins par leur faible : vos succès, leur dit-il, y sont attachés. Voyez le public : *stultorum infinitus numerus :* combien de vos habiles confrères n'avez-vous pas vus abandonnés, voire même décriés pour n'avoir point su à propos surcharger leurs ordonnances d'une *base*, d'un *agent principal*, avec un ou deux *adjuvans*, suivis d'un *correctif* et d'un *excipient!*

Mais, après avoir disputé sur quelques points avec mon auteur, je me range tout-à-fait à son opinion, et conviens qu'il faut conserver et respecter les remèdes composés qui ont eu des succès constatés dans les mains des grands praticiens, au moins jusqu'à ce que l'expérience ait appris à connaître des moyens aussi sûrs et plus simples.

Personne n'était mieux placé que M. Cadet de Gassicourt pour faire un semblable recueil; personne non plus n'était mieux que lui en état de juger les nombreux matériaux qu'il avait dans les mains; aussi son livre contient-il à peu près toutes les formules que l'on peut désirer et qui ne remplissent pas les pharmacopées ordinaires. Voilà, je crois, l'explication très-simple des succès qu'il a déjà obtenus et de ceux qu'on peut lui prédire.

Pour compléter l'utilité de cet ouvrage, l'auteur y a joint un Mémorial pharmaceutique, dans lequel les formules sont placées d'après le titre des maladies auxquelles elles conviennent; plus, trois tables très-amples qui en rendent l'usage très-facile. Enfin, pour que rien n'y manque, le format du livre permet de le mettre en poche et de le consulter partout. *Ah! monsieur Josse, vous êtes un habile orfévre !*

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE REDACTION.

(No. XIII.) (1. Mai 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIETÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — Matière médicale à cette époque. (Suite.)

Minùs credunt quæ ad suam salutem pertinent, si intelligunt.
(Plin. L. XXIX. c. 1.)

Plusieurs choses contribuèrent principalement à introduire vers cette époque l'usage des médicamens très-compliqués ou même absurdes et superstitieux. Le nombre des médecins s'étant fort multiplié à Rome, plusieurs d'entre eux dûrent chercher à capter la confiance de la multitude qui, suivant l'expression de Pline, *croit d'autant plus qu'elle comprend moins.* Quelques médecins publièrent même leurs remèdes en style énigmatique, soit pour en dérober la connaissance au vulgaire, soit pour lui imposer davantage. On peut citer sur ce point le *Philonium*, dont l'auteur décrit la composition dans des vers grecs qui ont été conservés par Galien (*de Composit. medicam. local. l. IX de Sedantibus*). Prenez, dit Philon, *autant de drachmes que l'homme a de sens, des cheveux roux et odorans de l'enfant dont le sang est encore répandu dans les champs de Mercure* (Crocus tué par Mercure en jouant au disque); *une drachme de Nauplium Euboïque*) la plante du feu désignée sous le nom de Nauplius, qui avait allumé de grands feux sur les côtes d'Eubée pour tromper les Grecs à leur retour de Troie); *une drachme du meurtrier du fils de Ménoetius* (Euphorbe, qui le premier blessa Patrocle); *ajoutez vingt drachmes de flamme blanche* (poivre blanc), *pareil poids de fèves de pourceaux d'Arcadie* (hyoscyamus signifie en grec feve de cochon; le sanglier d'Erymanthe, tué par Hercule, avait été nourri en Arcadie); *puis autant de la plante appelée faussement racine, apportée du pays renommé à cause de Jupiter Pisséen (* le spica-nard, venu de l'île de Crète); *écrivez pium et ajoutez à la tête de ce mot l'article masculin des Grecs* (o); *prenez deux fois cinq drachmes de cette derniere drogue et mêlez le tout soigneusement avec l'ouvrage des filles du taureau d'Athènes* (les abeilles). Tout cela se réduit donc à prendre un poids déterminé de *safran*, de *racine de pyrethre*, d'*Euphorbe*, de *poivre blanc*, de *jusquiame*, de *spica-nard*, d'*opium*, et incorporer le tout à du *miel d'Attique.* Ce remède guérissait, suivant son auteur, la colique, les douleurs de foie, celle que causent les pierres dans la vessie et la difficulté d'uriner, les maux de rate, la difficulté de respirer, les convulsions, l'éthisie, la pleurésie, les crachemens et vomissemens de sang, toutes les douleurs internes, la toux, le hoquet, les écoulemens d'humeurs et les suffocations. On conçoit que, pour faire croire à l'efficacité de ce remède contre tant de maux divers, il ne fallait pas trop en divulguer la composition.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 avril au 20 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	32
Fièvres bilieuses ou gastriques.	47
Fièvres adynamiques ou putrides.	12
Fièvres catarrhales.	37
Phlegmasies internes ou externes.	56
Phlegmasies des org. de la respiration.	30
Phthisies pulmonaires.	14
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	129
Galeux.	85
Total général.	442

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Les tempêtes sont dissipées, le printemps dans toute sa beauté s'est enfin établi.

Ver novum, ver jam canorum, ver natus orbis est.

Heureux qui peut, au milieu des champs, respirer cette première et si douce haleine des zéphyrs! Comment en ressentir les influences salutaires dans cet amas de boues et de plâtres dont se compose notre Babylone? Le contraste de ces influences et des conditions dans lesquelles on y consume sa vie les rend meurtrières. En plein

air, le surcroît de vitalité qu'on reçoit de la saison se répand sans danger, l'agitation intérieure est calmée par des mouvemens libres et nombreux, par des transpirations, des exhalations de toute espèce devenues plus abondantes, par une hilarité constante. Ici, au contraire, où chacun dispute à son voisin jusqu'à l'air qu'il respire, la gravité, les soins, les soucis de tout genre vous serrent la poitrine; c'es sur vous que réagit la vie. Au lieu d'augmenter vos rapports extérieurs, si le printemps fait battre votre cœur avec plus de force, il tend à briser sa prison, il enfle, ne pouvant s'épancher.

Ce que nous venons de dire explique les accidens qui deviennent plus communs au retour du printemps, et que l'on observe principalement dans les villes. C'est alors que les apoplexies sont nombreuses, que les maladies du cœur deviennent mortelles; et ces deux genres d'affections sont bien plus souvent dépendantes l'une de l'autre qu'on ne l'a cru jusqu'ici.

Depuis quelque temps on a reconnu la nécessité de rapprocher des apoplexies des accidens dont le siége est dans la poitrine, mais qui tuent avec plus de promptitude encore que ne font les apoplexies cérébrales, et dont la cause est la même que celle de ces dernières. Ce sont des congestions sanguines violentes, par l'effet desquelles les poumons sont en peu de minutes tellement remplis de sang que l'air ne saurait y être admis, et que leur tissu même en est déchiré au point de se rompre, d'où il résulte un épanchement dans la cavité de la plèvre.

Les vaisseaux du mésentère sont pareillement sujets à des congestions sanguines et subites, et il n'est guère douteux que ce soit la cause de la plupart de ces terribles phlegmasies abdominales qui produisent la mort en quelques heures. Ici les accidens sont cependant moins redoutables que dans le cerveau ou dans le poumon. Les fonctions de ces deux derniers viscères ne sauraient être interrompues sans que le principe de la vie ne soit profondément altéré; il n'en est pas de même des viscères de l'abdomen dont l'action peut être momentanément suspendue sans inconvénient, et dont le tissu d'ailleurs se prête sans beaucoup de difficulté à l'accumulation d'une quantité prodigieuse de sang qui peut être ensuite résorbé. Si donc on admet des apoplexies pectorales ou pulmonaires, et je n'en vois point de difficultés, puisque le mot *apoplexie*, qui signifie *coup violent et subit*, peut aussi bien s'appliquer à ces sortes d'accidens qu'à ceux dont la cause est dans le cerveau, on doit pareillement admettre des *apoplexies abdominales* : les mêmes causes peuvent produire ces divers accidens; mais le siége en est variable, suivant le tempérament, l'âge, le sexe, la manière de vivre. Les personnes d'une constitution sanguine et nerveuse, qui mènent une vie sédentaire, dont le régime est très-nourrissant, qui font peu d'exercice, qui ne respirent point habituellement un air vif et pur, qui ont éprouvé des hémorragies périodiques et les ont vu supprimées, toutes ces personnes, dis-je, sont exposées en général aux apoplexies ou coups de sang. Parmi ces personnes, les hommes d'un âge mûr, qui ont le cou gros et court, qui sont livrés à des travaux de cabinet, ou qui ont beaucoup exercé leur intelligence, sont plus particulièrement sujets aux apoplexies cérébrales, produites par un épanchement sanguin, soit à la surface du cerveau, soit dans l'intérieur de ce viscère, avec déchirement de sa substance; il en résulte la mort subite ou la paralysie plus ou moins complète d'une moitié du corps, puis une tendance toujours plus forte à la récidive du même accident, lorsque la première attaque n'a pas été mortelle.

Au contraire, les hommes dans la force de l'âge, qui ont la poitrine irritable, qui ont eu autrefois des hémoptysies dont ils sont entièrement guéris, qui sont exposés fréquemment à de grandes variations de température, sont plus spécialement disposés aux apoplexies pectorales. La congestion qui se fait alors dans le poumon est promptement mortelle, si l'on n'y porte aussitôt remède en versant des flots de sang, en même temps qu'on établit dans le voisinage de la poitrine un point d'irritation très-vive, tel que des vésicatoires aux bras.

Quant aux congestions sanguines ou apoplexies abdominales, les femmes y sont généralement plus exposées que les hommes, surtout après l'époque de la cessation des règles, après l'accouchement : les hémorrhoïdaires, dont le flux sanguin a été supprimé ; les gros mangeurs, dont la tête est peu occupée, ceux qui portent quelque engorgement abdominal. La nature des parties ne s'opposant point à l'accumulation du sang, ce liquide y afflue sans causer les déchiremens auxquels il donne lieu dans le cerveau et le poumon ; et il en résulte des inflammations dont la violence est proportionnée à celle du *raptus* qui s'y est formé. Mais ici l'on a presque toujours des ressources qui n'existent pas dans les deux autres cas. 1°. L'action des parties intéressées n'est point continuellement nécessaire à l'entretien de la vie ; 2°. il n'y a point de lésion organique comme celle qui résulte du déchirement du cerveau ou du poumon : et si l'on peut procur er l'écoulement du sang qui s'est accumulé soit dans le mésentère, soit dans les diverses parties de la tunique péritonéale, on arrache promptement et sûrement les malades à la mort. Chez les femmes, les vaisseaux utérins sont toujours prêts à servir de voie à ce dégorgement, et des sangsues nombreuses appliquées aux parties génitales suffisent ordinairement pour dissiper tout cet appareil si menaçant. Chez les hommes c'est encore au moyen des sangsues, soit sur le lieu douloureux, soit sur les vaisseaux hémorroïdaux, qu'on peut éloigner le danger. Il est bien entendu cependant qu'on ne doit pas négliger tout ce qui tend à dissiper l'irritation locale produite par un tel accident : ainsi les émolliens en applications, les délayans à l'intérieur, la diète et l'ensemble des moyens qui constituent le régime antiphlogistique, doivent être mis en usage.

Tout ce que nous venons de dire n'est point conforme à la théorie généralement reçue de l'apoplexie ; mais nous croyons utile de rapprocher des affections de nature entièrement analogue, dont les causes, les résultats sont les mêmes, ainsi que les moyens de guérison, et qui ne diffèrent qu'en raison de la différence des parties dans lesquelles elles se déclarent. Ces considérations nous paraissent essentiellement *pratiques* ; et tel est le caractère que nous cherchons de préférence à donner à nos travaux.

⊙ Pleine lune, le 5.

Depuis le 20 avril jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{8}{12}$ — Le *minimum* de 27 p. 9 l. $\frac{4}{10}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 7 d. $\frac{6}{10}$ — Le *minimum* de 6 d. $\frac{8}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 90 d. $\frac{1}{4}$. — Le *minimum* de 80 d. $\frac{1}{2}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien*.

OSERVATION D'UNE MALADIE DU COEUR MÉCONNUE.

Sir H. C., établi en France depuis plusieurs années, âgé de soixante-quatre ans, d'une constitution sanguine, n'avait jamais éprouvé de maladie grave ; seulement, depuis quelques années, il lui était venu aux jambes des croûtes dartreuses toujours sèches, et, par suite des moyens locaux qu'il avait inutilement employés pour se guérir de cette indisposition, ses jambes enflaient à la fin de la journée, ce qui l'avait mis dans la nécessité de porter habituellement des bandes qu'il plaçait le matin et ôtait le soir en se couchant. Il se nourrissait d'une manière succulente et buvait beaucoup de vin. Sa vie était partagée entre des travaux habituels de cabinet, et de nombreuses promenades à pied.

Au mois d'octobre dernier, étant en voyage, il fut pris tout à coup et sans cause connue d'une suffocation spasmodique très-pénible ; il revint en hâte à Paris. Le premier médecin auquel il se confia, déclara qu'il avait l'asthme, lui fit appliquer un vésicatoire sur la poitrine, et lui administra pendant un mois sans aucun avantage divers antispasmodiques usités en pareil cas, tels que l'*assa fétida*, *la gomme ammoniaque*, *le musc*. Du reste, le régime devait être très-substantiel ; en conséquence le malade man-

geait abondamment des viandes les plus nourrissantes, et buvait du vin à proportion. N'éprouvant aucun soulagement, il changea de médecin.

Le nouveau venu jugea que le malade avait la goutte dans la poitrine (jamais il n'en avait éprouvé la moindre atteinte), et néanmoins il continua le même régime nourrissant, auquel il fit ajouter, par jour, une bouteille de vin de Bordeaux et une demi-bouteille de vin de Madère. Cependant tout ce que la polypharmacie peut fournir de plus varié était prodigué au malade; néanmoins son état ne s'améliorant point, ce deuxième médecin fut encore congédié, et je fus appelé le 22 décembre dernier.

Je trouvai le malade sur son séant, la respiration accélérée, ne pouvant dire un mot, ou se coucher en aucune façon sans courir le risque de suffoquer; le visage était rouge, sans que les lèvres fussent injectées; le pouls plein, fort et régulier, battait environ quatre-vingt-dix fois par minute. La poitrine résonnait bien partout, il n'y avait aucun battement extraordinaire du cœur, et surtout pas la moindre douleur dans la poitrine; la toux assez fréquente amenait des crachats mêlés d'une matière puriforme. Le matin même le malade avait mangé, par ordonnance, une large tranche de bœuf, pris du thé, du café, et bu les vins de Bordeaux et de Madère dont j'ai parlé. Mon premier soin fut de changer ce régime; j'ordonnai de ne manger que deux petits potages par jour, et je fis appliquer douze sangsues autour de la poitrine. Les effets de ce changement furent prompts et avantageux; dès le soir même la respiration était facile, la nuit fut bonne et le sommeil tranquille; au matin du jour suivant l'amélioration était plus sensible, les dispositions à la suffocation avaient cessé, le malade pouvait se coucher ayant encore la tête un peu élevée. Infusion de sommités d'hyssope: potion suivante: Prenez

Extrait de narcisse des prés. . . . dix grains.
Gomme arabique en poudre. . . . trente gr.
Eau de fleur d'orange. . . . . . quatre gros.
Sirop de capillaire. . . . . une once.
Eau de tilleul. . . . . trois onces.

A prendre par cuillerées d'heure en heure. Même régime: le matin seulement. le malade, habitué à déjeuner avec du thé, en prenait, avec un assez bon nombre de tartines au beurre.

Après cinq à six jours, le bien-être général porta le malade à renoncer à la diète; il dormait parfaitement et sans interruption du moment où il se couchait jusqu'au lendemain assez tard. (Il est à noter que jamais le sommeil n'a été troublé par des rêves fatigans, ni par des réveils en sursaut; et qu'à l'exception des quatre à cinq dernières nuits, le sommeil était calme et profond).

(La suite au numéro prochain.)

Guérison de toux opiniâtres, au moyen du sulfure hydrogéné de potasse ou de soude.

Lorsque des recherches sur la nature et le traitement du croup devinrent l'objet d'un concours auquel tout le monde était appelé, on présenta le foie de soufre alcalin (sulfure de potasse ou de soude), récemment préparé et brunâtre, comme un remède infaillible de cette maladie meurtrière.

L'auteur de cette découverte ne fut pas connu alors, et je ne sais si son nom a été publié depuis. Il présentait ce remède comme spécifique, non-seulement du croup, mais encore de la coqueluche; c'était même par suite des succès qu'il avait obtenus de ce moyen, dans la coqueluche, que l'idée lui était venue de l'administrer dans des cas de croup. « Ce remède, disait-il, a rempli mon attente pour le croup comme pour la coqueluche; il ne m'a pas encore manqué de parole, et, d'après la connaissance que j'ai de la nature du mal et de l'action du remède, il paraît physiquement impossible que cette infidélité ait jamais lieu lorsque le remède ne sera pas administré trop tard; il ne garantira pas de la mort celui qui, sans aucune annonce, n'aura qu'un seul accès, et périra dans ce premier accès: mais ces cas sont heureusement très-rares et aussi indépendans du pouvoir de l'homme qu'une chute, un coup et tout autre accident fortuit. » (*Rapport sur les ouvrages envoyés au concours sur le croup.*)

Toutes les assertions de l'auteur de ce mémoire sont loin d'avoir été constatées par les expériences que l'on a faites de son remède : de tous côtés on a publié des observations de croup, qui n'ont point manqué d'avoir des résultats funestes, quoiqu'on eût administré le foie de soufre de très-bonne heure. On ne doit pas néanmoins disconvenir que plusieurs autres observations ne prouvent aussi que ce médicament peut être quelquefois très-utile, soit contre la coqueluche, soit contre les catarrhes pulmonaires dont on a tant de peine à se débarrasser ; les exemples que nous allons rapporter en sont une preuve.

L'auteur de la découverte administrait le foie de soufre mêlé, avec du miel, par doses, de six à dix grains, matin et soir, en réduisant peu à peu cette quantité à mesure que la maladie paraissait s'éteindre, ne donnant plus, dans les derniers jours, que la dose du matin. Ce n'était point au surplus l'âge du malade qui lui paraissait devoir faire augmenter la dose, mais uniquement le danger. Dans l'administration de ce médicament, l'auteur exigeait que le pharmacien envoyât chaque dose dans une fiole bien bouchée, et qu'on fît le mélange au moment de le prendre.

Suivant lui, la meilleure manière de le faire prendre aux enfans tout petits, c'est de charger son doigt du mélange de foie de soufre et de miel, et de le laisser dans la bouche de l'enfant jusqu'à ce qu'il soit entièrement nettoyé. Si le malade le rejette, il faut lui en administrer à l'instant une nouvelle dose. On peut aussi le donner dans une cuillerée de lait ou de sirop étendu d'eau, ou enfin en bols ; les enfans déjà un peu grands l'avalent plus facilement et plus promptement de cette manière.

Si le médecin n'est pas parfaitement sûr des personnes qui entourent le malade, l'auteur lui recommande de faire prendre chaque dose devant lui. Il affirme que dans le croup le soulagement est remarquable dès le premier ou le second jour de l'usage de ce remède ; mais il importe de le continuer jusqu'à ce que la guérison soit complète, et même quelques jours au-delà ; autrement on aurait à craindre les rechutes.

Si l'enfant est à la mamelle, il continue à prendre le lait de sa mère pendant toute la durée du traitement ; l'auteur ne permet aux autres malades que des nourritures liquides ou des alimens légers, suivant que leur état est plus ou moins grave.

Tel est le traitement que l'auteur indique, non-seulement comme spécifique, mais encore comme préservatif du croup ; car il se hâte de l'employer à la moindre annonce de cette maladie, et ne doute pas que ce ne soit un moyen sûr d'en arrêter le développement. De tous les autres remèdes mis en usage contre le croup, il n'approuve guère que la saignée locale, qui calme les symptômes et donne le temps de recourir à d'autres moyens.

On n'a peut-être pas assez fait de tentatives pour trouver dans le foie de soufre un remède utile contre le catarrhe pulmonaire ancien et obstiné.

Les faits suivans sont rapportés par M. le docteur Wesener, de Dulmen dans le pays de Lippe.

Le fils de M. Wesener, âgé de trois ans, vif et irritable, était atteint depuis trois semaines, d'une toux violente. La voix était un peu rauque, la toux sèche et continue pendant presque toutes les nuits. M. Wesener fit dissoudre trente-six grains de sulfure de potasse dans deux gros d'eau distillée avec une once de sirop de guimauve ; il en donna un gros environ le matin à neuf heures (de trois à quatre grains du remède), et le malade en rejeta au moins la moitié. Le soir, avant le coucher, M. Wesener en administra deux gros qui ne furent pas rejetés. La nuit il y eut une amélioration bien manifeste, car l'enfant n'eut que deux accès de toux qui d'ailleurs était devenue grasse. Le jour suivant, le médicament ayant été continué de la même manière, le mieux fut encore plus sensible ; mais le petit malade ayant pris le sulfure de potasse en aversion, on en suspendit l'administration le troisième jour. Dans la nuit suivante, la toux reparut : on reprit alors le médicament pendant deux jours, à la dose de deux gros, matin et soir : le troisième jour, on n'en donna qu'une dose le soir, et la toux disparut.

La petite fille d'un journalier, âgée de quatre ans, avait la coqueluche depuis quinze jours. Les accès se manifestaient régulièrement de demi-heure en demi-heure; ils étaient si violens que le sang sortait par le nez et par la bouche. L'enfant reçut quatre fois par jour, chaque fois un gros, de la préparation indiquée plus haut. Au bout de six jours, la petite malade, quoique continuellement exposée au vent du nord, n'eut plus que cinq accès par jour. Le médicament fut continué à la dose de deux gros, quatre fois par jour, et le douzième jour les parens étaient si satisfaits de l'état de leur enfant, qu'ils crurent pouvoir cesser l'usage des médicamens.

Un tisserand, âgé de 25 ans, avait un catarrhe pulmonaire. La toux qui tourmentait beaucoup le malade, surtout pendant la nuit, était si sèche et si pénible, que presque chaque quinte était suivie de vomissement avec excrétion de mucosités. Le malade prit toutes les deux heures six grains de sulfure de potasse, dans une cuillerée à bouche d'infusion d'angélique. Dès les premiers jours, la toux, quoique tout aussi fréquente, était grasse et beaucoup moins pénible; il y eut une expectoration copieuse de crachats épais. Le troisième jour, le même médicament fut continué avec addition, par chaque cuillerée, d'un demi-grain d'extrait de jusquiame dissous dans du vin antimonié. Le cinquième jour, le malade était guéri.

M. Wesener reconnaît que ses observations ne sont point assez nombreuses pour asseoir un jugement définitif sur l'efficacité du foie de soufre; mais il pense, avec raison, qu'elles indiquent dans ce remède une action puissante sur les membranes muqueuses de la trachée-artère et des poumons. M. Wesener invite en conséquence tous les praticiens à faire des expériences sur le même sujet, et à les publier.

En témoignant un semblable désir, nous ne devons pas oublier de rappeler à nos lecteurs qu'il résulte des expériences de M. Orfila, que le sulfure de potasse est un poison corrosif, qui, introduit dans l'estomac d'un chien de moyenne taille, à la dose d'un gros, le fait mourir en peu d'heures quand on s'oppose au vomissement. — Il ne faut donc pas croire que l'on puisse, sans inconvénient, augmenter beaucoup la dose de cette substance.

On doit être encore prévenu que le premier effet de l'action du foie de soufre est de faire blanchir les lèvres et l'intérieur de la bouche, et de produire une chaleur plus ou moins vive dans l'estomac à mesure qu'il y pénètre. Le plus souvent aussi les premières doses occasionent des vomissemens de matières visqueuses auxquelles le sulfure de potasse a donné une teinte verdâtre.

Produits de la distillation des plantes.

Nous avons déjà parlé des préparations de M. Bouscarat, distillateur à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Cet artiste n'a pas cessé de chercher à perfectionner les produits de son industrie. Les liqueurs les plus suaves sortent de ses mains, et les plantes du pays qu'il habite fournissent les ingrédiens ordinaires de ses préparations. Encouragé par l'estime que lui ont témoignée les connaisseurs de la capitale, il vient d'en déposer à la direction des indications générales permanentes, rue Saint-Honoré, n°. 323, près Saint-Roch.

Son eau odontalgique, à laquelle il ne faut pas attribuer trop de vertus, est, comme toutes les eaux de cette espèce, une combinaison d'alcohol et d'aromates végétaux, notamment du principe âcre du cochléaria et des plantes crucifères. Elle n'est pas plus mauvaise que la plupart de celles qu'on emploie communément, et nous la recommandons aux personnes qui ont besoin de fortifier leurs gencives par l'usage habituel des gargarismes spiritueux.

Au Rédacteur de la Gazette de Santé.

Uzerches (Corrèze), le 18 avril 1816.

J'ai l'honneur de vous faire part d'un phénomène assez singulier, et qui mérite peut-être d'être connu des physiciens naturalistes. Le 17 de ce mois, par un temps nébuleux, le baromètre

marquant 27 pouces 3 lignes et demie, et le thermomètre (Réaumur) 8 degrés et demi au-dessus de zéro, à huit heures du matin, il a paru une telle quantité d'insectes ailés (petits papillons gris), que le soleil, qui s'était montré un instant, en a été obscurci. La nuée vivante a resté visible pendant 3 minutes, et a ensuite été dissipée par une pluie considérable qui est survenue. Vers les 2 heures de l'après-midi, il y a eu un orage qui a duré 20 minutes, et qui a été remarquable par plusieurs fortes détonations. Le reste de la journée a présenté des pluies périodiques, qui se sont succédées toutes les heures. Pendant les momens que la pluie cessait de tomber, on apercevait encore dans les airs un grand nombre de ces mêmes papillons.

Si vous trouvez, monsieur, que ce phénomène, sur lequel je m'abstiens de vous transmettre mes réflexions, puisse fixer l'attention des savans, veuillez avoir la bonté de le rendre public au moyen de votre journal.

Recevez, je vous prie, etc.

R. Pontier, *docteur-médecin.*

Des faits analogues à celui-ci ont été communiqués de divers pays à l'académie des Sciences, qui a nommé M. Duméril pour lui en faire un rapport.

Il est à regretter que, dans l'observation curieuse de M. le docteur Pontier, on n'ait pas songé à noter quels étaient les vents qui soufflaient quand cette nuée d'insectes a paru, et surtout qu'on n'ait pas conservé quelques-uns de ces animaux pour en déterminer l'espèce.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité de chimie élémentaire, théorique et pratique; *par* L. J. Thénard, *membre de l'Institut, etc.*; quatre volumes in-8°, avec 32 planches. Chez Crochard, et chez L. Colas : prix, 24 francs, et 32 francs par la poste. Quatrième volume. (*Voyez, pour les autres volumes, les numéros II, IV et V.*)

M. Thénard, fidèle à sa promesse, vient de faire paraître le dernier volume et le complément de son ouvrage. Il y traite de l'analyse chimique, c'est-à-dire, des procédés que l'on doit employer pour déterminer la nature des corps et de leurs principes constituans. On pourrait dire que c'est là toute la chimie, puisque le but principal que l'on se propose, en s'appliquant à cette science, est de connaître la nature des corps.

C'est aux travaux des modernes que l'on doit toute la perfection à laquelle on a porté l'art de l'analyse chimique. Autrefois, lorsqu'on parvenait à connaître les principes constituans d'un corps, il était rare que l'on pût en déterminer la proportion à un dixième près; aujourd'hui les erreurs que l'on commet ne vont presque jamais à un centième, à moins que les principes ne soient nombreux. Ce perfectionnement est dû aux instrumens que l'on a su se procurer, à l'adresse avec laquelle on les a maniés, à la fidélité des réactifs dont on a fait usage, aux lois que l'on a découvertes, à la précision qu'on s'est attaché à mettre dans toutes les opérations : précision dont Lavoisier a donné le premier l'exemple.

M. Thénard, pénétré de la difficulté du sujet qu'il avait ici à traiter, présente cette partie de son ouvrage comme un essai. Il le divise en huit chapitres.

Dans le premier, il traite des manipulations communes à un grand nombre d'analyses; dans le second, de l'analyse des gaz; dans le troisième, de celle des corps combustibles; dans le quatrième, de celle des corps brûlés; dans le cinquième, de celle des sels; dans le sixième, de celles des eaux minérales; dans le septième, de celle des matières végétales et animales : le huitième est consacré à l'examen du problème dans toute sa généralité, et à décrire les procédés à suivre pour reconnaître à laquelle de ces divisions le corps à analyser appartient.

On peut se faire une idée des moyens que l'on emploie pour analyser un gaz, par exemple, en songeant que tous ceux que l'on connaît (et ils sont au nombre de 26) ont des propriétés différentes : les uns sont colorés; d'autres répandent des vapeurs blanches dans l'air : il en est de susceptibles de s'enflammer; plusieurs rallument des

bougies qui présentent quelques points en ignition ; quelques-uns sont acides, et rougissent la teinture de tournesol ; quelques autres sont sans odeur, ou n'en ont qu'une faible ; les uns sont solubles dans l'eau, les autres dans des dissolutions alcalines, ou sont alcalins eux-mêmes ; enfin, il en est qui jouissent de plusieurs de ces propriétés.

Au moyen d'un tableau dans lequel tous ces gaz seront classés suivant ces propriétés, on parviendra d'abord à reconnaître à quelle section appartient celui qu'on examine ; puis, en le comparant à ceux de sa section, on arrivera à le distinguer individuellement. M. Thénard donne successivement des modèles de tous les genres d'analyser; et des tables, contenant les résultats de l'analyse de presque toutes les substances minérales, végétales, ou animales, que l'on y a soumises.

A la fin du volume, sous le titre d'additions, l'auteur rend compte des découvertes que l'on a faites depuis la publication des premières parties de son ouvrage. Les plus importantes se rapportent 1°. à l'iode et à ses combinaisons ; 2°. à l'explication des phénomènes que présente le gaz muriatique oxigéné ou oximuriatique, dans l'hypothèse qui consiste à regarder ce gaz comme un corps simple. Suivant cette hypothèse, ce gaz a été nommé *chlore ;* ses combinaisons avec le phosphore, le soufre, l'azote, les métaux, s'appelleront *chlorures ;* l'acide muriatique, qui résulte de parties égales en volume de gaz hydrogène et de gaz muriatique oxigéné, sera l'acide *hydro-chlorique ;* l'acide muriatique suroxigéné prendra le nom d'*acide-chloreux ;* et l'acide muriatique hyperoxigéné celui d'*acide chlorique.* Car M. Gay-Lussac a reconnu que le véritable acide des muriates suroxigénés contient plus d'oxigène qu'on ne l'avait cru d'abord ; en sorte qu'il existe, pour ces composés, trois degrés d'oxigénation, aussi bien que pour la plupart des autres sels ; 3°. à la composition de l'acide prussique, et à la découverte du cyanogène, qui en est le radical, par M. Gay-Lussac ; 4°. aux intéressans résultats des travaux de M. Chevreul, sur les corps gras ; 5°. à l'analyse de l'alcohol et de l'éther sulfurique, et aux produits de la fermentation, par M. Gay-Lussac ; 6°. à des travaux de M. Dulong, sur l'acide oxalique et quelques oxalates, etc. Une table générale des matières disposées par ordre alphabétique, est destinée à faciliter les recherches dans cet ouvrage, qui servira de guide à tous ceux qui veulent cultiver la chimie. Ils y trouveront partout cette méthode exacte et cette clarté parfaite qui, de bonne heure, ont fait la réputation de M. Thénard ; et cette plénitude de savoir qui, depuis long-temps, l'a mis dans un rang où l'on ne connaît plus de maîtres.

Note sur le seul préservatif de l'hydrophobie.

Le retour du printemps et des chaleurs ramène la série d'accidens dont les morsures d'animaux sont chaque année la malheureuse cause. Déjà les journaux ont rapporté plusieurs événemens déplorables de ce genre. Nous croyons, en conséquence, devoir renouveler un avis que nous avons donné plusieurs fois dans la *Gazette de Santé*, en l'étayant de preuves positives : c'est que *le seul préservatif assuré, et sur lequel on puisse compter après les morsures d'animaux suspects de rage, c'est la cautérisation profonde avec un fer chauffé à blanc.* L'emploi des caustiques les plus actifs ne doit point rassurer dans ce cas ; nous avons récemment publié les détails de la mort d'un enfant devenu hydrophobe à Londres, quoique la blessure légère qu'il avait reçue eût été enduite de caustique à diverses reprises par un des plus habiles chirurgiens de l'Angleterre. Nous connaissons à Paris plusieurs fait semblables. Comme l'on ne saurait trop en répandre la connaissance, nous prions MM. les rédacteurs de journaux de vouloir bien publier cet avis de leur côté.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE REDACTION.

(No. XIV.) (11 Mai 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — Matière médicale à cette époque. (Suite.) — (Des esclaves médecins.)

Percurrit agili corpus arte tractatrix,
Manumque doctam spargit omnibus membris.
(Martial. Liv. III. Épig. 83.)

Les Grecs avaient défendu, par une loi, aux hommes de condition servile et aux femmes de se livrer à la médecine. Les Romains, au contraire, devenus maîtres du monde avant d'être instruits et civilisés, ne pouvaient avoir des idées bien justes d'un art aussi compliqué; en conséquence ils firent des médecins de leurs esclaves, et l'on acheta un médecin comme on achetait un cuisinier. De leur côté ces hommes, réduits en servitude, ne pouvaient se proposer d'autre but que de plaire à leur maître en flattant sa mollesse et ses goûts particuliers, ou en profitant de sa superstition. Toutes les recherches de volupté formèrent dès-lors le domaine de la médecine. L'administration des bains, l'application des huiles, des parfums, l'art de disposer les cheveux, d'épiler, de tondre, furent confondus avec l'art de traiter les maladies, parce que toutes ces fonctions étaient dévolues à la même personne; et cet usage bizarre s'est conservé jusqu'à nos jours. C'est alors que l'on compta parmi les médecins les *unctores*, *reunctores* (qui faisaient les onctions), *fricatores*, *strigillatorii*, *tractatores et tractatrices* (ceux ou celles qui frottaient et massaient les corps); les *dropacitæ*, *alipilarii* et les *picatrices paraltriæ* (c'est-à-dire les individus des deux sexes chargés du soin d'arracher les poils), etc. On voit que s'il est des hommes assez insensés pour désirer le renouvellement d'un tel désordre dans quelques portions de la médecine, ils ne peuvent du moins alléguer la sagesse qui a présidé à son premier établissement, puisqu'il fut le résultat de l'excès d'avilissement auquel étaient réduits ceux que l'on appelait alors médecins.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 avril au 30 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	32
Fièvres bilieuses ou gastriques.	51
Fièvres muqueuses.	3
Fièvres adynamiques ou putrides.	7
Fièvres catarrhales.	23
Phlegmasies internes ou externes.	74
Phlegmasies des org. de la respiration.	23
Phthisies pulmonaires.	12
Hydropisies et anasarques.	7
Apoplexies et paralysies récentes.	9
Coliques métalliques.	3
Varioles.	3
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	99
Galeux.	96
Total général.	442

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Jusqu'au 6, temps superbe, le printemps dans toute sa magnificence, le thermomètre de Réaumur marquant constamment neuf, dix et jusqu'à quinze et seize degrés; le 6, un vent impétueux d'Ouest refroidit l'atmosphère, qui descend et reste à sept ou huit degrés. Dans la nuit, pluie chaude; la chaleur est revenue, mais le temps est humide. Aujourd'hui 8, pluie abondante à diverses reprises. Dix degrés de chaleur.

Au commencement de la quinzaine, on a remarqué un grand nombre de fièvres bilieuses ou de simples embarras, soit de l'estomac, soit des intestins. En général ces embarras s'accompagnaient d'un état d'irritation qui empêché plusieurs fois d'administrer l'émétique, que la

nature du mal indiquait néanmoins. Les bouillons aux herbes laxatifs, avec ou sans addition de sel d'Epsom, ont été d'un fort grand usage, et dans plus d'un cas ont suffi pour la cure de la maladie; en donnant d'ailleurs pour boisson journalière une forte décoction de feuilles de chicorée.

La tension de l'air, dans la journée du 6, a produit un grand nombre d'affections de poitrine plus ou moins graves. Je n'ose en rapporter la cause au froid; car j'ai vu des personnes affectées qui ne sont point sorties de leur chambre et ne se sont pas aperçues du changement de la température. Existe-t-il au milieu de ces variations, quelque cause d'influence qui nous atteigne sans être encore accessible à nos instrumens? Faut-il appliquer à cette cause l'*aliquid divinum* des anciens?

☾ Dernier quartier, le 19.

Depuis le 1er. mai jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{2}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 7 l. $\frac{11}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 16 d. $\frac{8}{10}$. — Le *minimum* de 4 d. $\frac{3}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 96 d. — Le *minimum* de 90 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

OBSERVATION D'UNE MALADIE DU COEUR MÉCONNUE.

(Suite. Voy. le n°. précédent.)

Cependant à cette époque le malade fut attaqué sans cause connue d'une dysurie très-douloureuse. Six sangsues appliquées au périnée ne procurèrent aucun soulagement notable; les urines ne coulant plus, on fut obligé d'introduire une sonde; mais, quelques heures après, un petit caillot de sang étant sorti avec les urines au moment d'un effort, la douleur et la difficulté cessèrent entièrement.

L'affection générale était améliorée au point que le malade sortait tous les jours en voiture, et faisait des visites nombreuses. De ce moment il fut impossible de le porter à se modérer sur sa nourriture, en sorte qu'au bout de quinze jours, il fut repris de l'étouffement et de la difficulté de se coucher sur le côté; néanmoins le sommeil était toujours excellent, et sans interruption; les excrétions alvines se faisaient aussi très-régulièrement chaque matin, même lorsque la diète était fort sévère. J'observerai encore que le pouls était, comme il a toujours été, d'une régularité parfaite; que jamais il n'y eut de palpitation ni de battement remarquable du cœur, et pas la moindre douleur dans la poitrine; que l'expectoration était formée d'une matière jaune, semblable à celle des tubercules, mêlée à des mucosités et à quelques caillots de sang; les jambes étaient fort enflées, et ne désenflaient plus le matin; l'appétit était toujours vorace.

Une nouvelle application de six sangsues à l'anus fit encore cesser l'étouffement, et le malade put se coucher horizontalement; mais les jambes restèrent enflées, et la moindre fatigue, soit en marchant, soit en parlant, faisait haleter.

Indépendamment d'une potion adoucissante analogue à celle dont la formule est ci-dessus, le malade prit alors trois fois par jour, d'abord quinze, puis vingt et vingt-cinq gouttes de teinture alcoholique de graines *de pied d'alouette, delphinium consolida*, et, son état ne s'améliorant point, je provoquai une consultation où furent réunis plusieurs des médecins les plus célèbres, et sûrement des plus habiles de Paris.

L'examen du malade fait avec le plus grand soin, on reconnut que la poitrine résonnait à peu près partout, excepté sur la région du cœur, les deux cavités étaient égales et sans dilatation; les battemens du cœur réguliers et comme dans l'état ordinaire: en pressant la main sous les côtes, les battemens étaient fort distincts à travers le diaphragme, mais sans aucune irrégularité; le pouls de même assez fort, mais bien réglé et sans altération, le sommeil bon et sans aucun trouble, seulement avec la nécessité d'avoir la tête relevée.

La respiration, assez paisible durant le repos, devenait entrecoupée et haletante lorsque le malade faisait du mouvement, et surtout quand il

parlait. L'expectoration paraissait entièrement purulente, l'infiltration des jambes était excessive et s'étendait jusqu'à la moitié des cuisses. Du reste l'appétit était toujours très-décidé, et il semblait qu'il y eût tous les soirs un accès fébrile. L'avis de deux des consultans, conforme au mien, fut qu'il y avait une lésion très-avancée de la substance du poumon gauche, et un commencement d'inflammation dans le poumon droit. Le troisième consultant, M. B***. déclara brusquement qu'il y avait une phlegmasie du cœur. Quoique nous eussions sur le siége précis du mal des idées opposées, nous nous réunîmes tous pour le traitement. On mit un séton au côté gauche de la poitrine, on administra la teinture alcoholique de digitale pourprée, à la dose de vingt gouttes, trois fois par jour, en faisant prendre une boisson légèrement aromatique et nitrée, et l'on continua la diète sévère.

Sous l'influence de ces remèdes, le mal augmenta : l'infiltration fit des progrès, le malade se découragea, s'affaiblit; il ne pouvait plus se lever. Cependant il demandait sans cesse à manger, dormait bien, et son pouls n'offrait aucune irrégularité. Les urines devinrent cuisantes, sans être plus abondantes, et l'on fut obligé de cesser la teinture de digitale. Au bout de dix jours, j'appliquai deux forts moxas sur le côté gauche de la poitrine. Dès que l'irritation causée par la brûlure fut cessée, c'est-à-dire après quarante-huit heures à peu près, le malade se trouva mieux; il se leva, reprit peu à peu des forces à mesure que la suppuration s'établit par la chute des escarres : les jambes désenflèrent progressivement, et, si le temps l'eût permis, le malade serait sorti pour prendre l'air. La respiration était cependant entrecoupée quand il parlait, et l'expectoration paraissait toujours entièrement purulente. Cet état se prolongeait depuis un mois sans changement apparent. Les escarres des moxas étant tombées, les plaies fournissaient une suppuration fort abondante : le séton en rendait peu. Les urines étaient faciles, mais, malgré les diurétiques divers, n'avaient jamais dépassé en quantité les boissons. Dans ces entrefaites, le malade s'étant beaucoup fatigué à composer et à dicter une lettre fort longue et fort importante, fut pris d'un accès de suffocation semblable à ceux de l'asthme, qui ne dura que quelques minutes, mais se renouvela le lendemain et fut accompagné de fièvre bien marquée, avec rougeur de la face, élévation et plénitude du pouls. On applique six sangsues à l'anus, qui produisent un soulagement momentané. Le pouls toujours régulier devient moins fort et moins fréquent (quatre-vingts à quatre-vingt-dix pulsations par minute); mais les accès d'étouffement reviennent plus souvent. Vainement on administre l'assa-fétida, la gomme ammoniaque, le musc, le camphre, la valériane, etc., en bols ou en lavemens : on reconnaît alors quelques battemens tumultueux du cœur, mais sans que le pouls en soit troublé avant les deux derniers jours, et qu'il y ait dans la poitrine la moindre douleur; ce n'est non plus que les deux ou trois dernières nuits que le malade ne peut dormir plus de quatre à cinq heures, et ce n'est que la veille de sa mort qu'il perd l'appétit. Enfin il cesse de vivre, étant levé et jouissant de toute sa raison, mais affaibli au point de ne pouvoir presque plus parler.

Je dois confesser ici que je m'attendais, avec tous les médecins qui avaient vu le malade, à trouver le poumon gauche à peu près détruit par la suppuration, et le poumon droit hépatisé au point de ne pouvoir plus remplir ses fonctions. Les accidens qui avaient paru dans les derniers jours me semblaient dus à une inflammation du cœur qui devait être arrivée (d'après ma pensée) par continuité et par les progrès du mal. Cependant nous avons trouvé, à l'ouverture, les deux poumons dans un état d'intégrité parfaite sans la moindre adhérence ou granulation dans leur tissu. Seulement celui du côté gauche était comprimé et refoulé en haut par une grande quantité de sérosité qui remplissait la cavité de la plèvre. On voyait encore dans cette cavité une légère concrétion filamenteuse d'albumine rougeâtre, indiquant une inflammation récente, produite évidemment pendant les derniers jours de la vie. Le tissu des poumons, très-spongieux et per-

méable en tous ses points, ne présentait aucun moyen d'expliquer la matière prétendue purulente dont les crachats étaient entièrement formés depuis plus de deux mois ; toutes les ramifications des bronches étaient également saines. La cavité droite de la poitrine contenait une moindre quantité d'eau, et le poumon n'offrait pas la moindre trace d'infiltration sanguine ou aqueuse. Mais le cœur nous fit voir enfin les causes de la maladie. Ce viscère avait acquis un volume environ triple de celui qu'il devait avoir ; l'oreillette droite et le ventricule gauche avaient spécialement un développement extraordinaire. Les parois du ventricule avaient plus d'un pouce d'épaisseur et se déchiraient avec une extrême facilité. Toutes les cavités étaient remplies d'un sang noir et de ces concrétions blanches qui indiquent la gêne de la circulation dans les derniers momens de la vie. Du reste aucune trace d'inflammation sur le cœur ou sur le péricarde ; et les gros vaisseaux de la poitrine ne présentaient aucune lésion. Dans l'abdomen, toutes les parties étaient en bon état : seulement la membrane interne de l'estomac était d'un rouge très-vif : et la glande prostate, qui avait acquis le volume d'un estomac de dinde, était beaucoup plus consistante qu'elle n'a coutume d'être. Elle paraissait cependant fort saine.

A combien de réflexions cette observation doit donner lieu ! Tous ceux qui ont vu le malade ont été trompés sur un cas qui se présente ordinairement avec grande évidence ; je dis tous, car, si M. B. *** a reconnu ou plutôt deviné une maladie du cœur, il s'est trompé en supposant que c'était une phlegmasie. N'est-il pas très-remarquable qu'avec une telle dilatation du cœur il n'y ait jamais eu ni palpitation, ni battemens tumultueux (si ce n'est les deux derniers jours), ni intermittence du pouls, ni rêves effrayans, ni réveil en sursaut comme cela arrive si ordinairement dans cette maladie? Comment expliquer encore les bons effets produits par les moxas qui avaient été appliqués dans la supposition d'une suppuration du poumon, et enfin comment comprendre l'absence constante de toute douleur interne, même durant les derniers jours où la plèvre était sûrement enflammée? Profitons des leçons de l'expérience, et répétons avec le père de la médecine : *Ars longa, vita brevis, experientia fallax, judicium difficile.*

STATISTIQUE MÉDICALE.

Relevé des tableaux de mortalité dressés par les douze municipalités de Paris, pour l'année 1815.

Le nombre des décès en 1815 est de. 21,549
Le nombre des décès en 1814 était de. 27,778
La différence en moins pour l'année 1815 est de 6,229

Le nombre des morts pendant 1815 se compose de
du sexe masculin 10,866. }
du sexe féminin 10,683. } 21,549

Dans ce nombre sont compris 175 suicides et 279 cadavres déposés à la Morgue ; savoir :
du sexe masculin. . 218 }
du sexe féminin. . . 61 } 279

Il faut distinguer dans le nombre des décédés ceux qui sont morts à domicile, savoir :
du sexe masculin. 7,225 }
du sexe féminin. . 7,235 } 14,460

Et ceux qui sont morts dans les hospices civils ; savoir :
du sexe masculin. 3,641 }
du sexe féminin. . 3,448 } 7,089

Il est mort pendant l'année 1815, 190 personnes de la petite-vérole ; savoir :
du sexe masculin. . 131 }
du sexe féminin . . 59 } 190

En 1814 le nombre des décédés de la petite-vérole était de. 534
La différence en moins pour 1815 est de 344
Les suicides se composent de 133 hommes.
42 femmes.
175

Le nombre des naissances pendant 1815 a été de 20,182 ; savoir :
du sexe masculin. . 10,435 }
du sexe féminin. . . 9,747 } 20,182

Les décès pendant 1815 ont été au nombre de. 21,549

Les décès ont donc excédé les naissances de. 1,367

Les maladies les plus remarquables, en raison du nombre des personnes qui en sont mortes, sont les suivantes :

Fièvres putrides ou adynamiques.	hommes	678	1338
	femmes	660	
Fièvres malignes ou ataxiques.	hommes	361	749
	femmes	388	
Fièvres indéterminées.	hommes	265	525
	femmes	260	
Phlegmasies cutanées.	hommes	348	684
	femmes	336	
Phlegmasies des membranes muqueuses.	hommes	1100	2250
	femmes	1150	
Phlegmasies des membranes séreuses.	hommes	115	279
	femmes	164	
Phlegm. du tissu cellulaire et des organes parenchymateux.	hommes	1071	2607
	femmes	1536	
Affections comateuses.	hommes	452	927
	femmes	475	
Affections spasmodiques.	hommes	623	1197
	femmes	574	
Affections nerveuses locales.	hommes	530	1080
	femmes	550	
Lésions organiques générales.	hommes	2292	4662
	femmes	2370	
Lésions organiques particulières.	hommes	661	1449
	femmes	788	
Inflammations gangreneuses.	hommes	57	178
	femmes	121	

Femmes mortes en couche.

de 15 à 20 ans.	4
de 20 à 25 ans.	11
de 25 à 30 ans.	12
de 30 à 35 ans.	12
de 35 à 40 ans.	11
de 40 à 45 ans.	7
TOTAL.	57

Parmi les décédés par suite de lésions organiques générales, on a remarqué un vieillard de 103 ans et une femme de 108.

Récapitulation des deux sexes.

	Masculin.	Féminin.	Totaux.
1 jour à 3 mois.	3163.	2029.	5192
3 mois à 6 mois.	191.	173.	364
6 mois à 1 an.	268.	319.	587
1 an à 2 ans.	503.	528.	1031
2 ans à 3 ans.	296.	306.	602
3 à 4 ans.	184.	194.	378
4 à 5 ans.	164.	168.	332
5 à 6 ans.	88.	111.	199
6 à 7 ans.	91.	102.	193
7 à 8 ans.	60.	55.	115
8 à 9 ans.	40.	58.	98
9 à 10 ans.	51.	47.	98
10 à 15 ans.	182.	182.	364
15 à 20 ans.	314.	266.	580
20 à 25 ans.	331.	447.	778
25 à 30 ans.	312.	396.	708
30 à 35 ans.	268.	388.	656
35 à 40 ans.	303.	396.	699
40 à 45 ans.	261.	417.	678
45 à 50 ans.	385.	480.	865
50 à 55 ans.	410.	412.	822
55 à 60 ans.	463.	436.	899
60 à 65 ans.	593.	548.	1141
65 à 70 ans.	490.	546.	1036
70 à 75 ans.	529.	539.	1068
75 à 80 ans.	380.	477.	857
80 à 85 ans.	226.	377.	603
85 à 90 ans.	84.	169.	253
90 à 95 ans.	17.	51.	68
95 à 100 ans.	1.	5.	6

OBSERVATIONS.

Quoique le nombre des décès en 1815 paraisse moins considérable que celui de 1814, puisqu'il donne 6229 individus de moins, la mortalité relative a été cependant plus forte, parce qu'en 1814 les armées étrangères avaient *fourni à elles* seules 2569 décès dans les hôpitaux militaires, et un nombre assez considérable à domicile, et parce que beaucoup d'habitans des campagnes

avaient reflué dans les faubourgs de Paris. En 1815, la population ordinaire a été réduite d'un cinquième et plus; par conséquent, proportions gardées, la mortalité a été plus considérable.

Quelques maladies ont été moins meurtrières en 1815 que l'année précédente ; ainsi :

Le typhus, qui a occasioné 414 décès en 1814, n'en a produit que 115 en 1815;

Les fièvres gastriques, qui avaient donné, en 1814, 229 décès, n'en ont donné en 1815 que 152 ;

Les fièvres muqueuses, 225 pour 1814, et seulement 113 pour 1815 ;

Les solutions de continuité n'ont été mortelles que pour 109 individus en 1815, tandis qu'en 1814 elles ont emporté 199 malades.

En comparant ce tableau avec celui que nous avons publié l'année dernière, on voit qu'en 1815 les fièvres putrides, adynamiques, ataxiques, les phlegmasies des membranes muqueuses et séreuses, les affections spasmodiques et nerveuses locales, les lésions organiques particulières et les inflammations gangreneuses, ont eu des terminaisons moins fâcheuses ou ont été moins nombreuses qu'en 1814, et que les phlegmasies cutanées, celles du tissu cellulaire, les affections comateuses et les lésions organiques générales, ont été plus fréquentes ou plus graves en 1815.

C. L. C.

(*Extrait du* Journal de Pharmacie.)

NOTICE *sur le bureau central d'admission dans les hospices civils de Paris.*

JADIS au milieu de Paris, un immense cloaque, sous le nom d'Hôtel-Dieu, recevait et engloutissait pêle-mêle les malades de toute espèce, de tout âge; on y confondait les aliénés avec les enfans et les femmes en couche; et il était reconnu que les anciens usages étant *toujours* les meilleurs, on ne devait rien changer à ces sages dispositions. Cependant un funeste esprit d'innovation, peut-être aussi la maudite philosophie ayant fait établir plusieurs autres hospices salubres et mieux disposés pour le traitement des maladies, il a bien fallu mettre quelque ordre dans la distribution des personnes qui demandaient à y entrer. On a reconnu d'abord qu'il était convenable de rassembler dans un même local certaines infirmités de même espèce, parce qu'elles exigent des soins semblables; en conséquence on a formé des hôpitaux spéciaux, comme celui de Saint-Louis, destiné aux maladies chroniques, aux ulcères, aux scrofules, aux maladies de la peau; celui des vénériens, etc.

On a encore senti la nécessité de réserver les hospices pour le traitement des malades, et de ne point les laisser encombrer par des fainéans valides qui, passant continuellement de l'un à l'autre, priveraient les infirmes des secours qui leur sont nécessaires. Pour y parvenir on a formé, dans un point central, un bureau où doivent se présenter toutes les personnes qui désirent être admises dans les hospices. Quatre médecins sont chargés de les visiter, de constater leur maladie, et de les diriger sur la maison où l'on peut les admettre, soit parce que leur maladie est de la nature de celles qu'on y traite, soit parce qu'il s'y trouve des places vacantes; car le mouvement journalier de tous ces établissemens est sans cesse sous les yeux des membres du bureau.

Cependant les cas de maladies très-graves ou d'accidens qui exigent de prompts secours ont été prévus, et tous les hospices reçoivent *par urgence* tous ceux de cette nature qui s'y présentent. Les avantages d'une semblable institution sont si évidens que je ne croirais pas devoir m'y arrêter si on ne les avait révoqués en doute dernièrement, faute, je pense, d'y avoir bien regardé. Je vais donc essayer de faire connaître quelques-uns des résultats accessoires produits par l'établissement d'un bureau central de visite et d'admission.

Les deux grands hôpitaux communs, l'Hôtel-Dieu et la Charité, étant surtout consacrés à l'enseignement clinique, les médecins du bureau central sont chargés de diriger vers ces maisons les malades qui présentent le plus d'intérêt sous le rapport de l'instruction et des progrès de l'art.

De plus, ces médecins sont chargés de donner

des consultations gratuites, soit verbales, soit par écrit, à tous ceux qui les sollicitent et dont les infirmités n'exigent pas un séjour dans les hôpitaux; c'est eux qui renvoient aux comités de bienfaisance pour des secours à domicile; qui ont la direction du traitement des teigneux; qui sont chargés de l'examen des aliénés, de leur placement; de la visite des infirmes ou incurables proposés pour les différens hospices. C'est à eux à constater le besoin des bandages, pessaires, suspensoires, etc., distribués gratuitement; à surveiller les indigens admis aux bains de Tivoli; à examiner et réduire, s'il y a lieu, les mémoires de soins, visites et médicamens pour les enfans orphelins à la charge de l'état, élevés dans les campagnes autour de Paris; à déterminer les secours pécuniaires accordés aux pauvres nourrices.

Tel est l'ensemble des objets de police médicale dont s'occupe le bureau central, sous les regards du conseil général de l'administration des hospices. Il n'est, je pense, aucun médecin qui ne doive sentir l'importance et l'utilité d'un tel établissement où se trouvent réunies tant de données dont l'hygiène publique ne peut manquer de tirer parti; tandis qu'il fournit les moyens de repousser les abus et de concilier la bienfaisance avec l'économie, en réservant aux seuls vrais malades les secours que leur destine la charité publique.

NOUVELLES DES SCIENCES.

Nouveau pyrophore.

M. Van-Mons écrit à la société philomatique qu'il a découvert un *pyrophore étincelant*, qui reste long-temps à s'éteindre, et dont on peut commodément se servir comme de briquet phosphorique ou feu portatif. On l'obtient en calcinant pendant une heure, à un feu sous-blanc, le mélange d'une partie d'alun calciné, de deux parties de sous-carbonate de potasse, et d'une demi-partie de noir de fumée. Ce phosphore paraît être composé de potassium et de sulfure de carbone. M. Van-Mons a rencontré ce sulfure dans la mine de mercure hépatique d'Iddrie.

Augmentation des œufs pondus.

M. Faure Biguet, dans une lettre adressée à M. Bosc, annonce que les œufs de lézard gris de La Cépède acquièrent quatre à cinq fois plus de volume depuis leur sortie de l'animal jusqu'au moment où ils éclosent; et que la coquille, d'abord fort mince, devient beaucoup plus épaisse et comme spongieuse. Il a également fait l'observation que la coquille des œufs de poules acquiert par l'incubation un poids quadruple et même quintuple de celui qu'elle avait avant; l'expérience sur laquelle il s'appuie, consiste à choisir deux œufs de même grosseur, l'un tout frais, l'autre couvé et près d'éclore, à les percer d'un petit trou pour y introduire une longue aiguille, au moyen de laquelle on détruit le plus possible leur organisation; enfin à les faire sécher à l'air libre, ce qui dure deux ans : ou, pour abréger, dans une étuve; et à les peser.

BIBLIOGRAPHIE.

Atlas médico-chirurgical *dédié à* Phil. Pinel, *par* S. P. Authénac, *médecin;* cahier in-folio, Paris, 1815; faisant suite au *Manuel médico-chirurgical* du même auteur. Deux vol. in-8°. Prix, 14 francs. Chez *Gabon*, place de l'École de Médecine; et *L. Colas*, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice.

En faisant connaître successivement les deux volumes dont se compose le corps de l'ouvrage de M. Authénac, nous lui avons donné beaucoup d'éloges, et nous croyons qu'il en doit recevoir encore davantage par le mérite qu'il a de réunir en un si petit espace les notions les plus importantes sur la nature et le traitement des maladies, et par la clarté avec laquelle tous ces détails sont enchaînés et décrits.

On peut sans doute trouver à redire à l'ordre

que l'auteur a admis dans la disposition des maladies ; car, en ce genre, quelque parti que l'on prenne, on ne saurait éviter à la fois tous les inconvéniens : toutefois il a fondé sa classification sur les *fonctions et leurs appareils*, parce que cette considération lui a paru essentiellement pratique. Les huit tableaux qui composent son atlas, sont destinés à montrer les rapports et les points de rapprochement, comme les différences des maladies.

Le premier tableau, formé de la première classe, comprend les maladies générales, divisées en trois sous-classes, qui sont : 1°. les fièvres ; 2°. les phlegmasies ; 3°. les maladies organiques.

Les maladies des organes du sentiment font la deuxième classe, qui se sous-divise pareillement en trois sous-classes : 1°. maladies des organes de la sensation; 2°. maladies des nerfs, conducteurs de la sensation ; 3°. maladies du centre sensitif, c'est-à-dire, du cerveau et de la moelle épinière.

La troisième classe, formée des maladies des organes de la locomotion, ne comprend que deux sous-classes : 1°. maladies du système musculaire ; 2°. maladies du système osseux. Un appendice au tableau des affections de cette classe est relatif aux amputations des membres, et me semble sortir du plan général de ces tableaux qui, ne présentant que des considérations sur l'état des maladies, ne doivent pas, dans un cas particulier, contenir des détails de traitement.

La quatrième classe est formée par les maladies des organes de la digestion, divisées en deux sous-classes : 1°. maladies des organes de la digestion préparatoire ; 2°. maladies des organes de la digestion proprement dite.

Classe cinquième, maladies des organes de la circulation, quatre sous-classes : 1°. maladies du cœur et de ses dépendances ; 2°. maladies des artères ; 3°. maladies des veines ; 4°. maladies du système capillaire.

Sixième classe, maladies des organes de la respiration, comprenant trois ordres : 1°. maladies du larynx et de la trachée-artère; 2°. maladies des parois et des cavités thorachiques; 3°. maladies du poumon.

Septième classe, contenue avec la précédente sur le même tableau : maladies du système lymphatique et du tissu cellulaire, formant un seul ordre.

Classe huitième, maladies des organes urinaires, deux sous-classes : 1°. maladies des reins et des uretères ; 2°. maladies de la vessie et de l'urètre.

Enfin, la neuvième classe, remplissant le huitième tableau, est composée des maladies des organes de la génération, comprenant deux sous-classes, qui répondent à chacun des deux sexes.

On comprend bien qu'à chaque sous-classe répondent des sections plus ou moins nombreuses; à celles-ci les genres; puis les diverses espèces; enfin toutes les variétés de chaque maladie. Le travail de M. Authénac nous paraît devoir être fort utile; il est de nature à être continuellement perfectionné, et les succès qu'il ne peut manquer d'avoir, mettront sans doute l'auteur en position d'en augmenter continuellement le mérite.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XV.) (21 Mai 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — Matière médicale à cette époque. (Suite.) — (Des esclaves médecins.)

Solam hanc artium græcarum (medicinam) nondum exercet romana gravitas, in tanto fructu.

(Plin. Hist. nat. Liv. XXIX. c. 1.)

Jules César, au rapport de Suétone (*Jul. Cæs. c.* 42), *accorda les droits de cité à tous les étrangers qui exerçaient la médecine* : Cependant la grossièreté romaine ne permit d'abord qu'à un très-petit nombre de ses compatriotes de s'appliquer à cet art : *paucissimi Quiritium attigére*, dit sur ce point Pline. Néanmoins tous les esclaves qui portèrent le nom de médecins ne doivent pas être confondus avec ceux dont j'ai parlé précédemment. Il faut remarquer surtout parmi eux deux frères, Antonius Musa et Euphorbe. Le premier, médecin d'Auguste, le guérit d'une maladie chronique du foie par l'usage de l'eau froide en bains et en boisson. Cette cure lui valut de grandes largesses, le droit de porter un anneau d'or, privilége qui fut étendu en sa faveur à tous ceux de sa profession, aussi-bien que l'exemption perpétuelle de tout impôt. De plus, le sénat lui fit élever une statue d'airain, qui fut placée à côté de celle d'Esculape. Musa fut considéré d'Horace et de Virgile ; l'un et l'autre en parlent dans leurs poésies. Son frère fut médecin du second Juba, prince qui cultiva les sciences naturelles, au rapport de Pline. C'est mal à propos qu'on a prétendu que Juba avait donné le nom de son médecin à la plante appelée Euphorbe : elle le portait déjà long-temps avant lui.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. mai au 10 inclusivement.

Fièvres non caractérisées	37
Fièvres bilieuses ou gastriques	40
Fièvres adynamiques ou putrides	4
Fièvres catarrhales	12
Phlegmasies internes ou externes	55
Phlegmasies des org. de la respiration	32
Phthisies pulmonaires	14
Dyssenteries	12
Ophthalmies	13
Apoplexies et paralysies récentes	3
Hydropisies et anasarques	6
Coliques métalliques	2
Varioles	1
Hydrophobie	2
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	120
Galeux	87
Total général	440

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Les maladies ont fidèlement représenté la disposition atmosphérique, et ont subi dans leur caractère autant de variations que la température elle-même.

Nous avons éprouvé, il y a un mois à peu près, durant quinze à vingt jours, des chaleurs continues et peu communes dans cette saison : les fièvres bilieuses sont devenues aussi fréquentes que dans le courant de l'été ou dans l'automne. Des vents violens se sont élevés, des pluies froides ont tout à coup abaissé la température ; et aussitôt on a vu un grand nombre de *pleurésies*, de *pneumonies*, de fluxions de poitrine enfin avec le caractère bilieux. Jamais peut-être les douleurs rhumatismales n'ont été plus communes ; les muscles du dos, des lombes, du cou, des épaules, ceux de la poitrine sont spécialement attaqués.

L'invasion de ces accidens est brusque : souvent elle se fait la nuit, et, après s'être couché bien portant, on se trouve le matin dans l'impossibilité de faire un mouvement qui ne soit pas douloureux. Le célèbre Boerhaave raconte qu'étant un matin dans son jardin botanique, il fut saisi, en se baissant, d'une cruelle douleur dans les lombes, se propageant aux parties intérieures, suivant, à ce qu'il lui semblait, la direction des uretères, et s'étendant jusqu'au pubis. Il crut d'abord qu'elle était occasionée par un calcul qui descendait des reins dans la vessie, et il espérait quelque soulagement de la sortie prochaine de cette concrétion ; mais le caractère rhumatismal de sa maladie devint bientôt fort tranché, et d'ailleurs il n'eut que trop le temps de l'étudier, puisqu'elle le retint pendant cinq mois dans son lit avec des tourmens continuels.

J'ai vu plusieurs *lombago* débuter ainsi, notamment sur un homme de vingt-six à vingt-huit ans, d'une constitution athlétique. — J'ai lieu d'espérer néanmoins que les suites n'en seront ni aussi graves, ni aussi longues que celles du *lombago* de Boerhaave. Je remarque à ce sujet que, dans la plupart des faits qui nous sont rapportés par les anciens médecins, il se trouve des choses extraordinaires qu'on ne voit plus guère de nos jours. Tant de maladies prodigieuses dont ils parlent ne se sont jamais offertes à personne de ma connaissance : cependant nous sommes à la source. Ne faisaient-ils pas eux-mêmes la plupart de ces merveilles ? Je répondrais qu'*oui*, si je ne craignais de leur manquer de respect.

Nous examinerons dans le numéro prochain les moyens de traitement de ces affections.

☉ Nouvelle lune, le 28.

Depuis le 11. mai jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{3}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 5 l. $\frac{11}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 19 d. $\frac{1}{10}$. — Le *minimum* de 1 d. $\frac{4}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 60 d. — Le *minimum* de 55 d. $\frac{1}{4}$

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

EAUX THERMALES DE NERIS.

M. Boirot-Desserviers, docteur médecin, membre de plusieurs sociétés savantes, nationales et étrangères, inspecteur en chef des eaux thermales, minérales de Néris, a l'honneur de prévenir le public qu'il fera l'ouverture de son établissement thermal à la fin du mois courant.

Nous croyons être utile à nos lecteurs en leur donnant ici l'extrait d'une notice qui nous a été communiquée par M. l'inspecteur.

« *Néris*, appelé en latin *Neria*, *Nera*, *Nerio-Magum*, est un bourg assez considérable, situé à cinq kilomètres de la ville de Mont-Luçon, département de l'Allier, à la tête du canal du Cher, sur la grande route de Moulins à Limoges, et immédiatement sur celle de Bourges à Clermont.

» Son territoire offre de toutes parts des tombeaux et des vestiges de monumens romains, qui prouvent que ce pays a été habité par ces anciens conquérans des Gaules ; et les propriétés de ses sources minérales étaient bien faites pour fixer le choix d'un peuple toujours attentif à s'établir là où de belles eaux servaient aux usages du luxe et à l'entretien de la santé.

» La position de Néris est aussi agréable que son air est salubre; son sol fertile est riche en productions minérales et végétales.

» Ses eaux minérales sont très-fréquentées ; plus de quatre cents personnes, riches ou aisées, s'y rendent annuellement de toutes les parties de la France, depuis le 25 mai jusqu'au 25 octobre. La facilité des grandes routes, le grand nombre d'auberges commodes, la délicatesse du service de table, la modicité du prix (puisqu'il n'excède pas six francs par jour), et les brillans succès des sources, semblent concourir pour y attirer les étrangers.

» Les eaux thermales s'élèvent avec force et abondance d'un vaste bassin, de forme ovale, gravé par M. le comte de Caylus, dans la planche 40, tome IV, de ses *Antiquités gauloises et romaines*. Elles sont gazeuses, alcalines, salines. Analysées par la savant professeur Vauquelin,

elles ont donné par chaque litre les substances suivantes :

Acide carbonique.	30	grains.
Gaz azotique.	6	
Gaz oxigène.	20	
Gaz hydrogène sulfuré.	6	
Carbonate de soude.	9	
Sulfate de soude.	6 $\frac{1}{2}$	
Muriate de soude.	4	
Carbonate de chaux.	0 $\frac{3}{4}$	
Silice.	10	
Matière animale.	30	

» Leur température est de 42, 40, 39 et 30 degrés de Réaumur.

» Le fond du bassin est tapissé très-abondamment d'un limon verdâtre dont l'utilité médicale est inappréciable. Ce limon est une cryptogame de Linnée, appelée *ulva thermalis*, représentée dans Vendelli, dans son traité *de Thermis patavïis*.

» Les eaux minérales de Néris, soit prises à l'intérieur, soit administrées à l'extérieur, sous forme de bain, de douche, de vapeurs et de boue, opèrent des cures étonnantes dans quelques maladies du foie, dans les embarras graveleux des reins et de la vessie, et les affections catarrhales de ces organes; dans les vomissemens chroniques, les tremblemens, paralysies générales ou partielles, et toutes les anomalies nerveuses, les douleurs vagues, les rhumatismes fixes, même les goutteux, toutes les maladies de peau, les engorgemens lymphatiques et scrofuleux des articulations, les fausses ankiloses, les roideurs, les contractions nerveuses, tendineuses et musculaires à la suite des entorses, luxations, fractures, dépôts ou blessures d'armes à feu, les flueurs blanches, les ulcères commençans à la matrice, la stérilité par atonie, la siphilis dégénérée, même avec exostose, les ulcères calleux ou fistuleux, quelques affections des organes de l'ouïe et de la vue.

» Le médecin inspecteur varie les formes d'administration d'après les indications; il y associe un régime convenable et les remèdes appropriés et auxiliaires.

» Par ses sollicitations et ses soins, un vaste terrain, couvert de ronces et de masures, a été acheté et transformé en une promenade magnifique; les restes d'un cirque romain de la plus grande dimension ont été déblayés, et forment au centre de ladite promenade un amphithéâtre tout-à-fait pittoresque et imposant; de belles plantations d'arbres indigènes et exotiques y prêtent déjà leur ombrage aux baigneurs. Enfin, jaloux d'être utile et agréable aux étrangers, M. l'inspecteur a établi dans sa maison un salon de lecture, une salle de billard, un salon de compagnie et une petite poste.

» Il a en outre introduit et appliqué dans l'emploi de ces bains tous les procédés adoptés jusqu'à ce jour; et bientôt cet établissement, qui naguère était à peine connu, rivalisera avec succès les plus fréquentés en France. Le gouvernement s'occupe très-sérieusement de son amélioration; de très-beaux plans sont sur le point d'être exécutés, et Néris devra ce bienfait au zèle et à la sollicitude sans bornes de M. le comte de la Vieuville, préfet de l'Allier. »

Empoisonnement *par l'ammoniaque* (alcali volatil), *inspirée pendant une attaque d'épilepsie. — Observation rapportée par M. le docteur* Nysten.

L'accident dont il s'agit ici est de nature à se répéter trop souvent pour qu'il ne soit pas du plus haut intérêt d'en faire connaître généralement les détails.

Un médecin, âgé de trente ans, d'une forte constitution, d'un tempérament sanguin, était sujet depuis plusieurs années à des accès d'épilepsie, pour lesquels il suivait, depuis neuf mois, un traitement empirique.

Un matin, après avoir déjeuné avec du chocolat, il eut un accès en présence du portier de sa maison. Cet homme, apercevant sur la cheminée un petit flacon qui contenait de l'ammoniaque, et présumant que c'était à ce liquide qu'on avait recours pour faire cesser les mouvemens convulsifs, en mouilla à plusieurs reprises le

coin d'un mouchoir qu'il appliqua contre les narines du malade, et qu'il introduisit dans sa bouche. Deux gros d'ammoniaque furent ainsi employés; on peut croire qu'il s'en est perdu un, et qu'un seul tout au plus a été introduit tant dans les narines que dans la bouche; mais il est permis aussi de soupçonner que le portier, qui pouvait avoir vu ce que l'on voit tous les jours dans les rues, des épileptiques avaler d'assez fortes doses de liqueur d'Hoffmann, aura cru pareillement pouvoir verser l'alcali de la même manière dans la bouche de ce malheureux.

Quoi qu'il en soit, l'accès fut long : dès que le malade eût repris connaissance, il ressentit une douleur brûlante depuis la bouche jusqu'à la région de l'estomac, et une gêne très-grande dans la respiration. Il avala de son propre mouvement un grain d'opium, et fit faire une potion avec le kermès dont il ne put prendre qu'une très-petite partie. M. le docteur Chrestien, qui le visita d'abord en l'absence de M. Nysten, le trouva dans un état d'irritation et de souffrance extraordinaire, pouvant à peine avaler, respirant avec beaucoup de difficulté, faisant entendre une espèce de râle à chaque mouvement inspiratoire. On appliqua des sangsues au cou sans produire aucun soulagement. Une émulsion ordonnée pour boisson excitait de la toux avec expectoration de mucosités abondantes. M. Nysten ne le vit que le lendemain à sept heures du matin. La nuit avait été sans sommeil : la face était altérée, la respiration fréquente, pénible, stertoreuse. Un liquide séreux coulait par intervalles des cavités nasales, et l'air ne pouvait en aucune manière les traverser. La soif était très-vive, et la déglutition fort difficile. Le malade toussait et expectorait beaucoup de matières muqueuses. La toux et l'expectoration étaient surtout provoquées par l'arrivée de la boisson dans l'arrière-bouche; il ne passait que très-peu de liquide dans l'œsophage. Une livre au moins de mucosités, mêlées d'émulsion, avait été rendue pendant la nuit. La voix était basse, faible, la parole fatigante et entrecoupée, à cause de l'état de la respiration. On voyait une petite escarre noire à la partie moyenne de la lèvre inférieure, et une autre au sommet de la langue. La surface de cet organe était blanche. Le voile du palais, ses piliers, les amygdales et la paroi postérieure du pharynx étaient d'un rouge foncé. La luette était rétractée et recouverte d'une couche muqueuse blanche. Les amygdales paraissaient à peine engorgées. Le malade éprouvait une chaleur brûlante à la gorge, dans la poitrine et à l'estomac. Il avait rendu un peu d'urine rouge. Un dévoiement chronique, qu'avait entretenu le remède empirique dont il faisait usage, était supprimé; la peau était chaude et sèche, le pouls petit, fréquent et faible; les facultés intellectuelles dans leur état naturel.

M. Nysten fit appliquer un large vésicatoire sur le sternum, comme révulsif, conseilla des lavemens émolliens, et fit continuer la boisson émulsionnée qu'on administrait avec un biberon.

Le soir, l'état était le même, à la faiblesse près qui était augmentée. Le malade, à l'aide du biberon, avalait un peu de liquide, mais trop peu comparativement au besoin qu'il en avait. M. Nysten, de concert avec M. Chrestien, recommanda d'insister sur les lavemens adoucissans avec le bouillon de veau; mais on ne put en donner aucun, le liquide ressortait avec force du rectum au moment de son introduction. La nuit se passa dans les mêmes souffrances. Le malade, qui connaissait parfaitement son état, se livrait au désespoir.

Le lendemain, grand affaiblissement. Le vésicatoire avait détaché l'épiderme, mais n'avait pas provoqué de sécrétion séreuse. On en avait appliqué deux autres aux environs du premier, qui ne produisirent pas plus d'effet. L'oppression extrême, l'augmentation du râle, avec menace de suffocation, la petitesse et la dépression du pouls qui était à peine sensible, tout annonçait une prochaine agonie. Cependant le malheureux conservait toute sa raison : il était tourmenté d'une soif dévorante, et l'on ne pouvait néanmoins faire parvenir que très-peu de liquide dans l'estomac. Pour le soulager du moins, M. Nysten introduisit une sonde élastique dans l'œsophage par la narine gauche, et s'en servit pour injecter de l'émulsion dans l'estomac, à l'aide d'une petite seringue. Il

essaya inutilement d'administrer des lavemens au moyen d'une semblable canule introduite dans le rectum : le liquide était repoussé avec force, sans doute par la contraction spasmodique des gros intestins. A dix heures le pouls était insensible : à onze le malade expira.

Examen cadavérique. Les membranes du cerveau étaient saines et présentaient seulement quelques adhérences entre l'arachnoïde et les granulations cérébrales, dites glandes de *Pacchioni*, que l'on trouve à l'extérieur du sinus longitudinal supérieur. La pulpe cérébrale était injectée comme on l'observe dans la plupart des sujets sanguins. Il n'y avait que quelques gouttes de sérosité dans les ventricules latéraux. La *corne d'Ammon* du côté gauche était beaucoup plus consistante que celle du côté droit et que les autres parties du cerveau qui répondent aux ventricules ; c'est surtout à la partie de la *corne d'Ammon*, qui aboutit à la cavité digitale, que sa consistance était remarquable. La protubérance annulaire était aussi plus consistante que dans l'état ordinaire. La base du cerveau et le cervelet paraissaient parfaitement sains. La membrane muqueuse des fosses nasales était partout d'un rouge intense, et recouverte d'une couche albumineuse membraniforme qui bouchait les narines en avant.

La langue ne présentait d'autre altération que la petite escarre dont il a été fait mention. Les papilles muqueuses de sa base étaient très-développées ; le voile du palais, ses piliers et toute la muqueuse de l'arrière-bouche, d'un rouge intense ; la luette, comme racornie, était couverte d'une couche muqueuse. La face antérieure de l'épiglotte était saine ; mais la face postérieure et l'entrée de la glotte étaient très-rouges et recouvertes d'une fausse membrane. Toute la muqueuse de la trachée-artère et des bronches était d'un rouge vif, et tapissée par endroits d'une couche membraniforme : on en voyait des portions jusque dans les ramifications bronchiques. Les poumons étaient crépitans en devant, mais leurs parties postérieures étaient gorgées de sang, ce qui pouvait être survenu après la mort. Le péricarde contenait peu de sérosité ; le cœur, assez volumineux, n'offrait rien d'extraordinaire.

La membrane muqueuse œsophagienne présentait quelques stries d'un rouge vif ; on en voyait de semblables dans celle de l'estomac, suivant la direction des fibres musculaires. Le duodénum était sain. Il existait une petite invagination vers le milieu du jéjunum. La membrane muqueuse de cet intestin et celle de l'iléum présentaient diverses plaques rouges ; les gros intestins étaient sains. La vessie urinaire était très-rétractée, et présentait vers le trigone vésical quelques traces de phlogose. Tous les autres viscères étaient sains.

M. Nysten fait remarquer que les faits prouvent que le malade a succombé à une inflammation très-aiguë de la membrane muqueuse du larynx et des bronches, causée par l'ammoniaque, et que l'on peut comparer à un CROUP aigu. C'est par la violence de l'inflammation, et non par la suffocation ou l'asphyxie, que le malade a péri. M. Vauquelin ayant pensé que l'inspiration prompte d'une vapeur acide, comme l'acide muriatique ou la vapeur du vinaigre, pourrait, dans un cas semblable, sauver le malade ; M. Nysten observe avec raison que passé les premiers momens, et lorsque l'inflammation est déjà survenue, les vapeurs acides ne peuvent que l'augmenter. On doit alors se borner aux antiphlogistiques et aux dérivatifs.

Un fait analogue, rapporté par M. le baron Percy, prouve jusqu'à quel point la vapeur d'ammoniaque peut être dangereuse. Un enfant étant monté sur un marche-pied pour prendre un flacon de cette substance, tomba en le tenant. Le flacon se brisa, et l'enfant, qui se trouva la tête plongée dans le vapeur ammoniacale, mourut à l'instant, suffoqué par cette vapeur.

NOTICE *sur le quinquina saccharin, préparé par* PESTIAUX, *pharmacien, rue de Sèvres,* n°. 2, *Carrefour de la Croix-Rouge, à Paris.*

« LES modes d'emploi du quinquina connus jusqu'à ce jour, se réduisent à six, savoir : la poudre, la décoction, le sirop, l'extrait, la teinture et le vin.

» Le quinquina en substance agit avec bien plus d'efficacité que sous toute autre forme. Ce serait donc la meilleure manière d'en faire usage, s'il ne produisait pas quelquefois des effets contraires à ceux qu'on en attend. Quelques personnes ne peuvent avaler la poudre ; beaucoup de malades la rejettent.

» Les autres préparations de quinquina ne présentent pas toujours les résultats que les médecins s'en promettent, parce qu'elles ne réunissent pas toutes les vertus de la poudre.

» Il était donc à désirer qu'on trouvât une méthode nouvelle, à l'aide de laquelle on rendît le quinquina d'un usage plus facile et exempt de tout inconvénient. Le *quinquina saccharin* paraît remplir cette indication. Il contient les principes extractifs et résineux du quinquina, combinés avec une proportion de sucre égale à celle de la partie ligneuse qui en a été soustraite ; de sorte qu'une once de *quinquina saccharin* représente la même quantité de quinquina en nature. Le sucre sert à unir intimement la résine avec l'extrait, et à rendre le médicament plus aisé à prendre. Cette solubilité du *quinquina saccharin* rend son action prompte et énergique sur l'économie animale ; et, comme il peut être donné à des doses très-élevées, cela doit lui assurer, dans de certaines circonstances, une supériorité marquée sur le quinquina lui-même.

» Le *quinquina saccharin* mêlé avec le vin, dans les proportions d'une once par livre et demie de ce véhicule, composera un médicament meilleur que le vin de quinquina préparé d'après les méthodes connues jusqu'à ce jour.

» Le Codex de Paris prescrit de faire le vin fébrifuge en mettant infuser à froid, pendant huit jours, une once de quinquina dans une livre et demie ou une bouteille de vin rouge ; de remuer, et de filtrer ensuite.

» Parmentier, dont les travaux ont constamment eu pour but les progrès de la pharmacie, ayant remarqué que ce vin fébrifuge s'altérait et s'aigrissait au bout de peu de temps, proposa de remplacer le quinquina en poudre par la teinture, et d'en mêler depuis neuf gros jusqu'à quinze sur chaque livre et demie de vin. La teinture de quinquina, d'après son procédé, se prépare en mettant diriger à chaud six parties d'alcohol à vingt degrés sur une de quinquina en poudre. (Cette teinture déchoit d'un sixième par filtration.)

» Le vin fébrifuge fait de cette manière ne s'altère point, il est vrai ; mais il ne répresente point celui du Codex ; car, outre qu'il faudrait employer cinq onces de teinture par bouteille de vin, ce médicament, à part la somme prodigieuse d'alcohol qu'il contiendrait, ne serait-il pas encore entièrement semblable au vin de quinquina du Codex, parce que six onces d'alcohol ne suffisent point pour dissoudre tous les principes contenus dans une once de quinquina ?

» Ces motifs doivent donc faire donner au *quinquina saccharin* la préférence sur la poudre ou sur la teinture du quinquina pour la préparation du vin fébrifuge, puisque le sucre qu'il contient contribue à garantir le vin de toute altération de la part des principes extracto-résineux du quinquina.

» Chaque kilogramme de *quinquina calisaya*, jaune royal (1) (*Cinchona cordifolia*, Mutis), convenablement traité et épuisé par l'alcohol et par l'eau, m'ayant donné les produits suivans.

	Poids nouveaux.		*Poids anciens.*	
Matière résiniforme,	» 12 décagr.	5 gram.	» liv.	4 onces.
Extrait,	» 25	»	»	8
Ligneux,	» 62	5	1	4
Total. .	1 kilogram.	«	2 liv.	»

Chaque kilogramme de quinquina saccharin contient,

	Poids nouveaux.		*Poids anciens.*	
Matière résiniforme,	» 12 décagr.	5 gram.	» liv.	4 onces.
Extrait,	» 25	»	»	8
Sucre,	» 62	»	1	4
Total. ,	1 kilogramme.		2 liv.	»

(1) D'après le Mémoire de M. Vauquelin, cité plus haut, ce quinquina est un de ceux dont les effets fébrifuges doivent être plus marqués, puisqu'il précipite en même temps le taninn, la colle animale et l'émétique.

Note du Rédacteur. Nous ne connaissons point encore d'exemples de l'efficacité du quinquina saccharin : cette préparation nous semble néanmoins bien entendue, et nous croyons qu'on peut en retirer d'assez grands avantages pour devoir tenir compte à M. Pestiaux de l'avoir fait connaître.

BIBLIOGRAPHIE.

Essai d'un Cours élémentaire et général des Sciences physiques, *par* F. S. Beudant, *sous-directeur du Cabinet de minéralogie particulier du Roi*, *professeur de physique en l'Université royale*, etc. — *Partie physique*. 1 vol. in-8°. de plus de six cents pages, avec treize planches gravées. Chez Tilliard, rue Haute-Feuille; et Croullebois, rue des Mathurins. — Prix, 7 fr. 50 c., et 10 fr. par la poste.

Cet ouvrage est la première partie d'un Traité élémentaire et général des sciences physiques. Les parties de *chimie* et *d'histoire naturelle*, qui y font suite, se vendront chacune séparément, et paraîtront bientôt successivement. « Bien convaincu, dit M. Beudant, que les cours des sciences ordonnés dans les colléges royaux ont moins pour objet de faire des savans que de préparer les jeunes gens à entrer dans le monde, et à y prendre un état, je me suis toujours moins attaché, dans mes leçons, à faire approfondir aux élèves telle ou telle partie des sciences physiques, qu'à leur exposer les principes fondamentaux qui pouvaient leur servir de guide dans la suite, soit pour se former eux-mêmes des occupations agréables et utiles, soit pour éclairer leurs travaux et leurs spéculations de quelque genre qu'elles puissent être. »

Ce peu de mots indique l'esprit dans lequel cet ouvrage est composé. L'auteur expose d'abord, en quelques pages, la différence qui se trouve entre les sciences *mathématiques* et les sciences *physiques*: les premières s'occupent des rapports entre les grandeurs des corps prises idéalement, figurées dans l'espace, ou considérées dans les forces qui peuvent solliciter les corps. Les secondes ont pour objet l'étude des corps eux-mêmes, celle de leurs propriétés, et l'observattion des divers phénomènes qui résultent de leurs actions réciproques. Il énumère rapidement les différentes parties de ces deux principales classes.

L'ouvrage est divisé en huit livres : le premier est consacré à l'exposition des notions préliminaires, et des phénomènes généraux que présentent les corps suivant les diverses conditions de leur existence. Dans le second, l'auteur traite des *corps solides*, de leurs propriétés, et des mouvemens dont ils peuvent être agités. Les propriétés, l'équilibre et le mouvement des *corps liquides* forment l'objet du troisième livre. Des discussions semblables sur les fluides aériformes ou gaz remplissent le quatrième, où sont exposées toutes les lois de la vibration de l'air, et par conséquent les merveilles du son et de l'acoustique. Le calorique et les modifications qu'il introduit dans les corps de toute espèce sont le sujet du cinquième; comme la lumière, avec toutes ses lois et ses modifications fait celui du sixième. Enfin les sept et huitième livres traitent de l'électricité et du magnétisme ou des propriétés de l'aimant.

Tous les détails qui se rattachent à ces titres principaux sont exposés avec brièveté, mais avec clarté. En citant les résultats les plus saillans de l'application du calcul aux objets qu'il avait à traiter, l'auteur, conformément à son plan, s'est souvent dispensé de donner des démonstrations qui supposent ordinairement des connaissances trop élevées, et sont inintelligibles aux élèves, toujours plus satisfaits par les preuves palpables tirées de quelque expérience facile à faire. — M. Beudant s'attache spécialement à faire contracter aux jeunes gens l'habitude d'observer par eux-mêmes, et, pour cela, il choisit de préférence ses exemples parmi les phénomènes qu'on rencontre à chaque pas, et fait ensuite connaître comment ils sont liés avec ceux qui se présentent moins communément.

Il enseigne encore à son lecteur à construire lui-même à peu de frais, et avec tout ce qui se trouve habituellement sous les mains, les appareils propres aux expériences nécessaires pour l'intelligence des faits. Il appelle toujours l'attention sur les diverses applications des sciences aux arts, et aux usages de la vie. Cet ouvrage, en un mot, n'est point destiné aux savans de profession, mais me paraît être la meilleure introduction possible

à l'étude des sciences physiques, et même en contenir l'exposition la plus claire et la plus complète pour toutes les personnes qui n'en font pas l'objet spécial de leurs études, ou qui n'y sont point encore initiées.

NÉCROLOGE.

Depuis quelques mois la médecine a fait à Paris de nombreuses pertes. Une des plus cruelles est celle de M. le docteur Bayle, médecin du Roi et de l'hôpital de la Charité, mort à quarante-deux ans, à la suite d'une maladie lente, qui, depuis long-temps, ne laissait aucun espoir à ses amis.

M. Bayle, né aux environs de Digne en Provence, s'était distingué de bonne heure dans ses études. Destiné d'abord au barreau, les événemens politiques le portèrent à s'appliquer à la médecine. Après avoir été pendant quelque temps employé dans nos armées, il vint compléter son instruction à Paris. Presque aussitôt qu'il se livra à la pratique, il obtint une confiance qui paraîtrait extraordinaire, si l'on n'avait égard qu'à ses avantages extérieurs, mais qui se trouvait bien justifiée par son mérite réel et ses grandes lumières. Dès qu'on avait surmonté la prévention que pouvaient inspirer un peu de gaucherie et une singulière timidité, on reconnaissait à M. Bayle un esprit vaste et très-orné, un sens droit, une rare perspicacité, un jugement parfait. Sa conversation douce et insinuante était pleine d'agrément, et il savait l'assaisonner d'une manière fort piquante; ayant surtout l'art de faire que ses interlocuteurs fussent toujours contens d'eux-mêmes, ce qui probablement est le véritable secret de l'amabilité. A ces qualités, il joignait, comme citoyen, comme époux, comme père, des vertus solides, qui le rendront éternellement regrettable à ceux qui ont pu l'apprécier. Il était très-pieux, mais avec tant de douceur et d'indulgence qu'on n'eût pas craint de l'être ainsi soi-même. Ne s'abusant point sur les suites de sa maladie, il en calculait les chances avec une égalité d'âme qui ne s'est pas démentie un seul instant. « J'ai la satisfaction, disait-il, de ne pas ajouter le moins du monde à ma maladie par mon impatience. » Il a prévu et il a pourvu à toutes les particularités relatives à l'éducation de ses enfans ou au sort de sa digne compagne, et il s'est endormi aussi tranquille qu'il avait toujours vécu.

M. Bayle s'était livré depuis plus de quinze ans, avec une persévérance infatigable, à l'anatomie pathologique. Il s'est occupé spécialement de deux genres de maladies, la *phthisie pulmonaire*, et les *maladies cancéreuses*, dont il a du moins beaucoup éclairé le diagnostic et l'histoire, s'il n'a pu malheureusement y trouver un remède qu'on ne peut guère attendre que du hasard. Il a publié, depuis quelques années, un ouvrage sur la *phthisie*, fruit de recherches faites sur plus de neuf cents cadavres de poitrinaires; il laisse, achevé, un *Traité des Maladies cancéreuses*, qui formera trois volumes in-8°. On lui doit encore plusieurs articles du *Dictionnaire des Sciences médicales*, et divers mémoires; un entre autres sur la pustule maligne.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XVI.) (1er. Juin 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — Matière médicale à cette époque. (Suite.) — (Des esclaves médecins.)

Non rationalem, jussi, sed tonsorem, acciri.

(Ammian. Marcel. Lib. II.)

Les esclaves qui exerçaient la médecine à Rome acquirent promptement des fortunes considérables. Plusieurs d'entre eux consacrèrent de très-grosses sommes à des monumens publics. On a trouvé des inscriptions dans lesquelles on donne à quelques-uns les titres de médecins *oculistes*, *cliniques*, *vulnéraires*, etc.

Si l'on songe à l'avilissement de leur condition, on ne s'étonnera pas du luxe de vêtemens que les derniers d'entre eux affichaient quelquefois. Ammien Marcellin raconte que l'empereur Julien ayant demandé quelqu'un pour lui couper les cheveux, et voyant entrer un homme somptueusement habillé, le renvoya, en lui disant : *Je n'ai pas demandé un grand seigneur, mais un barbier.*

Plusieurs hommes de familles romaines considérables s'appliquèrent enfin à la médecine, quoique le nombre des esclaves qui l'exerçaient fût toujours très-grand. Pline nomme plusieurs Romains distingués attachés comme médecins à la personne des empereurs, dont ils recevaient de très-fortes sommes annuelles à titre d'appointemens.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 mai au 20 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	37
Fièvres bilieuses ou gastriques.	44
Fièvres adynamiques ou putrides.	8
Fièvres ataxiques.	1
Fièvres catarrhales.	16
Phlegmasies internes ou externes.	44
Phlegmasies des org. de la respiration.	30
Phthisies pulmonaires.	17
Dyssenteries.	13
Ophthalmies.	10
Apoplexies et paralysies récentes.	7
Hydropisies et anasarques.	13
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	101
Galeux.	20
Total général.	361

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Je pourrais me contenter de répéter ce que j'ai dit à ce sujet dans le dernier numéro; car la température a été la même, c'est-à-dire qu'elle a présenté tout autant de variations, et que les influences en ont été pareilles. Un jour ou deux de beau temps se sont intercalés avec des temps continuellement froids et humides. Le thermomètre est communément le matin à quatre ou cinq degrés Réaumur (six et sept deg. centigr.); dans l'après-midi il marque douze et quatorze degrés Réaumur (quatorze et dix-huit deg. centigr.); des vents pénétrans, des pluies froides ajoutent aux désagrémens d'un temps aussi peu convenable au mois de mai.

Les fièvres bilieuses, les fluxions de poitrine, c'est-à-dire les pleurésies et les pneumonies bilieuses, sont très-communes; les douleurs rhu-

matismales ne le sont pas moins, et, sous ce rapport comme sous celui de l'état atmosphérique, le tableau de la constitution n'a point changé.

J'ai promis, dans le numéro précédent, de dire quelque chose du traitement de ces douleurs rhumatismales dont on est subitement saisi, et qui se prolongent quelquefois *avec des cris et des grincemens de dents* pendant des mois, ou même des années.

L'invasion brusque de ces douleurs, au milieu de la santé la plus parfaite, peut déjà faire présumer que la cause en est locale. Presque toujours aussi le traitement local suffit pour les dissiper.

En général ce traitement consiste à produire sur la peau une irritation, ou du moins une excitation vive par quelque moyen que ce soit. Ainsi des frictions sèches avec une étoffe de laine, ou avec une brosse, devant un feu vif et clair; des applications irritantes, comme l'ammoniaque, la teinture de cantharides, les vésicatoires enfin. — Les bains de vapeurs, soit aqueuses, soit sulfureuses, sont dans ce cas un remède souverain; mais les vapeurs aqueuses détendent, amollissent la peau, la rendent plus sensible à l'impression du froid : ce que ne produisent pas les vapeurs sulfureuses éminemment toniques. Souvent les bains aqueux ne réussissent point : il est même des douleurs que très-fréquemment ils exaspèrent : telle est celle qu'on nomme sciatique, parce qu'elle suit le trajet du nerf sciatique. On ne saurait croire, quand on ne l'a pas essayé, combien la simple application d'une pièce de laine autour de la cuisse peut soulager une sciatique.

Quel que soit le moyen qu'on emploie, on ne doit point en différer l'usage; car nos organes s'habituent au mal, puis semblent ne plus pouvoir s'en passer. Il est encore très-remarquable que ces incommodités se guérissent par d'autres douleurs qu'il faut exciter seulement dans une partie différente : comme si la douleur pour laquelle nous avons tant d'aversion nons était néanmoins indispensable. Est-il sûr au demeurant que ce besoin de sensations vives que la nature manifeste si souvent, ne pût être épuisé par des sensations voluptueuses? Les avantages de cet échange valent sûrement bien la peine d'y rêver.

☾ Premier quartier, le 3.

⊙ Pleine lune, le 10.

Depuis le 20 mai jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{2}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 8 l.

Le *maximum* du thermomètre a été de 18 d. $\frac{1}{10}$. — Le *minimum* de 5 d. $\frac{6}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 95 d. $\frac{1}{4}$ — Le *minimum* de 80 d.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Perte de la faculté de voir *à peu de distance, par suite d'une attaque de paralysie; par Sir* Everard Home. (*Journ. of Scien. and Arts*, N°. 1.)

« On ne connaît encore aucun fait qui se rapporte aux lésions de la faculté que possèdent les yeux de s'accommoder aux distances des objets à voir. Je rapporte le suivant dans l'espoir d'éveiller l'attention des physiologistes. Je pense que les cas nombreux d'affections paralytiques fourniront beaucoup d'occasions d'observer des particularités analogues à celles-ci.

» Un *gentleman* eut une attaque d'apoplexie à cinquante-trois ans : il fut pendant quatre jours dans un état léthargique. Au bout de trois semaines, il pouvait voir ceux qui le servaient assez bien pour les distinguer. Il était complètement paralysé du côté droit; la paupière de ce côté était fermée, et l'angle de la bouche retiré en haut. Il avait perdu la parole et ne voyait point de l'œil gauche, quoique cet organe parût dans l'état naturel. L'ouïe et le goût étaient bons. En trois mois de temps il devint capable de marcher pendant deux heures sans s'arrêter. Son visage avait repris son apparence ordinaire, si ce n'est que la paupière supérieure du côté droit n'était pas entièrement relevée. Il ne pouvait distinguer les objets de près, et se trouvait hors d'état de lire. Cependant il voyait une épingle sur le plancher à la distance de dix pieds, et l'apercevait quelque temps avant qu'aucun de ses domestiques pût la distinguer, quoiqu'ils la cherchassent. Cette particularité le porta à s'adresser à son chirur-

gien, M. Cave, pour savoir comment il pouvait voir à cette distance un aussi petit objet qu'une épingle, tandis qu'il ne pouvait lire les papiers publics. M. Cave m'en ayant parlé, je déclarai que le malade avait perdu la faculté d'ajuster ses yeux pour de petites distances, et je recommandai de s'assurer si la chose avait lieu pour les deux yeux à la fois, ou pour un seul.

» Des expériences furent faites en conséquence sur chaque œil séparément; on en couvrait un, tandis qu'on plaçait un papier écrit devant l'autre; on mettait d'abord le papier près des yeux, puis on l'éloignait; mais les lignes d'impression étaient également indistinctes pour les deux yeux. »

Réflexion du Rédacteur.

Une expérience que j'ai faite depuis plusieurs années, se lie très-bien avec le fait rapporté par sir Everard Home, et peut conduire à en trouver l'explication. En voici les détails.

En fermant un de vos yeux, portez attentivement l'autre sur un objet de petite dimension, éloigné de vingt ou trente pieds : placez alors dans la direction du rayon visuel un papier écrit, à la distance d'environ deux pieds de l'œil; vous remarquerez que, si le regard continue d'être tendu vers le premier objet, les lettres écrites sur le papier paraîtront confuses, et qu'au moment où l'on voudra les voir, il se passera dans le globe de l'œil un mouvement quelconque, dont on a soi-même la conscience, et qui ne peut cependant avoir pour objet de changer la direction du rayon visuel, puisque le papier écrit est interposé précisément dans la ligne droite que forme ce rayon.

On peut faire la même épreuve au moyen d'un corps transparent, d'une vitre, par exemple, sur laquelle on colle un petit fragment de papier écrit; en regardant alors avec attention un objet éloigné, puis en le faisant coïncider avec le papier dans le rayon visuel, on obtiendra les résultats que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire, qu'alternativement l'objet éloigné ou les caractères appliqués sur la vitre deviendront distincts ou confus à la vue, suivant que l'œil se portera sur l'un ou les autres, quoiqu'ils soient placés dans la même ligne droite.

On doit conclure de ceci, qu'il se passe à l'intérieur du globe de l'œil des mouvemens quelconques dont l'effet est d'accommoder instantanément cet organe de façon qu'il aperçoive à des distances différentes entre elles. Peut-être ces mouvemens frapperaient-ils un observateur.

Un autre phénomène, qui sans doute est lié à celui-là, est celui par lequel la vue devient momentanément confuse : cet état, qu'il est facile de produire en regardant avec les deux yeux à la fois, peut aussi être produit en regardant d'un seul œil, et doit dépendre de mouvemens intérieurs analogues à ceux dont j'ai parlé tout à l'heure.

Je n'ai pas besoin de dire que, si les deux yeux étant ouverts on veut faire la première expérience dont j'ai parlé, l'un des deux yeux exécute au moment où l'on veut regarder le corps intermédiaire un très-grand mouvement; mais ce mouvement, destiné à faire rencontrer les deux axes visuels dont le point de réunion se trouve changé, n'a rien de commun avec celui que j'ai eu l'intention de faire remarquer dans l'intérieur du globe de l'œil.

Extrait *des observations météorologiques faites à la Rochelle, pendant le mois d'avril dernier, par M.* Pinet, *maître en chirurgie.*

Thermomètre centigrade. — Plus grande chaleur 16 degrés, les 6, 29 et 30; plus grand froid, 0, les 15 et 16.

Baromètre de Torricelli. — Plus haute élévation, 28 p. 3 lig.; plus grand abaissement, 27 p. 3 lig., le 9.

Hygromètre de Saussure. — Plus grande humidité, 98 degrés; plus grande sécheresse, 60 deg.

Udomètre et atmidomètre du père Cotte. — Quantité d'eau tombée, 41 lignes; évaporation, 40 lig.

Température. — Humide et tempérée, fraîche au matin.

État du ciel. — Serein, parfois couvert ou pluvieux le matin.

Beaux jours 13, de pluie 6; de couverts 5; de variables 6; de brume 2, les 8 et 26; de grêle et neige 1, le 14; de tonnerre 1, le 25; de grand vent 8; de vent modéré 6.

Les vents ont soufflé 10 fois N. E., 10 f. S. E., 12 f. S., 30 f. N. O., 6 f. O. N. O., 18 f. S. O., 4 f. E. N. E.

État agricole. — La température a favorisé la végétation et la talle des blés; les prés et la vigne qui demandent du chaud, commencent à pousser; les arbres fruitiers sont en pleine fleur; les légumes siliqueux échappés à la gelée sont beaux, et promettent une abondante récolte.

Depuis quelques mois, plusieurs chevaux sont morts de maladie vermineuse. Nombre de troupeaux de moutons ont été atteints de cachexie, et en sont morts.

Maladies régnantes. — La variation de la température nous a donné des points de côté très-douloureux, et quelques affections catarrhales; en général peu de maladies.

Les enfans ont été atteints de maladies éruptives à la tête et au visage.

Défaut de conformation singulier du coeur; *observation rapportée par M.* Nathan Young, *Esq.* (*Journal of Sciences and Arts.* N°. 1.)

Un cultivateur, âgé de quarante-neuf ans, d'un tempérament sanguin, entra à l'infirmerie royale d'Édimbourg, le 25 décembre dernier, pour une éruption nommée, par les médecins anglais, *eczema mercuriale*, survenue après l'application d'onguent de nitrate mercuriel. Le pouls était fréquent, vif, intermittent et très-variable; la chaleur naturelle. Le malade se plaignait de grande faiblesse et d'affaiblissement du sens du toucher; il était très-pâle. Les remèdes employés furent des préparations antimoniales avec l'opium et la salsepareille, le quinquina, les acides minéraux; un régime nourrissant et de l'air froid. Par ces moyens, l'affection cutanée se guérit promptement; mais l'irrégularité du pouls continua avec la dépression des forces: cependant le pouls devint bientôt plus régulier et plus fort. Le 14 janvier, le malade eut un violent accès de fièvre avec toux, difficulté de respirer, malaise général, sensibilité augmentée, et douleur dans l'hypocondre droit, de manière à faire supposer une affection de foie. L'état fébrile fut dissipé par le régime antiphlogistique; mais les autres symptômes continuèrent et s'aggravèrent jusqu'au 23, que le malade mourut sans qu'on s'y attendît.

A l'ouverture du corps, on vit que la cavité de la plèvre contenait environ seize onces d'un fluide sanguinolent; la partie supérieure du poumon de ce côté offrait les traces d'une inflammation récente. La poumon gauche adhérait en entier à la plèvre costale; mais les adhérences paraissaient anciennes.

Le péricarde contenait dix onces d'un fluide rouge et trouble, avec quelques fragmens d'albumine coagulée flottans. La portion de membrane séreuse qui recouvre l'appendice de l'oreillette droite, et une portion de la paroi antérieure de cette cavité, indiquoient une inflammation récente, aussi bien que la portion correspondante du péricarde. Le cœur avait environ deux fois le volume qu'il devait avoir, pour un homme dont la stature était de cinq pieds six pouces. Débarrassé des vaisseaux et des caillots qui s'y trouvaient en abondance, il pesait vingt-huit onces et quarante-quatre grains. Les deux oreillettes formaient une grande et même cavité, par suite de la dilatation du trou ovale; les colonnes de cet orifice étaient très-apparentes, et l'ouverture avait trois pouces et demi de diamètre. Les veines cave et pulmonaire étaient élargies en proportion de ces cavités. La valvule d'Eustachi, ainsi que la grande veine coronaire, étaient beaucoup plus larges que dans l'état ordinaire, car le doigt index y pénétrait facilement. Les parois de cette cavité étaient fort minces en proportion de ses dimensions. La grandeur du ventricule pulmonaire (droit) et l'épaisseur de ses parois étaient en rapport avec celle de tout le cœur: son orifice avait deux pouces et demi de diamètre. La valvule tricuspide était ossifiée en plusieurs points, et

dans d'autres fort épaissie ; l'artère pulmonaire, beaucoup plus ample que l'aorte, et dépassant la mesure ordinaire : ses valvules semi-lunaires complètement ossifiées laissaient une ouverture irrégulière et fort resserrée.

Le ventricule aortique était de grandeur ordinaire, mais ses parois avaient beaucoup plus d'épaisseur qu'elles ne devaient en avoir; son ouverture avait un pouce et demi de diamètre ; la valvule mitrale était dans l'état naturel, les valvules semi-lunaires un peu épaissies ; l'aorte et toutes ses branches dans un état parfaitement naturel.

L'abdomen contenait environ seize onces d'un fluide jaunâtre. Le foie était pâle, mais ni plus dur ni plus volumineux qu'à l'ordinaire; les autres viscères ne présentaient rien de particulier.

L'aspect de ces désordres intérieurs ayant fait rechercher avec soin l'histoire de cet homme, avant son admission dans l'hospice, on apprit que, depuis dix-huit ans, il avait eu à plusieurs reprises des fluxions de poitrine ; que, quatre ans avant sa mort, il avait éprouvé une attaque d'apoplexie qui l'avait privé de toute sa vigueur accoutumée, et lui avait laissé une sensation d'engourdissement dans tout le corps. Cette particularité fit regretter de n'avoir pas examiné le cerveau, où probablement on aurait reconnu quelque désordre. On apprit encore que jamais sa peau n'avait été livide, et qu'on n'avait jamais rien remarqué qui pût faire soupçonner une maladie de cœur, excepté cet état particulier du pouls, qui avait été attribué à l'action du mercure. La chaleur du corps, qui avait été souvent mesurée, variait de 97 à 101° Fahrenheit (37° à 38°,4 du ther. centig.) le thermomètre étant placé sous l'aisselle. Il se plaignait souvent de froid aux pieds, mais son corps ne présentait jamais un froid morbide.

A la suite de cette observation, M. N. Young en rappelle une analogue, citée par Morgagni (*De Sed. et Caus. morb. Epist. XVI*, 12 et 13). Puis, considérant que la *maladie bleue* n'a jamais existé chez le sujet dont il s'agit, il pose plusieurs questions relatives à la cause de cette affection, et finit par demander s'il est possible d'assigner les symptômes pathognomoniques d'une altération semblable, c'est-à-dire d'une dilatation complète du trou ovale, avec un rétrécissement de l'artère pulmonaire, et un accroissement considérable du cœur.

Il résulte de cette observation même, que les signes en sont très-équivoques, et que, si l'attention la plus scrupuleuse peut faire soupçonner une altération du cœur ; dans ce cas, comme dans la plupart des autres, il est imposible de déterminer positivement l'espèce de cette affection.

Mémoires et Rapports *sur les fumigations sulfureuses appliquées au traitement des affections cutanées, et de plusieurs autres maladies; par* J. C. Galès, *docteur-médecin de la Faculté de Paris.* Imprimés par ordre du gouvernement.

Les maladies de la peau, cet horrible fléau qui de tout temps a fait le désespoir des malades et la honte de la médecine, en enrichissant néanmoins les médecins ; les maladies de la peau ont donc enfin un remède ; ce remède est le soufre en vapeurs, et c'est M. Galès qui en a indiqué l'usage. Il est difficile de parler sans enthousiasme de faits aussi merveilleux que les guérisons de ce genre, dont nous avons été témoins avec tous les médecins qui ont voulu les constater. Ces faits sont attestés par un grand nombre de commissaires choisis parmi les hommes les plus habiles et les plus recommandables de la Faculté de Paris.

C'est pour le traitement de la gale que M. Galès eut d'abord l'idée d'employer ce moyen ; les succès en furent prompts et décisifs. Il fut bientôt démontré qu'aucun autre traitement ne pouvait entrer en comparaison avec celui-là, soit pour la promptitude, soit pour *l'innocuité,* soit pour l'économie. En terme moyen, le nombre des fumigations nécessaires, pour compléter la guérison de la gale, a été de treize; et l'on peut en prendre deux, ou même quatre, par jour. L'excitation produite sur la peau, et la transpiration abondante causée par ce moyen, éloignent toute idée de répercussion ou de métastase de la maladie : des femmes en-

ceintes, des enfans en bas âge n'en ont éprouvé aucune incommodité. Enfin on consomme, dans chaque fumigation, huit grammes de soufre sublimé, à 90 centimes le kilog., c'est-à-dire les mille grammes, et deux briquettes de terre à trois fr. le cent. Il est donc évident que l'adoption de la méthode de M. Galès, dans tous les hôpitaux et par toutes les administrations, aurait des avantages inappréciables, sans compter ceux qui résultent de la possibilité d'éviter, si l'on veut, le séjour dans les hopitaux, puisque ce moyen n'exigeant l'emploi d'aucun autre médicament, le galeux peut venir à une heure convenable prendre sa fumigation et retourner à ses travaux, avec d'autant plus de sécurité, qu'on est à peu près certain que les moyens de contagion sont détruits dès la première.

Mais la guérison de la gale n'est pas la chose la plus merveilleuse, puisqu'on l'obtenait, quoique ce fût avec moins de facilité; mais ces horribles dartres dont tant de malheureux de toutes les conditions sont couverts, que pouvait contre elles la médecine? souvent rien du tout. Le recueil de mémoires qui fait l'objet de cet article contient les détails de la guérison de malades dont l'aspect hideux est représenté dans des gravures fidèles. Nous avons vu nous-mêmes ces malades avec les commissaires chargés de constater leur état, et ils sont tous guéris. Presque tous néanmoins avaient inutilement essayé tous les remèdes ordinaires, dirigés souvent par les médecins les plus exercés.

Le premier rapport dont il s'agit ici est signé par MM. Ant. Dubois, Pinel, Tartra, Esparron, Bouillon-Lagrange; le second, par MM. Percy, J.-J. Leroux, Richerand et Dupuytren; le troisième enfin, par M. J.-J. Leroux, Ant. Dubois, Pinel et Dupuytren. La conclusion générale de tous ces rapports est l'efficacité constante et prompte des fumigations contre la gale, et généralement contre les affections chroniques de la peau, et leurs avantages, comme auxiliaire, du moins, dans beaucoup de cas de rhumatismes de gouttes chroniques, et même de paralysies. Dans ces dernières affections néamoins, les succès sont loin d'être constans, bien qu'ils aient été quelquefois extraordinaires, et que l'*innocuité* soit toujours la même.

On peut juger, d'après ce que nous venons de dire, des avantages que promet l'application générale de cette méthode de traitement et des motifs qui portent le gouvernement à en favoriser l'extension. S. Ex. le ministre de l'intérieur écrit en conséquence à tous les préfets, pour les inviter à la faire admettre dans tous les grands établissemens. A sa lettre est jointe une note dans laquelle le ministre déclare que M. le docteur Galès, ayant seul le droit de se servir de ces appareils, consent néanmoins à ce que les administrations des hospices et autres établissemens de charité emploient ces appareils pour la guérison des malades. Il offre de fournir, sur la demande de MM. les préfets, des appareils conformes en tout à ceux dont il fait usage, à raison de 450 francs pour chaque appareil. Il demeure rue Sainte-Anne, n°. 59.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire philosophique et médicale des causes essentielles immédiates ou prochaines des hémorragies; *par* D. Latour, *docteur en médecine, médecin honoraire et ci-devant en chef de l'Hôtel-Dieu d'Orléans*, etc. Deux vol. in-8°. A Orléans, 1815. — Prix, 12 fr. 50 cent., et 16 fr. par la poste.

Cet ouvrage, essentiellement pratique, est formé de la réunion d'environ mille observations d'hémorragies de toutes espèces, rangées dans un ordre méthodique. Le but principal que l'auteur s'y propose, est de faire ressortir les causes prochaines des hémorragies; car, suivant son opinion, la connaissance de cette espèce de cause est essentielle pour traiter convenablement ces accidens. J'oserai avant tout, réclamer contre le reproche beaucoup trop général adressé par M. Latour à l'école actuelle de Paris, de dédaigner l'étude des causes prochaines ou déterminantes des maladies. En éloignant les exagérations auxquelles de jeunes gens enthousiastes se sont abandonnés,

Il ne me semble pas qu'on puisse, même pour les accidens dont il s'agit, trouver de quoi autoriser un tel reproche : la division des hémorragies en *actives* et *passives*, universellement adoptée dans l'école de Paris, et admise par M. Latour lui-même, n'est-elle pas fondée sur la cause prochaine générale de ces accidens ? Mais convenons d'ailleurs que cette nécessité de pénétrer *la cause déterminante* n'est heureusement point aussi nécessaire pour la plupart des autres maladies qu'elle semble l'être à M. Latour pour les hémorragies. Par malheur il existe une telle confusion dans le langage qu'on emploie généralement dans ces discussions, que nous ne pouvons guère espérer y porter de clarté, circonscrits comme nous le sommes dans un espace si resserré : en effet, d'abord, faut-il nommer *cause prochaine* d'une hémorragie l'ouverture par laquelle le sang s'échappe, ou le mouvement vital par lequel ce fluide est poussé vers cette ouverture ? On donnerait d'excellentes raisons pour l'un ou pour l'autre de ces deux partis, et M. Latour avait bien des motifs pour réunir ces deux ordres de considérations dans l'étude qu'il a faite des causes prochaines : étendra-t-on cette dénomination de *cause prochaine* à l'agent mécanique ou vital qui a produit une lésion, comme ferait un instrument vulnérant, ou les progrès d'un cancer, etc. ?

Je laisse seulement entrevoir ce sconsidérations, que je ne puis développer faute d'espace, et je crois en avoir dit assez pour montrer sur combien de points j'aurais à donner ou à demander des éclaircissemens, avant de pouvoir faire à M. Latour la moindre concession sur ses reproches. Ce serait encore bien autre chose si je faisais l'application de ce que je viens de dire à quelques maladies, comme les fièvres, par exemple, dont la cause prochaine me paraît si parfaitement inconnue, malgré les hypothèses innombrables qu'on a formées sur ce point. — N'en pourrais-je pas dire autant des maladies nerveuses, etc. ? — Mais le lecteur me saura bien plus de gré de m'occuper directement de l'ouvrage de M. Latour, et j'aurai bien plus à y gagner moi-même.

Ce savant médecin a classé sous neuf titres généraux toutes les *causes prochaines et immédiates* de l'hémorragie.

1°. *Le sang hémorragique*, ses altérations, sa quantité, son mouvement, *ou propre* ou communiqué ;

2°. *L'ouverture hémorragique*, avec ou sans solution de continuité ;

3°. *La dérivation*, ou le mouvement qui porte le sang des parties voisines vers un vaisseau ouvert ;

4°. *Le mouvement fluxionnaire*, qui me semble être la même chose que ce qui précède ;

5°. *La fièvre hémorragique*, ou le mouvement général dont l'hémorragie peut être la cause aussi bien que l'effet ;

6°. *La congestion* ou l'accumulation du sang dans une partie ;

7°. *La sympathie hémorragique*, ou la correspondance en vertu de laquelle une partie répand du sang par suite de l'affection d'une autre ;

8°. *La gêne de la circulation* ;

9°. Enfin, *l'atonie des solides et l'altération du sang*.

« Ces neufs différens objets (dit M. Latour), sont les principales causes d'où émanent d'une manière immédiate les effusions sanguines et tous les phénomènes qn'on voit les préparer, les précéder, les signaler, les accompagner et les suivre. »

Peut-être, en embrassant ainsi l'histoire entière des hémorragies, eût-il été utile de s'arrêter aux grandes considérations relatives à l'âge, au sexe, à la constitution, qui me semblent d'une haute importance, et forment ce qu'on appelle les *causes éloignées* ou prédisposantes.

Quoi qu'il en soit, notre auteur considère isolément chacun des titres de chapitre que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire qu'il expose à cette occasion tous les faits qui s'y rapportent : il en a banni presque toujours les discussions, et se borne à citer des observations. Cette manière de procéder a un avantage immense sur toutes les autres; car, en supposant même qu'on se trompât dans l'induction que l'on tire d'un événement, le fait lui-même étant indépendant de ses con-

séquences, conserve toujours un intérêt dont s'enrichirait un ouvrage vicieux par son plan.

Un grand nombre des observations rapportées par M. Latour ont été recueillies par lui-même ; et l'on peut dire qu'elles présentent toutes un grand intérêt, soit par le choix que l'auteur en a fait, soit par la manière dont il les fait valoir en les rapprochant conformément à leurs analogies. On ne saurait payer un assez grand tribut d'éloges à un habile praticien qui trouve, au milieu de ses nombreuses et pénibles occupations, le temps suffisant pour rassembler et réunir en système les fruits de son expérience. M. Latour tient plus qu'il ne promet en intitulant son ouvrage, *Histoire des causes*, etc. Il donne en effet l'histoire des *hémorragies* elles-mêmes ; et son livre sera toujours dorénavant un de ceux qu'il deviendra le plus essentiel d'étudier et de méditer pour connaître ces accidens redoutables.

Qu'il nous soit permis, en finissant, d'associer nos plaintes à celles de M. Latour, sur la perte déplorable de son fils, jeune médecin, glorieuse victime de son dévouement pour nos soldats malades : partageant déjà l'honorable réputation de son père, et sujet éternel de regrets pour ses condisciples et ses émules, aussi bien que pour sa famille.

BAINS DE VAPEURS.

L'usage fréquent et les bienfaits multipliés des eaux minérales et des bains de vapeurs, ayant suggéré au directeur des pompes à feu de Paris de tirer parti des moyens qu'offrent ces établissemens pour cet objet, il a formé au Gros-Caillou un appareil qui réunit tous les avantages qu'on peut désirer, dans l'intention de mettre les effets salutaires de ces bains à la portée de tout le monde.

Éclairé par l'expérience des médecins qui l'ont secondé dans cette entreprise, le directeur a perfectionné et simplifié les appareils de ces bains, tant sous le rapport des douches que sous celui des vapeurs, fomentations et fumigations, de telle manière qu'il peut les administrer à des prix moins élevés et avec une célérité si grande, qu'à chaque instant du jour toutes les personnes peuvent en obtenir dès quelles se présentent, et dans un isolement parfait.

Cet établissement, conçu dans des vues d'humanité, met à la portée de tout le monde des remèdes auxquels les gens peu fortunés ne pouvaient avoir recours. Le directeur prévient même MM. les médecins et chirurgiens, et toutes les administrations de bienfaisance, qu'il aura égard à leurs recommandations pour ceux qui ne pourraient encore payer les prix modérés de chaque bain.

Cet établissement, qui comprend les bains ordinaires, est dans l'enceinte même de la pompe à feu du Gros-Caillou.

Sondes et instrumens de gomme élastique.

Réclamation.

M. Delamotte, gendre et successeur de M. Teytaud, se plaint qu'une dame Blanchet cherche à lui nuire dans le public par des annonces captieuses ; il déclare en conséquence que la fabrique d'instrumens de gomme élastique, perfectionnés par M. son beau-père, est en pleine activité, et n'a jamais cessé de l'être, rue J.-J. Rousseau, n°. 18, vis-à-vis la grande poste aux lettres.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XVII.) (11 Juin 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — (Dioscoride.)

Non in verbis facultatem nostram æstimetis, sed potiùs adhibitam rebus cum peritiâ curam. Etenim plurima visu ipsi exactissimè cognovimus. (Dioscor. Præfat.)

Padonius ou *Pedacius Dioscoride*, d'Anazarbe en Cilicie, était, selon toute apparence, contemporain de Pline l'ancien, et vivait par conséquent sous Néron et Vespasien. Il a écrit six livres de *matière médicale* en grec peu correct, car il était de la province qui donna lieu, dit-on, d'inventer le mot de *solécisme* pour désigner les fautes de langage des habitans de *Soli*, l'une des principales villes de ce pays.

L'ordre qu'il suit dans son ouvrage est déterminé par les propriétés qu'il attribue aux diverses substances, et il confond ainsi les végétaux, les animaux et les minéraux. Il ne parle d'ailleurs le plus souvent que des propriétés de ces substances sans les décrire, ce qui jette une obscurité quelquefois impénétrable, particulièrement sur sa botanique. Néanmoins, jusques au seizième siècle, Dioscoride fut à peu près le seul guide que l'on connût dans l'étude des plantes. Quoiqu'il n'en ait cité dans son livre qu'environ six cents, c'est-à-dire, une centaine de plus que Théophraste, on a cru long-temps que presque tous les végétaux y étaient compris.

Dioscoride décrit une sorte de distillation en parlant de la manière d'extraire le *vif-argent* du cinabre; et encore le *pisselœon*, ou la poix liquide de la résine. Il a décrit aussi l'art de former la *céruse* par l'action du vinaigre sur le plomb. Enfin, s'il a quelquefois cédé aux superstitions du temps où il vivait, comme on le voit à l'occasion *des pierres d'hirondelles, des amulettes* qu'il recommande, etc., du moins doit-on convenir qu'en général sa marche est très-sage, et qu'il mérite d'être rapproché des meilleurs auteurs de l'antiquité.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 20 mai au 30 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	51
Fièvres bilieuses ou gastriques.	57
Fièvres adynamiques ou putrides.	6
Fièvres muqueuses.	1
Fièvres catarrhales.	4
Phlegmasies internes ou externes.	40
Phlegmasies des org. de la respiration.	29
Phthisies pulmonaires.	13
Dyssenteries.	8
Ophthalmies.	9
Apoplexies et paralysies récentes.	6
Hydropisies et anasarques.	5
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	118
Galeux.	28
Total général.	375

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Froid et humidité: voilà l'état de la température; rien qui rappelle la saison où nous sommes ou plutôt où nous devrions être. — Beaucoup de personnes ont fait du feu depuis quinze jours. Nous pourrons encore cette année vérifier l'exactitude du proverbe populaire qui promet quarante jours de pluie de suite quand il a plu le jour de *Saint-Médard*, 8 juin. Il a plu le jour où l'on fête ce malencontreux saint. Presque partout des observations réelles ou supposées ont donné naissance à des proverbes analogues. En Angleterre, le saint qui fait ainsi pleuvoir a sa fête vers le milieu du mois de juillet.

On ne voit presque pas d'affections bien caractérisées, si ce n'est des fièvres bilieuses ou gastri-

triques : le plus grand nombre des malades souffrent de malaises, de dérangement de la digestion, de fièvres intermittentes irrégulières, de ces douleurs contusives des membres, qu'on nomme courbatures. Quelquefois un vomitif soulage ; le plus souvent il n'existe pas d'indication précise de ce remède, et l'éréthisme général doit empêcher d'y recourir. — Il est plus commun de voir ces indispositions céder par l'effet de légers purgatifs répétés, comme sont des bouillons d'herbes chaque matin, pris sans mélange ou avec addition de deux gros de sulfate de potasse ou d'autant de crème de de tartre rendue soluble par le mélange de l'acide boracique, etc. En plus d'un cas néanmoins les malades se sont bien trouvés de ne boire autre chose, durant quelques jours, qu'une forte décoction de racine de chiendent.

☽ Dernier quartier, le 17.

Depuis le 1er. juin jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{4}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 9 l. $\frac{11}{21}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 17 d. $\frac{1}{10}$. — Le *minimum* de 5 d. $\frac{4}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 100 d. — Le *minimum* de 80 d. $\frac{1}{4}$.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Rapport de médecine légale *sur une plaie pénétrante du ventre, avec issue des viscères abdominaux.*

Le 19 mars dernier, le nommé Jean-Jacques Bellet, charbonnier, âgé de dix-huit ans, et de forte constitution, ayant reçu deux coups de couteau, je soussigné, etc., après l'avoir fait coucher sur le dos, dans un lit, ai observé et fait ce qui suit, assisté de deux chirurgiens piémontais, résidens à Briançon.

Première blessure : 1°. Une ouverture légèrement oblique de haut en bas, et de droite à gauche, de vingt à vingt-quatre lignes de longueur, placée à droite et au-dessus du tiers supérieur du pont-levis de sa culotte ; 2°. une seconde coupure au-devant de sa chemise, ayant les mêmes dimension et direction ; 3°. une plaie pénétrante de l'abdomen, un peu moins grande, et située au cinquième inférieur du bord *externe* du muscle droit abdominal du côté droit, avec hernie de deux tiers, à peu près, de l'ileum et une petite portion de l'épiploon.

Deuxième blessure : La culotte présente une boutonnière franche de cinq à six lignes de longueur, faite à un pouce du bord de la fente de la poche droite. La cuisse offre une plaie superficielle de même dimension, située au-dessous du grand trochanter droit.

Pansement du ventre. 1°. J'ai lavé les viscères remplis de charbons, avec un peu d'eau tiède, et j'ai procédé à leur réduction aisée ; 2°. voyant une grande plaie sanglante, avec plus grand écartement en dedans, j'ai fait un point de suture un peu lâche pour prévenir une nouvelle sortie de ces organes, et favoriser l'expulsion du sang épanché dans l'abdomen ; 3°. j'ai mis un gâteau de charpie sur la plaie, plus trois compresses doublées en quatre, et j'ai soutenu le tout par un bandage de corps garni d'un scapulaire, et de deux sous-cuisse.

Pansement de la cuisse. J'ai agglutiné les deux lèvres de la plaie avec un morceau de taffetas d'Angleterre ; elle s'est cicatrisée sans autre secours. Nous avons prescrit la position déclive de la plaie, un grand repos, une potion antispasmodique, l'eau d'orge miellée, un lavement, et une saignée de dix onces.

Le 20, le malade a passé une nuit assez tranquille, a eu peu de soif et de légères coliques. On lui a fait une seconde saignée de neuf à dix onces ; il a pris une potion fondante, avec un sixième de grain de tartrite de potasse antimonié, et un lavement. Il a rendu quatre selles abondantes, et une autre plus forte par l'effet du lavement. Le malade a continué la même boisson, et a pris plusieurs bouillons maigres. Ayant trouvé le ventre tendu, et l'appareil étant tout imbibé de sang, je l'ai levé et j'ai pansé la plaie avec un digestif simple et mis un cataplasme émollient sur tout le ventre. Le soir, même pansement, boisson, lavement, et potion anodine.

Le 21, le malade n'a éprouvé que des légères coliques dans la nuit et un peu de soif, le ventre est légèrement tendu, il y a un suintement de sérosité purulente. J'ai coupé le point de suture, afin de favoriser la sortie du pus. Même traitement et régime.

Le 22, Bellet a rendu deux selles naturelles; le gonflement a disparu, point de coliques ni soif. Même pansement, deux lavemens, une limonade, des soupes très-légères et des pruneaux cuits. Le malade ayant voulu se lever, il est resté évanoui pendant demi-heure; mais il a repris connaissance dès qu'il a été recouché. Dès ce jour-là, la santé de Bellet s'est confirmée de plus en plus, et la suppuration a été toujours louable; la quantité excédait près de deux tiers ce qu'en pouvait fournir la plaie extérieure. J'ai pansé le malade trois fois par jour, et lui ai prescrit un régime de moins en moins sévère jusqu'au 25 au soir.

Le 26, j'ai supprimé le cataplasme, et n'ai pansé que matin et soir. Le malade s'est levé de nouveau, et ne s'est recouché que trois heures après, sans être fatigué. Il a continué de rester levé un peu plus chaque jour jusqu'au 31 mars.

Le 1er. avril, il s'est manifesté un engorgement d'un pouce d'étendue à la partie droite de la plaie externe, avec une diminution sensible de la matière; j'ai appliqué un cataplasme émollient bien chaud, et du digestif simple à la place du cérat. Le soir, la suppuration a été plus abondante et l'engorgement moindre. J'ai continué de panser ainsi le malade jusqu'au 9 suivant. A cette époque, la justice m'ayant demandé un second rapport sur la position de ce blessé, j'ai déclaré que *sa plaie serait cicatrisée dans dix à douze* jours, ou du trente-un au trente-troisième jour de sa blessure. Voici les conclusions de mes deux rapports.

Première conséquence. Vu la configuration de ces deux plaies, l'effusion libre et abondante du sang, et l'absence de toute échymose aux environs des bords de ces deux plaies, je pense qu'elles ont été obliquement produites d'avant en arrière, et de gauche à droite, par un instrument piquant et tranchant.

Deuxième conséquence. J'estime, 1°. que le nommé Bellet aurait pu se livrer à un travail moins actif que celui de charbonnier dès le 2 d'avril, ou le seizième jour de ses blessures; 2°. qu'il pourrait exercer l'état de cordonnier, de tailleur ou tout autre analogue moins pénible que le sien, sans encourir le moindre danger dans le cours de sa vie; 3°. enfin, que ce jeune homme ne pourra qu'un mois après toute cicatrisation faite se livrer à son métier de charbonnier, étant obligé de porter toujours un bandage compressif et élastique sur cette partie faible de l'abdomen, en ayant la sage précaution d'éviter tout effort (1).

1°. La gastroraphie était-elle nécessaire pour prévenir une nouvelle sortie de ces viscères, surtout le malade étant robuste, dans le vin, et indocile? 2°. La position inclinée presque sur la plaie était-elle rationelle? pour favoriser l'épanchement de quatre à six onces de sang répandu dans l'abdomen, dont tout l'appareil fut imbu le lendemain? 3°. Pouvais-je obtenir le rapprochement des deux lèvres de la division dans ce genre de plaie longitudinale comme dans les transversales, en couchant le blessé sur le dos, son bassin enfoncé et ses deux extrémités, c'est-à-dire la tête et les pieds élevés, afin, disait-on, de prévenir l'adhérence des intestins sur la cicatrice? 4°. La solution de continuité ayant eu lieu sur l'insertion des feuillets aponévrotiques, des muscles obliques et transverses, pouvais-je compter sur le développement des bourgeons charnus comme dans la division des muscles, et obtenir une cicatrisation sans écartement des lèvres de la plaie? 5°. Enfin, pouvais-je mieux concilier, par ma dernière conséquence, les intérêts des deux parties avec ma religion et mon honneur?

Toujours exempt de tout acte de faveur, de passion, de cupidité, mais non d'erreur, je désire soumettre ma conduite à la censure publique. D'après ce, j'ai l'honneur de vous prier de vou-

(1) Les charbonniers, comme les sept huitièmes des habitans des campagnes, s'attèlent aux ramasses pour porter, en hiver, les denrées à la ville, afin de pouvoir donner tout leur temps au travail de la campagne durant les quatre mois de beau temps que nous avons dans ce pays.

loir bien faire consigner ce rapport dans la *Gazette de Santé*, et d'y faire les réflexions que vous croirez convenables.

J'ai l'honneur d'être, etc.

PENSENS, D. M. P.

Briançon, ce 27 mai 1816.

Réflexions du rédacteur de la Gazette.

CE que je dois dire se réduit à approuver la conduite de M. le docteur Pensens dans tous les points.

Il est presque toujours nécessaire de faire quelques points de suture aux ouvertures des parois abdominales pour en rapprocher les bords : la mobilité de ces parois ne permettant pas de les contenir avec des bandelettes agglutivatives. M. Pensens a prudemment agi en faisant cette suture assez lâche pour ne point s'opposer à l'écoulement des fluides épanchés. Il a mieux fait encore en coupant les fils lorsque l'engorgement survenu au bout de quelques jours lui en a fait sentir la nécessité.

C'était le cas ici dans les pansemens de couvrir la plaie, surtout tant qu'elle a été pénétrante, d'un linge très-fin, sur lequel on applique les bourdonnets. En usant de cette précaution, on n'a point à craindre que quelque portion de charpie pénètre dans le ventre ou elle pourrait causer de grands accidens.

La position déclive donnée au malade me paraît très-rationnelle, puisque c'était la seule qui pût favoriser la sortie du sang et des autres fluides épanchés ; la crainte qu'on alléguait d'une adhérence entre la cicatrice intérieure et l'instestin ne pouvait être d'aucune considération : 1°. parce que, quelque position qu'on eût fait prendre au blessé ; le ventre étant toujours rempli, attendu la mollesse et la mobilité de ses parois, on n'eût point évité le contact de la partie blessée et de l'intestin, et par conséquent leur adhérence ; 2o. parce que ces adhérences entre les parois enflammées d'une des cavités et les parties qui s'y trouvent contenues sont le moyen à l'aide duquel la nature consolide toujours les cicatrices de ces blessures.

Nota. Des observations récentes ont prouvé que lorsque les individus survivent long-temps à ces sortes d'accidens, les adhérences qui d'abord avaient souvent beaucoup d'étendue et de consistance, diminuent peu à peu, et finissent même par disparaître entièrement.

Enfin M. le docteur Pensens, dans son rapport, s'en étant tenu à l'exposition fidèle des faits, et les ayant fait connaître sans les embarrasser d'hypothèses hazardées ou d'explications déplacées, nous semble avoir rempli son devoir de témoin fidèle et de médecin consciencieux.

OBSERVATIONS *sur l'emploi du vin de kinkina.*

C'est au moment où une température australe nous soumet aux influences les plus débilitantes, que je crois pouvoir d'autant plus confirmer, par quelques-unes de mes observations personnelles, la supériorité du *vin fébrifuge*, qu'elles sont conformes à la saine doctrine et à celles des plus célèbres praticiens. S'il est vrai, comme le disait Asclépiade, que la puissance du vin surpasse celle des dieux, que ne doit pas être celle de ce nectar uni à la divine écorce, l'un des moyens les plus héroïques que l'on puisse opposer aux maux de l'humanité?

J'ai eu mainte occasion de m'en convaincre, non-seulement en France, mais en Allemagne, en Espagne, en Italie, où mon service de médecin en chef des hôpitaux les plus considérables de l'armée, m'a très-souvent donné lieu d'observer les merveilleux effets du vin fébrifuge de quinquina.

Ses succès sont incontestables dans le traitement des fièvres intermittentes, adynamiques, ataxiques pernicieuses, vulgairement connues sous les noms de fièvres d'accès, fièvres putrides ou malignes. Mais il est encore d'autres cas où cette précieuse préparation n'est pas moins recommandable. Je me borne à en rapporter ici trois exemples entre beaucoup d'autres.

Je fus appelé, l'année dernière, à donner des soins à M. Liefquin, attaché à la maison de S. A. S. Mgr. le prince de Condé, âgé d'environ

cinquante-six ans ; d'une complexion grêle. A la suite d'une superpurgation et d'une transpiration supprimée, le malade avait été frappé d'apoplexie. Malgré l'urgence du péril, on ne lui avait encore fait prendre que de l'*orge perlé*. Cependant, après un traitement plus rationnel et convenable à son état, à la fin du premier septénaire, il se manifesta des symptômes de fièvre ataxique ou maligne. Mais telle était la prostration des forces, la dépression d'un pouls concentré, grêle et misérable, que la nature affaissée se montrait rebelle à l'action des vésicatoires et des stimulans les plus diffusibles. Elle ne se ranima que par l'administration de ce vin éminemment tonique, non pourtant sans laisser le malade dans un état hémiplégique, effet ordinaire d'une méthode de traitement trop tardif ou insignifiant.

Madame veuve Grivet, de Cologne, âgée d'environ soixante-huit ans, s'est tellement bien trouvée de l'usage du *vin fébrifuge tonique*, que consumée depuis cinq mois par une fièvre lente, accompagnée de toux sèche, de difficulté de respirer, d'une grande faiblesse d'estomac, elle semblait avoir une tendance inévitable, sinon à la phthisie pulmonaire, du moins au marasme sénile. Un peu moins de deux bouteilles de vin de Seguin lui rendirent une santé dont elle même avait désespéré.

Comme amer, le quinquina, qui fait la base du *vin de Seguin*, est encore un excellent vermifuge. En vain avait-on employé les vermifuges végétaux et minéraux pour délivrer d'un ténia (ver solitaire) M. Mareschal fils, de Poissy, jeune homme âgé d'environ dix-sept ans. On ne soupçonnait chez lui que des lombricaux. Il était dans un état de langueur tel, que les commères de l'endroit le regardaient comme l'effet d'*un sort*. La mère gémissait sur la perte imminente de son fils. On me consulta. Je ne vis pas d'indication plus urgente que celle de relever les forces par l'usage du vin de kinkina : le malade rendit un ténia, qu'il conserve dans l'esprit-de-vin. Depuis, son teint s'est coloré, les facultés digestives ont repris leur ton, et il jouit de la santé qui convient à son âge.

On trouve donc, pour ainsi dire, dans le vin de kinkina le lait des vieillards, le vin des enfans, un excellent fébrifuge, et un tonique puissant, propre à prévenir et à réparer les ravages de nombreuses et graves maladies.

Cotterel, *médecin-docteur de la faculté de Paris.*

Essai de statistique. — *Population.*

La commune de Selles-sur-Cher, peu populeuse, isolée des grandes routes, sans commerce, sans industrie, concentrée entièrement dans l'agriculture, dont les habitans ont autant de répugnance pour les émigrations que pour les alliances étrangères, se trouve, par le fait même de son isolement, et de la simplicité de ses mœurs, dans les circonstances les plus propres aux calculs sur la population.

Les registres de l'état civil des citoyens y sont tenus, depuis 1617 jusqu'à ce jour, avec ordre, ce qui facilite les recherches et inspire la plus grande confiance.

J'ai parcouru attentivement la liste des générations naissantes, et de celles qui, après avoir erré quelque temps sur ce coin de terre, se sont écoulées dans le réservoir immense qui engloutit tout.

Je ne puis me rappeler sans émotion l'impression pénible que cette lecture fit sur moi. Des noms qui se répétaient sans cesse (1), et dont quelques-uns me sont chers, succédaient à d'autres noms, les pressaient pour se faire place un moment sur la scène de la vie, puis en étaient bientôt expulsés par de nouveaux venus, pour disparaître sans retour.

Voici ce que j'ai extrait de ce livre de vie et de mort.

Mes recherches s'étendent du 1er. janvier 1691 jusqu'au 31 décembre 1790, c'est-à-dire sur l'espace d'un siècle. J'ai pensé que ce temps était suffisant pour que toutes les chances de la population vinssent se confondre, se modifier les unes par les autres, et présenter un résultat moyen aussi

---

(1) Les noms sont peu variés dans nos campagnes, ce qui atteste à la fois l'amitié des parens et la simplicité des mœurs.

exact qu'il soit possible de l'obtenir d'un semblable travail. Le nombre rond de cent ans a de plus l'avantage de faciliter les calculs, et de rendre les inductions plus claires et plus précises. J'ai choisi, à dessein une époque exempte des influences de la révolution, parce que celle-ci a, comme on le sait trop bien, violemment agité la population.

Le nombre des personnages qui ont figuré sur cette scène pendant ce siècle, est de 351486, ce qui donne une population moyenne de 3514; composée ainsi qu'il suit : de garçons, 1223; de filles, 1121; d'hommes mariés, 401; de femmes mariées, 401; de veufs, 118; de veuves, 187; de célibataires mâles, 31; et enfin de célibataires femelles, 26.

Sur ces 3514 individus, 401 couples ont contracté le lien conjugal, et donné, chaque année, à la société, 148 nouveaux êtres, dont 76 mâles et 72 femelles, ce qui fait, pour le siécle, 7603 et 7225 femelles, en tout 14828.

Les naissances des mâles ont été à la population : : 1 : 46.229; celles des femelles : : 1 : 48.648; et la totalité des naissances : : 1 : 23.704. Il y a eu un mariage fécond, par année, sur trois, et un accouchement de jumeaux sur cent accouchemens ordinaires.

Le mois de mars a été celui des plus fortes naissances, et juin des moins nombreuses. La différence du plus au moins a été du double de ce dernier. Le mois de juin a été le plus propre aux conceptions, et septembre le moins convenable. La saison des mariages n'a eu aucun rapport avec l'augmentation des naissances.

Les années de la plus grande mortalité ont été aussi celles des moindres naissances, comme si les sexes eussent été frappés de mort quelques mois à l'avance dans le foyer de la vie.

On ne peut, je crois, raisonnablement objecter ici que les années calamiteuses sont ordinairement marquées par un accroissement de décès et par une diminution de naissances. Ce n'est pas dans un pays où les subsistances sont abondantes et les affections morales peu actives, que de pareilles causes peuvent avoir des effets bien marqués. Je pense d'ailleurs qu'en général les années de disette et de misère exercent plutôt leurs influences malfaisantes sur les qualités physiques des individus à naître que sur leur quantité.

Il y a eu, pendant la première moitié du siècle, 31 enfans naturels et une seule exposition de part; et, pendant la seconde moitié, quoique la population fût à peu près la même, 44 enfans naturels et 11 enfans exposés.

Le nombre des enfans naturels a été au nombre des naissances : : 1 : 197.706; celui des exposés : : 1 : 1235.666.

Depuis le 1er. janvier 1791 jusqu'au 31 décembre 1810, c'est-à-dire, pendant vingt années de la révolution, le nombre des enfans naturels a été de 49. Il n'y point eu d'expositions.

Le nombre des enfans naturels a été au nombre des naissances : : 1 : 62.469, tandis que dans la première période le rapport était seulement : : 1 : 197.706.

Les dix premières années du dix-neuvième siècle ont produit autant d'enfans naturels que les soixante premières années du dix-huitième siècle; mais si, d'un côté, le nombre des enfans naturels s'est accru; de l'autre, celui des expositions a diminué progressivement, pour s'éteindre enfin entièrement.

La fluctuation des lois, de la religion et de l'opinion, en a produit une analogue dans la morale.

Le nombre des mariages a été de 30, année commune, ce qui est à la population : : 1 : 117.

Le mois de février est la saison des unions conjugales. La proportion des mariages qui ont lieu pendant ce mois, est à ceux de toute l'année : : 1 : 4.

Il y a eu depuis 1793 jusqu'à ce jour, neuf divorces, ce qui est au nombre des mariages : : 1 : 148.

Les décès ont été, dans l'espace du siècle, de 13658, dont 7055 de mâles, et 6603 de de femelles, ce qui donne pour résultat annuel 70 décès de mâles et 66 de femelles; en tout 136.

Le rapport des décès de mâles avec la population, a été : : 1 : 49.820; celui des femelles : : 1 : 53.231; et la totalité : : 1 : 25.734.

Les mois de septembre et d'octobre ont été les plus mortels ; ceux de juin et de juillet l'ont été les moins.

Les naissances ont excédé annuellement les décès de 11.700.

Quatre individus ont fourni chaque année à l'émigration des campagnes sur les grandes villes, ce qui réduit l'augmentation de population à 7.700 par an, où à peu près un 500e.

Récapitulation des décès par âge et par sexe.

	Masculin.	Feminin.	Totaux.
Un jour.	286	249	535
Un jour à un mois.	832	735	1567
Un mois à un an.	1304	1205	2509
Un an à cinq ans.	1382	1478	2860
5 à 10 ans.	412	332	744
10 à 15	176	152	328
15 à 20	147	106	253
20 à 25	165	164	329
25 à 30	213	197	410
30 à 35	177	182	359
35 à 40	258	234	492
40 à 45	230	173	403
45 à 50	253	214	467
50 à 55	196	177	373
55 à 60	226	224	450
60 à 65	167	159	326
65 à 70	219	211	430
70 à 75	181	180	361
75 à 80	131	132	263
80 à 85	59	53	112
85 à 90	33	35	68
90 à 95	9	5	14
95 à 100	1	3	4
100 à 101	1	0	1

La vie totale des 13658 décédés dans l'espace du siècle, a été de 274856 ans 8 mois 24 jours. Dans ce nombre d'années, les mâles en ont vécu 142864 ans 18 jours, et les femelles 131972 ans, 8 mois 6 jours.

La vie particulière des mâles a été de 20 ans 3 mois ; celle des femelles, de 19 ans 11 mois, 26 jours et la vie moyenne, de 20 ans ; 1 mois 14 jours.

Le pays qui a offert ces résultats, présente une surface d'environ 6000 toises carrées. Il est généralement montueux et sillonné de plusieurs vallées peu profondes. Le quartz domine dans les plaines ; la marne sur les coteaux ; et l'argile, plus ou moins mélangé d'humus, forme le sol des vallées. Il est arrosé par trois rivières, dont les débordemens fréquens laissent en dépôt sur le sol une assez grande quantité d'eau qui nuit plus à l'agriculture qu'à la santé des habitans.

Le mercure s'élève quelquefois, dans les tubes de Toricelli, à 28 p. 6 à 7 lig., et ne s'abaisse guère au-dessous de 26 p. 8 lig. Son élévation moyenne est de 27 p. 11 lig.

Le thermomètre atteint 29 et 30° dans sa plus grande dilatation; il s'abaisse à 9 et quelquefois 10° au-dessous de zéro. La chaleur moyenne est de 9°.

Le vent d'ouest domine ; après lui le vent d'est est le plus fréquent.

Une foule d'autres considérations se déduisent de mon sujet ; mais j'ai dû me restreindre à l'espace que présente une feuille périodique, où des objets d'un plus grand intérêt doivent occuper la première et la plus grande place.

Bourgouin Duffaux. D. M. M.

Appareils pour les fumigations sulfureuses.

Nous avons parlé, dans le numéro précédent, des avantages immenses qu'on peut obtenir des vapeurs sulfureuses dans le traitement de la galle et de plusieurs autres maladies de la peau; mais, en faisant connaître les heureux effets de ce remède, inventé ou dumoins rappelé et mis en évidence par M. le docteur Galès, nous n'avons pas rendu la justice que l'on doit au savant qui lui a fourni les moyens les plus faciles de tirer parti de sa belle decouverte. Les appareils dont on se servait d'abord pour administrer les fumigations sulfureuses étaient incommodes et remplissaient mal leur objet. M. d'Arcet, sur l'invitation de l'administration des hospices, a fait construire ceux qui existent maintenant, et en y appliquant ses grandes connaissances sur l'universalité des arts industriels, a rendu ces nouveaux appareils de beaucoup supérieurs aux autres, soit pour l'application du remède, soit pour la facilité du service des malade. M. d'Arcet, à qui les arts industriels doivent tant et de si belles applications de la science, met sans doute peu d'importance à ce perfectionnement qu'il a porté dans les moyens d'employer l'invention d'un autre ; ses titres de gloire sont plus solides et d'une autre nature : il n'en est pas moins de toute justice de reconnaître la part qu'il a prise

au succès de ce nouveau procédé, ainsi que cela est prouvé par une attestation en forme qui lui a été donnée par l'administration générale des hospices.

Notice sur les avaleurs d'épées.

On a vu dernièrement, à Paris, trois *jongleurs indiens* qui *avalaient* une épée après avoir amusé leurs spectateurs de beaucoup d'autres tours d'adresse plus intéressans que celui-là. Ce tour d'*avaler* une épée consistait à introduire lentement dans l'œsophage jusqu'à l'estomac, et peut-être même dans la cavité de ce viscère, une lame de fer bien polie, dont la largeur était d'environ un demi-pouce à son extrémité, puis augmentait peu à peu, en sorte qu'elle avait au moins un pouce vers la poignée. Cette lame avait une ligne et demie d'épaisseur; tous les angles en étaient arrondis avec beaucoup de soin, et l'Indien la poussait dans son gosier avec beaucoup de précaution, après l'avoir préalablement enduite de salive en la passant sur sa langue.

Je crois savoir que les Indiens trempaient leur lame dans l'eau chaude avant de l'avaler : et j'ai vu de mes propres yeux, celui qui fit cette expérience devant moi, avoir des nausées qu'il s'efforçait de réprimer, tant que cette lame fut dans son gosier : ce qui prouve qu'il n'était pas suffisamment habitué à cette expérience pour qu'elle ne lui fût plus pénible.

Beaucoup de personnes, avant de voir cette expérience, quelques chirurgiens même, faute d'y avoir réfléchi, soutenaient qu'elle était impossible; les anatomistes et les physiologistes ont été sûrement ceux qui en ont été le moins surpris; car le passage existe, et, pour le rendre praticable à une lame inflexible comme celle de ces épées, il ne s'agit que de le redresser en relevant fortement la tête, ouvrant la bouche et étendant le cou. Je ne sais si quelqu'un n'irait point s'imaginer qu'il faut être Indien pour posséder ce beau talent? Toutefois il existe maintenant, à Paris, un bon Normand, des environs de Falaise, qui l'exerce d'une manière tout aussi brillante que les jongleurs des rives du Gange. Celui-ci est un petit homme, qui croit n'avoir que quarante-cinq ans, mais dont la mine en annonce cinquante-cinq; il a passé se vie à travailler aux carrières; depuis quelques années seulement il s'est amusé à avaler des corps durs d'assez grandes dimensions, comme des noix, des pommes-de-terre, des fourneaux de pipes, des petits verres à liqueur, une montre avec sa chaîne, un moineau vivant, une grenouille, un poisson. *Le chef-d'œuvre* des Indiens ayant piqué son amour-propre, il s'est mis, comme eux, à avaler une épée. Je l'ai vu en avaler une qui lui venait de ces étrangers, et faire encore moins de façon qu'ils n'en font; c'est-à-dire qu'il ne l'enduit pas de salive et l'enfonce plus brusquement qu'ils ne le faisaient; ce qui vient, je crois, de ce que les Indiens, plus expérimentés que lui, craignent davantage de se blesser. Il m'a dit avoir avalé une anguille vivante, ce dont je ne doute point, après la confiance où je l'ai vu; il ajoute cependant qu'il en fut incommodé. Je crois qu'il ferait mieux d'avaler des serpens, qui sont beaucoup moins dangereux: car, en les choisissant, comme la couleuvre à collier, ils ne mordent point et sont infiniment moins vivaces qu'une anguille, qui est armée de bonnes dents, et doit s'agiter avec beaucoup de violence avant de mourir. On peut juger si le public irait s'effrayer de voir un homme avaler des serpens vivans.

Toutes ces facéties sont cependant des expériences curieuses pour le médecin, qui peut quelquefois y trouver de bonnes leçons.

NOUVELLES MÉDICALES.

Les anciens abonnés à la Gazette de Santé, *n'apprendront sûrement pas sans intérêt que M. le docteur Marie de Saint-Ursin, autrefois rédacteur de cette feuille, est arrivé depuis quelques jours à Paris, en très-bonne santé.*

..... Multùm ille et terris jactatus et alto;
Multa quoque et bello passus.....

Errata *au* N°. III *de la Gazette de Santé*, 21 *janvier* 1816.

Page 18, 2e. *col.*, *lig.* 3 : même, intercalaires; *lisez :* même d'intercalaires.

Même *col.*, *lig.* 5, constitution médicale, derniers jours; *lisez :* constitution médicale des derniers jours.

Pag. 19, *col.* 1, *lig.* 8, maladie intérieure, *lisez :* maladie antérieure.

Même page, *note*, maladies sporadiques; *lisez :* maladies épidémiques.

A la signature, Bourovouin Duffour, *lisez :* B ourgouin Duffaux.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XVIII.) (21 Juin 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIETÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — (Pline l'ancien.)

Naturæ Historiarum Libri XXXVII: opus diffusum, eruditum, nec minus varium quàm ipsa natura.
(C. Plin. Cæcil. Epist. Marco.)

Les villes de Come et de Vérone se disputent l'honneur d'avoir donné naissance au célèbre Caius Plinius Secundus. Né sous l'empire de Tibère, il mourut à la fin de celui de Vespasien. Cet empereur lui confia de très-grands emplois, notamment le gouvernement d'Espagne. Il commandait la flotte stationnée à *Misène* lorsqu'il périt victime de sa curiosité dans l'éruption du Vésuve, qui eut lieu l'an 79 après Jésus-Christ. Il était alors âgé de cinquante-six ans.

Pline avait écrit, sur toutes sortes de sujets, de nombreux ouvrages qui sont tous perdus : il ne nous reste de lui que son *Histoire naturelle*, divisée en trente-sept livres, dans lesquels il embrasse l'universalité de cette science. « Cet ouvrage, dit Buffon, comprend, indépendamment de l'histoire des animaux, des plantes et des minéraux, l'histoire du ciel et de la terre, la médecine, le commerce, la navigation, l'histoire des arts libéraux et mécaniques, l'origine des usages, enfin toutes les sciences naturelles et tous les arts humains ; et, ce qu'il y a d'étonnant, c'est que dans chaque partie Pline est également grand : l'élévation des idées, la noblesse du style relèvent encore sa profonde érudition ; non-seulement il savait tout ce qu'on pouvait savoir de son temps ; mais il avait cette facilité de penser en grand qui multiplie la science, il avait cette finesse de réflexion de laquelle dépendent l'élégance et le goût, et il communique à ses lecteurs une certaine liberté d'esprit, une liberté de penser qui est le germe de la philosophie. Son ouvrage, tout aussi varié que la nature, la peint toujours en beau : c'est, si l'on veut, une compilation de tout ce qui avait été écrit avant lui, une copie de tout ce qui avait été fait d'excellent et d'utile à savoir ; mais cette copie a de si grands traits, cette compilation contient des choses rassemblées d'une manière si neuve, qu'elle est préférable à la plupart des ouvrages originaux qui traitent des mêmes matières. » (Buffon, *Hist. nat.*, t. I.)

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. juin au 10 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	52
Fièvres bilieuses ou gastriques.	56
Fièvres adynamiques ou putrides.	10
Fièvres catarrhales.	27
Phlegmasies internes ou externes.	42
Phlegmasies des org. de la respiration.	14
Phthisies pulmonaires.	8
Dyssenteries.	4
Ophthalmies.	8
Apoplexies et paralysies récentes.	2
Hydropisies et anasarques.	6
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	131
Galeux.	36
Total général.	396

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Il est avec le ciel des accommodemens.

Ce vers de comédie s'adapte à merveille aux pronostics que l'on tire sur la pluie et le beau temps. Saint-Médard fait pleuvoir, dit-on, pendant quarante jours de suite ; mais deux ou trois autres saints raccommodent les choses.

Sæpè, premente deo, fert deus alter opem.

Quand il pleut le 14, jour de Saint-Rufin, les savans (Mathieu Laensberg, par exemple) prétendent que le présage tiré du jour de Saint-Médard n'est plus valable : le tout alors est remis en question et jugé de nouveau par l'état du ciel dans la journée du 19, jour de Saints Gervais et

Protais. Nous verrons ce qu'il en sera. Il n'a pas plu dans la journée du 14, au contraire le temps a été très-beau et la chaleur extrême : la journée du 19 superbe le matin, a été détestable dans l'après-midi : *Videbimus infrà.*

Quoi qu'il en soit pour l'avenir, nous avons eu depuis le 8, époque fatale, plusieurs beaux jours ; mais les variations de température ont été très-marquées. La chaleur s'est élevée jusqu'à 18° et 19° du thermomètre de Réaumur (23° et 24° du thermomètre centigrade) ; elle est restée durant d'autres journées au-dessous de 10° ou 11° Réaumur (12° ou 13° centig.).

L'effet de ces variations de température a été d'occasioner des fluxions nombreuses, particulièrement aux oreilles et dans quelques parties du visage, les paupières, les joues ou les mâchoires ; des catarrhes des fosses nasales, ordinairement nommés rhumes de cerveau. Ces indispositions ont en général peu de gravité, du moins elles n'entraînent pas de danger ; mais elles sont communément très-douloureuses. Les maux d'oreille causent des douleurs terribles, et l'on est souvent fort embarrassé pour les calmer. Presque toujours, l'application des sangsues derrière le cartilage qui forme le pavillon extérieur, produit un prompt soulagement. On doit cependant envelopper toute la partie souffrante d'une pièce de laine, ou mieux encore d'une peau de cigne bien chauffée. Fréquemment l'inflammation est toute intérieure, et ne paraît pas proportionnée à l'intensité des douleurs. Lorsque l'on ne peut la calmer par des moyens convenables, elle donne lieu à la formation d'un abcès qui se fait jour au-dehors par le conduit auditif; et, dans ce cas, la membrane du tympan ayant été rompue, l'ouïe se trouve toujours plus ou moins altérée. Quelquefois le dépôt se vide dans l'arrière-bouche, par la voie de la trompe *d'Eustachi* qui, de l'intérieur de l'oreille, vient s'ouvrir dans ce lieu.

Le plus sûr est donc de prévenir ces accidens, autant que possible, ou du moins de les arrêter dès le début. Souvent il suffit, pour les dissiper au moment de l'invasion, de mettre dans l'oreille, pendant deux ou trois jours, un peu de coton légèrement humecté d'huile, de se couvrir la tête et d'éviter les courans d'air.

Lorsqu'on n'a pu empêcher les accidens de se développer, on ne doit pas balancer à placer derrière l'oreille trois ou quatre sangsues, puis un petit vésicatoire ; en introduisant dans le conduit auditif un peu de coton humecté d'huile, et se couvrant soigneusement la tête. — J'ai souvent dissipé cet ensemble de maux en faisant mâcher, pendant plusieurs heures, de la racine de pyrèthre. Ce moyen porte sur la bouche et les glandes salivaires une vive irritation, et déplace celle qui s'établissait sur les parties délicates de l'oreille.

☉ Nouvelle lune, le 25.

Depuis le 10 juin jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{10}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 6 l. $\frac{7}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 20 d. $\frac{1}{10}$. — Le *minimum* de 5 d. $\frac{8}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 90 d. — Le *minimum* de 95 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

OBSERVATION *sur le rétablissement de la vue de l'œil gauche, perdue depuis plusieurs années par suite de la piqûre d'un scorpion, en Espagne; par* P. PENSENS, *médecin, et membre correspondant du cercle médical à Paris.*

LE nommé Mars-David Millier, âgé de vingt-huit ans, doué d'un tempérament lymphatique, et de haute stature, fusilier de la huitième compagnie des vétérans, est entré à l'hôpital de Briançon le 1er. avril dernier (1). Ayant conçu à ce second examen l'espoir de lui rendre la vue, je le décidai à supporter l'opération. Ses dispositions s'étant trouvées conformes au désir que j'ai de servir l'humanité, j'ai observé ce qui suit, et

(1) Le 24 mars précédent, après lui avoir fait un certificat de la perte de cet organe, je lui conseillai de se faire agglutiner les deux bords libres des paupières, afin qu'il fût moins difforme et pût se passer de sa plaque de velours noir.

l'ai préparé à cette douloureuse opération jusqu'au 3 suivant.

1°. Les dimensions de cet œil étaient égales à celles du droit ; 2°. la paupière supérieure intacte et mobile ; 3°. l'inférieure très-amaigrie, avec adhérence de son bord libre à la partie la plus déclive du globe de l'œil ; 4°. un mouvement libre de cet organe derrière la panicule carnifiée qui le couvrait ; 5°. ce voile boursoufflé, et d'un rouge vif, offrait trois faisceaux charnus en forme de triangles irréguliers, unis par deux petites pellicules moitié moins épaisses, et de couleur cendrée. L'interne, plus grand à sa base, est verticalement placé en dehors, il a son sommet sur la caroncule lacrymale ; l'externe, moins grand, a sa base tournée en haut et en dehors, et son sommet au point opposé ; le central enfin est le plus petit, la base est en bas et le sommet en haut.

Opération. J'ai fait 1°. une incision superficielle le long du bord supérieur de la paupière inférieure, d'où il s'est écoulé près de trois onces de sang ; 2°. soulever un peu plus la paupière supérieure et incisé également de manière à former un lambeau elliptique, d'où s'est épanché presque autant de sang ; 3°. j'ai soulevé ce voile près de la caroncule ; je me suis assuré, avec le petit doigt, de la distance du globe de l'œil ; j'ai incisé ce point avec ménagement, et aperçu un vide audessous. 4°. J'ai introduit une petite sonde cannelée de dedans en dehors jusqu'au centre inférieur de l'œil, incisé cette portion dégorgée, et continué ainsi mon opération jusqu'à l'angle externe ; 5°. ensuite j'ai fait soulever la paupière supérieure, saisi le lambeau avec ma pince près de la caroncule, et l'ai graduellement incisé jusqu'à l'angle opposé. Dès que l'opération a été finie, j'ai vu l'œil intact, et le malade a aperçu ma main et les assistans (1).

Pansement. J'ai placé entre l'œil et les deux paupières un linge très-fin, coupé de forme elliptique, et enduit des deux côtés avec du cérat ; j'ai mis des petits bourdonnets de charpie fine entre ce linge et les voiles mobiles, rapproché leurs bords libres vers l'axe centro-transversal, afin d'obtenir par la suite leurs libres fonctions sur ce globe ; j'ai appliqué enfin un plumaceau de charpie, une compresse, et soutenu le tout avec une bande. J'ai prescrit une saignée de dix onces, de l'eau de chiendent miellée, six bouillons, une potion anodine, deux lavemens et le plus grand repos.

Le 4, Millier a peu souffert dans la nuit, et l'appareil est tout imbibé de sang. Je lui ai ordonné les mêmes choses que hier, la saignée excepté, et les ai continuées jusqu'au 7 suivant.

Le 5, le malade a passé une nuit presque sans douleur, et l'appareil est très-humecté. Ayant fait part de mon embarras à mon ami Chancel fils (1), sur l'indication qui se présentait de toucher parfois les petits lambeaux restans de la conjonctive, avec le nitrate d'argent fondu, sans atteindre l'œil ; de les comprimer légèrement et d'éviter leur agglutination, il m'a proposé un verre de montre, qu'il a lui-même préparé sur modèle de tafetas, lequel simulait un œil d'émail. J'ai enduit ce verre de cérat, et l'ai placé comme un œil artificiel. J'ai mis un bourdonnet de charpie fine entre les deux bords libres des paupières, relevé l'inférieure avec des compresses expulsives, et appliqué un cataplasme sur l'œil. Le malade a beaucoup souffert jusqu'à trois heures, et la douleur a diminué insensiblement dans la nuit. Au pansement du soir, je n'ai changé que le bourdonnet et le cataplasme.

Le 6, David a encore moins souffert que la veille. La suppuration s'est établie et l'engorgement a diminué. Même pansement que hier.

Le 7, la douleur de l'œil a été à peine sensible. La suppuration est louable, abondante, et l'engorgement réduit de deux tiers. Ce mieux s'est sensiblement accru jusqu'au 11 au matin. Je lui ai

(1) Depuis ce moment, jusqu'au 30 avril, le malade a éprouvé constamment une vive impression à l'œil droit, durant chaque pansement.

(1) Ce chimiste distingué est d'autant plus recommandable qu'il ne cesse de faire des nouveaux essais pour concourir fructueusement à la perfection de son art.

prescrit quatre soupes légères, des pommes cuites, une limonade citrique, un lavement par jour, et toujours le repos.

Dans la nuit du 10 au 11, le malade ayant éprouvé une indigestion, j'ai trouvé son œil enflammé et presque sec, la figure pâle, sa langue couverte d'un enduit blanchâtre et très-épais; grande soif et fièvre intense. Il est tombé en syncope durant le pansement. D'après ce, j'ai retiré l'œil de verre, j'ai placé le bourdonnet de charpie entre les bords des paupières, et appliqué dessus un cataplasme émollient bien chaud. Je lui ai prescrit deux sangsues derrière l'oreille gauche, une boisson délayante, une potion fondante émétisée, et un lavement. Le malade a légèrement vomi une fois, et a rendu trois selles abondantes. Au pansement du soir, il a été moins agité, et la suppuration s'est à moitié rétablie. Même pansement, boisson, et une potion anodine.

Le 12, Millier a passé une nuit assez tranquille, et la suppuration s'est bien rétablie. J'ai augmenté insensiblement son régime jusqu'à la demie, et la soupe, matin et soir (1).

Le 13, la santé du malade s'est parfaitement rétablie, et tous les accidens de l'œil ont disparu. La suppuration étant très-abondante, je l'ai pansé trois fois par jour jusqu'au 27 avril; et le reste du temps, matin et soir.

Le 28, la conjonctive se trouvant d'un rouge vif, saignante, et la suppuration striée, j'ai cessé le cataplasme. J'ai pansé le malade avec le bourdonnet enduit de cérat, et un plumaceau pardessus. Ensuite, l'œil a repris sa marche de guérison, et a cessé de suppurer le 4 du présent mois. A cette époque, voyant qu'il restait encore une bride verticale près de la caroncule, qui empêchait la disparition de la conjonctive derrière la paupière inférieure, je l'ai excisée; et le malade est sorti guéri, le 23 mai, n'ayant qu'un très-petit bourrelet de la conjonctive derrière la paupière inférieure, maintenant engraissée et mobile: le bourrelet disparoîtra sans doute par la suite.

(1) Depuis le 25 septembre 1812, que je suis attaché à cet hospice, qui est sans doute le plus pauvre du royaume, j'ai dû économiser sur toutes les parties du service. J'ai engraissé les Anglais, les Russes, les Prussiens, les Autrichiens et même les Français, avec la demie et la soupe, et j'ai rarement donné les trois quarts.

Cette fausse membrane est-elle, 1°. le résultat de l'extension d'un ou plusieurs ptérygions ou chémosis? seules excroissances qui ont le plus d'analogie avec elle; 2°. d'une double expansion de la portion de la conjonctive, qui revêt la paupière inférieure, dont le bord libre, ou supérieur, se serait identifié au disque rentrant de la conjonctive qui tapisse la paupière supérieure, et la moitié correspondante du globe visuel? 3°. enfin, serait-ce la séparation de la portion mince de cette membrane qui s'identifie avec la cornée transparente, dont l'ulcération aurait pu reprendre ce poli naturel que je lui ai trouvé dès que Millier a vu la lumière?

N'ayant pu m'en faire une idée satisfaisante, je prie mes lecteurs d'excuser les détails fastidieux que j'ai pu donner de ce phénomène, afin de les mettre à même de suppléer au défaut de mes lumières.

Expériences sur les diurétiques, *par M.* Sarazin, *chirurgien retiré à Bellenglize, près Saint-Quentin* (1).

J'ai entrepris des expériences sur l'action de plusieurs médicamens; mais mon état valétudinaire ne m'a pas permis de les continuer. Voici ce que j'ai obtenu sur les diurétiques.

(1) M. Sarazin est celui qui a annoncé dernièrement la découverte importante d'une *pile magnétique*. Nous en avons rendu compte dans le n°. XII de cette année. — L'académie des sciences a prié l'auteur de cette découverte d'envoyer à Paris l'instrument dont il se sert, afin de répéter ses expériences qui paraissent du plus haut intérêt; Il est fâcheux que M. Sarazin n'ait pas encore pu satisfaire l'académie; nous pensons que c'est le meilleur moyen qu'il puisse avoir de faire constater d'une façon authentique sa découverte. Il nous parle dans une dernière lettre, « de nouveaux résultats qu'il a obtenus, dont la conséquence est, que l'action du cercle magnétique est en raison de la force de l'aimant employé, c'est-à-dire, qu'un aimant qui enlève un poids donné, a la même force qu'un pareil poids de zinc et d'argent, placés d'après les principes de Volta. »

Il résulte d'une série d'expériences tentées sur nous-mêmes, que d'un très-grand nombre de substances employées comme diurétiques, le *petit-lait nitré* a constamment été celle qui, dans un temps donné, nous a fait rendre la plus grande quantité d'urine avec le moins de douleur.

Nous avons toujours employé le *petit-lait* récent. Sur chaque livre, nous avons fait fondre un gros de sel de nitre. Cette boisson était prise froide, la température du corps étant peu élevée.

Nous nous proposons de continuer notre travail sur cet objet, et nous vous prions de rendre les détails ci-dessus publics, si vous les en croyez dignes. En attendant, etc. SARAZIN.

Réflexions du Rédacteur. En faisant connaître les expériences de M. Sarazin sur le sel de nitre, nous croyons devoir rappeler qu'il faut user de ce médicament avec beaucoup de prudence, parce qu'il est vénéneux, au point qu'un seul gros pris à la fois peut causer la mort à un chien. Cette propriété du sel de nitre, ou nitrate de potasse, n'est pas connue depuis très-long-temps, et M. Orfila est celui qui a publié sur ce point les preuves les plus complètes.

CONCOURS *pour la place de chirurgien en chef adjoint à l'Hôtel-Dieu de Paris.*

DEPUIS long-temps l'Hôtel-Dieu de Paris est le premier hôpital de la France et de l'Europe, tant sous le rapport du nombre et de l'importance des maladies qu'on y traite, que sous celui de la réputation des chirurgiens qui successivement ont été chargés du service, et ont formé tant d'élèves distingués. Moreau en a été long-temps le premier chirurgien: Ferrand fut nommé pour lui succéder, et même en exerça seul les fonctions. Lorsque la mort le frappa, en 1785, Moreau reprit le service; mais peu après on nomma Desault pour le remplacer. Moreau mourut en 1786; et Desault resta seul jusqu'en 1792, qu'il fit nommer pour son suppléant Manoury, chirurgien du premier mérite, que la mort a moissonné à la fleur de son âge, avant son illustre maître, mort en 1795, et qui avait nommé Giraud bon opérateur, pour lui servir de suppléant.

A la mort de Desault, M. Pelletan fut nommé; Giraud continua toujours d'être suppléant, jusqu'à l'époque où il fut appelé pour aller en Hollande. Alors il fallut le remplacer, et pour cela il y eut un concours public, dans lequel M. Dupuytren emporta la place, qu'il a remplie jusques à ces derniers temps. M. Pelletan ayant été nommé chirurgien en chef honoraire, il est resté seul chirurgien en chef en exercice. Cependant l'administration, sentant le besoin de lui donner un second pour l'aider, ou le suppléer dans le cas d'absence ou de maladie, a arrêté un concours qui s'est ouvert dans le courant du mois dernier. Trois concurrens étaient inscrits; savoir: MM. Béclard, Lisfrand et Marjolin: le second s'étant trouvé malade lors de l'ouverture du concours, il n'est resté que MM. Béclard et Marjolin. Les juges du concours étaient MM. Deschamps, Boyer et A. Dubois, chirurgiens; et MM. Chaussier et Petit, médecins. Le concours s'est ouvert à l'hôtel de la Préfecture, sous la présidence de M. Camet de la Bonnardière, un des administrateurs des hôpitaux de Paris, et maire du onzième arrondissement.

Les conditions du concours étaient de répondre de vive voix à quatre questions proposées, et par écrit à une cinquième, puis de se livrer au manuel opératoire sur le cadavre; le tout en cinq séances.

L'ordre des réponses et les questions ont été réglées par le scrutin.

La première question avait pour objet *le larinx; sa description, ses usages, ses maladies et leur traitement.*

La deuxième était énoncée sous le titre *des plaies de la tête.*

La troisième traitait *des luxations en général, et de celle du fémur en particulier.*

La quatrième (par écrit) était sur *l'ophtalmie.*

Les exercices opératoires ont consisté dans *l'opération de la taille latérale, et dans l'amputation de la jambe.* Après ces exercices, les concurrens ont exposé la conduite qu'il convient de

tenir après ces opérations, soit qu'il survienne des accidens, soit qu'il ne s'en développe aucun.

Il est difficile de se faire une idée précise des connaissances, tout à la fois profondes et variées, que les deux concurrens ont développées dans ces séances. C'était bien moins un concours que de belles et solides leçons, dans lesquelles chacun des deux professeurs exposait, avec élégance et netteté, les principes de son art. Plus d'une fois l'auditoire nombreux qui s'était réuni pour les entendre leur a témoigné son admiration par de vifs applaudissemens.

Enfin, le concours étant terminé d'une manière si honorable pour les deux rivaux, l'administration des hospices a dû se féliciter de pouvoir récompenser à la fois deux hommes d'un mérite si distingué, quoiqu'elle n'eût présenté au concours qu'une seule place. En conséquence, M. Marjolin a été nommé chirurgien en chef adjoint à l'Hôtel-Dieu, et M. Béclard chirurgien en chef de l'hôpital de la Pitié.

BIBLIOGRAPHIE.

Des études du médecin, de leur connexion, et de leur méthodologie : *Discours prononcé à la rentrée de la faculté de médecine de Montpellier, le 17 novembre 1815, par M.* Prunelle, *professeur de médecine légale et d'histoire de la médecine.* — Brochure in-4°. de 111 pages. A Paris, chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'École de Médecine ; et à Montpellier, chez Jean Martel.

M. Prunelle, chargé de prononcer le discours d'ouverture à la place du vénérable doyen de la faculté de Montpellier, en a fait un monument honorable pour lui et utile à l'art qu'il professe. Il ne s'est point borné en effet à tracer aux élèves qui suivent ses cours la marche qu'ils doivent suivre dans leurs études ; il a su donner à son travail un but d'utilité qui le rendît applicable aux circonstances où nous nous trouvons maintenant, que la prévention ou l'ignorance en crédit cherchent à profiter des dispositions générales aux réformes, pour détruire ce que l'on a fait de bien sous ce rapport depuis vingt-cinq ans.

Ce sera principalement cette partie du discours de M. le professeur Prunelle que nous examinerons : nous nous contenterons, pour tout le reste, d'applaudir à la sagesse de ses leçons, et de prévenir les élèves qu'ils y trouveront un guide excellent pour l'emploi du temps qu'ils doivent consacrer à leur instruction.

Dans la discussion des attaques adressées aux facultés de médecine actuellement existantes, M. Prunelle suit une marche méthodique qui laisse peu d'objections sans les prévoir et les repousser. Il s'agit en peu de mots, pour les adversaires, de renverser l'organisation présente, et de rétablir celle qui existait autrefois, c'est-à-dire, de séparer l'enseignement de la chirurgie de celui de la médecine, et d'élever, comme le disait un homme habile, mais emporté, un mur d'airain entre les médecins et les chirurgiens : les malades d'ailleurs iront où ils pourront.

M. Prunelle fait voir d'abord que la faculté de Montpellier n'aurait, du côté de l'intérêt des professeurs, rien à perdre à ce rétablissement ; au contraire même, la rivalité dangereuse de l'école de Paris cesserait pour elle ; ce n'est donc que l'avantage de l'art et celui des élèves qui peuvent faire désirer à ces professeurs la conservation de ce qui existe. Il ne lui est point difficile de montrer ensuite que l'enseignement actuel est incomparablement au-dessus de celui qu'on allait chercher dans les anciennes facultés ; que le système en est, sur tous les points, au niveau des connaissances les plus élevées ; et enfin que l'expérience des peuples les plus éclairés est en sa faveur.

La nature des devoirs d'un médecin, celle des connaissances qu'il possède, obligent le gouvernement à fournir lui-même, à la société, les garanties morales sur lesquelles le public ne doit pas craindre que sa confiance soit trompée. « Ces garanties existent, 1°. dans la manière dont l'instruction médicale est donnée ; 2°. dans les preuves exigées pour constater l'instruction acquise ; 3°, dans les moyens de surveillance employés à

prévenir les abus dans l'exercice de l'art. Chacun de ces rapports devient l'objet de lois ou de règlemens qui ne peuvent émaner que de l'autorité suprême. »

Ces aperçus simples et précis fournissent ensuite à M. Prunelle des points de division de son travail ; il pense, je crois avec raison, que les lois qui régissent la médecine n'ont point l'inconvénient des institutions politiques, qui ne peuvent être transportées sans danger d'une nation à l'autre, et que c'est au contraire dans l'expérience des peuples voisins que nous pourrions apprendre ce qu'il est convenable de faire chez nous pour la médecine.

Je passe sur les deux premières conditions des devoirs du gouvernement envers la société, par rapport à la médecine, pour m'arrêter avec M. Prunelle à la troisième, c'est-à-dire à ce qui constitue *la police médicale*. « Les abus qui peuvent s'introduire dans l'exercice de cet art sont de telle nature, s'écrie l'auteur, que, sans des lois qui les répriment, je n'hésite pas à dire que l'exercice de la médecine doit être interdit. » On pardonnera cette exagération à M. Prunelle, en songeant au sentiment honorable qui l'a inspiré ; mais il sait bien qu'il n'est pas plus possible d'interdire l'exercice de la médecine, qu'il ne le serait de défendre de faire la cuisine, s'il n'existait plus de cuisiniers en titre : tout le monde s'en mêlerait, parce qu'on ne saurait s'en passer, et le mal serait loin d'être diminué.

M. Prunelle trace le tableau historique des institutions actuelles de médecine. Il fait voir comment le malheur des circonstances a dû multiplier les mauvais médecins, soit en ne leur laissant pas assez de temps pour s'instruire, soit en les admettant sans leur demander des garanties suffisantes de leur instruction.

M. Prunelle me semble ne point assez développer la principale difficulté qui se présente au sujet des officiers de santé. Plusieurs d'entre eux ont certainement des connaissances étendues, et dont ils font un très-bon emploi : ceux-là sauveront toujours les autres de la proscription dont on les menace. Suivant la remarque de l'auteur, il ne faut pas espérer qu'un homme qui aura consacré de longues années à des études pénibles et dispendieuses, veuille en enterrer les fruits dans une campagne ignorée, ou dans un lieu qui ne pourrait lui fournir une existence honorable. Il n'est qu'un seul moyen de remédier radicalement à cet inconvénient, c'est de créer sur tous les points du royaume *des dispensaires ruraux*, dont seraient chargés des médecins habiles, avoués par le gouvernement, et payés par les communes. Déjà plusieurs fois nous avons mis en avant cette idée ; il appartient à l'habile professeur dont nous examinons le discours, de la féconder, de l'étendre, en l'adaptant au Traité de législation médicale qu'il nous fait espérer.

DES VESANIES ou *Maladies mentales ; par* J.-R. JACQUELIN-DUBUISSON, *docteur médecin de la faculté de Paris, etc.* — Un vol, in-8°. Paris, 1816. Chez l'auteur, faubourg Saint-Antoine, n°. 333 ; et chez Méquignon Marvis, libraire, rue de l'École de Médecine. — Prix, 4 fr., et 5 fr. par la poste.

IL y a cinquante ans environ que l'on a commencé à s'occuper avec assiduité de l'étude des aliénations mentales. Le Traité de notre illustre Pinel est venu depuis répandre de grandes lumières sur cet objet, que divers écrits de médecins en France, et surtout en Angleterre, avaient présenté à l'attention de leurs confrères. M. Jacquelin-Dubuisson, s'étant spécialement consacré à l'étude et au traitement de ces maladies, rend à la science un important service en publiant les résultats de ses observations. Il les divise en cinq genres ; 1°. l'*hypocondrie*, caractérisée au physique par des tensions et constrictions spasmodiques de l'épigastre et des hypocondres ; altération des facultés digestives ; douleurs vagues : au moral, anxiétés, défiances, terreurs paniques et imaginaires. L'hypocondrie est tantôt simple, tantôt compliquée. Le deuxième genre comprend les vésanies ou aliénations partielles, c'est-à-dire que le malade (car il faut bien l'appeler de ce nom),

raisonne juste et voit bien sur tous les points, hors un seul, ou une seule série d'idées. Tantôt c'est une mélancolie simple; tantôt la démonomanie, ou la peur du démon; la nostalgie ou les regrets du pays natal; le spléen, ou l'ennui de la vie, etc. Le troisième genre est la manie, aliénation complète, avec ou sans délire. Vient ensuite, pour le quatrième genre, la démence, qui est un état de débilité ou d'ataxie des fonctions intellectuelles et affectives, avec des sensations faibles et imparfaites, des idées incohérentes et confuses, des raisonnemens vagues et indéterminés, de l'indifférence dans les sentimens, de l'irrésolution et de l'incurie. L'idiotisme, qui constitue le cinquième genre de l'auteur, n'est que l'état que nous venons de dépeindre, porté à l'extrême.

M. Dubuisson rend compte successivement des causes ordinaires de chacun de ces genres d'aliénation; de leurs complications; de la manière dont ils peuvent se terminer; enfin du traitement qu'on y peut opposer. La longue expérience qu'il a déjà acquise lui permet de rapporter un grand nombre de cas très-intéressans. Je ferai mention ici de ceux qui se rapportent à l'influence que les phases ou plutôt les positions de la lune peuvent exercer sur les aliénés. Après avoir cité plusieurs auteurs qui ont observé une coïncidence frappante entre certaines phases de la lune et le retour des accidens, il s'exprime ainsi : « Il existe depuis vingt-six ans, dans mon établissement, un aliéné atteint d'une démence, compliquée d'une manie dont les accès reviennent périodiquement aux retours de la nouvelle et de la pleine lune. Pendant ces accès, qui durent trois ou quatre jours, le malade est dans un violent et continuel état d'agitation et d'emportemens furieux. Il ne se couche point, il ne dort pas, il s'agite, il crie, il vocifère; et, pour le plus léger motif, il s'irrite, il se met en fureur : ensuite il revient à son état ordinaire de calme et de tranquillité, et il reprend sa manière habituelle de vivre. » Tous les faits recueillis par M. Dubuisson tendent à prouver que cette influence de la lune n'est apparente que dans le temps des *syzigies* (la nouvelle et la pleine lune), et qu'elle paraît nulle aux *quadratures* de cet astre (au premier et au dernier quartier).

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES.

Traité de Thérapeutique générale, ou des Règles à suivre dans le traitement des maladies; par CHARLES GIRAUDY, docteur médecin, secrétaire perpétuel de la Société de médecine pratique, etc. Un vol, in-8°. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 cent. par la poste. A Paris, chez Gabon, libr., rue de l'École de Médecine, n°. 2.

Cours de fièvres par M. de Grimaud, professeur de l'Université de médecine de Montpellier. *Seconde édition*, corrigée et augmentée d'une introduction et de supplémens qui rendent ce Cours complet; par J.-B.-E. DEMORCY-DELLETRE, médecin à Montpellier. Quatre vol. in-8°. Prix, 16 fr., et 22 fr. par la poste.

Des Maladies de l'uterus ou de la matrice; par M. NAUCHE, médecin consultant de l'institution royale des jeunes aveugles, etc. Un vol. in-8°. Paris, 1816. Chez Gabon, Croullebois et Colas. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

(Nous rendrons successivement un compte détaillé de ces divers ouvrages.)

Les personnes dont l'abonnement finit au mois de juillet sont priées de le renouveler pour ne pas éprouver d'interruption.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XIX.) (1er. JUILLET 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — (Pline l'ancien. — Suite.)

Erat acre ingenium , incredibile studium , summa vigilantia.
Nihil unquàm legit , quod non excerperet.
(C. PLIN. CÆCIL. Epist. Marco.)

LA médecine et tout ce qui s'y rapporte tient une place considérable dans le grand ouvrage de Pline sur l'histoire naturelle. Il a traité de l'anatomie de l'homme et des animaux, mais surtout de la matière médicale. Plus de quinze livres de son *Histoire naturelle* sont consacrés à ce dernier objet. Dans le tableau historique qu'il a donné de la naissance et des progrès de la médecine, il s'attache principalement à en montrer les variations, et il en prend occasion pour déclamer avec violence contre la fraude, l'impudence et le charlatanisme des médecins de son temps. Ses raisonnemens l'avaient conduit à reconnaître la préférence que mérite la méthode empirique sur toutes les autres.

Pline a inséré dans son livre un grand nombre de choses absurdes et controuvées; mais il faut remarquer que très-souvent il en parle pour avoir occasion de les blâmer ou de les rendre ridicules; et surtout, que ce livre n'est que l'assemblage de notes qu'il prenait rapidement sur toutes sortes d'objets, qu'il n'a point eu le temps de corriger, puisque la mort le surprit au milieu de ses travaux, et dont l'assemblage a été livré aux altérations des copistes. On lui doit cette justice de reconnaître qu'il montre en général un esprit philosophique et dégagé de toute superstition.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 juin au 20 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées	42
Fièvres bilieuses ou gastriques	81
Fièvres adynamiques ou putrides	15
Fièvres catarrhales	11
Phlegmasies internes ou externes	29
Phlegmasies des org. de la respiration	15
Phthisies pulmonaires	15
Dyssenteries	6
Ophtalmies	5
Apoplexies et paralysies récentes	5
Hydropisies et anasarques	7
Varioles	4
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	137
Galeux	34
TOTAL GÉNÉRAL	406

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

JUSQU'AU 24, le temps a été superbe : le 24, jour de Saint-Jean, un vent d'ouest impétueux et froid a changé toutes les conditions d'été dans lesquelles nous nous trouvions : le vent a continué le lendemain, mais moins froid et moins violent. Le temps, qui s'annonçait bien dans la matinée du 6, s'est brouillé vers midi, et pendant le reste du jour et de la nuit il a tombé des torrens de pluie. Il n'a pas cessé dès-lors de faire mauvais temps : le thermomètre de Réaumur ne marque guère que de huit à douze ou quatorze degrés de chaleur.

Le père de la médecine a fait la remarque que les maladies sont généralement moins graves lorsqu'elles se déclarent dans les saisons qui s'y rap-

portent que lorsqu'elles surviennent dans d'autres circonstances : *In morbis minùs periclitantur quorum naturæ et anni tempestati morbus cognatus fuerit, quàm quibus in nullo horum cognatus fuerit.* (*Aphor.* 34. sect. II.) On voit maintenant un grand nombre d'affections inflammatoires de la poitrine qui serviraient de témoignage à l'assertion d'Hippocrate. Ces phlegmasies sont en général obscures dans leur diagnostic, embarrassées dans leur marche, simulant des affections nerveuses. J'en ai vu plusieurs dans lesquelles il n'existait pas la moindre douleur dans la poitrine, ni par la toux, ni par la pression. La fréquence du pouls, la toux vive et l'expectoration étaient les seuls signes sur lesquels on pût former le diagnostic. — L'absence de tout appétit, l'enduit épais et jaunâtre de la langue auraient pu faire croire à un embarras gastrique ou intestinal : cependant les évacuans de toute espèce augmentaient le malaise et l'irritation. — La disposition générale à l'adynamie, même chez des hommes très-vigoureux, et la faiblesse du pouls éloignaient toute idée d'évacuation sanguine. — Il a fallu se borner à des adoucissans généraux, et, après quelques jours, un ou deux bains chauds ont produit une diaphorèse critique qui a terminé la maladie.

☾ Premier quartier, le 2.

⊙ Pleine lune, le 9.

Depuis le 20 juin jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{10}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 1 l. $\frac{3}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 19 d. $\frac{8}{10}$. — Le *minimum* de 6 d. $\frac{4}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 100 d. — Le *minimum* de 92 d.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Extrait *des observations météorologiques faites à la Rochelle, pendant le mois de mai dernier, par M.* Pinet, *maître en chirurgie, chirurgien de l'hospice général.*

Thermomètre centigrade. — Plus grande chaleur, 21 degrés ; moindre, 8 degrés le 12.

La somme totale des degrés de chaleur de ce mois, a été de 419 deg. ; en 1815 pour le même mois, elle fut de 569 deg. ; différence 150 deg.

Baromètre de Torricelli. — Plus haute élévation 28 p. 6 lig., les 3 et 4 ; plus grand abaissement 27 p. 10 lig., le 17.

Hygromètre de Saussure. — Plus grande humidité 95 degrés ; plus grande sécheresse 65 degrés.

Udomètre et Atmidomètre du P. Cotte. — Quantité d'eau tombée, 34 lig. ; évaporation, 37 lignes.

Température inconstante.

État du ciel, souvent couvert matin et soir.

Beaux jours, 15 ; de pluie, 3 ; couverts, 7 ; variables, 6 ; de grêle, 1, le 2 ; de tonnerre, 1, le 17 ; du vent N. O. impétueux, 4, les 7, 8, 9 et 10 ; de grand vent, 6 ; de vent modéré, 7.

Les vents ont soufflé 26 fois N. O. ; 21 f. N. E. ; 17 f. O. ; 8 f. N. ; 6 f. S. O. ; 5 f. O. S. O. ; 4 f. S. ; 3 f. S. E., et 3 f. O. N. O.

État agricole. — Les blés et les prés sont beaux ; les grappes de la vigne sont courtes, plusieurs ont leurs pointes rouges, écartées, font craindre la coulure, et qu'il n'y ait pas autant de vin qu'on avait lieu de l'espérer.

Les vents impétueux qui ont soufflé, ont été très-nuisibles aux arbres fruitiers ; nous avons peu de cerises.

Maladies régnantes. — Quelques affections catarrhales et rhumatismales ; diarrhée et dentition difficile chez les enfans ; en général plus d'indispositions que de maladies.

Extrait *de l'Instruction sur les mesures à prendre pour opérer la désinfection des étables, et préserver les bestiaux de l'épizootie ; publiée par le Conseil de salubrité du département de la Seine, approuvée par M. le Préfet de police.*

Ces mesures tendent à prévenir le retour de la maladie, en empêchant les animaux de la prendre dans les étables où elle a fait des ravages ; comme aussi à maintenir la salubrité de ces lieux, en indiquant les moyens de n'y introduire que

des animaux non suspects. Ces précautions sont tellement nécessaires, que déjà plusieurs nourrisseurs, pour les avoir négligées en renouvelant leurs bestiaux, ont perdu en totalité de nombreux troupeaux jusqu'à trois fois de suite.

Quelques personnes ont tenté de désinfecter leurs étables; mais les moyens qu'elles ont employés étaient insuffisans, ou mal dirigés. Les fumigations, ou le lavage à l'eau de chaux, ne sont efficaces qu'en les faisant précéder d'autres précautions, dont la plupart des gens qui soignent les bestiaux ne peuvent se persuader l'importance.

L'Instruction que nous publions forme trois chapitres: dans le premier, on trouvera les moyens de désinfecter une étable;

Dans le second, les précautions que doivent prendre les personnes chargées du soin des animaux;

Dans le troisième, celles que l'on doit prendre à l'égard des animaux eux-mêmes lorsqu'on les introduit dans une étable désinfectée.

1°. Dans un temps d'épizootie, on doit soigneusement nettoyer toutes les étables et en enlever tout ce qui s'y trouve, le fumier, les ustensiles, les toiles d'araignées, etc. Laver à grande eau, avec un balai rude, les murs, les planchers, les fenêtres, le pavé, les auges, crèches, rateliers, etc.; repiquer et recrépir les murs dégradés; laver, brosser et frotter soigneusement les auges et les rateliers, ou même les blanchir au rabot, s'ils en valent la peine, sinon les brûler. Si l'étable a contenu des animaux malades, le pavé doit être enlevé, ou l'on doit changer jusqu'à une grande profondeur la terre qui en tient lieu. Tous les ustensiles, comme longes, chaînes, licols, anneaux, fourches, pelles, etc., seront très-bien lavés ou passés au feu. On n'emploira jamais pour d'autres animaux des couvertures de laine qui aient servi aux malades.

A toutes ces précautions on ajoutera des fumigations d'*acide muriatique oxigéné*, faites ainsi qu'il suit: on ferme toutes les ouvertures de l'étable, excepté celle par laquelle on doit sortir: on place sur des charbons allumés dans le milieu de l'étable un large vase de terre vernissé, contenant trois onces de sel de cuisine pilé, et deux gros d'oxide noir de manganèse en poudre. On mouille ce mélange avec environ une cuillerée d'eau, et, au moment de se retirer, on y verse deux onces d'acide sulfurique ou huile de vitriol du commerce. On ferme alors la porte et on ne rentre dans l'étable que quelques heures après.

Cette dose suffit pour une étable de six vaches: on l'augmente si le local est plus vaste; mais il vaut mieux employer plusieurs appareils.

On peut aussi employer des fumigations d'acide nitrique, obtenues en mettant sur le feu un vase qui contient de l'acide sulfurique, dans lequel on jette quelques pincées de sel de nitre en poudre; mais ces fumigations sont moins volatiles, et conséquemment moins efficaces que les précédentes.

La vapeur du vinaigre, ou la fumée des baies de genièvre et des autres ingrédiens qu'on a coutume de brûler pour désinfecter, ne produit point cet effet et ne sert communément qu'à altérer davantage l'air.

Le blanchissage à la chaux, ou le soin qu'on prend de frotter les crèches et les murs avec du goudron, de l'ail, du vinaigre, ont l'inconvénient de couvrir, pendant quelque temps, la bave et les autres matières infectées, puis de les laisser reparaître, en tombant, avec toutes leurs propriétés nuisibles.

Les boucs et les cochons qu'on entretient dans beaucoup d'étables, ne servent qu'à en corrompre l'air, loin de contribuer à l'assainir. « L'eau et le feu sont les deux grands moyens de désinfection. »

2°. Les personnes qui auront visité des animaux malades, feront laver et lessiver tous leurs habillemens avant d'en visiter d'autres. Elles les exposeront plusieurs fois aux fumigations indiquées. Elles se couvriront, en entrant dans l'étable, d'une grande blouse de toile qui sera fréquemment lavée.

3°. Aucune personne étrangère au service des animaux ne doit entrer dans leur étable, et ceux qui les soignent doivent s'interdire d'en visiter

d'autres. Les bouchers et les marchands doivent être surtout éloignés, ainsi que leurs chiens. Les chevaux et les ânes de service ne doivent pas même entrer dans l'étable à vaches, puisqu'ils peuvent y porter la contagion quoiqu'ils n'y soient pas accessibles eux-mêmes.

4°. Les animaux nouvellement achetés, ou ceux qui doivent entrer dans l'étable désinfectée, seront, avant d'y entrer, lavés par tout le corps avec de l'eau, puis bouchonnés et frottés jusqu'à ce qu'ils soient séchés, et débarrassés de la crotte et des ordures dont leur poil peut être couvert. L'eau doit être tiède pour les vaches nouvellement vêlées.

Dans l'été, on tiendra les étables fermées pour empêcher les mouches d'y entrer; les fenêtres seront garnies de toile claire ou de treillis.

On surveillera soigneusement les fourrages, et l'on se gardera de ceux qui pourraient provenir de personnes qui auraient perdu leurs bestiaux.

Les mastigadours, les billots d'ail, d'assa fœtida, de sel, de poivre, loin de nuire aux animaux, leur sont utiles en facilitant la digestion; mais ils ne préviennent point la communication des épizooties. Ceux d'ail et d'assa fœtida ont l'inconvénient de communiquer leur odeur au lait.

Guérison d'un anévrisme de l'artère sous-clavière gauche, *par l'emploi de saignées répétées, de la digitale et de la pression; par* J.-C. Yeatman, *membre du Collége royal des chirurgiens de Londres. (Medic. an physic. Journ. by S. Fothergill.)*

La guérison d'anévrismes des gros vaisseaux est un cas si rare, qu'on ne saurait trop répandre la connaissance des faits qui permettent quelque espoir dans des accidens aussi fâcheux.

Un cordier, âgé de cinquante-sept ans, d'une constitution robuste, d'un esprit ferme et calme, portait, depuis trois mois, sur la clavicule gauche, une tumeur de la grosseur d'une noix, accompagnée d'une douleur sourde dans le bras et d'une forte toux. Au bout de ce temps, la tumeur fit des progrès, les pulsations y devinrent sensibles. Le malade éprouva des picotemens dans les doigts, et un engourdissement à la partie moyenne et externe de l'avant-bras. La tumeur grossissant toujours, acquit au bout de trois mois la forme et le volume d'un petit œuf. Elle était unie et légèrement élastique, mais on ne pouvait faire refluer qu'une petite partie du sang; les pulsations pouvaient être aperçues de loin; elles étaient accompagnées d'ondulations et d'un bruit de sifflement caractéristique des anévrismes. Le malade éprouvait quelques douleurs dans la tumeur en toussant: il était indolent et endormi, se plaignait de picotemens dans les doigts et d'engourdissement dans le bras, symptômes qui augmentaient quand le bras était pendant.

La tumeur semblait naître avant que l'artère se fût dégagée des muscles scalènes; en sorte que l'opération ne pouvait être tentée sans témérité, puisqu'il n'était pas possible de compter sur une ligature portée si près du point de rupture d'un aussi gros vaisseau, dont les tuniques pouvaient être dans un état de maladie. D'ailleurs, la ligature, difficile sur l'artère sous-clavière droite, doit être jugée impraticable sur la gauche à raison de la profondeur de son siége, de la direction qu'elle suit pour gagner le sommet de la plèvre, en descendant ensuite brusquement derrière la clavicule; enfin, à cause du danger de comprendre dans une même ligature la huitième paire de nerfs, la veine jugulaire interne ou l'artère carotide interne, etc.

En conséquece, M. Yeatman eut recours aux saignées, combinées avec la pression et l'administration de la digitale. En trois mois il fit à son malade trois saignées de deux pintes de sang chacune et une de vingt-quatre onces, et lui fit prendre par jour trois grains de digitale en trois fois, en associant par intervalle à ce remède dix grains de coloquinte et trois grains de mercure doux; il le tenait d'ailleurs à un régime débilitant. A cette époque, le malade étant maigri, et la force de la circulation diminuée, le chirurgien tenta d'exercer une pression constante sur l'anévrisme; mais, considérant que la compression subite d'une ar-

tère augmente ordinairement son action, il chercha d'abord seulement à soutenir la tumeur, de manière cependant à pouvoir augmenter le degré de compression, s'il était nécessaire. Il fit faire, à cet effet, un petit coussinet de peau de daim, rempli de crin, élevé dans le milieu comme une compresse graduée, avec deux larges bandes et des boucles. Ce coussinet s'appliquait sur la partie antérieure et supérieure de la tumeur, traversait obliquement la poitrine, passait sous l'aisselle droite; l'une de ses extrémités remontait derrière le dos s'attacher à une boucle vers l'épine de l'omoplate; l'autre extrémité passait sous l'aisselle gauche, et venait rencontrer la précédente dans une direction tout-à-fait opposée. Cet appareil était d'ailleurs soutenu par un bandage approprié.

Le traitement dura un an et demi: au bout de ce temps, non-seulement les pulsations avaient cessé, mais il ne restait plus aucune trace de la tumeur. Indépendamment des saignées qui furent très-nombreuses et très-copieuses, puisque la plus petite était de quatorze onces, on appliqua six sangsues sur la tumeur, presque tous les deux jours, pendant plus d'une année. Vers la fin du traitement, la digitale, qu'on avait été plusieurs fois obligé de suspendre, semblait avoir perdu beaucoup de sa puissance. Dans le cours du traitement, ce médicament affaiblissait constamment la circulation, et le pouls était quelquefois extrêmement faible. Par l'effet de la pression, la tumeur n'acquit que peu de développement durant plusieurs mois, enfin elle devint stationnaire et parut incompressible. On augmenta alors la pression, les autres remèdes étant toujours employés suivant que l'occasion l'exigeait. Les mouvemens de pulsation cessèrent; la tumeur diminua, d'abord par degrés, ensuite avec rapidité, et disparut enfin tout-à-fait. Le bras recouvra sa force accoutumée, et le corps se retrouva dans son état habituel.

M. Yeatman croit devoir attribuer ce succès aux saignées, aux sangsues, à la digitale, plutôt qu'à la compression, parce que les pulsations ne cessèrent, et que la tumeur ne diminua de volume que lorsqu'elle eut acquis un grand degré de tension. Il pense, néanmoins, que la compression a dû être utile en augmentant les bons effets de la résistance naturelle des parties.

Traitement des affections cancéreuses.

On lit la note suivante dans le dernier numéro des *Annales cliniques* de Montpellier, rédigées par M. le professeur Baumes, conseiller du roi, etc.

« Les affections cancéreuses sont en général des maux si indomptables, qu'on doit s'empresser d'essayer les remèdes auxquels quelques gens de l'art attachent une importance justifiée par des succès. Dans le Nord, on a quelque prédilection pour le traitement qui suit: on fait prendre au malade, matin et soir, six grains d'extrait de ciguë; il boit, en vingt-quatre heures, deux livres et demie de décoction de salsepareille et de squine, à la dose de deux onces par cinq livres d'eau réduites à moitié. Le régime se borne pendant ce traitement, qui doit être continué cinq ou six semaines, à manger à midi et à huit heures du soir deux onces de viande maigre, rôtie ou bouillie, et deux onces de pain seulement.

» Topique du docteur Cheston contre le cancer des lèvres et les ulcères malins.

» Versez sur quatre onces de feuilles récentes de laurier-cerise deux livres d'eau bouillante; laissez refroidir, et ajoutez à la colature quatre onces de miel écumé. Cette infusion s'applique en lotion au moyen de compresses. »

Note *sur la vertu électrique de quelques minéraux*, *par M.* Haüy. (*Extrait des Annales de Physique et de Chimie*, n°. 4.)

« M. Haüy ayant remarqué que des cristaux » et des fragmens lamellaires de zinc oxidé, qu'il » n'avait fait chauffer que très-légèrement, » manifestaient une électricité sensible, soup» çonna que l'élévation de température pourrait » bien être superflue dans ce cas, et que peut-être » les corps dont il s'agit étaient habituellement » dans l'état électrique. Il trouva effectivement

» que la plupart de ces corps agissaient immé-
» diatement, et sans aucun accroissement de
» chaleur, sur l'aiguille dont il se sert dans ce
» genre d'expériences, et qui est connue de
» tous les minéralogistes. »

Par une température de 6°. Réaumur au dessous de zéro, un fragment de zinc oxidé attirait encore l'aiguille d'une manière sensible.

« Dans quelques-uns de ces corps la vertu électrique subit des intermittences à certains instans; mais souvent il suffit, pour la faire reparaître, de transporter le corps à un autre endroit de l'appartement; souvent aussi le retour à l'état électrique s'opère spontanément dans le même lieu, un moment après la cessation des effets. »

Les temps humides nuisent à l'action électrique du zinc oxidé; ceux des fragmens qui ne passent pas d'eux mêmes à l'état dont il s'agit, n'ont besoin pour cela que d'être chauffés un instant avec la main. Le zinc oxidé est le seul corps qui, présenté immédiatement à l'aiguille, y ait produit un mouvement. Quelques tourmalines d'Espagne deviennent électriques par la simple pression entre les deux mains.

Quelques topazes, surtout celles de Sibérie, d'une couleur blanchâtre, conservent très-long-temps la vertu électrique lors qu'elles ont été chauffées. « Il y en a une qui par un temps favorable n'a perdu cette vertu qu'au bout de plus de vingt-quatre heures; tandis qu'une tourmaline d'Espagne, soumise à une expérience comparative, a cessé, après environ une heure, d'agir sur l'aiguille. »

Dissertation sur le tétanos, *présentée et soutenue à la faculté de médecine de Paris, le 29 février* 1816, *par* J.-B.-L. Edme Dufour, *docteur en médecine, ex-chirurgien aide-major au* 86e. *régiment d'infanterie.*

M. Dufour, obligé, pour compléter ses exercices de réception, de présenter une thèse, a choisi l'une des maladies les plus importantes à connaître, soit en raison de sa gravité, soit en raison des nombreuses victimes qu'elle enlève. Il avait d'ailleurs l'avantage de pouvoir s'éclairer, spécialement sur ce point, de l'expérience de M. son père, habile praticien, aujourd'hui fixé à Montargis, et qui long-temps a observé dans les Antilles ce fléau redoutable.

Quoique l'on puisse supposer que la chaleur du climat dispose à cette funeste maladie, d'autres conditions, qu'on ne connaît point encore concourent certainement aussi à en favoriser le développement. Ainsi un très-grand nombre de nos blessés, à la bataille de Wagram, furent attaqués du tétanos, quoiqu'ils ne manquassent de rien, et que d'ailleurs le temps fût superbe. Ce genre d'accident est généralement, dit-on, fort commun à Vienne en Autriche. La cause n'en est pas connue.

Je m'attache aux singularités de cette maladie, et elle en présente beaucoup. Par exemple, quoique les convulsions qui la constituent soient un phénomène éminemment nerveux, ce ne sont point les constitutions les plus sensibles, celles qu'on nomme nerveuses, qui y sont le plus exposées: ce sont, au contraire, les hommes d'une constitution athlétique, *musculo-taurosi*; souvent elle survient sans que les plaies soient en aucune manière douloureuses.—Ordinairement elle est mortelle avant le quatorzième jour, et, lorsqu'elle se prolonge, on peut espérer de la guérir.

On a proposé des méthodes de traitement fort diverses, ce qui prouve qu'aucune n'est très-efficace. La méthode perturbatrice est communément employée par les médecins anglais; ils usent, dans cette vue, de mercure à forte dose, et sous toutes les formes; de bains froids, etc. Je ne sache pas qu'on ait fait un précepte d'employer dans ce cas la saignée (lorsque d'ailleurs elle est praticable), par une large ouverture, et jusqu'à défaillance: aucun moyen cependant n'est plus propre à rompre subitement les spasmes de la nature de celui-ci; on en seconde ensuite les effets par les bains tièdes et tout l'appareil des calmans. La plupart des médecins des autres nations emploient contre le tétanos un traitement antispasmodique et calmant, les saignées, les bains tièdes, les opiacés. C'est par de semblables moyens que

M. Dufour le père a guéri un enfant qui, affecté d'abord d'un tétanos sans cause connue, se blessa à la tête, et présenta par suite la complication du tétanos traumatique : observation très-curieuse, et qui fait voir comment un praticien exercé sait à propos varier les remèdes dont il peut espérer quelque succès.

Au Rédacteur de la Gazette de Santé.

Monsieur, c'est avec le plus grand plaisir que je viens d'apprendre, par votre Journal du 11 de ce mois, que le brave et savant médecin qui, si long-temps, se fit distinguer par son goût littéraire autant que par sa profonde érudition, est enfin de retour dans la capitale. Qu'il soit permis à un de ses compagnons d'infortune de rendre un hommage authentique au zèle et au dévouement qu'il a montrés dans les pénibles circonstances dans lesquelles il s'est trouvé.

Victime de la malheureuse retraite de Moscou, M. Marie de Saint-Ursin, médecin du quartier-général, fut fait prisonnier à Wilna, le 10 décembre 1812. Reconnu et tiré de la foule des autres prisonniers, parmi lesquels il était confondu, il fut chargé par l'administration russe de l'inspection des hôpitaux et des prisons. Ses manières agréables et les charmes de sa conversation lui ayant attiré l'amitié et la bienveillance des premières autorités, il fit rejaillir sur les malheureux Français toutes les faveurs qu'il put en obtenir. Il exerçait ses fonctions avec l'intégrité qui le caractérise, et ne connaissait, dans ces pénibles circonstances, d'autre jouissance que celle de sacrifier sa santé, et d'affronter une mort presque certaine pour porter les secours de son art à ses compatriotes. Ne négligeant aucun moyen d'alléger les maux qui pesaient sur nous, il visitait jour et nuit les hôpitaux; et parvint enfin, à force de soins et de travaux, à éteindre les foyers d'une contagion qui moissonnait tous les jours par centaines nos braves guerriers, et à rendre habitables les antres de la mort et du désespoir.

Comme c'est à ses talens et à ses soins que la France doit, en grande partie, la conservation des *revenans de Moscou*, j'ai cru de mon devoir d'être l'organe des sentimens de ces mêmes *revenans*, et de rendre cet hommage à un médecin qui joint aux titres d'une célébrité justement méritée, les droits à la reconnaissance de tous les Français.

Recevez je vous prie, Monsieur, l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc. R. Pontier, *D. M.*

Uzerches, *ce* 20 *juin* 1816.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité de Thérapeutique générale, *ou des règles à suivre dans le traitement des maladies; par* Charles Giraudy, *docteur en médecine de la faculté de Paris, secrétaire perpétuel de la société de médecine pratique*, etc.; 1 vol. in-8. A Paris, chez Gabon et Crochard. — Prix : 6 fr., et 7 fr. 50 par la poste.

La thérapeutique constitue essentiellement la *médecine*, puisque c'est l'art d'appliquer à la conservation ou au rétablissement de la santé, toutes les autres connaissances qu'embrassent les études du médecin; c'est une science toute d'application, c'est elle qui forme, à proprement parler, l'*art* en entier. L'enseignement de cette partie importante de la médecine a dû être vicieux et imparfait, tant qu'il n'a pas réuni toutes les conditions dans lesquelles le médecin se trouve placé par rapport au malade, c'est-à-dire, tant que l'élève n'a pas été conduit par le maître auprès du lit de celui qu'il devait soulager; et qu'il n'a pas appris, par l'observation des objets eux-mêmes, à les connaître et à les distinguer dans leurs nombreuses variations. Ces vérités sont simples et palpables; et néanmoins, suivant la remarque de M. Giraudy, on est resté, depuis le renouvellement des sciences jusqu'à nos jours, sans en faire l'application.

L'objet de ce traité étant l'application spéciale de l'ensemble des connaissances médicales, M. Giraudy présente, dans des prolégomènes, un tableau succinct des diverses branches de ces connaissances. Cette esquisse à grands traits a l'avan-

tage de mettre le lecteur et l'auteur lui-même en présence des objets dont ils doivent s'occuper, et de leur fournir des points de raccord pour l'ouvrage. La division de tous les phénomènes de la vie en quatre classes rapportées : 1°. à l'appareil de la *sanguification*, 2°. *à l'appareil digestif*, 3°. *à l'appareil lymphatique*, 4°. *à l'appareil nerveux*, est très-simple sans doute ; mais peut-être estelle insuffisante pour comprendre plusieurs phénomènes vitaux, soit de l'état de santé, soit de l'état de maladie. Cette défectuosité se ferait principalement sentir en appliquant cette division à la classification des maladies. Au demeurant, cette partie n'est qu'accessoire au grand travail de M. Giraudy, et il annonce lui-même qu'on ne doit en user qu'avec réserve.

M. Giraudy distingue la thérapeutique générale de celle qui est applicable à chaque cas particulier, et c'est principalement celle-ci qui doit être enseignée auprès des malades. Entrant ensuite directement dans son sujet, l'auteur examine les indications, nommées par Galien : *Agendi insinuationes*. Il trouve qu'elles doivent se tirer : 1°. de la nature de la maladie ; 2°. de la constitution du malade ; 3°. de ses rapports actuels avec les objets dont il est environné. « Chacun » de ces trois chefs principaux d'indication pré» sente ses subdivisions. Le premier chef d'indi» cation, pris de la nature de la maladie, fournit » les subdivisions suivantes : elles sont déduites,

» 1°. De l'état des parties affectées, *à locis af*» *fectis ;*

» 2°. De l'altération morbide des fluides vi» taux, *à vitio humorum ;*

» 3°. Des temps de la maladie, *à morbi stadio ;*

» 4°. Des causes de la maladie, *à causâ ;*

» 5°. Des symptômes urgens, *à symptomati*» *bus urgentibus*.

» Le deuxième chef d'indication, qui est tiré » de la constitution du malade, se divise en in» dications prises :

» 1°. Du tempérament du malade ;

» 2°. Du sexe et de l'âge ;

» 3°. De l'état habituel des fonctions, et des for» ces ou propriétés vitales considérées en général.

» Le troisième chef d'indication nous donnera » des subdivisions déduites de l'action actuelle » sur le malade des *circumfusa*, *applicata*, *in*» *gesta*, *excreta*, *gesta*, *percepta*, ou les choses » dites *non naturelles* ».

M. Giraudy examine, en particulier, comment les indications se déduisent dans chacune des divisions qu'il vient d'établir.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à l'exposition des *méthodes de traitement*. L'auteur les distingue en *expectante* et en *agissante*. Il examine les applications dont chacune de ces méthodes est susceptible, et fait ensuite l'application de ces principes à toutes les maladies considérées isolément ; souvent il rapporte des observations de traitemens, servant d'exemple pour l'application des préceptes qu'il vient de donner.

Enfin, dans une troisième partie, M. Giraudy traite des *moyens que la thérapeutique générale emploie*. C'est d'abord la *diététique*, ou l'art de régler les rapports de l'homme avec tous les autres êtres. Un chapitre est consacré à l'examen de chacune des grandes subdivisions de ces agens d'influence. Viennent ensuite les remèdes, ou moyens directs d'agir sur l'homme et de modifier les phénomènes de sa vie. M. Giraudy les distingue en *excitans*, *sédatifs*, *relâchans*, *astringens*, *vomitifs*, *purgatifs*, *diurétiques*, *sudorifiques* et *antidotes* ; enfin l'auteur parle de la *chirurgie*, c'est-à-dire de l'application de la main seule ou armée d'instrumens, pour la guérison des maladies.

On voit, par ce que nous avons dit, que M. Giraudy embrasse dans son travail une immense carrière. Chacun des objets auxquels il s'arrête, pourrait devenir le sujet de fort longs développemens ; et le projet de les réunir dans un seul volume lui offrait de très-grandes difficultés à surmonter.

Les personnes dont l'abonnement finit au mois de juillet sont priées de le renouveler pour ne pas éprouver d'interruption.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXI.) (21 JUILLET 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. ÉPOQUE. = Ve. PÉRIODE. — (Coup d'œil général sur la médecine à cette époque.)

Siquidem quædam eorum abominanda detestandaque sunt, quædam etiam legibus vetita... Itaque non minùs qui scribunt, quàm qui talia perpetrant, imò magis etiam, odio digni sunt.

(GALEN. de simpl. medic. facult. L. X. Argumentum.)

CE fut à la même époque que l'on imagina des remèdes dont on ne saurait user, comme le dit Galien, dans un pays où il n'est pas permis de manger des hommes ; car il aurait fallu, suivant ces prescriptions, se nourrir de cervelle, de chair humaine, etc. D'autres compositions furent formées de substances repoussantes ou abominables, telles que la fiente humaine, le sang menstruel, et autres ordures pareilles. C'est alors encore que l'on publia des préparations de *philtres*, dont les uns devaient donner de l'amour, les autres inspirer la haine ; quelques-uns étaient destinés à procurer des songes tels qu'on les souhaite ; on en composait pour faire souffrir une personne, pour la faire mourir ; pour faire avorter ; pour empêcher de concevoir. On reconnaît dans toutes ces turpitudes, dont Xénocrate particulièrement tenait école, la réunion des inspirations de la dépravation la plus odieuse avec l'ignorance la plus grossière et la plus absurde. L'usage des *philtres* n'était d'ailleurs pas nouveau à Rome, puisque le poète Lucrèce, contemporain de Cicéron, avait eu l'esprit dérangé, et finalement s'était tué par l'effet d'une de ces compositions.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. juillet au 10 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées	75
Fièvres bilieuses ou gastriques	63
Fièvres adynamiques ou putrides	12
Fièvres catarrhales	15
Phlegmasies internes ou externes	31
Phlegmasies des org. de la respiration	14
Phthisies pulmonaires	6
Dyssenteries	2
Ophtalmies	8
Apoplexies et paralysies récentes	4
Coliques métalliques	1
Hydropisies et anasarques	9
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	146
Galeux	31
TOTAL GÉNÉRAL	417

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

DÉPLORABLE saison dont le génie du mal semble avoir la conduite : le froid, la pluie continuelle nous ont jusqu'à ce jour, en dépit du calendrier, empêché de reconnaître l'été.

Sol fugit, et removent subeuntia nubila cœlum,
Et gravis effusis decidit imber aquis.
Sternuntur segetes, et deplorata colonis
Vota jacent. longique perit labor irritus anni,
Deucalioneâ non minor illuvie.

Le thermomètre marque le matin 7, 8 et 9 degrés; dans l'après-midi 13, 14, 15 et 16 : et cette température est difficile à supporter à raison de l'extrême humidité dont l'air est imprégné.

Et madet assiduo lubricus imbre lapis.

Les causes de maladie sont nombreuses au milieu de ce désordre ; les suppressions de trans-

piration sont celles qui agissent le plus évidemment. Est-ce à ce dérangement qu'il faut attribuer des douleurs subites et violentes de l'épigastre, donnant la sensation d'une barre qui comprimerait toutes les parties réunies vers le creux de l'estomac, c'est-à-dire l'extrémité inférieure de l'estomac, l'intestin duodenum et les conduits biliaires.

Dans les cas qui se sont offerts à moi, le mal s'est déclaré tout à coup après un léger repas, sans frisson et sans fièvre : il n'y a pas eu d'abord de vomissemens ni d'évacuations alvines. La douleur était peu augmentée par la pression, ce qui distinguait cet accident d'une inflammation, aussi-bien que l'absence de la fièvre. Les malades ont été traités par les boissons adoucissantes, les lavemens émolliens, la diète rigoureuse; et les douleurs se sont dissipées graduellement après trois ou quatre jours.

Ceux que l'on a fait vomir n'ont rendu que des glaires : chez l'un d'eux une jaunisse de quelques heures a servi de crise, ou du moins a coïncidé avec la disparition des accidens.

Je suis convaincu, d'après une expérience fort répétée, que trente à quarante gouttes d'éther, administrées sur du sucre au moment où les douleurs commencent, les dissiperaient promptement et sans retour; mais il faudrait être appelé dès le début des accidens, et cela ne m'est point arrivé dans ce cas-ci. Je n'ai vu les malades qu'au troisième ou quatrième jour, lorsque le spasme était dissipé, et qu'il ne restait plus que la sensibilité très-vive de toutes les parties qui environnaient le siége immédiat de la douleur : il n'y avait plus alors qu'à suivre les voies que déjà l'on avait prises, et à continuer l'emploi des émolliens et des doux laxatifs.

☉ Nouvelle lune, le 24.

Depuis le 10 juillet jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. $\frac{8}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 9 l.

Le *maximum* du thermomètre a été de 18 d. $\frac{4}{10}$. — Le *minimum* de 8 d.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 100 d. — Le *minimum* de 90 d. $\frac{3}{4}$.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Observation de léthargie spontanée.

Les auteurs définissent la léthargie, *un profond assoupissement, et un besoin presque insurmontable de dormir.* (*Cels. de med.*, Lib. III, c. XX.) Indépendamment de toutes les hypothèses qu'ils ont établies sur les causes possibles de cette maladie, il est certain qu'ils ont confondu sous ce nom des états qui n'avaient ensemble d'autres rapports que les apparences extérieures. Ainsi Hippocrate (*de morb.* Lib. II, c. XXVI), déclare que *les léthargiques meurent dans l'intervalle de sept jours, et que, s'ils passent le septième, ils sont sauvés.* Cette sentence du père de la médecine le porte à placer la léthargie parmi les maladies aiguës, comme ont fait aussi ses successeurs, Aretée et Cœlius Aurélianus.

Tous les médecins anciens ont rapproché la léthargie, du carus et surtout de l'apoplexie, et semblent ne faire de ces différens états que des espèces ou des degrés divers d'une même affection. Aussi disent-ils que la léthargie succède fréquemment à la phrénésie.

De nouvelles observations attentives sont nécessaires pour parvenir à distinguer convenablement cet état que les anciens ont méconnu, mais que sa *spontanéité*, les conditions dans lesquelles il se manifeste, sa marche naturelle, enfin ses symptômes propres, distinguent parfaitement de l'apoplexie :

1°. La léthargie survient le plus ordinairement à de jeunes gens; la jeunesse n'est pas l'âge de l'apoplexie; 2°. pendant sa durée, le sommeil est tranquille, la respiration naturelle, le pouls lent et plus faible que dans l'état ordinaire; le malade prend de lui-même une position convenable au sommeil : dans l'apoplexie, la respiration est haute, stertoreuse; le pouls est communément large et plein, à moins que le malade n'approche de sa fin; de plus le corps reste sans mouvement dans les postures les plus gênantes et les moins convenables. 3°. Enfin la léthargie spontanée se termine naturellement au bout d'un temps plus ou moins long, sans qu'il se soit manifesté aucun accident

fortuit : dans l'apoplexie, au contraire, le mal s'aggrave continuellement, à moins que les remèdes ne déterminent une crise quelconque, ou que la nature ne soit encore assez forte pour l'opérer, ce qui est excessivement rare.

Les exemples de léthargie plus ou moins prolongée sont assez communs ; néanmoins ce que nous venons de dire montre que l'on a grand besoin encore d'en observer, pour obtenir sur ce point des notions suffisamment exactes.

Il n'est pas rare de voir la léthargie succéder à l'ivresse : de Heers rapporte (*Observ. med.*, *Lib. I, Obs. XIX.*) qu'il empêcha deux chirurgiens de trépaner un homme qui, depuis quatre jours, était dans cet état par suite d'ivresse. Déjà on avait rasé les cheveux ; et les opérateurs allaient achever, lorsque de Heers les arrêta en faisant remarquer qu'il n'y avait aucune lésion à la tête, que le pouls était excellent, que la respiration n'était nullement embarrassée, et que cet homme n'était conséquemment point apoplectique : il le réveilla en lui arrachant quelques poils de la barbe.

Les Mémoires de l'académie des sciences pour 1713 contiennent l'histoire d'un homme de moyen âge qui, étant frappé de terreur à la suite d'un accès de colère, tomba dans un semblable sommeil, qui dura d'abord deux mois de suite, malgré tous les remèdes les plus efficaces. Pendant les deux mois suivans, il paraissait sentir et reconnaître par intervalle ceux qui l'approchaient. On le plongea subitement dans l'eau froide, remède indiqué par Celse ; il ouvrit les yeux, mais ne parla pas : néanmoins il revint bientôt après à lui, et reprit peu à peu ses forces.

On lit encore dans les *Transactions philosophiques* n°. CCCIV, p. 1727. *Abridgem.*, tom. V, p. 353.) qu'un homme de vingt-cinq ans, sain et robuste, s'endormit ainsi sans cause connue, et ne put être éveillé d'aucune manière pendant un mois. Alors s'éveillant spontanément, il s'habilla et se mit à ses travaux accoutumés ; mais au bout de deux jours il retomba dans le sommeil, et, nonobstant une saignée, des scarifications, des ventouses, des vésicatoires, il demeura dans cet assoupissement durant dix-sept semaines. S'étant encore éveillé de lui-même, il ne pouvait croire qu'il eût dormi si long-temps, et n'en fut convaincu qu'en voyant le temps de la moisson arrivé, tandis qu'il se souvenait de s'être endormi au temps des semailles. Au bout d'un an, il se rendormit encore, et pour plus long-temps que précédemment. Un médecin qui soupçonnait quelque fraude, lui fit subir toutes sortes d'épreuves, et rapporte, entre autres, que non-seulement il lui fit respirer de l'alcali volatil (ammoniaque liquide), mais qu'il alla jusqu'à lui en verser dans les narines une demi-once (1). Non content de cela, ce médecin, dit l'observateur, remplit ensuite les narines de ce malheureux de poudre de racine d'ellébore blanc, et néanmoins il continua de dormir, quoique le lendemain son nez fût enflammé et fortement enflé.

J'ai vu plusieurs cas de léthargie. Elle survint, par exemple, à un homme de trente ans, à la suite d'un typhus, et servit en quelque sorte de crise. Le malade dormit sans interruption durant vingt jours ; la respiration était si peu apparente et le pouls si faible, que plusieurs fois on crut qu'il avait cessé de vivre. Le vingtième jour il demanda à manger, puis se rendormit encore pendant à peu près le même temps, après quoi il reprit peu à peu ses forces.

Un jeune homme de dix-huit ans, d'intelligence très-faible, vint tout à coup à s'affliger de ne pas savoir lire ; il s'appliqua durant un mois ou deux avec une tenacité extrême, et fut pris tout à coup d'un sommeil léthargique. Quelquefois on parvenait, à force de le tourmenter, en le piquant,

---

(1) On ne peut croire à la réalité de cette épreuve qui, dans tous les cas, annonçait une grande légèreté de la part du médecin, à moins de supposer que l'ammoniaque dont il s'est servi ne fût extrêmement affaibli ; rien n'aurait empêché sans cela qu'il n'eût tué le patient en allant cautériser, non-seulement les fosses nasales, mais encore le larinx et les bronches jusqu'à leurs dernières ramifications. Nous avons rapporté dans le n°. XV, 21 mai dernier, l'exemple d'un épileptique mort très-promptement parce qu'on lui avait fait inspirer, et probablement qu'on lui avait versé dans la bouche, durant son accès, une petite quantité d'ammoniaque liquide. Cette substance agit sur les parties, indépendamment même de la sensibilité, en supposant que cette propriété fût totalement suspendue, ce qui n'est point pour l'ordinaire.

en le pinçant, à lui arracher un cri ou à lui faire ouvrir les yeux, mais il les refermait aussitôt et retombait dans son immobilité. Des sinapismes, des vésicatoires, l'urtication violente sur tout le corps, paraissaient lui causer beaucoup de douleur, car il faisait des contorsions et devenait très-rouge, au point qu'on eût dit qu'il restait dans cet état par obstination. Il ne prit néanmoins aucune nourriture pendant environ six semaines. A la fin, on lui fit boire du bouillon avec un biberon, et bientôt il consentit à manger quand on l'éveillait par force; mais il redevenait ensuite immobile. Cependant cet assoupissement se dissipa peu à peu, et il revint à son état habituel.

Je ne parle pas de ces femmes qui sont restées dans un état analogue pendant de longues années, sans prendre presque aucune nourriture. Tous les détails de ces faits ont été publiés de manière à ne pas laisser de doute sur leur véracité; je viens à celui qui a donné lieu à cet article. Il se trouve dans le tome I, page 234 de la *Bibliothèque universelle*, faisant suite à la *Bibliothèque Britannique*, et a été communiqué à la Société royale d'Édinbourg, le 19 février dernier, par le docteur Brewster.

« A Dunninald, près de Montrose, en Écosse, la fille d'un laboureur, nommé John Lyall, âgée de vingt-un ans, fut saisie, le 27 juin 1815, d'une première attaque de sommeil qui continua jusqu'au 30. Le lendemain, on la trouva profondément endormie, et elle resta dans cet état pendant sept jours, sans mouvement, nourriture, ni évacuation. Au bout de ce temps, on s'aperçut, à des signes qu'elle fit de la main gauche, qu'elle demandait à manger; on lui fit prendre quelque peu de nourriture, et elle ne tarda pas à retomber dans une léthargie qui dura jusqu'au 8 août; c'est-à-dire qu'à dater du premier accès elle fut six semaines dans un état de léthargie complète, à l'exception de quelques heures, le 30 juin dans l'après-midi. Pendant la première quinzaine, son pouls battait environ cinquante fois par minute; la troisième semaine, il en battait soixante, et sur la fin soixante-dix à soixante-douze. Quoique très-faible dans les premiers jours qui suivirent, son réveil, elle gagna des forces si rapidement qu'avant la fin d'août elle se trouva en état de travailler à la moisson.

» La notice est rédigée par le pasteur de la paroisse; le révérend James Brewster, ministre de Craig : elle est accompagnée d'un rapport officiel des gens de l'art, qui ont visité la malade : à leurs attestations sont jointes celles de M. Arkley, propriétaire de Dunninald, et du père de la jeune personne. »

On sait combien les magnétiseurs triomphent quand ils ont à parler de malades de cette espèce; alors ils notent exactement les particularités les plus futiles et les plus évidemment indifférentes, et dissertent avec une assurance que sont loin d'avoir les médecins instruits. Il semble néanmoins que l'existence spontanée de ces maladies, analogues, comme ils en conviennent, à celles qu'ils produisent, devrait les désabuser de l'opinion qu'ils affectent de la nécessité d'un agent (soit la volonté, soit la pensée, etc.) qui, suivant eux, passerait du magnétiseur au magnétisé, pour modifier celui-ci conformément au désir de celui-là : car s'il est évident que la maladie se développe quelquefois sans qu'on puisse soupçonner qu'elle ait été suscitée par aucune communication reçue d'une autre personne, il en résulte que cette communication, et par conséquent l'agent intermédiaire destiné à l'établir, sont tout-à-fait inutiles, mais qu'il suffit de placer les personnes susceptibles de ce genre d'affections dans les conditions, ou physiques, ou morales qui les y rendent propres : mais ce n'est point ce dont il s'agit ici.

Néanmoins puisque j'ai parlé des magnétiseurs, j'insérerai à la suite de cet article l'extrait d'une lettre où il est question de quelqu'une de leurs bizarres opinions.

Du magnétisme animal et de la MAIN DE GLOIRE; *extrait d'une lettre au rédacteur de la* Gazette de Santé.

. . . . . Comment vous taisez-vous si long-temps sur le magnétisme animal, *qui vires acquirit eundô?* Ce que vous en avez écrit est un en-

gagement à en parler encore ; et tant qu'il vous restera des forces, vous devez, en conscience, les employer contre cet ennemi de la raison humaine. Au demeurant, ce que vous ne faites pas, les magnétiseurs le font eux-mêmes ; car, je ne saurais croire qu'il se trouve de foi assez robuste pour résister à toutes les * * * que renferment leurs annales (1) * * * *.......

Je veux néanmoins leur rendre un petit service, en complétant leurs découvertes sur un point de critique historique fort bizarre du moins, s'il n'est pas fort curieux.

De recherche en recherche, et de démonstration en démonstration, ces messieurs en sont venus à prouver que la pratique du magnétisme est plus ancienne que le monde, et que Dieu lui-même est le premier des magnétiseurs : « *et Deus immisit soporem super Adam.* (Genèse, ch. II.) Voilà, s'écrient-ils, *le sommeil du magnétisme, car ce sommeil n'était pas naturel, et bientôt il devient somnambulique*, etc. » (Annales du magnétisme, 30 mars 1816.)

Ils ne se sont point, comme on peut croire, arrêtés en si beau chemin ; et les prêtres égyptiens et les prophètes juifs leurs donnent beau jeu avec leurs guérisons, leurs miracles, leurs hiéroglyphes et leurs prédictions : à l'aide du magnétisme, tout s'explique, rien n'est plus simple.

Par exemple, on magnétise par *l'imposition des mains, par l'approche des doigts, et même d'un seul doigt* : donc toutes les fois que dans la bible, ou dans les figures hiéroglyphiques, il sera question de main, plus de doute qu'il ne s'agisse de magnétisme ; et les exemples fourmillent sous la plume de l'auteur (annales, mai 1816) toutes les mains égyptiennes, et de proche en proche les *mains royales* et les *mains de justice*, portées au sacre de nos rois, ou figurées parmi les attributs du pouvoir, sont également des emblèmes de magnétisme : enfin, pour que rien n'y manque, *Pourquoi*, disent-ils, *cette opinion si chère aux âmes sensibles, qui fait désirer aux enfans de recevoir la bénédiction de leur père ? Aux yeux d'un partisan du magnétisme, le geste de la main, et la volonté qui le guide, expliqueraient tout le mystère ! ! !*

On n'aurait jamais cru, ajoutent-ils, *qu'il pût y avoir quelque rapport entre la bénédiction sacerdotale, la main de justice et les procédés magnétiques ; que ce rapport vînt encore embrasser ces mains mystérieuses de bronze et ces textes de l'écriture, où la main et le doigt du Seigneur sont mis en action, comme dans les opérations du magnétisme* (annales, N°. 35, p. 210).

Parmi toutes ces mains, les érudits magnétiseurs en ont pourtant omis une, et nulle autre cependant ne leur appartient à si juste titre ; car à celle-ci se trouve joint immédiatement le sommeil et le somnambulisme, je veux parler de la Main de Gloire, dont je vais vous donner la description, sans crainte qu'on en abuse ; imitant en cela les magnétiseurs, qui n'ont rien de caché pour le public.

La description de ce bel instrument de magnétisme se trouve dans un livre des plus fameux, rapsodie connue des cuisinières et des petits enfans, sous le titre du *Petit Albert*, nom qui dans leur esprit équivaut à celui du *Grand Démon*. Le chapitre est intitulé : *De la Main de Gloire dont se servent les scélérats voleurs pour entrer dans les maisons, de nuit, sans empêchement.*

» J'ai assisté trois fois, dit l'auteur, au jugement définitif de certains scélérats, qui confessèrent à la torture s'être servi de la main de gloire dans les vols qu'ils avaient faits ; et comme dans leur interrogatoire on leur demanda ce que c'était, et comment ils l'avaient eue, et quel en était l'usage, ils répondirent premièrement que l'usage de la main de gloire était de stupéfier et rendre immobiles ceux à qui on la présentait, en sorte qu'ils ne pouvaient non plus branler que s'ils étaient morts ; secondement, que c'était la main d'un pendu ;

---

(1) Ici nous avons supprimé quelques phrases où se trouvaient des personnalités que l'on a pu se croire permises dans une correspondance intime, mais qui ne doivent pas être imprimées.
(*Note du rédacteur.*)

troisièmement, qu'il fallait la préparer de la manière suivante :

» On prend la main droite ou gauche d'un pendu exposé sur les grands chemins ; on l'enveloppe dans un morceau de drap mortuaire, dans lequel on la presse bien pour lui faire rendre le peu de sang qui pourrait être resté ; puis on la met dans un vase de terre avec du zimat, du salpêtre, du sel et du poivre-long, le tout bien pulvérisé ; on la laisse durant quinze jours dans ce pot : puis l'ayant tirée, on l'expose au grand soleil de la canicule jusqu'à ce qu'elle soit devenue bien sèche ; et si le soleil ne suffit pas, on la met dans un four qui soit chauffé avec de la fougère et de la verveine : puis on compose une espèce de chandelle avec de la graisse de pendu, de la cire vierge et du sésame de Laponie, et l'on se sert de cette main de gloire comme d'un chandelier pour y tenir cette chandelle allumée : et dans tous les lieux où l'on va avec ce funeste instrument, ceux qui y sont, demeurent immobiles. »

On ne peut disconvenir que ce ne soit là une opération des plus communes du magnétisme : elle est familière à tous les adeptes ; poursuivons cependant ; car dans ce cas-ci le remède du moins a été mis à côté du mal, ce qui ne se trouve pas dans les opérations de ces messieurs. Je vais donc vous faire connaître ce remède, qu'on pourrait peut-être employer aussi contre les sortiléges des magnétiseurs.

« La main de gloire devient inutile, si on frotte le seuil de la porte de la maison, ou les autres endroits par lesquels on peut entrer, avec un onguent composé de fiel de chat noir, de graisse de poule blanche et de sang de chouette : mais il faut que cette préparation soit faite dans le temps de la canicule. »

Convenez maintenant que toute cette machine patibulaire appartient de plein droit aux magnétiseurs, et je ne crois pas qu'ils soient tentés d'en récuser l'invention.

Adieu, tâchez de rire de ces folies, qui sont destinées à en faire pleurer bien d'autres.

Tout à vous, E.*.*.* D. M. P.

Remède contre l'empoisonnement par les champignons.

L'humidité excessive de l'atmosphère fait croître rapidement et en abondance les champignons de toute espèce. — Peut-être même, par suite de cet état, des champignons qu'on mange quelquefois impunément, acquièrent-ils des propriétés délétères : quoi qu'il en soit de cette présomption, les accidens causés par les champignons doivent être très-fréquens, et les journaux en ont annoncé déjà plusieurs exemples. Nous croyons donc devoir rappeler à nos lecteurs, que d'après plusieurs faits que nous avons publiés en différens temps, l'éther sulfurique, administré à forte dose, peut dissiper les accidens de cette espèce d'empoisonnement, même lorsqu'ils sont portés au plus haut degré.

La manière la plus convenable de l'administrer, est d'en faire un mélange avec un peu de sirop, ou d'eau miellée, assez épaisse. — On peut néanmoins l'administrer entièrement pur, sans aucun inconvénient.

Beobachtung einer grossen feuer - kugel, etc.; Observation d'un météore lumineux très-considérable; en Saxe; *par* M. Wiese, *ingénieur géographe de S. A. le grand duc de Weimar.* (*Biblioth. Univers. mars* 1816.

Le 16 septembre au soir, à huit heures dix-huit minutes, on vit briller au Sud, à la hauteur apparente de plus de quatre-vingt degrés, un globe d'une lumière blanche et brillante, peut-être le plus remarquable qui ait jamais paru si l'on en excepte ceux qui ont été observés en 1719, par Balbi et Whiston ; sa grandeur apparente était presque d'un diamètre et un quart de la lune. Il se dirigea au Nord-Est, suivi d'une traînée ressemblant à celle d'une fusée volante, et il disparut en éclatant, en millions de petites étincelles, au bout de trois secondes environ, durant lesquelles il avait parcouru un arc de près de huit degrés. Cinq minutes après sa disparition, on entendit une explosion semblable à celle d'une

pièce d'artillerie de 12, qu'on entendrait à quelques centaines de pas. Les fenêtres en furent ébranlées.

Comme le son parcourt dans une seconde 1040 pieds de Paris, ou environ 420 pas, l'éloignement du météore au moment où il a éclaté devait être de 126,000 pas, ou entre douze et treize milles d'Allemagne.

BIBLIOGRAPHIE.

DES MALADIES DE L'UTÉRUS OU DE LA MATRICE; *par M.* NAUCHE, *médecin consultant de l'institution royale des jeunes aveugles, etc., etc.* Un vol. in-8°. Paris, 1816. — Chez Gabon, Croullebois et L. Colas, libraires. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

Propter uterum mulier est quod est, dit le père de la médecine. Cette sentence est parfaitement juste. L'utérus exerce sur toute la constitution physique et morale de la femme une telle influence par ses fonctions ou par ses maladies, qu'on peut le regarder comme le centre ou la cause de toutes les modifications qui distinguent cette moitié de l'espèce humaine.

Par malheur la sensibilité dont cet organe est doué, et la nature des fonctions auxquelles il est destiné, exposent les femmes à des maladies nombreuses et cruelles : l'étude de ces maladies a toujours fait une partie importante des devoirs du médecin, et l'ouvrage de M. le docteur Nauche doit contribuer à la rendre plus facile et plus complète.

Le traité dont il s'agit est divisé d'une manière claire et précise, en sorte que la lecture en est agréable et instructive. On reconnaît à ce premier indice que l'auteur, parfaitement maître de son sujet, en connaît bien tous les détails et n'a point eu de peine à les subordonner à son plan.

Des considérations générales sur la constitution propre aux femmes commencent le volume. Vient ensuite la description anatomique de l'utérus et de ses dépendances ; puis l'exposition des changemens qu'éprouvent ces parties par l'effet de l'âge ou des fonctions qui leur sont attribuées ; enfin des considérations physiologiques et pathologiques sur tous les phénomènes qu'elles peuvent présenter dans l'état naturel.

M. Nauche divise les maladies de l'utérus ainsi qu'il suit : 1°. Les déplacemens ; 2°. la présence de corps étrangers ; 3°. les lésions de continuité ; 4°. les inflammations ; 5°. les hémorragies ; 6°. les lésions de la sensibilité et de la contractilité ; 7°. les vices ; 8°. les lésions des fonctions.

Les déplacemens comprennent l'élévation contre nature, la descente ou chute de l'utérus, les diverses déviations, la hernie, enfin le renversement de cet organe et du vagin. — Les déviations et chutes de la matrice peuvent donner lieu, dans un cas de nouvelle grossesse, à un accident qui deviendrait très-grave s'il n'était pas prévu, c'est l'enclavement de cet organe dans le bassin.

Les corps étrangers contenus dans l'utérus ou ses dépendances peuvent être des gaz ou des liquides de diverse nature, des hydatides, des moles, des concrétions et des polypes. Ce peut être un fœtus mort, des portions d'arrière-faix ou des corps introduits de l'extérieur.

Je ne sais pas sur quels fondemens l'auteur admet, en traitant de la tympanite utérine, que *dans l'état naturel, la cavité de l'utérus est le siége d'une exhalation continuelle de substances gazeuses qui sont résorbées par des vaisseaux absorbans ou qui s'échappent insensiblement par l'orifice de l'utérus.*

M. Nauche regarde comme une erreur l'opinion de Pasta, que les moles peuvent dépendre d'une concrétion sanguine : il me semble néanmoins que plusieurs exemples prouvent que des amas de sang prennent par fois des caractères d'organisation qui les rendraient très-propres à remplir le rôle d'un mole. L'intérieur de l'utérus leur offre d'ailleurs pour s'organiser des conditions plus favorables qu'un sac anévrismal ou que toute autre cavité. — J'ai vu dernièrement une concrétion de cette nature formée dans les intestins sur

lesquels elle s'était moulée : elle a causé la mort en interceptant le passage des alimens. L'importance morale de cette question mérite sûrement qu'on la soumette à un examen très-approfondi.

En traitant de l'inflammation de l'utérus, l'auteur s'attache avec raison à faire remarquer les différences considérables que présente cette affection, suivant qu'elle attaque l'un ou l'autre des tissus dont cet organe est composé. Il traite avec beaucoup de détails du catarrhe, soit aigu, soit chronique, et de tous les accidens qui en dépendent. Il distingue ensuite avec soin les hémorragies actives des hémorragies passives, et de celles qui dépendent de la lésion des parties. Ces considérations sur lesquelles se fonde le traitement sont les seules qui puissent établir une bonne classification.

Dans le chapitre consacré aux lésions de la sensibilité et de la contractilité de l'utérus, M. Nauche traite spécialement de l'hystérie, qu'il nomme spasme de l'utérus, maladie si bizarre et contre laquelle la médecine possède peu de remèdes efficaces. On voit, dit notre auteur, presque autant de femmes mariées que de jeunes personnes sujettes à ces spasmes. Je crois l'assertion un peu exagérée : d'ailleurs il faut se rappeler qu'Hippocrate, après avoir conseillé le mariage, ajoute : *si concipiant, sanescunt* : et c'est en quoi la plupart des observateurs qui l'ont suivi s'accordent avec lui.

Les vices de l'utérus comprennent le cancer, les végétations fongueuses et les indurations.

Enfin, à l'article des lésions des fonctions de l'utérus, l'auteur examine tout ce qui tient au dérangement des évacuations menstruelles, à leur cessation, à la stérilité dont les causes sont connues; à la grossesse, à ses suites et à tous les accidens qui peuvent survenir à l'occasion de cette importante fonction.

On devait déjà à M. Nauche plusieurs ouvrages estimables, *notamment un Traité des maladies de la vessie et du conduit urinaire* ; le Traité des maladies de l'utérus ne mérite pas moins d'éloges, et ne peut que faire grand honneur à son auteur.

Maison de santé à Angers.

La maison de santé, nouvellement établie à Angers (Maine et Loire), sous la direction de M. Duclos-Champolant, est une ressource pour les français et pour les étrangers. Cet établissement est avantageusement situé : les malades y sont traités avec soin ; ils ont la liberté de choisir leur médecin. La phthisie pulmonaire encore peu avancée, y trouvera des ressources particulières.

Les deux sexes sont admis dans cet établissement distribué en conséquence ; le directeur recevra, franc de port, les demandes qui pourraient lui être faites, rue Basse-Chaîne, n°. 2, à Angers.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXII.) (1er. Aout 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — (Secte pneumatique).

Omnibus, qui pneumatici vocantur, decreta stoicorum placent. (Gal. de diff. puls. L. III.)

Les idées de Platon sur le *pneuma*, ou l'âme universelle, avaient été introduites par Aristote lui-même dans la physiologie. Ce philosophe, si positif d'ailleurs, imagina cette fois que le *pneuma*, ou la substance aérienne qu'il nommait ainsi, était ce qui produisait les mouvemens du pouls en passant du coeur dans les artères, et réciproquement. Ces idées, embrassées et commentées par les Stoïciens, avaient perdu beaucoup de leur crédit par l'influence de l'école méthodique : elles furent rappelées par *Athénée* d'Attalie, en Cilicie, et devinrent le point de ralliement de tous les adversaires des méthodiques. Athénée, à peu près contemporain de Pline l'Ancien, jouissait à Rome d'une grande célébrité. Fort attaché à la dialectique, il développa beaucoup la théorie des élémens, qui ne sont souvent pour lui que les qualités élémentaires, le *chaud*, le *froid*, le *sec*, *l'humide*, avec le *pneuma* qui paraît être la *quintessence* d'Aristote. Athénée admettait la préexistence des germes dont l'élément, disait-il, renfermé dans le sang menstruel, reçoit sa forme de la semence du mâle. Ses théories sur les différences du pouls et sur la cause de l'engourdissement, ne sont pas moins subtiles. Cependant il cultiva la *diététique* avec un soin particulier; détermina l'utilité et les mauvaises qualités des diverses substances céréales; établit des principes judicieux sur l'état de l'atmosphère et sur le site des habitations Il indiqua les moyens de purifier l'eau par des filtrations plus ou moins répétées. Il paraît avoir eu des idées très-fausses sur quelques points de la thérapeutique, car il recommande contre la dyssenterie un lavement qui serait un violent poison, puisque le *réalgar* et l'*orpiment*, deux sulfures d'arsenic, en forment la base.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 10 juillet au 20 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	71
Fièvres bilieuses ou gastriques.	59
Fièvres adynamiques ou putrides.	5
Fièvres catarrhales.	11
Phlegmasies internes ou externes.	27
Phlegmasies des org. de la respiration.	13
Phthisies pulmonaires.	10
Dyssenteries.	2
Ophtalmies.	11
Apoplexies et paralysies récentes.	5
Coliques métalliques.	3
Hydropisies et anasarques.	4
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	120
Galeux.	45
Total général.	386

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Les cataractes du ciel devroient être épuisées, et néanmoins le déluge continue : nous avons eu trois à quatre jours de répit, durant lesquels on a pu concevoir l'espérance de voir revenir le beau temps; mais ces apparences ont été trompeuses. Durant un seul jour encore, le samedi 20, la chaleur a été véritablement *estivale;* et comme elle était venue subitement, elle a paru extrême. Elle était, en effet, de vingt à vingt-trois degrés Réaumur; mais comme elle était survenue brusquement, elle a disparu de même, et, dès le lendemain, la température est revenue d'abord à quatorze et quinze degrés, puis encore deux ou trois degrés au-dessous; avec cela, toujours de l'eau, en brouillards ou en torrens.

Les affections qui m'ont paru les plus communes, sont 1°. les congestions sanguines; 2°. les courbatures; 3°. les douleurs erratiques et très-intenses.

1°. *Congestions sanguines.* — Beaucoup de personnes éprouvent des étourdissemens, de la pesanteur de tête, des réveils en sursaut, *le cauchemar*, etc.; celles qui sont habituées aux évacuations sanguines périodiques, doivent être sur leurs gardes dans de telles conditions. L'application de six ou huit sangsues à l'anus, dissipe ordinairement tout cet appareil de symptômes inquiétans, et l'on se trouve ensuite la tête nette et dégagée de toute pesanteur. Lorsque les étourdissemens s'accompagnent de pâleur de la face, qu'ils se dissipent en un instant, que le pouls est lent et mou, ces accidens dépendent le plus souvent de l'état de l'estomac. C'est aux médecins qu'il appartient de juger s'il convient d'administrer un vomitif; mais lorsque ce remède a été employé, ou lorsqu'il n'est pas nécessaire, on peut faire usage avec fruit des préparations *martiales* ou ferrugineuses. Un mélange de quatre à cinq grains de carbonate de fer avec le double de rhubarbe, pris avec les premières cuillerées de soupe, contribue puissamment à relever le ton de l'estomac, et à y rappeler l'activité convenable. On peut boire dans les mêmes vues quelques verrées d'eau, dans laquelle on laisse séjourner une poignée de clous, ou qu'on a légèrement colorée en jaune en y faisant infuser, pendant quelques minutes, une *boule de mars*.

2°. *Courbatures.* — Les douleurs contusives des membres et de presque tous les muscles du corps, sont ordinairement causées par des embarras gastriques. En général, l'émétique est le seul remède qu'on y doive opposer.

3°. *Douleurs erratiques.* — Celles-ci affectent tantôt la tête, et elles pourraient être prises pour une inflammation des méninges; tantôt la poitrine, et elles simulent une pneumonie ou une pleurésie; tantôt le bas-ventre, et peuvent donner lieu à tous les accidens de l'inflammation du foie, du péritoine ou des intestins. Nous nous attacherons spécialement, dans notre numéro prochain, à ce genre d'affection, dont nous avons maintenant divers exemples sous les yeux.

☉ Pleine lune, le 8.

Depuis le 20 juillet jusqu'au, 30 le *maximum* du baromètre a été de 28 p. $\frac{11}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 8 l.

Le *maximum* du thermomètre a été de 19 d. $\frac{6}{10}$. — Le *minimum* de 7 d. $\frac{8}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 100 d. — Le *minimum* de 96 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

EXTRAIT *des observations météorologiques faites à la Rochelle, pendant le mois de juin dernier, par M.* PINET, *maître en chirurgie, chirurgien de l'hospice général.*

Thermomètre centigrade. — Plus grande chaleur, 24 degrés les 21, 22, 23 et 24; moindre, 9 degrés le 11.

La somme totale des degrés de chaleur de ce mois, observée à 2 heures, a été de 550 degrés centigrades; en 1815, même mois, elle fut de 606; différence, 56 degrés.

Baromètre de Toricelli. — Plus haute élévation, 28 p. 6 lig.; plus grand abaissement, 27 p. 10 lig., le 17.

Hygromètre de Saussure. — Plus grande humidité, 98 degr.; plus grande sécheresse, 58 degr.

Udomètre et atmidomètre du P. Cotte. — Quantité d'eau tombée; 14 lig.; évaporation, 5 p. 10 l.

Température. — Sèche et inconstante.

État du ciel. — Beau, souvent agité de vent violent; beaux jours, 22; de pluie, 3; de couverts, 3; de variables, 2; de brouillard, 2, les 8, 9; de rosée, 5; de grand vent, 9; de vent modéré, 5.

Les vents ont soufflé 20 fois N. O.; 17 f. N.; 5 f. O. N. O.; 22 f. O.; 21 f. N. E.; 5 f. S. O.

État agricole. — La fraîcheur de la température retarde la récolte des grains; l'épi de froment est beau; il est en pleine fleur; les marais salans commencent à sauner. La récolte du foin est faite;

il est abondant et de bonne qualité. La vigne a, le 20, commencé à fleurir. Le vent violent de N. O. a fait tomber le fruit ; nous aurons peu de poires, et pas de pommes.

Les ruches ont eu deux essaims d'abeilles ; quelques-unes ont passé ce nombre.

Maladies régnantes. — Fièvres tierces, coriza, maux de gorge, éruptions aux oreilles et dans quelques parties du visage, sont les maladies qui, en très-petit nombre, ont régné.

Depuis vingt-six ans nous avons observé, dans ce pays, que lorsque dans le courant de juin il ne survient pas de maladie, il n'y en a pas de l'année. Nous avons donc l'espoir qu'il en sera de même celle-ci.

Observations de Nymphomanie *et d'Hydrophobie mortelle, causées par la décoction de gratiole* (gratiola officinalis Lin.) *en lavemens.*

Depuis long-temps nous avions pris en note les faits suivans, qui présentent le plus grand intérêt, à cause de l'usage inconsidéré que les empyriques et le peuple, même de son chef, croient pouvoir faire de la plante dont il s'agit. Les quatre premiers de ces faits ont été observés par M. le docteur Bouvier.

Une jeune personne de dix-neuf ans, scrofuleuse, prenoit chaque jour, depuis plusieurs mois, avec un succès marqué, une poudre composée d'un demi-gros de feuilles de gratiole et de deux grains de celle de digitale pourprée. Les accidens alloient en diminuant, lorsqu'on proposa à la malade d'ajouter à ces remèdes des lavemens faits avec la décoction d'une forte poignée de gratiole. Le premier lavement fit rendre une grande quantité de glaires épaisses, condensées et très-larges; le second produisit de plus des démangeaisons insupportables aux parties; le troisième fit rendre des matières semblables à des ratissures de boyaux, et augmenta surtout le prurit : on n'en continua pas moins, et on donna le jour suivant un quatrième lavement qui occasionna de vives tranchées et des évacuations abondantes, suivies de palpitations et enfin de la plus hideuse nymphomanie, avec tout le délire qui accompagne ce misérable état. Le calme ne fut ramené qu'après trois semaines de saignées, de bains, de boissons abondantes, enfin, d'un régime doux et raffraîchissant, secondé par l'application d'un vésicatoire au-dessus de chaque genou, et dont l'effet étoit soutenu par des corrections et des menaces continuelles. Cette jeune personne, revenue à elle-même, conserva un tel chagrin de ce qu'elle avoit éprouvé, qu'après quelques mois elle se jeta dans un puits, et y perdit la vie.

Deuxième observation. — Une jeune femme éprouva de semblables accidens pour avoir pris ainsi, durant trois jours, un lavement de décoction de gratiole, ordonné par un herboriste, dans la vue de guérir de prétendues obstructions. L'intensité des symptômes obligea de renfermer la malade à Charenton, d'où elle ne sortit bien guérie qu'au bout de deux mois.

Troisième observation. — Une troisième dame, affectée, depuis plusieurs mois, d'une fièvre quotidienne, ayant aussi pris, par le conseil d'un herboriste, deux lavemens avec la décoction d'une forte poignée de gratiole, fut effectivement guérie de la fièvre ; mais elle tomba dans un état permanent de nymphomanie, qui, après l'avoir rendu un objet de haine pour son mari, l'a réduit à se séparer d'elle.

Quatrième observation. — Une demoiselle de vingt-quatre ans, étoit depuis long-temps affectée d'une pesanteur fort incommode à la région des reins. On l'assura qu'elle guériroit avec la décoction d'une forte poignée de gratiole prise en lavement, et qu'un seul lavement suffirait si elle pouvait le garder seulement un quart d'heure. Elle parvint à le garder une demi-heure ; après quoi, elle eut des évacuations abondantes, des vomissemens, une syncope, et enfin tous les accidens et les excès de la nymphomanie, qui obligèrent le quatrième jour d'enfermer la malade. Elle fut néanmoins assez promptement guérie ; mais la pesanteur des reins reparut avec la même violence qu'auparavant.

Les faits qui précèdent ont peu besoin de commentaires, et les conséquences en sont faciles à déduire. M. le docteur Bouvier remarque que les femmes qui ont fait le sujet de ses observations, avaient les veines grosses, le pouls fort, des menstrues chaudes, souvent propres à excorier les parties naturelles, une disposition habituelle aux flueurs blanches, aux affections hystériques, et à la constipation; qu'elles avaient la peau lisse, garnie de poils très-noirs; il se demande si de telles dispositions constitutionnelles n'ont pas favorisé le développement de ces accidens. Il est à remarquer que la gratiole, administrée par la bouche, produit, suivant la dose, des vomissemens violens, des superpurgations, et même des inflammations du bas-ventre, mais ne paraît pas avoir donné lieu à des accidens de la nature de ceux dont nous venons de parler.

Un autre cas analogue à ceux-ci a été rapporté, dans la *Gazette de Santé* (1er. septembre 1806), par M. le docteur Vassal. Une femme de cinquante-huit ans, affectée de dartres depuis la cessation de ses évacuations périodiques, prit, par le conseil d'un herboriste, des lavemens avec une forte décoction d'un mélange de feuilles sèches de gratiole, et d'*Azarum* ou *Cabaret*. Les accidens qui, depuis le premier lavement, avaient toujours été en augmentant, furent à leur comble au quatrième. A la fureur utérine se joignit une constriction spasmodique du gosier, avec hydrophobie et convulsions générales. Ces symptômes persistèrent avec une égale intensité pendant deux jours, et la malade mourut, malgré l'emploi de tous les calmans et des narcotiques qu'on pût mettre en usage.

OBSERVATIONS SUR LES GÉOPHAGES (*mangeurs de terre*) DES ANTILLES, *par M.* MOREAU DE JONNÈS, *chevalier de la Légion-d'Honneur, de l'ordre royal de Saint-Louis*, etc.

MANGER de la terre est chez nous l'effet ou la cause de quelques maladies assez communes chez les enfans et les jeunes filles chlorotiques. En Amérique, cette habitude passe pour être une cause de dépopulation parmi les nègres esclaves; et, en conséquence, elle est criminelle aux yeux de leurs maîtres. (Quelle étrange association d'idées!)

Quoi qu'il en soit, on n'est point encore suffisamment instruit pour décider bien nettement si ce goût pour la terre est le produit d'une maladie, ou si la maladie et la mort prématurée ne sont chez ces mangeurs de terre que les effets naturels de ce bizarre aliment. M. Moreau de Jonnès donne les moyens de résoudre cette difficulté. Il remarque que les nègres ou gens de couleur en présentent à peu près seuls des exemples, et il en cherche, avec beaucoup de sagacité la raison, dans le régime essentiellement débilitant auquel ces malheureux sont soumis sous un climat qui demanderait au contraire l'usage d'alimens vivifians et toniques.

Chez ceux qui n'étaient livrés à ce goût dépravé que depuis peu de temps, M. de Jonnès n'a reconnu aucune affection gastrique; mais ils étaient tous d'une constitution éminemment lymphatique, la fibre lâche, le corps mal ou faiblement animalisé, l'esprit paresseux, et les facultés généralement inertes.

Tous les caractères des maladies viscérales et intestinales se présentaient au contraire chez les individus qui se livraient depuis long-temps à ce penchant. Leur peau était sèche, aride, d'un aspect terreux et d'une teinte jaune qui se combinait d'une manière plus ou moins apparente avec la couleur naturelle du tissu dermoïde; le regard était languissant, la respiration difficile, l'haleine infecte, les extrémités grêles et amaigries, le pouls intermittent, le ventre balonné et par fois douloureux; l'habitude du corps indiquait la souffrance, et il y avait une paresse et une difficulté extrême dans toute espèce de mouvement.

En traçant ce portrait, M. de Jonnès a fait celui des sujets affectés du carreau (atrophie mésentérique), et dont un grand nombre, chez nous comme en Amérique, mange de la terre.

L'habile observateur auquel nous devons ces remarques, a constaté que les mangeurs de terre ne se contentent pas indifféremment de celle qui

se présente à eux. « Celle qui est l'objet de leur goût particulier, dans les deux îles de la Martinique et de la Guadeloupe, est un composé d'argile, de silice et de magnésie, dans des proportions peu variables : elle est colorée en jaune rougeâtre par l'oxide de fer; en général, elle happe la langue, rougit au feu, jette une odeur d'alumine, se pétrit aisément avec l'eau, se fend par la dessiccation, paraît onctueuse à l'œil, et au toucher. » C'est aussi comme cela que j'en ai vu manger à de pauvres enfans élevés dans la misère. Ce sont ces terres dont les diverses espèces sont connues en France sous le nom de *terre grasse*.

M. de Jonnès fait observer la ressemblance de cette terre avec celle des *bols sigillés* de Lemnos, fort en usage dans la pharmacie ancienne; et il en conclut, avec toute apparence de raison, que cet usage ne doit avoir d'effet nuisible que lorsqu'il est porté à l'excès.

Ces considérations sont appuyées par celles qui découlent des faits analogues qu'on peut observer dans d'autres pays. M. de *La Billardière* atteste que les habitans de la *Nouvelle-Calédonie* sont presque réduits à ce seul aliment pendant certains temps de disette. Il en est à peu près de même, au rapport de M. *de Humboldt*, de la nation des *Otomagues*, pendant trois mois que les débordemens de l'Orénoque ne leur permettent pas de pêcher des tortues. Ce savant voyageur rapporte que chaque individu en consomme à peu près une livre et demie par jour. La seule préparation qu'on donne à cette substance, consiste à la faire légèrement griller et à l'humecter ensuite, sans y mêler absolument rien, ni graisse, ni substance végétale. M. de Humboldt rapporte encore qu'il a mangé de cette terre sans répugnance et sans éprouver aucun inconvénient. M. Golbery dit à peu près la même chose, au sujet des nègres des îles de *los Idolos*, à l'embouchure du Sénégal. Ceux-ci seulement ajoutent cette terre au riz dont ils se nourrissent.

Mais tous ces peuples mangent de la terre plus par besoin et par défaut d'autre aliment, que par choix. On ne sait s'ils en sont ou n'en sont pas incommodés. Les animaux usent de ce moyen pour tromper leur faim et apaiser les douleurs d'un estomac irrité par un long jeûne. On trouve souvent dans l'estomac des loups des masses de terre glaise qu'ils ont avalées. Brown dit que, dans l'Amérique méridionale, les crocodiles avalent également de petites pierres ou des morceaux de bois, lorsque les alimens leur manquent. Le naturaliste voyageur Patrin nous apprend qu'en Russie, sur le fleuve Yenissey, et dans quelques montagnes des environs du fleuve Amour, on trouve une terre dont les élans et les chevreuils sont si friands, que les chasseurs l'emploient comme appât pour attirer ces animaux.

Toutes ces terres, au demeurant, se ressemblent; elles sont onctueuses, grasses, homogènes, et contiennent beaucoup de magnésie et d'alumine. M. Vauquelin a analysé celle de la nouvelle Calédonie : c'est une stéatite verte, friable et tendre, qui contient 0,37 de magnésie, 0,36 de silice, 0,17 d'oxide de fer, et absolument rien qui semble propre à la nourriture des animaux.

Comme les nègres d'Amérique adonnés à ce goût meurent en grand nombre, M. de Jonnès a songé aux moyens de les guérir; et ceux qu'il imagine vont directement au but, puisqu'ils sont propres à changer la constitution maladive qui les pousse irrésistiblement à se satisfaire, malgré les tourmens que l'avarice de leurs maîtres a imaginé pour punir ce crime de *lèse-propriété*. Ces moyens consistent à améliorer la condition de ces malheureux, à leur donner des alimens succulens et des boissons spiritueuses. La facilité de se procurer, dans les colonies, du tafia, devrait faire adopter généralement l'usage d'en distribuer chaque jour à tous les nègres, dans les lieux où l'on en conserve encore d'esclaves. L'intérêt des colons leur en fait une loi; et dans ce cas, du moins, l'humanité se trouvera d'accord avec leurs calculs.

Recherches chimiques *sur la nature des fluides de diverses hydropisies*, etc., *avec des remarques sur la nature de la substance alcaline con-*

tenue dans ces fluides, et sur la sérosité du sang; *par* Alex. Marcet, *docteur-médecin, membre de la société royale de Londres, l'un des médecins de l'hôpital de Guy*. (Transact. medic. chir., t. 11.)

§ Ier. *Analyse du fluide de l'hydrorachis.*

Propriétés générales. — Ce fluide, pris sur différens sujets, et à diverses périodes, a présenté les caractères suivans :

Sa pesanteur spécifique est à celle de l'eau, comme 1007 est à 1000.

Lorsqu'il était récent, il était parfaitement transparent et sans odeur; il était alcalin et colorait en vert le papier bleu.

On peut conclure de toutes les expériences détaillées dans le mémoire de l'auteur, que 1000 grains de fluide contiennent les substances suivantes :

	grains.
Eau	988,60
Matière animale extracto-muqueuse, avec un peu d'albumine amenée à l'état d'une masse sèche, brunâtre et spongieuse, commençant à se charbonner	2,20
Muriate de soude chauffé jusqu'à ignition commençante	7,65
Soude amenée à l'état de sous-carbonate, et chauffée jusqu'à ignition commençante, avec une légère portion de sulfate alcalin	1,35
Phosphate de chaux et phosphate de fer, une quantité qui n'excède pas	0,20
	1,000,00

Ce qui fait, sur les 1000 grains de fluide, un total de 11,4 grains de matière solide, chauffée comme il vient d'être dit; et cette quantité est composée de 2,2 grains de matière animale, et de 9,2 grains de substances salines.

§ II. *Analyse du fluide de l'hydrocéphale interne.*

La pesanteur spécifique était de 1006,7, et les effets généraux, ainsi que les propriétés physiques du fluide étaient exactement les mêmes que pour le fluide précédent.

1000 grains de ce liquide sont composés comme il suit :

	grains.
Eau	990,80
Matière extracto-muqueuse, avec une petite quantité d'albumine séchée comme dans l'analyse précédente	1,12
Muriate de soude	6,64
Sous-carbonate de soude, avec une légère portion d'un sulfate alcalin	1,24
Phosphate de chaux, avec des traces de phosphates de magnésie et de fer	0,20
	1000,00

Ce qui fait, dans 1000 grains de ce fluide, un total de 9,2 grains de matière solide, composée de 1,12 grains de matière animale, et 8,08 grains de substances salines.

§ III.

M. Alex. Marcet ayant cherché ensuite à reconnaître la nature de l'alcali contenu dans le fluide de l'hydrocéphale, a constaté que les sels à base de soude y étaient constamment les plus abondans, et que la petite portion d'alcali non combiné qu'on y trouve, était de la soude pure, et non de la potasse, comme le pensait le docteur Pearson.

§. IV. *Analyse des fluides de l'ascite, de l'hydrothorax et de l'hydropéricarde.*

Ces trois fluides provenaient des diverses cavités d'un jeune homme de dix-sept ans; ils étaient récens et sans odeur.

1°. *Fluide de la cavité abdominale.* — Pesanteur spécifique, 1015. Il était alcalin, etc. 1000 grains de ce fluide contenaient :

	grains.
Eau	966,5
Albumine desséchée comme dans les précédentes analyses	22,6
Matière animale muco-extractive	2,5
Muriate de soude avec un atome de muriate de potasse	6,0
Sous-carbonate de soude avec des traces de sulfate alcalin	1,9
Phosphates de chaux, de fer et de magnésie	0,5
	1,000,0

Ce qui fait, sur 1,000 grains de ce fluide, un total de 33,5 grains de matière solide, dont 25,1 de matière animale, et 8,5 de substances salines.

2°. *Fluide du thorax.*—Ce fluide avait la même apparence que le précédent; mais il laissait déposer un sédiment dont l'apparence étoit celle du blanc d'œuf. Sa pesanteur spécifique était 1012,1.

Traité comme le précédent, il n'a fourni, pour 1000 grains, que 26,6 de matière solide, dont 19 de matière animale, et 7,8 de substances salines; savoir, 6 grains de muriate, et 1,8 de carbonate alcalin.—Sous tous les autres rapports, ce fluide paraissait semblable au précédent.

3°. *Fluide du péricarde.*—Sa pesanteur spécifique était de 1014,3.

Mille grains ont fourni 33 grains de matière solide, dont 25,5 de matière animale, et 7,5 de sels.

Sous tous les autres rapports, ce fluide ne présentait aucune différence avec les deux précédens.

(La suite au numéro prochain.)

Conservation des dents.—*Extrait d'une lettre de M.* Duval, *chirurgien-dentiste, ancien membre des collége et académie de chirurgie de Paris*, etc.

Beaucoup de personnes prétendent qu'on ne doit jamais se faire *limer les dents*. Elles prétendent, 1°. que les dents en sont ébranlées, et qu'elles sont disposées à tomber; 2°. que l'émail en étant détruit en partie, elles doivent s'imbiber de salive et d'humidité, se ramollir, et enfin se carier plus facilement. Ces personnes refusent en conséquence de se prêter à une opération très-simple, au moyen de laquelle on pourrait souvent leur conserver des organes sans lesquels il n'est point de beauté, et dont le bon état importe beaucoup au maintien de la santé. Ces considérations sont trop importantes pour ne pas chercher à détruire ces préjugés.

1°. Les dents sont enchâssées dans les alvéoles de manière que l'action bien dirigée de la lime ne saurait les ébranler, l'effort qu'elles ont alors à supporter étant loin de pouvoir se comparer à celui que leur fait éprouver la mastication des alimens solides, sans parler des chocs et secousses convulsives auxquels ces organes sont souvent et impunément exposés. Lorsqu'une sensibilité particulière, très-vive, rend l'action de la lime fort pénible, c'est à l'artiste à trouver dans son habileté les moyens de rendre son opération plus facile à supporter.

2°. Il n'est point vrai qu'une dent cariée dont on a enlevé l'émail, soit plus exposée à s'altérer par la suite. La substance osseuse, mise à nu, paraît au contraire se sécher, se durcir, et elle perd en peu de temps la sensibilité qui la rendait accessible à l'impression du froid ou des acides. Une multitude de personnes conservent pendant de longues années des dents limées, sans en éprouver le plus petit inconvénient.

Ce n'est pas seulement pour arrêter les progrès de la carie qu'on doit limer les dents: on a encore recours à cette opération pour remédier à quelque difformité, et rendre l'arcade dentaire régulière; quelquefois même c'est un moyen de dissiper des douleurs de dents, ou de les affermir à leur place.

Cet usage date de la plus haute antiquité. Saint Jérôme se fit autrefois limer les dents pour parler facilement l'hébreu: sans doute que quelque difformité naturelle formait dans sa bouche un obstacle à la prononciation.

On sait que quelques peuples sauvages ont, sous ce rapport, des usages fort bizarres: les uns taillent leurs dents incisives en pointes aiguës; d'autres les refendent par le milieu, de manière à en doubler le nombre. Tous ces exemples prouveraient, si la chose était douteuse, que toutes les fois que cette opération doit être utile, on peut l'employer sans aucune crainte.

Conservation du lait.

M. Kirchoff, le même à qui l'on doit la découverte des moyens de fabriquer du sucre avec de l'amidon, a rapelé et mis en usage un procédé

décrit, il y a plus d'un siècle, dans les Mémoires de l'académie Léopoldine de Vienne.

On fait évaporer le lait frais lentement et à une chaleur fort douce, au point de le réduire en une poudre sèche, que l'on conserve ensuite dans un flacon bien sec et bien bouché. Cette poudre, délayée avec une quantité suffisante d'eau, a beaucoup d'analogie avec le lait frais pour le goût et les propriétés.

On pourrait conserver les œufs par le même moyen.

BIBLIOGRAPHIE.

The Monthly Gazette of Health. Gazette de santé anglaise, *rédigée par M. le docteur* Richard Reece, *membre du collége royal des chirurgiens de Londres, auteur du Dictionnaire de médecine populaire, du Guide médical*, etc.

Le premier numéro de cet ouvrage périodique a paru au mois de janvier dernier. M. le docteur R. Reece se propose de suivre le plan de notre *Gazette de Santé*, qui conserve, dit-il, par son utilité, une grande célébrité sur tout le continent.

« Chaque numéro contiendra :

» 1°. Un article spécial sur les moyens de prévenir ou de combattre les maladies régnantes au temps de sa publication ;

» 2°. Un extrait des ouvrages périodiques, étrangers ou nationaux, sur les diverses branches de l'art de guérir, ou qui du moins s'y rapporteraient. On y rendra compte de tout ce qui sera fait dans le monde savant de relatif à l'entretien ou au rétablissement de la santé, soit par la médecine, soit par le régime et la manière de vivre ;

» 3°. Un abrégé usuel de tous les traités sur des sujets de médecine, de régime ou d'économie domestique, etc., avec une notice biographique sur les auteurs ;

» 4°. La composition des remèdes populaires, avec des remarques impartiales sur leur action probable dans les cas pour la guérison desquels ils sont recommandés, etc. ;

» 5°. Les prescriptions, traduites en anglais, des principaux praticiens en médecine et en chirurgie ;

» 6°. Des discussions sur tous les objets dont cet ouvrage est composé. Cet article comprendra tous les renseignemens que pourrait demander un correspondant sur les moyens généraux de conserver et de rétablir sa santé, ou de guérir quelque maladie. »

Cet ouvrage, comme on voit par ce progamme, ne différera guère du nôtre que par sa qualité de journal *mensuel*; ce qui lui fait perdre l'avantage de porter avant tous les autres, à ses lecteurs, la nouvelle des découvertes nouvelles et des faits dont l'importance se lie au moment présent.

La publication de ce Journal, formé à l'imitation de celui auquel nous donnons tous nos soins, est pour nous un puissant motif d'émulation. Les six premiers numéros qui nous sont parvenus, contiennent un grand nombre de faits intéressans que nous ferons successivement connaître à nos lecteurs.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXIII.) (11. Aout 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — (Des sectes épisynthétique et éclectique).

Quartam autem sectam invenisse videtur Agathinus lacedœmonius quam græcè ἐπισυνθετικὴν, quasi supercompositivam dixeris, nominavit: non nulli verò hecticen, id est habitricem, appellârunt.
(Galen. Ascrip. finit. medic. Isag.)

Agathinus, de Sparte, élève d'Athénée, ne conserva point la doctrine de son maître, mais s'efforça de la combiner avec les principes des empiriques et des méthodistes, et donna ainsi naissance à la secte *épisynthétique*, mot qui signifie un rassemblement de choses et d'opinions diverses. Les opinions d'Agathinus sur le pouls n'étaient pas moins subtiles que celles d'Athénée: il fut surtout remarquable par son éloignement pour les bains chauds qui étaient fort en usage de son temps. Il leur attribuait tous les accidens produits par la faiblesse et l'exaltation de l'irritabilité. Il recommandait, au contraire, fortement les bains froids pour la conservation de la santé.

On compte encore parmi les disciples d'Athénée, Théodore, connu par ses remèdes contre les dartres écailleuses (*Diog. laert. in Aristip.*); Hérodote, auquel on attribue le livre intitulé *Medicus*, inséré parmi les écrits de Galien; Léonides, d'Alexandrie, cité par Galien, ; Magnus qui, au rapport du même auteur, avait composé un livre intitulé, *Des choses qui ont été découvertes après Thémison*, etc.; enfin Archigène, regardé comme le véritable chef de la secte *éclectique*.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 juillet au 31 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	69
Fièvres bilieuses ou gastriques.	72
Fièvres muqueuses.	3
Fièvres adynamiques ou putrides.	5
Fièvres catarrhales.	13
Phlegmasies internes ou externes.	48
Phlegmasies des org. de la respiration.	18
Phthisies pulmonaires.	12
Ophtalmies.	12
Apoplexies et paralysies récentes.	7
Coliques métalliques.	4
Hydropisies et anasarques.	9
Variole.	4
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	103
Galeux.	36
Total général.	415

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

La température enfin répond à la saison: depuis quatre à cinq jours le temps s'est remis au beau, et bien que le ciel soit encore fréquemment chargé de nuages, du moins on aperçoit le soleil, et sa chaleur pénètre l'atmosphère. Le thermomètre qui marquait depuis si long-temps 6°, 7°, 8°, (Réaumur) le matin, et 13° ou 14° dans l'après-midi, est maintenant à 10° ou 11° le matin, et plus tard à 18° et 19° de la division de Réaumur, équivalant à peu près à 12°, 13°, et 22° et 23° de l'échelle décimale.

Je remarque comme une singularité, ou comme un fait qui ne me paraît pas en harmonie avec l'élévation rapide de la température, l'apparition de douleurs et d'enflure aux articulations

chez des personnes qui n'avaient jamais éprouvé d'attaques de goutte. Dans l'observation des influences atmosphériques, on a mille occasions de se rappeler que la liaison des causes aux effets, nous échappe presque toujours; et, faute de mieux, on en est réduit à citer l'*aliquid divinum* des anciens; ou mieux encore le beau *que sais-je?* d'un sage moderne.

La seule chose sur laquelle nous pouvons acquérir des notions exactes, c'est l'histoire des maladies, et cette certitude doit faire sentir que c'est là ce qui peut servir de véritable fondement à la médecine. C'est à force d'observer la marche que suivent les maladies, tantôt quand elles sont abandonnées à elles-mêmes, tantôt quand elles sont soumises à des traitemens divers, qu'on peut se faire un plan raisonnable et utile de pratique : hors de là, tout est conjecture, hasard, et pour trancher le mot, assassinat.

J'ai promis dans le numéro précédent, de revenir sur ces douleurs violentes qui se manifestaient tout à coup dans quelque partie, s'accompagnaient de fièvre générale et d'accablement, et présentaient cette particularité remarquable; que souvent elles disparaissaient brusquement du lieu où d'abord elles étaient fixées, pour se porter sur un autre viscère. J'ai spécialement observé la marche de ces phénomènes sur un homme de cinquante-cinq à cinquante-six ans, dont la constitution est altérée par de longs chagrins. Depuis quelques jours il se livrait avec beaucoup d'assiduité à des travaux pénibles : tout à coup il fut pris d'une fièvre violente, avec frisson, amertume, saveur infecte dans la bouche, envie de vomir, douleurs par tout le corps, pouls large et mou, excessivement intermittent. Quinze grains d'ipécacuanha n'ont fait vomir que des glaires épaisses, mais ont causé des évacuations alvines, très-liquides et fort abondantes. Cependant la langue devient noire et tremblante, et il se manifeste une violente douleur au côté droit de la poitrine, avec des quintes de toux très-fatigantes. L'imminence d'une affection adynamique empêche d'employer une saignée générale, et l'on se contente d'appliquer six sangsues sur le point douloureux; la douleur change de place, elle se porte d'abord sur le foie, puis sur les intestins et l'épigastre, ensuite par tout le corps. Il n'y avait plus dès-lors qu'à faire la médecine des symptômes, en traitant la fièvre adynamique qui suivait son cours. Le malade prend une tisanne de riz avec de la fleur de houblon, le dévoiement est diminué, et à peu près suspendu par des pillules de camphre, de quinquina et de cachou. Vers le dixième jour, il survient des aphtes très-cuisans à la langue, et en même temps une salivation abondante, la fièvre diminue peu à peu, la langue se nettoie, le dévoiement revient, et en même temps l'accablement et la prostration des forces. L'écorce de simarouba est administrée en décoction, puis en pillules avec le cachou et un peu d'opium; le malade est mieux, il mange quelques légers potages, il paraît hors de danger; mais la continuation du dévoiement lui peut devenir funeste, en occasionnant une rechute. Tel est encore l'état actuel des choses : j'aurai soin de faire connaître l'issue de cette maladie, dans laquelle le dévoiement prolongé paraît maintenant le seul symptôme alarmant.

☽ Dernier quartier, le 16.

Depuis le 1er. août jusqu'au, 10 le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{11}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 4 l. $\frac{10}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 22 d. — Le *minimum* de 8 d. $\frac{4}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 92 d. — Le *minimum* de 86 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

RECHERCHES CHIMIQUES *sur la nature des fluides de diverses hydropisies, etc., et sur la sérosité du sang; par* ALEX. MARCET, *docteur-médecin, membre de la société royale de Londres, l'un des médecins de l'hôpital de Guy* (Transact. médic. chir., t. II.)

(Suite. Voy. le n°. précédent.)

§. V. *Analyse du sérum du sang.*

LES recherches de M. Al. Marcet ont confirmé la plupart des faits énoncés par les savans qui, à diverses époques, avaient analysé le fluide dont

il s'agit, et particulièrement le docteur Bostock, qui avait reconnu qu'il n'existe pas de gélatine dans le sérum. Le nouvel expérimentateur s'est principalement attaché à reconnaître les sels qu'on y trouve.

M. A. Marcet a constaté que la pesanteur spécifique du sérum du sang est sujette à de grandes variations.—La première portion provenant d'une personne saine, saignée pour une légère blessure, pesait 1024,5. Une seconde quantité avait été tirée à une femme, jeune et vigoureuse, atteinte d'un rhumatisme aigu et d'une affection du poumon. Ce sang n'était pas couenneux, quoique les symptômes indiquassent l'inflammation. La pesanteur spécifique du sérum était 1032,5. Deux jours après, une autre portion, provenant de la même femme, était couverte d'un caillot épais : la pesanteur spécifique du sérum était 1029,8. Dans un quatrième cas, le sérum du sang d'un malade, atteint d'une affection fébrile, présentait exactement la même pesanteur spécifique, c'est-à-dire 1029,8. Ce sang était recouvert d'un léger caillot, et le sérum était un peu trouble. Dans un cinquième cas, où le sang n'avait pas laissé apercevoir la moindre apparence d'inflammation, la pesanteur spécifique du sérum était de 1030,9.

D'après ces cinq observations, la pesanteur spécifique moyenne du sérum serait de 1029,5. Les deux termes extrêmes ont été de 1024,5, et 1032,5.

B. *Proportions de la matière animale coagulable et non coagulable dans le sérum.*

1°. 500 grains de sérum récent, dont la pesanteur spécifique était de 1029,8, ayant été exposés à la chaleur d'une lampe, se coagulèrent aussitôt en une masse blanche plus consistante, et contenant moins de sérosité non coagulée que tous les fluides examinés précédemment. Cette masse, desséchée graduellement et à demi charbonnée, pesait 50 grains.

2°. 500 grains du même sérum ayant bouilli avec quelques gouttes d'acide muriatique jusqu'à ce que l'albumine fût complètement coagulée, furent lavés avec de l'eau pour en enlever toute la sérosité, qui fut séparée par le repos et la décantation. Le fluide clair n'était point troublé par l'oxi-muriate de mercure (sublimé corrosif); et pendant l'évaporation ne répandit plus d'odeur d'urée. Le résidu à demi charbonné pesait 3,6 gr. qui, par l'incinération, fournirent 1,6 grains de sels. Ainsi, sur 500 grains de sérum la proportion de la matière muco-extractive desséchée ne serait que de 2 grains, et celle de l'albumine serait d'environ 44 grains.

C. *Sels contenus dans le sérum du sang.*

1°. 1000 grains de sérum récent d'une pesanteur spécifique de 1024,5 incinérés; les sels solubles séparés par l'eau et desséchés jusqu'à l'ignition commençante pesaient 7,7 grains. Cette matière saline était alcaline, et parmi les formes cristallines confuses qu'elle présentait, on observait distinctement des cristaux octaèdres, quoiqu'on n'eut pas senti l'odeur d'urée pendant l'évaporation: cette masse, exposée à l'air, tomba bientôt en déliquescence;

2°. La masse charbonneuse, traitée par l'acide muriatique délayé, a fourni un résidu salin d'1,5 gr. 1000 grains de sérum en ont donc fourni 9,2 de sels; . . . .

3°. Environ les deux tiers de ce résidu paraissaient formés de muriate de soude; le reste était composé de fer, de chaux et de magnésie, combinés avec l'acide phosphorique. On s'en est assuré par le moyen des réactifs convenables;

4°. La masse saline soluble dans l'eau était principalement composée, comme dans les fluides précédens, de muriate de soude avec un peu d'alcali non combiné; elle contenait aussi un peu d'acide sulfurique et d'acide phosphorique, ce qui annonçait la présence de petites portions de sulfates et de phosphates alcalins. On n'y découvrit aucune trace de chaux ni de fer.

D. *Nature et proportion de l'alcali contenu dans le sérum.*

Toutes les opérations dont nous supprimons les détails prouvent que cet alcali est, comme dans les fluides provenant des diverses hydropisies, de la *soude* et non de la *potasse*, et qu'elle

s'y trouve à l'état de muriate ou de sulfate. — Il résulte encore de ces expériences que 10 grains de la masse saline en question contenaient 1,23 gr. de soude caustique, équivalant à 1,8 gr. de sous-carbonate, proportion qui ne diffère pas essentiellement de celle qu'ont donné les diverses analyses des fluides d'hydropisies.

E. *Nature et proportion du sulfate alcalin contenu dans le sérum.*

1°. 10 grains de la matière saline, desséchés et traités convenablement, ont fourni environ 0,4 gr. de sulfate de potasse.

F. *Récapitulation.*

En résumant tout ce qui précède, on peut conclure que 1000 grains de sérum sont composés des substances suivantes :

	grains.
Eau.	900
Albumine réduite par la chaleur du bain de sable en une masse concrète, comme dans les premières analyses.	86,8
Matière muco-extractive desséchée de la même manière.	4,0
Muriate de soude avec un peu de muriate de potasse.	6,6
Sous-carbonate de soude.	1,65
Sulfate de potasse.	0,35
Phosphates de chaux, de fer et de magnésie.	0,60
Total.	1000,00

Ce qui fait sur 1000 grains de sérum une masse de 100 grains de matière solide, dont 90,8 consistent en matière animale, et 9,2 en substances salines. (*La suite au numéro prochain.*)

Des mauvais effets produits par l'usage inconsidéré de la magnésie; par Sir Everard Brande, Esq. (Journ. of Scienc. and the Arts, n°. 11.)

« L'empirisme domestique acquiert maintenant tant de crédit, qu'il est important de faire connaître les dangers que peut avoir l'usage ou plutôt l'abus des plus simples remèdes.

» Tous les praticiens connaissent les fatales conséquences de l'administration imprudente que l'on se permet dans les familles, des plus puissans remèdes, tels que les préparations d'antimoine, de mercure, d'opium, déguisées sous les formes et les titres les plus séduisans : il me semble néanmoins qu'on n'est pas assez en garde contre les fâcheux effets de l'emploi trop abondant de la magnésie, soit par son action chimique sur les urines, dont les effets sont assez communs et faciles à constater sur-le-champ, soit par son action mécanique comme substance étrangère et insoluble, et dont les effets sont éloignés, peu apparens et rares.

» Une dame sujette à de graves attaques de coliques néphrétiques, accompagnées d'expulsions de graviers, avait coutume de prendre tous les soirs une pleine cuiller à thé de magnésie calcinée, qui lui procurait une évacuation. Cette dose fut peu à peu augmentée jusqu'au double pour en obtenir toujours le même effet. Les symptômes pour lesquels cette substance était recommandée avaient été promptement dissipés : cependant l'usage en fut continué pendant deux ans et demi avec peu d'intermission ou d'irrégularité, en sorte qu'en évaluant le poids d'une cuillerée à thé à quarante grains, et en considérant que la dose moyenne de magnésie était une cuillerée et demie, on peut présumer que cette dame a pris, durant cet intervalle, de neuf à dix livres troy, (environ sept à huit livres poids de marc.)

» Dans le courant de l'automne dernier, cette dame eut une fausse couche dont elle souffrit beaucoup, et bientôt après elle éprouva une violente attaque de douleurs causées par des calculs biliaires : elle s'aperçut ensuite d'une tumeur située profondément vers l'aine gauche, avec augmentation de la sensibilité dans cette partie. Elle éprouvait d'ailleurs de la constipation, des mouvemens spasmodiques et douloureux des intestins, le ténesme et une vive irritation de l'estomac. Ces symptômes se renouvelaient toutes les deux ou trois semaines en variant d'intensité, mais exigeant toujours des remèdes actifs. Dans une de ces attaques, vers le milieu du mois de mars, une grande quantité de sable fut rendue

par l'anus, avec une douleur très-aiguë vers le siége de la tumeur dont il a été question, laquelle disparut. Le lendemain il y eut une évacuation semblable et aussi abondante, et celle-ci étant mesurée, fut trouvée au moins de deux pintes. Quinze à vingt jours après, une autre attaque survint encore, dans laquelle la malade rendit plusieurs masses irrégulières d'une substance brunâtre, molle et légère, paraissant les fragmens d'une grosse masse qui aurait été brisée, et qui devenait extrêmement friable en séchant. Une portion de cette matière ayant été soigneusement analysée, fut reconnue pour du sous-carbonate de magnésie, réuni par des mucosités intestinales dans la proportion d'environ quarante pour cent.

» On suspendit dès-lors l'usage de la magnésie, on administra quelques purgatifs actifs et quelques autres remèdes au moyen desquels on a lieu d'attendre que la santé sera bientôt complètement rétablie : néanmoins plusieurs légères attaques des mêmes symptômes se sont renouvelées, et des fragmens de la même matière ont été encore évacués.

» Un cas à peu près semblable s'est présenté dernièrement sur un homme qui avait rendu une grande quantité de concrétions semblables; après sa mort, arrivée environ six mois depuis qu'il ne prenait plus de magnésie, on en a trouvé à l'origine du colon un amas qu'on a évalué à six livres, par lequel l'intestin était fort distendu. »

NOTE *explicative au sujet de l'emploi de la lime sur les dents.* (*Voyez le numéro précédent.*)

« PLUS votre Gazette est accueillie par des personnes qui sont capables d'en apprécier le mérite, plus il importe de ne rien y insérer contre lequel on puisse élever des doutes. Vous avez eu la bonté d'y publier l'extrait d'une lettre qui contenait quelques renseignemens que vous m'aviez demandés; et vous m'y faites dire en parlant des avantages de la lime : *Quelquefois c'est un moyen de dissiper des douleurs de dents ou de les affermir à leur place.* Cette assertion, conforme à l'observation, pourrait cependant bien ne pas paraître telle aux yeux de celui qui croirait qu'il s'agit ici de porter la lime sur la dent ébranlée ou douloureuse; mais il en aura une toute autre opinion en apprenant que c'est en diminuant avec la lime la dent opposite qui, par un contact violent et répété, produit la douleur ou l'ébranlement de la dent dont on se plaint. Avec cette explication nécessaire pour le public, je lui offrirais en preuve, s'il était besoin, ce jeune homme qui entreprend de fumer et dont la pipe de terre use les dents qui la tiennent continuellement, et les rend agacées et souvent douloureuses; il ne veut point abandonner l'usage de la pipe, mais il la place du côté opposé; bientôt son affection douloureuse cesse, et elle ne revient qu'autant qu'il replace peu de temps après la pipe entre ses dents : si cependant il laisse écouler six mois ou un an sans s'en servir, la nature lui en prépare les moyens; il arrive que, à la paroi de la cavité dentaire qui répond à l'endroit usé par la pipe, il se forme une nouvelle substance osseuse qui y adhère fortement, comme on l'observe tous les jours aux dents usées tant de l'homme que de plusieurs espèces d'animaux.

DUVAL, *membre de l'ancien Collége de chirurgie*, etc.

REMARQUES SUR LES ARTS DE L'INDE, *mêlées d'observations sur différens sujets; par* H. SCOTT, *D. M.* (*Journ. of Scienc. and Arts*, n°. 11.) *Des maladies dans l'Inde.*

« LE cancer est à peu près inconnu en dedans des tropiques. Dans un intervalle de trente-cinq ans, j'y ai vu un seul exemple de cette maladie sur une personne qui l'avait apportée déjà commençante de l'Europe. Il résulte de ce fait que bien que la résidence dans un climat chaud puisse prévenir la formation du cancer, cela ne suffit pas pour le guérir quand il est une fois formé. J'ai observé encore un autre exemple d'un cancer fatal sur un *gentleman* européen, qui le fit développer par la manie de s'arracher les poils d'une verrue à la joue. J'ai la certitude que si une telle maladie s'était développée sur un naturel, quelle

que pût être sa caste ou sa condition, j'en aurais été instruit.

» La phthisie pulmonaire est rare dans ce climat, quoiqu'on puisse l'y observer quelquefois. »

L'auteur ajoute que la véritable phthisie pulmonaire est moins commune que ne le pensent plusieurs médecins d'Europe, car, dit-il, les poumons sont souvent intéressés par suite d'abcès ou d'autres affections au foie, et il pense qu'il n'est point aisé de distinguer ces cas de la véritable phthisie pulmonaire.

« Les scrophules sont rares, quoique plusieurs causes particulières puissent les produire. Le froid et l'humidité semblent être les grandes causes de la diathèse scrophuleuse, et les enfans indiens aussi-bien que les jeunes singes apportés en Europe deviennent sujets à cette affection, quoiqu'ils en fussent exempts dans leur pays natal. L'on serait porté à conclure de ce fait que des causes semblables tendent à produire la phthisie pulmonaire, les scrophules, le squirre et le cancer; qu'il existe quelque connection dans la formation de ces maladies, et peut-être dans leur nature.

» Je n'ai jamais vu dans l'Inde d'exemple de formation de calculs biliaires, soit dans la vésicule, soit dans les conduits de la bile.

» La pierre dans la vessie est encore une maladie presque inconnue entre les tropiques (1). Je ne crois pas en avoir vu un seul cas sur un naturel, quoique j'en aie observé plusieurs sur des sujets qui l'avaient apporté d'un autre pays et que le climat n'avait pas guéris. Cependant cette exemption d'une aussi cruelle maladie ne s'étend pas à une grande latitude : peut-être que l'élévation du pays au-dessus du niveau de la mer produit le même effet sous une latitude plus septentrionale. Mes observations ont été faites dans un pays au niveau de l'Océan, et fermé du côté de l'est par une barrière de montagnes. Les maladies d'Europe commencent à se montrer dans la partie septentrionale de l'Inde : j'ai vu à Guzarate un jeune natif affecté d'une pierre dans la vessie, pour laquelle il fut taillé par un chirurgien du pays. »

M. H. Scott rapporte ensuite l'histoire extraordinaire des moyens employés dans l'Inde par un colonel anglais pour détruire dans sa vessie une pierre qui s'y était formée. Nous ferons de ce récit l'objet d'un article dans notre prochain numéro.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Art d'appliquer la Pate arsenicale, *par* Emmanuel Patrix, brochure in-8°. de 72 p. Paris, 1816.

L'auteur de cet ouvrage, ayant continuellement sous les yeux les exemples instructifs que lui fournit la pratique d'un grand maître, ayant fait lui-même de nombreuses observations sur le sujet dont il s'agit, était plus que personne en état d'en parler pertinemment.

La première partie de l'écrit que nous annonçons, renferme l'histoire de l'emploi de ce médicament : cet emploi remonte jusqu'à Hippocrate, et par conséquent jusqu'aux monumens de l'art les plus anciens que nous possédions. Depuis ce temps, on n'a pas cessé d'en faire usage avec des succès variés, et quelquefois avec des accidens qui paraissent, suivant la remarque de M. Patrix, dépendre exclusivement du défaut de soin et d'habileté qu'on a mis à manier un remède si actif. Les anciens employaient les préparations arsenicales non-seulemens en applications et comme escarotiques, mais ils les faisaient encore prendre à l'intérieur sous diverses formes. — Galien indique même une fumigation pour les phthisiques, dans laquelle il fait entrer l'orpiment (*auripigmentum scissile*). On a depuis recommandé cette prescription pour les chevaux morveux, auxquels, suivant la remarque de M. Huzard, elle ne peut convenir que lorsqu'on veut les tuer. Avant Galien, Athénée, le chef de la secte des Pneumatiques, avait recommandé l'emploi du même médicament contre la dissenterie (*Galen, de Comp. Med.*

(1) L'assertion de M. H. Scott est certainement trop générale, car elle n'est point applicable aux contrées équatoriales de l'Amérique. Le cancer, la pierre de la vessie y sont fort communs, et surtout la phthisie pulmonaire qui y cause de très-grands ravages. (*Note du Rédacteur.*)

Sec. loca. L. IX.), prescription attribuée mal à propos à Jean de Vigo, par Zacutus Lusitanus.

Quoiqu'il en soit, M. Patrix se borne à considérer cette substance comme formant la partie active d'une pâte escarrotique. Ses travaux et son expérience personnelle l'ont conduit à perfectionner la préparation de cette pâte, et les procédés à suivre pour l'appliquer.

« L'action de la pâte arsenicale, dit M. Patrix, doit être dirigée non pour consumer des parties molles malades que le bistouri seul doit emporter; mais dans l'intention de changer par ses effets le mode de vie du lieu que l'on peut supposer, après une opération, être encore assez vicieux pour favoriser les répullulations ultérieures de la maladie extirpée.

» Ce serait donc une grande erreur de croire que la pâte arsenicale a le pouvoir de guérir les affections cancéreuses. *Le cancer n'est jamais borné à la partie où il se manifeste : c'est dans le système nerveux, dans la masse cérébrale qu'il a son siège.* » Cette opinion, énoncée par M. Patrix, est celle du grand chirurgien dont il a toujours reçu les leçons; mais, pour être généralement adoptée, elle a besoin de développemens où serait établie la rigoureuse distinction de toutes les maladies que l'on réunit ou que l'on confond sous le titre général d'affections cancéreuses; et c'est ce que l'on doit espérer que fera M. Patrix, dans un ouvrage qu'il nous promet sous ce titre : *Coup d'OEil sur quelques points de pathologie chirurgicale.*

Persuadé qu'on ne doit appliquer la pâte arsenicale que sur l'ulcération fraiche qui résulte de l'excision complète des parties malades, M. Patrix a préféré, pour la préparer, les doses de la formule de Rousselot, à celles de la composition du frère Côme, où il entrait plus d'arsenic. Mais il a constaté encore que le moyen de donner à cet escarrotique une action uniforme et constante, était de substituer le vermillon dit de Hollande, au cinabre, qui n'est pas autre chose, mais ne peut jamais être aussi parfaitement pulvérisé. Voici donc la manière dont il compose cette pâte :

Prenez ; Arsenic . . . . demi-gros.
Vermillon de Hollande . . une once.
Sang-dragon . . . . demi-once.

Ces substances doivent être réduites en poudre impalpable, et mélangées avec beaucoup de soin.

La maladie enlevée en entier, répète encore M. Patrix, on applique la pâte, soit avant le développement de l'inflammation, soit lorsque l'irritation est dissipée. La plaie doit être nette et humide dans toute son étendue. Au moment de l'application, on verse une certaine quantité de la poudre sur le dos d'une assiette, et on la pétrit avec de la salive, au moyen d'une spatule, jusqu'à ce qu'elle ait pris la consistance de la pâte de froment. On l'applique alors sur la plaie, en une couche plus ou moins épaisse. Ce mode est le seul qui puisse assurer le succès du remède; et notre auteur entre dans beaucoup de détails pour en faire sentir l'importance. Nous ne pouvons le suivre dans l'exposition qu'il donne des symptômes que produit l'action de cet escarrotique. Nous ne devons d'ailleurs considérer cet écrit que comme le programme d'un autre plus étendu, où la doctrine entière, qui n'est encore qu'annoncée, sera étendue et développée. L'auteur pourra s'y livrer à des développemens qu'il semble s'être interdit, autant par un sentiment de modestie particulière, bien rare avec un savoir distingué, que par la nécessité de se renfermer dans un petit espace.

Traité des opérations chirurgicales et des opérations qui leur conviennent; *par M. le baron* Boyer, *membre de la Légion d'Honneur, professeur de chirurgie pratique à la faculté de médecine de Paris*, etc. Tome Ier.

Depuis plus de vingt ans, c'est principalement dans les leçons théoriques et pratiques de M. le baron professeur Boyer, que les élèves ont puisé leurs connaissances en chirurgie. Ses cahiers transmis de main en main étaient en quelque sorte le code de l'art; toutes les personnes qui s'intéressent à cette branche importante de la médecine, doivent donc voir avec grand plaisir qu'il se soit donné la peine de les réunir et de les faire imprimer. Déjà quatre volumes de cet ouvrage ont été publiés; nous allons successivement faire connaître les matières qu'ils renferment.

M. Boyer divise la pathologie chirurgicale en deux parties. La première est consacrée aux maladies qui peuvent se montrer dans toutes les régions du corps, parce qu'elles affectent presque indifféremment tous nos organes : c'est l'inflammation en général, les abcès, la gangrène, la brulure, les plaies, les tumeurs, les ulcères, les fistules et les maladies des os distinguées de celles des articulations.

La deuxième partie comprend les maladies propres à chaque organe, ou présentant des particularités remarquables en raison de leur siége. Ici, M. le professeur s'est attaché à l'ordre anatomique, en passant de la tête, au cou, à la poitrine, etc.

C'est dans cette seconde partie de l'ouvrage que sont renvoyées les descriptions des procédés opératoires, parce que la plupart des maladies qui en exigent les secours, se rapportent à cette division. Dans la description des procédés opératoires, M. Boyer ne s'attache qu'à ceux qu'il juge les meilleurs; il a soin d'écarter les autres, aussi bien que toutes les discussions purement théoriques, dont ses sages leçons n'ont pas peu contribué à assurer le discrédit.

Cet ouvrage n'est pas non plus grossi de dissertations historiques, de recherches sur les dates des découvertes. « J'enseigne dit l'auteur, ce qu'il convient de faire, et non ce qui a été fait à telle ou telle époque. »

Le premier volume que nous examinons spécialement ici, traite d'abord de l'inflammation, du traitement qu'elle exige, et des terminaisons dont elle est susceptible.

Les abcès de diverses natures; puis la gangrène, et les causes diverses qui produisent cette mort partielle, et les conditions suivant lesquelles elle arrive, forment le sujet des deuxième et troisième chapitres; le cinquième contient l'exposition des désordres causés par les brulures, et des moyens d'y remédier. Le reste du volume est consacré aux plaies et à tous les accidens dont elles peuvent s'accompagner, soit que ces accidens dépendent de la partie blessée, des dispositions particulières du sujet, de la nature ou des qualités de l'instrument vulnérant, soit enfin qu'ils soient consécutifs à la plaie, et liés à son traitement.

La nature de ce journal, et, plus encore, nos dispositions personnelles envers M. le baron Boyer, que nous honorons comme l'un de nos premiers maîtres, ne nous permettent point de hasarder de réflexions, soit sur la marche qu'il a cru devoir suivre dans ce traité, soit sur les opinions nouvelles qu'il a refusé d'admettre. Ce célèbre professeur doit jouir encore long-temps de son éclatante renommée, et continuer à rendre à l'humanité d'importans et nombreux services. Nous nous plaisons néanmoins à le placer parmi ces hommes dont parle Sénèque, quand il dit: *Multum egerunt qui antè nos fuerunt;... suscipiendi sunt et ritu Deorum colendi.*

« Le petit nombre d'idées neuves, dit modestement M. Boyer, que renferme ce Traité, a déjà été publié par mes élèves, soit dans des dissertations, soit dans des ouvrages plus étendus. Quelques-uns d'entre eux ayant négligé de dire que c'était dans mes leçons qu'ils avaient puisé ces idées, j'avais quelque droit de les revendiquer; mais le prix des vérités que l'expérience a pu me faire découvrir, n'est-il pas dans l'utilité qui peut résulter de leur publicité? et qu'importe alors par quelle voix elles aient été proclamées? J'aurais donc gardé le silence sur cet article, si je n'avais dû prévenir le soupçon de plagiat, que j'étais menacé d'encourir en annonçant mes propres découvertes. Quoique ce Traité soit principalement destiné à préparer les élèves à l'étude de la chirurgie clinique, j'ose croire néanmoins qu'il ne sera pas sans quelque intérêt pour les praticiens. L'utilité que les uns et les autres pourront en retirer, sera la plus douce récompense de mes efforts. »

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXIV.) (21 Aout 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — (Des sectes épisynthétique et éclectique).

Cæteris silentio præteritis; unius Archigenis, haud indigni, qui omnibns præferretur meminimus.

(Gal. de loc. affec. L. III, c. 1.)

Apres tant de divagations auxquelles s'étaient abandonnés et les philosophes et les médecins, la marche naturelle des choses devait conduire quelque bon esprit à former un corps de doctrine de tout ce qu'il trouverait de bon dans chacune des diverses sectes; c'est ce que fit pour la philosophie un philosophe d'Alexandrie, nommé Potamon, qui vivait au temps d'Auguste et de Tibère : ce ne fut qu'environ cinquante ou soixante ans plus tard qu'Archigène, d'Apamée en Syrie, en fit autant pour la médecine : ceux qui suivaient ses opinions se nommaient *éclectiques* (ἐκλεκτικοὶ), *choisissans.*

Archigène jouissait à Rome d'une grande réputation sous l'empire de Trajan et sous celui d'Adrien; on a même dit que ce dernier empereur, désirant la mort, Archigène (Dion Cassius, dit Hermogène) lui avait enseigné un certain endroit sous la mamelle où il devait se frapper pour mourir promptement : mais ceci est un conte, car Adrien mourut d'une hydropisie, à Bayes, le 10 juillet de l'an 138, maudissant les médecins qui n'avaient pu le guérir.

Il ne nous reste pas d'écrit d'Archigène, et il ne paraît point qu'il eût formé un système de tout ce qu'il avait emprunté aux autres sectes. On ne peut connaître ses opinions que sur les rapports d'Aëtius et de Galien : ce dernier en parle avec beaucoup d'estime, comme on peut voir par le passage qui sert d'épigraphe à cet article.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. août au 10 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	76
Fièvres bilieuses ou gastriques.	50
Fièvres adynamiques ou putrides.	4
Fièvres ataxiques.	1
Fièvres catarrhales.	12
Phlegmasies internes ou externes.	38
Phlegmasies des org. de la respiration.	10
Phthisies pulmonaires.	1
Ophtalmies.	19
Apoplexies et paralysies récentes.	6
Coliques métalliques.	2
Hydropisies et anasarques.	7
Diabetès.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	103
Galeux.	31
Total général.	361

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Nous n'avons encore eu qu'un été de dix ou douze jours. Le beau temps, après lequel soupirait toute la nature, a promptement fait place aux froids humides dont nous avions été affligés durant trois à quatre mois. Aujourd'hui 19, la température était le matin à 7° et 8°, et vers le milieu du jour à 12° et 13°, suivant la division de Réaumur. Le thermomètre marquait dans les jours précédens, le matin 11°, l'après-midi 20° et 22°.

Des douleurs rhumatismales très-violentes dans le cou, dans les épaules, des lumbagos cruels ont précédé de deux ou trois jours le retour du froid que nous éprouvons : c'est encore une occasion de remarquer combien il s'en faut que nous ayons même sur les causes secondaires de nos

maladies des notions bien exactes. C'est ordinairement au retour du froid, et particulièrement aux suppressions de transpirations qu'il peut produire, qu'on attribue les douleurs rhumatismales. Cependant ici, comme dans plusieurs autres cas que j'ai déjà notés, les maladies se sont déclarées deux ou trois jours avant le changement de température. Il faisait alors très-chaud, et l'on ne pouvait en aucune manière supposer et des répercussions et des suppressions de transpiration. Quels seraient donc les moyens d'apprécier des influences par lesquelles nous sommes si puissamment modifiés, bien que nous ne puissions en avoir la conscience? *Il y aurait beaucoup à dire là-dessus.*

J'ai promis, dans le numéro précédent, de faire connaître l'issue de cette maladie qui avait débuté par des douleurs erratiques, et auxquelles ont succédé un point de côté, avec tous les symptômes d'une fièvre adynamique ou putride imminente, et surtout un dévoiement exténuant. Ce dernier symptôme qui, à plusieurs reprises, s'est renouvelé malgré l'emploi de divers remèdes efficaces, a enfin entièrement cédé à l'usage de préparations opiacées, de lavemens avec des têtes de pavots, secondés par l'usage journalier d'une décoction de simarouba. Le malade depuis lors semble renaître; la langue est nettoyée, l'appétit s'éveille, il se lève et doit être regardé comme étant en convalescence.

☉ Nouvelle lune, le 23.

☾ Premier quartier, le 29.

Depuis le 10 août jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{5}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{3}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 20 d. $\frac{18}{10}$. — Le *minimum* de 5 d. $\frac{7}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 80 d. $\frac{1}{4}$. — Le *minimum* de 70 d.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

EXTRAIT *des observations météorologiques faites à la Rochelle, pendant le mois de juillet dernier, par M. Pinet, maître en chirurgie, chirurgien de l'hospice général.*

Thermomètre centigrade. — Plus grande chaleur, 28 degr. le 20. (Ce jour elle a été la même à Paris.) Moindre 13 deg. les 25, 26. La somme totale des degrés de chaleur observée à deux heures du soir, a été de 589 deg. En 1815, même mois, elle fut de 687. Différence, 98 deg.

Baromètre de Toricelli. — Plus haute élévation, 28 pouces 4 lignes. Plus grand abaissement, 27 p. 8 lig., le 31.

Hygromètre de Saussure. — Plus grande sécheresse, 70 degrés; plus grande humidité, 100 degrés.

Udomètre et atmidomètre du P. Cotte. — Quantité d'eau tombée, 5 pouces 11 lig.; évaporation, 3 p. 5 lig. En 1815, même mois, il n'est tombé que 8 lig. d'eau.

Température. — Humide et tempérée.

État du ciel. — Fréquemment pluvieux, couvert et venteux.

Beaux jours, 4; de pluie, 15; de variable, 12; de brouillard, 2, de grand vent, 10; de vent modéré, 5; de vent impétueux, 4, les 8, 10, 17 et 21. (Ils furent annoncés trente heures d'avance par l'instrument curieux *le pronostic.*) De grêle, éclairs et tonnerre, 2, les 10 et 21.

Les vents ont soufflé 32 fois N. O.; 20 f. S. O.; 25 f. O.; 11 f. S.; 5 f. E. S. O.; 5 f. N. E.

État agricole. — Beaucoup de foins dans le marais n'ont pu, en raison des pluies, être fenés ni mis en barge.

L'orge est belle: le 22 on a commencé à la couper.

En général les fromens sont beaux; le 5 de ce mois (août) on a commencé à les récolter. Dans quelques contrées il s'en trouve qui ont la paille et les épis noirs, qui renferment peu de grains, encore sont-ils petits, retraits et ridés.

Les grappes échappées à la coulure sont belles; mais le verjus ne grossit pas. A quelques ceps on trouve encore des fleurs.

Les fruits à noyau et à pepin sont en petite quantité et sans saveur.

On n'a pu encore faire que très-peu de sel ; la pluie a totalement suspendu la récolte.

Il n'y a point eu de malades pendant ce mois.

Les observations se font à sept heures du matin, à deux et neuf heures du soir.

---

*Emploi de la joubarbe contre l'*ÉPILEPSIE ; *par le docteur* PÉTERS, *médecin à Anclam. (Journal d'Hufeland, février* 1815.)

L'ÉPILEPSIE est une des maladies les plus affligeantes, et contre laquelle la médecine possède le moins de ressources assurées, même lorsqu'on ne lui connaît pas de causes organiques qui puissent la faire juger incurable. Il faut donc accueillir tous les faits qui peuvent donner l'espoir de trouver enfin un remède contre cette triste maladie.

M. le docteur Péters dit avoir guéri cinq individus affectés d'épilepsie, en leur administrant la joubarbe *(sedum acre L.)*, desséchée au four, et réduite en poudre. La connaissance de ce remède lui avait été transmise par son père, qui l'avait déjà employé avec succès.

Première observation. Une femme de trente ans, épileptique depuis quinze ans, par l'effet d'une frayeur. Elle était alors enceinte. Les attaques revenaient irrégulièrement après un accès de colère, ou quelque violent chagrin. Elle prit d'abord, matin et soir, vingt grains de poudre de joubarbe avec autant de sucre ; dans l'espace de six semaines elles n'eut qu'une légère attaque à l'occasion d'un saisissement. Elle avait alor s pris une once de joubarbe ; elle en prit encore une once de la même manière, et se trouva complétement guérie, en sorte qu'un an après elle n'avait point eu de ressentiment de sa maladie.

Deuxième observation. Une veuve de quarante ans, sujette depuis trente à des accès d'épilepsie, qui se répétaient irrégulièrement vingt à trente fois par année. Ayant pris dix grains de joubarbe en poudre, matin et soir, pendant quatre mois, elle n'éprouva aucune attaque. Après avoir employé une once et demie de cette substance, elle eut encore deux légers accès. M. Péters croit pouvoir assurer qu'elle n'en a pas eu d'autres, parce qu'elle a dû continuer l'usage du remède.

Troisième observation. Un garçon de dix ans, d'une faible constitution, était épileptique depuis l'âge de sept ans. M. Péters lui fit prendre huit grains de joubarbe matin et soir. Après qu'il en eut consommé une demi once, son père écrivit au médecin qu'il n'avait plus que des crises très-légères, dans lesquelles il ne perdait pas connaissance.

Quatrième observation. Une fille de seize ans, réglée depuis deux, éprouvait des attaques d'épilepsie, principalement aux époques de la menstruation. Elle prit dix grains de joubarbe en poudre, matin et soir, et fut délivrée de ses accès après en avoir consommé une once et demie : du moins elle n'en avait pas éprouvé depuis quatre mois, lorsque M. Péters rédigeait cette observation. Elle continuait encore l'usage de ce remède.

Cinquième observation. Il s'agit ici d'un garçon de dix ans, affecté, depuis plusieurs années, d'une chorée ou *danse de Saint-Guy.* Ayant pris une demi-once de joubarbe en poudre par doses de dix grains, matin et soir, il avait éprouvé une amélioration sensible, lorsqu'il cesse de faire usage de ce remède. M. Péters pense qu'en en continuant l'emploi, cet enfant aurait obtenu une guérison complète.

HUILE OU ESSENCE DE CAJEPUT. *(Extr. from the Gazette of Health*, n°. 1 *).*

« L'huile de Cajeput est produite par le *malaleuca leucadendron* de Linnée. Elle est spécifiquement plus légère et plus volatile que toutes les huiles que l'on emploie en médecine ; elle est d'une belle couleur verte, et son odeur est celle d'un mélange d'essence de menthe poivrée, de lavande et de camphre. Depuis long-temps on l'emploie au dedans et au dehors, dans les grandes Indes, pour apaiser les douleurs, et fortifier les nerfs affaiblis : elle est maintenant en usage dans l'Allemagne, sous le nom d'huile de *Kyapooty*.

« Un praticien de Londres, a publié dernièrement une brochure, sous le titre *d'Instruction Médicale* aux personnes affligées de rhumatismes, de goutte etc., dans laquelle il exalte beaucoup le pouvoir de ce remède contre ces affections.

« Ce praticien, établit que l'huile de cajeput, combinée avec le baume *oppodeldoc*, est plus facile à appliquer, et en même temps plus efficace contre les rhumatismes, les engelures, les enflures d'articulations, etc. Il recommande de frotter soigneusement, matin et soir, les parties affectées avec une pièce de flanelle enduite de ce mélange: en raison de la grande volatilité de l'huile, on ne doit pas dans cette opération se servir de feu, ni de chaleur artificielle.

» Plusieurs personnes distinguées, qui ont exercé la médecine aux Indes orientales, parlent beaucoup des succès de l'huile de cajeput, en application extérieure contre les douleurs. Au Bengale, c'était le remède favori du docteur Hare, contre la goutte et les rhumatismes. Ce praticien expérimenté en administrait vingt gouttes deux ou trois fois par jour, dans ces deux espèces d'affections. Ses effets avantageux ne sont dus, ni à l'irritation de la peau, ni à l'évaporation; et quelques médecins qui l'ont employé avec succès, pensent que ce remède exerce une action spéciale sur les nerfs. Cette supposition est considérablement fortifiée par l'observation du soulagement qu'on en obtient dans les douleurs profondes; car on ne peut croire dans ce cas, que les vaisseaux absorbans le transportent vers le siége de la douleur, et qu'il puisse agir autrement que par l'intermédiaire des nerfs.

» M. Butt rapporte qu'il a guéri, par ce moyen, un homme attaqué depuis long-temps d'une névralgie faciale (tic douloureux): il a vu plusieurs cas de *lumbago* guéris en trois jours, par le mélange d'opodeldoc et d'huile de cajeput, après avoir résisté aux linimens les plus actifs.

« Nous ne pouvons parler d'après notre expérience, des effets de cette huile contre la goutte et l'inflammation: cependant ce n'est point un répulsif, et l'expérience du docteur Hare, praticien fort prudent, prouve que ce remède a eu de grands succès en applications, contre l'inflammation goutteuse.

» La véritable huile de cajeput est fort rare; on l'imite, à ce qu'il paraît, avec une solution de camphre dans l'huile de térébenthine, colorée avec de l'huile de lavande. On reconnaît la fraude, en mêlant une portion de cette huile avec quantité égale d'alcohol rectifié: si le mélange devient trouble, l'huile est falsifiée: au contraire, s'il reste transparent, on doit conclure que l'huile est sans mélange. »

MOYENS EXTRAORDINAIRES *employés par un malade pour détruire une* PIERRE *qu'il portait dans la vessie. (Extraits des remarques sur les arts de l'Inde; par* H. SCOTT. *Journ. of scien. and arts. n°.* 11.)

J'AI promis, dans le numéro précédent, de faire connaître les singuliers moyens à l'aide desquels M. le docteur Scott prétend que le colonel Martin parvint à se débarasser d'une pierre dans la vessie.

« Le colonel demeurait alors à Lucknow, mais je crois qu'il avait habité long-temps les parties septentrionales de l'Indostan. J'ai beaucoup connu un chirurgien au service de la compagnie, qui était dans l'intimité du colonel, et le vit plus d'une fois travailler à sa cure. Pour cela, il introduisait par l'urètre, au moyen d'une canule, une petite scie, ou plutôt une petite lime, avec laquelle il cherchait à réduire le calcul en poudre. La scie, ou lime, était faite avec un ressort de montre, ou avec une aiguille à tricoter. Il cherchait d'abord la pierre avec la sonde, et ensuite introduisant son instrument, il s'efforçait, par des mouvemens d'allée et de venue, de détruire ce corps étranger. Le chirurgien dont j'ai parlé l'a vu souvent à l'ouvrage, plusieurs fois même par jour. Cette opération ne lui causait pas de douleur, quoique quelques parties du calcul, entièrement recouvertes de mucus, se trouvassent assez dures pour ne pas donner prise aux dents de l'instrument. Après chaque tentative il rendait,

avec ses urines, une grande quantité de pierre pulvérisée.

» Bien qu'on ne puisse guère espérer de rencontrer jamais un cas pareil sur un sujet si patient et si ingénieux, parvenu enfin à un succès complet, je pense cependant que d'autres personnes peuvent tirer quelque parti de la connaissance de ce fait. Ce n'est point un chirurgien qui pourrait être utile dans ce cas, et le malade seul peut parvenir à placer la pierre, et à la retenir en position pendant la manœuvre nécessaire. Le colonel en était venu, à force d'expérience, à juger de toutes les particularités que présentaient les surfaces du calcul. Il était en état de dire qu'une des parties était plus saillante que les autres; et il pouvait l'attaquer avec précision. On conçoit que l'espérance d'un grand soulagement, peut donner la force nécessaire pour tenter et poursuivre un semblable moyen, même quand on ne pourrait obtenir une guérison aussi complète que celle du colonel Martin. »

Réflexions. Ce cas est sans doute fort curieux, mais il est de ceux qui paraissent incroyables, surtout lorsqu'on songe que la sensibilité de la vessie est presque constamment prodigieusement augmentée par la présence des calculs, ensorte que ces tentatives continuelles devraient causer des douleurs excessives. Plusieurs des calculs qui se forment dans l'urine, sont d'ailleurs d'une dureté qui laisserait bien peu d'action à une lime. Cependant, un fait solidement établi ne pouvant être combattu par des raisonnemens, nous avons cru devoir rapporter celui-ci, sans tirer toutefois à conséquence, jusqu'à ce qu'il s'en présente quelqu'autre analogue que l'on puisse lui comparer.

Bains chauds de Bagnoles.

Nous avons plusieurs fois parlé des bains de Bagnoles, qui présentent, à peu de distance de Paris, des avantages qu'il faut quelquefois aller chercher très-loin, non sans de grandes dépenses. Nous ne croyons pas inutile d'insérer ici quelque chose du tarif des dépenses qu'on peut faire dans cet établissement; c'est le moyen de mettre chacun en état de juger de ce que ses ressources pécuniaires lui permettent.

Tarif des frais de séjour aux bains de Bagnoles, département de l'Orne, à une lieue de la grande route d'Alençon à Domfront, à six lieues de Prez-en-Pail, route de Paris à Rennes. La poste de Prez-en-Pail mène à Bagnoles pour trois postes.

LOGEMENT PAR JOUR AU BATIMENT NEUF.

1er. étage. Appartemens garnis, de 6 à 4 fr.
2e. étage. Chambre et cabinet, de 4 à 3 fr.
3e. étage. Chambre et cabinet, de 4 à 2 fr.

Idem AU VIEUX BATIMENT.

Rez-de-chaussée et 1er. étage. Chambres à plusieurs lits, par lit 1 fr.

Un lit de sangle garni, fourni en sus des lits appartenans à chaque appartement, 75 cent.

Bains. — Les salles de bains de chaque sexe ont leur vestibule particulier, et la salle de chaque baignoire a son couloir et sa garderobe.

Prix d'un bain d'une heure, au plus, avec deux serviettes, 1 fr. 50 cent.

Douches de six à huit minutes, 50 cent.

Nourriture. Le prix de la nourriture à la première table, pour trois repas par jour, 4 fr.

Idem, à la seconde table de maîtres, 3 fr.

(Cette deuxième table de maîtres n'existe qu'autant qu'il y a six baigneurs au moins pour la composer.)

Idem, pour les domestiques des baigneurs et autres personnes qui désirent y prendre place, 2 f. 50 c.

Médecin. Chaque baigneur doit pour honoraires du médecin attaché à l'établissement, soit qu'il réclame ou non ses soins à l'arrivée, 15 fr.

Eaux ferrugineuses. Eau ferrugineuse de Courtomer, dans la forêt, puisée chaque matin à la source, et rendue à Bagnoles, 20 cent. la bouteille.

N. B. Les personnes qui désireraient des renseignemens sur l'usage des eaux de Bagnoles, peuvent s'adresser à M. Piette, médecin de cet établissement depuis plus de quarante ans.

Adresse. — *A M. Piette, docteur médecin, à Lassay, département de la Mayenne.*

Codex medicamentarius, seu Pharmacopœa Gallica.

ORDONNANCE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

A tous ceux qui ces présentes verront, salut:

Nous nous sommes fait rendre compte de l'exécution de l'article 38 de la loi du 11 avril 1803, qui a prescrit la rédaction d'un nouveau Codex ou Formulaire contenant les préparations médicinales et pharmaceutiques, et nous avons vu avec satisfaction qu'une commission composée de professeurs de la Faculté de médecine et de l'École de pharmacie de Paris venait de terminer ce travail auquel elle s'est livrée avec le plus grand zèle pendant plusieurs années.

La dernière édition du Codex, dont l'usage avait été ordonné par l'arrêt du parlement de Paris du 23 juillet 1748, est épuisée depuis long-temps. Cet ouvrage d'ailleurs ne pouvait plus être au niveau des sciences chimiques qui ont fait tant de progrès depuis un demi-siècle: aussi la publication d'un nouveau Codex était-elle généralement désirée.

Nous avons reconnu que la commission a mis à profit les connaissances acquises dans ces derniers temps sur la médecine, la chimie, la pharmacie et la matière médicale, et que son travail a, en outre, de nombreux avantages sur l'ancien, par sa rédaction et par la classification méthodique des objets qui y sont traités.

A ces causes, sur le rapport de notre ministre secrétaire-d'état de l'intérieur,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 1er. Le nouveau Formulaire pharmaceutique, rédigé par les professeurs de la Faculté de médecine et de l'École de pharmacie de Paris et intitulé: *Codex Medicamentarius, seu Pharmacopœa Gallica*, sera imprimé et publié par les soins de notre ministre secrétaire-d'état de l'intérieur.

2. Dans le délai de six mois, à dater de la publication du nouveau Codex et du dépôt qui sera fait à la Bibliothèque royale du nombre d'exemplaires prescrit par la loi, tout pharmacien tenant officine ouverte, dans l'étendue de notre royaume, ou attaché à un établissement public quelconque, sera tenu de se pourvoir du nouveau Codex et de s'y conformer dans la préparation et confection des médicamens.

Les contrevenans seront soumis à une amende de cinq cents francs, conformément à l'arrêt du parlement de Paris du 23 juillet 1748.

3. Tous les exemplaires du nouveau Codex seront estampillés, 1°. du timbre de la Faculté de médecine de Paris; 2°. de la signature à la main du doyen de la Faculté de médecine; 3°. du chiffre de l'éditeur propriétaire.

Tout exemplaire qui ne portera pas ces caractères distinctifs sera réputé contrefait; enjoignons à nos procureurs-généraux près les cours royales et à leurs substituts de poursuivre tout éditeur ou débitant d'exemplaires contrefaits du dit ouvrage, pour être punis conformément aux lois.

4. Notre chancelier de France, chargé par intérim du portefeuille du département de la justice, et nos ministres secrétaires-d'état, de l'intérieur et de la police générale, sont chargés de l'exécution de la présente ordonnance, qui sera insérée au Bulletin des lois.

Donné au château des Tuileries, le 8 août de l'an de grâce 1816, et de notre règne le 22e.

Signé LOUIS.

Par le Roi,

Le ministre secrétaire-d'état au département de l'intérieur,

Signé, LAINÉ.

Des précautions à prendre pour empêcher l'altération des grains.

MONSIEUR, il n'est pas nécessaire d'avoir lu les politiques d'Aristote pour savoir qu'on ne peut vivre sans nourriture; et l'expérience a, depuis long-temps, appris aux hommes que tous les alimens dont ils usent n'ont pas la même propriété nutritive. Chez les anciens, le poëte Martial entre autres vantait la farine de froment comme l'ali-

ment par excellence, d'après le témoignage du cuisinier et du boulanger. Je ne sais si, d'après la saison pluvieuse qui vient de se passer, on peut se flatter de l'obtenir belle du blé qu'on va recueillir ; la crainte qui dirige les hommes lorsqu'il s'agit de leurs intérêts les plus chers, va peut-être leur faire mettre de la précipitation dans la récolte ; mais ne s'exposeront-ils pas à des pertes qu'ils pourraient éviter ? Le blé et toutes les plantes céréales contiendront cette année beaucoup d'humidité, et la conserveront d'autant plus qu'on les ramassera soit en meules, soit dans les granges ; la paille, mélangée avec beaucoup d'herbes non sèches, s'échauffera et gâtera le grain. Dans la position où nous nous trouvons, il conviendrait d'user des procédés les plus propres à faire sécher les moissons avant de les ramasser. On est, en France, dans l'usage de couper les frumentacées, et de les mettre en javelle, pour sécher pendant 24 ou 48 heures ; quelquefois on met la gerbe sur pied pour obtenir le même effet ; mais pour l'obtenir plus sûrement, on doit imiter ceux qui, en coupant le blé, font lier la javelle près de l'épi avec un peu de la même paille, et la mettent sur pied comme on fait pour le chanvre. En Angleterre on use de ce moyen, sans craindre de laisser ainsi les blés coupés pendant quinze ou vingt jours, et on s'en trouve d'autant mieux, qu'avec le temps et le même nombre de moissonneurs, on obtient un résultat toujours profitable.

Quand même en France, où la récolte des plantes céréales est plus abondante que dans l'Angleterre, il faudrait plus de monde, les hommes n'y manquent point ; le fermier payerait un peu plus, mais son grain serait meilleur, et la farine aurait toutes les qualités requises pour faire le bon pain, qui, suivant l'expression de Plutarque, est de tous les alimens celui qui soutient le mieux : *De omnibus quæ usui apta sunt, apprimè panis reficit.*

Il ne faut pas être médecin pour être persuadé de ces vérités ; mais un médecin qui écrit sous les auspices de la déesse Hygiée, ne manquera pas sans doute de les accueillir et de se rendre utile à la société, en imitant toutefois l'agriculteur qui sépare l'ivraie du bon grain. Heureux si, après une saison intempestive, nous pouvons dire avec un médecin-poëte :

Dona siligineæ segetis, vel munera messis
Triticeæ, celebrare satis quis carmine posset ?
(Hebenstreit *de homine sano et ægroto carmen.*)

D****.

BIBLIOGRAPHIE.

ESSAI SUR L'ANATOMIE PATHOLOGIQUE EN GÉNÉRAL, *et sur les transformations et productions organiques en particulier*, *par* Jean CRUVEILHIER, *docteur-médecin*, *ancien élève interne de l'Hôtel-Dieu*, *etc.*, *etc.* — Deux vol. in-8°. ; Paris 1816, chez Crochard.

L'homme est l'objet des études et des travaux du médecin ; mais il se présente en deux états différens : en santé, et en maladie. La description de ses parties, dans leur bonne conformation naturelle, constitue l'*anatomie* proprement dite : *l'anatomie pathologique*, au contraire, comprend toutes les altérations apparentes introduites dans l'organisme par les maladies. Ce n'est que fort tard qu'on a senti les avantages de cette dernière étude ; et si dans tous les temps quelques hommes, supérieurs à tout ce qui les entourait, ont reconnu que c'était dans les corps de ceux qui avaient succombé sous leurs yeux qu'il fallait chercher des lumières sur la nature de leur mal, l'exemple de ces hommes supérieurs était perdu pour leurs contemporains, et c'est vers la fin du 17e. siècle seulement qu'on voit paraître un traité spécial d'anatomie pathologique. Bonnet et l'illustre Morgagni entrent ensuite dans la carrière, et enfin Lieutaud publia son *Histoire anatomico-médicale*, perfectionnée depuis par M. Portal, dans l'ouvrage intitulé *Cours d'anatomie médicale*, etc. Mais, quoique dans ces derniers temps aucun traité complet d'anatomie pathologique n'ait été publié en France, nulle partie des études médicales n'a été suivie avec plus d'ardeur et de fruit : tous les élèves ont été pénétrés de l'importance qu'ils devaient lui donner ; plusieurs cours particuliers en ont fait circuler les principes, et en aucun lieu peut-être elle n'a fait d'aussi grands progrès.

Jusqu'à présent les auteurs d'anatomie pathologique ont suivi dans leurs classifications l'ordre des régions du corps; mais cet ordre est vicieux, puisqu'il expose à des redites continuelles et ne fait naître aucune idée d'ensemble ou de conséquences générales. M. Cruveilhier adopte une méthode analogue à celle que suit dans ses cours M. le professeur Dupuytren; elle a l'avantage de rapprocher les objets qui se ressemblent, de séparer ceux qui sont différens, et de conduire à des applications utiles et pratiques.

Il range dans une première section toutes les *lésions mécaniques*: une deuxième comprend les *maladies* dites *organiques*, ou les altérations de la texture de nos parties. Une troisième section a pour objet les *lésions organiques* qui peuvent être la suite, 1°. d'une irritation; 2°. d'une atonie; 3°. de la mort de quelques parties du corps. Reste, pour une quatrième section, les maladies vitales, c'est-à-dire celles dans lesquelles on n'a encore découvert aucune altération de tissu, et pour lesquelles l'anatomie pathologique n'offre encore aucun secours. Telles sont les fièvres et les névroses.

Les lésions mécaniques comprennent dix classes: 1°. les plaies, 2°. les ulcères, 3°. les fistules, 4°. les contusions et commotions, 5°. les distensions, déchirures et ruptures, 6°. les fractures, 7°. les déplacemens des parties dures et des parties molles, 8°. les corps étrangers, 9°. les anévrismes, 10°. les vices de conformation.

La deuxième section, celle qui traite des *transformations*, *productions*, *dégénérations organiques*, forme peut-être la partie la plus importante de l'anatomie pathologique; c'est du moins celle qui est la moins connue: les trois quarts de l'ouvrage de M. Cruveilhier y sont consacrés. Les dégénérations forment trois ordres: 1°. scrophuleuse, 2°. cancéreuse, 3°. par inflammation chronique. Les deux premiers ordres présentent beaucoup de variétés importantes à connaître. Les transformations comprennent neuf ordres, subdivisés eux-mêmes en sous-ordres et en genres nombreux: 1er. transformations et productions lamineuses et graisseuses, 2e. productions enkistées, 3e. fibreuses, 4e. fongueuses, 5e. cartilagineuses et osseuses, 6e. érectiles, 7e. cutanées, 8e. muqueuses, 9e. pileuses, épidermiques et cornées.

La troisième section comprend, 1°. les irritations nutritives, 2°. secrétoires, 3°. hémorragiques, 4°. inflammatoires. Les atonies sont distinguées, 1°. en nutritives, 2°. secrétoires, 3°. hémorragies. Viennent ensuite les gangrènes, 1°. par lésion d'organisation, 2°. par lésion de la circulation ou de l'action nerveuse.

L'importance des transformations organiques, considérées dans les hernies, a porté l'auteur à leur consacrer de grandes recherches: sur ce point, comme sur tous ceux qu'il a traités dans son ouvrage, il s'est constamment aidé de l'expérience de M. le professeur Dupuytren, et assurément il ne pouvait choisir un meilleur guide.

On peut juger, par ce qui précède, de l'immense quantité d'objets qui sont embrassés dans cet ouvrage. L'auteur montre partout un esprit droit, fécond et nourri des plus saines doctrines: la plupart de ses chapitres lui fourniront par la suite un beau texte à de riches développemens; et, tel qu'il est maintenant, son livre est une source abondante d'instruction; et l'on ne saurait, ce me semble, en entrant dans la carrière médicale, s'annoncer d'une manière plus honorable que le fait ici M. Cruveilhier.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXV.) (1er. Septembre 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUÉIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIETÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — Secte éclectique; Archigène (Suite.)

Equidem voluissem Archigenem, tantorum medicorum successorem, aliquid lucis doctrinæ addidisse : sed eam ita obscuravit, ut nenos quidem, qui in artis operibus jam senuimus, dicta ipsius intelligere valeamus. (Galen. de loc. affec. L. II, c. 9.)

Archigène mit tant de subtilité dans sa dialectique appliquée à la médecine, qu'il fut souvent inintelligible pour Galien lui-même. Il avait donné aux diverses espèces de douleurs des noms tirés des saveurs ou des autres qualités des corps, comme *austère*, *douce*, *recourbée*, *aiguë*, etc., mots qui ne pouvaient avoir là aucun sens. Ses distinctions sur le pouls n'étaient pas moins compliquées ; il en reconnaissait une multitude d'espèces diverses, en ayant égard à la force et à la fréquence des pulsations. Il paraît s'être fort appliqué à expliquer la liaison des phénomènes des maladies, et il avait reconnu que les sympathies en sont souvent une cause.

Archigène a fort bien indiqué les signes des différentes espèces de plaies de tête ; il a décrit plusieurs maladies, telles que la dyssenterie, les abcès du foie, etc.

Dans le choix et l'application des remèdes, il ne suivait guère que l'empirisme ; il inventa néanmoins une grande quantité de préparations médicinales ; la plus célèbre est la *hiera*, sorte de purgatif dont il a donné la formule. Il préférait les purgatifs doux aux autres.

Ses partisans et ses nombreux disciples poussèrent enfin l'exagération de ses discussions subtiles jusqu'à l'absurdité. Galien dit que leurs écrits sont remplis d'*énigmes* comparables à celle du Sphynx. Au milieu de tout cela, on ne voit point une méthode unique de philosopher sur la nature et sur le traitement des maladies ; et tout ce qui a rapport à la pratique, dans sa conduite, paraît empirique.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. août au 10 inclusivement.

Fièvres non caractérisées	56
Fièvres bilieuses ou gastriques	47
Fièvres muqueuses	6
Fièvres adynamiques ou putrides	4
Fièvres catarrhales	8
Phlegmasies internes ou externes	30
Phlegmasies des org. de la respiration	13
Phthisies pulmonaires	6
Ophtalmies	17
Hydropisies et anasarques	6
Apoplexies et paralysies récentes	10
Coliques métalliques	2
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	120
Galeux	26
Total général	351

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Le temps a été généralement beau depuis notre dernier numéro : quelquefois durant une partie de la journée le ciel a été chargé de nuages, mais le soleil les a dissipés, et les nuits surtout ont été sereines et belles : la température est douce, mais n'est pas en général aussi élevée qu'elle devrait l'être dans cette saison. Le thermomètre de Réaumur, dans les plus beaux jours, marque 7°, 8° et 9° le matin, 16°, 17° 18° dans le milieu du jour, ce qui répond à 9° 10° 12° ; et 18°, 20° et 22° du thermomètre centigrade.

Les fièvres intermittentes *quotidiennes*, *tierces*, *quartes*, avec les variétés et les entre-croisemens que chacun de ces types principaux peut offrir,

sont depuis quelques temps fort communes. On ne saurait les attribuer, comme on a coutume de le faire, aux mauvais fruits, car on les remarquait déjà, que les fruits, autres que les fruits rouges n'étaient pas mangeables. Il est rare que ces maladies ne soient pas sous la dépendance d'un embarras intestinal ou stomacal. Lorsqu'on a disipé cet embarras, et qu'il n'existe pas d'affection de quelque viscère intérieur, les boissons amères suffisent pour les guérir : le quinquina en substance, est, comme on sait, ensuite le remède souverain.

☉ Pleine lune, le 6.

Depuis le 20 août jusqu'au 31, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2l. $\frac{9}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 3 l. $\frac{5}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 15 d. $\frac{6}{10}$. — Le *minimum* de 6 d. $\frac{8}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 100 d. — Le *minimum* de 90 d.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Recherches chimiques *sur la nature des fluides de diverses hydropisies*, etc., *et sur la sérosité du sang; par* Alex. Marcet, *docteur-médecin, membre de la Société royale de Londres, l'un des médecins de l'hôpital de Guy.* (Transact. médic. chir., t. 11.)

(Suite. Voyez l'avant-dernier numéro.)

M. Alex. Marcet, indépendamment des analyses que nous avons rapportées, a fait encore celle du *fluide d'un hydrocèle*, de celui d'une *hydatide*, d'une *tumeur de la glande thyroïde*, enfin du fluide contenu dans un kiste situé aux parois de la poitrine. Il donne, en terminant son Mémoire, le résumé général de tous les résultats que nous avons indiqués précédemment.

« Il paraît d'abord que la substance animale prédominante, non-seulement dans le sérum, mais dans tous les autres fluides que j'ai examinés, est l'albumine, que ces fluides contiennent néanmoins dans des proportions très-différentes.

» Dans tous ces fluides, j'ai trouvé aussi une autre substance animale, non coagulable et soluble dans l'eau et dans d'autres menstrues, qu'on peut appeler matière muco-extractive.

» Il paraît que la gélatine n'existe dans aucun de ces fluides : circonstance singulière, d'où l'on peut naturellement conclure que la formation de la gélatine est le résultat d'une sécrétion spécifique.

» Dans quelques-uns de ces fluides, savoir, dans ceux de l'ascite, de l'hydrothorax, de l'hydropéricarde, de l'hydrocèle, et de l'épanchement de la glande thyroïde, la quantité d'albumine était assez considérable, pour que toute la masse pût être coagulée par l'action des acides, ou par une température de 165 degrés. Dans d'autres, au contraire, tels que ceux du spina bifida, de l'hydrocéphale et de l'hydatide, l'albumine existait en si petite quantité, qu'on pouvait à peine la rendre visible, par la chaleur et par les acides.

» La pesanteur spécifique de ces fluides a été également très-variée. Celle du fluide de l'hydrocéphale, par exemple, est au-dessous de 1007, tandis que celle du sérum excède quelquefois 10032. Dans différens cas, la pesanteur spécifique du même fluide a aussi souvent varié. J'ai remarqué principalement cette inégalité pour le sérum, qui quelquefois n'a pas excédé 1024, tandis que d'autres fois il s'est élevé à 1032,5. Et chez le même individu, pendant le cours de la même maladie, on a observé de la différence dans le sérum du sang tiré à diverses époques. On a remarqué également que les fluides d'hydropisies, tirés de diverses cavités du corps du même individu, après la mort, différaient beaucoup dans leur pesanteur spécifique.

» Dans des examens ultérieurs, on a trouvé que ces différences se rapportent principalement, et peut-être exclusivement, à la matière animale; les substances salines n'étant point sujettes aux mêmes variations.

» Ces substances salines, au contraire, sont les mêmes dans les différens fluides, sous le double rapport de leurs proportions, et de leur composition chimique; et l'on observe la même uniformité, quelle que soit la différence qui existe

dans ces fluides, relativement à la matière animale qu'ils contiennent. Ainsi, le sérum du sang et le fluide de l'hydrocéphale fournissent les mêmes substances salines, et à peu près dans les mêmes proportions, quoique l'un contienne à peu près quatre-vingts fois autant de matière animale que l'autre. La quantité de matière saline fournie par les diverses fluides animaux dont il a été question dans ce Mémoire, peut être généralement estimée de 8 à 9 grains sur 1000 grains de fluide.

» Les substances salines particulières contenues dans tous ces fluides paraissent être du muriate de soude, du muriate de potasse, du sulfate de potasse, du sulfate de soude, des phosphates de chaux, de fer et de magnésie. Et une masse de 100 grains de ces sels paraît contenir environ 72 grains de muriate de soude, mêlé avec un peu de muriate de potasse, 18 à 20 grains de soude, à l'état de sous-carbonate, et de mélange de 8 ou 10 grains de sulfate de potasse, de phosphate de chaux, de phosphate de fer et de phosphate de magnésie. Ainsi la potasse, comme le docteur Pearson l'a observé le premier, existe dans les fluides animaux; mais je crois avoir démontré qu'elle y existe à l'état de muriate ou de sulfate. La soude est le seul alcali non combiné qu'on puisse y découvrir.

» L'alcali caustique contenu daus ces fluides paraît être combiné avec la matière animale, dont elle modifie les propriétés d'une manière qui n'est pas encore bien connue; et il semblerait que la proportion de l'alcali non combiné, relativement aux autres sels, est d'autant plus grande, que la pesanteur spécifique du fluide est plus considérable.

» Ces circonstances, et en particulier les variations que présente la matière animale contenue dans le sang de différentes personnes, ou d'uue même personne à différentes époques, ne peuvent manquer d'intéresser, à cause de la connexion probable de ces variations avec la santé et avec la maladie, et à cause des nouvelles vues pathologiques que des recherches exactes sur cet objet pourraient suggérer.

Table *des proportions de la matière saline et de la matière animale, dans les divers fluides d'hydropisies, et dans le sérum du sang.*

	Pesanteur spécifique.	Sur cent grains de fluide.		
		Total des matières solides.	Quantité de matière animale.	Quantité de matière saline.
		Grains.	*Grains.*	*Grains.*
Fluide du sapina bifida.	1007	11,4	2,2	9,2
—— De l'hydrocéphale.	1006,7	9,2	1,12	8,08
——— L'ascite.	1015	33,5	25,1	8,4
——— L'hydrothorax.	1012,1	26,6	18,8	7,8
——— L'hydropéricarde.	1014,3	33	25,5	7,5
——— L'hydrocèle.	1024,3	80	71,5	8,5
Sérum du sang (1).	1029,5	100	90,8	9,2

De la Restauration des Nez.

Dans notre numéro du 11 février 1815, à l'occasion d'un mémoire de M. le baron professeur Percy sur les greffes animales, nous avons rapporté d'une part, 1°. l'aventure de Garengeot, qui prétend avoir fait reprendre un *nez* arraché avec les dents, puis jeté dans la boue et foulé aux pieds; 2°. celle du docteur Balfour d'Édimbourg, qui atteste qu'un doigt entièrement coupé

(1) La pesanteur spécifique indiquée ici, est une moyenne proportionnelle entre plusieurs termes; celle du fluide que j'ai analysé cette fois, était 1024,5.

d'un coup de hache, reprit parfaitement, après avoir été par lui réappliqué convenablement; 3°. les faits rapportés par d'anciens chirurgiens d'Italie, qui feraient penser que de semblables événemens n'étaient pas rares de leurs temps. D'autre part, nous avons rendu compte des tentatives inutiles de MM. Percy et Richerand pour faire reprendre des parties entièrement séparées du corps, tandis que cette réunion avait été très-facile lorsque les parties tenaient encore par de faibles lambeaux de peau. Nous avons dans cette discussion imité la prudence de M. Percy, qui croyait devoir rester dans le doute, bien qu'aucune des expériences qui avaient été tentées à sa connaissance n'eût réussi.

Aujourd'hui M. Carpue, membre du collége royal des chirurgiens de Londres, publie deux observations qui lui sont particulières, et qui, si elles ne prouvent pas que la réunion d'une partie totalement séparée soit facile ou même possible, font voir du moins que l'on peut presque toujours au moyen d'une opération, faire disparaître l'incommodité et la difformité hideuse qui résulte de la perte du nez.

M. Carpue a réuni dans son ouvrage tous les faits analogues à ceux qu'il avait à décrire; il rappelle d'abord qu'un chirurgien de Sicile, nommé Branca, puis un célèbre professeur de Bologne, Gaspard Tagliacozzi, avaient de leur temps une grande réputation pour cette opération, qu'on appelait l'*opération nasale;* et enfin, qu'elle était fréquemment pratiquée dans l'Inde, où les mutilations sont assez souvent mises en usage sur les malfaiteurs ou sur les prisonniers de guerre.

Fioraventi avait déjà rapporté un fait de guérison comparable à celui de Garengeot, et M. Bossu, chirurgien d'Arras, avait pareillement vu reprendre le pouce de la main gauche, qu'un jeune garçon s'était entièrement coupé par accident. M. Abernethy a été témoin d'une guérison semblable à l'hôpital de Saint-Barthélemy à Londres. M. Carpue cite encore une lettre de M. Sawrey, son ami et son élève, qui lui parle d'un Suédois actuellement à Londres, lequel lui a affirmé avoir dans sa jeunesse fait avec un de ses amis d'enfance, comme en souvenir d'une affection inaltérable, l'échange d'un morceau de peau de leurs bras. Cette peau, transplantée de l'un à l'autre, s'était parfaitement réunie, et l'on en voyait encore des traces sur le bras des deux amis.

Tels sont les motifs qui ont porté M. Carpue à tenter l'opération que nous allons décrire et dont les succès répétés ne laissent pas de doute sur les avantages qu'on doit en attendre.

Tagliacozzi, pour rétablir le nez emporté, faisait une plaie circulaire au bras du blessé, ou même au bras d'une personne qui s'y prêtait: on attachait soigneusement la tête et le bras, de manière que les deux surfaces fraîches fussent en contact jusqu'au moment où la réunion pouvait être faite: alors on les séparait en taillant dans le bras un morceau suffisant pour remplacer le nez. Dans l'Inde on se sert de la peau du front qu'on découpe et que l'on rabat en la retournant de manière toutefois à laisser une partie encore adhérente, et par laquelle le reste puisse recevoir sa nourriture jusqu'à ce que l'adhésion soit parfaite. C'est ce dernier procédé que M. Carpue a mis en usage, de la façon que nous allons décrire d'après lui-même.

« Au mois de septembre 1814, je fus consulté par un officier de S. M., qui, en conséquence d'une maladie de foie dont il avait été atteint en Égypte en 1801, avait pris beaucoup de mercure. Ce remède lui occasiona un mal de gorge, que les médecins consultés prirent pour un mal de gorge vénérien, en sorte qu'ils insistèrent encore pendant huit mois sur la continuation du même remède. Les accidens allant toujours en augmentant, le nez commença à s'affecter; sa cloison et toute la partie antérieure du cartilage s'exfolièrent, les chairs et les tégumens se détachèrent, et quand la plaie fut cicatrisée, il ne resta plus qu'une petite portion des ailes ou des côtés du nez. Ce fut dans cet état de mutilation qu'il se présenta à moi environ douze ans après. Vous voyez, monsieur, me dit-il, l'état où je suis. L'on m'a dit à Gibraltar que vous aviez exécuté avec succès l'opération nasale; je viens m'y soumettre avec confiance, désirant ardemment de pouvoir rentrer

au service. Je l'approuvai fort, mais en même-temps je l'informai que je n'avais jamais exécuté cette opération, quoique je désirasse depuis long-temps qu'une occasion se présentât de la faire, et que depuis quinze ans je l'eusse fortement et constamment recommandée à mes élèves. Il insista, et je me rendis volontiers à ses désirs.

« Deux circonstances m'inspiraient cependant quelques inquiétudes : l'une était l'inconstance de notre climat, peu favorable à la réunion des plaies; l'autre, l'altération que la longue maladie du foie qui avait précédé celle du nez, et la manière dont elle avait été traitée, pouvait avoir portée dans la constitution. C'est pourquoi je commençai par quelques incisions sur les côtés du nez pour voir si elles se cicatriseraient promptement. C'est ce qui eut lieu. Après donc avoir pris les avis de plusieurs de mes collègues et m'être exercé plusieurs fois sur le cadavre, je préparai un nez de cire pour servir de modèle, et j'entrepris l'opération le 23 octobre.

« Après avoir, par le moyen du nez de cire aplati sur le front, bien déterminé la largeur de la pièce à enlever, je traçai avec un pinceau une ligne rouge tout autour pour marquer l'endroit où je devais faire l'incision tant au front qu'autour du nez : une autre dans le haut du front pour former la cloison, et une dernière sur la lèvre supérieure pour l'insertion de cette cloison. Je commençai alors la dissection du nez et de ses alentours ainsi que de la lèvre (où je me contentai d'une simple incision), pour les préparer à recevoir les nouveaux tégumens ; puis je disséquai ceux du front, en suivant les lignes que j'avais tracées. L'artère angulaire du côté gauche saigna abondamment, mais l'hémorragie cessa bientôt, sans qu'il fût besoin de ligature. Les tégumens disséqués et pendans prirent une couleur de pourpre ; et le malade se plaignant d'une sensation extrême de froid au front, j'y appliquai des éponges trempées dans de l'eau chaude qui le soulagèrent beaucoup. Je tournai ensuite les tégumens pendans pour que leur surface intérieure pût s'appliquer sur le nez : j'insérai la cloison dans l'incision de la lèvre supérieure et je l'y fixai par un point de suture. Je mis ensuite les tégumens du front que je venais de contourner, en contact avec ceux du nez, et les fixai de chaque côté avec deux autres points de suture. Cela fait, j'introduisis une tente de charpie dans chaque narine pour la relever, et j'appliquai des bandelettes d'emplâtre agglutinatif sur les tégumens, pour les tenir en contact. Je terminai l'opération en rapprochant autant que possible l'un de l'autre les tégumens du front et d'entre les sourcils, et en les maintenant dans cette situation par le même emplâtre.

« Un ami du malade, qui assista à l'opération, compta sur sa montre quelle en avait été la durée et la trouva exactement de quinze minutes, savoir : neuf pour la dissection, et six pour les sutures ; après quoi il y en eut encore 22 d'employées à appliquer les bandages nécessaires, à laver le visage du malade, à changer son linge et à le transporter dans son lit : en tout trente-sept minutes pendant lesquelles il se comporta avec le plus grand courage, et ne poussa pas un seul cri. *Ce n'était cependant pas un jeu d'enfant*, nous dit-il à la fin, *j'ai extrêmement souffert*, *mais il aurait été inutile de se plaindre, et après l'application du bandage, je n'ai presque plus rien senti.*

« La nuit suivante il y eut un peu d'hémorragie; mais il fut très calme et sans fièvre le lendemain. Le troisième jour j'ôtai les bandages, et j'eus plaisir de trouver la réunion bien commencée, et d'entendre l'ami du malade, qui était présent, s'écrier : *Sur mon Dieu, voilà un nez!* Ce nez était en effet de la même couleur que le reste du visage ; mais il était tout-à-fait plat, il s'élevait à chaque expiration, mais retombait aussitôt. Pour y remédier je pensais à introduire dans les narines une vessie de poisson que j'aurais ensuite remplie d'air ; mais cela ne fut pas nécessaire, la nature y pourvut par les ressources qui lui sont propres. Le quatrième jour je coupai deux des ligatures et je pansai le front que je trouvai en très-bon état. Le cinquième jour il s'y était déjà formé des granulations : je rapprochai autant que possible les bords de la plaie. Le sixième jour, la réunion paraissant bien complète, on enleva toutes les ligatures et on

permit au malade un peu de viande, mais en lui recommandant de s'abstenir entièrement de mâcher. Malheureusement il oublia cette précaution, et sur la fin de son repas il eut tout-à-coup la sensation d'une séparation de la partie greffée. Il m'envoya chercher aussitôt, et je trouvai qu'en effet une petite portion des surfaces récemment réunies s'était séparée. Je n'eus pas de peine à opérer la réunion de la plus grande partie de cette fente; il en resta cependant une très-petite ouverture qui n'est point encore fermée, mais qui, je n'en doute pas, se consolidera avec le temps.

» Le huitième jour, je trouvai le malade pâle et prêt à tomber en défaillance, ce qui provenait de l'extrême chaleur de la chambre; aussi, dès qu'on eut renouvellé l'air, il se trouva mieux et reprit son teint naturel. Du neuvième au douzième jour le nez devint œdémateux à tel point que le professeur Assalini qui le vit à cet époque conseillait d'en couper une partie; mais en y réfléchissant nous éloignâmes cette idée, espérant que lorsque la vascularité de ce nouvel organe serait bien établie, il y aurait une absorption qui ferait cesser cette difformité, et en effet elle disparut au bout d'un mois.

« Le nez demeura encore très plat pendant long-temps, mais peu à peu il reprit de l'accroissement et de la solidité par la formation de quelques granulations, et aujourd'hui, quoiqu'il n'y ait aucune cloison osseuse ou cartilagineuse, ce nez à une apparence fort naturelle. Les narines grossissent graduellement, la sécrétion des mucosités s'y fait comme à l'ordinaire, et quoiqu'il y ait encore une très-petite ouverture du côté gauche, j'ai tout lieu de croire qu'il sera aisé de la faire disparaître par une opération très-simple. Le front a été complètement cicatrisé dans l'espace de trois mois, et il n'y reste qu'une cicatrice peu apparente. Le seul point sur lequel je me sois un peu écarté dans tout ce traitement de la méthode des Indiens, c'est que j'ai cru ne devoir pas couper, comme eux, dès le vingt-cinquième jour l'espèce de pont de peau contournée laissé au haut du nez pour établir la communication avec la peau du front. Je n'y ai procédé qu'au bout de quatre mois, et il a suffi d'une légère incision et d'un point de suture pour opérer la réunion. »

Le sucès de cette première opération lui ayant donné à Londres une grande célébrité, M. Carpue s'est trouvé dans le cas de la répéter sur le capitaine Lattham, qui, à la bataille d'Albuera, en Espagne, avait reçu entre autres un coup de sabre qui lui avait emporté une grande partie de l'os de la joue gauche et la moitié du nez, dont tout l'intérieur était encore à découvert cinq ans après la cicatrisation de cette énorme plaie. Il en résultait qu'indépendamment d'une grande difformité, cet officier était exposé à de fréquens coryzas inflammatoires.

M. Carpue entreprit et exécuta l'opération à peu près de la même manière que la précédente, et quoiqu'elle présentât beaucoup plus de difficultés, parce que l'extrême irritabilité des parties voisines rendait l'application des bandages et des emplâtres bien plus douloureuse et plus pénible, elle a pourtant réussi aussi-bien qu'on pouvait s'y attendre. La réunion opérée, la dernière dissection s'est faite le 7 octobre, et l'on avait lieu d'espérer, lorsque l'ouvrage de M. Carpue a été publié, que la guérison totale ne se ferait point long-temps attendre.

On voit, comme nous l'avons déjà dit, que ces opérations ne prouvent rien sur la réunion des parties totalement séparées, mais elles ont le grand avantage de faire généralement connaître les ressources que présente la nature dans des cas qui semblaient n'en laisser aucune.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Note *sur les gaz intestinaux de l'homme sain; par* F. Magendie.

M. Jurine, de Genève, est le seul, à ma connaissance, qui ait analysé les gaz intestinaux de l'homme dans l'état de santé. Dans un mémoire, couronné en 1489 par la Société de Médecine de Paris, il a donné les résultats d'expériences faites sur le cadavre d'un fou, trouvé mort de froid le matin dans sa loge, et ouvert aussitôt. Il a reconnu dans le canal intestinal le gaz oxigène, le

gaz acide carbonique, le gaz azote et le gaz hydrogène sulfuré. Il a établi aussi que la proportion d'acide carbonique était plus considérable dans l'estomac que dans l'intestin grêle, et plus grande dans celui-ci que dans le gros intestin, tandis que celle de l'azote était en sens inverse. Mais, à l'époque où M. Jurine a fait ses expériences, les moyens eudiométriques étaient encore très-imparfaits; en outre, elles n'ont été faites que sur un seul cadavre, de sorte que maintenant où l'eudiométrie a acquis une perfection très-grande et où l'on est devenu beaucoup plus sévère dans les recherches chimiques et physiologiques, ces expériences laissent beaucoup à désirer.

Ayant eu à ma disposition, dans le courant de l'année dernière, les corps de quatre suppliciés peu de temps après leur mort, j'ai pensé qu'il serait utile de reprendre un travail qui, attendu l'époque où il a été fait, n'a pu être qu'ébauché; M. Chevreul a bien voulu s'associer à moi, pour faire les analyses dont je vais avoir l'honneur de rendre compte à l'Académie.

A Paris, les condamnés font ordinairement, une heure ou deux avant leur supplice, un léger repas; la digestion est donc en pleine activité au moment de leur mort.

En recueillant les différens gaz du canal intestinal, j'ai employé les moyens convenables pour empêcher le mélange de ceux de l'estomac avec ceux de l'intestin grêle, et de ces derniers avec ceux du gros intestin. Les uns et les autres ont été recueillis sous le mercure : précaution que n'avait pas été à même de prendre M. Jurine; ce qui a dû nécessairement influer sur ses résultats, puisque plusieurs gaz intestinaux sont solubles dans l'eau.

Dans nos premières expériences, nous nous sommes attachés, M. Chevreul et moi, à déterminer la nature des gaz contenus dans les trois portions du canal intestinal; nous avons trouvé dans l'estomac, du gaz oxigène, du gaz acide carbonique, de l'hydrogène pur et du gaz azote. Dans l'intestin grêle, nous avons trouvé les mêmes gaz moins l'oxigène. Le gros intestin contenait de l'acide carbonique, du gaz azote, de l'hydrogène carboné et de l'hydrogène sulfuré.

Après avoir ainsi déterminé la nature des différens gaz intestinaux, nous avons voulu en connaître les proportions respectives.

Dans une deuxième série d'expériences, faites sur le cadavre d'un jeune hommme de 24 ans, qui, deux heures avant son supplice, avait mangé du pain de prison, du fromage de Gruyère et bu de l'eau rougie, nous avons trouvé les résultats suivans :

	Estomac.	Int. grêle.	Gros int.
Oxigène.	11,00	0,00	0,00
Acide carbonique. . .	14,00	24,39	43,50
Hydrogène pur. . . .	3,55	55,53	00,00
Azote.	71,45	20,08	51,03
Hydrogène carboné et trace d'hydr. sulfuré.	0,00	0,00	5,47
	100,00	100,00	100,00

Dans une troisième suite d'expériences, faites sur un sujet de 23 ans, qui avait mangé des mêmes alimens, et au même instant, nous avons trouvé :

	Int. grêle.	Gros int.
Oxigène.	0,00	0,00
Acide carbonique. . . .	40,00	70,00
Hydrogène pur.	51,15	0,00
Hydrogène carboné. . .	0,00	11,60
Azote.	8,85	18,40
	100,00	100,00

L'estomac ne contenait qu'une bulle de gaz; il a été impossible de l'analyser.

Le sujet de la quatrième série d'expériences était un jeune homme de 28 ans, qui, quatre heures avant d'être exécuté, avait mangé du pain, du bœuf bouilli, des lentilles et bu du vin rouge. Il nous a donné :

	Int. grêle.	Cœcum.	Rectum.
Oxigène.	0,00	0,00	0,00
Acide carbonique. .	25,00	12,50	42,50
Hydrogène pur. . .	8,40	7,50	0,00
Hydrogène carboné.	0,00	12,50	11,18
Azote.	66,60	67,80	45,96
	100,00	100,00	100,00

Quelques traces d'hydrogène sulfuré s'étaient manifesté sur le mercure, avant l'expérience.

Ces résultats, sur lesquels on peut compter, car rien n'a été négligé pour en assurer l'exactitude, s'accordent assez bien, comme on voit, avec ceux qu'avait obtenus, il y a long-temps, M. Jurine relativement à la nature des gaz; mais ils infirment ce qu'avait dit ce savant médecin touchant la proportion de l'acide carbonique, qui, selon lui, allait décroissant depuis l'estomac jusqu'au rectum. On vient de voir qu'au contraire ce gaz

est en général plus abondant dans le gros intestin que dans l'estomac et dans l'intestin grêle. (1).

F. M.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité des maladies chirurgicales (2) et des opérations qui leur conviennent; *par M. le baron* Boyer; *membre de la Légion d'Honneur, professeur de chirurgie pratique à la faculté de médecine de Paris, etc., etc.*

2e. Article.

Dans notre no. XXIII (11 août), nous avons fait connaître la marche générale qu'a suivi M. le baron Boyer, en exposant ce qui fait depuis long-temps l'objet de ses instructives leçons. Nous avons pareillement indiqué les objets auxquels le premier volume est consacré. En raison de l'importance du sujet et du mérite spécial de l'ouvrage, nous consacrerons un article à chaque volume, et nous annoncerons provisoirement ici que le cinquième vient de paraître.

Le second, dont nous avons à parler, est composé de trois chapitres. Le premier traite des tumeurs: sous ce titre, sont compris l'érysipèle, le flegmon, le furoncle, l'antrax, la pustule maligne, et sans transition les diverses espèces d'anévrismes. Ce rapprochement, peu naturel sans doute, tient à l'ordre que l'on suivait le plus communément autrefois, et que M. le professeur a conservé.

Dans le second chapitre, l'auteur traite des ulcères divers, des causes qui les produisent et les entretiennent; de ceux qui dépendent d'une cause locale, de ceux qui tiennent à un vice interne, etc.

Les fistules font le sujet du troisième chapitre. M. le professeur les distingue suivant les causes capables de les entretenir. Ainsi il examine, 1o. les fistules superficielles, entretenues par l'amincissement de la peau sous laquelle elles rampent; 2o. celles qui dépendent de la perte du tissu cellulaire et de la mobilité des parois d'un abcès; 3o. celles qui tiennent à la présence d'un corps étranger; 4o. celles qu'entretient la carie d'un os voisin ou la mortification d'un cartilage, d'un tendon, ou d'une aponévrose; 5o. celles qui sont produites par la perforation d'un réservoir ou d'un conduit excréteur; 6o. celles qui communiquent avec quelque cavité intérieure; 7o. enfin celles qui sont accompagnées de callosités. Nous ne trouvons rien ici sur l'une des causes qui s'opposent le plus puissamment à la guérison des fistules lorsqu'on a remédié à l'état contre nature qui les avait produites; nous voulons parler du tissu muqueux qui s'organise dans leur trajet et en fait des cavités artificielles permanentes, semblables à toutes celles qui sont tapissées par des membranes muqueuses.

En traitant de chaque maladie, l'auteur en décrit d'abord avec soin et détail tous les symptômes, il parle des complications dont elles sont susceptibles, des conditions qui peuvent en faire varier la marche; il en examine les causes, distinguées en éloignées ou prédisposantes, et en prochaines ou occasionnelles; il expose ensuite les terminaisons naturelles de la maladie, le pronostic qu'on en doit porter, et enfin le traitement. Tout est exposé avec clarté et concision. J'ai regretté, en lisant ce qui est relatif aux érysipèles, que M. Boyer n'ait pas parlé de l'application du vésicatoire dans cette maladie, non point comme moyen de la rappeler après une métastase (car il en parle sous ce rapport), mais comme moyen de traitement. Ce remède, qui jouit de beaucoup d'efficacité lorsqu'on l'emploie dès le début de la maladie, produit de grands accidens ou du moins rend plus intenses ceux qui existaient lorsqu'on y recourt trop tard. Les leçons de M. Boyer auraient sûrement éclairci ce point important de pratique.

(1) Nous avons cru apercevoir des traces d'hydrogène percarboné dans quelques analyses de gaz retirés du rectum.

(2) Dans le titre du premier article (avant-dernier no.) par erreur on a mis *des opérations chirurgicales*, etc.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.o 30, faubourg S.-Germain — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXVI) (11 Septembre 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — Secte éclectique; Archigène (Suite.)

Ocyus Archigenum quære, atque eme quod Mithridates
Composuit. .... (Juvenal. Sat. XIV, ver. 52.)

A tout ce que j'ai rapporté d'Archigène, je dois ajouter quelques détails relatifs à la chirurgie. — Ses ouvrages, ou plutôt les extraits que l'on en trouve dans Galien, et dans la collection de Nicetas, traduite par Cocchi, en contiennent de nombreux préceptes. Entre autres choses remarquables, on peut noter le traitement de la fistule lacrymale, pour laquelle il propose d'introduire dans le canal lacrymal un petit entonnoir que l'on remplit ensuite de plomb fondu pour cautériser les parties. Il recommande l'emploi du trépan perforatif pour hâter l'exfoliation des os; mais il donne aussi le précepte nuisible de ruginer tous les os découverts. Il trace, avec beaucoup de sagesse, les règles des amputations des membres, après lesquelles il applique le cautère actuel. Il recommande encore l'emploi répété de ce dernier moyen au sommet et sur le derrière de la tête dans les cas de paralysie.

Les grandes connaissances d'Archigène en chirurgie peuvent donner à penser [illegible] Cassius s'est grossièrement trompé dans ce qu'il raconte du prétendu moyen de se tuer, indiqué à l'empereur Adrien (voyez l'avant-dernier article). Il serait possible [illegible] faire pratiquer à cet empereur l'opération de l'*empième*, déjà connue avant lui, et que l'historien eût [illegible] absurde sur cette proposition dont il ne pouvait juger (1).

(1) Je n'ai trouvé dans aucun historien l'idée ingénieuse et assez probable que l'on a pu transformer en un conseil de suicide l'avis d'un médecin habile. L'empereur était attaqué d'une hydropisie de poitrine, et l'opération de la paracenthèse, qui avait été pratiquée par Hippocrate, n'était pas inconnue aux contemporains d'Archigène. Je me fais un devoir de déclarer que cette idée m'a été suggérée par le savant M. Duval.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 août au 31 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	66
Fièvres bilieuses ou gastriques.	73
Fièvres muqueuses.	6
Fièvres adynamiques ou putrides.	4
Fièvres catarrhales.	11
Phlegmasies internes ou externes.	25
Phlegmasies des org. de la respiration.	9
Phthisies pulmonaires.	3
Ophtalmies.	12
Hydropisies et anasarques.	11
Apoplexies et paralysies récentes.	7
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	122
Galeux.	31
Total général.	380

NOTE SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport *sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle médical, par la Commission nommée pour cet objet.* (MM. Portal, Fouquier, de Montegre, Cornac, Chomel et Duffour).

Travail de la Commission.

Après quelques jours de beau temps, la température froide et humide qui nous afflige depuis trois mois a recommencé. Nous n'avons fait qu'entrevoir la chaleur, et plusieurs personnes, surtout dans les campagnes, ont déjà payé par quelque indisposition la confiance qu'elles avaient accordée aux jours de chaleur que nous avons eus dans la décade précédente. Les personnes les plus âgées

ne se rappellent pas d'avoir vu les mois de juillet et d'août aussi pluvieux et aussi nuisibles aux biens de la terre ; ce qui donne beaucoup d'inquiétude et de craintes pour les récoltes, qui s'annonçaient si abondantes dans les départemens du nord et dans ceux qui environnent la capitale.

On observe un assez grand nombre de rhumes et de catarrhes : les affections goutteuses et rhumatismales sont encore multipliées, leur siége est varié : les fièvres intermittentes sont très-communes : les maux de gorge ont été et sont encore très-nombreux : enfin le grand nombre de fluxions et de fièvres éruptives a été analogue à la disposition atmosphérique.

En général les vomitifs ont produit les effets les plus heureux et les plus prompts. La saignée du bras, dans les maux de gorge inflammatoires, a été très-utile, et la plupart des fluxions ont cédé à l'application des sangsues, au régime, aux pédiluves, aux boissons délayantes, et à quelques purgatifs. Les fièvres éruptives et les fièvres intermittentes ont été guéries avec l'aide des vomitifs, des boissons acidulées, suivies des purgatifs et des amers indigènes : rarement les praticiens ont été obligés de recourir au quinquina, le grand spécifique des fièvres intermittentes qui ne sont pas occasionées par des engorgemens dans les viscères du bas-ventre.

Il est à remarquer que, malgré l'intempérie de la saison, on voit assez peu de maladies.

Duffour, *Rapporteur.*

Nota. Les membres de la Commission feront alternativement les rapports sur les maladies régnantes.

☽ Dernier quartier, le 14.

Depuis le 1er. septembre jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 0 l. $\frac{9}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 4 l. $\frac{5}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 16 d. $\frac{3}{10}$. — Le *minimum* de 7 d. $\frac{7}{10}$.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 100 d. — Le *minimum* de 85 d.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Emploi du gingembre *en infusion contre les douleurs rhumatismales.*

Monsieur, nombre de médecins consultent avec profit la *Gazette de Santé* : nombre de malades, surtout loin des grandes villes, ont dû à vos conseils des guérisons inespérées. Lorsqu'un médicament promet de rendre quelques services à l'humanité, sa recommandation semble donc chercher naturellement une place dans votre feuille.

Vous avez dit dans vos derniers numéros que les affections rhumatismales et goutteuses sont en ce moment très-communes ; cela est très-vrai, et il n'est peut-être pas de médecin qui n'en trouve des preuves dans sa propre pratique. Je crois par conséquent de mon devoir de vous faire connaître trois observations qui ne sont pas sans intérêt, et qui peuvent être utiles. Les sujets de ces observations sont deux hommes de quarante-cinq à cinquante ans, et une femme veuve de soixante-quatre, qui ont été guéris, du moins pour le moment, de maladies principalement rhumatismales par l'usage d'infusions légères de gingembre, dont j'ai employé, pour chacun de ces individus, un peu plus de deux onces.

Mais ces guérisons, qui toutes ont été précédées de sueurs abondantes, n'ont pas eu lieu avec le même succès.

Celle des deux hommes qui souffraient l'un et l'autre du genou droit et des parties situées au-dessous, n'a offert rien de particulier, sinon que les douleurs ont été d'abord exaspérées pendant deux jours.

Chez la femme, dont la douleur existait dans l'épaule gauche et la partie correspondante du cou, la peau resta sèche, même après trois verres de l'infusion pris dans la même journée ; les douleurs devinrent extrêmes, une fièvre violente s'alluma (je dois dire qu'il y eut dans la journée un changement très-brusque de température), et tomba sept ou huit heures après. La malade, devenue très-faible, transpira abondamment, et se trouva mieux ; je la remis au gingembre ; et

après cinq jours du même traitement, elle a été délivrée de son mal, à l'exception d'une démangeaison avec éruption au creux de l'aisselle du côté malade, démangeaison qu'elle conserve encore depuis dix jours.

Si vous croyez, Monsieur, ces observations susceptibles d'un intérêt général, je vous engage à les communiquer à vos nombreux lecteurs.

J'ai l'honneur d'être, avec toute la considération qui vous est due, votre très-humble serviteur.

*****, *Médecin de l'un des dispensaires de Paris.*

Paris, le 25 août 1816.

Névralgie du cordon spermatique *guérie par le moxa. Observation rapportée à l'Académie de médecine de Paris; par M.* F. Barras, *docteur médecin*, P.

M. N., âgé de trente-cinq ans, d'un tempérament nerveux et lymphatique, est sujet depuis l'âge de vingt ans à une éruption légère, revenant fréquemment l'hiver, et survenue après la guérison de la gale.

A vingt-cinq ans, apparition d'une douleur violente à la tempe droite, se renouvelant tous les jours de dix heures à midi : elle fut guérie par l'application d'un vésicatoire à la nuque.

Pendant sa vingt-neuvième et trentième années, M. N. ressentit par intervalles éloignés un tiraillement douloureux dans le cordon spermatique et l'épididyme gauche. Il y fit peu d'attention, et menait d'ailleurs une vie fort régulière.

A trente-un ans, le tiraillement devint plus violent, et détermina une inflammation considérable du testicule, qui ne céda qu'au bout de trois semaines aux sangsues, aux cataplasmes, aux boissons délayantes.

Dès-lors la douleur a persisté sans interruption, tantôt vive, tantôt légère. Dans les plus forts accès ordinairement déterminés par des érections et pollutions nocturnes involontaires, cette douleur s'étendait comme par irradiation à la fesse, à la cuisse et à la jambe gauches, dans le trajet du canal déférent, au bas-fond de la vessie et sur l'urètre : elle occasionait de fréquens besoins d'uriner et des cuissons en rendant les urines. Quelquefois elle devenait si violente, que le malade en perdait l'appétit, était taciturne, mélancolique, et désirait l'extirpation du testicule, qui se tuméfiait plus ou moins selon l'intensité du mal.

Les sangsues, les émolliens, les anodins employés sous toutes les formes pendant plus d'un an, aggravèrent la douleur au lieu de la calmer. Un cautère placé à la cuisse ne fit ni bien ni mal. Un emplâtre de ciguë et d'opium, saupoudré de camphre, augmenta considérablement les souffrances. Il en fut de même des cataplasmes de ciguë pilée, des linimens camphrés, opiacés, de baume tranquille, etc.

Quoique M. N. n'eût jamais eu d'affection vénérienne, on essaya les frictions mercurielles, qui rendirent la maladie plus intense. L'eau d'Enghien à l'intérieur et les frictions soufrées, employées dans l'idée que la douleur pouvait dépendre d'un vice psorique, eurent le même effet.

La glace pilée, appliquée sur tout le cordon spermatique, produisit d'abord un grand soulagement; mais les douleurs ne furent que diminuées.

Le malade appliqua alors sur le siége du mal un vésicatoire qui diminua beaucoup la douleur tant que la peau resta enflammée. Un séton qu'on lui substitua produisit le même résultat. Il usa encore à l'intérieur d'une infusion vineuse de valériane, qui fit augmenter la douleur, ainsi que les amers ou antispasmodiques qui furent mis en usage.

Alors le malade renonça à tout moyen extérieur, excepté quelques frictions d'éther sulfurique qui calmaient momentanément, et se borna à entretenir le cautère et à porter un suspensoir. Le testicule et l'épididyme avaient leur volume naturel, et moyennant le régime le plus exact et les attentions les plus scrupuleuses, les douleurs étaient supportables ; mais le moindre écart de régime ne manquait pas de les ranimer.

C'est dans ces circonstances que l'on fit sur

le point douloureux l'application d'un moxa. La douleur disparut d'abord, mais se renouvela un peu à la chute de l'escarre. Un second, appliqué quinze jours après le premier, a fait comme celui-ci subitement disparaître la douleur, qui est encore revenue lorsque l'escarre s'est détachée : néanmoins elle ne s'est manifestée que par intervalles, et même si légèrement que le malade l'a abandonnée à la nature.

EMPOISONNEMENT PAR LA RACINE DE BRYONE.

Je fus appelé dans le mois dernier pour porter secours à une femme en couche dont l'enfant était mort, et à qui un chirurgien de village avait ordonné, pour empêcher la sécrétion du lait, une tisane composée d'environ une once de racine de *bryone* (*bryonia alba* de Linné) pour un litre d'eau, et un lavement fait avec une décoction concentrée de la même racine.

A mon arrivée, quatre heures après qu'elle eut prit ce fatal remède, elle n'était déjà plus. L'insp[illegible] des matières qu'elle avait rendues par le bas, dans lesquelles les bonnes femmes croyaient apercevoir des mor[illegible] d'une couche antérieure, me fit reconnaître la membrane interne de l'intestin rectum. S'il m'eût été permis de faire l'ouverture du cadavre de cette malheureuse, sans des formalités qui auraient compromis l'ignorant qui était cause de sa mort, j'aurais sans doute reconnu le désordre que le médicament a dû produire dans tout l'appareil digestif.

J. L. S. D. B.

Réflexions du Rédacteur. Il nous paraît très-important de publier ce fait, parce que la *bryone* est fort commune dans nos champs, et que si la plupart des ouvrages qui parlent de cette plante en désignent la racine comme un purgatif très-âcre et très-irritant, aucun peut-être ne l'a signalée comme étant capable de causer la mort à la manière des plus violens poisons. M. Orfila néanmoins a constaté, dans le cours de ses expériences, qu'elle tuait les chiens en déterminant l'inflammation de l'estomac et du dernier des intestins.

La bryone (*bryonia dioïca*), vulgairement nommée *couleuvrée*, est une plante grimpante qu'on trouve très-fréquemment dans les haies : elle est constamment dioïque, c'est-à-dire que les fleurs de deux sexes sont placées sur des individus différens. Linnée l'a mal à propos confondue avec celle qui croît dans le nord et qu'il a nommée *bryonia alba*. Le principe vénéneux que contient sa racine est soluble dans l'eau, au point que la pulpe qu'on en retire devient douce par des lavages répétés, et peut alors, sans aucun danger, servir de nourriture.

Quant aux pellicules que l'auteur de cette observation a prises pour la membrane interne du rectum ; il n'est pas douteux que ce ne fût de ces concrétions membraniformes, produites par l'inflammation de la muqueuse intestinale, et analogues à celles qui se forment dans le *croup*.

BIBLIOGRAPHIE.

MÉMOIRES ET OBSERVATIONS DE MÉDECINE PRATIQUE *sur les maladies causées par les aberrations du lait, sur les fleurs blanches et les affections dartreuses : suivis de réflexions sur le système physique et moral de la femme : terminés par un exemple d'extirpation de matrice cancéreuse sur un sujet encore vivant et sans infirmité.* Par CYPRIEN-BERTRAND LAGRÉSIE, docteur en médecine et en chirurgie, de l'université de Montpellier, ancien médecin et chirurgien en chef des armées, etc. — Un vol. in-8°, à Paris, chez *Migneret* et *Croullebois*.

Ce titre est bien long ; mais enfin il fait connaître tout ce que l'on doit trouver dans l'ouvrage : ce sont les fruits d'une grande pratique et d'une expérience consommée, où il est impossible qu'on ne rencontre pas des choses instructives. Il ne faut pas sans doute y chercher des explications qui s'accordent avec les théories physiologiques modernes ; l'auteur est resté étranger à cette partie de la science ; mais du moins il raconte fidèlement et avec vivacité ce qu'il a vu, et l'on peut trouver dans son livre des modèles assez curieux de traitemens, surtout, pour les maladies qui surviennent

pendant la grossesse ou l'alaitement. L'auteur fait voyager, dans toutes ces maladies, l'*humeur laiteuse*, qui lui paraît la source de tous les maux et le véritable *fons malorum*. Nonobstant cette opinion, qui se concilie assez peu avec l'estime que fait M. Lagrésie des travaux modernes de la chimie, ses principes de traitement sont fort sages, parce qu'ils sont toujours des conséquences de l'observation, et que le praticien oublie toujours fort à propos le théoricien pour ne suivre que la nature ; ce qui n'est pas malheureux.

Les détails de l'extirpation rapportée à la fin du livre sont curieux et intéressans : j'avoue qu'après les avoir bien médités, je reste convaincu, contre l'opinion de l'auteur lui-même, qu'il n'a extirpé qu'un polype. Mais l'opération ne mérite pas moins des applaudissemens pour le courage avec lequel elle a été tentée, l'habileté qui en a dirigé l'exécution, et le succès dont elle a été suivie.

L'auteur adresse son livre aux dames, et, dans sa dédicace, entre brusquement en colloque avec elles. « Avez-vous considéré, mesdames, *leur dit-il* ; qu'à l'âge de puberté la femme est moins éloignée que l'homme de sa constitution primitive? etc. « Je ne sais pas trop ce qu'auront pu répondre *ces dames*, mais sûrement elles auront été charmées des choses aimables que leur adresse M. Lagrésie, qui réserve, comme cela doit être, *la petite moralité* pour la fin de sa harangue. « Écoutez la raison (*dit-il en finissant*) : qu'une aimable gaîté, en caressant le fruit de votre amour, vous fasse oublier votre peine, et j'ose vous promettre des dédommagemens dans l'accomplissement de vos devoirs, dans la reconnaissance de vos enfans, dans une suite de jours paisibles et heureux ; enfin, dans le témoignage de votre conscience. » Il n'y manque plus, comme on voit ; que la formule consacrée : *c'est ce que je vous souhaite : .... amen.*

Considérations pratiques sur le traitement de la gonorrhée virulente et sur celui de la vérole ; *ouvrage mentionné honorablement par les Sociétés de médecine de Paris et de Besançon, dans lequel on prouve l'identité de nature entre le virus blennorrhagique et le virus siphylitique*; par M. Fréteau, médecin à Nantes, etc. — Un vol. in-8. Paris, 1813. Chez *Le Normant*, rue de Seine.

Un oubli involontaire nous a mis en retard sur l'annonce de cet ouvrage, mais la question qui s'y trouve traitée n'ayant rien perdu de l'intérêt qu'elle doit inspirer, nous allons tâcher de réparer nos torts.

La Société de médecine de Besançon avait proposé pour sujet d'un concours « de décider par des expériences et des observations s'il y a identité entre le virus de la gonorrhée et celui de la vérole proprement dite ; si l'une peut donner l'autre; si le traitement qui convient à l'une est applicable à l'autre. » Le prix fut adjugé à un mémoire de M. le docteur Hernandez, dont l'avis était qu'il n'y a point identité entre les deux virus; en un mot, que les deux maladies sont de nature différente. Cependant la Société citait avec éloge un mémoire qu'elle avait reçu de M. Fréteau, dont l'opinion était toute contraire.

M. Fréteau, peu satisfait de cette décision, soumit son ouvrage à la Société de médecine de Paris, qui l'approuva sur le rapport de M. Cullerier, le professeur le plus expérimenté certainement sur cette matière : et si j'osais donner mon avis après une telle autorité, j'avoue qu'il serait en tout conforme à celui de M. Cullerier.

M. Fréteau réduit aux quatre propositions suivantes les argumens sur lesquels on fonde la doctrine de *non-identité*, inventée par Benjamin Bell, chirurgien anglais.

1°. La matière de la gonorrhée ne produit jamais de chancre ; 2°. le mercure, qui est le spécifique de tous les accidens vénériens, ne guérit point la gonorrhée virulente ; 3°. on peut trouver la raison de la différence de la nature des deux maladies dans l'histoire de leur origine ; 4°. le virus de la gonorrhée virulente ne donne jamais la vérole.

M. Fréteau examine successivement chacune de ces assertions, et prouve, à ce qu'il nous paraît, par des faits très-nombreux, qu'elles sont inexactes

ou même évidemment fausses ; et nous adoptons très-volontiers les conclusions du rapport de M. le professeur Cullerier qui s'exprime en ces termes : « Il résulte des faits nombreux mentionnés dans le mémoire de M. Fréteau, un faisceau de lumières qui ne permettra de rester dans les ténèbres, qu'à ceux qui par préjugé ou par obstination fermeraient constamment les yeux. »

Après nous être expliqué ainsi sur l'ouvrage que nous examinons, nous exprimerons le regret, que l'auteur n'ait pas cherché à discerner les cas où l'on peut sans danger supprimer tout d'un coup et sans inconvénient une gonorrhée semblable, au moins en apparence, aux gonorrhées virulentes : le cas se présente trop souvent pour qu'il soit douteux. Dans quel cas la maladie n'est-elle que locale ? ou bien, existerait-il quelque procédé pour la supprimer qui prévînt naturellement les inconvéniens de la répercussion ? Ces questions et quelques autres méritaient d'être approfondies, car les faits sur lesquels elles sont fondées ne sont pas moins certains que ceux sur lesquels M. Fréteau a établi ses opinions.

M. Fréteau, pour étendre l'utilité de son ouvrage, y a joint une description des divers symptômes vénériens, et des principaux moyens de les guérir ; ce qui le rend en quelque sorte élémentaire, et très-profitable aux élèves et aux jeunes praticiens.

Cours de fièvres, *par feu M. de* Grimaud, *professeur de l'Université de médecine de Montpellier ; seconde édition corrigée et augmentée d'une introduction, et de supplémens qui rendent ce cours complet* : par J. B. E. Demorcy-Delletre, médecin à Montpellier. — Chez Madame veuve Picot, 1815, 4 vol. in-8°. prix 16 fr., et 22 fr. par la poste.

M. de Grimaud, mort jeune encore en 1789, était non-seulement, un des professeurs qui honoraient l'école de Montpellier, alors la première de France ; mais il était encore regardé comme l'un de ceux qui devaient porter dans toutes les branches des études médicales les réformes, ou, si l'on veut, les perfectionnemens dont on sentait le besoin. Ses cours de physiologie n'ont jamais été imprimés ; mais, long-temps après sa mort, les cahiers que ses élèves en avaient rédigés, ont servi de base à cette partie de leurs études.

Le cours de fièvres, dont nous avons à nous occuper, fut publié après sa mort par M. Dumas qui avait été son disciple et son ami, et se fit un devoir de le donner tel qu'il était sorti des mains de son auteur. Le médecin auquel nous devons cette seconde édition, l'a au contraire enrichie de plusieurs morceaux qui manquaient à l'ouvrage original ; et ce que nous allons d'abord dire de ce travail supplémentaire, doit prouver, malgré la modestie de l'éditeur, combien ces additions y ajoutent réellement de prix.

Le discours préliminaire de la première édition, est conservé dans celle-ci, mais il mérite peu de nous arrêter ; et je passe tout de suite à l'introduction composée par M. Demorcy-Delletre. Ce sont des généralités dont la connaissance est indispensable, quand on veut étudier avec fruit les diverses espèces de fièvres, puisque ces espèces sont caractérisées par les conditions particulières dans lesquelles se présentent les phénomènes qui sont communs à toutes. « On connaîtra qu'il y a fièvre, dit Celse, lorsque le pouls et la chaleur n'étant pas dans leur état naturel, cette altération se soutient pendant un certain temps ; lorsque le malade éprouve un sentiment de chaleur intérieure, que la respiration est ardente, la couleur de la peau changée ; que les yeux sont pesans, secs, ou larmoyans ; qu'il existe des sueurs passagères sans cause évidente ; que les battemens du pouls sont irréguliers, etc. »

M. Demorcy-Delletre examine successivement chacun de ces phénomènes dans leurs causes connues.

1°. *Le pouls dans les fièvres*. Il apprécie le degré d'importance qu'on doit attribuer aux indications qu'on en tire, non point d'une manière

vague et générale, mais en tenant compte de toutes les circonstances particulières, qui font qu'un cas déterminé diffère totalement de ceux qui semblaient d'abord s'y rapporter. 2°. *La respiration.* Les causes qui troublent cette fonction importante, les conséquences qu'on peut tirer pour le prognostic des altérations qu'elle éprouve. 3°. *La chaleur vitale.* 4°. L'état des organes digestifs et de leurs fonctions. 5°. *Les forces motrices et toniques.* Il est fâcheux à ce sujet, que l'auteur n'ait pas établi entre les diverses altérations des forces les distinctions caractéristiques qui tiennent sans doute à la nature des causes qui les ont produites : il aurait sûrement tiré de fort beaux développemens des vues indiquées sur ce point dans la physiologie de M. le professeur Richerand (*Chapitre des mouvemens*). M. Demorcy Delletre traite ensuite. 6°. Des affections de la sensibilité et de celles des facultés de l'entendement dans les fièvres. 7°. Du sommeil. 8°. Des causes. 9°. Des temps, etc., et des crises. 10°. Du type. 11°. De la nature des fièvres. 12°. Des complications. 13°. enfin des systèmes de classification des fièvres. Dans ce dernier paragraphe, M. Demorcy Delletre expose les principes sur lesquels doivent être formées les classifications des maladies, en homme habitué à réfléchir sur cette question, et dont le jugement est conduit par une grande sagacité. « Si l'on n'a point encore trouvé les bases d'une classification naturelle des maladiess, *dit-il*, ce n'est pas faute d'avoir fait à ce sujet un assez grand nombre de tentatives, mais parce que nos connaissances relatives à la nature et aux causes essentielles de ces phénomènes ne sont point encore assez exactes, et qu'ainsi, en attendant de nouvelles découvertes sur ce point, il faut se contenter des méthodes artificielles, en choisissant celles dont l'ordre, d'après l'état de nos connaissances, paraît le plus conforme aux affinités naturelles des maladies entre elles. »

Nous rendrons compte dans un prochain numéro de l'ouvrage de M. de Grimaud, et nous tâcherons d'en faire connaître du moins la doctrine et la marche.

De la vertu de l'opium dans les maladies vénériennes, *nouvelles recherches cliniques de* Joseph Pasta, *traduites de l'italien par M.* Brion, *docteur en médecine et en chirurgie.* Brochure de 22 pages. A Lyon, 1816.

Il n'est pas de médecin un peu expérimenté qui ne sache quel grand parti on peut tirer de l'opium dans le traitement des maladies vénériennes. Tous ceux qui ont étudié à l'école de M. Cullerier, ont vu ce savant praticien dissiper les accidens les plus graves de ces maladies en supprimant toute administration d'antivénériens proprement dits, pour ne donner aux malades que des délayans, des calmans, et surtout de l'opium. Quant aux propriétés directement antivénériennes de l'opium, elles sont encore un sujet d'expériences, et celles que M. Brion s'est donné la peine de traduire ne résoudront point la question.

Dans la première, il s'agit d'un homme qui avait passé par les *grands remèdes*, et fut guéri en cinquante jours d'une cruelle *céphalée* en prenant jusqu'à trente et quarante grains d'opium par jour. De compte fait cependant, au bout de cinquante jours il n'avait pris que huit cents grains de cette substance.

Dans la deuxième et troisième, il s'agit de personnes affectées de gonorrhées, dont l'une a été guérie au bout d'environ trois mois ; la seconde, après six (ces malades prirent l'un trois, l'autre six doses de vingt-quatre grains d'opium chacune, à un grain par jour) : le dernier dont il est question, ayant une gonorrhée inflammatoire, fut guéri au bout de cinquante jours.

Tout ceci a l'air d'une mauvaise plaisanterie, et sûrement ne prouve rien en faveur des propriétés antisiphylitiques de l'opium, qui a trouvé dans l'auteur de la brochure, et, j'ose le dire, dans son traducteur, un bien mauvais avocat.

Dans la quatrième observation, l'opium est administré joint à la salse-pareille. La cinquième serait plus concluante ; car on ne dit pas que le malade ait pris d'autre remède, et le soulagement qu'il a éprouvé a pu effectivement dépendre de

l'opium : mais tout cela est fort peu concluant. — Trois autres observations, qui complètent celles que l'auteur avait à rapporter, sont aussi insignifiantes que les premières ; et, comme s'il avait eu l'intention de décrier le remède dont il annonçait l'éloge, il termine en disant *qu'il pourrait citer un nombre égal et même plus grand d'observations dans lesquelles l'issue n'a pas été si heureuse.* C'était bien la peine d'entreprendre son apologie, les sujets d'écrire sont-ils donc si rares ! Il est vrai que M. Brion promet, dans l'avant-propos, *de mettre dans tout son jour la propriété antivénérienne de l'opium quand il aura recueilli des observations plus directement concluantes.* Il fallait donc attendre.

Cercle médical de Paris (ci-devant Académie de médecine de Paris).

Prix proposé sur la rage.

Les médecins réunis à Paris, sous la dénomination de Cercle médical, (ci-devant Académie de médecine) désirant acquérir de nouvelles lumières sur le caractère de la rage, proposent pour sujet d'un prix, qui consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr., de déterminer avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à présent :

1°. En quoi consiste la maladie connue sous le nom de rage;

2°. Quels sont les signes qui la caractérisent chez l'homme et chez les animaux ;

3°. S'il y a des circonstances où la rage se développe spontanément chez l'homme;

4°. S'il existe plusieurs espèces de rage, et quelles sont ces espèces ;

5°. Si elles sont toutes contagieuses pour l'homme, et la manière dont elles se communiquent ;

6°. Si l'on doit attribuer les accidens qui suivent la morsure faite par les animaux enragés, à un virus particulier, à la nature de la morsure, à la lésion physique des parties mordues, ou à la terreur ;

7°. Si les liquides et les solides présentent quelques altérations particulières à cette maladie, soit pendant la vie, soit après la mort ;

8°. Quel est le mode de traitement le plus convenable soit comme préservatif, soit comme curatif.

Ce concours, proposé en 1813, (1) devait être fermé en 1814 ; les mémoires qui ont été envoyés ne remplissant pas les conditions du programme, la Société avait décidé que la même série de questions serait de nouveau proposée, et que les concurrens auraient jusqu'au mois d'avril 1815 pour faire parvenir leurs mémoires: les mêmes motifs subsistent encore ; la Société met de nouveau au concours le même sujet.

Ce prix sera décerné dans une séance publique extraordinaire qui se tiendra au mois de mars 1817.

Les mémoires seront écrits en français ou en latin : ils porteront, suivant l'usage, une épigraphe qui sera répétée dans un billet cacheté, renfermant le nom de l'auteur. On doit les adresser franc de port, avant la fin de l'année 1816 (ce terme est de rigueur), à M. le docteur Chardel, secrétaire général du Cercle Médical, rue Casette, n°. 23.

Les membres ordinaires de la Société sont seuls exclus du concours.

(1) Monsieur le professeur Bosquillon, membre et alors président de cette Société, qui avait bien voulu contribuer pour 200 fr. au prix proposé, étant mort depuis la publication du premier programme, madame sa veuve s'est empressée de remplir ses intentions, et a fait hommage de cette somme au Cercle Médical.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXVII) (21 Septembre 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — Secte éclectique. (Suite.) Arétæe de Cappadoce.

Oportet autem et juvenem medicum, ipsum suo marte aliqua sibi comparare, neque omnia ex alienis commentariis depromere.
(Aret. de acut. morb. cur. L. II. in fine.)

L'histoire de la médecine ne saurait citer un nom plus recommandable que celui d'Arétæe de Cappadoce; regardé généralement comme le meilleur observateur de l'antiquité, après Hippocrate. Les critiques ont beaucoup varié sur l'époque de son existence : il paraît néanmoins qu'il vivait vers le temps de Domitien, et qu'il a pu être par conséquent contemporain d'Archigène.

Élevé dans la secte *pneumatique*, Arétæe en conserve le langage; et les opinions de cette secte lui fournissent la plupart des explications qu'il donne des causes et de la nature des maladies. Les seuls ouvrages qui restent de ce grand médecin, sont quatre livres *des causes*, *des signes*, *et de la curation des maladies aiguës et chroniques*, remarquables surtout par des descriptions exactes des maladies, et par une méthode de traitement fondée sur l'observation des efforts de la nature et de toutes les circonstances où peut se trouver le malade. Arétæe paraît avoir observé toutes les maladies dont il parle : le tableau qu'il en fait est précédé de la description de la partie affectée, et cette description annonce des connaissances anatomiques supérieures à celles de son temps. Il connaissait les nerfs comme les organes de la sensibilité, et néanmoins les confondait encore avec les tendons et les aponévroses. Ses connaissances physiologiques étaient nécessairement fort imparfaites. Il attribue, par exemple, la préparation du sang au foie et la dépuration de ce fluide à la rate. Il semble cependant avoir entrevu les vaisseaux destinés à prendre dans les intestins les sucs nourriciers; il décrit les tuniques internes de toutes les cavités tapissées d'une membrane muqueuse : et avait déduit la théorie de l'entrecroisement des nerfs à leur origine, de ses observations sur les maladies.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. septembre au 10 inclusivement.

Fièvres non caractérisées	8
Fièvres intermittentes de divers types	59
Fièvres bilieuses ou gastriques	52
Fièvres muqueuses	4
Fièvres adynamiques ou putrides	8
Fièvres catarrhales	8
Phlegmasies internes ou externes	25
Phlegmasies des org. de la respiration	18
Phthisies pulmonaires	7
Ophtalmies	15
Apoplexies et paralysies récentes	8
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	99
Galeux	16
Total général	327

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

L'année ne passera donc pas sans que nous ayons eu quelque chose de l'été : depuis huit jours le temps est superbe, et la chaleur telle que nous aurions dû l'avoir au mois d'août. Dans les années où les saisons suivent leur cours régulier, on n'éprouve pas communément dans le milieu du mois de septembre, comme nous l'éprouvons maintenant, des chaleurs de 15°, 16°, 18° et 19° Réaumur, équivalentes à 22°, 23°, 24° du thermomètre centigrade : et après que d'interminables pluies avaient refroidi et l'atmosphère et toute la surface de la terre, on devait peu s'attendre à ces chaleurs tardives. Quelle qu'en soit au

demeurant la cause, c'est le sujet d'un nouveau et consolant chapitre pour le système des compensations.

En général les maladies sont peu nombreuses et peu graves : ce qu'elles offrent de plus remarquable, c'est la prédominance des fièvres intermittentes de divers types ou caractères. Il est difficile de ne pas croire que ces affections se lient au dérangement si remarquable de la température pendant tout l'été, et à l'humidité excessive dans laquelle nous avons vécu.

Les anciens (Hippocrate, Galien) avaient déjà fait la remarque que les fièvres tierces, abandonnées à leur marche régulière, se prolongeaient autant de temps qu'il le fallait pour compléter, par l'accumulation des temps des divers accès, le temps de la durée d'une fièvre continue du même caractère. Le médecin qui a mérité d'être appelé l'Hippocrate anglais, Sydenham, a fait la même observation pour les fièvres quartes : mais ces remarques sont sujettes à des exceptions très-nombreuses, dues principalement, 1°. à la persistance de la cause qui a produit ces fièvres et qui doit en prolonger la durée; 2°. à l'altération organique qu'occasionnent souvent ces fièvres par suite de l'altération des fonctions vitales; 3°. enfin à des dispositions nerveuses particulières qui assujettissent les malades au retour indéfiniment prolongé de ces mouvemens réduits à un type périodique.

Dans un prochain article nous reviendrons sur ces considérations, que nous ne pouvons ici que faire entrevoir.

☉ Nouvelle lune, le 21.

☾ Premier quartier, le 28.

Depuis le 10 septembre jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 4 l. 08. — Le *minimum* de 27 p. 11 l. 90.

Le *maximum* du thermomètre a été de 18 d. $\frac{2}{10}$. — Le *minimum* de 14 d.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 89 d. — Le *minimum* de 80 d. $\frac{1}{4}$.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Extrait *des observations météorologiques faites à la Rochelle, pendant le mois d'août dernier, par M. Pinet, maître en chirurgie, chirurgien de l'hospice général.*

Thermomètre centigrade. — Plus grande chaleur observée à deux heures du soir, 24 degrés, les 7, 12, 15 et 29; moindre, observée à sept heures du matin, 10 degrés, le 24.

Baromètre de Toricelli. — Plus grand abaissement, 27 p. 8 l., le 31; plus grande élévation, 28 p. 5 l.

Hygromètre de Saussure. — Plus grande sécheresse, 60 deg.; plus grande humidité, 100 d.

Udomètre et admidomètre du P. Cotte. — Quantité d'eau tombée, 27 l.; évaporation, 47 l.

Température. — Fraîche, sur la fin du mois.

État du ciel. — Souvent chargé de nuages.

Beaux jours, 19; de pluie, 7; de couverts, 3; de variables, 4; de grand vent, 10; de vent modéré, 8; d'éclairs et tonnerre, 1, le 4.

Les vents ont soufflé 8 fois N.; 9 f. O.; 5 f. O. S. O.; 29 f. N. E.; 4 f. S.; 22 f. N. O.; 7 f. S. O.; 4 f. O. N. O.; 5 f. E. N. E.

État agricole. — La pluie retarde la moisson, l'orge est belle et rend beaucoup; il n'en est pas pas de même du froment, il donne peu et n'est pas de bonne qualité. La pluie a fait grossir le verjus, la température qui règne fait craindre que sa maturité (si elle a lieu) soit tardive, n'étant pas encore tourné. Les fruits sont mauvais; tout fait craindre que ceux d'hiver ne mûrissent pas.

Maladies régnantes. — Fièvres intermittentes, rhumatismes, quelques ophtalmies; la coqueluche chez quelques enfans.

Ces maladies sont en très-petit nombre.

Céphalalgie périodique, *attribuée à l'intempérie de la saison. Observation communiquée par M.* Audouard, *ex-médecin des armées, etc.*

Les pluies abondantes de cet été, à peine interrompues par quelques jours de chaleur, ont donné lieu à des maladies étrangères à la saison, ou rarement observées à Paris. Les affections catar-

rhales et les douleurs rhumatismales ont été fréquentes et durent encore ; c'est ce qu'on lit dans les derniers numéros de la *Gazette de Santé*. Les douleurs limitées, surtout, y sont désignées comme étant d'une mobilité extrême, et se portant rapidement d'une partie du corps sur une autre. La lecture de ces réflexions judicieuses m'a fait naître le désir d'y ajouter un fait de mon observation, qui se rapporte aux douleurs limitées que l'intempérie de la saison a produites.

Au mois de juin dernier, le nommé Fontaine, au service de M. Rives, rue du Faubourg du Temple, n°. 21, fut pris d'un violent mal de tête qui dura quelques heures seulement. Le lendemain, vers huit heures du matin, il éprouva cette même douleur qui alla croissant jusqu'à midi, diminua ensuite et se termina vers trois heures du soir. Le troisième jour et jours suivans, cette douleur revint également à huit heures du matin et se termina comme il vient d'être dit. Cet homme eut recours aux moyens vulgairement usités en pareil cas, tels que bains de pieds, compresses d'eau froide acidulée sur le front, boissons tempérantes et autres remèdes de bonne femme ; je dois même citer une potion antispasmodique, conseillée et fournie par M. de Harambure, pharmacien, rue Saint-Martin, laquelle ne procura pas plus de soulagement que les autres moyens. Ce malade souffrait depuis dix ou douze jours au point d'être obligé de se recoucher à huit heures du matin, accablé de souffrance et ne pouvant point vaquer à ses travaux. Alors je fus consulté sur cette migraine qui paraissait fort singulière, et après un petit nombre de questions, je reconnus une céphalalgie périodique due à l'insolation, dans un lieu et par une saison humide, et je promis qu'elle ne reviendrait pas le lendemain : il était neuf heures du soir lorsqu'on me consulta. A cet effet, je prescrivis le quinquina à prendre ainsi que je l'ai indiqué dans mon Mémoire sur les *céphalalgies périodiques*, etc. (Voyez ma *Nouvelle Thérapeutique des fièvres intermittentes*, Paris, 1812.) Il fut administré pendant la nuit, et produisit l'effet que j'en attendais. Le lendemain j'étais auprès du malade à dix heures du matin ; je le trouvai vaquant à ses occupations, et ne se plaignant que d'une lourdeur de tête ; il prit encore du quinquina la nuit suivante, et dès ce moment sa migraine fut entièrement dissipée.

Il n'est pas difficile de pressentir quel fut le diagnostic que je portai, surtout lorsqu'on saura que le nommé Fontaine donnait la plus grande partie de ses instans à la culture d'un jardin dépendant de la maison, où il était exposé aux alternatives de froid, de chaud et d'humide. Ce jardin est à douze pieds au-dessous du niveau de la rue, humide et voisin d'un égout non recouvert ; ajoutez à ces circonstances celles qui dépendaient de l'atmosphère, et l'on trouvera que cet homme était sous l'influence des causes morbifiques familières aux pays humides et mal sains. Je dirai plus : la capitale, dans les temps humides et alternativement chauds que nous venons de passer, s'est trouvée sous un ciel analogue à celui des pays marécageux ; aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que quelques maladies aient procédé de celles qui appartiennent à ces derniers pays, c'est-à-dire, qu'elles aient eu une marche intermittente. L'observation que nous venons de rapporter en est une preuve. De pareils cas, rarement observés à Paris, méritent d'autant plus d'être rapportés, que l'on pourrait trouver des personnes qui refuseraient leur assentiment à la méthode de traitement qui leur convient. Je n'éprouvai point, je dois le dire, cet inconvénient dans la maison où je l'ai mise en usage, parce que la confiance allait au-devant de toutes les objections et levait toutes les craintes : mais il est à propos de dire, en faveur de ces moyens curatifs, que l'expérience m'en a démontré l'efficacité dans plusieurs pays marécageux, et surtout à Rome où j'ai dû les employer fréquemment.

AUDOUARD.

Note du Rédacteur. J'ai rapporté, *Gazette de Santé*, 21 septembre 1812, l'exemple d'une céphalalgie analogue à celle-ci, également quotidienne et développée vers le sixième mois de l'allaitement. La femme qui en était affectée ne s'était point exposée au soleil ni à aucune des autres causes d'insalubrité énumérées dans le cas précédent. Elle fut pareillement guérie radicalement par une demi-once de quinquina en poudre, mêlée à un demi-gros de cannelle.

Traitement de la teigne, *mis en usage depuis quatre ans dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, ainsi qu'au bureau d'admission au parvis Notre-Dame.*

On administre d'abord un purgatif. Pendant la durée du traitement, on réitère ce moyen de mois en mois, et l'on fait prendre tous les jours plusieurs verrées d'une tisane de racine de patience et de feuilles de chicorée sauvage. Le régime doit être réglé ; il convient d'en exclure le vin, les liqueurs et les alimens très-salés ou épicés.

Pour le traitement local, on commence par incinérer séparément des plantes de *cynoglosse* (*cynoglossum officinale* L.), puis ensemble, des plantes de *belladone* (*atropa belladona* L.), de *jusquiame* ou *hannebane potelée* (*hyosciamus niger* L.), enfin de *tussilage* ou *pas d'ane* (*tussilago farfara* L.).

On fait une pommade avec deux onces de cendre de cynoglosse et une livre de saindoux ou de bonne graisse, et on s'en sert d'abord tous les deux jours pour enduire toutes les parties malades durant deux semaines.

Pendant le pansement, on a soin d'arracher tous les cheveux malades, soit avec les doigts trempés dans la cendre, soit avec des pinces, et on continue cette opération jusqu'à ce qu'il n'en reste plus.

Alors on se sert d'une autre pommade composée aussi de saindoux ou de bonne graisse, unie aux cendres de la *belladone*, de la *jusquiame* et du *tussilage*. On graisse les parties malades avec cette pommade, comme avec la précédente, tous les deux jours, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'éruption ni de rougeur : on continue encore le traitement durant une quinzaine de jours pour consolider la guérison.

Avant de le commencer, si la tête était couverte de croûtes épaisses, on aurait soin d'appliquer des cataplasmes de mie de pain ou de farine de graine de lin pour enlever ces croûtes : cette précaution est inutile lorsque la teigne est par plaques, attendu que la pommade suffit alors pour les faire tomber.

Pendant le traitement, on doit laver souvent la tête avec de l'eau tiède, afin de pouvoir reconnaître les progrès de la guérison.

On attribue à un curé de Picardie cette nouvelle méthode de traitement.

SUR LES VULNÉRAIRES SUISSES.

Les vulnéraires, dit *Faltranks*, varient en Suisse comme l'eau dite de Cologne, chez les différens fabricans de Cologne. A Berne, à Genève, à Lausanne, on vend chez les herboristes, les épiciers, les pharmaciens, des vulnéraires diversement composés. Nous avons donné dans le *Bulletin de Pharmacie*, tom. 1, pag. 226, une notice de M. le docteur *Hanin*, sur la composition des faltranks ; et nous ne doutons pas que cette recette ne soit bonne, quoiqu'elle ne contienne que cinq des plantes que nous allons nommer, et avec lesquelles nous avons la certitude qu'on prépare les meilleurs faltranks. Nous devons cette liste à M. Thomas, botaniste très-instruit, qui passe sa vie entière dans les montagnes du Faucigny à récolter, préparer ou classer des plantes.

Noms des plantes.	*Parties des plantes employées.*
Achillea moschata. . .	Tige et fleur.
Anthyllis Vulneraria. .	fleur.
Arnica montana. . . .	fleur.
Arthemisia mutellina. .	tige et fleur.
Geum montanum. . .	fleur.
Gnaphalium dioïcum. .	fleur.
Hyssopus officinalis. .	tige et fleur.
Melissa Calamintha. .	tige.
Sanicula europæa. . .	tige.
Scabiosa columbaria. . .	fleur.
Spiræa ulmaria. . . .	fleur.
Teucrium montanum.	tige et fleur.
Veronica officinalis. .	tige.
Viola calcarata. . . .	fleur.
Thymus alpinus. . . .	tige et fleur.
Asperula odorata. . .	tige.

Ces plantes se récoltent à deux époques ; les

unes pendant la fleuraison ; les autres quand les tiges, encore vertes et flexibles, ont acquis leur développement.

Pour composer les faltranks, il ne faut pas mélanger ces plantes par parties égales, parce qu'il y a des vulnéraires plus aromatiques, plus énergiques que les autres ; et que dans le nombre il en est qui ont une action vive sur l'estomac, telles que l'*arnica*, qui, à certaine dose, devient souvent émétique. Il faut donc faire entrer cette plante en petite quantité dans les faltranks.

Dans les seize espèces que nous avons citées, plusieurs ne se trouvent que dans les Alpes ou dans des sites analogues ; telles sont la violette éperonnée (*viola calcarata*), l'espèce de mille-feuille dite (*achillea moschata*), l'armoise mutelline (*arthemisia mutellina*), l'anthyllide vulnéraire à feuilles pinnées inégales, à tiges couchées et à têtes de fleurs doubles.

Il est généralement reconnu que les plantes aromatiques ont un parfum bien plus suave, bien plus durable dans les analogues qui croissent sur les hautes montagnes. Leurs propriétés doivent être plus prononcées, plus énergiques ; et l'on ne peut vraiment comparer les faltranks des Alpes avec ceux que l'on fait dans les pays de plaine.

Plusieurs Suisses, guérisseurs ambulans, à qui l'on s'adresse à Paris pour avoir des vulnéraires de leur pays, sont dans l'habitude de faire leur provision dans la rue des Lombards ou à la Halle aux Herbes : ils n'y trouvent pas les plantes indiquées ci-dessus, et ils en substituent d'autres, telles que le mille-pertuis, la bugle, la pervenche, le lierre terrestre, le chardon-bénit, le scordium, l'aigremoine, la scolopendre, etc. Ces plantes ont aussi des propriétés vulnéraires, mais elles diffèrent essentiellement des autres ; et enfin ce ne sont pas des faltranks. C. L. C.

Extrait d'absinthe suisse.

Les distillateurs de Genève, Bâle, Zurich, Neuchâtel, Berne et Lausanne, font un commerce assez étendu d'une liqueur alcoholique, aromatisée par l'absinthe et l'anis, et portant 24 degrés à l'aréomètre. Cette liqueur, qu'ils nomment *extrait d'absinthe*, est composée de la manière suivante :

Sommités d'absinthe majeure, . . . 4 livres ;
— d'absinthe mineure, ... 2 livres ;
Racines d'angélique, } de chaque, . . 4 onces ;
Calamus aromaticus, }
Semences d'anis étoilé (badiane des Indes), ... 2 onces ;
Feuilles de dictame de Crète, ... 1 once ;
Alcohol à 20 degrés, ... 36 livres.

On fait macérer ces substances pendant huit jours.

On distille ensuite à un feu doux, et l'on retire dix-huit livres d'esprit, auquel on ajoute deux gros d'huile essentielle d'anis vert.

Les dix-huit livres qui sont restées dans l'alambic, servent à la préparation de l'eau vulnéraire spiritueuse.

La plupart des marchands colorent leur extrait d'absinthe avec le suc exprimé de l'ache des marais (apium graveolens), ou des épinards (spinacia oleracea). Cette couleur est d'abord très-belle, mais la lumière la détruit ; aussi plusieurs personnes préfèrent l'extrait d'absinthe blanc, tel qu'il sort de l'alambic. Cependant, comme la couleur verte plaît souvent dans les liqueurs de table, telle que l'absinthe, la menthe, l'eau d'émeraude, etc., nous allons indiquer un procédé qui donne toutes les nuances de vert, et dont la couleur est durable.

Coloration des liqueurs alcoholiques en vert.

On fait une teinture alcoholique saturée de curcuma (terra merita) ; cette teinture, filtrée, est d'un jaune très-foncé.

D'une autre part, on fait une dissolution de bel indigo dans l'acide sulfurique, de la manière suivante : on met en poudre l'indigo, on le délaie dans une petite quantité d'eau, à l'aide d'un mortier et d'un pilon de verre ; on y verse peu à peu de l'acide sulfurique concentré, jusqu'à ce que l'indigo paraisse entièrement dissous ; on met ensuite, dans cette solution, du carbonate de chaux en poudre, qui s'empare de l'acide sulfurique, forme du sulfate de chaux, et se

précipite. Alors on traite le tout par l'alcohol, qui se charge du principe colorant bleu. On filtre, et par le mélange de cette teinture avec celle du curcuma, on obtient toutes les nuances de vert que l'on désire. Cette préparation, qui n'est point nuisible à la santé, ne change point la saveur des liqueurs qu'elle sert à colorer. Les confiseurs peuvent s'en servir pour faire des sucreries vertes. C. L. C.

(Extrait du *Journal de Pharmacie* (1).

BIBLIOGRAPHIE.

Avis aux femmes qui entrent dans l'age critique; *par* Ch. P. L. de Gardanne, *docteur en médecine de la faculté de Paris*, *médecin de bienfaisance du troisième - arrondissement*, etc. Un vol. in-8°. Chez Gabon, libraire, rue de l'École de Médecine. Prix, 5 fr. 50 c. et 6 fr. 75 c. par la poste.

Le nom de l'auteur de cet ouvrage rappelle des souvenirs honorables et jouit depuis longtemps d'une juste célébrité. Mais auprès d'un rédacteur de la *Gazette de Santé*, ce nom doit être surtout recommandable, puisqu'il est celui du fondateur de ce journal, M. le docteur Gardanne, oncle du jeune auteur. Voila donc pour nous un puissant motif d'accueillir l'ouvrage que nous annonçons, avec les dispositions les plus favorables: toutefois M. de Gardanne pourrait se passer d'indulgence, et si l'on reconnaît dans son livre un peu d'*excentricité*, c'est-à-dire, de cette disposition à s'étendre sur les objets accessoires, qui caractérise la vivacité d'imagination et l'abondance des richesses dont la mémoire est pourvue, on y trouve partout les preuves d'une instruction solide, variée, et qui promet un digne héritier des talens distingués des anciens Gardanne.

Cet ouvrage n'est que le développement d'une thèse soutenue aux écoles de la faculté de Paris; il est divisé en trois parties.

La première contient un exposé anatomique et physiologique de l'utérus à l'époque critique.

Dans la seconde, l'auteur indique les modifications que la constitution entière des femmes subit à cette époque; il en déduit des préceptes propres à prévenir les maladies auxquelles les femmes sont alors exposées.

Enfin il présente dans la troisième partie des dissertations sur les maladies les plus communes à cette période de la vie : il a eu le soin de joindre à ces dissertations des observations particulières sur chaque cas.

M. Gardanne propose un mot nouveau, *ménespausie*, pour désigner la cessation des menstrues : il observe néanmoins qu'on se perd déjà dans le dédale de noms par lesquels on a coutume de l'indiquer.

Je ne suivrai pas l'auteur dans les détails de son travail, et je ne l'affligerai point par des critiques minutieuses : lui-même dans quelques années sentira mieux que tout autre ce qu'il peut y avoir de trop; et reconnaîtra sans doute qu'en traitant un sujet si important, c'est gagner beaucoup que de se restreindre à la question qu'on a promis de traiter.

Cours de fièvres, *par feu M. de* Grimaud, *professeur de l'Université de médecine de Montpellier*; *seconde édition corrigée et augmentée d'une introduction*, *et de supplémens qui rendent ce cours complet*; par J. B. E. Demorcy-Delletre, médecin à Montpellier. — Chez Madame veuve Picot, 1815, 4 vol. in-8°. prix, 16 fr., et 22 fr. par la poste.

2e. Article.

Dans mon premier article, j'ai essayé de faire connaître les travaux dont le nouvel éditeur a enrichi le cours de M. Grimaud; je dois maintenant parler de l'ouvrage de ce professeur si justement regretté.

L'auteur définit la maladie *considérée d'une manière générale et dans ce qu'elle a d'actif: un être de même ordre que la vie, qui dépend du même principe, qui tend essentiellement aux*

(1) Le Journal de Pharmacie, faisant suite au Bulletin de Pharmacie, se publie chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue du Petit-Bourbon Saint Sulpice, en face de la rue Garencière.

mêmes fins ; et qui est assujetti à des lois communes. Il me semble que cette definition présente tout de suite des défauts dont j'ai été singulièrement frappé à la lecture de l'ouvrage : c'est-à-dire, qu'on y trouve de la fausse métaphysique, et de la métaphysique hors de saison. Je vais tâcher de justifier ces réflexions. La maladie n'est un *être* que par une abstraction fort inutile ici : mais c'est une manière d'être (*modus essendi*) très-palpable et appréciable à nos sens. *De même ordre que la vie :* que peut signifier cette assertion ? La maladie ne saurait sans doute exister que durant la vie : elle en est *un mode ;* mais pour qu'on pût dire qu'elle est du même ordre, il faudrait qu'elle fût autre chose que la vie ; or la maladie n'est certainement que la vie, suivant de certaines conditions. *Qui dépend du même principe :* Dieu seul le sait. *Qui tend essentiellement aux mêmes fins :* non ; car plusieurs maladies tendent essentiellement à des fins opposées à celles de la *vie*, c'est-à-dire, à la mort. *Et qui est assujetti à des lois communes :* ceci est plein d'obscurité ; Comment ces lois sont-elles communes ? et à qui le sont-elles ? est-ce à la maladie d'une part et à la vie de l'autre ? ou bien est-ce à la fois à toutes les maladies que ces lois sont communes ? Si j'osais hasarder une définition après avoir ainsi critiqué celle de M. de Grimaud, il me paraîtrait meilleur de dire qu'on appelle maladie *un ensemble de phénomènes, différens de ceux de la santé, enchaînés les uns aux autres dans un ordre constamment le même quand toutes les circonstances sont semblables.* Il est inutile de dire que ces phénomènes dépendent des lois de la vie, puisqu'ils ne sauraient exister sans elle ; mais c'est trop nous arrêter à des subtilités : les définitions sont de purs jeux d'esprit pour ceux qui savent, et ne servent de rien pour les autres : ce qu'on doit leur substituer, ce sont les descriptions, la seule chose qui puisse instruire ceux qui demandent à l'être ; c'est en effet ce que recommande M. de Grimaud dans tout le cours de son ouvrage. On trouvera fort ingénieux ce qu'il dit des coctions et de la comparaison établie entre les mouvemens desquels dépend la coction des maladies, et ceux de la digestion nutritive : mais cette comparaison, qui fait honneur à l'esprit de son inventeur, est, je crois, détruite par l'observation des cas assez communs de maladies qui se guérissent brusquement et sans coction, soit par l'effet de quelque remède, soit par les seuls efforts de la nature.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans le *Cours des fièvres* de M. de Grimaud une classification parfaitement en harmonie avec tout ce que l'on connaît aujourd'hui des caractères réels des maladies ou des causes qui les produisent. On ne doit pas oublier que ce Cours a précédé la plus grande partie des travaux qui nous ont conduits à ces connaissances, et qu'il leur servait en quelque sorte d'introduction. Cependant le savant médecin qui s'en est rendu l'éditeur, a ajouté, pour chacun des ordres ou des genres, un supplément destiné tant à rectifier qu'à compléter le travail de Grimaud. — Ces supplémens, je crois devoir le dire, ont un tel caractère de supériorité sur l'ouvrage original, du moins pour les faits positifs et les systèmes bien ordonnés, que je regarderais comme une chose très à désirer que M. Demorcy-Delletre entreprît une refonte entière du *Cours de fièvres* de l'ancien professeur, en ne conservant que les choses qui méritent seules d'être conservées, et ces choses seraient encore assez nombreuses pour la gloire de Grimaud. J'oserais toutefois, en invitant M Demorcy-Delletre à ce travail, lui rappeler que les longues paroles empêchent presque toujours d'entendre les choses.

Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent ; *par M. le baron* Boyer, *membre de la Légion d'Honneur, professeur de chirurgie pratique à la Faculté de médecine de Paris*, etc., etc.

(3e. Article.)

Les IIIe. et IVe. volumes du bel ouvrage de M. le professeur Boyer sont consacrés aux maladies des os.

Les os sont sujets à presque toutes les maladies qui attaquent les parties molles : ils s'enflamment, se gonflent, suppurent, s'ulcèrent, se nécrosent, s'exfolient, se recouvrent de bourgeons charnus, enfin se réunissent quand ils ont été divisés. Ils peuvent encore, comme les parties molles, devenir le siége de douleurs cruelles qui ne laissent aucune trace de lésion dans les parties qu'elles affectent et qu'on nomme *nerveuses*, sans connaître au juste ni le tissu qu'elles occupent, ni trop souvent la cause qui les produit.

« Les maladies des os se partagent naturellement en deux grandes classes : celles qui attaquent la substance même des os ou leur *continuité*, et celles qui affectent leurs articulations ou leur *contiguité*. Parmi ces dernières, il en est aussi qui attaquent la substance de l'os ; telles sont les tumeurs blanches des articulations, dans lesquelles souvent la carie des extrémités des os se joint à l'engorgement des parties molles et au déplacement de ces mêmes os.

» Les maladies qui attaquent la substance des os ou leur *continuité* sont les fractures, les plaies des os, la nécrose, l'exostose, la carie, le spina-ventosa ; l'ostéosarcome, le rachitis ou ramollissement, et la fragilité.

» Les maladies qui attaquent la *contiguité* des os sont : l'entorse, le diastasis, la luxation, l'hydropisie des articulations, les corps étrangers qui s'y développent, les tumeurs blanches ou lymphatiques, et l'ankilose. »

Chacune de ces maladies forme le sujet d'un chapitre particulier où sont exposés ses différences, signes, causes, prognostic et traitement.

L'auteur commence par les fractures, parce que de toutes les maladies des os ce sont les plus fréquentes, celles qui exigent des soins plus nombreux et plus nécessaires, et qui prouvent d'une manière plus évidente le pouvoir de l'art.

Après avoir traité des fractures en général, l'auteur examine successivement tous les cas de fractures particulières, en suivant l'ordre anatomique que nous avons déjà indiqué, et laissant néanmoins les fractures du crâne avec les plaies de tête.

Six planches représentent 1°. un bandage pour la fracture de la clavicule ; 2°. une machine pour exercer l'extension continuelle des membres inférieurs ; 3°. cet appareil appliqué ; 4°. un appareil pour la fracture de la rotule ; la cinquième et la sixième planches représentent, dans ses divers aspects, une tumeur osseuse occupant l'extrémité inférieure de la cuisse.

A la suite des maladies des articulations, M. Boyer a consacré un chapitre à *de certaines infirmités produites par quelques dérangemens survenus peu à peu, et sans violence extérieure, dans la direction naturelle des surfaces articulaires des os*. Ce sont le plus ordinairement des difformités survenues aux enfans, soit par suite d'un défaut d'équilibre dans la force des muscles opposés, soit par des positions vicieuses qu'on leur fait conserver trop long-temps, soit enfin et le plus souvent par l'effet du rachitisme.

Les moyens indiqués par M. Boyer pour prévenir, pour arrêter ou même pour guérir ces déformations des os, ne sont point uniquement du ressort de la chirurgie : c'est ici principalement que cet habile professeur a recours aux ressources les plus délicates de l'hygienne, et sait faire concourir au résultat qu'il veut obtenir, toutes les parties des sciences médicales.

Pour terminer, nous allons copier ce que dit M. Boyer des *corsets baleinés*, par lesquels on a prétendu prévenir les déviations de l'épine et que la mode la plus barbare semble vouloir ramener, après les avoir quelque temps proscrits. « Quelles qu'en soient la forme et la solidité, dit M. Boyer, il est démontré que ces moyens sont en général plus nuisibles qu'utiles, et les praticiens les plus judicieux ont renoncé presque entièrement à les employer. »

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Vᵉ. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(Nᵒ. XXVIII) (1ᵉʳ. OCTOBRE 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIᵉ. ÉPOQUE. = Vᵉ. PÉRIODE. — Secte éclectique. (*Suite.*) Arétée de Cappadoce.

Ægroti omnes sanari non possunt; medicus enim potentiam deorum anteiret.

(ARET. de cur. diut. morb. L. I. c. 5.)

LA pratique médicale d'Arétée n'est point une déduction naturelle des hypothèses qu'il avait adoptées; il semble n'avoir suivi sur ce point que la seule expérience. — Il recommande les purgatifs que rejetaient les vrais méthodiques, et n'adopte point leur usage de saigner toujours jusqu'à défaillance. Il distingue au contraire les cas. — Il employait beaucoup les vomitifs, et se servait surtout pour cet objet de l'ellébore blanc qui produisait en même temps la purgation.

Parmi les remèdes qu'il conseille contre l'épilepsie, il faut remarquer les vésicatoires long-temps entretenus sur la tête, et principalement l'application du feu de manière à détruire l'os. — Il fait mention de plusieurs remèdes ou superstitieux, ou horribles, comme de boire du sang humain; mais il déclare qu'il n'en a jamais tenté l'essai. Enfin on ne doit pas oublier qu'il note, comme une espèce d'aliénation, l'excès de fanatisme qui porte des hommes à se déchirer le corps pour plaire à la Divinité. Il propose de les guérir par des distractions, et surtout par la musique.

ERRATUM. — Dans l'article précédent on trouve : Les seuls ouvrages qui restent de ce grand médecin sont quatre livres des causes, des signes, et de la curation des maladies aiguës ; ajoutez : *et quatre autres consacrés de la même manière aux maladies chroniques.*

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 11 septembre au 20 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	6
Fièvres intermittentes de divers types.	61
Fièvres bilieuses ou gastriques.	53
Fièvres muqueuses.	2
Fièvres adynamiques ou putrides.	7
Fièvres catarrhales.	19
Phlegmasies internes ou externes.	36
Phlegmasies des org. de la respiration.	13
Phthisies pulmonaires.	8
Ophtalmies.	11
Apoplexies et paralysies récentes.	5
Hydropisies et anasarques.	7
Coliques métalliques.	7
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	85
Galeux.	47
TOTAL GÉNÉRAL.	367

NOTE SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

RAPPORT *sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle médical, par la Commission nommée pour cet objet.* (MM. PORTAL, FOUQUIER, DE MONTÈGRE, DUFFOUR, FABRÉ-PALAPRAT, CORNAC, CHOMEL.)

Constitution médicale de la première quinzaine de septembre 1816.

LA température humide, dont le règne finit à peine, semble avoir exercé jusqu'à présent toute son influence. Parmi les fièvres gastriques et bilieuses, qui sont de tous les temps, on a observé depuis la fin d'août des catarrhes pul monaires, quelques inflammations de la plèvi et du poumon, et surtout des rhumatism aigus. Une femme qui avait tenté de se noy fut prise, le lendemain, d'une pleuropneumon

violente. La même maladie est survenue à une femme de moyen âge, parvenue au sixième jour de la rougeole. Un choléra morbus a dégénéré en péritonite. Le rhumatisme fut général chez deux sujets musculeux et jeunes. Chez tous deux le mouvement du cou était très-douloureux et très-borné. L'impossibilité presque complète d'ouvrir la bouche formait une sorte de trisme chez l'un d'eux; chez l'autre, toute la moitié latérale droite du corps était dans un état d'impotence. Plusieurs éruptions cutanées, analogues à l'urticaire, se sont manifestées; quelques-unes ont été suivies de desquammation. La rougeole a été commune, et la variole bien moins rare que l'on n'eût pu l'espérer. Des femmes en couche ont eu des abcès aux mamelles; et la péritonite a suivi des accouchemens laborieux.

Fouquier, *médecin de l'hôpital de la Charité.*

☉ Pleine lune, le 6.

☽ Dernier quartier, le 14.

Depuis le 20 septembre jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{4}{?}$. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. 7.

Le *maximum* du thermomètre a été de 14 d. 8. — Le *minimum* de 8 d. 2.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 95 d. — Le *minimum* de 80 d.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

L'extraction *des dents n'est pas indiquée dans l'odontalgie périodique; observation par M.* Duval, *membre de l'ancienne académie royale de chirurgie.*

Aux observations intéressantes insérées dans la *Gazette de Santé*, N°. 27, sur les bons effets du quinquina contre la céphalalgie quotidienne, on pourrait en ajouter beaucoup d'autres sur la guérison d'affections douloureuses périodiques par le même médicament; Torti en fait mention dans son excellent Traité sur les fièvres intermittentes. Il parle aussi d'une odontalgie périodique qu'il a guérie par le même moyen. Tissot en a retiré les mêmes avantages; je pourais aussi citer mon expérience en pareil cas, si elle n'était conforme aux préceptes connus : mais comme elle m'a fait connaître en même temps que, si l'on arrache une ou plusieurs dents auxquelles on rapporte une douleur qui revient tous les jours à la même heure, celle-ci n'en parcourt pas moins son période; et que les jours suivans elle continue toujours de se faire sentir dans le même temps, dans le même lieu; je ne doute nullement que l'extraction des dents ne soit inutile, et par conséquent contre-indiquée dans l'odontalgie périodique : le fait suivant en est une preuve.

Je fus appelé il y a plusieurs années, à six heures du matin, par un de mes voisins, homme bilieux et cholérique. Il avait épouvé toute la nuit des douleurs aiguës qu'il rapportait à la troisième dent molaire supérieure du côté droit; elle était cariée et vacillante; il fallut en faire l'extraction, et le malade parut soulagé à quelques douleurs près qu'il regardait comme la suite de celles qu'il avait ressenties; elles ne tardèrent pas à disparaître entièrement; la journée fut assez calme et le malade se félicita de ne plus avoir sa dent. Mais le soir vint, et bientôt il fut désabusé par le retour des douleurs qui allèrent en augmentant toute la nuit. A la pointe du jour il me fit demander d'aller le voir et d'examiner d'où provenaient ses douleurs. La gencive était rouge, très-sensible et n'offrait qu'une très-légère tuméfaction, ce qui me parut être l'effet d'une plaie par déchirure, qui est inséparable de toute extraction de dent. Je prescrivis alors un gargarisme émollient : mais, avant d'y voir recours, le malade eut la satisfaction de voir sa douleur diminuer peu à peu et se dissiper complétement. Mais quelle fut sa surprise sur les quatre heures du soir ! nouvelles douleurs et de suite une tourmente morale. Dès lors il fit prier M. Andry de venir à son secours : aussitôt ce célèbre praticien, qui connait l'irritabilité nerveuse du malade, accourut et lui prescrivit différens anodins en gargarisme, lavement et pédiluve.

Quatre heures se passèrent, et les douleurs loin de diminuer, devinrent encore plus fortes. Dans cet intervalle cependant, le hasard avait fait découvrir à notre malade que l'eau froide le soulageait; il y avait sans cesse recours, vu que aussitôt qu'elle s'échauffait dans sa bouche les douleurs redoublaient. Fatigué de ses douleurs qui ne lui laissaient pas une minute de repos, il fit prier une seconde fois M. Andry de revenir le voir : il était près de neuf heures quand ce médecin, aussi philanthrope qu'instruit, lui fit un seconde visite, et, le trouvant dans un état d'angoisse et du moral et du physique, il lui prescrivit une potion calmante, et l'addition de l'éther dans ses gargarismes. Frappé de la situation déplorable de ce malade, M. Andry, que je rencontrai, me dit de l'aller voir. Il était alors dans une agitation extrême : son pouls était fréquent et très-serré; il n'y avait point de fièvre. Dans cet état, j'employai moi-même l'éther que M. Andry avait ordonné; mélangé comme pur, il fut sans succès. L'eau froide rendait plus de service; mais comme celle de la fontaine épuratoire était près de manquer, je m'avisai de faire apporter de l'eau nouvellement tirée du puits. Le malade en mit dans sa bouche, et, comme par enchantement, il éprouva un soulagement qui dura trois ou quatre minutes; ensuite les douleurs revinrent, et il les calma avec la même eau. J'étais même sur le point, d'après cette expérience, de faire faire usage de la glace, lorsque, tout en conversant avec les parens du malade, j'appris que ces douleurs dataient d'un moment où il s'était livré à un violent accès de colère; que c'était le cinquième jour où elles se renouvelaient de suite à la même heure, et que tous les matins elles disparaissaient complétement. Aussitôt j'annonçai au malade que le violent accès douloureux qu'il éprouvait serait le dernier, et que par l'usage du quinquina on s'opposerait à leur retour. M. Andry, lui dis-je, connaît le remède, et dès demain vous n'aurez plus de nouvelles douleurs. En effet, à peine eus-je fait connaître à ce médecin recommandable le caractère de l'affection douloureuse, qu'il administra le quinquina, et dès le soir même le malade se trouva mieux, n'éprouvant qu'une légère sensation qu'il ne pouvait regarder comme douloureuse. Le quinquina fut continué les deux jours suivans, et la maladie fut entièrement dissipée.

Duval.

Note sur le magnétisme animal, *et sur les dangers que font courir les magnétiseurs à leurs patiens.*

Cæcus autem si cæcum ducat, ambo cadent in foveam.
(Evang. Sec. Mat. c. XV.)

Les magnétiseurs suivent précisément la marche de tous les sectaires connus. Étudiez notre doctrine, disent-ils, voyez nos miracles, et jugez-nous. Rien ne paraît de meilleure foi; mais, fiez-vous-y! vous examinez; vous vous appliquez à connaître et la doctrine et les miracles, par malheur ensuite vous n'êtes pas sur tout cela de l'avis des adeptes, et vous croyez pouvoir énoncer votre opinion. A l'instant toute la politesse se change en haine, vous n'êtes plus qu'un..., qu'un.... Les termes ne me manqueraient pas si je voulais les répéter : il me suffirait de les prendre dans les complimens que m'adresse le recueil des actes de la secte. En effet, après avoir vu long-temps du magnétisme, et en avoir vu beaucoup, je m'avise d'écrire que la pratique peut en être nuisible, et j'en donne les raisons. En témoignant toujours des égards aux personnes, je dis que la confiance aveugle dont elles sont animées les rend plus dangereuses que si elles agissaient par suite d'une fourberie calculée; et voilà que le bon M. Deleuze m'accuse, dans son livre, de *calomnier* les magnétiseurs (T. II, page 141). Une société du magnétisme, formée à Paris, s'occupe de démontrer que les magnétiseurs ont toujours existé, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; de prouver (comme on prouve ces choses-là) que les monumens de tous les âges attestent l'existence et la pratique très-active du magnétisme : de mon côté je publie, dans la *Gazette de Santé* du 21 juillet 1816, la description d'un instrument qui semble réunir en soi toutes les conditions du magnétisme (la main de gloire), et dont il pouvait

être intéressant pour les magnétiseurs eux-mêmes d'apprendre qu'on avait eu au moins l'idée : tout aussitôt je suis assailli d'injures, et d'injures grossières que je laisse ensevelies dans le n°. 41 des Annales du Magnétisme où elles pourront servir à faire connaître l'urbanité des rédacteurs.

Ella pur si muove! disait entre ses dents Galilée, forcé de déclarer, devant l'inquisition, que la terre est immobile : *cependant elle se meut!* moi aussi je continue à dire : *les magnétiseurs sont dangereux!* Pour prouver jusqu'à quel point ils peuvent l'être, je ne me servirai que de leurs déclarations les plus authentiques.

Ces messieurs, que je sache, ne sont point médecins : au contraire, ils ne laissent guère échapper l'occasion de reprocher aux médecins et *leur ignorance*, et *leur entêtement*, et l'*insuffisance de leur art*. Comment donc imaginer qu'ils osent manier les instrumens les plus redoutables de la médecine, en un mot, qu'ils ne craignent pas d'administrer aux aveugles qu'ils parviennent à séduire les poisons les plus violens, tantôt sur leur propre responsabilité, tantôt sur la périlleuse ordonnance d'une somnambule! On croit peut-être que j'exagère et qu'il n'est pas possible que des hommes, parmi lesquels on en compte dont les noms sont respectables (à d'autres titres il est vrai) puissent porter aussi loin l'oubli de l'humanité et du sens commun. Cependant je lis dans le XIXe. numéro des Annales du Magnétisme, page 63, les détails fort bizarres de la maladie d'une jeune femme, et du traitement que croit pouvoir lui administrer M. Langlois père. Cette femme, avec bien d'autres infirmités, avait, dit-on, la *poitrine fort échauffée*, en sorte qu'il fallait *y porter du velouté* : or donc, pour porter ce velouté, on commence par *du vin avec sucre et cannelle*, puis de *la sabine*, puis enfin de l'*eau de Van Swieten*; mais l'eau, ou plutôt la liqueur de Van Swieten n'est autre chose qu'une solution de *sublimé corrosif* dans l'esprit-de-vin : et, dans ce cas, ou M. Langlois ignore la composition de ce redoutable médicament, et l'on peut juger des dangers qu'il fait courir aux personnes sur lesquelles il opère; ou bien il la connaît, et alors il est très-coupable d'oser l'employer sans y être autorisé par des études spéciales, et par un titre qui présenterait du moins quelque garantie de sa capacité : bien entendu que je comprends dans cette condamnation le pharmacien qui lui a délivré cette substance vénéneuse.

Mais poursuivons : je trouve précisément dans le dernier numéro (42) des Annales du Magnétisme une autre preuve bien frappante des dangers auxquels sont exposées les personnes qui se livrent aux magnétiseurs. M. V., l'auteur de l'ouvrage publié en 1806 sur le *fluide universel*, raconte l'histoire de ce qu'il appelle *deux fièvres malignes* qu'il a guéries par le magnétisme, ou du moins à l'aide des lumières qu'il en a tirées. Tout autre qu'un magnétiseur, avant de traiter une *fièvre maligne*, se croirait obligé de savoir à quoi l'on peut reconnaître une semblable affection; il n'ignorerait pas que ces maladies ne sont ainsi nommées qu'à cause de l'irrégularité et de la discordance de leurs symptômes, parmi lesquels le délire tient le premier rang en raison de l'altération du principe de la sensibilité : il saurait encore que tous ces accidens, et le danger dont ils s'accompagnent, ne peuvent dépendre des *faux remèdes*, comme dit M. V., puisqu'ils existent dans ces maladies lorsqu'elles sont abondonnées à elles-mêmes, et que c'est ce qui leur a valu le nom qu'elles portent.

Mais passons à la relation la plus circonstanciée. Madame A., *très-jeune femme*, ce qu'il ne faut point perdre de vue, étant mise en somnambulisme, déclare qu'elle est atteinte d'une fièvre maligne; mais qu'elle n'en conçoit aucune inquiétude, attendu qu'*une des volontés d'en haut est en faveur de sa guérison. Vous savez*, dit-elle à M. V., *que ce sont les faux remèdes qui traînent en longueur cette maladie; comme je n'en ferai point, la mienne durera douze jours; le treizième, sans convalescence, je me porterai bien.*

La phrase de la somnambule est amphibologique comme celles des anciens oracles, en sorte qu'on ne sait si elle promet *de ne pas faire de remèdes*, ou seulement *de n'en pas faire de faux*. Je saute par-dessus les explications qu'elle donne de son mal et sur le détail des crises somnambu-

liques quotidiennes. J'observe seulement que dans cette *fièvre maligne* il n'y a jamais eu de délire : que pendant sa durée la malade peut sortir, *et du centre de la ville, se rendre à pied, sans appui, dans le mois de février*, à l'église de Sainte-Geneviève, où elle a la consolation de *voir* (le mot est souligné,) la Sainte. J'observe encore qu'une *perte sanguine* survenue dès le commencement, est traitée par des bains de pieds chauds, et des applications de sangsues aux jambes, tellement réitérées, qu'on se trouve en avoir employé cinquante-sept à la fin du traitement. Si l'on est surpris que madame A. ait pu résister à toutes ces pratiques meurtrières, on le sera bien davantage quand j'aurai ajouté qu'elle se prescrit encore de l'opium, et que l'agent de toutes ces rêveries finit par lui en donner à la fois *dix-huit grains*, dose fréquemment mortelle, à laquelle probablement madame A. n'a résisté qu'en raison de l'exaltation nerveuse dans laquelle tout annonce qu'elle était plongée. Qu'on ne croie pas néanmoins que les effets du poison n'ont pas été apparens, le magnétiseur ne manque pas de les rapporter, mais sans se douter de ce qu'ils signifient. *Je remarquai*, dit-il, *de la torpeur, point de sommeil, les yeux voilés et le regard incertain. Cet état dura une demi-heure*, etc. On frémit en lisant ces détails, puisque ce sont les symptômes de l'empoisonnement par l'opium : cependant le magnétiseur, loin d'en être inquiet, les regarde comme très-salutaires. Mais dois-je encore indiquer un autre motif de sa sécurité ? Je déclare du moins qu'il ne me paraît pas croyable. *Inquiet sur ce que la moindre indiscrétion de la malade, dans son état ordinaire, pouvait la tuer* (il fallait dire mon fanatique aveuglement), *je crus prudent*, ajoute M. V., *de voir un des médecins de Paris, dont la réputation est justifiée par des suffrages qui ne sont pas contestés : il m'assura qu'il prendrait sur son compte tout événement!!* Au nom de tout le corps médical de Paris dont j'ai l'honneur de faire partie, je proteste contre cette assertion. Jamais un médecin digne d'estime n'a pu promettre de prendre *sur son compte l'événement* de ces aveugles tentatives; de prêter son nom et l'autorité de son ministère à de véritables assassinats. Sans doute quelques médecins peuvent se livrer, jusqu'à un certain point, aux espérances qu'embrassent les magnétiseurs : soumis comme les autres hommes à toutes les erreurs dont nous sommes assaillis, ils peuvent céder à une séduction plus ou moins facile à reconnaître; mais qu'il y a loin de cette erreur, si toutefois c'en est une, à la condescendance coupable par laquelle un médecin autoriserait de son nom les folies les plus hasardeuses, comme sont celles dont je viens de parler : car personne de raisonnable ne prendra pour une fièvre maligne l'indisposition de madame A., et ne regardera comme le moyen de guérir une perte utérine, les bains de jambes, les sangsues répétées et de fortes doses d'opium. J'aurais dû dire que l'idée d'employer l'opium était venue à la somnambule, de ce qu'elle avait connu un étranger, habitué à en prendre vingt-quatre grains par jour; c'est un exemple de la manière dont leur sont inspirées les connaissances *admirables* dont on fait tant de bruit.

Croit-on maintenant que j'aie calomnié les magnétiseurs en déclarant que leur conduite était fort dangereuse ? Je sais qu'il en est plusieurs qui blâment l'enthousiasme des plus ardens, et qui en ont fait imprimer la censure; mais les uns et les autres n'en font pas moins cause commune; et c'est une tactique bien connue que d'avoir dans une société nombreuse, des casuites très-sévères dont on puisse opposer les décisions aux personnes qui parlent des folies qui sont familières aux autres membres de la société.

Je n'ai montré dans cette note qu'un des côtés par lesquels le magnétisme est dangereux : le tort que peut en recevoir la raison humaine fournirait le sujet de plusieurs chapitres; mais on conviendra, je pense, que ce n'est pas seulement du tribunal de l'opinion publique que peuvent être justiciables les délits que je viens de signaler.

De l'emploi du charbon en poudre contre les fièvres intermittentes.

Les journaux étrangers ont fait mention dernièrement des tentatives d'un médecin sicilien,

nommé Calcagno, qui paraît avoir eu le premier l'idée d'employer le charbon dans le traitement des fièvres intermittentes.

M. le docteur Calcagno a fait connaître les détails des succès qu'il avait obtenus par ce moyen, dans un écrit *sull'uso interno del carbon di legno*. MM. Nicosia, Burza et Maccadino ont répété ses expériences avec un égal avantage. Des médecins anglais, attachés à l'armée qui a occupé la Sicile dans ces dernières années, prétendent avoir obtenu de semblables résultats.

La méthode employée consiste à administrer le charbon en poudre, pendant l'intermission, à la dose d'un gros par heure. La quantité moyenne nécessaire pour arrêter les accès a été de deux onces.

BIBLIOGRAPHIE.

Rapport *sur l'ouvrage de M. le docteur* Portal, *intitulé* Instruction sur le traitement des asphyxiés *par les gaz méphitiques; des noyés; des enfans qui paraissent morts en naissant; des personnes qui ont été réduites à l'état d'asphyxie par le froid et par le chaud; de celles qui ont été mordues par des animaux enragés; de celles qui ont été empoisonnées; avec des observations sur les causes de ces accidens, et sur les signes qui distinguent la mort réelle, de celle qui n'est qu'apparente.* — Nouvelle édition, publiée par ordre du gouvernement. Paris, 1816.

Tous les chapitres de cet ouvrage commencent par le traitement, partie la plus importante, principal but de cette *instruction*, et auquel M. Portal a donné un degré de précision et de clarté qu'on rencontre rarement. Il est suivi de remarques judicieuses, tant sur la manière d'agir des moyens proposés que sur les effets immédiats et généraux occasionés par les agens destructeurs dont il est question dans l'ouvrage.

Aux deux premiers chapitres qui contiennent le traitement des asphyxiés par les gaz méphitiques et celui des noyés, l'auteur a joint le résultat de l'ouverture des cadavres.

Après avoir tracé le traitement qui convient aux enfans frappés d'asphyxie, après avoir indiqué celui qui doit être administré aux personnes réduites à l'état d'asphyxie par le froid et par le chaud, M. le docteur Portal passe aux signes de la mort; aux moyens de distinguer celle qui est réelle de celle qui n'est qu'apparente, et établit que la putréfaction est le seul vrai signe de la mort: vérité dont la connaissance eût autrefois conservé la vie à plus d'une victime.

Dans le chapitre suivant, qui traite de la rage, M. Portal ne se contente pas de donner les moyens propres à prévenir le développement de cette cruelle maladie chez les personnes mordues par des animaux véritablement enragés: il décrit aussi, le plus brièvement possible, les symptômes caractéristiques de l'hydrophobie confirmée, en détermine la nature, autant qu'on le peut d'après l'état actuel des connaissances, et est obligé d'avouer que l'art ne possède encore aucun moyen d'en empêcher l'issue funeste. L'auteur termine ce chapitre par le traitement de la rage chez les animaux, et par quelques remarques sur les symptômes auxquels on la reconnaît chez eux.

La dernière partie de cet ouvrage, qui n'est pas moins importante, est consacrée aux divers empoisonnemens. Et d'abord il expose le traitement des accidens que peuvent produire sur le corps humain la piqûre ou la morsure des animaux venimeux, et l'usage ou l'abus des cantharides, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ensuite M. Portal s'occupe du traitement des personnes empoisonnées par plusieurs végétaux, tels que; 1°. les anémomes, l'aconit, la grande chélidoine, les clématites, l'ellébore, les amandes amères, etc.; 2°. le pavot, l'opium qu'on en retire, la jusquiame, la mandragore, la belladone, le stramonium, etc.; 3°. les champignons, etc. Il ajoute quelques réflexions sur les dangereux effets de la chaux vive, des corps vitrifiés, des acides, des liqueurs spiritueuses. Dans le dernier chapitre, qui renferme le traitement qu'il faut faire aux personnes empoisonnées par le sublimé cor-

rosif, l'arsenic, le plomb, etc., l'auteur fait voir le peu de confiance qu'on doit accorder à ces prétendus contre-poisons auxquels le préjugé ou une chimie mal éclairée avaient voulu donner du crédit.

Enfin M. le docteur Portal examine cette utile question : *Peut-on reconnaître l'empoisonnement par les symptômes qui précèdent la mort, et par les altérations qu'on découvre par l'ouverture des corps?* Il se décide pour la négative, et affirme au contraire qu'on ne peut acquérir de certitude sur l'empoisonnement et sur son espèce que quand on retrouve le poison dans l'estomac et dans les intestins, et qu'on le reconnaît de manière à ne pas s'y méprendre. Les médecins appelés devant les tribunaux ne sauraient trop se pénétrer de cette vérité, pour éviter d'induire les juges en erreur, et se préserver du reproche terrible d'avoir contribué à la mort d'un innocent.

E. M. Smith, D. M. P.

Questions proposées par l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.

Iere. *Question de Chimie.*

On ne saurait nier que, nonobstant les recherches multipliées, instituées sur le mélange des alkalis et des terres, si nous en exceptons la potasse et la soude, les autres nous laissent encore beaucoup à désirer, pour arriver à une connaissance complète des espèces de métalloïdes réellement existantes.

L'académie, convaincue de l'importance de ce sujet, d'où dépendent les progrès ultérieurs des sciences physiques, propose un prix qui sera adjugé au physicien qui lui aura communiqué la série la plus satisfaisante d'expériences propres, instituées sur les mélanges des alcalis et des terres qui jusqu'ici n'ont point encore été complétement examinées.

L'académie désire de diriger l'attention des physiciens principalement sur les points suivans :

1. Faire la révision de toutes les expériences instituées sur le kali et le natron, et sur les bases métalliformes qui y sont contenues, et examiner plus exactement les résultats qu'on en a tirés.

2. Soumettre l'ammoniaque à un examen particulier et plus soigneux, afin de prouver d'une manière décisive laquelle des opinions émises sur son mélange est la mieux fondée, et si le prétendu métalloïde qu'il contient peut être représenté isolément.

3. Examiner d'une manière plus complète qu'on ne l'a fait jusqu'ici, les substances métalliformes des différentes terres ; voir si elles peuvent être produites dans leur état pur et isolé; connaître leurs propriétés, tant dans cet état, que dans la combinaison avec d'autres substances, et indiquer les rapports différens et déterminés dans lesquels elles peuvent être présentées.

Outre le prix qui sera décerné à l'auteur du mémoire le plus satisfaisant, l'académie lui promet un nombre de cent exemplaires du mémoire couronné, en dédommagement des frais que pourront occasioner les expériences à faire sur des terres rares.

IIe. *Question d'économie politique et de statistique.*

Donner un précis complet et raisonné du système d'imposition établi en Russie sous le règne du Tsar Alexis, etc.

Le prix est de cent ducats de Hollande pour la meilleure réponse à chacune de ces deux questions ; et le terme de rigueur, après l'expiration duquel aucun mémoire ne sera plus admis au concours, est le premier janvier 1818.

L'académie invite les savans de toutes les nations, sans en exclure ses membres honoraires et ses correspondans, à concourir pour ses prix. Les académiciens seuls, appelés à faire la fonction de juges, sont exclus du concours.

Les auteurs n'écriront point leurs noms sur leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise ; et ils ajouteront à leurs mémoires un billet cacheté, qui portera au dehors la même devise et au dedans le nom, la qualité et la

demeure de l'auteur. On n'ouvrira que le billet de la pièce couronnée; les autres seront brûlés, sans avoir été décachetés.

Les mémoires doivent être écrits d'un caractère lisible, soit en russe, en français, en allemand ou en latin; et ils seront adressés au secrétaire perpétuel de l'académie, qui délivrera à la personne qui lui aura été indiquée par l'auteur anonyme, un récépissé marqué de la devise et du numéro dont il aura coté la pièce.

Le mémoire couronné est une propriété de l'académie, et l'auteur ne saurait le faire imprimer nulle part sans sa permission formelle. Les autres pièces de concours peuvent être redemandées au secrétaire, qui les remettra ici, à Saint-Pétersbourg, à la personne qui se présentera chez lui avec une procuration de l'auteur.

NOTE SUR LE REMÈDE CONTRE LA TEIGNE, *publié dans le précédent numéro.*

UNE lettre qui nous est adressée du bureau central des hospices, nous porte à déclarer *que la recette que nous avons publiée est inexacte :* le remède qu'on emploie maintenant dans cet établissement et dans ceux qui sont sous la direction de l'administration des hôpitaux, est encore secret, et n'appartient pas à l'administration. On a lieu de penser néanmoins que la composition en deviendra bientôt publique : nous la ferons connaître avec exactitude aussitôt que la chose sera possible.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES.

FLORE MÉDICALE, *décrite par* F. P. CHAUMETON, *docteur en médecine, peinte par madame* E. P. *et par* P. J. F. TURPIN, *ouvrage entièrement neuf :* 19e., 20e., 21e., 22e., 23e., 24e. livraisons.

Contenant : *la Bistorte, le bois du Brésil, le Botrys, le Bouillon-Blanc, le Bouleau, la Bourrache, la Bryone, la Bugle, la Buglose, le Buis, le Buplèvre, la Busserole, le Cacao fleurs et fruit, le Cachou, le Café, le Calaguala, la Camelée, la Cameline, la Camomille, le Campéche, la Camphrée, la Cannelle, le Caoutchouc.* Ces livraisons, auxquelles plusieurs autres vont succéder rapidement, ne sont pas moins soignées que les précédentes, et présentent une garantie pour la suite. Les notices sont toujours rédigées avec le soin qu'on a droit d'attendre du savant et infatigable docteur Chaumeton.

JARDIN BOTANIQUE *de l'École de médecine de Paris*, ou *Description des plantes qui y sont cultivées, par* BOITEAU, botaniste, jardinier en chef dudit jardin. Un vol. in-12, à Paris chez *Méquignon Marvis*, libraire pour la partie de médecine, rue de l'École de médecine, n°. 9 Prix 2 fr. 75 c. et 3 fr. 5 c. par la poste.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXIX) (11. Octobre 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IIIe. Époque. = Ve. Période. — Secte éclectique. (Suite.)

Ergo expectatos ac jussos crescere primùm
Testiculos, postquam cœperunt esse bilibres,
Tonsoris damno tantùm rapit Heliodorus.
(Juven. Sat. VI. v. 372.)

Les révolutions et des accidens de toute espèce ont fait oublier les noms de bien des hommes qui méritèrent jadis une grande renommée. Je me suis spécialement attaché à ceux dont il reste des ouvrages importans; mais les fragmens plus ou moins étendus qui nous sont parvenus de ceux qu'il me reste à nommer ici, prouvent que plusieurs d'entre eux égalaient en mérite les plus célèbres de leurs contemporains.

Tel est *Cassius l'Iatrosophiste*, dont nous avons un petit recueil de problêmes de médecine et de physique. Les explications qu'on y trouve sont tirées tantôt de la doctrine des *pneumatistes*, tantôt de celle des *méthodistes ;* tantôt aussi on y trouve les opinions des premiers *dogmatiques*. Il parle fort bien de la cause qui retarde la guérison des ulcères *ronds*, et surtout de la sympathie des diverses parties entre elles. Il décrit aussi avec soin les suites lentes et funestes des coups à la tête.

Le satirique Juvénal, en décrivant les fureurs de la dépravation romaine, a conservé le nom d'Héliodore, qui vivait encore sous Trajan, et a laissé d'excellentes observations sur son art.

Antyllus contribua beaucoup aussi aux progrès des diverses branches de la médecine. Il recommande la bronchotomie daus quelques cas de suffocation, et ce qui surtout doit être remarqué, c'est qu'il parle avec détails de l'opération de la *cataracte par extraction.*

Posidonius et Philagrius son frère ne méritèrent pas moins de réputation, ainsi que Léonides d'Alexandrie, qui a vécu probablement après Galien.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 septembre au 30 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	11
Fièvres intermittentes de divers types.	42
Fièvres bilieuses ou gastriques.	51
Fièvres adynamiques ou putrides.	4
Fièvres catarrhales.	10
Phlegmasies internes ou externes.	41
Phlegmasies des org. de la respiration.	8
Phthisies pulmonaires.	10
Hydropisies et anasarques.	9
Coliques métalliques.	7
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	101
Galeux.	16
Total général.	310

NOTE SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport *sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle médical, par la Commission nommée pour cet objet.* (MM. Portal, Fouquier, Duffour, de Montegre, Fabré-Palaprat, Cornac, Chomel.)

Constitution médicale de la dernière quinzaine de septembre 1816.

Quelques jours remarquables par la pureté du ciel et une douce chaleur, succédant à un été pluvieux et froid, le passage de l'état humide à celui de sécheresse, semblaient nous annoncer un automne réparateur d'une partie des maux que nous avions éprouvés ; et déjà, sous la salutaire influence de cette constitution atmosphérique, la

vie reprenait son énergie, les maladies avaient, pour ainsi dire, disparu.

Mais les vents de l'O. et du S. O. ont bientôt ramené les nuages. Le soleil s'est dérobé à nos regards, et nous avons vu reparaître, avec l'humidité, le cortége des maladies que nos estimables confrères, MM. Fouquier et Duffour, ont signalées dans les derniers numéros de ce Journal : nous allons en tracer rapidement le tableau, d'après les observations pratiques que chacun des membres du Cercle médical est dans l'habitude de présenter à la société, et que nous avons recueillies dans la séance du 1er. octobre.

Les rhumatismes aigus qu'avait fait naître la température froide et humide de l'été, et qui avaient perdu de leur intensité sous l'empire des derniers beaux jours, ont repris toute leur activité, mais avec des modifications qui ont exigé un autre mode de traitement : ainsi les délayans, les bains chauds, les saignées, dont les bons effets avaient été si marqués dès l'invasion de ces maladies, sont aujourd'hui très-heureusement remplacés par des frictions sèches, des fumigations aromatiques, des boissons acidules légèrement alcoholisées, des vésicatoires, etc.

Parmi les observations sur les maladies rhumatismales, nous croyons devoir en rappeler une qui a excité principalement l'attention de l'assemblée. Elle est relative à un rhumatisme des plus aigus qui, après avoir simulé, dès l'abord, une violente entérite, abandonnant rapidement les intestins, se porta, à plusieurs reprises, tantôt du côté droit, tantôt du côté gauche de la poitrine, se fixa quelque temps à l'aine droite, puis à l'aine gauche, et céda enfin à un traitement analogue à celui dont nous venons de parler.

L'on a observé quelques fièvres gastriques et bilieuses, que l'on a combattues, avec avantage, à l'aide des vomitifs, etc.

Les fièvres intermittentes sont ordinairement fréquentes dans la saison où nous sommes; nous en avons observé un petit nombre cette année : mais il est peu de praticiens qui n'aient eu à traiter des affections catarrhales, soit de la poitrine, soit des intestins; des coliques nerveuses, hépatiques, spléniques, dont quelques médecins croient devoir attribuer la cause à ce qui constitue le rhumatisme. Quoi qu'il puisse être de cette hypothèse, l'on a remarqué, d'après les diverses observations qu'ont soumises à l'assemblée les membres du Cercle médical, qu'ils ont tous été d'accord sur la méthode de curation à employer en pareil cas, comme l'emploi des boissons anti-spasmodiques et légèrement amères, de l'oximel, de pédiluves avec la moutarde, de vêtemens de laine, etc.

Au sujet des maladies de la poitrine, nous croyons ne pas devoir passer sous silence deux remarques importantes de notre vénérable maître, M. Portal. L'une de ces remarques est relative à l'usage pernicieux des *fumigations résineuses* dans les maladies de poitrine caractérisées par une violente irritation, une toux sèche, de la douleur, etc. ; fumigations qui occasionent presque toujours des hémophthisies plus ou moins dangereuses. L'autre remarque se rapporte aux inflammations du poumon ou de la plèvre, dans lesquelles on a négligé de pratiquer la saignée, et qui, à cause de cette négligence, ou se terminent par des adhérences des plus fâcheuses, ou sont suivies de rechutes dont l'issue est ordinairement mortelle.

Les affections du système cutané ont continué à se manifester durant cette quinzaine, principalement chez les enfans. Nous en avons traité un assez grand nombre qui, présentant les caractères principaux de l'éruption scabieuse, auraient pu induire facilement en erreur des médecins inattentifs. Quelques bains chauds et une infusion chaude de camomille romaine, tenant en dissolution une très-petite quantité de tartre stibié, ont suffi, en général, pour faire disparaître ces boutons.

Nous terminerons cette note en rappelant deux observations de catarrhe aigu, dont l'une a été faite à l'hôpital de la Charité, et l'autre à celui de Cochin. Dans les deux cas, les malades avaient eu l'imprudence de laisser sécher sur leur corps des habits avec lesquels ils s'étaient plongés dans la rivière. L'un et l'autre de ces malades a eu de

violens crachemens de sang. Les divers moyens indiqués en pareil cas, réunis aux saignées plusieurs fois répétées et portées même jusqu'à défaillance, n'ont pu arrêter cette expectoration sanguine, à laquelle les deux malades ont promptement succombé.

B.-R. Fabré-Palaprat, D. M. P., *Rapporteur*.

Nota. Les membres de la commission feront alternativement les rapports sur les maladies régnantes.

☉ Nouvelle lune, le 21.

☾ Premier quartier, le 27.

Depuis le 1er. octobre jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 1 l. 4 — Le *minimum* de 27 p. 10 l. 88.

Le *maximum* du thermomètre a été de 16 d. 8. — Le *minimum* de 12 d. 0.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 95 ½ d. — Le *minimum* de 88 d. ¼.

Chevallier, *ingénieur-opticien*.

De la guérison des cors aux pieds.

Qu'est-ce qu'un cor? Les plus habiles médecins l'ignorent : en général ils n'ont point regardé cette infirmité comme digne de leurs recherches; elle est pourtant la cause de douleurs continuelles et souvent extrêmes pour la moitié de l'espèce humaine. On sait qu'elle est produite par le frottement, et qu'il n'est pas toujours nécessaire d'avoir porté des chaussures trop étroites. En examinant la disposition des parties où se trouve un cor, on reconnaît qu'il s'y est formé un bourrelet plus ou moins épais d'épiderme, dans le centre duquel existe un point transparent; ce point indique un prolongement du tissu épidermoïque qui s'enfonce plus ou moins dans la peau. Examiné à la loupe, le cor ne laisse voir que la texture ordinaire de l'épiderme. Je connais un médecin, grand naturaliste, qui pense que le cor est formé par un animal parasite, analogue, jusqu'à un certain point, aux hydatides. Quoi qu'il en soit de cette opinion, qui me semble peu probable, toutes les fois que le temps est disposé à la pluie, et indépendamment de la gêne des chaussures, le cor devient douloureux, et ne peut quelquefois supporter la moindre pression. On en a conclu qu'il était hygrométrique, et que les douleurs qu'on ressent alors, dépendaient de la pression qu'exerce sur les parties environnantes, devenues très-sensibles, ce corps étranger gonflé par l'humidité. Je ne sais si cette explication est bonne : du moins il est sûr qu'on apaise les douleurs, et que souvent on les dissipe momentanément, en diminuant l'épaisseur du bourrelet d'épiderme qui recouvre le point douloureux; mais c'est à recommencer bientôt après. On peut cependant les guérir radicalement en enlevant tout le cor, y compris l'espèce de clou central : c'est ce que fait avec beaucoup d'habileté M. Larcher, pédicure, rue Quincampoix, n°. 54, hôtel des Quatre Nations; et je me fais un plaisir de l'indiquer à ceux qui souffrent par cette cause. Il ne se sert point d'instrumens tranchans, et cependant le cor se trouve extirpé en entier : la partie reste tendre et sensible pendant quelque temps à la suite, ce qui oblige à faire usage d'un emplâtre résineux de sa composition, après quoi on se trouve les pieds sains et libres, comme s'ils n'avaient jamais été meurtris par la faute des cordonniers. *Experto crede Roberto.*

Description d'une poule dont la tête présente le profil d'une figure humaine, *avec quelques observations, par le professeur* Fischer.

La description qu'on va lire, insérée dans les *Annales de Philosophie* (*Annals of Philosophy by Thom.* Thompson D. M., etc., octobre 1816,) est traduite littéralement du russe par M. le docteur Lyall, médecin du comte Orloff, à Moscou. Nous nous permettons de l'abréger uu peu, en conservant néanmoins tout ce qui est nécessaire pour la clarté du récit.

Cette poule a été trouvée dans le district de

Belef, gouvernement de Tula : elle a été envoyée à l'université impériale de Moscou par S. Exc. le gouverneur civil, M. Bogdanoff.

La foule qui se présenta pour voir cet animal extraordinaire, fut si grande, qu'on était obligé de fixer des jours pour le montrer publiquement ; et c'est pour satisfaire ceux qui ne peuvent le voir, qu'on en publie la description accompagnée de dessins.

Elle est de taille moyenne ; elle a huit pouces de haut (pouces anglais.), et quatorze de long : son plumage est gris de perle, avec des taches brunes. La forme de son corps et toute son apparence sont les mêmes que pour les autres poules : sa tête seulement laisse voir un phénomène extraordinaire : car la place ou devoit être le bec présente un *profil* humain, ressemblant à celui d'une vieille femme. Le bec manque entièrement. Les mâchoires sont raccourcies de manière qu'elle se terminent au point où dans les autres poules sont placées les narines : elles sont couvertes de chair et semblables à des lèvres. La crête, vue de face, forme une sorte de nez d'autant plus remarquable, que les narines se trouvent au point où se termine ce nez, en s'unissant à la mâchoire. L'illusion est surtout complète, lorsque ces parties sont chargées de quelques gouttes de liquide ou de quelque ordure. Une excroissance charnue, qu'on ne voit pas dans les autres poules, est attachée sous la mâchoire inférieure de celle-ci, et représente une espèce de menton ; ce menton est nu et dépouillé, à l'exception de quelques poils de barbe ; et la peau nue qui le forme se prolonge jusque vers les oreilles, comme dans les poules communes. Les yeux sont ronds et noirs, environnés d'un iris d'un rouge très-vif. Au-dessous des yeux la peau est couleur de chair, mêlée de bleu et nue, si ce n'est une touffe de poils qui forme vers les oreilles une sorte de moustache, et en cache l'ouverture.

Cette tête, ainsi figurée, vue de côté, présente une grande ressemblance avec le profil d'une vieille femme, particulièrement si on ne fait pas attention à la touffe de plumes qui la couvre par-dessus ; et, plus on examine attentivement surtout lorsque l'animal mange, plus aussi la ressemblance paraît frappante.

Par suite de sa conformation, cette poule ne peut user naturellement des alimens qui lui conviennent. Comme le bec lui manque, et qu'elle a en place une sorte de bouche, elle éprouve beaucoup de difficulté à manger, et surtout à ramasser des grains. La grande saillie des narines l'empêche pareillement de boire, et l'on est obligé de la nourrir avec du pain trempé dans l'eau ou dans du lait. Ce qu'elle choisit de préférence, c'est du pain blanc dans de la crême : elle avalle avec avidité la graine de chanvre quand on lui en présente dans la main ; elle mange néanmoins, aussi bien que les autres poules, la viande hachée, le froment, etc. On dit encore qu'on lui a vu dévorer du fromage. Elle est très-familière ; et, comme cela arrive à tous les oiseaux dont le bec est estropié, soit naturellement, soit par accident, elle préfère manger dans la main plutôt que d'une autre manière : car les parties délicates qui entourent sa bouche, c'est-à-dire la crête et le dessous du menton, sont meurtries quand elle est obligée de prendre sa nourriture sur quelque corps dur.

» Depuis que je l'ai dans ma chambre, et que je la nourris dans ma main, elle me connaît fort bien, s'approche de moi au moment des repas, et demande à manger par un cri particulier. Sa voix, quoique faible, ressemble à celle des autres animaux de son espèce ; et quand elle est seule, elle glousse comme une poule qui pond. Nonobstant le défaut de bec, après avoir mangé, elle fait les mouvemens ordinaires de tête pour se nettoyer les deux côtés des mâchoires, en se frottant contre un corps dur, tel qu'une table ou le plancher. Elle paraît se plaire davantage auprès des hommes qu'avec ses semblables. Quand on met une autre poule dans la chambre et près d'elle, elle entre en colère, laisse tomber ses ailes, se gonfle, se dresse, et lui cherche querelle à la manière des coqs qui se préparent au combat : dans la cuisine, elle est toujours en guerre avec les autres poules, qu'elle chasse : mais elle s'enfuit dès qu'elle aperçoit un coq. Depuis quelque temps néanmoins le

coq lui inspire plus de confiance, et nous espérons qu'il s'établira bientôt entre eux des relations amicales. En plein air elle paraît fort timide, et se cache dans l'herbe à l'aspect d'une corneille ou d'un oiseau de proie, et dès qu'il se fait quelque bruit. Si, pendant qu'elle est montée sur la fenêtre de la chambre, elle voit passer des corneilles, elle s'abaisse à chacun de leurs mouvemens, en ouvrant la bouche de frayeur. Elle changeait de plumage quand je l'ai reçue il y a quatre mois, et sa mue n'est pas encore terminée ; ce qui prouve que cette révolution se fait plus lentement que chez les autres poules, sans doute parce que sa manière de se nourrir ne suffit pas pour entretenir sa santé : cependant son plumage devient plus épais et plus luisant, et les plumes de sa tête et de son cou sont beaucoup plus touffues. Elle a les pieds gros, et les écailles dont ils sont couverts, sont comme elles ont coutume d'être dans les poules de deux ans. Elle n'a point d'ergots ou éperons, et je ne puis décider si elle est née ainsi, ou si elle les a perdus par accident. Il lui manque un ongle au pied droit et deux au pied gauche. »

En terminant cette description, l'auteur pose plusieurs questions que nous allons examiner brièvement, ainsi que les réponses qu'il y a jointes.

1°. *Cette poule offre-t-elle bien en réalité un profil de figure humaine ?*

Ceci est hors de doute, mais ne signifie rien du tout ; et ne prouve pas plus, que les figures qu'on voit former par les nuages ou par mille autres objets. Les rapports plus ou moins grands de la figure humaine avec celle des divers animaux ont été remarqués de tout temps : Porta, Gorris, Lavater les ont rendus plus évidens par des dessins. L'imposture a quelquefois cherché à produire ces ressemblances, comme on l'a vu à Erfurth pour un cochon, à Gottingue pour un ours qu'on avait rasés. La crédulité, l'ignorance ou la mauvaise foi des écrivains a souvent ajouté à ces prétendues merveilles la plus grande partie de ce qui les rendait remarquables. Dans notre poule, il est facile de concevoir comment est produit ce singulier profil. Le bec étant raccourci, la crête paraît plus allongée. Son extrémité est plus épaisse et plus rouge qu'à l'ordinaire et présente un nez grenu aussi-bien en face que de côté. Les narines sont placées justement sous ce nez, mais elles ne montent pas comme dans l'homme, au contraire elles descendent et se terminent dans la mâchoire supérieure. Elles sont plus petites que de coutume et inégales, en sorte que celle du côté droit semble être bouchée. Le raccourcissement du bec rend la bouche plus petite, ce qui produit en bas une espèce de poche qui tient la place du menton ; car ce menton n'est autre chose que l'expansion de cette peau nue qu'on trouve sous la gorge de toutes les poules.

L'auteur, pour seconde question, se demande si l'animal est né avec cette conformation ou si elle serait le résultat d'un accident ou d'une opération faite à dessein ; il pense que cet état est naturel. En examinant comment un poulet sans bec aurait pu rompre sa coque pour sortir de l'œuf, l'auteur rapporte que les œufs se fendent souvent par le milieu par le seul effet du développement de l'animal : il dit en avoir vu un dont la coquille était rompue, quoique le poulet fût encore tout enveloppé dans la membrane molle qui tapisse cette coquille à l'intérieur.

3°. Il examine ensuite si cette singulière conformation pronostique quelque chose de surnaturel : cette question, dit l'auteur, lui a été adressée par plusieurs personnes. Il lui suffit, pour y répondre, de montrer que des cas analogues ne sont point aussi rares qu'on le croit communément : un cas tout semblable s'était présenté quelques années auparavant, etc.

Enfin la quatrième et dernière question est celle-ci : *Sous quel point de vue doit-on considérer cette curiosité ?* C'est, dit l'auteur, une monstruosité, c'est-à-dire un corps organisé, s'écartant, par quelqu'une de ses parties, des lois générales suivant lesquelles ceux de son espèce sont formés. Ces déformations proviennent ou *de privation*, ou de *surabondance*, ou *de développement* outre mesure d'une partie ou de la totalité du corps. Il rapporte à la première classe des mon-

struosités celle dont il s'agit ici, mais ne dit point en quoi précisément elle consiste. Nous exposerons à ce sujet, en peu de mots, ce que nous avons appris de M. le professeur Cuvier, auquel ses grands travaux d'anatomie comparée ont révélé tant de secrets sur les moyens par lesquels sont produits les changemens de formes d'une espèce d'animaux à une autre.

La cause la plus commune des monstruosités de la face, soit dans l'homme, soit dans les animaux, c'est le défaut de développement des os maxillaires supérieurs. Quelle qu'en soit la cause, les yeux en ce cas tantôt se rapprochent et restent l'un contre l'autre, et tantôt se confondent en un seul, qui se trouve souvent placé au-dessous du nez. Le nez n'est alors lui-même qu'un petit corps charnu qu'on peut prendre à volonté pour une trompe ou pour tout autre chose, suivant la prévention dont on est occupé. M. Cuvier a formé une collection nombreuse de monstres semblables, tant de l'espèce humaine que de celles du bœuf, du mouton, du chien, du chat, du cochon, etc. C'est ainsi qu'il a vu, à Genève, un veau à face prétendue humaine, auquel on n'avait pas manqué d'attribuer une origine bien révoltante. Ces grossières absurdités ont fait autrefois brûler tout vifs de pauvres malheureux; aujourd'hui, tandis que les gens raisonnables suspendent leur jugement, les savans cherchent, et parviennent quelquefois à trouver des causes naturelles à toutes ces bizarreries.

BIBLIOGRAPHIE.

Police judiciaire pharmaco-chimique, ou *Traité des alimens salubres, de leur sophistication*, etc.; *des substances tirées des trois règnes que l'on peut considérer comme poisons*, etc.; *par M.* W.-H.-G. Remer, *docteur en médecine, professeur à l'université de Kœnigsberg: traduit de l'allemand par* E.-J.-B. Bouillon-Lagrange, *docteur en médecine*, etc., *et* A. Vogel, *docteur ès sciences*, etc. Un vol in-8°. A Paris, chez Caille et Ravier, rue Pavée Saint-André-des-Arts, n° 17. Prix, 6 fr. 50 cent., et 8 fr. par la poste.

Il paraît que l'ouvrage original porte pour titre : *Instruction sur la police judiciaire de la chimie*, ce qui lui convient mieux que le titre trop général que lui ont donné les traducteurs français.

Je ne crois pas pouvoir prendre un meilleur moyen pour faire connaître cet intéressant ouvrage, que d'emprunter les termes du rapport présenté par feu Guiton-Morveau à l'Institut.

L'ouvrage est divisé en trois sections :

« Dans la première, qui sert d'introduction, l'auteur s'attache à faire sentir la nécessité d'une surveillance active de l'autorité, secondée des lumières des hommes de l'art, sur tout ce qui intéresse la vie des citoyens et les fraudes auxquelles ils sont souvent exposés. Il donne ensuite une idée générale des principes de la chimie, des substances réputées simples, des affinités, des moyens d'analyse, de l'emploi des réactifs et de tout ce qui appartient particulièrement à la chimie des arts.

» La seconde section traite successivement des alimens salubres, de leur sophistication, des altérations qu'ils peuvent éprouver; de l'action délétère des peintures et vernis; des drogues médicinales, des visites auxquelles elles doivent être assujetties; de la salubrité de l'air, des mélanges et des falsifications des objets de luxe, etc.

» Dans la troisième section, l'auteur passe en revue toutes les substances tirées des trois règnes que l'on peut considérer comme poisons, soit par leurs propriétés chimiques, soit par leur action mécanique.

» Le dernier chapitre est consacré à l'exposition des mesures de surveillance et de police nécessaires pour prévenir les méprises si funestes dans la préparation des remèdes. »

Le savant rapporteur prend occasion du récit d'un empoisonnement causé par la méprise d'un apothicaire, qui administra une once et demie de *sel de nitre* au lieu de *sel de Glauber*, pour rap-

peler qu'il est illicite et dangereux aux personnes qui vendent des drogues de conserver les sels en poudre, et que plusieurs arrêts des parlemens ont formellement interdit cette pratique aux droguistes et revendeurs, à la suite d'accidens graves causés par des méprises dues à cette cause.

MM. les traducteurs ont ajouté, surtout à l'article des réactifs propres à faire reconnaître les poisons, des notes fort intéressantes, et qui servent tantôt à éclaircir, tantôt à rectifier le texte. Au reste, tout l'ouvrage est sur ce point nécessairement moins parfait que le *Traité de Toxicologie* dernièrement publié par M. Orfila : comme sur tous les autres il ne saurait entrer en comparaison avec la nouvelle édition du *Traité de médecine légale et d'hygiène publique* de M. le professeur Foderé, ouvrage qui honore notre pays et auquel les étrangers n'ont encore rien à comparer.

Quoi qu'il en soit, celui-ci est une précieuse acquisition, et MM. Bouillon - Lagrange et Vogel ont encore une fois bien mérité des amis de l'humanité et des sciences. « Il était difficile (dit le rapport à l'institut), d'apporter plus de soin à l'exécution de cet ouvrage : l'érudition dont il est rempli n'est point un vain étalage, lorsque l'on songe à la nécessité où se trouvait l'auteur de comparer les diverses opinions, et d'appuyer celles qu'il adoptait de l'autorité des hommes les plus justement célèbres dans tous les pays où les sciences naturelles sont cultivées avec succès. »

A la suite de chaque article l'auteur a placé une liste bibliographique à peu près complète des ouvrages publiés sur le même sujet dans les divers pays de l'Europe.

Hygiène oculaire, *ou Avis aux personnes dont les yeux sont faibles, etc.*; par J. H. Réveillé-Parise, *docteur en médecine.* — 1 vol. in-12, chez Méquignon-Marvis, libraire. Prix : 2 fr. 50 cent., et 3 fr. par la poste.

Après quelques considérations générales sur le sujet de son ouvrage, un court exposé de la structure de l'œil et du mécanisme de la vision, M. Réveillé-Parise s'arrête au vice de cette fonction que l'on nomme *myopie*. Il pense que jamais cette disposition ne fut aussi commune qu'elle l'est maintenant; mais j'avoue que je voudrais en voir des preuves positives. Il discute avec beaucoup de sagacité les opinions émises sur la cause prochaine à laquelle on doit l'attribuer, et trouve que la seule que l'on puisse admettre, c'est l'altération de la sensibilité de l'organe. Parmi les faits curieux que rapporte notre autenr, il me semble qu'il commet une erreur en disant que Voltaire et J.-J. Rousseau étaient myopes. Il existe encore assez de personnes qui ont connu ces deux grands hommes, pour que l'on sache pertinemment à quoi s'en tenir sur ce point.

Les causes éloignées de la myopie sont bien plus importantes, et par bonheur plus faciles à connaître. M. Réveillé-Parise les expose fort savamment : il note surtout avec soin les effets des lunettes, quelle que soit la forme des verres dont elles sont armées. Il examine ensuite cet état de la vue dans lequel on voit de petits filamens ou corpuscules qui semblent voltiger devant les yeux; il démontre, par son propre exemple, que cette petite incommodité peut n'entraîner après elle aucune conséquence fâcheuse, et qu'elle n'est pas toujours l'indice d'une affection plus grave de l'œil.

J'ajouterai quelques remarques à celles de l'auteur sur ce point : c'est que ces taches sont toujours situées à la même place : qu'elles sont beaucoup plus grosses quand l'œil est fatigué, ou que la lumière est très-vive, que dans d'autres conditions; enfin que quelques-unes sont fixes et immobiles, tandis que d'autres au contraire voltigent et sont toujours en mouvement, ce qui me paraît dépendre de ce que dans le premier cas elles sont placées directement dans le centre de l'axe visuel, au lieu que dans le second elles se trouvent un peu en dehors de cet axe, de manière que l'œil se tournant du côté où elles paraissent, elles fuient dans cette direction, se portant ainsi, en haut ou en bas, à droite ou à gauche, suivant le côté vers lequel

elles touchent au rayon visuel. Il est possible que ces observations, dont je crois être certain, aident à reconnaître et la cause et le siége de ces lésions de la vue. Les deux chapitres qui suivent et qui terminent l'ouvrage contiennent les règles, tant générales que particulières, que l'on doit observer quand on a les yeux trop faibles et trop sensibles. Les conseils de M. Réveillé-Parise sont en général très-sages et très-bons à suivre : je remarque cependant qu'il recommande comme une chose essentielle aux personnes qui sont obligées de travailler la nuit, d'employer une lumière *forte, égale, et immobile* : les deux dernières qualités sont à la vérité excellentes, mais je ne partage pas son avis quant à première ; rien n'est plus fatigant qu'une forte lumière, et depuis l'adoption presque générale des lampes, il est très-commun de voir des personnes dont la vue s'est beaucoup affaiblie par l'usage d'une lumière vive.

On peut juger par ce que nous venons de dire que le titre de l'ouvrage de M. Réveillé-Parise est un peu trop général pour le plan qu'il a suivi ; mais tel qu'il est, son livre est plein de remarques fines, de discussions qui annoncent beaucoup de sagacité : on y trouve des faits très-curieux, et l'on doit désirer que l'auteur étende à toutes les affections de l'œil les recherches qu'il a faites sur celles que nous avons indiquées.

Il vient de paraître, chez L. Colas, un ouvrage intitulé : *Tableaux chimiques du règne animal*, ou *Aperçu du résultat de toutes les analyses faites jusqu'à ce jour sur les animaux*; ouvrage dans lequel on trouve les principaux faits médicaux du ressort de la chimie, les phénomènes les plus importans de la zoochimie (chimie physiologique), les propriétés des substances animales, et enfin la bibliographie chimique de ce règne; par J.-F. John, docteur en médecine, professeur de chimie; traduit de l'allemand par Steph. Robinet. Un vol. in-4°. sur grand raisin.

NOTE *sur les yeux artificiels.*

Par délibération du 29 août dernier; M. Desjardins, demeurant à Paris, Boulevard du Temple n°. 33, a été nommé à l'unanimité artiste de la Faculté de Médecine pour la confection et la fourniture des yeux artificiels humains, tant pour les cabinets de collections de cette Faculté que pour les hôpitaux qui dépendent de cette administration.

NOUVELLES MÉDICALES.

M. Marie de Saint-Ursin, ancien Rédacteur de la *Gazette de Santé*, dont nous avons annoncé les longues traverses et le retour à Paris, vient d'être nommé médecin en chef de l'hôpital militaire de Calais. Cette honorable distinction lui est acquise par d'anciens services autant que par le zèle avec lequel il a rempli les derniers emplois qui lui ont été confiés.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, en face de la rue Garencière. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXX.) (21. Octobre 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Comprenant depuis Galien jusqu'aux Arabes (environ 500 ans).

Iere. Période. — *Naissanee et vie de Galien.*

Unum medicum habemus, eumque sanè liberum!

(Marc. Aur. Ant. de Galen. Lib. II. de Præcogn. C. 11.)

Claude Galien naquit à Pergame, dans l'Asie-Mineure, l'an 131 après Jésus-Christ, sous l'empire d'Adrien. Son père, Nicon, architecte de profession, homme très-instruit, fut son premier précepteur. Il étudia successivement la philosophie de Zénon, de Platon, d'Aristote, d'Épicure, et était prêt à se jeter dans le Pyrrhonisme quand son père, déterminé par un songe, lui fit étudier la médecine. Il était alors âgé de dix-sept ans. Ses premiers maîtres furent Satyrus, habile anatomiste; Stratonicus, de l'école hippocratique, et Æschrion, de la secte empirique. Bientôt il se mit à voyager, soit pour entendre les professeurs les plus habiles, soit pour apprendre à connaître les médicamens dans les pays qui les produisaient. Alexandrie étant la ville la plus célèbre par ses écoles, il vint y achever ses études, et ne la quitta qu'à l'âge de vingt-huit ans pour retourner dans sa patrie. Il fut d'abord chargé de soigner les athlètes et les gladiateurs du gymnase, et obtint dès lors de grands succès. Cependant, une sédition s'étant élevée dans sa ville natale, il la quitta pour venir à Rome, étant âgé de trente-trois ans.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. octobre au 10 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	5
Fièvres intermittentes de divers types.	67
Fièvres bilieuses ou gastriques.	47
Fièvres muqueuses.	3
Fièvres adynamiques ou putrides.	13
Fièvres catarrhales.	13
Phlegmasies internes ou externes.	33
Phlegmasies des org. de la respiration.	18
Phthisies pulmonaires.	5
Hydropisies et anasarques.	15
Apoplexies et paralysies récentes.	10
Diabètes.	1
Coliques métalliques.	1
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	100
Galeux.	29
Total général.	360

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Le temps, durant les dix jours qui viennent de s'écouler, a été assez constamment beau; la température était néanmoins fort modérée, et telle à peu près qu'il convient dans cette saison. Assez généralement il régnait dans la matinée un brouillard épais et fort humide, qui, tombant vers les neuf à dix heures laissait le soleil paraître dans tout son éclat. Dans ce pays-ci, il est assez commun d'avoir une suite de beaux jours à la fin du mois d'octobre et durant tout le mois de novembre: c'est ce qu'on appelle l'été de la Saint-Martin: c'est un faible dédommagement de la privation de beau temps durant l'été, si commune sous la latitude où nous vivons. Cette année, ce répit servira du moins à mûrir, vaille que

vaille, les raisins, dans les lieux où les vignes en ont produit quelques-uns.

Parmi les maladies admises dans les hôpitaux, celles que leur nombre rend plus remarquables sont les fièvres intermittentes de différens types. Toute l'année les fièvres de cette nature ont été fort communes, et l'on pourrait en trouver une cause générale dans les pluies continuelles et l'humidité constante de l'atmosphère.

Les personnes affaiblies par quelque cause générale, et surtout par le défaut de bons alimens, sont principalement exposées à ces maladies; le moyen de les prévenir consiste surtout à faire usage des substances toniques et amères, de martiaux, de vin généreux, de frictions répétées sur tout le corps, à se livrer a des exercices soutenus, mais qui ne soient pas excessifs.

On peut remarquer encore que les fièvres, adynamiques ou putrides, ont été plus communes qu'elles n'ont coutume d'être. J'ai donné des soins notamment à un enfant de trois à quatre ans, atteint de cette maladie par suite du saisissement qu'on lui a fait éprouver en lui jetant un verre d'eau au derrière, dans le moment qu'il allait satisfaire un de ses besoins.

Le mal a débuté comme un catarrhe très-intense, avec menace de suffocation : au moment où la toux a diminué, l'affaiblissement extrême (*adynamie*) s'est prononcé davantage : la langue s'est desséchée, ainsi que les lèvres, et s'est enduite d'une mucosité noirâtre. Le ventre s'est d'abord un peu ballonné, mais est bientôt redevenu souple, et tel qu'il est naturellement. Dans les premiers jours de la fièvre, les petits accès de toux semblaient causer une douleur assez vive, en sorte qu'on pouvait craindre qu'une inflammation du poumon ne coïncidât avec la fièvre adynamique; complication très-fâcheuse, puisque l'inflammation exclut les remèdes qui conviendraient à la fièvre, et réciproquement. Il a fallu se contenter de boissons légèrement animées par l'ipécacuanha, ou même d'eau vineuse, car l'enfant refusait souvent toute autre chose. Quoi qu'il en soit, en suivant ce régime nous sommes arrivés sans accident au douzième jour de la maladie; les symptômes diminuent, la bouche se nettoie, l'enfant commence à revenir à lui, et tout fait espérer que dans deux ou trois jours la maladie sera terminée heureusement. Le pouls a toujours été extrêmement fréquent, mais plutôt vif que fort, et rien n'annonçait la nécessité de procurer quelque évacuation sanguine. Au onzième jour, il est survenu spontanément une évacuation qu'on peut regarder comme une crise, car depuis, l'enfant se rétablit avec promptitude.

☾ Premier quartier, le 27.

Depuis le 10 octobre jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{1}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 11 l. $\frac{11}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 15 d. 9. — Le *minimum* de 6 d. 2.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 90 d. — Le *minimum* de 85 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

ACADÉMIE DES SCIENCES.

MÉMOIRE *sur les propriétés nutritives des substances qui ne contiennent pas d'azote*, par F. MAGENDIE.

L'AUTEUR s'est proposé d'étudier les effets d'une nourriture dans laquelle l'azote n'entrerait point. Il a nourri successivement des chiens avec du sucre, de la gomme, de l'huile et du beurre.

Un chien âgé de trois ans, gras et bien portant, a été mis a l'usage du sucre pur pour tout aliment, et de l'eau distillée pour toute boisson.

Les sept ou huit premiers jours il parut se trouver fort bien de ce genre de vie, il était gai, dispos, mangeait avec avidité, et buvait comme de coutume. Il commença à maigrir dès la seconde semaine, quoique son appétit fût toujours fort bon, et qu'il mangeât jusqu'à six ou huit onces de sucre en vingt-quatre heures. Ses excrétions alvines n'étaient ni fréquentes ni copieuses; celle de l'urine était assez abondante.

La maigreur augmenta dans la troisième semaine, les forces diminuèrent, l'animal perdit sa gaieté,

l'appétit ne fut plus aussi vif. A cette même époque il se développa d'abord sur un œil et ensuite sur l'autre une petite ulcération au centre de la cornée transparente elle augmenta assez rapidement, et au bout de quelques jours, elle avait plus d'une ligne de diamètre; sa profondeur s'accrut dans la même proportion, bientôt les deux cornées furent entièrement perforées, et les humeurs de l'œil s'écoulèrent au-dehors. Ce singulier phénomène fut accompagné d'une sécrétion abondante des glandes propres aux paupières.

Cependant l'amaigrissement allait toujours croissant, les forces se perdirent, et quoique l'animal mangeât par jour de trois à quatre onces de sucre, la faiblesse devint telle, qu'il ne pouvait ni mâcher ni avaler, à plus forte raison tout autre mouvement était-il impossible; l'animal expira le trente-deuxième jour de l'expérience. Son cadavre fut ouvert avec les précautions convenables. On y remarqua une absence presque totale de graisse; les muscles étaient réduits de plus des des cinq sixièmes de leur volume ordinaire; l'estomac et les intestins étaient aussi très-diminués de volume et fortement resserrés.

La vésicule du fiel et la vessie étaient distendues par les fluides qui leur sont propres. Ces fluides ont été examinés par M. Chevreul, qui y a reconnu presque tout les caractères de la bile et de l'urine des herbivores, c'est-à-dire que l'urine, au lieu d'être acide comme elle l'est chez les carnassiers, était sensiblement alcaline, et n'offrait point d'acide urique ni de phosphate. La bile contenait une proportion considérable de picromel, caractère particulier de la bile de bœuf, et en général de la bile des animaux herbivores. Les excrémens qui furent aussi examinés contenaient très-peu de matières azotées.

Cette expérience, plusieurs fois répétée, a oujours donné les mêmes résultats. L'auteur a de même nourri des chiens avec de l'huile, de la gomme, et du beurre, et les effets ont été tout-à-fait analogues, à l'exception de l'ulcération de la cornée, qui ne s'est pas toujours montrée.

Ce mémoire est terminé par des considérations sur l'application qu'on peut faire de la connaissance de ces faits au traitement curatif de la gravelle, et préservatif du calcul de la vessie. F. M.

Réflexions du Rédacteur de la Gazette.

On ne peut tirer aucune conséquence générale de ces expériences.

1°. Parce qu'elles n'ont point été faites sur des animaux herbivores, et dont les organes fussent naturellement disposés à tirer des substances végétales les principes nécessaires à la nutrition,

2°. Parce que les chiens qui ont servi, étaient habitués, depuis plusieurs années, à une autre nourriture, et que le seul changement brusque de régime a pu les conduire à la mort,

Ce qui prouverait que c'est moins l'absence d'azote dans les alimens que le défaut d'assimilation des substances introduites dans l'estomac, qui a causé la mort, c'est que les graisses éparses dans le corps des animaux soumis aux expériences ont été absorbées: or ces graisses ne contenaient pas d'azote plus que les substances ingérées, et cependant elles ont évidemment été employées par les seules forces de la nature à l'entretien des animaux;

3°. On ne peut même conclure de ces expériences, que la vie des animaux ait été prolongée par les substances qu'ils ont avalées, au-delà du terme qu'ils auraient atteint si, en ne leur donnant aucun aliment, on les eût soustraits à ces douleurs d'estomac qui semblent être le principal accident de la faim, et que l'on dissipe en *lestant* ce viscère avec une substance inerte, comme la terre grasse, ainsi que le font quelques animaux voraces, et même l'homme sauvage, le plus vorace des animaux. Il est donc probable que des chiens nourris uniquement de terre argileuse privée de toute substance nutritive, vivraient aussi long-temps qu'ont vécu ceux dont il est question dans les expériences précédentes, et que les matières avalées par ceux-ci n'ont prolongé leur vie qu'en les préservant des douleurs d'estomac et des accidens nerveux et sympatiques qui rendent la faim si cruelle;

4°. Il n'est pas rare de voir l'ulcération de la cornée, la perforation, et finalement la perte to-

tale des yeux dans les chiens que l'on soumet aux expériences un peu prolongées, quelle qu'en soit la nature. Ce phénomène en conséquence ne doit point être exclusivement attribué aux effets de la nourriture privée d'azote ;

5°. Enfin ces expériences n'ajoutent rien à ce que l'on connaissait sur les rapports des alimens et des urines, et ne peuvent en conséquence fournir aucune indication *curative* ou *préservative* dans les maladies calculeuses : car d'une part on savait déjà que la plupart des calculs étaient formés d'acide urique et de sels ammoniacaux (composés dont l'azote fait partie); de l'autre, on n'ignorait point que les substances végétales ne contenant presque pas d'azote, la quantité de cet élément devait en général diminuer dans les urines des personnes qui étaient soumises au régime végétal. Cependant, comme la propriété de déposer des matières calculeuses est évidemment donnée aux urines par un certain état des organes, que les substances azotées ne sont pas les seules qui concourent à former ces calculs, et que, suivant les expériences ci-dessus, le principe de la vie est promptement altéré par la privation absolue d'alimens qui contiennent de l'azote, il en résulte évidemment qu'on aurait tout le temps de mourir avant de se trouver dans les conditions nécessaires pour n'avoir pas de calcul azoté seulement ; car pour les concrétions d'une autre nature, rien n'empêcherait qu'elles ne se formassent, suivant la tendance qui pourrait exister naturellement.

Observation *d'une fièvre pernicieuse hebdomadaire, dont le symptôme prédominant était une perte utérine.*

Au mois de juin 1816, je fus appelé pour voir la femme d'un couvreur : cette femme, âgée de quarante-trois ans, avait eu quatorze enfans, et quatre fausses couches. Depuis le mois de mars, elle n'avait point été réglée, et elle se croyait grosse pour la dix-neuvième fois, lorsqu'elle fut prise tout à coup de douleurs vives dans le bas-ventre, les reins et les lombes : les douleurs continuèrent, il s'écoula un peu de sérosité, et ensuite écoulement de sang très-abondant. Une sage-femme fut appelée, et assura qu'il n'y avait pas de grossesse. Trois jours se passèrent ainsi dans des alternatives de perte. Le quatrième, je fus consulté. Je trouvai cette femme pâle, les lèvres décolorées, avec un peu de bouffissure au visage et aux mains. Le pouls était petit et facile à étouffer. Je crus qu'il était urgent, sinon d'arrêter, au moins de modérer cette ménorrhagie ; en conséquence, application sur le bas-ventre de compresses imbibées d'oxycrat très-froid ; limonade sulfurique, édulcorée avec le sirop de grande consoude. Le régime de la malade fut réglé, et toutes les précautions hygiéniques recommandées en pareilles circonstances, furent prises. La perte s'arrêta ; mais cinq jours après, refroidissement et engourdissement dans les extrémités supérieures et inférieures, douleur à l'épigastre, nausées et en même temps chaleur et bouillonnement dans le bas-ventre, et enfin hémorrhagie copieuse avec perte de connaissance. Mêmes prescriptions que la dernière fois. Le lendemain, langue sale, nausées et inappétence. Ces signes d'un embarras gastrique furent combattus avec vingt grains d'ipécacuanha. Vomissemens bilioso-muqueux. Le jour suivant, une demi-once de crême de tartre occasionna des selles copieuses et réitérées, avec un soulagement si marqué, que la malade disait se sentir mieux et plus forte à chaque selle. Huit jours se passèrent encore sans orages ; mais le huitième au soir, hémorrhagie copieuse, avec tous les symptômes mentionnés ci-dessus. La malade s'affaiblissait de plus en plus ; cependant, les signes d'un embarras intestinal me forcèrent d'administrer encore deux fois la crême de tartre (tartrate acidule de potasse) dans une décoction de quinquina. Le huitième jour, l'hémorragie eut encore lieu à la même heure avec tous les symptômes accoutumés, seulement ils avaient acquis plus d'intensité. La cardialgie était surtout très-violente, et avec menace de suffocation. Ainsi donc cette hémorragie revenait régulièrement tous les jeudis, à peu près à la même heure. C'est cette régularité, avec la perte de connaissance et la cardialgie, qui me firent con-

sidérer cette maladie comme devant appartenir aux fièvres pernicieuses intermittentes.

Toutes les complications avaient été combattues; je me décidai alors à administrer le spécifique. Soixante-douze heures avant l'arrivée du cinquième accès, je fis prendre à la malade deux gros de quinquina en poudre. Trois autres doses furent encore administrées. J'attendais le jeudi avec impatience. Enfin l'heure arriva : point d'hémorragie; mais malaise, cardialgie et perte de connaissance, de peu de durée. Le succès m'encouragea ainsi que la malade. Cependant des signes d'un embarras intestinal s'étant encore manifestés, je fus obligé de revenir deux fois à l'administration de la crême de tartre dans une forte décoction de quinquina. Enfin la malade prit encore six gros de quinquina cette semaine là, et le jeudi suivant il n'y eut ni hémorragie, ni évanouissement : seulement un peu de malaise se fit ressentir, avec une légère cardialgie. La semaine d'après, administration de quatre gros de quinquina, et tisane amère.

La convalescence a été longue, mais n'a rien offert qui soit digne d'être cité.

Duchassin, *Doct. Méd. P.*, *à Guise*, *département de l'Aisne.*

Nouveaux *phénomènes d'attraction et de répulsion observés par M.* Dessaignes, (*Bulletin de la Société Philomatique*, 1816).

Ces phénomènes semblent analogues au développement de l'électricité par simple contact. Ils ont été communiqués par l'auteur à l'Institut dans une de ses dernières séances. Nous allons rapporter ici ceux qui nous ont le plus frappés.

Si, dans un temps où la tension électrique est modérée (1), on prend un gros bâton de cire d'Espagne terminé à l'une de ses extrémités par une surface un peu convexe et bien polie, et si avec cette extrémité on touche une surface de mercure liquide, le bâton de cire acquiert une électricité vitrée. Si au lieu de toucher la surface du mercure on touche légèrement le bâton, il n'offre aucun indice d'électricité; mais si on choque plus fortement encore, il prend l'électricité vitrée.

Si l'on prend par un de ses bouts une tige de verre grosse comme un bâton de soufre, longue de 216 millimètres qu'on la plonge de 135 millimètres dans du mercure, et qu'on la retire ensuite, la portion qui a été plongée offre un certain état électrique, et le reste, jusqu'à l'endroit où les doigts touchent, offre l'électricité contraire. On peut rendre cette opposition sensible, soit par les oscillations d'une aiguille électrisée, soit en projettant sur la tige un mélange de soufre et de minium, tel qu'on l'emploie pour distinguer sur les gâteaux de résine les traces que l'on a faites avec les deux électricités.

Si l'on présente fréquemment et dans divers temps à une aiguille électrométrique extrêmement mobile, et en communication avec le réservoir commun, un disque de métal quelconque qu'on laisse reposer sur le marbre d'une commode, souvent l'aiguille est attirée, souvent aussi elle est repoussée, quelquefois elle reste immobile. L'auteur dit avoir également produit ses effets avec tous les corps qu'il s'est avisé d'éprouver. Il ne dit pas si son aiguille électrométrique est ou non électrisée immédiatement; mais d'après ses expressions il semblerait qu'elle ne l'est point, et qu'elle tient seulement lieu d'un corps très-mobile. La vertu, soit attractive soit répulsive, lui a toujours paru ne durer que quelques instans, mais on la reproduit en posant de nouveau le disque sur le marbre.

ELIXIR CORROBORANT DE HEBERT,

Pharmacien à Paris.

Extrait sec de quinquina jaune, préparé avec l'alcohol faible		℥ vi
Extrait de cachou		℥ iv
Rhubarbe de Chine		℥ iii
Cannelle de Ceylan	āā	℥ iß
Anis étoilé		
Alcohol à dix-huit degrés		℔ xvi
Sucre blanc		℔ iv

On concasse ce qui doit l'être, on fait macérer le tout,

(1) Nous ne savons pas bien ce que l'auteur entend par ces expressions; il nous semble qu'il veut désigner l'état le plus ordinaire de l'atmosphère.

à l'exception du sucre qu'on ne met que vers la fin, pendant dix jours, et l'on filtre.

Observations *du même auteur sur l'art de conserver les plantes et de préparer les sucs d'herbes.*

Les plantes vertes ne devraient être employées dans les prescriptions médicales qu'autant qu'on pourrait se les procurer soi-même, et dans la saison où elles sont dans leur plus grande vigueur, vû qu'elles ont des propriétés différentes suivant les diverses degrés de leur âge.

Les herboristes arrachent les plantes depuis leur naissance jusqu'au temps où elles ont fourni leurs graines, et les débitent, sans distinguer leur récolte.

Ce n'est pas le plus grand inconvénient qui résulte de cet abus. Les herboristes, ou plutôt les fruitiers, parce que ce sont ces derniers qui se sont emparés du débit des plantes indigènes dans la capitale, conservent les plantes vertes le plus long-temps possible.

Pour cet effet, ils les mettent dans leurs caves le plus souvent entassées les unes sur les autres; alors elles s'échauffent et doivent changer de propriété. Supposons qu'ils aient la précaution de les étendre en couches peu épaisses, afin qu'elles ne puissent pas éprouver un commencement de décomposition, elles sont toujours exposées à l'humidité de la cave, qui en dissout peu à peu le principe extractif, et elles se trouvent avoir perdu tout ou partie de leurs propriétés suivant le temps qu'elles y sont restées : d'un autre côté, elles peuvent produire des effets dangereux par les insectes qui se sont nichés dedans et y ont déposé leurs œufs.

Quelque herboristes se gardent bien de les rejeter lorsqu'elles sont dant cet état, ils les font sécher et les vendent comme plantes sèches. Les malades sont victimes de tels médicamens : les médecins voient la maladie prendre un mauvais caractère, sans pouvoir le plus souvent en deviner la cause.

Les herboristes se sont emparés d'une partie qui ne devait jamais sortir de la pharmacie, c'est la préparation des sucs d'herbes.

Le même inconvénient se trouve dans ces sortes de médicamens, qu'il est très-essentiel de bien préparer, et surtout avec des plantes cueillies de la veille. La plupart du temps, au contraire, ils emploient celles qui commencent à s'altérer.

Il serait beaucoup plus avantageux pour les malades, et la médecine en retirait un bien plus grand avantage, de prendre ces médicamens dans les pharmacies où l'on recueille les plantes qui servent à leur préparation dans la saison qui convient à chacune d'elles et dans leur plus grande vigueur, et où elles sont conservées et séchées avec toutes leurs propriétés médicales.

Hebert, *Parmacien à Paris.*

REMÈDE CONTRE L'HYDROPISIE.

M. J. Want, homme de l'art, justement estimé à Londres, dans le rapport qu'il a inséré dans le *Monthly Magazine*, sur les maladies régnantes, à Londres, pour les mois d'avril et de mai dernier, publie ce remède dans les termes suivans :

« Il me serait difficile d'expliquer le mode d'action de ce remède, qui m'a été enseigné par un étranger. Les personnes instruites seront moins disposées à s'en moquer en se rappelant que Galien, *De simp. medicam. facult.* 11, recommande l'application sur le ventre d'escargots écrasés, comme efficace dans l'hydropisie. Le malade auquel je l'ai communiqué n'a pas balancé à l'employer, dans la persuasion que cet essai ne pouvait avoir aucun inconvénient. L'application fut renouvelée deux fois, et certainement il y eut du mieux : cependant, quoique le cours des urines ait été augmenté pendant tout ce temps, il me paraît encore incertain que cette application en soit la véritable cause.

» Voici mot pour mot ce que m'écrivait mon correspondant : Je ne connais pas un cas où ce remède ait manqué, et je suis convaincu que l'effet en est certain, pourvu que le malade ne soit pas réduit à une telle extrémité que la guérison soit absolument impossible : je crois même que, dans ce cas il en recevrait quelque soulagement.

» Prenez du lichen commun, frais (*lichen vulgaris*, liverwort), bien lavé et nettoyé; mettez dans un vase avec suffisante quantité d'eau, et faites bouillir à petit feu jusqu'à ce qu'il soit ramolli. Mêlez-y alors de la farine fine d'orge, de manière à donner au tout la consistance d'un cataplasme. Prenez ensuite un quarteron de coquilles d'escargots; pilez-les dans un mortier et les réduisez en poudre, que vous mêlerez avec le cataplasme, qui doit être aussitôt appliqué sur le nombril, aussi chaud que le malade peut l'endurer. Cette application doit durer vingt-quatre heures, et être renouvelée s'il est nécessaire. Elle produit une abondande perspiration, agit comme un puissant diurétique, attire l'eau dans la partie qu'elle recouvre, et chasse le tout tant par les voies naturelles que par les pores exhalans. »

Ces promesses sont magnifiques : on voit que M. J. Want se garde bien de les garantir. Nous avons cru néanmoins devoir faire connaître ce remède, tant parce qu'il ne peut pas nuire, que pour mettre tous les hommes de l'art en état d'apprécier la véritable valeur qu'il peut avoir.

BIBLIOGRAPHIE.

Raison, Folie, *petit cours de morale mis à la portée des vieux enfans; suivi des observateurs de la femme.* Troisième édition, augmentée de quelques dissertations à peu près philosophiques, etc. Deux vol. in-8°. Chez Déterville, rue Hautefeuille, et Delaunay, au Palais-Royal. Prix, 10 fr., et 12 fr. par la poste.

Raison, folie, c'est l'histoire du monde entier : heureux si l'on en trouvait plus souvent un mélange aussi piquant que celui-ci. Qu'on ne pense pas au reste que l'auteur soit dépaysé en se trouvant cité dans la *Gazette de Santé.* Partout il montre pour la médecine et pour les médecins une prédilection tout-à-fait touchante, et qui m'autorise grandement à le présenter à mes lecteurs. Souvent, il est vrai, cette prédilection se déclare par de vives épigrammes; mais il faut lui en savoir bon gré, car elles sont excellentes. Au reste, plaisanterie à part; je ne connais aucun médecin, voire aucun professeur de la Faculté, qui parle de son art avec plus de sagesse et de vérité, et je ne finirai point sans en donner quelque preuve.

On trouve beaucoup de variété dans les divers morceaux dont se compose cet ouvrage, et il y a loin, par exemple, des récits de l'encan de Pertinax, au tableau d'une séance des observateurs de la femme; du parallèle moral et physiologique de la danse, du chant et du dessin; à l'histoire du vigoureux milord *Two-Pounder*, de prolifique mémoire, donnant le jour, année commune, au moins à quatre cents enfans.

Le parallèle moral et physiologique dont je viens de parler est terminé par une note que je rapporterai comme un témoignage de la justesse des observations de l'auteur, et encore parce qu'étant toute médicale, elle nous ramène sur notre terrain. « Une singularité que je ne dois pas omettre, c'est que la voix de *contre-alto*, qui était fort rare dans les femmes françaises, y devient maintenant assez commune. Je ne puis attribuer ce changement inopiné qu'à la suppression des corps de baleine, et à l'usage d'une nourriture plus abondante. Les demoiselles ont laissé aux guêpes les tailles étranglées, et aux castrats le fausset; alors s'est manifestée chez plusieurs d'entre elles cette voix pleine et profonde, dont Buffon a signalé l'origine et les attributs...... » Hélas! il n'est point de sottise, même parmi les plus laides, qui ne puisse espérer de reprendre faveur. Les corps baleinés sont revenus, en dépit de la raison, en dépit des Grâces et même en dépit de la folie. On a de plus ajouté à ces machines bizarres un ornement étranger à celles qui défiguraient nos mères; toutes les femmes se *présentent* aujourd'hui avec un ventre long, plat et dur, qui ne ressemble pas mal à ces gaînes de pendules qu'on voyait autrefois dans les antichambres, en sorte qu'une tête de Vénus ou de Minerve semble être portée sur un *therme* inflexible. Par pitié, cher auteur, sonnez vite le tocsin : si nos filles ne peuvent être plus sages que leurs aïeules, qu'elles n'en adoptent du moins que les travers aimables.

Le propre des jouissances réelles est d'entretenir et d'accroître les désirs; en savourant les choses exquises que nous a données l'auteur de *Raison et Folie*, j'ai souvent imaginé quel magnifique tableau il pourrait composer à l'aide des rêveries du magnétisme. Une Utopie jésuitico-magnétique formerait certainement, sous le pinceau qui a tracé la figure du vénérable Pacanari, une composition des plus curieuses et des plus attachantes: l'état de ces innocens Paraguains, observés jadis par le fidèle Candide, pourrait en donner quelque idée; mais qu'il y aurait loin encore de ces sauvages auxquels les *bons pères* épargnaient il est vrai la peine de penser, à ce peuple de somnambules, hommes, femmes, enfans, n'exécutant pas un seul mouvement sans l'inspiration de l'hiérophante. Quelle facilité à conduire un tel peuple, à le nourrir, à le combler de jouissances! rien ne pourrait, en aucune manière, altérer son repos et son bonheur: le premier qui regimberait serait à l'instant endormi: les récoltes viendraient elles à manquer une année, toute la nation irait se coucher; enfin il me serait impossible de raconter ici tout ce que l'imagination de l'historien pourrait se permettre; ou plutôt toutes les scènes dont il aurait déjà des modèles; une séance chez M. l'abbé Faria en apprendrait sur ce point plus que je n'en pourrais dire.

J'avais le projet de rapporter en entier quelqu'un des faits très-curieux, sous le rapport de l'art médical, qu'on trouve dans ce recueil; mais l'espace me manque, et je suis obligé de réserver cet extrait pour un autre numéro.

Allez voir Dominique, disaient les médecins du dernier siècle aux mélancoliques qu'ils ne pouvaient guérir: quelques pages de *Raison*, *Folie*, sont assurément aujourd'hui un excellent *recipe* à l'usage de ces malades. Tous y apprendront du moins à aimer, à estimer l'auteur; car autant sa critique est enjouée, autant sa morale est pure, autant ses sentimens sont nobles et élevés. Véritable Français par le cœur aussi-bien que par les formes, il est de ceux dont on se glorifie d'être le compatriote comme on doit se bien féliciter d'en être l'ami.

ÆTHIOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE DE L'ARTHRITIS ET DU CALCUL, ou *Opinion nouvelle sur la nature et le traitement de la goutte et de la pierre, suivie d'un Traité d'uromancie hygiénique*, etc.; *par* P.-J. MARIE DE SAINT-URSIN, *ancien premier médecin de l'armée du Nord*, etc., *premier médecin de l'hôpital militaire de Calais*. Un vol. in-8°., orné du portrait de l'auteur. Prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste. Chez L. Colas, libraire, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n°. 14.

M. DE SAINT-URSIN adopte, dans cet ouvrage, l'opinion déjà bien ancienne que toutes nos humeurs étant ou acides, ou alcalines, toutes les maladies dépendent de la prédominance de l'une de ces deux qualités, en sorte que la thérapeutique consiste principalement à combattre cet état par des remèdes doués de propriétés contraires. Il fait surtout l'application de ce principe à la goutte et au calcul.

Ce livre est dédié aux anciens abonnés de la *Gazette de Santé*, dont M. de Saint-Ursin a cessé d'être propriétaire et rédacteur depuis environ cinq ans. Cette considération, aussi-bien que la position où je me trouve par rapport à mon prédécesseur, ne me permettant pas de parler avec liberté de cet ouvrage, je me borne à en donner cette simple annonce.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXXI.) (1er. Novembre 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Comprenant depuis Galien jusqu'aux Arabes (environ 500 ans).

Ière. Période. — *Vie de Galien.*

Justum et tenacem propositi virum,
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni,
Mente quatit solidâ;
Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.
(Horat. Carm. L. III. Od. III.)

Si Galien est, après Hippocrate, le plus grand des médecins de l'antiquité, il est loin de pouvoir être comparé à ce père de la médecine sous le rapport de la noblesse des pensées et de l'élévation du caractère. On l'a déjà vu déserter sa patrie à l'occasion de troubles qui s'y étaient allumés; quelques années après, la peste s'étant déclarée à Rome, on le vit abandonner le poste où son devoir l'attachait, s'enfuir à Brindes et passer en Grèce. Il employa un an ou deux en voyages pour son instruction, et fut ensuite rappelé par les deux empereurs Marc-Aurèle et Lucius Vérus, qu'il alla joindre à Aquilée; mais la peste le fit encore promptement partir pour Rome. Quelque temps après, il refusa de suivre l'empereur en Germanie, sous le prétexte d'un songe qui le lui avait défendu. Il a donné d'autres preuves de sa crédulité pour les songes, en racontant qu'Esculape s'était servi de ce moyen pour lui prescrire tantôt une saignée assez bizarre qui le guérit, dit-il, d'une douleur au foie; tantôt un autre remède pour l'un de ses malades. On doit encore lui reprocher l'exagération des louanges qu'il se donne, en protestant néanmoins de son aversion pour les louanges; et surtout les invectives et même les injures grossières qu'il adresse à presque tous les médecins ses contemporains. On croit que Galien mourut à l'âge de soixante-dix ans; mais les plus habiles critiques n'ont pu décider s'il acheva sa vie à Rome, ou si, dans un âge avancé, il était retourné dans sa patrie.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 10 octobre au 20 inclusivement.

Fièvres non caractérisées	12
Fièvres intermittentes de divers types	58
Fièvres bilieuses ou gastriques	53
Fièvres adynamiques ou putrides	7
Fièvres catarrhales	12
Phlegmasies internes ou externes	34
Phlegmasies des org. de la respiration	14
Phthisies pulmonaires	3
Ophtalmies	13
Diarrhées et dyssenteries	3
Apoplexies et paralysies récentes	8
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	89
Galeux	18
Total général	324

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Le froid et l'humidité ne sont point chose extraordinaire dans la saison où nous sommes, et après les avoir endurés depuis près d'un an sans interruption, nous aurions mauvaise grâce aujourd'hui de nous en plaindre. Prenons-en donc notre parti, puisqu'il n'y a pas de remède, et songeons seulement aux moyens de diminuer les fâcheuses impressions que peut recevoir la santé d'un tel état de choses.

Le thermomètre est descendu plusieurs fois le matin à 2° de la division de Réaumur, et n'a pas dépassé 6° ou 7° dans le milieu du jour. Assez communément toutefois il variait depuis 8° et 9°

usqu'à 12° et et 13°, ce qui représente à peu prè les intervalles de 11° à 16° du thermomètre centigrade.

Parmi les affections qui se sont offertes à moi dans la société, je noterai une foule d'affections abdominales aiguës, depuis le simple dévoiement jusqu'à la dyssenterie et l'inflammation des intestins. Je remarque néanmoins qu'il ne s'en trouve que trois parmi les malades qui se sont présentés au bureau d'admission des hospices du 11 au 20 octobre. Cette différence tient certainement d'une part à celle qui existe dans les deux classes de la société où les observations contradictoires ont été faites; de l'autre, à ce que de simples dévoiemens, lorsqu'ils n'ont pas encore pris un caractère très-fâcheux, ne conduisent guère les malades dans les hôpitaux. Je pourrais encore conclure de ce résultat du tableau des maladies populaires, que les dérangemens des fonctions abdominales ne dépendent pas, autant que j'étais disposé à le croire, de la mauvaise qualité des grains dont on est forcé de se servir maintenant; mais, pour que cette dernière conséquence puisse être admise, il faut attendre encore quelques-uns de nos tableaux décadaires d'admission dans les hospices.

Quoi qu'il en soit, comme le mauvais pain peut sans aucun doute devenir la cause de nombreuses maladies, nous allons indiquer *des manières de faire de bon pain avec du blé germé*, publiées dans le *Journal des Maires*, par M. Tessier, de l'académie royale des sciences, inspecteur général des bergeries royales. Ce savant déclare les tenir de M. de Lespinois, agronome très-éclairé, maire de la commune de Chenoise près Provins, département de Seine-et-Marne.

« Pétrir à l'eau froide, laisser lever la pâte; quand elle est bien levée, repétrir de nouveau, sans ajouter d'eau, mais seulement un peu de farine pour sécher et nettoyer les mains; bien battre la pâte, qui doit être extrêmement dure; la laisser lever encore, et enfourner. »

Par le second procédé. « On peut faire le pain en un seul pétrissage, en acidulant légèrement l'eau dont on se sert pour pétrir, avec un peu d'acide sulfurique.

» Par ce moyen le pain n'aura plus de *gras-cuit*; il perdra entièrement son goût sucré, et deviendra très-agréable à manger.

» J'ai vu et goûté des pains fabriqués de ces deux manières; il m'ont paru bons: il n'étaient point gras au toucher, et seulement d'une couleur gris foncé, comme sont les pains faits avec les blés nouveaux et surtout de cette année.

» Le succès de la première méthode est dû au pétrissage dur, à la diminution de la dose ordinaire d'eau, et à l'attention de laisser bien lever la pâte.

» L'addition d'un peu d'acide snlfurique à l'eau employée pour le pétrissage, corrige et détruit ce gras qu'on trouve et qui déplaît dans le pain de blé germé. Cette addition dispense d'un second pétrissage. Il faut qu'elle n'excède pas la quantité qui suffit pour donner une saveur aigrelette à l'eau. »

Avant d'aller plus loin, je ferai remarquer que l'emploi de l'acide sulfurique (huile de vitriol du commerce) n'est accompagné d'aucun danger, et que l'on s'en sert fréquemment en médecine pour composer des boissons acides; que cette substance ne peut néanmoins être maniée sans de grandes précautions, puisque lorsqu'elle est pure elle brûle et charbonne à l'instant tout ce qu'elle touche, et que mêlée en grande proportion à l'eau elle l'échauffe tout à coup, au point qu'elle occasionerait de graves accidens dans quelques cas où l'on n'aurait pas prévu cette particularité. Il faut savoir qu'il n'en faut que quelques gouttes pour aciduler d'assez grandes quantités d'eau.

M. Tessier ajoute aux moyens indiqués par M. de Lespinois « Qu'on fera bien de mêler, autant qu'on le pourra, pour faire du pain, de la farine d'orge à celle de blé germé, la première étant naturellement sèche et l'autre humide, leur amalgame produira un bon effet. La farine de riz produirait le même résultat, mais elle n'est pas assez à bon marché. Celle de pois est encore meilleure, car elle n'est pas fade comme celle de riz, et le goût en est agréable.

» Une fois qu'on sait que la farine de blé germé est humide, on sentira qu'il faut éviter d'y introduire celle du seigle et des pommes-de-terre qui le sont aussi ».

Ce savant fait observer encore combien il serait avantageux de sécher ces farines à l'étuve ou au four avant de les employer, et presque partout on peut en trouver les moyens.

Tous ces moyens sont bons, mais ils ne sont point à l'usage des habitans des villes et surtout de Paris, qui ne préparent pas leur pain. En général, ce premier aliment y est préparé avec soin, et l'autorité veille à ce que les boulangers n'emploient, autant que possible, que de bonnes farines; cependant les consommateurs, et particulièrement les chefs de famille qui ont un boulanger atitré peuvent, moyennant une légère rétribution de surcroit, obtenir que le pain qui leur est destiné soit plus cuit que de coûtume, et même qu'il soit entièrement aplati et réduit à environ deux pouces d'épaisseur. Ainsi préparé, le pain est presque tout en croûte; il est infiniment plus cuit et plus savoureux que lorsqu'il contient beaucoup de mie; et, s'il faut ajouter une dernière considération, il ne s'en perd aucune partie, et les enfans même le mangent tout sans en rien gaspiller.

☉ Pleine lune, le 5.

Depuis le 20 octobre jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{4}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 8 l. $\frac{8}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 13 d. — Le *minimum* de 4 d. 8.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 99 d. — Le *minimum* de 82 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

EMPLOI DES PRÉPARATIONS MARTIALES *dans les cas de toux violente et obstinée.*

M. CHRISTOPHE STANGER, professeur de physique à Londres, et médecin de l'hospice des Enfans-Trouvés, après avoir rapporté (*Medic. chirurg. transact. vol.* Ier.) un exemple de guérison de toux violente, a donné d'excellens préceptes sur les cas où les préparations martiales pourraient convenir dans de semblables affections. Le sujet qu'il cite en exemple était une demoiselle de quarante-deux ans, blonde, mince et très-délicate, habituée à la vie sédentaire et à toutes les commodités et les précautions qu'une grande fortune peut procurer. Sa poitrine était tellement irritable, qu'elle restait rarement long-temps sans avoir de la toux, et le séjour à la campagne pouvait seul la remettre dans un état passable de santé. Il n'y avait d'ailleurs aucun dérangement notable dans les organes ou les fonctions naturelles.

Quand M. Christophe Stanger fut appelé pour la voir, elle était depuis plus de deux mois tourmentée d'une toux violente, pendant laquelle les inspirations étaient profondes et les *expirations* précipitées. Les paroxismes étaient renouvelés par le moindre mouvement du corps, par l'agitation de l'esprit ou quelque variation de température; ils étaient surtout fréquens et violens durant la nuit, et on regardait généralement la malade comme en consomption. L'expectoration était peu considérable et formée du mucus des bronches. La douleur était vive pendant la toux, et remplacée dans l'intervalle par un grand malaise. Quand la malade était parfaitement tranquille, le pouls était calme et ne battait pas plus de soixante fois; mais il était bien vite troublé par les dérangemens de la respiration. La langue était en général moite, l'appétit mauvais, toutes les fonctions languissantes.

On appliqua d'abord un emplâtre de poix de Bourgogne, puis un vésicatoire sur le sternum. Le baume de Tolu, les préparations de scille, le carbonate de soude avec le jus de limon, le vin antimonié avec des calmans, enfin la diette entièrement végétale, tout fut sans effet avantageux. Il en fut à peu près de même de l'infusion de quassia, de l'ipécacuanha, du benjoin, de l'oxide de zinc, du columbo combiné au carbonate de de soude, à la rhubarbe, de la nourriture animale, de la bière, du vin, et de plusieurs extrait de plantes plus ou moins actives.

Frappé de l'idée que la maladie dépendait d'un

affaiblissement général de la vie, le médecin se détermina enfin à donner les préparations de fer. Il fit prendre deux fois par jour trois grains de sulfate de fer (vitriol vert), avec le double de carbonate de soude et de myrrhe. On donnait en même temps une nourriture animale, de la bière forte, du chocolat, des gelées, etc.

En très-peu de jours la toux fut apaisée et les forces relevées. On porta peu à peu chaque dose de fer sulfaté à six grains. Le pouls cependant, qui ordinairement battait moins de soixante fois, vint à battre soixante-dix fois par minute. La peau devint plus animée, l'appétit se rétablit, et la malade reprit du corps aussi bien que des forces. La toux diminua graduellement, la douleur de poitrine disparut, le sommeil fut rétabli, et en moins d'un mois la convalescence était franchement décidée.

L'auteur de cette observation pense que les préparations martiales conviennent toutes les fois que la toux ne se lie point à un état inflammatoire et qu'elle dépend de faiblesse, soit spéciale, comme dans les cas de langueur d'estomac, etc., soit générale, comme dans le cas dont il était question ici. Il est disposé à croire que, lorsqu'il existe de la dyspnée et une grande irritabilité des poumons, la lenteur du pouls pendant les momens de calme est un indice que les préparations de fer peuvent convenir. Cette lenteur du pouls ne saurait en effet exister avec une inflammation soit du poumon, soit d'un autre viscère, ou avec un embarras quelconque un peu notable dans la circulation.

La dame qui a fait le sujet de l'observation précédente, a joui deux ans de suite d'une excellente santé.

Dilatation *artificielle de l'urètre dans une femme, par* M. L. Thomas, esq. F. R. S. (*Médico-chirurgical transact.*, v. I.)

« Le 26 avril, je fus mandé à la campagne pour secourir une dame de trente-quatre ans, mère de plusieurs enfans. Le matin du même jour, sans cause connue, elle avait éprouvé une rétention d'urine; comme elle n'avait près d'elle aucun moyen de secours bien étendus, son mari, dans l'espoir de la soulager, lui avait introduit dans l'urètre un cure-oreille d'ivoire : l'urine avait coulé aussitôt; mais comme la quantité évacuée n'avait pas été suffisante, l'instrument fut introduit une seconde fois, et poussé si avant qu'il échappa et tomba en causant, suivant son expression, *une secousse dans son corps.*

» Quand je vis cette femme, six heures après cet événement, elle ne souffrait point, et n'éprouvait d'autre fâcheux symptôme que l'anxiété d'esprit qu'il pouvait produire. Il me fut facile de retrouver ce corps étranger au moyen d'une sonde, et même de le saisir avec des pinces à polype, suffisamment déliées. Mais toutes les tentatives pour l'extraire occasionèrent d'extrêmes douleurs et un écoulement de sang, accidens qui me firent penser que l'instrument était accroché dans la vessie et qu'il avait pénétré par sa pointe entre les faisceaux charnus; en sorte que le moindre effort pour l'extraire serait accompagné de graves accidens. Je me contentai de prescrire un lavement et des boissons abondantes et mucilagineuses, et je recommandai de placer le corps en urinant de manière que l'orifice de la vessie en fût la partie la plus déclive.

» Je vis la malade deux jours après : elle avait passé la nuit sans dormir et se trouvait fort indisposée, le pouls était fréquent, le visage rouge, la langue chargée. Toute la région hypogastrique commençait à devenir douloureuse. Ces symptômes annonçaient combien il devenait urgent d'enlever la cause de cette irritation, et je proposai en conséquence d'ouvrir sur-le-champ la vessie, au moyen du *bistouri caché;* mais cette proposition fut absolument rejetée par la crainte de l'incontinence d'urine, qui succède ordinairement à cette opération.

» Après quelque hésitation, et, je l'avoue, avec peu d'espoir de succès, j'introduisis dans l'urètre une tente d'éponge de trois doigts de long, seulement un peu plus grosse qu'une sonde de femme, et je recommandai de la retirer au bout de deux heures, ou même plus tôt si elle causait beaucoup

de douleur et de gêne. J'eus soin de la traverser dans toute sa longueur avec un fil fort, assuré aux deux extrémités par un double nœud, pour éviter qu'elle ne tombât dans la vessie, ou même qu'il ne s'en séparât aucune partie.

» Dans la soirée, je sus que l'éponge avait resté en place durant deux heures sans grande irritation, et que pendant ce temps l'urine s'était échappée peu à peu. J'envoyai une autre tente de même grosseur que la première, en prescrivant de la placer le lendemain matin à huit heures, afin qu'on pût la conserver durant deux heures, c'est-à-dire, jusqu'au moment où je devais arriver. En effet, étant arrivé, je trouvai la femme assez bien, et, après avoir ôté l'éponge, il me fut facile d'introduire dans l'urètre le premier doigt de la main gauche, et de toucher le cure-oreille dont le bout était engagé dans le col de la vessie. Il me parut d'abord impossible de le dégager sans causer de déchirure ; mais, en tournant la main et en faisant passer le bout du doigt par-dessous, je parvins à le faire changer de place et à l'amener dans l'urètre le long de mon doigt. Je reconnus alors que cet instrument avait trois pouces de long et qu'une de ses extrémités était pointue. L'opération étant terminée, je laissai encore pendant cinq minutes mon doigt dans la vessie avec le desir d'éprouver les contractions de ce viscère. Mais, au lieu de sentir mon doigt fortement serré, soit par le sphincter, soit par la vessie elle-même, je n'éprouvai que la douce pression d'une substance molle et totalement insensible au stimulus que pouvait produire l'extrémité de mon doigt. Ce défaut de contraction dépendait peut-être de la longue distention qu'avait occasionée l'instrument introduit; mais la même cause n'avait pu produire le relâchement de l'urètre, si complet que si la chose eût été nécessaire, je crois que j'aurais pu sans difficulté introduire dans la vessie le pouce avec l'autre doigt.

» Le lendemain la malade était assez bien pour qu'il ne m'ait plus été possible d'examiner les parties ; mais j'appris que l'écoulement involontaire des urines n'avait duré que six heures, et que le pouvoir de les expulser était rétabli sans autre inconvénient qu'une legère chaleur à leur passage dans l'urètre.

» Mon but, en rapportant cette observation, a été de rappeler combien il est facile et peu dangereux de dilater le canal de l'urètre chez les femmes. Cette opération n'est point nouvelle, puisqu'elle a été conseillée il y a un siècle par Douglas, qui recommande non-seulement l'éponge, mais encore la racine de gentiane qui se distend graduellement, et lui paraît très-propre à cet usage.

» M. Bloomfield a rapporté un cas analogue, dans lequel il parvint à dilater l'urètre chez une jeune fille, en introduisant le cœcum d'un petit animal dans l'état de flaccidité, et le remplissant ensuite d'eau chaude au moyen d'une seringue. Il obtint par ce moyen une dilatation suffisante pour permettre le passage à un calcul qu'il voulait extraire ».

L'auteur de cette observation demande, après l'avoir rapportée, pourquoi ce procédé n'est pas généralement employé pour extraire les calculs chez les femmes, au lieu de l'opération, qui est presque toujours suivie d'une dégoûtante incontinence d'urine. Il cite plusieurs cas où des calculs de la grosseur d'un œuf de poule sont sortis à travers l'urètre, et il pense que la dilatation graduelle, et prudemment ménagée par des tentes d'éponge, est le moyen qu'on doit préférer toutes les fois qu'une femme est jeune, que la vessie n'est pas malade, et que la pierre n'est pas d'une grosseur énorme. Les pinces qu'on emploîrait dans ce cas devraient être moins épaisses et moins fortes que celles dont on use ordinairement.

Pour démontrer à quel point les muscles sphincters jouissent de la faculté de revenir sur eux-mêmes, après avoir subi ces dilatations artificielles, il rapporte l'exemple d'un homme chez lequel il fut obligé d'aller chercher une grosse canule de gomme élastique, enfoncée depuis plusieurs jours dans le rectum, en introduisant la main entière dans cet intestin.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Anatomie de la Vénus hottentote.

La mort de la femme que l'on a vue à Londres et à Paris, sous le nom de Vénus hottentote, a permis à M. le professeur Cuvier d'éclaircir une des questions qui ont long-temps occupé les naturalistes.

Les voyageurs qui, à diverses époques, ont pénétré plus ou moins avant dans l'intérieur de l'Afrique, avaient fait des récits fort variés sur le prétendu tablier qui recouvrait les parties génitales des femmes de quelques tribus de cette partie du monde. Les récits les plus modernes et qui semblaient le mieux avérés, portaient que cette disposition appartenait spécialement à une peuplade nommée par les Hollandais du Cap, *Boschismans*, ou hommes de buissons. Les individus de cette peuplade très-peu nombreuse avaient, disait-on, des mœurs très-féroces, ne vivaient que de rapines, et portaient sur toute leur personne les preuves évidentes des souffrances continuelles que la faim et les privations de toute espèce leur faisaient éprouver. Les femmes de cette tribu sont caractérisées non-seulement par ce tablier, mais encore par un renflement extraordinaire des fesses, et cette marque caractéristique ne permettait pas de douter que celle qu'on voyait à Paris ne fût bien de cette race, nommée par le voyageur Levaillant *Houzouânas*.

Dans l'examen que cette femme avait permis de faire de sa personne, examen dont nous avons rendu compte (n°. VIII et IX. 1815), quoiqu'elle se fût entièrement dépouillée de ses vêtemens, elle avait trouvé le moyen de cacher aux observateurs ce qu'ils étaient le plus curieux de connaître et qu'on n'a pu constater qu'après sa mort, c'est-à-dire l'excroissance particulière que présentaient ses parties génitales.

Cette excroissance double était formée par les *nymphes* ou petites lèvres, allongées chacune d'environ deux pouces, et réunies en avant et en haut par l'extension de la peau qui sert de prépuce au clitoris. Telles qu'elles étaient, ces parties ne représentaient en aucune manière un tablier, mais deux prolongemens triangulaires réunis en avant par leur base.

Quant à la masse charnue qui donnait une telle ampleur à ses fesses, elle n'était point musculeuse comme on l'avait bien pensé; elle était au contraire entièrement celluleuse, et traversée en tous les sens par un tissu fibreux d'une grande densité, qui lui donnait beaucoup d'élasticité.

Les parties osseuses de la tête de cette femme présentent un mélange de la structure propre aux nègres, c'est-à-dire le nez aplati et le museau très-avancé, et des traits qui caractérisent la race mongole, c'est-à-dire l'élargissement de la partie supérieure du visage et la saillie des pommettes. Aucune autre tête n'a présenté à l'observateur les premiers de ces caractères à un degré tellement prononcé, et par conséquent tellement rapproché des animaux.

Cette circonstance a fourni à M. Cuvier l'occasion de rapprocher les têtes d'un grand nombre d'individus de races diverses, et de montrer entre eux des analogies ou des différences; ainsi les têtes de toutes les *momies*, quelle que soit leur antiquité, offrent la preuve que les anciens habitans de l'Égypte étaient une race d'origine caucasienne comme la nôtre. Il en était de même des *Guanches* des Isles Canaries qui avaient, comme les Égyptiens, l'habitude de convertir leurs morts en momies.

Ce mémoire, très-long et très-détaillé, contient toutes les particularités anatomiques qu'on peut désirer, et les mesures précises de chaque partie; il nous a été impossible de retenir ces détails à la simple lecture, et ce n'est que lorsqu'il sera imprimé en entier que l'on pourra les connaître.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Art de formuler, *d'après l'état actuel de la science; par* A.-F.-C. Loeuillart-d'Avrigny, *docteur en médecine de la Faculté de Paris*, etc

Un vol. in-18. Chez Crochard et Gabon, libr. Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste.

« Lorsqu'un jeune médecin commence au sortir des écoles à pratiquer son art, il est souvent trahi par sa mémoire quand il veut doser les ingrédiens d'une formule, et, faute de se rappeler à quelle mesure on peut les administrer, il se voit forcé d'abandonner sa première idée pour n'employer que les substances dont les doses ne sont pas échappées à son souvenir. »

Voilà, suivant les propres paroles de M. d'Avrigny, ce qui l'a porté à composer ce recueil élémentaire, d'abord rédigé pour lui-même, et qu'il offre maintenant aux jeunes médecins dans l'espoir qu'ils y trouveront autant d'utilité qu'il en a recueilli lui-même.

L'auteur traite d'abord des boissons à proprement parler; puis des apozèmes, qui ne sont que des boissons très-chargées de principes médicamenteux; ensuite des alcohols, teintures, vins et vinaigres médicamenteux. Chacun de ces titres comprend de nombreux objets classés d'abord en général, suivant leurs propriétés communes; et rappelés ensuite isolément, avec l'indication des doses auxquelles il convient le plus ordinairement de les administrer : la même méthode est appliquée à toutes les matières dont il nous reste à parler.

Le chapitre cinquième traite des sirops et des miels; le sixième, des eaux distillées; le septième, des potions, mixtures, juleps et loochs; le huitième, des sucs, extraits, pulpes, conserves, pâtes et pastilles; le neuvième, des poudres, opiats, électuaires et tablettes; le dixième, des bols et pilules; le onzième et dernier chapitre est consacré aux remèdes externes de toute espèce.

Une des améliorations qui se sont introduites dans la pratique de la médecine, est le soin que l'on prend aujourd'hui de simplifier les formules des médicamens, et M. d'Avrigny paraît trop pénétré des bons principes de l'école moderne de Paris pour n'avoir pas reconnu les avantages de cette méthode, sans laquelle il est absolument impossible d'apprécier les effets réels d'un remède. Il écarte donc des anciennes formules ce que l'on nommait l'*adjuvant* ou l'auxiliaire, et encore le *déterminant*, puisqu'il n'est pas de substance qui possède la propriété de diriger l'effet d'un remède vers telle ou telle partie, si l'on n'entend pas par là l'action spécifique que certaines substances exercent sur quelques organes; et il ne conserve que la *base*, qui n'est que le remède lui-même, et l'*excipient*, c'est-à-dire ce qui lui sert de véhicule, comme l'eau, les poudres inertes, etc. Suivant la circonstance, il joint ensuite à ces deux substances un *intermède*, nécessaire pour l'union d'une base et d'un excipient qui ne pourraient s'unir, sans cela; comme l'eau et l'huile qu'on ne parvient à mélanger qu'à l'aide d'un mucilage; et enfin un *correctif*, qui sert à procurer au mélange un goût agréable, ou du moins à masquer une saveur trop repoussante. C'est à ce petit nombre de préceptes que se réduit l'art bien entendu de formuler, et M. d'Avrigny les a fort bien appliqués aux substances nombreuses qui composent le domaine de la matière médicale. Nous pensons que cet ouvrage prouve tout à la fois beaucoup de connaissances et un très-bon esprit dans son auteur, et qu'il peut être fort utile non-seulement aux jeunes praticiens, mais encore à la plupart des vieux.

Environs de Paris. — *Dictionnaire historique, topographique et militaire de tous les environs de Paris*, contenant :

1°. L'historique de toutes les villes, villages, bourgs, hameaux, châteaux, maisons de campagne, fermes, moulins, etc.; de tous les événemens remarquables qui s'y sont passés, et de tous les personnages qui les ont habités ou qui y sont nés; 2°. l'indication des manufactures, usines, le nom de leurs fondateurs ou propriétaires; 3°. la liste des minéraux et plantes qui se trouvent plus particulièrement dans chaque lieu; 4°. l'étymologie de tous les noms de lieux; 5°. la

description des plus beaux paysages ; 6°. tous les faits militaires depuis la fondation de la monarchie jusques et y compris la campagne de 1815; — avec une carte réduite, et corrigée sur la grande carte de chasses, offrant de plus le tracé de la marche des armées dans les dernières guerres. Un vol. in-12. Chez C. Panckoucke, imprimeur-libraire, rue et hôtel Serpente. Prix, 7 fr. 50 c.

VARIÉTÉS.

Le Roi vient d'accorder à M. Debauve (1) le titre de son fabricant de chocolat. Cette distinction est surtout acquise à M. Debauve par ses efforts continuels pour perfectionner cette branche d'industrie. Sa fabrique est principalement connue par les chocolats analeptiques au salep de Perse. Nous en avons souvent recommandé l'usage comme un des alimens les plus convenables aux personnes affaiblies qui ont besoin de trouver, sous un petit volume, une nourriture abondante, de facile digestion, et non moins agréable que restaurante. C'est en sortant des mains de M. Debauve que cette substance mérite réellement le nom de *theobroma* (mets des Dieux) que lui a donné l'illustre Linnée.

(1) Rue Saint-Dominique, n°. 4.

Établissement *de bains d'eaux minérales, de bains de vapeurs et de fumigations.*

J'ai déjà parlé plusieurs fois des bains de vapeurs sulfureuses dont M. Galès est l'inventeur, et je dis à dessein *inventeur*, car il importe peu que l'on eût fait autrefois des essais plus ou moins analogues : il est indubitable que c'est M. Galès qui a remis en mémoire et en honneur ce puissant remède, et qui a démontré à ses périls et risques le grand parti que l'on peut en tirer dans le traitement des maladies de la peau, et surtout de la gale.

Depuis qu'il a fondé à Paris son établissement, rue Sainte-Anne, n°. 59, il s'en est formé plusieurs autres, dont l'un des plus recommandables, celui de M. Prosper, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n°. 30, près la rue Royale et le Boulevard de la Madeleine. On y trouve réunis les bains d'eaux minérales et les douches avec toutes les modifications et les soins désirables. Le propriétaire de cet établissement a cherché à mettre les prix de ses bains à la portée du plus grand nombre des malades ; il faut espérer que l'usage de ce moyen devenant plus commun, et les bénéfices des entrepreneurs étant plus souvent répétés, il leur sera bientôt possible de diminuer encore ces prix : c'est un avantage auquel nous conduira infailliblement la concurrence qui s'établit entre eux.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXXII.) (11. Novembre 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Ire. Période. — Anatomie de Galien.

Anatomici utilissimam artis portionem planè evidenter tractare videntur.
(Gal. de anatom. admin. L. II. c. 2).

Galien regardait l'anatomie comme le fondement de l'art de guérir. Il paraît que les occasions de disséquer des corps humains se sont rarement offertes à lui, et qu'il a pu seulement anatomiser ou quelques enfans qui avaient été exposés, ou des criminels abandonnés sans sépulture. Il raconte qu'il avait pu observer à Alexandrie deux squelettes humains.

Il étudiait spécialement l'anatomie sur des singes, comme étant les animaux dont les parties ressemblent le plus à celles de l'homme : souvent on trouve dans ses descriptions la preuve qu'il connaissait imparfaitement la structure des organes humains, et qu'il les décrit d'après ce qu'il avait observé sur les animaux. Il ne perfectionna point cette partie des connaissances médicales, et semble avoir été sous ce rapport au-dessous d'Hérophile, qui avait eu plus d'occasions d'anatomiser des cadavres humains, ou du moins qui a mieux profité des occasions qui se sont offertes à lui.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 octobre au 31 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	23
Fièvres intermittentes de divers types.	71
Fièvres bilieuses ou gastriques.	49
Fièvres adynamiques ou putrides.	1
Fièvres catarrhales.	14
Phlegmasies internes ou externes.	18
Phlegmasies des org. de la respiration.	10
Phthisies pulmonaires.	7
Ophtalmies.	14
Diarrhées et dyssenteries.	1
Apoplexies et paralysies récentes.	9
Hydropisies et anasarques.	13
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	116
Galeux.	20
Total général.	366

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Le même temps a continué, c'est-à-dire du froid et de la pluie, si bien qu'il est inutile d'en répéter le tableau détaillé que nous n'avons cessé de retracer de dix en dix jours depuis un an, si l'on fait abstraction des premiers jours d'avril qui ont été superbes : mais ce sont les seuls que nous ayons eus.

Je remarque avec non moins d'étonnement que dans mon précédent numéro, qu'il se trouve un seul cas de dyssenterie ou de diarrhée parmi les malades admis dans les hospices du 21 au 31 octobre. Rien n'est plus commun toutefois dans les classes aisées de la société. Il est peu de médecins je crois qui n'aient eu à traiter quelques-unes de ces affections abdominales, tantôt simples et lé-

gères, tantôt très-graves et accompagnées des plus cruels accidens. Cet état de dérangement du ventre complique même assez généralement les autres maladies, et doit porter les praticiens attentifs à modifier le traitement des cas qui s'en éloignent le plus par leur nature.

C'est en général les calmans et les adoucissans de toute espèce qui m'ont paru le mieux convenir dans ces indispositions. Non que l'excitation soit portée très-haut, que la circulation soit augmentée et que le besoin d'évacuation sanguine se fasse sentir : l'irritation qui existe maintenant, est compagne de faiblesse, elle a été préparée, selon toute apparence, par l'abominable intempérie des saisons ; mais il n'est presque jamais possible d'assigner la cause déterminante : et je n'ai pas vu une seule personne malade qui ne vécût habituellement dans des conditions fort douces, ou qui eût à se reprocher le moindre excès.

Si dans de telles circonstances il est impossible de prévoir et par conséquent de prévenir les maladies, du moins faut-il ne rien négliger pour en arrêter le développement. La première chose à faire est de s'habiller chaudement, et de rappeler à la peau la transpiration habituelle qui toujours est supprimée. Ce que je dis des bains de vapeurs dans un des articles de ce numéro est très-applicable aux maladies dont je parle ici : mais du moins qu'on ne néglige pas de se garantir du froid humide, qu'on s'enveloppe de laine, qu'on se fasse des frictions sur la peau. Qui croirait cependant (si la chose n'était tellement commune) que ces précautions indispensables pour l'entretien ou pour le rétablissement de la santé sont ce que le médecin obtient le plus difficilement. Je connais une foule de femmes qui prendraient toutes les drogues d'une pharmacie plutôt que d'ajouter une doublure à leurs vêtemens. En vérité les médecins qui ne s'inquiètent que d'eux-mêmes en voyant des malades, y sont bien autorisés par la conduite de ceux-ci !

Note *sur le traitement des fièvres intermittentes, par* M. Sarazin, *chirurgien accoucheur, à Bellenglize, près Saint-Quentin.*

Il me paraît convenable, au moment où des fièvres intermittentes de divers types sont produites par une constitution froide et humide, de faire connaître plusieurs expériences et observations que j'ai faites depuis quatre ans sur le traitement de ce genre de maladies.

1°. Sur dix-huit sujets attaqués de fièvres tierces et quartes, quinze ont été guéris par la digitale pourprée (*digitalis purpurea* L.), jointe à l'opium : le médicament était administré avant l'accès ;

2°. Sur onze individus atteints des mêmes maladies, dix ont été guéris par la teinture alcoholique d'écorce de noyer (*juglans regia* L.), prise avant l'accès, (cette teinture se fait comme celle de quinquina et se prend à la même dose) ;

3°. Une fièvre quarte, accompagnée de douleur lombaire, qui avait résisté à l'écorce du Pérou, fut enlevée, aussi bien que la douleur par l'application du moxa sur la partie souffrante ;

4°. Sept fièvres tierces ont été guéries par des frictions avec le liniment volatil, le long de la colonne épinière, au moment de l'accès ; cinq l'ont été par l'application d'un sinapisme sur la même partie, et deux par l'urtication ;

5°. Une ventouse appliquée avec une grande flamme sur la région de l'estomac a enlevé une fièvre quarte.

Nous possédons plusieurs observations de ces maladies guéries par la peur. Un moyen populaire qui est ici en vogue, c'est de plonger les pieds et les mains dans l'eau froide au moment de l'accès : il a été souvent suivi d'accidens graves. La bryone, dont nous avons rapporté un exemple d'empoisonnement dans la *Gazette* du 11 septembre, est employée par plusieurs officiers de santé, et nous avons souvent vu la nature triompher du mal, et du remède, donné jusqu'à produire l'empoisonnement.

☽ Dernier quartier, le 12.

⊙ Nouvelle lune, le 19.

Depuis le 1er. novembre jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 27 p. 11 l. $\frac{4}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 6 l. $\frac{4}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 10 d. 2. — Le *minimum* de 0,2 d. au-dessous de 0.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 70 d. — Le *minimum* de 85 d. $\frac{1}{4}$.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

CONSIDÉRATIONS SUR LES BAINS ORIENTAUX.

« Est-il possible de couper au milieu de son cours, et de parfaitement guérir une pleurésie des plus violentes par un seul ou par plusieurs bains de vapeurs, indépendamment de la saignée ou de tout autre moyen curatif ? »

Telle est la question que se proposent MM. les frères Camille et Alexandre Marchisio, docteurs en médecine des facultés de Turin et de Pavie, actuellement à Tours.

Voici les faits sur lesquels ces Messieurs se sont formé une opinion très-avantageuse de l'usage des bains de vapeurs.

PREMIER FAIT.

Totema en Russie, 24 mai 1814.

Une femme, enceinte de quatre mois, âgée de vingt-quatre ans, d'un tempérament sanguin, bilieux, tendant au pituiteux, était affectée d'une pleurésie des plus violentes; trois saignées furent faites les deux premiers jours, par M. Sénéchal, jeune officier de santé très-instruit; mais les symptômes persistant, malgré la diète la plus sévère, et craignant l'avortement, qui aurait pu être causé par trop de saignées, on nous demanda en consultation. Nous n'avions à notre disposition que dix grains de calomélas, et nous les fîmes prendre sur l'instant à la malade; l'urgence d'ailleurs nous décida en même temps à une quatrième saignée, et bientôt une cinquième, de seize onces également, fut faite avec bien de l'amélioration dans l'état de la malade, qui avait été suffisamment purgée; mais dans la nuit, un malaise et une douleur insupportable la décidèrent à prendre un bain de vapeurs, qu'elle prit à notre insu, et qui la calma presque à l'instant de son entrée; elle y resta jusqu'à l'évanouissement, qui ne tarda pas à lui survenir sans autre accident. Transportée dans son lit, elle sua, et reposa toute la nuit d'un sommeil profond : le jour suivant, nous la trouvâmes sans fièvre, avec un appétit irrésistible et une gaîté extraordinaire, qui ne furent que les précurseurs d'une nouvelle catastrophe. En effet, elle eut le délire; bientôt elle fut saisie de malaise, d'horripilations et d'une douleur plus violente que jamais; mais elle fit rallumer son bain, y resta plus d'une heure, en se faisant jeter, plusieurs fois, de l'eau froide, afin de le prolonger sans accident : elle n'en sortit enfin que baignée de sueur et pafaitement guérie, ainsi que nous la trouvâmes le soir du même jour, onzième de sa maladie; elle fut également bien les jours suivans. Mais, nous, dans l'incrédulité, nous lui appliquâmes cette ancienne sentence :

« Fortunata vetula quæ venit in fine morbi. »

C'est un remède de bonne femme venu à la fin de la maladie.

DEUXIÈME FAIT ANALOGUE.

Le 2 juin 1814, peu de jours après le fait *précédent*, un jeune Français *nostalgique*, prisonnier comme nous, âgé de vingt ans environ : d'après la mort d'un de ses camarades, affecté de la même maladie, devint silencieux, insociable; depuis trois ou quatre jours, il ne mangeait presque point : il ne faisait que boire du quass (*boisson acide du pays, qui ressemble à de la petite bière*). Nous le trouvâmes affecté de pleurésie, ou plutôt d'une péripneumonie nerveuse. Il était d'une indolence apathique : il souffrait sans se plaindre; sa maladie ne fut manifestée à ses camarades que par la gêne d'une toux sèche, suivie de crachemens de sang qui bientôt se changèrent en effusion émophtoïque; et cependant il craignait furieusement la saignée, et ne voulait point de médecines, ce que l'on attribuait à son indolence.

Dès la première visite, qui devait être le

premier jour de la pleurésie, nous lui proposâmes d'abord de prendre beaucoup de muriate de soude; ses camarades lui en firent avaler à l'instant deux ou trois cuillerées avec un peu de quass, à la manière du pays, et l'émophtisie ne tarda pas à disparaître; ils lui firent aussi, bientôt après, prendre un de ces bains, malgré lui et à notre insu.

N. B. A cette époque vint la nouvelle positive de notre délivrance et de notre prochain départ, qu'il reçut dans le bain même. Quoi qu'il en soit, après une heure, notre malade sortit du bain sans accidens, sans toux, sans douleur, et enfin parfaitement guéri. En effet, quatre jours après il partit avec le convoi le 7 juin même mois.

Quoique ce fait nous parût un peu étrange et difficile à accorder avec la saine physiologie, et encore plus avec la pathologie médicale, cependant il nous rappela celui qui précéde et bien d'autres analogues qui nous firent songer au parti que l'on pourrait tirer de ce moyen; mais, faute de ces bains, et ne pouvant en répéter l'expérience, nous croyons convenable de vous adresser ce Mémoire, en vous priant de le soumettre aux gens de l'art, et d'y ajouter les fruits de votre expérience: de notre côté, nous nous ferons un devoir empressé de vous transmettre les faits importans que notre pratique pourrait offrir.

Veuillez agréer, etc.

Camille et Alexandre Marchisio frères, D. M.

Tours, le 2 novembre 1816.

Réflexions. Les faits observés par MM. les docteurs Marchisio sont évidemment incomplets. Les maladies dont ils parlent ne sont point décrites avec assez de détails pour que l'on puisse penser qu'elles ont été bien caractérisées: le traitement qu'on y voit appliquer présente encore de plus grands témoignages d'irrégularité et de bizarrerie; toutefois ces faits sont fort curieux et tendent à rappeler aux médecins praticiens les grandes ressources que pourraient leur offrir, dans plus d'un cas, les bains de vapeurs, ou tout autre moyen analogue.

Je rapporterai à cette occasion une méthode de traitement que dans les montagnes de l'ancien Bugey, où je suis né, les villageois appliquent (1) en général aux *fluxions de poitrine*; comprenant sous cette dénomination toutes les affections aiguës de la plèvre et du poumon, depuis les catarrhes un peu graves jusqu'aux péripneumonies les plus violentes. User de cette méthode s'appelle, dans le langage du pays, *poursuivre.* Je laisse à juger aux lecteurs si l'on poursuit le malade ou la maladie.

Les fluxions de poitrine sont fort communes dans ce pays où l'air est d'une extrême vivacité. Dès qu'un homme est supposé en être atteint, toutes les femmes du village se réunissent chez lui et s'occupent en commun à le faire suer par tous les moyens possibles; pour cela, elles se partagent la besogne, c'est-à-dire, que les unes lui chauffent sans relâche des linges dont elles le couvrent, tandis que d'autres lui préparent du vin chauffé avec de la canelle, des clous de gérofle, et surtout avec *une ou deux fientes jaunes de poule*, ce qu'on regarde comme très-échauffant: quelques-unes sont employées à changer incessamment les chemises que le malade ne tarde pas à mouiller, et elles ne le quittent qu'après l'avoir exténué par une sueur aussi longue que copieuse; mais communément (la tradition dit toujours) le point de côté disparaît au milieu de cette énorme transpiration, et il ne reste au patient que la fatigue inséparable d'une telle *poursuite*.

La médecine raisonnée serait loin d'improuver ces moyens, qu'elle demanderait seulement à réduire sous des formes convenables. On ne saurait douter qu'en donnant ainsi, dès le début d'une phlegmasie du poumon ou de la plèvre, une grande action vitale à la peau, on ne doive changer les dispositions qui préparaient une maladie, et la faire par conséquent avorter tout à coup. C'est à l'expérience à faire voir si ce moyen aurait autant de succès lorsqu'il serait appliqué dans un cas de maladie déjà avancée. Il me paraît certain que s'il

(1) Je parle ici de ce qui se pratiquait il y a trente ans. Exilé, comme tant d'autres, de ma chère patrie, je ne la connais plus que par des souvenirs.

existait déjà dans le poumon, ou dans le tissu cellulaire qui tapisse les plèvres, une collection purulente, ce moyen deviendrait fatal; mais jusqu'à cette époque, qui n'arrive ordinairement qu'assez tard, et seulement dans les fluxions de poitrine qui se jugent mal, on peut, je crois, hardiment y recourir.

Quant à la forme suivant laquelle on doit administrer un remède qui dans le fond produit le même effet, il n'est pas douteux que celle qui est indiquée par MM. Marchisio, c'est-à-dire le baindе vapeurs, ne soit préférable à celle qui conserve encore toute la grossièreté de la primitive ignorance.

Rien n'est plus facile au demeurant que de préparer en tout lieu un bain de vapeurs. Il suffit pour cela d'un tonneau qu'on défonce d'un côté. On y allume un feu clair pour en bien chauffer les parois, puis on le dresse et on y place un tabouret sur lequel on fait asseoir le malade, de manière que sa tête soit dehors. Une couverture passée autour de son cou recouvre le bord supérieur du tonneau, et retient les vapeurs aqueuses ou spiritueuses qu'on produit en jetant de l'eau ou tout autre liquide, soit contre les parois, soit sur des briques ou des cailloux chauffés, placés au fond, et qu'on renouvelle autant qu'on le juge nécessaire.

J'ai souvent usé de ce moyen pour guérir des rhumatismes très-violens chez de pauvres gens hors d'état de prendre des bains de vapeurs dans un appareil plus élégant.

FRACTURE *des ligamens supérieurs des deux rotules.*

Il s'est présenté dernièrement à l'observation de M. le professeur Dupuytren un cas dont il n'existe peut-être pas d'analogue dans les annales de la chirurgie.

Un homme de quarante à quarante-cinq ans, dans une partie de plaisir, courant fortement avec un de ses amis, et se voyant près d'être dépassé, redoubla tout à coup d'efforts; il se sentit alors prêt à tomber, et se porta violemment en arrière; mais aussitôt il éprouva une vive douleur dans les genoux, tomba sur la place et fut hors d'état de se relever. Il resta plusieurs mois au lit, et enfin en essayant de marcher, il se trouva, vers le tiers inférieur du devant de la cuisse gauche, une tumeur transversale, molle et sans douleur: cette tumeur disparaissait quand la jambe était étendue et dans le repos, pour reparaître dès que le membre était dans la contraction. Ayant voulu monter à cheval, et s'appuyant sur la jambe droite, il sentit de ce côté une forte douleur, fut obligé de garder le lit encore pendant deux mois, et se trouva du côté droit une tumeur semblable à l'autre. C'est dans cet état que cet homme est venu consulter M. Dupuytren.

En voyant la tumeur se former toutes les fois que le muscle droit antérieur de la cuisse se contractait, et disparaître dès que ses fibres étaient dans le relâchement, en trouvant au-dessus de la rotule une dépression correspondant au lieu où le ligament supérieur de cet os a coutume de faire saillie, M. le professeur a facilement reconnu une fracture transversale des deux tendons. Il a constaté ensuite les effets pathologiques qui devaient suivre cette lésion et servaient à confirmer le diagnostic. L'homme qui faisait le sujet de cette observation ne pouvait étendre la jambe sur la cuisse qu'avec une extrême difficulté. En marchant, et surtout en descendant des escaliers, il était obligé de porter le membre inférieur tout d'une pièce comme font les personnes qui ont une fracture de la rotule, et il exécutait le mouvement nécessaire pour porter la jambe en avant en penchant le corps du côté opposé et comme en fauchant.

Dans un cas ancien comme celui-ci, on ne pouvait se promettre de guérison, et ce n'est peut-être que dans la mécanique qu'on trouverait quelque moyen de rendre la progression moins pénible et d'assurer la station en empêchant les genoux de se fléchir tout à coup involontairement. On sent bien que dans le commencement de l'accident on devrait essayer un procédé analogue à celui qu'on emploie pour la fracture de la rotule ou du ligament inférieur. On aurait cependant moins d'a-

vantages dans ce cas, parce qu'on a peu de moyens d'abaisser l'extrémité rompue du tendon, qui tend sans cesse à remonter, et de la maintenir en contact avec le bord supérieur de la rotule.

Développement *précoce de la puberté sur deux enfans des deux sexes.*

Le premier de ces enfans est un garçon, nommé Philippe Howorth. M. Ant. White, chirurgien de l'hôpital de Westminster, a publié, à son sujet, une notice insérée dans le premier volume des *Transactions Medico-chirurgicales*.

Cet enfant est né à Londres le 21 février 1806. Ses parens sont pauvres, mais laborieux; son père est cocher, très-robuste; sa mère est d'une contitution délicate et s'occupe uniquement des soins qu'exigent ses dix enfans : Philippe est le neuvième. Tous les autres ne présentent rien de remarquable.

La grossesse de sa mère s'est passée sans offrir rien d'extraordinaire. La tête de l'enfant était couverte à sa naissance d'une grande quantité de cheveux très-longs; les sutures du crâne étaient déjà complètes, au point qu'il ne paraissait aucun vestige de fontanelle. A sept mois, il lui poussa deux dents incisives de la mâchoire inférieure, et en peu de mois il eut vingt dents qui sortirent sans inflammation des gencives, et sans dérangement intestinal. Sa santé se soutint parfaitement, et il marchait seul au bout d'un an. Ses cheveux, qui avaient grandi beaucoup, flottaient sur son cou. A la fin de sa première année, il se fit un changement remarquable dans tout son extérieur, ses formes perdirent leur beauté enfantine; les traits de son visage s'allongeant, il pâlit et devint très-laid, comme s'il eût été altéré par une maladie. Cet état parut former le prélude des changemens qui survinrent bientôt, car à cette époque tous les signes de la puberté se manifestèrent : le pénis et les testicules se développèrent, et quelques poils noirs parurent au pubis. Il se fit une altération analogue dans la voix, qui devint rauque et entrecoupée.

A mesure que le développement de tous les signes de la puberté s'accomplissait la santé se rétablissait; son visage prit un caractère fort différent de celui d'un enfant, et l'accroissement rapide de tout son corps devint un sujet d'admiration pour tous ceux qui le connaissaient. On n'a point de mesures exactes de cet enfant à cet âge, et jusqu'à deux ans et demi il n'avait été remarqué que par les personnes de son voisinage ou par les enfans qui vivaient avec lui. C'est à cette époque que M. Ant. White en eut connaissance, et lui inspira assez de confiance pour pouvoir l'observer à loisir et en toute liberté. Il avait le visage large, la tête petite, mais bien conformée; les yeux bleus, les cheveux bruns et épais, les sourcis très-marqués, le teint brun. Examiné nu, il représentait parfaitement de la ceinture en haut, l'Hercule Farnèse; les muscles, pectoral, grand dentelé et abdominaux, ceux du cou, étaient très-remarquables; son bras était celui d'un athlète. Le deltoïde, quand il agissait fortement, se soulevait d'une manière étonnante. L'avant-bras était musculeux, la main grande et la peau dure; les contours du cou étaient très-beaux et fortement dessinés, la poitrine large et charnue. Les membres inférieurs étaient un peu courbés, ce qui paraît dû à la pesanteur du tronc qu'ils ont eu à supporter avant qu'ils fussent assez forts. Toutefois les muscles des cuisses et des jambes ne répondaient pas par leur volume à ceux des extrémités supérieures. Le pied était large et bien fait.

Le gosier était bien marqué, le cartilage thyroïde faisait une grande saillie en avant : la voix était semblable à celle d'un jeune homme de seize ans.

Le menton était sans barbe, mais on y voyait ces points noirs qui annoncent chez les jeunes gens le développement de la barbe.

Ses dents semblaient être plus espacées qu'elles n'ont coutume d'être; depuis un mois elles avaient commencé à s'ébranler, et il était tombé une des incisives supérieures.

Le mamelon était saillant, l'aréole bien marquée, et entourée d'une petite quantité de poils. Les aisselles étaient sans poils, mais répandaient

l'odeur caractéristique qu'elles exhalent dans les adultes.

Le pubis et le scrotum étaient couverts de poils noirs et frisés : le pénis et les testicules aussi gros que chez la plupart des adultes. Le canal de l'urètre disposé de manière que le pénis était considérablement courbé quand il entrait en érection. Les testicules fermes et bien formés, le cordon également distinct, le prépuce très-mobile, la sécrétion odorante des petites glandes très-apparente, et les tégumens de toutes ces parties ayant la couleur brune qu'ils ont ordinairement. Il avait alors trois pieds deux pouces de hauteur (2 pieds 7 pouces 6 lig. français), et pesait quarante-sept livres (42 livres 9 onces). Cinq mois après, en janvier 1809, il avait grandi de deux pouces et demi (26 lig. un quart), et pesait cinquante-une livres un quart (45 livres et demie).

La mère de cet enfant a déclaré qu'il était adonné à l'onanisme depuis l'âge de deux ans (1).

L'intelligence de cet enfant est égale à celle d'un enfant ordinaire de six ans; son caractère paraît surtout indiquer la gaîté enfantine. On n'a point encore essayé s'il est en état de profiter de l'instruction scolaire. Il est naturellement doux et peu irascible. Quand il est irrité, sa colère ne s'exprime pas comme celle des autres enfans; mais il fronce les sourcils, secoue la tête et présente le poing. Il est assez fort pour porter sans peine un poids de quarante livres; il a du goût pour la musique, et chante correctement quelques chansons populaires. Il ressemble beaucoup au reste de sa famille, et n'a aucune espèce de difformité. Ses alimens sont simples et ordinairement composés de farineux; il préfère néanmoins les substances animales, et en dévore de grandes quantités.

Le second exemple de développement prématuré de la puberté, est une jeune fille observée par M. Martin Wall, docteur médecin, professeur de médecine clinique à l'université d'Oxford. (*Medico-chir. transact.*, v. II.

Cette jeune fille, alors âgée de neuf ans, était de petite taille, d'apparence plétorique, avec une disposition à engraisser, ayant l'apparence d'un enfant et les habitudes convenables à son âge; elle se trouvait néanmoins dans l'état parfait d'une femme nubile depuis son plus bas âge. Ses règles avaient commencé à couler à neuf mois, et n'avaient pas cessé depuis lors de revenir périodiquement. Vers le milieu de la seconde année après sa naissance, ses seins s'étaient développés et avaient acquis peu à peu le développement qu'ils ont chez une fille adulte; enfin tout ce qui forme, suivant l'expression des disciples de Cullen, *l'évolution sexuelle* s'était accompli, en sorte que cet enfant, dès l'âge de deux ans, pouvait être comparé à une femme de dix-huit.

Quand elle fut présentée à M. le docteur Wall, elle avait une enflure du ventre, avec soif, diminution des urines, etc. Après un assez long traitement, sa santé se rétablit parfaitement.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

MÉMOIRE *sur divers objets de chirurgie et d'anatomie physiologique.*

M. CL. MONTAIN, chirurgien en chef de l'hospice de la Charité de Lyon, a soumis au jugement de l'Institut un mémoire dont les parties les plus importantes sont :

1°. Une description de la méthode suivant laquelle il pratique l'opération de la cataracte par l'abaissement, en pénétrant dans l'œil par la cornée transparente et en plusieurs temps;

2°. La description d'un petit trépan de son invention pour percer l'os unguis et guérir ainsi la fistule lacrymale par la méthode dite artificielle;

3°. La description de nouveaux ciseaux sans anneaux qu'il a imaginés pour ouvrir l'iris et faire une pupille artificielle;

4°. La description d'un forceps à cuillers pleines

(1) *Semen tali modo paratum, ipse ego bis vidi, et, me judice, perfectum et benè laboratum evadit.* (Note de M. White).

qui paraît avoir des avantages notables sur le forceps ordinaire ;

5°. Enfin la description d'une canulle recourbée, s'adaptant à une seringue, et terminée par une tête aplatie criblée de petits trous, destinée à porter jusque dans la matrice des liquides huileux ou mucilagineux, et à favoriser ainsi les accouchemens difficiles et particulièrement les accouchemens secs.

L'Académie, après avoir entendu la lecture de ce mémoire, a nommé MM. Pelletan, Deschamps et Duméril pour lui en faire un rapport : nous rendrons compte du jugement qui sera porté par MM. les commissaires sur cette intéressante communication.

BIBLIOGRAPHIE.

NOUVEAUX ÉLÉMENS DE CHIMIE THÉORIQUE ET PRATIQUE, *ouvrage par demandes et par réponses, à l'usage des étudians en pharmacie et en médecine, et de tous ceux qui se préparent à subir leur examen ; par* ADOLPHE FABULET, *pharmacien major, ex-pharmacien à l'hôpital militaire de Rennes*. Deuxième édition, entièrement refaite et augmentée du double, avec 14 planches, représentant 37 figures. Deux vol. in-8°. — Prix, 12 fr., et 15 fr. par la poste. Paris, 1813. Chez L. Colas, impr.-lib., rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n°. 14.

LA chimie marche avec tant de rapidité, que si j'attendais encore pour annoncer cette édition de l'ouvrage de M. Fabulet, elle se trouverait entièrement surannée.

Tous les corps de la nature sont divisés en six classes : 1°. les *corps simples*, parmi lesquels l'auteur ne place point les métaux ; 2°. les *corps brûlés ou combinés binaires* ; les *bases salifiables* (qui sont maintenant reconnues pour des oxides) ; 4°. les *substances salines et les sels en général* ; 5°. les métaux en général ; 6°. enfin les *corps organisés*, distingués en végétaux et animaux.

La *Chimie philosophique*, dit M. Fabulet, considère l'ensemble des phénomènes qui servent de base à la théorie générale, et leur application aux opérations de la nature et des arts.

On caractérise encore la chimie par une épithète particulière, suivant la direction qu'on donne à ses recherches. Ainsi, la *chimie météorique* s'attache à l'explication des phénomènes qu'on observe dans l'atmosphère la *chimie minérale* s'occupe de corps minéraux, en étudie la formation, les diverses propriétés ; elle comprend les opérations de la *docimasie* et de la *métallurgie*. La *chimie végétale* s'applique à l'analyse des *principes* des *matériaux* immédiats, des végétaux, etc. La *chimie animale* fait pour les animaux ce que l'autre faisait pour les végétaux. La chimie *pharmacologique* s'entend de l'art de préparer convenablement les médicamens, et comprend en conséquence tous les détails de l'art pharmaceutique. La *chimie manufacturière* est l'application de cette science aux arts industriels, comme la *chimie économique* en est l'application aux besoins ordinaires de la vie, et la *chimie légale* ou judiciaire, aux recherches juridiques ; quatorze planches contenant trente-sept figures représentent *les appareils* les plus nécessaires aux opérations chimiques, et ajoutent à l'utilité de l'ouvrage.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives a l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXXIII.) (21. Novembre 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Ire. Période. — Anatomie de Galien.

Satius erat cognoscere non quot membranas cor orificiis habeat, neque quot venæ ipsum nutriant, aut quo pacto nervus ex paribus illis quæ à cerebro deorsùm feruntur, eidem inseratur: verùm à quibus quidem musculis extendatur brachium, cubitus, brachiale, femur, tibia, et pes; à quibus rursùm inflectatur.

(Gal. de anatom. admin. L. II. c. 3).

Les os, suivant Galien, sont secs, froids, terrestres. Comme il supposait que les nerfs n'y pénètrent point, il les croyait privés de sentiment. Les membranes qui enveloppent les os, et la moelle qu'on trouve dans leurs cavités fournissent leur nourriture. Il avait des idées fort justes de la manière dont ils sont unis par *symphise* ou par *articulation.* Il parle avec exactitude des ligamens et des cartilages, et les erreurs qu'il commet dans la description de quelques-unes de ces parties sont peu importantes.

On doit à Galien la découverte de plusieurs muscles, parmi lesquels on cite le *peaucier*. Il expliquait fort bien la manière dont ils agissent pour produire les mouvemens volontaires; mais il les croyait formés de fibres nerveuses dont les interstices étaient remplis par la chair. Cette erreur, qui provenait de la confusion que faisait encore Galien des tendons et des nerfs, a subsisté long-temps encore après lui.

Il n'est pas possible, dans un abrégé tel que celui-ci, de relever les erreurs de détail qui peuvent avoir échappé aux anciens et que leurs successeurs ont rectifiées successivement depuis le renouvellement des bonnes études.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. novembre au 10 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	4
Fièvres intermittentes de divers types.	51
Fièvres bilieuses ou gastriques.	24
Fièvres muqueuses.	1
Fièvres adynamiques ou putrides.	3
Fièvres catarrhales.	17
Phlegmasies internes ou externes.	23
Phlegmasies des org. de la respiration.	12
Phthisies pulmonaires.	6
Ophtalmies.	10
Diarrhées et dyssenteries.	1
Apoplexies et paralysies récentes.	5
Hydropisies et anasarques.	7
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	64
Galeux.	21
Total général.	249

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Semper hiems, semper spirantes frigora cauri:
Tùm sol pallentes haud unquam discutit umbras;
Nec cùm invectus equis altum petit æthera, nec cùm
Præcipitem oceani rubro lavit æquore currum.

Nous n'aurons, à ce qu'il paraît, pas plus d'*été de la Saint-Martin* que nous n'en avons eu d'autre. Dans les derniers jours écoulés, le tonnerre s'est associé au froid et à la pluie, que répandent sur nous depuis un an les inépuisables cataractes du ciel. Le 15, pendant que la neige et le grésil tombaient à flots, plusieurs éclairs ont paru, et un assez grand éclat de tonnerre les a suivis. Je ne puis dire s'il s'est fait entendre à droite ou à gauche, et quel augure il en faut tirer.

Les constitutions les plus robustes, celles qui ont résisté le plus long-temps aux influences de l'intempérie humide, commencent à céder : les faibles ont payé leur dette (car il est peu de personnes d'une santé délicate qui n'aient éprouvé depuis un an quelque indisposition). Les forts, ont maintenant leur tour. J'ai vu un assez grand nombre d'individus dans la vigueur de l'âge, saisis de douleurs violentes, avec ou sans apparence inflammatoire. Dans le premier cas, il peut se manifester un de ces érysipèles, dits phlegmoneux, parce qu'ils occupent à la fois la peau et le tissu cellulaire sousjacent ; ces inflammations donnent lieu à des collections énormes de pus, et consécutivement au décollement, à la gangrène de la peau, accidens qui souvent ont des suites fatales. On prévient ordinairement ces fâcheux résultats, en appliquant dès le commencement un large vésicatoire sur le milieu de l'érysipèle : il s'opère par ce procédé une dérivation ; l'inflammation est détournée du tissu cellulaire, et la résolution se fait sans peine. Il ne faut néanmoins pas oublier que le vésicatoire appliqué sur le mal lorsque la fluctuation annonce que le pus est déjà formé, ne peut plus avoir d'aussi heureux effets, et que le succès dépend de l'époque. *Omnia in tempore.*

Rarement les maladies actuellement régnantes sont associées à une grande exaltation du système circulatoire, et exigent d'évacuations sanguines. Les dérangemens d'estomac sont beaucoup plus communs ; et le concours des moyens qui peuvent débarrasser ce viscère, avec ceux qui excitent et entretiennent la transpiration habituelle, sont surtout très-convenables.

☾ Premier quartier, le 26.

Depuis le 10 novembre jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{11}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 7 l. $\frac{4}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 10 d. 0. — Le *minimum* de $\frac{5}{10}$ d. au-dessous de 0.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 90 d. $\frac{1}{4}$. — Le *minimum* de 80 d.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Sur le vin de poules; *par M. Cadet.*

En parcourant les départemens de Seine-et-Oise, de la Haute-Marne et du Doubs, j'ai vu, dans différentes fermes ou maisons de campagne, des personnes malades par suite de coups à la tête ou de contusions, faire usage du vin composé qu'elle nommaient *vin de poules.* J'ai vu des officiers de santé approuver cette préparation, et j'en ai demandé la formule que voici.

On recueille une certaine quantité d'excrémens de poules ; on les fait sécher ; on en sépare avec soin la partie blanche. On en pèse deux onces qu'on met infuser dans un litre de vin blanc. On agite de temps en temps la bouteille, et au bout de quelques heures on filtre la liqueur.

Le malade boit deux verres de ce vin le matin et autant le soir, de manière à consommer la bouteille dans un jour.

Ce remède donne quelque fois des nausées ; mais en général il accélère la circulation, et jouit de propriétés diurétiques.

On doit ranger un pareil médicament dans la classe des remèdes empiriques : car il serait difficile d'en connaître l'origine et d'en raisonner les effets : cependant, comme je l'ai vu administrer, non seulement dans plusieurs provinces, mais encore dans Paris, chez des personnes riches et assez éclairées pour croire au danger de prendre des médicamens que n'a point prescrits un homme de l'art, j'ai pensé qu'il serait utile de faire connaitre cette formule, et d'appeler l'attention des médecins sur un composé qui n'est point sans effet, quoique son action ait peut-être fort peu de rapport avec l'affection pour laquelle on l'emploie. Cette action est-elle due aux matières solubles que contiennent les excrémens des poules ? La partie blanche de ces excrémens analysée par MM. Vauquelin et Fourcroy, ne leur a offert que du phosphate et du carbonate de chaux ; mais cette même partie est imbibée d'urine, et l'on sait que l'urine des oiseaux et composée d'acide urique, de muriate d'ammoniaque, de sulfates de potasse et de chaux, d'une matière

animale, d'une substance huileuse et d'acide acétique.

Si les médecins pensent que ces substances soient médicamenteuses, il serait curieux d'analyser le *vin de poules* pour connaître les combinaisons qui s'y forment; si au contraire ils ne lui croient aucune propriété spéciale, il faut le proscrire, et éclairer les habitans de nos provinces sur les inconvéniens que présente son usage.

(*Extrait du Journal de Pharmacie.*)

Réflexions. Ayant fait, il y a seize ou dix-huit ans, des *recherches sur les moyens ordinairement employés par le peuple sous le titre de vulnéraires*, j'avais fait mention d'une préparation analogue à celle que décrit ici M. Cadet de Gassicourt, mais elle en différait,

1°. En ce qu'on choisissait des excrémens jaunes de poules, tandis qu'ici on en exclut les parties blanchâtres;

2°. En ce que le remède était préparé au moment de le prendre, tandis que le *vin de poules* est fait d'avance;

3°. Enfin une différence plus importante, c'est que tandis que le *vin de poules* est filtré et par conséquent ne contient que les parties très-solubles de ces excrémens, l'autre préparation au contraire contient la substance excrémentitielle même, et que le malade avale le tout délayé dans du vin.

J'ai parlé dans le précédent numéro de la *Gazette*, de ce remède, usité jadis par les habitans de nos montagnes, et qui me semble devoir être rejeté entièrement, aussi bien que le *vin de poules*. La *médecine stercoraire* ne peut guères conserver de partisans parmi les personnes instruites, depuis que les qualités occultes ont disparu et que l'on sait se procurer à volonté toutes les substances qui pourraient donner quelque vertu à ces dégoûtans remèdes.

Au Rédacteur de la Gazette de Santé.

Monsieur, voudriez-vous bien permettre que la réclamation suivante fût insérée dans votre prochain numéro.

Malgré qu'il soit bien connu que je suis l'inventeur des rateliers et dents de composition minérale incorruptible, ainsi qu'il a été démontré par les approbations authentiques qui me furent accordées par la faculté et la société royale de médecine, par l'académie des sciences ainsi que celle de chirurgie de Paris, cependant, à mon arrivée de Londres, où j'ai demeuré depuis vingt-quatre ans, j'ai lu dans une brochure, publiée par M. Dubois-Foucou, dentiste du Roi, qu'il attribue mon invention à un M. Duchateau (1). Comme cette assertion a été insérée dans d'autres ouvrages de médecine et de chirurgie, à l'article *dents*, et que leurs auteurs les ont sûrement copiés d'après la brochure de M. Dubois-Foucou, j'ai cru de mon devoir et de mon honneur de réclamer contre des assertions aussi fausses.

Je suis d'autant plus étonné de ce procédé de la part de M. Dubois-Foucou, qu'il avait déjà échoué dans cette même assertion avancée par lui il y a vingt-cinq ans, ainsi qu'il résulte du jugement qui intervint à la suite du procès qu'il m'intenta, conjointement avec ce même Duchateau, et quelques autres dentistes qu'il entraîna dans son parti, à l'effet de faire annuller le brevet qui m'avait été accordé par Sa Majesté Louis XVI, sur les dents de mon invention.

Je ne répondrai point aux injures grossières que ce dentiste, toujours jaloux de mes succès, m'a adressées indirectement; je les abandonne au mépris qu'elles méritent; et je me bornerai seulement, pour faire connaître la vérité dans tout son jour, à rapporter la copie du jugement rendu le 16 janvier 1792, au tribunal des juges de paix et assesseurs de la section des Quatre-Nations, conçu en ces termes :

« Parties ouïes, lecture faite de la demande en
» nullité du brevet d'invention, déboutons les
» sieurs Dubois-Foucou, Duchateau et consorts
» de leur demande; maintenons le sieur Dubois
» Dechemant dans la possession et jouissance de
» son brevet d'invention; faisons défense de l'y trou-

---

(1) Il est bon de savoir que ce M. Duchateau était la personne à laquelle je fis le premier ratelier, et qui voulut bien se prêter à toutes mes expériences, ainsi qu'il résulte du certificat produit au procès.

» bler, et condamnons les sieurs Dubois-Foucou » et Duchâteau aux dépens. *Signé*, Antoine » Duportail, juge de paix. »

D'après des faits aussi notoires, j'espère que M. Dubois-Foucou ne dira plus que je ne suis pas l'inventeur des dents et rateliers de composition minérale; et s'il l'osait encore, il peut être persuadé que mon séjour à Londres ne sera plus un obstacle pour m'empêcher de lui répondre, ainsi que je l'ai déjà fait dans les deux premières dissertations que j'ai publiées sur les avantages des dents de composition minérale en 1788 et 1789.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre, etc.

Dechemant, *quai de l'École*, n°. 22.

Ce 15 novembre 1816.

Hippocrate refusant les présens du roi de Perse, *Tableau de M.* Girodet-Trioson, *donné à la faculté de médecine de Paris.*

Hippocrate reçut de ses contemporains reconnaissans des honneurs divins : la Grèce, pénétrée d'admiration, crut pouvoir comparer aux Dieux celui qui savait réparer et conserver leur plus bel ouvrage. La postérité toute entière a confirmé ce jugement; et si nous n'élevons plus des autels à ce grand génie, du moins les noms de *Prince des Médecins*, de *Père de la Médecine*, lui sont universellement accordés.

Mais ce n'est pas seulement comme grand médecin qu'Hippocrate a mérité des louanges : l'élévation de son caractère, le noble dévouement qui l'attachait à sa patrie, en font encore un des plus beaux modèles que nous ait transmis l'héroïque antiquité. Ayant prévu que la peste qui ravageait les états voisins ne tarderait pas à pénétrer dans l'Attique, il s'y rendit, et envoya en même temps ses disciples dans toutes les villes pour y soigner les malades. Ce fut dans ces entrefaites que le roi de Perse Artaxerces fit implorer ses secours. Le *grand roi* chargea Hystanes, gouverneur des provinces de l'Hellespont, d'offrir au médecin grec, pour l'engager à venir dans ses états, toutes les richesses et toutes les dignités qu'il pourrait désirer. « Le roi des rois, lui écrivit Hystanes, après t'avoir comblé de richesses, t'élevera au rang des plus grands seigneurs de la Perse. » *Dis au roi des rois*, répondit Hippocrate, *que je ne manque ici ni de vêtemens, ni d'habitation, ni de nourriture : il ne me convient pas de recevoir les bienfaits des Perses et de leur porter des secours, puisqu'ils sont les ennemis des Grecs.*

L'entrevue d'Hippocrate et des envoyés d'Hystanes est le sujet qu'a choisi M. Girodet pour en faire hommage au médecin protecteur de son enfance et son père adoptif. Ce choix suffit pour déceler dans son auteur un cœur rempli d'élévation; il honore également l'objet d'un tel hommage, car les généreuses pensées et les grandes actions ne sauraient entrer dans le commerce de deux âmes vulgaires.

Ce n'est point comme objet d'art que je dois examiner ce tableau; je n'ai donc à parler ni de la régularité et de la perfection du dessin, ni de la vigueur et de l'entente du coloris, ni du naturel et du bel arrangement des draperies, ni enfin de la sage disposition de la lumière et de l'air qui circulent entre les figures et les séparent l'une de l'autre, aussi bien qu'elles sont détachées de la toile : sous chacun de ces rapports, M. Girodet s'est placé, presque dès ses premiers ouvrages, au moins au niveau de toutes les comparaisons : je dois seulement exposer comment le génie de la peinture a su pénétrer dans l'un des plus nobles cœurs qui jamais aient palpité, et nous faire assister, après plus de trois mille ans, à l'une de ces scènes qui donnent aux peuples libres de l'antiquité un si haut rang dans notre admiration.

Deux sortes de figures occupent l'attention : Hippocrate, assis, est vêtu d'une simple tunique; à ses pieds les Perses, richement habillés, étalent des monceaux d'or, des armes éclatantes, des meubles précieux, de somptueux vêtemens. Le grand homme repousse avec dignité leurs instances. A sa droite sont des Grecs, dont les sentimens paraissent bien différens des siens : le premier est ravi d'admiration; jamais tant de trésors

ne frappèrent ses regards. Plus loin un second, enveloppé dans son manteau, laisse voir dans tous ses traits un brutal mécontentement, et peut-être une basse jalousie. La figure noble et calme d'un jeune homme annonce un élève et un digne successeur du grand médecin. De leur côté, les Perses expriment des sentimens fort divers : comment concevoir tant de grandeur d'âme? *Eh! que lui faut-il donc!* dit certainement un vieillard stupéfait : un autre montre une indignation superbe : tous font voir dans leurs gestes les degrés de leur étonnement. Le visage d'Hippocrate est calme, et ne conserve plus la teinte de mépris qui dut accompagner ses premières paroles ; on en voit bientôt la cause. Parmi les envoyés se trouve un jeune suppliant ; ses yeux sont baignés de larmes : il vient sans doute demander la vie d'un être chéri, d'un père, d'une mère peut-être. Si des motifs sacrés rendent inébranlables les résolutions du médecin grec, il peut du moins, dans ce cas, adoucir ses refus.

Le peintre a conservé à son héros les traits majestueux dont l'antiquité nous a transmis le modèle, et qui sont consacrés. De saints pénates qu'on aperçoit dans le fond, Esculape et sa fille Hygie, achèvent de caractériser le lieu de la scène.

Il ne m'appartient pas d'apprécier ce magnifique tableau, ou de déclarer si quelqu'une des autres compositions de M. Girodet doit être mise au-dessus de celle-ci ; je ferai seulement la remarque que jamais dans les temps modernes, peut-être même dans l'antiquité, le père de la médecine ne reçut un plus bel hommage : (en exceptant toutefois les honneurs rendus par sa patrie, qui sont incomparables).

Ce tableau, exécuté en 1792 à Rome, a été légué par M. le docteur Trioson à la faculté de médecine de Paris ; il fait aujourd'hui l'ornement du lieu de ses séances. Il me semble maintenant que tous les médecins, justes appréciateurs du mérite d'Hippocrate, et particulièrement les membres de la faculté de Paris, sont engagés par la reconnaissance envers M. Girodet. Hippocrate nous fait jurer à tous de traiter comme nos frères les enfans de ceux qui nous ont instruits ; cette obligation me paraît devoir s'étendre à ceux qui ont honoré d'une manière éclatante la mémoire de nos plus illustres maîtres, et à plus forte raison celle du grand Hippocrate : je crois donc que le nom de M. Girodet, honorablement inscrit sur les registres de la faculté, doit être regardé comme un nom de notre grande famille. Je suis sûr, en m'exprimant ainsi, d'être avoué par tous mes braves compagnons d'études.

BIBLIOGRAPHIE.

TABLEAUX CHIMIQUES DU RÈGNE ANIMAL, OU *aperçu des résultats de toutes les analyses faites jusqu'à ce jour sur les animaux*; ouvrage dans lequel on trouve les principaux faits médicaux du ressort de la chimie, les phénomènes les plus importans de la zoochimie (chimie physiologiqne), les propriétés des substances animales, et enfin la bibliographie chimique de ce règne ; par JEAN FRÉDÉRIC JOHN, docteur médecin, professeur de chimie, etc ; traduit de l'allemand par STÉPHANE ROBINET, avec des notes sur les analyses les plus récentes. Un vol in-4°. Prix, 10 fr., et 12 fr. par la poste. Chez L. Colas, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n°. 14.

IL suffit de nommer cet ouvrage pour en faire connaître l'utilité, et il ne sera point difficile d'en faire sentir le mérite.

Depuis que la chimie est devenue une science rigoureuse et dont les recherches s'appliquent à tous les corps de la nature, les hommes les plus habiles qui s'en occupent, en divers pays, ont analysé a plusieurs reprises laplupart des substances dont il pouvait être important de connaître la composition ; mais leurs travaux étaient restés épars et n'avaient point encore été rassemblés de manière à s'éclairer mutuellement et à former des corollaires généraux qui pussent lier ensemble les substances qui se rapprochent entre elles par des analogies, et qui sont confondues par la nature au milieu de son immense laboratoire. M. John a voulu faire ce rapprochement,

et son jeune traducteur, élève distingué du célèbre Vauquelin, a complété son travail en l'enrichissant de tout ce qui pouvait être inconnu au professeur allemand, et surtout des découvertes toutes récentes que vient de faire la chimie.

L'auteur compte vingt-quatre principes immédiats animaux, ce sont la gélatine, la fibrine, l'albumine, le mucus, l'osmazome, les matières sucrées (les sucres de lait et d'urine, le miel et la manne, qu'il ajoute ici parce qu'une portion de celle du commerce a passé par les organes digestifs de quelque insecte), le picromel, la matière séminale, l'urée, la matière jaune de la bile, les matières grasses (blanc de baleine, graisse du cerveau, graisse, huile de poisson, cire, beurre), la matière grasse biliaire, les substances grasses résineuses, le principe caustiques des cantharides, le principe colorant de la cochenille, l'huile éthérée des fourmis; le souffre et l'hydrogène sulfuré, le phosphore, les acides, le carbone et l'hydrogène carboné, les oxides, les sels, l'eau, et enfin les différens gaz. Il n'examine point les *principes immédiats* des corps dans l'état de maladie, ce qui serait peut-être interminable et ne peut être pratiqué qu'avec le concours de l'anatomie pathologique. L'ordre suivi pour ces tableaux, est analogue à celui du système naturel de Linnée; le nombre en est égal a celui des classes d'animaux dont les parties ont été analysées. Chaque tableau renferme les substances animales qui lui conviennent, rangées par ordre alphabétique, en sorte qu'on pourra sans beaucoup de peine comparer ces différentes analyses.

Le Ier. tableau, qui comprend 97 pages, est consacré à l'analyses des parties du corps humain; il est subdivisé en trois sections : la première, comprend les parties dans l'état de santé; la deuxième, les parties dans l'état de maladie; la troisième traite des concrétions.

Le IIe. tableau se rapporte aux mammifères, et comprend, sous deux divisions, l'analyse de leurs parties, et celle des concrétions qu'on trouve dans leurs corps.

Le IIIe. tableau comprend les cétacés.

Le IVe. se rapporte aux oiseaux; 1°. parties; 2°. concrétions.

Le Ve. est relatif aux amphibies : 1°. parties; 2°. concrétions.

Le VIe. aux poissons, examinés de la même manière.

Le VIIe. comprend les insectes divisés en six classes.

Et le VIII°. traite des vers.

On peut juger maintenant de l'immensité des faits qui sont réunis dans cet ouvrage : il devient nécessaire à tous ceux qui s'occupent de chimie et veulent connaître ce que l'on a fait avant eux. M. Stéphane Robinet rend un véritable service à la science par cette traduction, et l'on ne saurait mieux commencer sa carrière scientifique que ne vient de le faire ce jeune chimiste. Nous nous plaisons à lui prognostiquer de brillans succès, et nous en avons pour garans d'une part son bon esprit et son ardeur pour le travail; de l'autre le mérite de son premier maître, dont sans doute il voudra se rendre digne.

M. Stéphane Robinet annonce qu'il s'occupe de traduire les tableaux de chimie végétale du même auteur : il est à désirer que l'on en puisse jouir incessamment

---

M. Panckoucke vient de publier le tome XVIIe. du *Dictionnaire des Sciences médicales* (1). Ce volume, riche d'un grand nombre d'articles, contient la fin de la lettre F, et la plus grande partie de la lettre G. On doit à M. le professeur Hallé et à M. le docteur Nysten, les articles *Fumigation* et *Galvanisme*, et à M. le docteur Hébreard l'article *Gangrène*, extrait de l'ouvrage qui lui a mérité le prix proposé en 1810, et qui va être publié. Nous devons nous borner à l'énumération de quelques autres articles remplis d'intérêt : *Fronde* et *Gastrocèle*, par M. le professeur Richerand; *Garde-Malade* et *Fureur*, par M. Marc;

(1) Un volume in-8°. et cinq planches, prix, neuf francs, chez C. L. F. Panckoucke, éditeur du Dictionnaire des environs de Paris, rue Serpente, n°. 16.

Furie infernale, par M. Laënnec; *Gastrite*, par M. Guersent; *Fortifiant*, par M. Barbier; *Frénésie*, par M. Esquirol; *Froid, Fruit, Géant*, par M. Virey; *Gaz*, par M. Nysten; *Fucus*, par M. Mérat; *Friabilité*, par M. Petit; *Gencive*, par M. Landré-Beauvais; *Gastroraphie*, par M. Rullier; *Fibre*, par M. Jourdan; de savantes *Bibliographies* du docteur Chaumeton, et l'article *Gale*, par M. Fournier. Cet article est accompagné de plusieurs dessins, d'après les observations microscopiques sur l'insecte qui produit cette maladie.

La vingt-huitième livraison de la *Flore des Plantes médicinales* vient aussi de paraître; et l'éditeur annonce qu'il publiera un Journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences médicales, qui doit être recherché par tous les souscripteurs du Dictionnaire.

SUJETS DE PRIX.

Société médicale de Toulouse.

La société a retiré du concours la question qu'elle avait proposée sur *les constitutions médicales*, aucun des concurrens n'ayant rempli son attente. Elle propose maintenant, pour 1817, la question suivante :

« Quels sont en général les progrès de la chirurgie pratique depuis trente ans, et à qui sont-» ils dus depuis que l'académie royale de chirurgie » de Paris a cessé d'exister ? »

La société décernera, en 1818, le prix au meilleur mémoire envoyé sur le sujet qui suit :

« Décrire les vers vésiculaires qui se déve-» loppent dans l'homme : indiquer leur influence » dans les maladies, et les règles du traitement » qui peut leur être relatif. »

Chacun de ces prix est une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Les ouvrages doivent être envoyés avant le 1er. janvier de chaque année.

Quant aux médailles pour les prix d'émulation, la société en distribue quatre chaque année. Les mémoires envoyés pour cet objet doivent être adressés, avant le 1er. février, à M. Duffourc, secrétaire général de la société.

Société académique de Marseille.

Dans sa séance publique, tenue le 11 du mois d'août, la société a proposé pour sujet du prix qui sera distribué en 1817, la question suivante :

« Quelle influence doit naturellement exercer » sur la vie, les mœurs et la santé des Marseil-» lais, leur changement d'habitation en aban-» donnant l'ancienne ville pour s'établir dans les » nouveaux quartiers ? »

Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 400 fr.

Les mémoires envoyés au concours peuvent être écrits en français, latin, italien, espagnol ou anglais, et doivent être adressés, franc de port, dans les formes ordinaires, avant le 1er. juillet 1817, à M. Robert, secrétaire général de la société académique de Marseille, boulevart Dugommier, n°. 13, à Marseille.

Société royale de médecine de Bordeaux.

Dans sa séance publique, le 2 septembre dernier, la société n'a pas cru devoir accorder de prix aux mémoires qui lui ont été adressés : elle a retiré du concours la question relative à l'hydrocéphale interne, et a remis pour l'année 1817 celle qui se rapporte aux remèdes narcotiques. Elle est conçue en ces termes :

« Déterminer par des observations cliniques » quels sont, indépendamment de leurs proprié-» tés communes, les effets particuliers qui carac-» térisent les différentes espèces de narcotiques, » et indiquer, d'après ces effets, les maladies dans » lesquelles on doit donner la préférence aux uns » plutôt qu'aux autres, et les cas où il convient » de les combiner soit entre eux, soit avec d'au-» tres substances, pour activer ou modérer leur » action. »

Un deuxième sujet de prix est proposé par la société : voici quelques développemens fournis par le programme :

« Van Helmont fut un des hommes extraordinaires du siècle qui le vit naître. Plusieurs célèbres médecins de l'illustre école de Montpellier, Barthez, Fouquet, Grimaud et Cabanis, ont rendu justice à son génie. Bordeu, surtout, profita de quelques-unes des idées les plus ingénieuses de cet écrivain singulier, et sut les commenter et

les éclaircir avec tout le talent qui le distingue. Tous ceux qui connaissent l'histoire de la médecine, savent en effet qu'au milieu des erreurs qui déparent les écrits de Vanhelmont (1), des opinions hasardées ou hypothétiques, d'un langage figuré, trop souvent obscur, on voit jaillir de temps en temps des traits d'une éclatante lumière, des vues profondes et de brillantes vérités. C'est à cet implacable ennemi du galénisme et des écoles de son temps, que les praticiens doivent la première connaissance de l'empire des forces épigastriques, de l'action puissante de l'estomac sur les autres organes, et des relations importantes du diaphragme, qu'il reconnut et qu'il établit centre principal dans l'économie des corps vivans. Les chimistes lui doivent des aperçus utiles et des expérienees curieuses sur les fluides aériformes qu'il appela *gaz*, nom sous lequel ils sont encore désignés aujourd'hui.

Les écrits de Vanhelmont peuvent donc être médités et approfondis avec fruit. De cette étude bien entendue doit résulter un ouvrage qui manque à la médecine, surtout si les concurrens, voyant tout et abrégeant tout, savent se renfermer dans de justes bornes, s'interdire, avec sévérité, toutes les discussions qui ne sont dans un livre que pour le luxe et l'ostentation, et faire tourner au profit de la médecine-pratique les recherches qu'on attend d'eux.

En conséquence, la Société royale propose, pour un prix qui sera décerné dans la séance publique de 1818, le sujet suivant :

« Exposer la doctrine de Vanhelmont, donner » l'analyse succincte de ses écrits, et faire connaître l'influence que les principales opinions » de cet auteur ont exercée sur la médecine » clinique. »

Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Les mémoires, écrits très-lisiblement, doivent être remis, francs de port, chez M. J.-M. Caillau, secrétaire général de la société, avant le 15 juin : ce terme est de rigueur.

La société décerne annuellement une médaille, à titre de prix d'encouragement, à l'auteur du mémoire le plus intéressant qui lui soit parvenu.

(1) *Cùm flueret lutulentus, erat quod tollere velles.*

ORDONNANCE DU ROI, *portant autorisation d'exercer la Chirurgie.*

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, salut :

Le sieur Charles Dunne, chirugien anglais, résidant à Paris, nous a exposé qu'il désirerait obtenir l'autorisation d'exercer la médecine en France, en vertu de l'arrêté 4 de la loi du 10 mars 1803 ;

D'après les pièces produites par le sieur Dunne, à l'appui de sa demande, Nous avons reconnu qu'il a été reçu par le Collége royal de Chirurgie de Londres, et qu'il a été commissionné par le comité de vaccine d'Angleterre, pour propager la vaccine en France.

A ces causes, voulant traiter favorablement l'exposant,

Et, sur le rapport de notre ministre secrétaire d'État de l'intérieur ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1. Le sieur Dunne, chirurgien anglais, est autorisé à exercer la chirurgie dans l'étendue de notre royaume.

2. La présente Ordonnance lui tiendra lieu de diplôme pour être présentée aux autorités des villes où il voudra s'établir.

3. Notre ministre-secrétaire d'État de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en notre château des Tuileries le 5 novembre, l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt-deuxième. *Signé* LOUIS.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXXIV.) (1er. Décembre 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Ire. Période. — Anatomie de Galien. (Suite.)

Inter nervos latent arteriæ, id est, spiritus semitæ: his innatant venæ, id est sanguinis rivi.

(Plin. Secund. L. XI. c. 37).

Les connaissances de Galien sur l'*angéiologie* n'étaient guère plus parfaites que celles d'Hérophile et d'Érasistrate. Les veines, disait-il, naissent du foie et les artères du cœur. Bien qu'il connut les anastomoses de ces deux ordres de vaisseaux, il ne paraît point avoir soupçonné la circulation du sang des uns dans les autres. Il pensait que le sang des veines, qui est le plus grossier, servait à nourrir les parties, tandis que celui des artères, qui est plus subtil, devait les vivifier. Il expliquait la sympathie qui existe entre l'utérus et les mamelles, par les rapports qu'ont entre eux les vaisseaux de ces organes. Il connaissait le trou que depuis on a nommé *de Botal*, et qui, dans le fœtus, fait communiquer les deux oreillettes entre elles : il n'ignorait ni l'usage de cet orifice, ni les changemens qu'il subit aussitôt après la naissance.

Quant aux nerfs, ceux du sentiment formant *sept paires*, naissent, suivant lui, du cerveau, tandis que ceux du mouvement, dont il compte environ soixante paires, sont fournis par la moelle épinière. Plusieurs des premiers néanmoins finissent par servir au mouvement. Il distinguait fort bien la substance propre des nerfs, semblable, disait-il, à la moelle d'un arbre et provenant du cerveau, des enveloppes dont cette substance est revêtue, et qu'il regardait comme des prolongemens de la *dure-mère* et de la *pie-mère*. La distribution des nerfs paraît être la partie de l'anatomie qu'il connaissait le mieux, quoique l'on ait sujet de penser que la plupart de ses études avaient été faites sur des animaux.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 10 novembre au 20 inclusivement.

Fièvres non caractérisées	8
Fièvres intermittentes de divers types	69
Fièvres bilieuses ou gastriques	49
Fièvres adynamiques ou putrides	9
Fièvres catarrhales	18
Phlegmasies internes ou externes	37
Phlegmasies des org. de la respiration	14
Phthisies pulmonaires	10
Ophtalmies	11
Diarrhées et dyssenteries	6
Apoplexies et paralysies récentes	11
Hydropisies et anasarques	8
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens	120
Galeux	15
Total général	385

NOTE SUR LES MALADIES RÉGNANTES.

Rapport *sur les maladies régnantes, fait à la Société du Cercle médical, par la Commission nommée pour cet objet.* (MM. Portal, Fouquier, Duffour, de Montegre, Fabré-Palaprat, Cornac et Chomel (1).

L'humidité de l'air, portée depuis si long-temps, pour ainsi dire, jusqu'à la saturation, les variations de température, occasionées par les vents alternatifs du Sud, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, l'usage d'alimens insalubres, de fruits aqueux et non parvenus à un degré suffisant de maturité, etc., etc., etc., telles sont, en partie,

(1) La société ayant arrêté qu'un seul membre de la commission serait chargé de rédiger ces notices, le soin en a été confié à M. le docteur Fabré-Palaprat.

les causes générales des maladies que nous avons signalées dans un des derniers numéros de ce Journal, et qui, depuis lors, n'ont cessé de s'offrir à notre observation.

Parmi ces maladies, nous rappellerons les fièvres intermittentes, les pneumonies et péripneumonies, les douleurs rhumatismales et arthritiques, les éruptions cutanées, etc.

En général, les fièvres intermittentes étaient accompagnées d'un embarras des organes digestifs et paraissaient être l'effet de la débilité de ces organes. Aussi ont-elles été, la plupart du temps, combattues par les vomitifs réunis aux amers, et surtout au quinquina.

Les bains de vapeurs aromatiques, les frictions sèches, les vésicatoires volans, l'application de substances stimulantes à différens points de la surface du corps et les sudorifiques ont eu des succès presque constans dans les douleurs rhumatismales; ces douleurs ont souvent compliqué des affections arthritiques pour lesquelles nous avons administré, avec avantage, des bains locaux, saturés de muriate de soude, avec addition d'acide muriatique, des cataplasmes de farine de graine de lin, délayée dans le même liquide, et la teinture opiacée de gayac, donnée dans une infusion de fleurs de coquelicot et de sureau.

Les maladies éruptives que l'on a le plus remarquées, ont été des élévations à la peau, assez semblables à celles que détermine l'urtication, des boutons imitant ceux de la gale, des dartres farineuses, des érysipèles, des petites véroles volantes ou variolettes.

Des bains ordinaires, ou tenant en dissolution de sulfure de potasse, ont été utilement conseillés pour détruire (toutes choses égales d'ailleurs) la disposition pathologique de la peau et rétablir son état habituel, soit dans les cas d'apparition de boutons urticaires et scabiiformes, soit dans les diverses espèces de dartres. Lorsque ces moyens ont été insuffisans, il est rare que les maladies contre lesquelles ils avaient été dirigés, aient résisté aux bains de vapeurs de soufre, dont l'efficacité contre les affections du système cutané a été constatée par des expériences authentiques et souvent répétées, notamment dans les établissemens de l'hôpital Saint-Louis, de M. Galès, *rue Sainte-Anne*; de M. Prosper, *rue du Faubourg Saint-Honoré*; de M. Rousseau, pharmacien, *rue Montmartre*, etc. Dans un des prochains numéros de la *Gazette de Santé*, nous ferons connaître deux observations qui nous sont particulières et qui démontrent combien est grande l'action médicamenteuse de ces bains contre les dartres principalement, surtout lorsqu'on y joint des lotions avec une très-faible solution aqueuse de nitrate d'argent.

Nos confrères et nous avons observé que les érysipèles dont étaient atteints des sujets jeunes et forts, avaient un caractère constamment phlegmoneux, tandis que chez les individus faibles ou âgés, ces érysipèles n'attaquaient pour ainsi dire que l'épiderme, et n'offraient d'autre apparence que celle qui se manifeste sur la peau lorsqu'on y a appliqué un sinapisme.

Dans le premier cas, l'usage de la saignée, de boissons acidulées, de légers bouillons gélatineux, préparés avec des viandes blanches, des lotions émollientes, une diète sévère ont été les moyens les plus usités pour dissiper ces affections; mais, ainsi que l'a déjà remarqué le Rédacteur de ce Journal, un vésicatoire appliqué dès le commencement au centre même de l'érysipèle, a opéré quelquefois la plus heureuse dérivation, et par ce moyen les malades ont évité les suites fâcheuses d'une violente inflammation portée sur une grande surface.

Dans le second cas, des bains d'eau tiède, des lotions avec une décoction d'herbes émollientes, du petit-lait ou du bouillon aux herbes pour boisson, ont suffi pour guérir cette légère affection de la peau.

Nous croyons inutile de rappeler le traitement indiqué dans les indispositions de l'estomac et des intestins, qu'une nourriture malsaine, jointe à l'intempérie de la saison, a rendues on ne peut pas plus nombreuses cet automne. Tous les praticiens savent combien, dans ce cas, a été en géné-

ral avantageuse l'administration du tartrite antimonié de potasse et des purgatifs salins, suivie de l'usage, quelque temps continué, de boissons amères et aromatiques, telles qu'une infusion de feuilles d'oranger, par exemple, dans une décoction de racine de gentiane.

Les causes générales dont nous avons parlé ayant exercé leur influence sur toutes les maladies de la saison, on ne sera pas étonné de voir encore les émétiques notés parmi les moyens que l'on a dirigés contre les diverses affections de la poitrine; aussi dans un grand nombre de circonstances de pneumonies et de péripneumonies, les praticiens expérimentés n'ont-ils pas craint d'associer à la saignée, l'administration du tartre stibié; et, par suite des heureuses commotions déterminées à l'aide de cet agent, ils ont obtenu la résolution du point inflammatoire qui, sans ce moyen, eût pu occasioner les abcès les plus funestes.

On a remarqué, depuis un mois environ, un assez grand nombre de petites véroles volantes ou variolettes. Quelques-unes de ces éruptions ont offert une telle discordance dans leurs symptômes, qu'il a été souvent difficile, même pour les plus habiles praticiens, de prononcer dès l'abord sur la nature de ces maladies dont ils n'ont spécifié le caractère qu'après la plus scrupuleuse observation des divers phénomènes qu'elles présentaient. Telle a été la maladie dont M. le docteur Honorey nous a tracé le tableau. L'observation de M. Honorey a été faite sur trois enfans, en bas âge, habitant la même maison. Le moins jeune a été atteint d'un accès de fièvre à la suite duquel ont paru sur tout le corps des pustules irrégulières. Ces pustules ont resté à peu près dans le même état jusqu'au septième jour, époque où elles se sont recouvertes d'une croûte légère, sans qu'il y ait eu aucune apparence de suppuration antérieure. Durant ce septénaire, l'enfant a eu chaque jour un petit accès de fièvre de courte durée. Le second et le troisième enfans ont éprouvé à peu près les mêmes symptômes; seulement la maladie a été moins légère chez le dernier, elle a duré plus long-temps.

Un médecin qui avait vu ces petits malades, à l'insu de M. Honorey, avait déclaré aux parens que c'était une rougeole boutonnée, et non une petite vérole volante, se fondant sur l'aspect des croûtes qu'il supposait succéder à la suppuration, et sur l'état contagieux de cette affection.

Mais, ainsi que l'a judicieusement rappelé M. le docteur Fouquier, les praticiens observateurs n'ignorent pas que la boutonnée n'est pas une affection *sui generis*, qu'elle n'est que l'excès de la variolette, qu'à cet excès seul est due la suppuration des boutons, et que le *maximum* et le *minimum* de cette maladie peuvent être également contagieux. Conséquemment, d'après l'observation communiquée par M. le docteur Honorey, on ne doit voir, avec ce médecin, qu'une petite vérole volante.

M. le docteur Chomel a rapporté aussi une observation faite sur deux enfans de cinq à six ans, qui ont eu en même temps une variolette bénigne, dont les boutons avaient disparu le sixième jour sans aucune marque de suppuration.

Au sujet de cette maladie, nous avons fait une remarque importante, et que MM. les docteurs Portal, Forestier, Caille et Honorey ont confirmée par des observations particulières. Cette remarque est relative à l'action de la vaccine sur la rougeole, qui nous a paru infiniment plus rare depuis la découverte de Jenner.

Parmi les maladies étrangères à la constitution médicale actuelle, M. le docteur Dufour a exposé le traitement qu'il a employé contre une névralgie faciale (tic douloureux), qui empêchait le malade de parler et d'avaler, et dont on assignait le siége au nerf d'une dent qu'on avait cassée quelques jours auparavant.

Sans doute, d'après les observations aussi curieuses qu'instructives que nous devons à notre illustre maître, M. le docteur Portal, eût-il été à désirer que l'on eût pu décider le malade à souffrir l'extraction de la dent, ou l'ustion du nerf dentaire. Ces moyens auraient vraisemblablement fait cesser le mal sur-le-champ. Quoi qu'il en

soit, M. le docteur Dufour a su guérir son malade, en substituant aux moyens précités l'usage des pilules de jusquiame et de valériane dont le patient prenait dix grains chaque soir; la guérison a été complète au bout de vingt jours.

M. le docteur Fouquier a aussi entretenu l'assemblée d'une névralgie qui, s'étant fixée au bras droit, a été continue durant plusieurs semaines. Après avoir éprouvé une rémission de quelques jours, cette névralgie a repris avec une intensité beaucoup plus marquée, s'est propagée, pour ainsi dire, jusqu'au cerveau, et a occasioné des attaques assez fréquentes d'épilepsie. De continue qu'elle était, cette maladie était devenue remittente, puis intermittente; 1°. par l'application sur le bras de compresses imbibées d'un mélange de demi-once d'extrait d'opium gommeux et d'une pinte d'eau; 2°. par l'administration interne du quinquina; 3°. par l'usage de pilules composées chacune de quatre grains d'extrait de jusquiame et d'autant d'oxide de zinc. Le malade prend actuellement vingt pilules, par jour, de cette préparation; et, depuis une semaine qu'il en est à cette dose, il n'éprouve chaque jour qu'une légère convulsion de deux heures.

M. le docteur Cornac a fait connaître une observation de M.***, sur l'effet narcotique de l'eau de fleurs d'orange, surtout chez les enfans, et sur le danger qui résulte trop souvent de l'administration de cette liqueur aux nouveaux nés.

Le Cercle médical a accueilli cette observation avec d'autant plus d'intérêt qu'elle venait comme à l'appui d'observations pareilles, communiquées par MM. les docteurs Fouquier, Adamuci, Chomel, Smidt, Forestier et par nous.

La séance a été terminée par le narré d'une observation extrêmement curieuse qu'a faite notre estimable président, M. le docteur Fouquier. Une demoiselle, âgée de vingt-deux ans, était atteinte d'une fièvre bilieuse. Le huitième jour, et au moment où elle commençait à éprouver le frisson, une de ses compagnes s'est couchée auprès d'elle, dans l'intention de la réchauffer. Le lendemain, à la même heure, la fièvre n'est pas revenue à la malade, mais sa compagne a éprouvé un accès de fièvre analogue à celle dont son amie venait d'être délivrée, et qui a suivi la marche d'une fièvre bilieuse bien caractérisée.

Paris, *le* 21 *novembre* 1816.

B.-R. Fabré-Palaprat, D. M. P.,
Rapporteur.

☉ Pleine lune, le 4.

Depuis le 20 novembre jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 7 l. $\frac{6}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{4}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 4 d. 9. — Le *minimum* de 4 d. 1 au-dessous de 0.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 92 d. $\frac{1}{4}$. — Le *minimum* de 76 d. $\frac{1}{2}$

Chevallier, *ingénieur-opticien*.

Observation *sur l'emploi des ventouses dans un cas de diarrhée rébelle*, par M. le docteur Lacombe.

Mlle. Breton, agée de dix ans, d'un tempérament lymphatique, éprouvait, depuis huit jours, une diarrhée catarrhale caractérisée par des coliques, par des besoins fréquens d'aller à la selle et par la sortie de mucosités abondantes, par une fièvre lente, une diminution notable de ses forces et de son embonpoint; après avoir inutilement employé pendant quatre ou cinq jours, savoir : pour boisson, l'eau de riz gommée et opiacée et immédiatement à la suite de chaque selle, un demi lavement composé de la décoction d'une tête de pavot et d'une cuillerée de farine, et fait faire sur l'abdomen toutes les six ou huit heures, des frictions avec de la flanelle et le liniment ammoniacal; je me décidai, le 4 novembre, douzième jour de la diarrhée, vu sa fréquence, l'amaigrissement et la faiblesse de la malade, à lui appliquer six ventouses sur la partie correspondante à l'arc ou portion transverse du colon. Je les laissai environ huit heures, c'est-à-dire, tout le temps que leur adhérence à

la peau se maintint. La diarrhée fut dès-lors arrêtée et la malade n'a plus éprouvé depuis, le besoin d'aller à la selle que de deux jours l'un d'abord, ensuite une fois par jour.

Au Rédacteur de la Gazette de Santé.

*Note sur l'*ergotisme *ou les accidens causés par l'*ergot *du blé.*

Beaurepaire (Isère), 16 novembre 1816.

Monsieur, comme vous vous faites un devoir de publier tout ce qui est relatif à la santé, je me flatte que vous voudrez bien insérer dans votre utile *Gazette* la lettre que j'ai l'honneur de vous adresser, relativement à la gangrène des extrémités inférieures, causée par l'usage du pain fait avec le seigle ergoté. L'arrondissement de Beaurepaire est affligé de ce fléau depuis les premiers jours d'août. Ce n'est pas la première fois qu'elle se montre en Dauphiné. Comme dans la Sologne, le seigle ergoté la détermine, mais les causes prédisposantes sont une constitution faible, une nourriture peu substantielle, une saison humide, enfin toutes les causes débilitantes. Les médecins ont remarqué que l'ergotisme attaquait principalement les jeunes gens impubères, mal nourris, mal vêtus, employés à la garde des troupeaux, par conséquent constamment exposés à l'influence d'une atmosphère humide, et la dernière saison ne l'a été que trop. Dans le nombre de malades à qui mes confrères et moi avons donné des soins, on compte très-peu d'hommes faits, et pas une femme nubile. Dans une famille, tout le monde mange du même pain; cependant, heureusement, il n'y a que les plus faibles qui soient attaqués de ce fléau. Les autres éprouvent seulement des lassitudes, de la faiblesse, des vertiges, des angoisses, des ardeurs dans l'estomac. Les nourrices perdent leur lait. En général, la maladie a une marche lente; elle semble s'arrêter par intervalles pour reprendre avec plus de fureur.

Une jeune fille de quinze à seize ans, frappée de la gangrène les premiers jours d'août, existe encore, 15 novembre, mais dans l'état le plus déplorable : elle a perdu les deux jambes. On ne réclama pour elle les secours de l'art qu'au seizième jour : on fit les remèdes convenables pendant huit à dix jours, puis on l'abandonna à la nature. La diarrhée s'est manifestée, elle périra probablement sous peu.

Symptômes.

La maladie débute par une douleur très-vive, avec chaleur intolérable aux orteils. La douleur monte, s'empare du pied, gagne la jambe. Le pied bientôt devient froid, pâle, puis livide. Le froid s'empare de la jambe qui est très-douloureuse, et le pied est devenu insensible. Les douleurs sont plus vives la nuit que le jour; il y a de la soif, mais l'appétit se soutient, et le malade fait régulièrement ses fonctions. Il ne peut mouvoir ni se soutenir sur ses pieds. Tous ceux qui à cette époque de la maladie ont suivi le traitement indiqué, ont été guéris en dix à quinze jours au plus. Bientôt il paraît des échymoses, des phlyctènes, la gangrène se montre avec toute son horreur, et monte jusqu'au genou. La nature fait un effort, la jambe se détache de son articulation, et laisse voir une plaie vermeille, qui se ferme avec facilité, à moins que le malade, mal nourri, habitant un local froid et humide, couché dans un lit infecté de sanie gangréneuse, ne pompe par tous ses pores (ce qui n'arrive que trop souvent) une nouvelle source d'infection.

Traitement.

Il faut placer le malade dans un appartement sec et chaud, dans un lit bien propre, dont on renouvellera fréquemment les fournitures. Nourriture animale, du vin à tous les repas. Tisanne d'infusion d'arnica, ou de serpentaire de Virginie, édulcorée avec le sirop de vinaigre ou l'oximel. Vin de kina animé avec l'éther ou une solution de camphre. Bains de jambes avec une décoction de plantes aromatiques, telles que la sauge, le romarin, la lavande, animées avec du vinaigre. Après le pédiluve, le pied et la jambe doivent être couverts de compresses imbibées de décoction de kina et d'eau-de-vie camphrée. Le traitement doit être continué avec exactitude et

constance, même après que les symptômes paraissent dissipés. Le moral se ressent de la prostration des forces ; il ne faut pas négliger de rassurer, d'encourager le malade, qui sans cela se livrerait facilement au désespoir. Les scarrifications sont sans objet, et au moins inutiles. L'extrait gommeux d'opium, donné à petites doses, calme bien les douleurs, mais l'action stupéfiante de ce médicament n'est-elle pas nuisible dans ce cas où l'énergie de la vitalité a besoin d'être réveillée par les toniques les plus puissans, pour combattre l'effet du poison qui attaque les principes de la vie. Quelques médecins recommandables, d'après l'autorité de Percival Pott, prétendent qu'il faut débuter dans l'ergotisme par une prise de tartrite antimonié de potasse. Je regarde l'opinion de Pott comme une autorité ; mais, avant de l'admettre, il faudrait être certain que la maladie dont il parle est vraiment l'ergotisme, et que l'épidémie qu'il a vue ait eu le même génie que celle qui nous occupe. Pott exerçait la médecine en Angleterre, pays constamment brumeux, dont les habitans, gorgés de viande, de bière, ont la fibre peu énergique, ont besoin de l'émétique et le supportent mieux que les habitans du midi de la France. Dans le nombre des malades pour lesquels j'ai été appelé, je n'ai trouvé aucun cas où l'état saburral des premières voies indiquât un vomitif. Si ce cas se fût rencontré, je n'eusse pas donné le tartre stibié, mais l'ipécacuanha. L'émétique ne peut qu'augmenter l'état d'irritation déjà trop grand, et, terminant son action par le bas, pourrait occasioner une diarrhée toujours à craindre. Du reste, les partisans des vomitifs ne peuvent raisonnablement espérer évacuer un poison qui s'avale et se digère depuis plusieurs semaines quand on s'aperçoit de son effet.

L'amputation est-elle rigoureusement indiquée? Je sais qu'un de mes confrères de la Côte et un autre de Serres ont fait quelques amputations avec un plein succès ; mais j'ai la conviction que lorsque la gangrène ne peut être bornée avant la désorganisation du membre, la nature en opère la séparation, le moignon présente l'aspect d'une plaie simple, qui guérit assez promptement ; je puis en citer plusieurs exemples. Il y a donc égalité de résultat ; mais un grand avantage pour les malades, ils ont évité la terreur qui précède une amputation, la douleur qui l'accompagne, et les dangers qui la suivent. Je crois pouvoir conclure que lorsque le médecin ne peut arrêter les progrès de la gangrène, il doit se borner à soutenir les forces par le kina, le camphre, les analeptiques, et laisser la nature se débarrasser d'un membre sacrifié par elle ; elle opère plus lentement, mais plus sûrement et moins douloureusement. Feu M. Louis disait que le mérite du chirurgien consistait non à opérer, mais à éviter la nécessité d'opérer.

Je terminerai cet article, peut-être déjà trop long, par une question. La maladie qu'on nomme ergotisme est-elle essentiellement mortelle ? J'en doute ; comme elle n'attaque guère que le paysan le plus malheureux, il est rare qu'il réclame les secours du médecin dans le principe de la maladie ; il le congédie souvent après une visite ou deux, et se livre aux commères et à ces prétendus *officiers de santé*, sans titre et sans études, qui sont un vrai fléau pour les campagnes. Cependant je n'ai point connaissance qu'aucun des malades atteints d'ergotisme ait péri ; beaucoup, il est vrai, ont perdu les jambes ou au moins quelques orteils. D'autres, plus heureux et plus dociles aux ordonnances des médecins, ont été parfaitement et entièrement guéris en assez peu de temps, quand le médecin a été appelé avant qu'il y ait eu désorganisation des parties attaquées, ce qui n'arrive guère avant le huitième ou neuvième jour.

Monsieur, si vous accueillez cette petite note, et que vous désiriez des détails et des observations sur l'ergotisme, je me ferai un plaisir de vous les faire passer.

Agréez l'assurance de la parfaite considération de votre serviteur,

A. François, *docteur en médecine, ancien médecin des armées, chevalier de la Légion d'Honneur.*

Réflexions. Il nous reste très-peu de choses a ajouter à l'excellent mémoire de M. le docteur François, et tous les praticiens peuvent y trouver des règles de conduite si parfaites que nous désirons ardemment qu'elle soient connues partout où ces funestes accidens sont à craindre.

Nous partageons l'avis de notre judicieux correspondant au sujet de l'amputation, qu'on ne doit point pratiquer lorsque la gangrène n'est pas bornée, puisque cette opération ne l'arrêterait pas, et qui devient ordinairement inutile lorsque la gangrène a borné ses ravages, puisque la nature sépare le plus souvent avec promptitude les parties mortes de celles qui sont encore vivantes. Il est cependant deux cas dans lesquels il peut être nécessaire d'amputer, c'est, 1°. lorsque la mortification s'est arrêtée au milieu d'un membre, qu'elle a mutilé d'une façon irrégulière; en sorte que loin de rendre aucun service, ce qui en reste deviendrait après la guérison un obstacle au mouvement; 2°. lorsque les parties gangrenées ne sont pas séparées assez promptement par la nature et qu'en se putréfiant elles forment un foyer d'infection dont les influences pourraient être funestes au malade. J'ai vu plusieurs fois cette dernière circonstance obliger le chirurgien à prendre l'initiative sur la nature en séparant avec l'instrument des parties que la nature mettait trop de lenteur à séparer.

Nous espérons que M. le docteur François voudra bien encore nous faire part du résultat de ses observations dont nous sentons tout le mérite.

Nous apprenons par notre correspondance qu'un grand nombre de malheureuses victimes de ces accidens sont arrivées à l'Hôtel-Dieu de Lyon, mais la plupart dans un état qui ne permettait plus l'espoir de sauver les membres affectés.

EXPULSION DE TÆNIA, *dans un enfant, par la décoction de racine de grenadier* (*malus punica*), par M. WILL POLLOCK, D. M. (*Edimb. med. and. surg. journ.*)

Le médecin qui rend compte de cette observation, déclare que déjà plusieurs fois il avait employé ce remède, et toujours avec succès. Dans quelques cas, les tænias étaient d'une longueur énorme; assez souvent en les mettant dans l'eau tiède ils ont vécu plusieurs heures, après avoir été rendus. L'observation dont il s'agit ici offre cette particularité que le malade était un enfant en très-bas âge, ce qui contredit l'asssertion du docteur Hamilton, lequel prétend dans son ouvrage sur les purgatifs, que les enfans en bas âge n'ont jamais de tænias.

Le fils d'un soldat du 53e. régiment, âgé de quatorze mois, et sevré seulement depuis deux, était tombé graduellement dans un état de langueur qu'on attribuait au travail de la dentition : il refusait tous les alimens, était excessivement maigri et tourmenté par une diarrhée continuelle. Sa peau était molle, sèche et ridée, et il avait ce ton criard et plaintif des enfans qui souffrent depuis long-temps. On lui avait inutilement administré plusieurs remèdes pour sa diarrhée. De temps à autres ses déjections contenaient de petits débris fort semblables à des portions de tænia demi-dissoutes.

On fit bouillir deux onces d'écorces fraîches de racines de grenadier, dans neuf onces d'eau, qui furent réduites à six; on jugea même convenable d'étendre encore cette décoction de deux onces d'eau. Le médecin ordonna de l'administrer par cuillerées ordinaires, de demi-heure en demi-heure, à moins qu'il ne survînt des vomissemens ou quelque autre indisposition.

Deuxième jour. L'enfant avait pris dès la veille tout le remède et n'en avait éprouvé aucun dérangement. Dans la soirée, il rendit une portion de tænia d'environ six pieds de long. Il fut ensuite fortement purgé, et durant tout le reste du jour il vomit tout ce qu'on lui fit prendre. Comme il

paraissait fort abattu, on lui fit donner par intervalles une potion anodyne et carminative.

Troisième jour. Les forces sont un peu revenues; le vomissement a cessé, et la diarrhée est diminuée : on ne donne aucun remède.

Quatrième jour. L'enfant est évidemment mieux sous tous les rapports, mais ses déjections contiennent encore des portions de tænia. On prescrit de lui faire prendre huit onces de décoction non étendue d'eau et administrée comme la première fois.

Cinquième jour : Le remède a été pris la veille en totalité, et n'a occasioné ni vomissement, ni malaise; il a produit peu d'effet jusqu'à ce matin, qu'au milieu d'une forte purgation une partie de tænia, longue d'environ huit pieds, a été rendue. L'enfant a paru affamé; il a amplement déjeuné.

Vingt jours après, on ne voyait plus de portions de ver dans les déjections, la diarrhée avait cessé peu à peu sans remède. Les évacuations sont régulières, l'appétit bon et la digestion rapide. L'enfant a toutes les apparences de la santé, et il commence à marcher.

Son état continua de s'améliorer jusqu'à ce qu'un an après on vit de nouveau des fragmens de ver dans ses excrémens. On lui administra encore la décoction de racines de grenadier, qui lui fit rendre un tænia mort, d'environ quinze pieds de long.

De ce moment il n'a point cessé de jouir d'une santé parfaite et d'être un très-bel enfant.

BIBLIOGRAPHIE.

NOTICE HISTORIQUE *sur la vie et les ouvrages de M.* JOURDAIN, *dentiste, par M.* DUVAL, *membre des ci-devant collége et académie royale de chirurgie, de la société de médecine de Paris.* Brochure in-8°. Paris, 1816. Chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'École de Médecine.

CETTE Notice est un hommage rendu par l'un de nos plus savans dentistes à un confrère recommandable dont elle fait connaître les travaux. Il faut y remarquer avec satisfaction combien M. Duval insiste sur la nécessité de compléter d'excellentes études de chirurgie avant de se livrer exclusivement à l'une des branches de cet art; car une maladie de la bouche, très-simple en apparence, exigera peut-être les connaissances les plus variées et les plus étendues en médecine.

M. Jourdain a publié, en 1756, un *Traité d'odontalgie*, titre alors nouveau, d'un ouvrage imparfait. En 1761, il donna un *Traité des dépôts dans le sinus maxillaire*, et quatre ans après, des Recherches sur les moyens de guérir les maladies de cette cavité, *en y portant des injections par son ouverture naturelle*; puis, en 1778, un *Traité des maladies et des opérations réellement chirurgicales de la bouche.* On lui attribue encore les ouvrages intitulés : *Le Médecin des Dames*, *le Médecin des Hommes et les Préceptes de santé* publiés en 1771 et 1772, et beaucoup de discussions dans les journaux scientifiques.

« Il termina sa carrière le 16 janvier 1816, âgé de 82 ans. On peut dire avec assurance que pour la science et la société il a dignement rempli sa tâche. »

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. Ve. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXXV.) (11. DÉCEMBRE 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Splanchnologie et physiologie de Galien.

Animi vires corporis temperiem sequuntur.
(GAL. S. I. c. I.)

DANS ces recherches sur l'anatomie de Galien, la description des organes offrant peu de remarques à faire, nous exposerons en même temps ses principes physiologiques.

Les fonctions principales du corps sont, suivant lui, de trois sortes, *vitales*, *animales*, et *naturelles*. Les premières sont produites dans le cœur au moyen du pneuma, formé par une partie de l'air de la respiration, et communiquant aux artères et au cœur lui-même la faculté de se mouvoir.

Les fonctions animales proviennent aussi du pneuma, porté au cerveau avec le sang, et modifié par ce viscère au point de devenir propre à remplir les fonctions des sens dans chacun des organes préparés pour cela.

C'est encore le pneuma, circulant dans tous les vaisseaux, qui produit les fonctions naturelles, qui sont, suivant Galien, la génération, la nutrition, l'accroissement, le mouvement musculaire, etc.

Toutes ces fonctions s'exécutent par des forces *attractive*, *rétentrice*, *modifiante* et *expulsive*, qu'il fait jouer chacune à leur tour. On peut en prendre un exemple dans l'action de l'estomac, qui d'abord *attire*, puis *retient*, ensuite *modifie*, enfin *expulse* les alimens.

Ne pouvant tout expliquer par ces forces supposées, il avait encore recours à la doctrine des quatre *élémens* et de leurs quatre *qualités*, dont les diverses combinaisons produisaient toutes les différences qu'on remarque entre les humeurs de nos corps en santé et en maladie.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 21 novembre au 30 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	14
Fièvres intermittentes de divers types.	59
Fièvres bilieuses ou gastriques. . .	32
Fièvres adynamiques ou putrides. . .	8
Fièvres catarrhales.	15
Phlegmasies internes ou externes. . .	42
Phlegmasies des org. de la respiration.	27
Phthisies pulmonaires.	11
Ophtalmies.	9
Diarrhées et dyssenteries.	8
Apoplexies et paralysies récentes. . .	3
Hydropisies et anasarques.	8
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	120
Galeux.	23
TOTAL GÉNÉRAL. . . .	379

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

PLUIE, temps couvert, brouillard, telles sont sans nulle exception les notes que je retrouve sur l'état de l'atmosphère, durant les dix jours qui viennent de s'écouler; les vents ont varié le plus souvent du *nord-est* au *nord-ouest*; le thermomètre est descendu, dans les premiers jours de ce mois, jusqu'à trois et quatre degrés de froid; depuis lors il s'est assez constamment soutenu à trois, quatre ou cinq degrés de Réaumur, ce qui en représente quatre, cinq et six du thermomètre centigrade.

Dans notre dernier numéro, un article fort long a été consacré aux maladies régnantes par M. le docteur Fabré-Palaprat: nous nous bornerons aujourd'hui à une note abrégée sur un symptôme

de maladie que nous avons très-fréquemment eu l'occasion d'observer dans ces derniers temps. Ce sont des maux de tête. Ce n'est point une douleur aiguë ; c'est plutôt la sensation d'un bandeau fortement serré vers le sommet du front. On n'est point enrhumé ou enchifrené, mais la douleur augmente quand on se mouche, et il semble quelquefois alors qu'on s'arrache un œil ou du moins qu'il soit fortement secoué: cet état se prolonge plus ou moins long-temps; quelquefois il dure plusieurs semaines, et finit par un violent coryza ou rhume du cerveau, suivi à son tour d'un catarrhe pulmonaire.

Il me paraît évident que ces accidens sont dus, dès le principe, à l'irritation des membranes muqueuses des yeux, des sinus frontaux; et, par communication, à celle des parties environnantes. C'est en conséquence un état catarrhal, et les moyens par lesquels on le dissipe confirment encore ce jugement. Ce sont des fumigations aqueuses, et surtout le soin de se couvrir beaucoup la tête; ce dernier moyen a réussi chez toutes les personnes qui, à ma connaissance, l'ont employé; il en est qui se sont fort bien trouvées de s'enduire le front, au-dessus et entre les sourcils, avec un corps gras: remède employé d'abord par l'empirisme, mais dont la médecine raisonnée doit approuver l'usage.

☉ Nouvelle lune, le 18.

Depuis le 1er. décembre jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 8 l. $\frac{6}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 9 l. $\frac{11}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 5 d. 7. — Le *minimum* de 3 d. 0.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 95 d. — Le *minimum* de 80 d. $\frac{1}{4}$

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

NOUVELLE *méthode pour la guérison des ulcères cancéreux; par M.* MEGLIN, *médecin à Colmar.* (Note communiquée à l'Athénée de médecine de Paris.)

DANS différens entretiens que j'ai eus avec M. Heschel, chirurgien en chef de l'hôpital militaire autrichien qui était établi à Colmar, cet homme vraiment instruit m'a fait part du moyen qu'il employait pour guérir les ulcères cancéreux de la face, et qui lui réussissait à souhait. Il m'a assuré que, peu avant son départ de Vienne en Autriche pour se rendre en France, il était parvenu à guérir complétement, avec son procédé, un septuagénaire d'une condition élevée, lequel portait dans la région de l'os de la pommette un cancer qui faisait les plus grands progrès, en se portant vers le nez, et qui avait résisté à tous les traitemens faits par les plus habiles maîtres de la capitale de l'Autriche. Voici son procédé : il touche les bords squirrheux renversés du cancer, soit des lèvres, soit d'autres parties de la face, avec l'*acide nitrique fumant*; il emploie pour cet effet, comme on s'imagine bien, une sonde d'or, puisque tout autre métal s'oxide dans cet acide; il trempe la sonde d'or dans cet acide, et il la passe légèrement sur les bords squirrheux du cancer; il répète ce procédé deux ou trois jours de suite, et il l'interrompt, dès que l'inflammation devient trop forte, pour y revenir de nouveau, jusqu'à ce que les bords renversés du cancer soient détruits, ce qui, selon lui, arrive toujours. Ces bords s'affaissent et s'exfolient entièrement par ce moyen, et l'ulcère cancéreux est réduit à l'état d'une plaie simple, lorsque le cancer n'est que local, et ne tient pas à une diathèse vicieuse des humeurs. Le pansement se fait uniquement avec de la charpie trempée dans de l'eau distillée simple, à laquelle on ajoute de la gomme arabique et très-peu d'eau-de-vie.

J'ai eu lieu de conseiller ce procédé, depuis peu, pour un ulcère cancéreux qu'un homme, âgé de 68 ans, d'une constitution mucoso-nerveuse, portait depuis quelque temps à la partie inférieure de la jambe droite : les bords de l'ulcère étaient calleux, renversés ; la sanie qui découlait de l'ulcère était d'une fétidité extrême; les douleurs concomitantes étaient extrêmement vives ; l'ulcère faisait en tous sens des progrès, malgré les soins d'un chirurgien fort entendu. L'acide nitrique fumant, employé à la manière de M. Heschel, a fait disparaître les bords squir-

rheux renversés, en les exfoliant; la plaie, étant devenue simple, a été uniquement pansée par les bandelettes agglutinatives, selon la méthode anglaise tout récemment prônée en France, à bien juste titre; et l'ulcère cancéreux de ce vieillard est dans ce moment entièrement guéri. — Je pense que la méthode de M. Heschel mérite de fixer l'attention des gens de l'art.

Reproduction *d'un ongle après l'amputation de la première jointure du doigt; par* W. S. (*Lond. medic. and. physic. Journ. July* 1816.)

« A. G., marchand à Édimbourg, eut par accident le premier doigt de la main droite écrasé et déchiré. Ayant négligé ce mal, il y survint une violente inflammation, avec enflure extrême et enfin la gangrène qui engagea à couper le doigt dans l'articulation.

» Dans cette opération, la peau fut emportée aussi bien que les surfaces articulaires, et une portion tendineuse des deux côtés. Bientôt l'enflure diminua et la cicatrice s'établit. On vit alors une substance cornée se former à l'extrémité du moignon. Le sujet de cette observation était âgé d'environ vingt ans; il y en a maintenant trente-cinq que cet accident est arrivé. Ce qui reste du doigt est considérablement émacié, et l'articulation des deux premières phalanges est ankilosée.

» Ce nouvel ongle est formé d'une lame de substance dure, ressemblant à la griffe d'un animal. Il sort de l'extrémité du moignon et se recourbe tout à coup en arrière, se terminant par une pointe obtuse qui touche à la peau. Il sert ainsi de défense à la partie mutilée. Son accroissement est si lent qu'on n'a besoin de le couper que quatre à cinq fois par an. »

Réflexions. La personne qui rend compte de ce fait n'ayant point constaté l'état des parties dans le temps de l'accident, on pourrait supposer que la gangrène n'avait pas détruit l'extrémité entière du doigt, et que dans l'amputation on a pareillement conservé une portion de la peau qui donne naissance à l'ongle. En faisant cette supposition, on comprend fort bien comment un ongle plus ou moins irrégulier a pu se produire de nouveau, car on sait quelle peine on éprouve à les empêcher de pulluler dans quelques circonstances où cela est jugé nécessaire.

Cependant, un cas de reproduction semblable à celle-ci a déjà été rapporté par M. Marechal de Rougères (ancien *Journ. de Médecine*, tom. 27, pag. 177; Tulpius (L. IV, c. 56). et Pechlin (*Observ*, L. II, obs. 42), citent même deux exemples d'ongles survenus à la troisième articulation des doigts, ce qui ne pourrait être expliqué par la supposition que nous avons faite.

J'ajouterai ici quelques détails sur la manière dont s'est guérie dernièrement, sous mes yeux, une section longitudinale complète d'un ongle.

Un enfant de dix ans se partagea longitudinalement, d'un coup de hache, toute la troisième phalange de l'index de la main gauche, sans que néanmoins l'articulation fût ouverte. Des bandelettes aglutinatives furent aussitôt appliquées, et, quatre à cinq jours après, la réunion des parties molles était complète; l'ongle, qui avait été divisé dans toute sa longueur, n'a point repris; mais au bout d'un mois environ la section qui d'abord était dans le milieu se trouvait portée sur le côté extérieur, et avait cessé de répondre à la cicatrice de la peau, peu à peu cette obliquité a augmenté, le fragment externe diminuant sans cesse : enfin après environ deux mois et demi la section étant arrivée jusqu'à l'angle externe de l'ongle, a tout-à-fait disparu par la chute du petit fragment qui restait seul alors; cette portion comme le reste de l'ongle ayant été successivement coupée à mesure qu'elle s'allongeait.

Cette particularité, dans la manière de se guérir, me paraît très-remarquable, elle peut servir à expliquer la formation et l'accroissement des ongles, et cependant elle n'avait, je crois, jamais été observée.

Guérison *d'une danse de Saint-Guy, par la teinture de colchique, Observation rapportée*

par M. Thomas Raven, *médecin des enfans à l'hopital de Norfolk*, etc. (*Lond. medic. and physic. Journ. Octob.* 1816.)

» Miles Stanley, âgé de dix-septs ans, maigre et débile, fut reçu dans notre hôpital le 27 juillet dernier et confié aux soins du docteur Alderson. Il était atteint d'une *chorée*, ou danse de Saint-Guy, avec les contorsions les plus extraordinaires et les plus bisarres, en même temps qu'elle étaient très-violentes et fort longues. Dès le jour de son arrivée, et sans qu'il eut été purgé, on lui fit administrer toutes les quatres heures trente gouttes de teinture de colchique. Au bout de deux jours, les symptômes étaient considérablement diminués, et après une quinzaine son état était amélioré au point qu'on lui permit de sortir pendant deux heures dans la ville. On lui fit continuer l'usage de ce remède, en augmentant peu à peu la dose, tant qu'il demeura dans la maison, et enfin comme il n'y avait aucune apparence de récidive, on le renvoya le 7 septembre. »

Depuis quelque temps on emploie beaucoup en Angleterre la teinture alcoholique de colchique pour la guérison de la goutte. C'est à M. Want que l'on doit la découverte des propriétés de ce remède : elles ont paru si marquées, qu'un des plus célèbres praticiens de Londres n'a pas craint de présenter cette teinture à la Société royale comme un spécifique de la goutte. Nous avons donné l'année passée (1er. février) la formule que nous tenions de M. Want lui même. Nous allons la rapporter encore et nous présenterons incessamment quelques détails sur les guérisons obtenues par ce moyen.

Prenez :

Bulbes de colchiques frais, coupés, quatre onces.
Esprit-de-vin faible, ... six onces.

Faites macérer durant une semaine : exprimez la liqueur et conservez pour l'usage.

La dose ordinaire pour un adulte est de deux drachmes, ou d'environ deux cuillerées à café communes. Cette dose produit en général des vomissemens et des évacuations par le bas quoique cet effet ne soit pas indispensable pour la guérison.

Note sur un faux poivre *que l'on colporte dans les campagnes.*

M. Desvaux, très-habile botaniste, a fait insérer dans le *Journal de Pharmacie* (septembre 1816) une note qu'il nous paraît important de répéter pour mettre nos lecteurs en garde contre une fraude imaginée par l'avidité du gain.

« C'est particulièrement au milieu des campagnes, dans le fond des provinces, que les colporteurs des drogues falsifiées trouvent le débit de leurs marchandises : c'est aussi dans les contrées écartées du Périgord que j'ai eu occasion de voir du poivre factice pour la première fois. Dans la maison où se présenta un colporteur de drogueries, on se plaignit que son poivre avait très-peu de piquant. Je demandai à voir ce poivre, croyant y trouver mélangées, comme il arrive quelquefois, des baies (strobyles bacciformes), de genièvre : mais n'en ayant point reconnu, je cassai successivement des grains noirs et des grains d'une couleur gris noirâtre. Les premiers étaient bien un vrai poivre ; les seconds m'offrirent une organisation qui me sembla très-différente. Comme ce poivre était donné à dix sous la livre au-dessous du cours, les colporteurs en débitaient beaucoup. Ayant eu à ma disposition une assez grande quantité de ce poivre brunâtre, je fis quelques essais, et je trouvai qu'il était plus lourd que le poivre noir; ce qui fit que, pour l'éprouver, je jetai une certaine quantité du poivre mélangé dans l'eau pour séparer le plus lourd, ce qui fut bien facile ; le poivre noir, ou le vrai, restant à la surface de l'eau, à l'exception de quelques grains qui enfoncent comme l'autre. Ayant laissé dans l'eau pendant quelque temps le poivre qui s'était précipité, je vis, en le touchant, qu'il se ramollissait, et deux heures après il formait presqu'un *magma*, dans lequel je trouvai des grains de navette (*brassica napus*) : je vis alors que ce poivre était une sorte de pâte qui recouvrait chaque grain de navette ; et comme cette pâte était piquante, il me fut facile de voir que l'on mettait dedans du poivre en poudre.

» Arrivé à Bordeaux, je rencontrai un de ces colporteurs, qui avait de ce même poivre ; j'obtins de lui les détails suivans :

» Un individu, dont il me dit le nom, a établi à Lyon une *manufacture de poivre ;* une cinquantaine d'enfans, payés à huit sous par jour sont occupés à entourer des grains de navette, les uns, d'une pâte grisâtre composée de farine et de débris de poivre broyé ou de poudre de moutarde, ou de piment (*Capsicum*); les autres, lorsque ces grains sont arrondis et secs, les entourent d'une pâte plus brune, composée de *pain noir* (1) et des mêmes poudres épicées; les derniers de ces enfans roulent ces grains, encore mous et ainsi couverts, sur une planche à enfoncemens irréguliers qui leur font simuler l'aspect extérieur du vrai poivre. Enfin, ce poivre prétendu, séché à l'air ou dans des étuves suivant la saison, est mêlé avec le vrai poivre et livré au commerce. Il revient à six sous la livre au fabricant.

» N'y aurait-il pas un autre nom pour désigner un homme qui inonde ainsi le commerce d'une substance contrefaite? Si on atteint les faux monnayeurs, ceux qui falsifient les drogues doivent-ils être à l'abri ?

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» DESVAUX, *rédact. du Jour. de Botanique.* »

BIBLIOGRAPHIE.

MÉMOIRES *sur les maladies chroniques, les évacuations sanguines et l'acupuncture; par* L.-V.-J. BERLIOZ, *docteur médecin à la Côte Saint-André.* Un volume in-8°. A Paris, chez Croullebois et L. Colas, libraires. Prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. par la poste.

LE premier de ces Mémoires avait été adressé à la Société de médecine de Montpellier, à l'occasion d'un concours qu'elle avait proposé. Cette Société jugea le Mémoire digne d'une honorable distinction, mais ne lui décerna pas le prix : je crois me rappeler que ce prix n'a point été donné.

Voici les questions proposées par la Société de médecine de Montpellier et les réponses de M. Berlioz.

Première. « Quel est le caractère distinctif des maladies chroniques ? »

Réponse. « Ce caractère consiste spécialement dans le défaut de la sympathie générale et dans le développement des sympathies locales. »

Deuxième. « De quelles solutions critiques ces maladies sont-elles susceptibles ? »

Réponse. « Elles peuvent se terminer par l'évacuation mécanique des produits de l'irritation, par le moyen de la continuité ou de la contiguité des tissus, par diverses hémorragies, par l'exercice des sympathies locales, par métaptose, par le développement d'une fièvre aiguë, par les révolutions des âges, et par le changement des saisons. »

Troisième. « Quelle est la cause générale de la lenteur de la terminaison des maladies chroniques ? »

Réponse. « Cette cause dépend des complications nombreuses que présentent ces maladies, et de la force de l'habitude ? »

Quatrième. « Par quels moyens, soit diététiques, soit médicinaux, peut-on en abréger la cure ou en assurer la solution ? »

Réponse. « Les tentatives de guérison ne doivent pas être trop précipitées lorsque la maladie est invétérée, et, au contraire, lorsqu'elle est récente ; le traitement doit être dirigé d'après la connaissance des causes de la maladie; il faut avoir égard aux mouvemens critiques lorsqu'il s'en manifeste ; il faut, autant que possible, employer les remèdes qui ont une action spécifique sur les parties malades; il est nécessaire assez souvent de joindre au traitement particulier, des remèdes dirigés contre la faiblesse générale; lorsque la méthode spécifique est insuffisante, il faut employer la méthode indirecte basée sur l'action des sympathies locales, sur l'action des lymphatiques de la peau et de l'intestin rectum, sur

(1) Nommé *tourte*, résidu de la graine de navette ou de chènevis exprimée. On y ajoute peut-être aussi de la pyrèthre, racine âcre de l'*anthemis pyrethrum*. L. V. D. M.

l'action de la sympathie générale, sur les moyens de ramener à une forme intermittente les paroxismes irréguliers de certaines maladies, sur les impulsions de l'instinct sur l'idiosyncrasie, et sur l'influence de l'habitude; il est bon quelquefois d'essayer une méthode perturbatrice; il est assez souvent nécessaire de prescrire un changement de climat; enfin s'il ne peut guérir, le médecin doit au moins faire en sorte de soulager. »

J'aurais une foule d'objections à faire à l'auteur de ces réponses si je pouvais entamer une discussion pour laquelle l'espace me manque ici : j'avoue qu'en isolant, comme je viens d'être obligé de le faire, ses conclusions de tous les raisonnemens sur lesquels elles se trouvent fondées, j'ai dû leur faire perdre quelque chose de leur autorité; mais je suis persuadé que cette méthode en montre mieux les parties faibles, et pour un homme qui cherche la vérité de bonne foi, cette particularité ne sera point sans avantage. Il me semble toutefois que la grande source des objections que je croirais devoir faire, provient de la manière dont les questions sont posées, ce qui a presque nécessairement enchaîné l'auteur du Mémoire, et lui a tracé une voie de laquelle il ne pouvait guère s'écarter. Je crois, en un mot, que considérer les maladies chroniques comme l'a fait la Société de Montpellier, c'est se laisser abuser par une expression qui n'a rien de précis et de positif, qui, ayant été inventée dans l'enfance de l'art, ne doit être conservée que comme un terme dont le sens est nécessairement vague et indéterminé : en un mot, quand j'entends parler d'une maladie aiguë qui dure cent jours et plus, et d'une maladie chronique *récente*, ou qui parcourt tous ses périodes en moins d'une semaine, je n'y comprends plus rien.

Au reste, si je n'adopte pas toutes les idées de M. Berlioz sur des points de dénomination ou de définition, je suis bien loin de ne pas reconnaître le mérite éminent qui brille dans son ouvrage, où les discussions les plus lumineuses sont presque toujours appuyées de faits très-concluans, empruntés à des praticiens estimés, ou tirés de la pratique de l'auteur lui-même.

L'intérêt que m'inspirait le premier de ces Mémoires ne m'a pas permis de conserver de la place pour parler du second; celui-ci contient néanmoins des choses si curieuses et si peu connues sur l'*acupuncture*, que je crois en devoir faire le sujet d'un autre article dans un des prochains numéros.

Dissertation *sur les fièvres bilieuses en général, considérées dans leur état de simplicité et les divers genres sous lesquels elles se présentent ordinairement*, présentée et soutenue à la Faculté de médecine de Paris, le 25 juillet 1815, par J. Séraphin, né à Bucharest, en Valachie, docteur en médecine, etc. Un vol. in-12.

L'auteur de cet ouvrage s'est attaché spécialement à l'étude d'un genre de maladies dont sa ville natale est affligée d'une manière endémique. Il fait connaître les causes de ces fâcheux accidens et en indique les remèdes. Il s'est conformé, comme on voit, au précepte d'Hippocrate, qui recommande d'étudier avec attention le pays dans lequel on se propose d'exercer la médecine.

Voici comment il définit son sujet :

« On appelle *affections bilieuses* celles qui paraissent avoir pour cause le dérangement des fonctions digestives coïncidant avec la sécrétion augmentée ou pervertie du fluide biliaire. Aussi c'est à la lésion des organes qui président à la digestion qu'on attribue les maladies bilieuses, lésion qui comprend dans son domaine l'embarras gastrique, intestinal, le choléra-morbus, la fièvre bilieuse continue, rémittente et intermittente, jusqu'à la violence du *causus*, ou fièvre ardente des anciens. »

Nous ne le suivrons pas dans la description qu'il donne de chacune de ces modifications d'une même maladie, et dans les détails du traitement qu'il indique. Le tout est conforme aux faits déjà rapportés par les meilleurs observateurs, et à la conduite tenue par les plus habiles praticiens. Je rapporterai seulement ce que raconte M. Séraphin des pratiques superstitieuses par lesquelles

on prétend guérir les fièvres intermittentes dans son pays. « Un usage fort commun en Turquie et en Valachie, est de réunir ensemble plusieurs brins de coton filé ou écru, d'en former une sorte de mèche à laquelle on fait plusieurs nœuds, et qu'on met au poignet ou au cou du malade. On nomme ces sortes de ligatures *baghe* en turc, et *léguetouré* en valaque, ce qui signifie lien, parce qu'on s'imagine que les nœuds qu'on y pratique lient et enchaînent la maladie. Il faut noter que les *baglaïtzis* ou lieurs (c'est ainsi qu'on nomme ceux qui font profession d'appliquer ces ligatures) ne les emploient qu'après le troisième accès, et recommandent de les porter encore jusques après le troisième accès qui suivra la cérémonie, ce qui est ordinairement le terme de ces fièvres. »

On trouve encore en Valachie un nombre prodigieux de *vieilles sorcières* qui prétendent, à l'aide de gestes, de contorsions et de grimaces affreuses, faire passer la maladie la plus grave dont un homme puisse être affecté, dans une substance inorganique, la première venue. Il existe sûrement dans le fonds de quelqu'une de nos provinces des pratiques tout aussi ridicules que celles que M. Séraphin signale ainsi à l'animadversion de toutes les personnes de bon sens.

M. Séraphin fait honneur par ses connaissances à la nation grecque : son ouvrage a été traduit en grec moderne par un médecin, son compatriote, également éclairé (M. Typaldo), qui consacre pareillement tout son temps et tous ses efforts à des travaux utiles à l'humanité; et doit sans doute aussi concourir avec lui au rétablissement des lumières et de la civilisation dans leur patrie commune. Qui pourrait voir sans un vif intérêt le zèle courageux avec lequel un grand nombre de jeunes gens viennent puiser dans nos écoles une instruction dont ils vont ensuite porter les fruits dans cette terre autrefois si fertile, et qui ne demande qu'un peu de liberté pour faire de nouveau prospérer ces heureuses semences. A la tête de ces enfans de la Grèce renaissante, paraît surtout l'illustre docteur Coray, digne modèle de la vertu et de la philosophie antique, dont l'exemple ne contribuera pas moins que les travaux à accélérer cette régénération, l'objet de tous ses vœux. Cet homme vénérable a composé l'année dernière, pour ses compatriotes, un commentaire de deux traités d'hygiène de Xénocrate et de Galien (περὶ τῆς ἀπὸ τῶν ἐνύδρων τροφῆς); il vient encore de publier sa traduction française du *Traité des airs, des eaux et des lieux, et la loi d'Hippocrate*, avec le texte en regard, et de plus des explications et de savans commentaires.

INSTRUCTION SOMMAIRE SUR L'ÉPIZOOTIE CONTAGIEUSE, *qui vient de se déclarer parmi les bêtes à cornes dans le département du Pas-de-Calais*, par M. HURTREL D'ARBOVAL, médecin vétérinaire amateur, commissaire spécial chargé de diriger et de suivre le traitement des épizooties, membre correspondant de la Société royale d'agriculture, etc.; deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. — Un vol. in-8°., chez Mme. Huzard, rue de l'Éperon. — Prix : 3 fr. 50 c., et 4 fr. 50 c. par la poste.

L'épizootie dont il s'agit ici a été arrêtée et détruite par les pluies peut-être, plus que par toute autre cause; en sorte que l'on pourrait dire, *à quelque chose malheur est bon*; mais l'ouvrage de M. Hurtrel d'Arboval ne laisse pas de mériter beaucoup d'attention parce qu'il n'est point uniquement consacré à des cas particuliers, et qu'il contient des faits nombreux et des règles générales d'une utilité toujours nouvelle. Nous avons parlé plusieurs fois de cette épizootie qui a fait tant de ravages dans plusieurs de nos départemens, et il est inutile d'en renouveler le tableau. M. H. D. s'étend principalement sur les moyens de contagion et sur la nécessité d'établir, dès le début, des barrières qu'elle ne puisse franchir. Il conseille spécialement l'établissement, auprès du ministre, d'un conseil permanent chargé de s'occuper de tout ce qui est relatif aux maladies contagieuses des animaux. Ce comité, formé des hommes les plus recommandables parmi ceux qui s'occupent de médecine, de vétérinaire,

d'économie rurale, correspondrait avec les vétérinaires des départemens, parmi lesquels on choisirait des commissaires spéciaux par lesquels ils seraient promptement avertis en cas d'événement. Nous ne suivrons pas l'auteur dans les développemens qu'il donne à son plan; nous nous contenterons de rappeler que le fond de ses idées peut être développé en deux mots : *principiis obsta.* M. Hurtrel a reçu de la Société d'agriculture du commerce et des arts de Boulogne-sur-Mer, une preuve d'estime bien marquée; elle a arrêté que son ouvrage serait imprimé aux frais de la Société et adressé aux artistes vétérinaires, aux maires et aux principaux cultivateurs du département.

Notice Biographique sur Bernard-Félix Bouriat, *Médecin à Tours*, membre de la Société médicale du département d'Indre-et-Loire, associé ou correspondant de plusieurs Sociétés savantes, regnicoles et étrangères, par M. Origet, médecin. Brochure. Chez Mme. Huzard, rue de l'Éperon.

M. Origet a voulu rappeler dans cette notice les titres qui recommandaient M. le docteur Bouriat à la reconnaissance de ses compatriotes, et qui motivent les regrets que leur fait éprouver aujourd'hui sa perte. Né à Poitiers, et instruit dans la Faculté de Montpellier, c'est à Tours que M. Bouriat a pratiqué la medecine; c'est à lui que l'on doit la formation de la Société médicale du département d'Indre-et-Loire. Longtemps chargé des travaux de cette Société, dont il était secrétaire-général, il sut lui mériter l'estime générale en publiant, durant sept années consécutives, la constiution médicale du département, ouvrage qui fut proposé par les ministres et par les sociétés ou écoles de médecine, comme un modèle à imiter; c'est encore lui qui introduisit dans son département la pratique de la vaccine, n'épargnant ni soins ni démarches pour en étendre les avantages; il rendit encore à sa patrie adoptive le service de démontrer combien le climat en est salubre, et de detruire ainsi un préjugé qui tendait à éloigner les étrangers qui viennent y jouir d'une température extrêmement douce.

M. Bouriat a laissé un ouvrage entièrement achevé sur la rage, et un second sur l'atrabile auquel il n'avait pas encore mis la dernière main.

Les voyages fréquens de M. Bouriat à Paris, nous avaient mis en état de connaître et d'aprécier les grandes connaissances dont il était pourvu, et avaient établi entre ce médecin et nous des relations qui nous font sentir vivement sa perte. Frappé par la mort à un âge peu avancé, il a été enlevé trop tôt aux malheureux de toutes les classes, au soulagement desquels il s'était voué.

Les personnes dont l'abonnement finit avec l'année sont priées de le renouveler pour ne pas éprouver d'interruption.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, no. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, Propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S.-Guillaume, n.o 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE. | V^e. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXXVI.) (21 Décembre 1816.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Ire. Période. — Physiologie de Galien. (Suite.)

Nullam in viris partem invenies, quæ in mulieribus non insit: tantum positione dissident: quæ enim in mulieribus sunt intus, in viris sunt extrà. (Galen. de usu part. L. XIV. c. 6.)

Les deux sexes, suivant Galien, ont une part égale à la génération, et se trouvent pourvus d'organes semblables, avec cette seule différence que chez les hommes ces organes sont poussés au-dehors par la chaleur prédominante, tandis que dans les femmes ils restent au dedans. Le produit de la conception est formé du mélange des deux semences, celle qui vient du côté droit formant les mâles, tandis que l'autre donne naissance aux femelles. Galien explique encore, ou plutôt suppose et raconte en détail, comment le cerveau est produit directement par la semence, ainsi que diverses membranes qui deviennent ensuite des os, des veines, des artères où le sang est attiré une fois qu'elles sont formées. Le sang artériel forme le cœur, et le sang veineux forme le foie : la partie la plus grossière de ce fluide donnant naissance aux chairs.

La formation des vaisseaux qui lient l'enfant à sa mère est expliquée de la même manière, et toujours avec des suppositions aussi gratuites. Galien croyait que l'eau de l'amnios, dans laquelle nage le fœtus, était produite par les vapeurs qui sortaient de son corps comme une espèce de sueur.

Relevé des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins composant le Bureau central d'admission. Du 1er. décembre au 10 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	10
Fièvres intermittentes de divers types.	67
Fièvres bilieuses ou gastriques.	26
Fièvres muqueuses.	1
Fièvres adynamiques ou putrides.	7
Fièvres catarrhales.	2
Phlegmasies internes ou externes.	21
Phlegmasies des org. de la respiration.	24
Phthisies pulmonaires.	16
Ophtalmies.	8
Apoplexies et paralysies récentes.	6
Hydropisies et anasarques.	14
Coliques métalliques.	5
Varioles.	7
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	108
Galeux.	18
Total général.	358

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Deux assez violens orages survenus durant cette décade mettent un peu de variété dans les tableaux d'inondations et de déluges que nous avons à tracer tous les dix jours, sans interruption, depuis près d'un an. Le premier de ces orages a éclaté par d'assez forts coups de tonnerre, chose assez rare au mois de décembre. La foudre est tombée en plusieurs endroits. Le second était un compagnon de ce Borée qu'avait connu le bonhomme :

. . . . Notre souffleur à gage
Se gorge de vapeurs, s'enfle comme un ballon,
Fait un vacarme de démon,
Siffle, souffle, tempête et brise en son passage
Maint toit qui n'en peut mais, fait périr maint bateau.

C'est aussi ce qui s'est passé dans la nuit du 14 au 15.

Tout ce vacarme du reste n'a point changé l'état habituel de l'atmosphère ni la température, qui s'élève même plutôt que de baisser : le thermomètre de Réaumur indiquant le matin deux, trois ou quatre degrés, et dans le milieu du jour six, sept, huit et plus, ce qui répond à environ douze degrés centigrades.

Le tableau habituel des maladies admises dans les hôpitaux, nous donne l'occasion de faire plusieurs remarques importantes.

Premièrement, on y voit figurer un plus grand nombre de phthysiques qu'à l'ordinaire, ce fait s'accorde avec le caractère de la saison : *Automnus tabidis malus*, dit le père de la médecine (*Aphor.* 10, *sect. III*) La chute des feuilles est communément pour eux un funeste présage. Sans en chercher de cause bien éloignée, on en trouve une assez apparente dans l'impression des premiers froids et le renouvellement des affections catarrhales.

La deuxième observation se rapporte encore à la saison et aux influences de la température dans laquelle nous vivons, c'est le grand nombre des fièvres intermittentes.

Enfin la troisième ne peut dépendre ni de la saison, ni de la température, mais elle atteste la continuité de la résistance qu'opposeront toujours à la raison, l'ignorance et les préjugés : je veux parler du grand nombre de personnes attaquées de variole (sept) qui se sont présentées dans ces dix jours pour entrer dans les hôpitaux.

Dernièrement un chirurgien anglais a fait annoncer dans les journaux qu'il était envoyé en France, par la Société britannique, pour la propagation de la vaccine. Qu'il soit le bien venu : et plût à Dieu qu'il ne nous fût jamais venu de son pays de plus funeste messager ! Il faut convenir néanmoins que cette prétention peut passer pour une assez mauvaise plaisanterie. Le docteur Jenner a découvert la vaccine (1), ou du moins il en a prouvé l'efficacité, et n'a rien négligé pour en propager les avantages. Voilà sans doute un beau titre de gloire, et c'en est assez pour le proclamer l'un des plus grands bienfaiteurs du genre humain, peut-être même pour le mettre au-dessus de tous ceux qui l'ont précédé. Mais depuis seize ans que nous connaissons la vaccine, que le gouvernement n'a épargné ni soins, ni encouragemens pour en propager les bienfaits, que l'universalité presque entière des médecins français s'est empressée de seconder des vues aussi bienfaisantes, qu'il n'en est pas un peut-être qui ne vaccine gratuitement les enfans pauvres, qu'une foule d'établissemens toujours ouverts offrent le même avantage à tout le monde, et qu'enfin, puisqu'il faut le dire, maintenant que nous avons perfectionné et les méthodes d'insertion, et surtout les procédés pour la conservation du vaccin, de l'aveu même des médecins anglais (qui certes ne sont point accoutumés aux concessions gratuites), on conviendra qu'une telle prétention ne peut être fondée que sur la suffisance ignorante et grossière qui forme le fond du caractère de l'honorable *John Bull*, et qu'elle est souverainement ridicule.

La preuve des efforts que l'on a faits en France pour étendre rapidement la pratique de la vaccination, et celle des heureux succès qu'ont obtenus ces efforts, a été donnée il y a plus de huit ans par M. le docteur Joseph Duffour, médecin de l'hôpital des Quinze-Vingt, et l'un des plus recommandables praticiens de la capitale, dans sa traduction de l'ouvrage du docteur John Thorton,

(1) M. le comte Chaptal, dans une séance de la Société d'Encouragement, au mois de janvier dernier, a rapporté des faits d'où il résulte que la découverte de la vaccine a eu lieu à Montpellier en 1781.

M. *Pew*, chirurgien anglais, ayant à cette époque accompagné dans cette ville M. *Irland*, négociant de Bristol, M *Rabaud*, ministre protestant, proposa au premier d'essayer l'inoculation de la matière des boutons formés au pis des vaches (boutons que l'on appelle dans le pays *picote*), pour préserver de la petite vérole. M. *Pew* promit d'en parler à son ami le docteur *Jenner*, lors de son retour en Angleterre.

Ces détails sont établis par deux lettres écrites en 1784, de Bristol, par M *Irland* à M, *Rabaud*, ministre du culte réformé à Paris. M. *Rabaud* n'a pas réclamé cette découverte dont la première idée lui appartient; mais en respectant la modestie de ce digne ministre de la religion, nous pouvons revendiquer en faveur de notre pays la gloire d'un si grand bienfait pour l'humanité. Ces faits sont rapportés dans le Bulletin de la Société d'Encouragement, et dans le Journal de Pharmacie, de juin 1816.

à laquelle il joignit un supplément et l'éloge du docteur Jenner, prononcé à Londres par le docteur Lettsom. (Un vol. in-8°., orné de deux planches coloriées. Prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 50 c. par la poste. Chez Capelle et Renand, rue J.-J. Rousseau.) Tous les avantages de la vaccine s'y trouvent exposés : toutes les objections y sont prévues et détruites. Ce que nous voyons aujourd'hui comme une chose sans contestation, était loin alors d'être généralement admis, et M. le docteur Duffour a beaucoup contribué à nous faire profiter de cette admirable découverte. Il prouva encore quelque temps après, en publiant sous la forme d'un appendix les résultats de sa correspondance avec les départemens, combien étaient prompts les succès de la nouvelle méthode, et ses honorables travaux serviront toujours à témoigner combien fut grand le concours des personnes de toutes les conditions qui s'empressèrent à propager cette bienfaisante pratique.

☾ Premier quartier; le 26.

Depuis le 10 décembre jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 5 l. $\frac{9}{12}$. — Le *minimum* de 27 p. 5 l. $\frac{10}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 9 d. 5. — Le *minimum* de 0 d. 9 au-dessous de glace.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 80 d. $\frac{1}{4}$. — Le *minimum* de 70 d.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Note *sur la cause des maladies qui ont attaqué l'armée du Nord des États-Unis, commandée par le brigadier général* Brown, *en Canada, et particulièrement sur les accidens causés par le* blé ergoté.

Ce qui suit est extrait d'un rapport du docteur Ross, chirurgien en chef de l'armée du Nord, adressée le 18 septembre 1813 au général Brown, commandant au port de Sackett, sur le lac Ontario, et présenté à la cour martiale. Les faits dont il s'agit ne s'appliquant pas exclusivement à l'armée américaine, mais étant de nature à faire connaître plusieurs des causes qui peuvent nuire à toutes les grandes réunions d'hommes, nous avons pensé que la lecture n'en serait pas sans intérêt.

Les maladies les plus fréquentes de l'armée sont des diarrhées, des dyssenteries, des fièvres thyphoïdes, les rhumatismes et la jaunisse. Quoique leur nombre ait momentanément diminué, il est à craindre que si l'on ne prend pas promptement les mesures les plus efficaces, les maladies ne redoublent de violence au retour de la mauvaise saison.

Les causes permanentes qui entretiennent la plupart de ces maladies peuvent être rapportées à trois espèces; 1°. le défaut de bonne eau; 2°. la difficulté d'engager de nouvelles troupes à se conduire régulièrement, et de maintenir une police exacte dans les camps; 3°. les mauvaises provisions, *particulièrement le pain* qu'on fournit à l'armée depuis plusieurs mois, nonobstant les représentations réitérées et les promesses qu'on avait faites.

I. L'eau qui fournit la boisson habituelle est très-chargée de *muriate* de chaux que l'analyse y démontre facilement : elle provient d'une source située dans le village et constamment agitée et troublée, au point d'être presque toujours impropre aux usages domestiques ou à la préparation des alimens. L'eau du lac, puisée à un mille de ses bords, serait beaucoup plus saine quoique chargée de substances étrangères, telles que les produits de la macération d'un grand nombre de végétaux, comme les pins, les tamariscs, la ciguë, etc., chariés dans le lac par la rivière Noire (*Black river*), qui en a pris son nom.

II. Nous n'avons que trop éprouvé le besoin d'une police vigilante et attentive. On ne doit jamais perdre de vue ce précepte qui mérite d'être regardé comme sacré dans toutes les armées : *Tenir le camp propre.* Nous sommes enveloppés de vapeurs putrides, et nous respirons un air surchargé d'émanations infectes. C'est principalement à cette cause qu'il faut attribuer la perte d'un grand nombre de nos compatriotes et de nos braves soldats, qui auraient pu jouir de la gloire que se partagent les autres défenseurs de notre liberté.

Dans toute armée bien organisée, les soins de propreté sont regardés comme un point indispensable de la discipline; car sans cela la santé ne peut être conservée, et l'on ne saurait rien faire d'une armée qui manque de santé.

III. Un pain malsain est une cause première et permanente des maladies intestinales qui affligent nos soldats.

Ce pain est fait avec des farines de blé vert ou germé, avec des farines altérées et dans lesquelles on a trouvé des malpropretés, comme de la chaux, du savon, etc., que la négligence y avait laissé introduire.

Le rapport d'un chirurgien de régiment atteste que les boulangers puisent leur eau à trois pieds des bords du lac, que la pâte est travaillée par des homme nus, et qu'on y a trouvé diverses ordures.

La boulangerie de l'armée est placée près d'un endroit où les eaux du lac sont stagnantes

et continuellemen souillées de matières fournies par les *privés* qui abondent dans le voisinage, ensorte que le commandant d'un régiment a trouvé dans le pain même des excrémens humains.

Pour arrêter et prévenir les funestes effets des causes qu'on vient de détailler, on doit recourir sur-le-champ à diverses précautions.

Si l'armée ne peut être mise en mouvement, toutes les mesures seront prises pour l'établir dans des barraques ou dans des quartiers d'hiver secs et salubres ; car avant peu nous serions surpris par les influences pernicieuses de l'automne. On doit choisir un terrain neuf pour y camper, l'expérience ayant suffisamment prouvé que l'emplacement des camps devient infect en s'imprégnant des déjections animales ; et que cet inconvénient est surtout attaché aux terrains qui ont servi de champ de bataille (ce qui est notre cas), les hommes et les chevaux ayant été enterrés pêle-mêle dans un sol argileux et rocailleux, et à peine recouverts de deux pieds d'une terre d'alluvion.

L'auteur du rapport emprunte ici le témoignage de Végèce et de Quinte-Curce, pour prouver que l'importance de ces précautions était connue de toute antiquité.

Il démontre encore par des exemples que le long séjour des troupes dans un camp où elles restent inoccupées leur est plus fatal que les fatigues d'une guerre très-active.

Dans un camp situé comme le nôtre, les vapeurs exhalées des matières animales ou végétales putréfiées sont volatilisées par la chaleur du jour, puis condensées par la fraîcheur des nuits, et produisent ainsi une atmosphère insalubre : il en résulte qu'à moins de nécessité absolue il sera plus salutaire et plus propre à conserver les troupes, de les exercer non-seulement après le lever du soleil, mais encore lorsque la rosée et les gelées blanches auront été dissipées par le soleil. Les soldats en sentinelle doivent avoir des guérites, être habillés chaudement et enveloppés de capotes qui puissent les défendre contre les intempéries d'un climat aussi rigoureux que celui-ci. A défaut de capotes, on doit leur fournir des couvertures pour le même usage

Indépendamment des vêtemens extérieurs, chaque homme doit avoir deux chemises de flanelle, contre lesquelles on doit changer celles de toile si l'on ne peut faire autrement. L'extrême inportance des vêtemens de laine, spécialement la faculté préservatrice des chemises ou des vestes de flanelle placées immédiatement sur la peau, les a fait recommander par tous les hommes de l'art les plus expérimentés dans les diverses parties du monde. Pringle, dans ses *Maladies des armées*, Monro, dans ses *Observations sur les moyens de conserver la santé des soldats*, etc., parlent des grands avantages que les troupes ont tirés de cet usage.

Le docteur Rush, médecin général de notre armée dans la révolution, raconte (note sur Pringle, etc.), qu'au siége de Savannah aucun des officiers qui portaient de semblables vêtemens ne fut malade, tandis qu'il n'en échappa pas un de ceux qui n'en étaient pas pourvus.

Le docteur Ross observe encore, en finissant, que les soldats qu'on est obligé de garder dans les hôpitaux pour d'anciennes blessures, pour des hernies, etc., devraient être tirés des régimens, soit pour en composer un corps d'invalides destinés à tenir des garnisons ou à faire un service peu pénible, soit pour les mettre à la pension en leur donnant leur retraite : car l'exclusion des infirmes produirait dans les rangs le même effet que produit dans une forêt l'extraction des arbres défectueux, le reste en profite pour augmenter en force et en vigueur. En effet, des soldats choisis prennent confiance les uns aux autres, ce qui forme déjà un présage heureux de victoire.

Une note du rapport dont ce qu'on vient de lire est un extrait, se rapporte aux accidens appelés *ergotisme*, parce qu'ils sont causés par l'usage de farine qui contient des *ergots* de seigle ou de froment (car ces deux grains y sont sujets, de même que toutes les graminées, mais aucune autant que le seigle).

Indépendamment du pain de blé ergoté, les troupes ont pris une teinture d'ergot sous forme d'eau-de-vie de grain (Whiskey); cette liqueur ayant été faite avec du seigle *cornu* ou *ergoté*. Ces deux manières de prendre un tel poison, soit dans le pain, soit en boisson, produisaient également la *gangrène sèche* et les autres fâcheux symptômes des maladies qui ont régné dans l'armée. J'ai plusieurs autorités, dit M. le docteur Ross, qui prouvent, aussi bien que des ouvertures de corps, que ce funeste aliment à causé la mort a plusieurs personnes. M. le docteur Prescott a néanmoins fait connaître l'action singulière de cette substance sur le système utérin (*Eclect magaz.* v. IV. p. 49. — *Med. repos.* vol. II p. 308), il en résulte que prudemment employé, c'est un médicament fort utile qui peut agir de manière à accélérer l'enfantement, tandis qu'introduit dans les alimens c'est un dangereux poison.

Les personnes dont l'abonnement finit avec l'année sont priées de le renouveler pour ne pas éprouver d'interruption.

GAZETTE DE SANTÉ.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS ET DES MATIÈRES, POUR L'ANNÉE 1816.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

FIN DE LA TABLE.



Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — [illegible] général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue S. Guillaume, n.° 30, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIME[illegible], RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.